

**DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT VALIDATION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DE L'INSPE**

L'ASSEMBLEE PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA DELIBERATION A DISTANCE DU 28 JANVIER 2021,

Vu le code de l'Éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les directives ministérielles liées à la situation de confinement due à la pandémie de covid19,

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 06 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures nationales de confinement mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 ;

PRESENTATION DU PROJET

Les Instituts Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) accueillent les étudiants se destinant aux métiers du professorat, de l'éducation et de la formation et contribuent à la formation des professionnels en activité dans ces domaines, accueillis dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Chacun d'entre eux fait l'objet d'une accréditation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Le dossier a notamment pour objet de permettre la vérification de la qualité et de la cohérence de l'offre de formation et de la capacité des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires à assurer les missions de l'INSPÉ et les modalités pratiques de la mise en œuvre de ces missions.

Les formations portées par l'INSPÉ et présentées dans ce dossier sont construites en partenariat étroit avec les composantes de l'Université Clermont Auvergne et avec le Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand.

Vu la présentation de Monsieur le Président Provisoire de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de valider le dossier de demande d'accréditation de l'INSPÉ tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 71

Votes : 46

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Président Provisoire,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : AssProv UCA
DELIBERATION A DISTANCE 2021-01-28-12

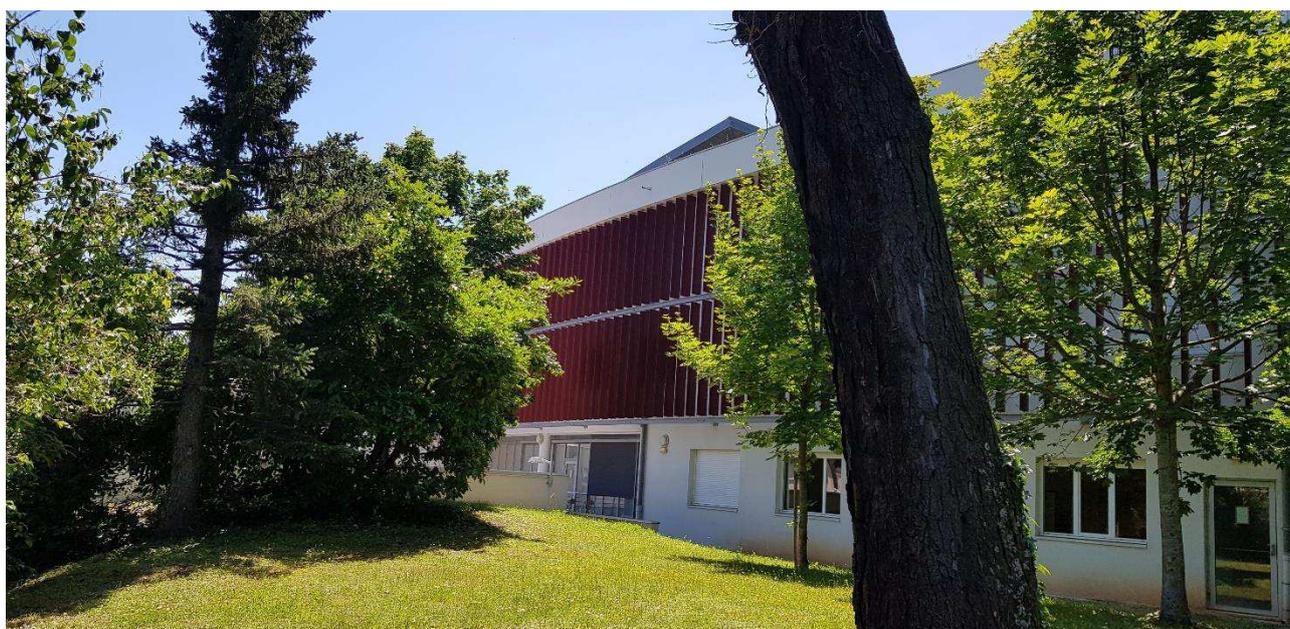
TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

**Dossier de demande d'accréditation 2021
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**

**INSPÉ de
L'Académie de Clermont-Ferrand**



**Etablissement intégrateur
Université Clermont Auvergne**

Etablissement(s) partenaire(s)

**Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de
l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)**

1) Renseignements administratifs	6
1.1. Directeur de l'INSPÉ et présidences du Conseil de l'institut et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique	6
1.2. L'organisation du pilotage de l'INSPÉ	7
1.2.1 L'équipe de direction.....	8
1.2.2 Les responsables de sites territoriaux	10
1.2.3 Les chargés de mission	10
1.2.4 Les responsables de diplômés.....	10
1.2.5 Les directeurs des études	10
1.2.6 La chargée de communication et l'ingénieur de formation multimodale.....	11
1.3. Les instances internes.....	11
1.3.1 Bureau de direction.....	11
1.3.2 Bureau élargi.....	11
1.3.3 Réunion des responsables de service.....	11
2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ	12
2.1. Le bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée	13
2.1.1 Stratégie de déploiement de l'offre de formation initiale et continue articulée à la recherche.....	13
2.1.2 Stratégie de développement territorial.....	18
2.1.3 Stratégie de développement du Numérique Educatif	20
2.1.4 Stratégie de coopération à l'international	21
2.1.5 Une attention particulière portée sur les valeurs de la République et l'école inclusive. .	26
2.1.5.1 Les valeurs de la République et leur transmission :.....	26
2.1.5.2 Les besoins éducatifs particuliers	27
2.1.6 Stratégie en Ressources Humaines	29
2.1.7 Stratégie partenariale intercomposante UCA	30
2.1.8 Politique avec les partenaires de l'école	31
2.1.9 Stratégie de pilotage de la Recherche, de l'innovation et de la diffusion	31
2.1.10 Politique culturelle.....	32
2.1.11 Stratégie de développement des ressources propres	32
2.2. Les axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir	32
2.2.1 Stratégie de la politique RH : vers une évolution des équilibres des volumes d'enseignement au sein des MEEF et un renforcement de la formation de formateurs et de tuteurs	33
2.2.2 Stratégie de la mise en place de la nouvelle offre de formation : vers une offre de formation attractive, lisible et complète au sein de l'UCA pour les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, en partenariat avec les composantes et avec les services académiques.....	34
2.2.3 Politique de Recherche, innovation diffusion : vers une meilleure diffusion des résultats récents des Recherches en Éducation	38
2.2.4 Stratégie de développement de la politique territoriale	38
2.2.5 Stratégie du développement du Numérique : vers un enseignement comodal plus souple et plus adapté à la mise en place du continuum de formation	39

2.2.6 Stratégie de développement et de coopération à l'international : vers une montée en puissance du CAPEFE, en FI, en FC et auprès des recrutés locaux.....	40
2.2.7 Démarche qualité : vers des indicateurs plus précis	41
2.3. Le partenariat mis en place entre l'INSPÉ, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.....	42
2.3.1 Pilotage du partenariat	42
2.3.2 Quelques projets partenariaux	43
3) Présentation de l'offre de formation	46
3.1. Le déploiement du continuum de formation.....	46
3.1.1 Préprofessionnalisation à destination des étudiants de Licence de l'UCA	46
3.1.1.1 Descriptif du dispositif précédent	46
3.1.1.2 Perspectives pour le prochain contrat	47
3.1.2 Dispositif AED	49
3.1.3 Ouverture d'une formation à destination des étudiants de masters de l'UCA relevant de disciplines non présentes dans l'offre de formation du MEEF 2 nd degré.....	52
3.1.4 Intervention des formateurs de l'INSPE dans la formation continue des personnels de l'Education nationale	52
3.1.4.1 Eléments généraux.....	52
3.1.4.2 Formation continuée (T1 à T3).....	53
3.1.4.3 Formation des enseignants tuteurs (2 nd degré) et maitres d'accueil (1 ^{er} et 2 nd degré)	54
3.1.4.4 Formation continue préparant aux certifications	55
3.1.4.5 Formation continue diplômante (FCD).....	56
3.1.4.5.1 Les formations de niveau master.....	56
3.1.4.5.2 Les DU	58
3.1.4.6 Perspectives pour le prochain contrat	59
3.1.4.6.1 La formation des lauréats de concours durant leur année de stage demeure un dossier important dont les textes de cadrage sont encore en attente	59
3.1.4.6.2 S'engager plus avant dans les logiques de formation continuée.....	60
3.1.4.6.3 La formation continue des personnels de l'Education nationale	60
3.2. Les masters MEEF, au cœur de l'action de l'INSPÉ Clermont-Auvergne.....	61
3.2.1 Périmètre.....	61
3.2.1.1 Liste des formations présentes dans l'offre de formation actuellement opérationnelle.....	61
3.2.1.2 Liste des formations pour lesquelles l'INSPÉ demande l'accréditation pour le prochain contrat	62
3.2.2 Eléments communs aux master MEEF 1 ^{er} degré, MEEF 2 nd degré et MEEF encadrement éducatif.....	63
3.2.2.1 Pilotage et coordination des formations.....	63
3.2.2.2 Mise en œuvre de la démarche qualité.....	66
3.2.2.3 Principes d'organisation de la formation tout au long des quatre semestres	69
3.2.2.4 Langues étrangères dans les maquettes.....	71
3.2.2.5 Evaluation des compétences acquises par les étudiants sur la transmission des valeurs de la République	71

3.2.2.6 Moyens administratifs et techniques à l'appui des formations.....	72
3.2.2.7 Quels dispositifs à destination de nos étudiants qui, ayant validé le master MEEF, ne seront pas lauréats du concours et souhaiteront retenter leur chance ?.....	73
3.2.3 Master MEEF 1er degré	74
3.2.3.1 Principes de construction des formations	74
3.2.3.1.1 Bilan de la formation durant le contrat qui s'achève	74
3.2.3.1.2 Les principes mis en œuvre sur la nouvelle maquette.....	76
3.2.3.2 Principes de l'alternance intégrative	81
3.2.3.2.1 Bilan du dispositif précédent.....	81
3.2.3.2.2 Perspectives sur le nouveau dispositif.....	83
3.2.3.3 Modalités d'articulation de la formation et la recherche	84
3.2.3.3.1 Description du dispositif précédent.....	84
3.2.3.3.2 Perspectives dans le cadre de la prochaine maquette.....	85
3.2.3.4 Prise en compte des différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF.....	87
3.2.3.4.1 DU-A : "Enseigner dans le premier degré"	87
3.2.3.4.2 DU-B : « Approfondissements pour enseigner dans le premier degré ».....	87
3.2.3.5 Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle.....	87
3.2.3.5.1 Identification des contraintes	87
3.2.3.5.2 Actions menées, analyse de l'origine des écarts entre les objectifs politiques et les données réelles pour le MEEF premier degré.....	88
3.2.3.5.3 Bilan	90
3.2.4 Master MEEF 2nd degré et encadrement éducatif	91
3.2.4.1 Résultats des enquêtes menées par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants	91
3.2.4.2 Principes de construction des anciennes formations.....	91
3.2.4.3 Principes de construction de la nouvelle maquette	94
3.2.4.4 Principes de mise en œuvre de l'alternance intégrative.....	100
3.2.4.4.1 Description du dispositif précédent.....	101
3.2.4.4.2 Description des nouvelles modalités d'alternance	102
3.2.4.5 Modalités d'articulation de la formation et de la recherche	103
3.2.4.5.1 Descriptif du dispositif précédent	103
3.2.4.5.2 La place de la recherche dans la future offre de formation.....	104
3.2.4.6 Prise en compte des différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF.....	106
3.2.4.7 Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle.....	107
3.2.4.7.1 Etat des lieux	107
3.2.4.7.2 Plusieurs types d'actions permettront de modifier les équilibres là où ils doivent l'être	109
3.2.4.7.3 Perspectives.....	110
3.2.5 Master MEEF PIF.....	111
3.2.5.1 Objectifs.....	111
3.2.5.2 Ancrage dans la recherche	112
3.2.5.3 Organisation.....	112

3.2.5.4 Effectifs.....	112
3.2.5.5 Perspectives	112
3.2.6 Fiches formation des mentions de master MEEF et « parcours adaptés »	113
3.2.6.1 Master MEEF « premier degré » / formation « parcours adaptés ».....	113
3.2.6.2 Master MEEF « second degré ».....	116
3.2.6.3 Master MEEF « encadrement éducatif »	123
3.2.6.4 Master MEEF « pratiques et ingénierie de la formation ».....	126
3.3. Le déploiement des activités de recherche, condition essentielle du développement des formations	129
3.3.1 Liste des laboratoires en appui des formations et modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'INSPÉ	129
3.3.2 Liste des programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels les enseignants-chercheurs INSPÉ-ACTÉ sont impliqués	130
3.3.3 Évolution du potentiel global en enseignants-chercheurs	130
3.3.4 Pourcentage des personnels de l'INSPÉ impliqués dans une recherche à dimension nationale ou internationale.....	131
3.3.5 Sélection de publications ayant un lien avec les MEEF par des enseignants-chercheurs et enseignants INSPE d'ACTÉ	131
3.4. Le rôle essentiel des partenaires au sein des MEEF	136
4) Budget de projet.....	137
4.1. Présentation générale du budget de projet de l'INSPÉ Clermont-Auvergne.....	137
4.2. Règles de construction du budget de projet.....	137
4.3. Analyse des budgets de projet et évolution	138
4.4. Présentation des budgets réalisés et leur évolution	142
5) Indicateurs	143
5.1. ANNEXE A : Indicateurs RH	143
5.1.1 Equipe pédagogique pluri-catégorielle	143
5.1.1.1 Description de l'indicateur.....	143
5.1.1.2 Élaboration et qualités de l'indicateur	143
5.1.1.3 Commentaires	144
5.1.1.4 Leviers d'action	144
5.1.2 Ressources humaines de l'INSPÉ en matière de recherche	144
5.1.2.1 Description de l'indicateur.....	144
5.1.2.2 Élaboration et qualités de l'indicateur	145
5.1.2.3 Commentaires	145
5.2. ANNEXE B : Personnels affectés à 100% à l'INSPÉ.....	146
5.3. ANNEXE C : Tableau temps global formateurs MEEF premier degré	151
6) Conclusion.....	152

1) Renseignements administratifs

1.1. Directeur de l'INSPÉ et présidences du Conseil de l'institut et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique

Nom du directeur de l'INSPÉ : Ludovic MORGE

Coordonnées téléphoniques 04.73.31.71.58

Portable

Courriel directeur.inspe@uca.fr / ludovic.morge@uca.fr

Nom du président du Conseil de l'institut : Robin BOSDEVEIX

Coordonnées téléphoniques 01 55 55 31 62

Portable 07 78 70 46 95

Courriel : robin.bosdeveix@igesr.gouv.fr / robin.bosdeveix@education.gouv.fr

Nom du président ou de la présidente du COSP :

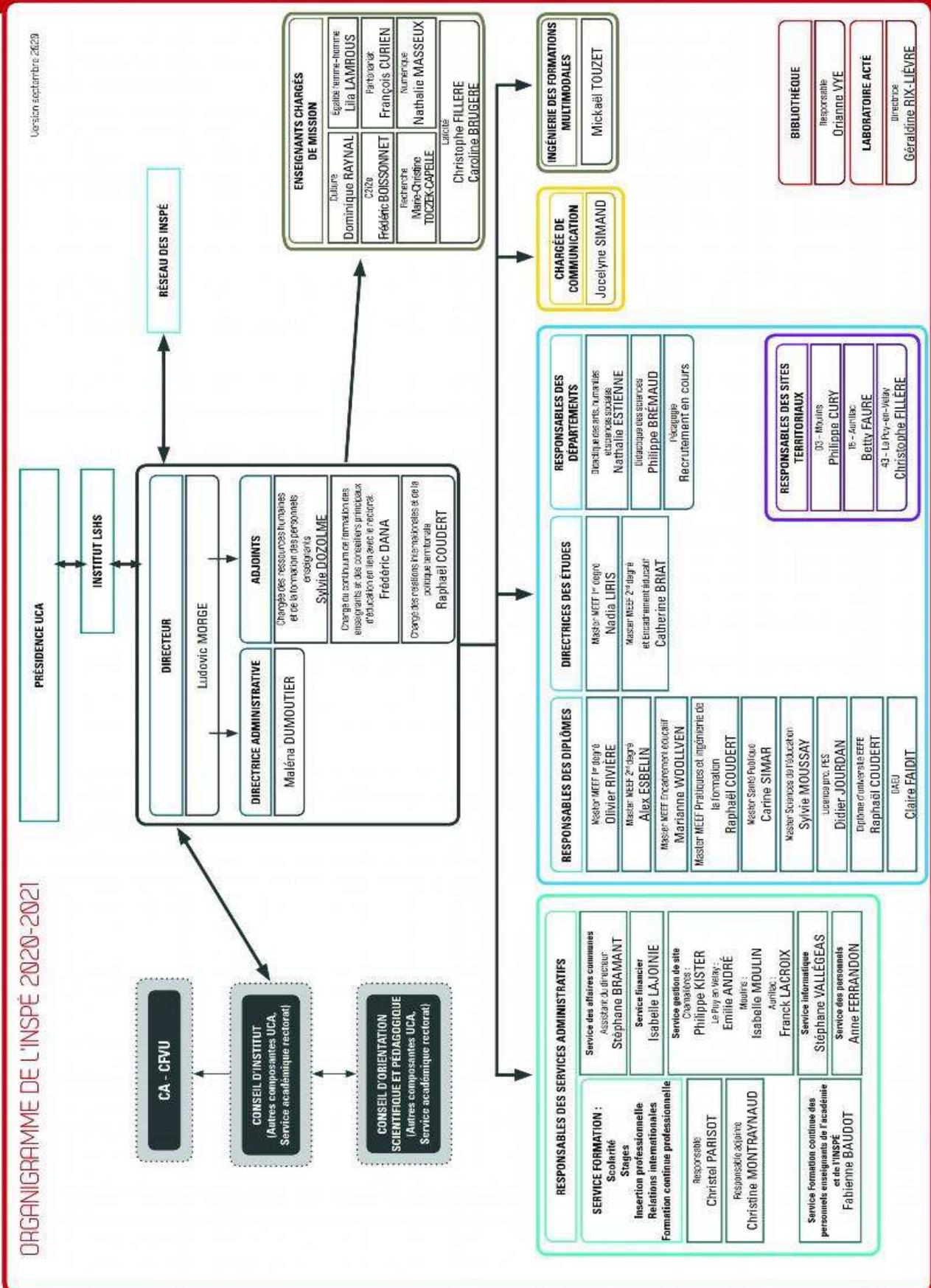
Présidence tournante - désignation annuelle lors de la première réunion du conseil

Coordonnées téléphoniques 04.31.73.71.56 - service des Affaires Communes de l'INSPÉ

Portable

Courriel sac.inspe@uca.fr

1.2. L'organisation du pilotage de l'INSPÉ



1.2.1 L'équipe de direction

L'équipe de direction est composée du directeur de l'INSPÉ, de la directrice administrative, d'un directeur adjoint en charge du continuum de formation des enseignants et CPE en lien avec le rectorat, d'une directrice adjointe en charge des ressources humaines et d'un directeur adjoint en charge du développement territorial et international des formations.

Le **directeur** pilote et coordonne l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives de l'INSPÉ, il met en œuvre la politique de ce dernier, telle que définie par le Conseil d'institut, en s'inscrivant dans la politique universitaire de l'UCA et en s'adaptant au contexte territorial. Il contribue à l'évolution du projet de l'institut en veillant à la qualité de la formation et à son caractère professionnalisant, notamment en impulsant la réflexion, l'esprit d'initiative et la synergie des compétences au service de ce dernier. Il organise les relations partenariales avec l'Education nationale, les acteurs de l'éducation et de la formation au niveau académique, national et international. Il impulse une politique de ressources humaines et financière en adéquation avec les contraintes et les attentes de l'UCA. Il définit et met en œuvre la nouvelle offre de formation en fédérant l'action des équipes pédagogiques en prenant en compte leur pluralité. Il assure l'adossement à la Recherche des formations dispensées par l'INSPÉ et est le garant de l'activité de recherche dans le domaine des recherches en éducation au sein de celui-ci en étroite collaboration avec le laboratoire Acté.

La **directrice administrative** est responsable des différents services administratifs de l'INSPÉ (Service des Affaires Communes, Service Financier, Service des personnels, service de la Formation, service informatique, gestion de sites sur les 4 départements, ...). Elle participe à toutes les instances de pilotage internes telles que le bureau de direction, le bureau élargi, le COSP et le Conseil d'institut. La directrice administrative a en charge l'ensemble des responsabilités administratives de l'INSPÉ. Elle organise et conduit la mise en œuvre des orientations stratégiques assignées à l'INSPÉ. Elle participe à la conception de la politique et des objectifs de la structure et organise leur mise en œuvre. Elle assure l'efficacité de l'articulation des institutions partenaires de l'INSPÉ et concourant à sa mission, et représente la direction auprès des partenaires. Elle pilote des projets d'évolution technique ou organisationnelle de la structure. Elle évalue et présente le résultat des actions menées par rapport aux objectifs de la structure, établit les bilans. Elle assure une veille sur les sources potentielles de financement et sur les évolutions réglementaires. Elle négocie et établit les contrats et les conventions de la structure et veille à la valorisation des activités. Elle suit les rapports d'activité, le dossier HCERES et d'accréditation ainsi que le budget de projet. Elle contribue activement à la communication interne. Elle propose et pilote une démarche qualité, et assure sa mise en œuvre dans l'organisation des activités.

Le directeur adjoint en charge **du continuum de formation des enseignants et des CPE en lien avec le rectorat** est responsable de la politique et de la stratégie des masters MEEF (dont il a en charge la responsabilité du pilotage des 4 mentions), du dossier de formation continue des personnels enseignants mais également de la préprofessionnalisation. En contact étroit avec les services du rectorat, il construit avec le délégué académique à la formation, les conditions de la collaboration des deux institutions (mise en stage des étudiants, conception et mise en œuvre de la formation continue, procédures de titularisation des EFS). Dans le cadre de l'université, il assure le lien entre l'INSPÉ et les autres composantes de l'université à toutes les étapes de la construction de la formation, initiale ou continue, des enseignants et CPE de l'Éducation nationale. Cela passe par la construction, avec les responsables de chaque composante, de l'offre de préprofessionnalisation et de l'offre de préparation au concours pour les Master disciplinaires de l'UCA, et de leur mise en œuvre, mais aussi par la coordination des actions de formation qualifiante et diplômante à destination des professionnels de l'Éducation nationale. Il met en place les conditions d'échanges concernant les stratégies d'évaluation des dispositifs de formation et collecte les informations, en particulier à destination des différentes instances de suivi (comité de suivi des INSPÉ, HCERES, comité de suivi de la loi de refondation de l'École).

Il définit, avec l'équipe de direction et les responsables de département, les lettres de mission des responsables intervenants dans les diplômes dont il assure le pilotage. Il veille à la réception des textes ministériels et s'assure de la réalité de leur prise en compte dans la mise en place des formations, en fonction du contexte local. Soutenant les initiatives des personnels de l'INSPÉ, il stimule une politique innovante et proactive de formation dans les domaines de l'EEF en identifiant et prenant contact avec les publics potentiels. Il met en place les partenariats nécessaires et garantit, en s'appuyant sur des porteurs de projets, la mise en œuvre de ces actions. Il s'assure de leur évaluation et du choix des indicateurs pertinents, notamment au niveau des réussites au concours, en lien avec les services académiques et la fabrique de l'UCA.

La directrice adjointe aux **Ressources Humaines et à la formation des personnels enseignants et enseignants chercheurs** est responsable de la gestion des ressources humaines ainsi que de la mise en place d'une politique active de formation en direction des personnels enseignants et des enseignants-chercheurs. Dans le cadre de sa mission « Gestion des Ressources Humaines », elle est amenée à mettre en place un continuum d'accompagnement pour les personnels enseignants. Elle informe et accompagne les personnels enseignants dès la phase de candidature, jusqu'à leur intégration dans l'équipe pédagogique. Elle oriente et accompagne les personnels enseignants sur les possibilités de formation et sur les évolutions de carrière. A ce titre, la DA RH sollicite les enseignants (PRCE, PLP, PE) afin qu'ils lui fassent part de leurs activités par le biais de rapports, pour réaliser les argumentations lors des étapes de changement ou de valorisation de carrière telles que les demandes d'aménagement de service, de congé pour recherche ou conversion thématique (CRCT), ou encore de mise à disposition. Elle se sert également de ce document, comme d'entretiens individuels, pour étayer les dossiers permettant une reconnaissance du mérite professionnel des enseignants telle que le changement de corps ou l'attribution des palmes académiques. La DA RH a également en charge la planification des besoins en terme RH sur les 4 sites. La DA RH a en charge la responsabilité du pilotage des autres formations (hors territorial et international, et hors MEEF), c'est-à-dire la licence et le Master Sciences de l'Education.

Le directeur adjoint chargé du **développement territorial et international des formations** est responsable du développement territorial des formations, il a, à ce titre, en charge la coordination du pilotage des formations, des certifications et des projets qui se mettent en place sur chacun des sites territoriaux. Il est l'interlocuteur privilégié de l'équipe de direction pour témoigner des spécificités, des contraintes et des contextes particuliers de chaque site afin que les décisions prennent en compte ces spécificités locales. Il veille également à ce que les informations sur la stratégie de l'INSPÉ, de l'université, des ministères soient relayées sur les sites via les responsables de site. Il veille à développer les pôles de compétences identifiés sur chaque site et centralise les informations relatives à ces derniers (Aurillac : enseigner en milieu rural ; Le Puy en Velay : enseigner en établissement français à l'étranger ; Moulins : éducation à la santé ; Chamalières : Recherche). A ce titre, il a la responsabilité du pilotage des diplômes portés sur les sites (DAEU, Lpro GAPP, parcours 1 du Master santé public). Concernant le développement international des formations, il a la responsabilité du pilotage de la dimension internationale des projets, diplômes, formations et certifications. Il est en lien avec le réseau des INSPÉ pour coordonner les actions de l'INSPÉ dans ce domaine, avec la direction des relations internationales et de la francophonie de l'UCA et également avec la DAREIC du rectorat. Il a en charge le suivi du conventionnement des échanges et partenariats internationaux en lien avec la directrice administrative et le référent international du service formation. Il est responsable des mobilités entrantes et sortantes de toutes les formations de l'INSPÉ. Il a la responsabilité du pilotage des formations tournées vers l'international (DU EEFE, CAPEFE, MOOC EEFE).

1.2.2 Les responsables de sites territoriaux

Chaque responsable de site est nommé par le directeur. Ses principales missions sont d'assurer le rayonnement de l'INSPÉ sur le territoire, d'être attentif aux besoins du territoire en matière d'enseignement, d'éducation et de formation, de nouer et entretenir des relations de partenariat avec les acteurs locaux, notamment l'IA-DASEN, en coordination avec l'équipe de direction, ainsi que de mettre en place les formations ouvertes sur le site dans le cadre de la politique de l'INSPÉ à l'échelle académique, tout en animant les équipes pédagogiques et administratives et en participant activement à la vie du site en lien avec les autres composantes de l'UCA.

1.2.3 Les chargés de mission

Pour compléter la structuration du pilotage, en appui à l'équipe de direction de l'INSPÉ sur la politique de l'établissement dans ces différents domaines, différents **chargés de missions** sont nommés par le directeur de l'INSPÉ sur les thématiques suivantes : recherche, partenariat, culture, laïcité, égalité homme femme, numérique, C2i2e. Chacun dans leur domaine, ils travaillent en articulation avec le réseau des INSPÉ (principalement laïcité, égalité homme femme, C2i2e), et/ou avec l'université (principalement recherche) et /ou avec les sites (culture) pour porter des projets ou manifestation sur leur thématique.

1.2.4 Les responsables de diplômes

Pour chaque diplôme est nommé un **responsable de diplôme**. Cet enseignant intervenant dans le diplôme assure la responsabilité pédagogique du diplôme, c'est-à-dire l'adéquation entre les objectifs et les contenus du diplôme ; le choix des formateurs intervenants dans le diplôme en fonction de leurs compétences et l'animation des différentes commissions de pilotage du diplôme (conseil de perfectionnement et commission pédagogique).

1.2.5 Les directeurs des études

Pour les masters MEEF premier degré, second degré et encadrement éducatif, est également nommé un directeur des études dont la mission réside dans la mise en œuvre effective du diplôme. Travaillant en étroite collaboration avec le responsable de diplôme et le service formation, il assure la mise en place du diplôme en prenant en compte les contraintes techniques et administratives. Il en assure le fonctionnement en mettant en œuvre les décisions prises en commission pédagogique. Il permet, le cas échéant, la cohérence entre les parcours. Le directeur des études diffuse auprès des étudiants les informations collectées auprès du service formation, de la secrétaire du diplôme, du directeur adjoint en charge des diplômes et du responsable de diplôme. Il collabore étroitement avec les services administratifs notamment pour la mise en œuvre des évaluations et pour le recrutement des étudiants. La mise en place d'un directeur des études pour un diplôme s'inscrit dans la démarche qualité car elle fluidifie et met en réseau l'information, permet de donner aux étudiants une information claire et complète, permet la mise en œuvre et la diffusion des décisions prises par les instances de pilotage du diplôme ou par des institutions, optimise le travail du service formation et des équipes pédagogiques tout au long de l'année universitaire. Elle est nécessaire pour piloter des diplômes complexes c'est-à-dire lorsque des diplômes ont des effectifs importants d'étudiants et d'enseignants, comme sur le MEEF second degré, et ont lieu sur plusieurs sites simultanément, comme sur le MEEF premier degré.

1.2.6 La chargée de communication et l'ingénieur de formation multimodale

L'INSPÉ développe une offre de formation hybride ou à distance pour un grand nombre de diplômes (DAEU, Master santé public, Licence pro GAPP, DU EEFÉ, Master Sciences de l'éducation) qui touchent un public national et international. Cette spécificité permet de toucher un public particulier qui est le public en formation continue. A ce titre, la chargée de communication et l'ingénieur de formation multimodale doivent travailler de concert pour rendre visible et attractives ces formations. Les MEEF bénéficient de ces compétences, d'une part pour informer les candidats sur les spécificités des formations et les procédures de recrutement, et d'autre part pour faire évoluer les formations proposées.

1.3. Les instances internes

1.3.1 Bureau de direction

Le bureau de direction est composé de l'équipe de direction et se réunit de manière hebdomadaire. Il prépare les dossiers proposés en Conseil d'institut, et met en œuvre la politique de l'institut, les éléments de cadrage ministériels ainsi que les décisions de l'université.

1.3.2 Bureau élargi

Le bureau élargi est composé des membres du bureau de direction, des responsables de services, des responsables de site et des responsables de diplômes. Il a pour but de prévenir ou de traiter les problèmes qui peuvent intervenir à l'articulation entre le pédagogique et l'administratif. Le bureau élargi a également vocation à donner à ses différents membres le même niveau d'information sur les projets de l'INSPÉ. Ainsi un bureau est organisé en amont de chaque conseil d'institut afin d'améliorer la communication sur les projets, les enjeux, les décisions prises au niveau de ce dernier, seule instance décisionnaire au sein de l'INSPÉ.

1.3.3 Réunion des responsables de service

Elle se déroule sous l'initiative et la responsabilité de la directrice administrative de manière bimensuelle. Elle regroupe les responsables des services administratifs et techniques des 4 sites. La réunion des responsables de service vise à identifier les points transversaux qui se situent à l'articulation entre plusieurs services afin de coordonner les activités de chaque service. Elle vise également à informer les services des éléments de cadrage administratifs et techniques de l'UCA.

2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ



INSPÉ Clermont Auvergne

4 sites de formation

Siège de Chamalières



Site d'Aurillac



Site du Puy-en-Velay



Site de Moulins



Une offre structurée

DAEU	Licence	Licence pro.	Masters	FC
Scientifique ou littéraire	Sciences de l'éducation	Métier de la santé : prévention et Éducation à la santé	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Santé Publique Sciences de l'éducation	Diplomante Qualifiante Certifiante
		Dispositifs de préprofessionnalisation	Préparations aux concours et aux certifications	DU Enseigner dans un établissement français à l'étranger

Une offre ancrée dans la recherche

- Le laboratoire de recherche "ACTé" (Activité, Connaissance, Transmission, Éducation, EA 4281) est rattaché à l'INSPÉ. Un grand nombre d'autres laboratoires collaborent aux formations.
- Les recherches en éducation sont au cœur des programmes pédagogiques de la formation initiale et continue.
- L'INSPÉ est un centre d'expertise et de ressource sur le plan régional, national et international pour traiter les questions d'enseignement d'éducation et de formation.

Chiffres clés (2020)

1380 étudiants dont 122 en formation continue
1 licence professionnelle
1 licence
6 masters
1 diplôme d'université
Des intervenants associés aux enseignements
1 laboratoire de recherche
Des partenariats universitaires nationaux et internationaux

Pour apprécier le contexte et les enjeux de formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation, il est indispensable de resituer la stratégie de l'INSPÉ, dans sa dimension académique et non seulement en tant que composante universitaire (INSPÉ, établissements intégrateur et partenaires, rectorat).

A cet effet, un texte d'orientation stratégique, issu collégialement de la direction de l'INSPÉ, des partenaires universitaires et de l'académie présente :

- le bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée,
- les axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir,
- le partenariat mis en place entre l'INSPÉ, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.

La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques.

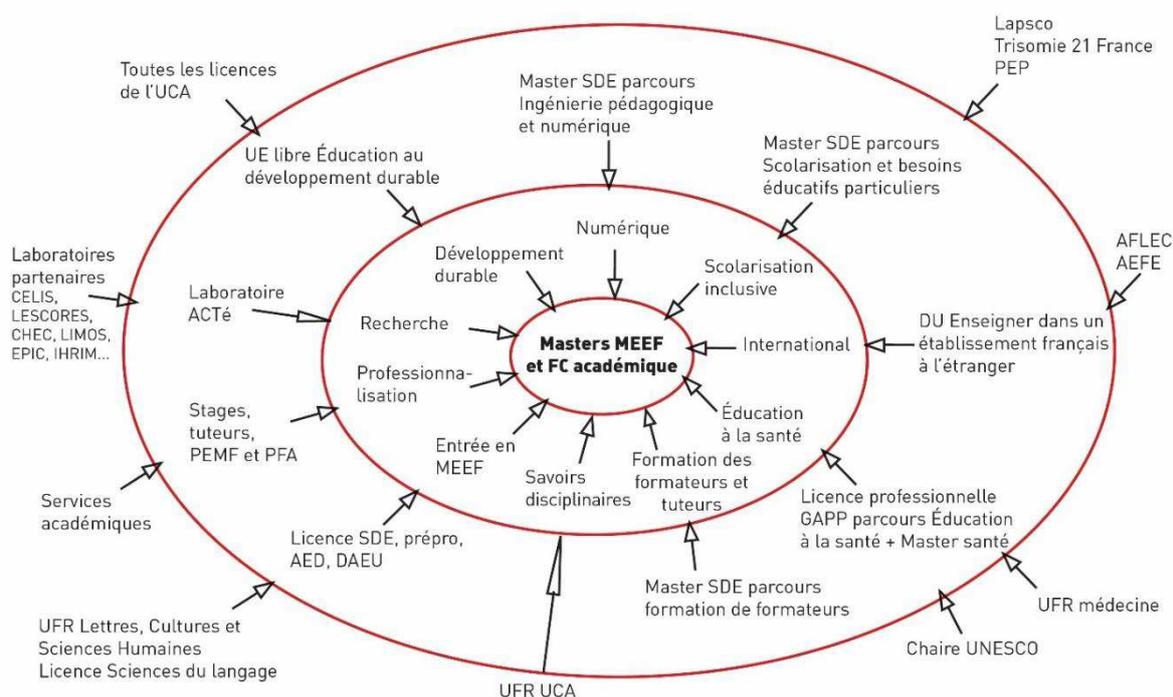
Annexe 4 Convention INSPÉ RECTORAT.

2.1. Le bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée

2.1.1 Stratégie de déploiement de l'offre de formation initiale et continue articulée à la recherche

Les principales missions de l'INSPÉ sont la formation initiale et la formation continue des enseignants et CPE en partenariat principalement avec l'université de rattachement et les services académiques. Pour remplir au mieux ces missions, l'INSPÉ Clermont-Auvergne a choisi de développer une offre de formation plus large que les seuls MEEF et la seule formation continue, tout en s'appuyant principalement sur un laboratoire pluridisciplinaire de recherche en éducation. Ce choix stratégique vise à faire monter en compétences les formateurs de l'INSPÉ sur un ensemble de domaines (recherche, éducation à la santé, développement durable, numérique, formation de formateurs, besoin éducatif particuliers, international). L'idée étant de créer un véritable réseau de recherche et de formation au service de la formation initiale et continue des personnels de l'Education Nationale.

Structuration de l'offre de formation de l'Inspé de l'Académie de Clermont-Ferrand



Afin d'illustrer cet effet de percolation, nous allons illustrer chaque thématique par l'explicitation d'une formation continue proposée par l'INSPÉ au service de personnels de l'académie et/ou d'une formation initiale.

Le laboratoire Acté est le seul **laboratoire de recherche** de l'UCA à être évalué par l'HCERES en sciences de l'éducation et de la formation. Ce laboratoire a une visibilité et une reconnaissance nationale et internationale (ANR, chaire UNESCO avec centre collaborateur OMS), La majorité des enseignants chercheurs de l'INSPÉ (17/26) effectuent leur recherche au sein de ce laboratoire ce qui facilite nettement la coopération entre enseignant-chercheurs et facilite l'articulation entre les disciplines de recherche lors des enseignements au sein de la composante, et facilite le décloisonnement des disciplines contributives à la formation des enseignants et personnels d'éducation. L'adossement à la recherche se réalise en formation initiale comme en formation continue, principalement à travers ce laboratoire pluridisciplinaire (Sciences de l'Education, didactiques des disciplines, psychologie, sociologie...). La création récente du parcours "Territoire et pilotage des systèmes éducatifs" à destination des cadres de l'éducation nationale permet d'illustrer l'impact de la recherche sur la formation continue. En effet, dans ce parcours porté par l'INSPÉ, interviennent des membres du laboratoire ACTé, en collaboration avec les enseignant-chercheurs de l'UFR LCSH (UMR Territoires) et de l'IADT (Institut d'Auvergne du Développement des Territoires).

L'existence d'un **partenariat de grande qualité avec les services académiques du rectorat et des DSDEN** est un véritable atout pour proposer une offre de formation large sur l'ensemble du territoire. Ce partenariat qui est formalisé depuis de nombreuses années par une convention, vise à faciliter les échanges des compétences entre d'un côté les interventions des acteurs de terrain dans la formation initiale en MEEF et d'un autre côté, les interventions des formateurs de l'INSPÉ dans la formation continue proposée par l'académie de Clermont-Ferrand. Depuis 2019, le Rectorat met à disposition de l'INSPÉ un ETP dans le cadre de la préparation au CAPPEI, contribuant ainsi à une mise en synergie des moyens de formation. Chaque année ce sont environ 3000 heures de formations continues qui sont réalisées par les formateurs de l'INSPÉ ce qui traduit la densité des échanges qui vont être amenés à croître dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants et une plus grande participation des PEMF et PFA à la formation initiale.

L'INSPÉ a développé de manière très significative ses **relations internationales** aussi bien au niveau de la mobilité étudiante qu'à travers ses actions de formations. Au cours du dernier contrat on peut noter la création d'un DU « Enseigner dans un établissement Français à l'étranger » (DU EEFE) qui forme chaque année environ 100 personnes qui travaillent ou qui se destinent à travailler dans un établissement français à l'étranger. Ce DU comporte 5 parcours (professeur des écoles, professeur de mathématiques, professeur de français, professeur d'histoire géographie, professeur de sciences) ; il vient accompagner l'objectif de l'Etat français visant à doubler le nombre d'élèves scolarisés dans le réseau des établissements français à l'étranger à l'horizon 2030. Les compétences et partenariats développés sur l'international à travers ce diplôme ont également permis de proposer un parcours « Enseigner en France et à l'étranger » dans le MEEF premier degré mais aussi de faire de l'INSPÉ Clermont-Auvergne un pilote dans la formation et la délivrance du CAPEFE (certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger) pour un public d'étudiants, de titulaires ou de recrutés locaux. Plus largement, ces réseaux et compétences permettent d'alimenter la dimension internationale des formations. Cet exemple constitue une illustration très concrète de cette stratégie de déploiement d'une offre de formation élargie qui vient impacter la FI et la FC des enseignants et étudiants de l'académie et d'ailleurs.

Le parcours « Métiers de la santé : prévention et éducation à la santé » de la licence professionnelle « Gestion et Accompagnement de projet pédagogique », ainsi que le parcours « éducation à la santé des adultes des enfants et des adolescents » du Master « Santé public » permettent à un ensemble de formateurs de l'INSPÉ de devenir experts dans le domaine de **l'éducation à la santé** et permet de proposer au sein des MEEF des formations de qualité dans ce domaine. Pour illustrer l'effet de percolation dans la formation continue, nous pouvons citer la réalisation d'une formation continue sur les parcours éducatifs de santé, visant à structurer les actions relatives à la promotion de la santé en milieu scolaire (8 cadres formés chaque année sur 18 heures depuis trois ans).

Le contexte sanitaire actuel a souligné, si cela était encore nécessaire, la place importante prise par le numérique dans l'enseignement. Le parcours « Ingénierie Pédagogique et Numérique » du Master « Sciences de l'Éducation » a été créé pendant le précédent contrat. Il permet de développer des compétences de très haut niveau dans le **numérique éducatif**, ce qui se répercute d'une part, sur la qualité des formations au numériques dispensées par l'INSPÉ dans les MEEF mais également sur celles à destination de la Formation continue, et d'autre part, sur les compétences de l'ensemble des formateurs de l'INSPÉ pour réaliser des formations hybrides ou à distance, des MOOC ou plus généralement d'utiliser le numérique dans le quotidien de la formation. La création du parcours IPN participe à la dynamique d'innovation pédagogique des formations INSPÉ. Le projet VPE « Vidéos Pédagogiques Enrichies », retenu par le programme d'innovation pédagogique du *Learn'in Auvergne*, accompagne les besoins en scénarisation et production de capsules vidéos des formateurs MEEF. La création d'une UE libre E-learning proposée depuis 2020 aux étudiants de toutes les licences de l'UCA contribue à explorer et analyser les modalités du e-learning pour apprendre, se former et former aux métiers de l'éducation. Par ailleurs, cette année l'INSPÉ a proposé une formation continue sur la scénarisation d'enseignement par capsule vidéo, formation à laquelle se sont inscrits près de 80 enseignants du second degré.

La licence « Sciences de l'Éducation » en cours de création sur le précédent contrat contribuera à **attirer les lycéens vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation** sur l'académie de Clermont-Ferrand. Au-delà des métiers de l'enseignement et de l'éducation en France et à l'étranger (débouchés « éducation nationale ou établissement français à l'étranger ») la licence « Sciences de l'Éducation » permettra aussi d'ouvrir le champ des possibles aux étudiants qui peuvent découvrir à travers cette formation, des métiers dans le numérique pédagogique, dans l'éducation à la santé, ou dans la recherche en éducation. Cette formation illustre la manière dont l'INSPÉ contribue à l'attraction vers les métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation.

La création en 2019-2020 de 2 UE libres autour du **développement durable** et proposées à l'ensemble des licences de l'UCA vont devenir un levier pour monter un réseau de formateurs dans plusieurs disciplines susceptibles d'intervenir plus massivement sur cette thématique dans les formations initiales (par exemple, une option de tronc commun est proposée aux étudiants su MEEF). Pour l'instant, aucune action de l'INSPÉ n'est proposée sur cette thématique au niveau académique.

Le parcours « Formation de formateurs » du Master Sciences de l'Éducation, assure également à l'INSPÉ de disposer d'enseignant-chercheurs capables d'intervenir dans **la formation des formateurs** de l'INSPÉ, mais également dans les formations continues préparatoires à la certification (CAFIPEMF CAFFA). L'INSPÉ intervient également depuis 2016 dans la formation des tuteurs, à travers une action d'une quinzaine d'heure en moyenne chaque année pour environ 20 personnes par ans.

Le parcours « Scolarisation et **Besoins Éducatifs particuliers** » du Master sciences de l'éducation, permet de développer des enseignements et des recherches de qualité dans ce domaine, ce qui a un effet levier et permet de créer une équipe de formateurs de qualité, en mesure d'assurer la formation au CAPPEI. Les formateurs de l'INSPÉ interviennent chaque année auprès d'environ 80 personnes (tuteurs et stagiaires CAPPEI), à hauteur d'environ 600 heures par an. Les formateurs INSPÉ interviennent cette année également sur 12 actions en ASH pour un total de 65 heures et touchent 277 enseignants.

Les UFR de l'UCA contribuent de manière très importante à la qualité des formations dispensées dans le MEEF second degré en apportant des contributions indispensables sur les savoirs disciplinaires. Par ailleurs le travail avec les composantes de l'université est un enjeu crucial. Il a permis d'élargir l'offre de formation de l'UCA vers les métiers de l'enseignement sur l'ensemble des disciplines portées par des Masters disciplinaires qui ne sont pas présentes dans les parcours des MEEF. Pour les étudiants inscrits dans ces diplômes et souhaitant se préparer au concours des métiers de l'enseignement, une option portant sur les dimensions transversales du métier et du concours accompagnée d'un stage leur est proposé en option dans leur Master (philosophie, Allemand...)

Nous avons par ailleurs, au regard de nos compétences et de notre implantation sur le territoire de l'UCA, naturellement pris en charge, lors du dernier mandat et à l'occasion de la fusion de l'Université Blaise Pascal et de l'Université d'Auvergne, l'intégralité du pilotage de la formation des personnes souhaitant, via **le DAEU**, intégrer l'enseignement supérieur. Ce dispositif de seconde chance nous semble une très belle opportunité pour ceux à qui les circonstances n'ont pas permis dans un premier temps d'achever leurs études secondaires.

OFFRE DE FORMATION DE L'INSPÉ 2021-2022

Version octobre 2020 - sous réserve de modifications éventuelles

De la formation initiale à la formation continue via une diversité de voies d'accès

FORMATION CONTINUE DIPLOMANTE
Ouvert aux personnes dans et hors Éducation Nationale (EN)
FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE
Ouvert aux personnes dans et hors EN
Formation continue modulaire (à l'UE) et actions à la demande
Réservé EN
Plan académique de formation, plan départemental de formation
FORMATION CONTINUE CERTIFIANTE
Réservé EN
Contribution à la préparation aux certifications (CAFFA, CAFPEMF)
Réservé EN
Préparations aux certifications (C2I2e, CAPPEI)
Ouvert aux personnes dans et hors EN
Préparations aux certifications CAPEPE

MASTERS

MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
MEEF 1 ^{er} degré
Parcours
Enseigner en France (F/FC)
Enseigner en France et à l'étranger (F/FC)
MEEF 2 nd degré
Lycée général, technologique, professionnel et collèges
Parcours
Anglais
Economie - Gestion
EPS - IE
Espagnol
Histoire - Géographie
Lettres modernes
Lettres classiques
Mathématiques
Mathématiques - Sciences
Physique - Chimie
Professeur documentaliste
S2I
SVT
MEEF Encadrement éducatif
MEEF Pratiques et ingénierie de la formation

Préparations aux concours (CAPES, CAPET, CAPLP et CRPE) dans ou hors master

DU

ENSEIGNER DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

5 parcours :

- "Professeur des Ecoles"
- "Enseigner les Lettres en collège et lycée"
- "Enseigner les Mathématiques en collège et lycée"
- "Enseigner l'Histoire et la Géographie en collège et lycée"
- "Enseigner les Sciences en collège et lycée"

CAMPUS CONNECTÉ AURILLAC

CAMPUS CONNECTÉ LE PUY EN VELAY

SCIENCES DE L'ÉDUCATION	SANTÉ PUBLIQUE
Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services	Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes
Parcours	Parcours 1
Scolarisation et besoins éducatifs particuliers	
Ingénierie pédagogique & numérique	

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Parcours métiers de la santé, prévention et éducation à la santé

DAEU

OPTION A - Littéraire OU OPTION B - scientifique

DISPOSITIFS DE PRÉPROFESSIONNALISATION EN LICENCE

2 UE libres : "Découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation 1 et 2", Licence 2 et 3
UE libre : "Explorer et analyser les modalités du e-learning", Licence 3
2 UE libres : "Développement durable", Licence 2 et 3

2.1.2 Stratégie de développement territorial

Les activités de l'INSPÉ Clermont Auvergne se déploient sur quatre sites (Aurillac, Chamalières, Le Puy en Velay, Moulins). Lors du précédent contrat, le développement territorial des sites a été une priorité stratégique. Pour assurer ce développement, un directeur adjoint en charge du développement territorial a été nommé pour la première fois à l'INSPÉ. Sa mission vise à créer des liens très fréquents et réguliers entre les responsables de sites distants afin d'assurer une collaboration entre les sites et de permettre le développement de pôles de compétences sur chaque site afin de créer des liens en interne entre les formateurs à l'INSPÉ et en externe avec les acteurs territoriaux (Conseils départementaux, DSDEN, Communautés de communes, partenaires de l'école). Cette ambition territoriale se fait en collaboration avec la VP territoire qui porte la politique de l'UCA dans ce domaine. Cette politique territoriale s'appuie également sur une recherche de synergie entre IUT et INSPÉ. A ce titre le site de Moulins s'est structuré au cours du dernier contrat autour d'un rapprochement de l'IUT et de l'INSPÉ au sein d'un même lieu. Sur les sites d'Aurillac et du Puy-en-Velay la collaboration IUT INSPÉ est également en place avec par exemple une mutualisation de certains espaces de travail et un échange d'heures d'enseignement entre composantes. Le développement de la vie étudiante sur ces sites se restructure également en ce sens, au bénéfice de tous.

Une politique de pôle de compétences a permis à chaque site de contribuer à la qualité de la formation dispensée au sein de l'ensemble de l'INSPÉ et également à diversifier cette offre de formation :

- les problématiques relatives à l'enseignement en zone rurale, l'enseignement à distance sont portées par le site d'Aurillac. L'équipe du site d'Aurillac s'est ainsi investie sur le dispositif recherche-action « Ecoles éloignées en réseau » en partenariat avec le Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand. Le site travaille également à la mise en place d'un parcours de formation à distance « la littérature de jeunesse pour faire vivre des communautés d'apprenants : vers un enseignement en réseau », projet conduit en lien avec le dispositif CAP 20-25. Cette problématique consistant à rendre accessible la formation à tous s'illustre également avec la labellisation d'un « campus connecté » sur le site d'Aurillac (premier campus connecté de l'académie) ;
- les questions d'éducation à la santé sont portées par le site de Moulins. L'offre de formation est diversifiée avec une licence professionnelle permettant aux acteurs de l'éducation à la santé de compléter leurs connaissances professionnelles dans le domaine et d'acquérir des compétences bénéfiques à l'exercice de leur profession. Le master santé publique est lui tourné vers les métiers de la prévention, de l'éducation à la santé et de la promotion de la santé au sein d'institutions d'Etat, de collectivités territoriales et de structures intervenant dans le secteur de la prévention ;
- la formation des enseignants des établissements français à l'étranger est portée par le site du Puy-en-Velay. Le DU EEFE tourné vers cette problématique s'est étoffé tout au long du dernier mandant avec la création de 5 parcours (un en 2016, deux en 2018 et deux en 2020). La création d'un MOOC sur cette même thématique a accompagné ce développement, projet construit en lien avec le dispositif CAP 20 – 25. Enfin la mise en place d'un parcours EEFE dans le MEEF premier degré et du CAPEFE viennent compléter et densifier l'offre de formation autour de cette thématique ;

Chaque responsable de site dispose d'une décharge d'un demi service d'enseignement pour piloter l'équipe pédagogique, travailler avec les services de la DSDEN principalement sur les stages et la formation continue, et œuvrer avec les acteurs politiques territoriaux pour définir, en lien avec l'université, les manifestations universitaires, culturelles, sportives et sociales à développer sur les sites.

SIÈGE DE CLERMONT-CHAMALIÈRES

(Pôle compétence : Recherche / Laboratoire ACTé)

36 avenue Jean-Jaurès C.S. 20001

63407 Chamalières Cedex

Tél. : +33 (0)4 73 31 71 50

- Préprofessionnalisation en licence
- Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation» 1er degré
- Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation» 2nd degré
- Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation» Encadrement éducatif
- Master Sciences de l'éducation, parcours «Scolarisation et besoins éducatifs particuliers», «Formation de formateurs», «Ingénierie pédagogique et numérique»
- Licence Sciences de l'éducation
- Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
- Formation continue diplômante, qualifiante et certifiante



SITE DE MOULINS

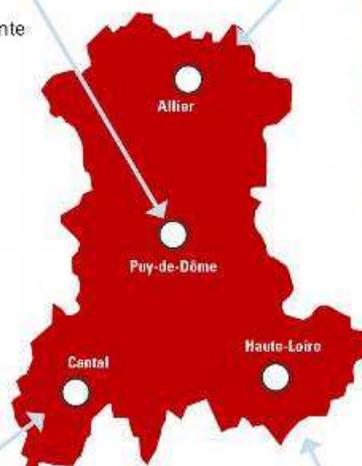
(Pôle compétence : Éducation à la santé)

28 rue des Geais

03000 Moulines

Tél. : +33 (0)4 70 35 13 00

- Licence professionnelle «Gestion et accompagnement de projets pédagogiques» parcours Métiers de la santé
- Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation» 1^{er} degré
- Master santé publique, parcours 1 «Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes»
- Formation continue diplômante, qualifiante et certifiante



SITE D'AURILLAC

(Pôle compétence : Formation à distance)

25 rue de l'École Normale

15013 Aurillac

Tél. : +33 (0)4 43 79 11 52

- Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation» 1^{er} degré
- Formation continue diplômante, qualifiante et certifiante
- Campus connecté (labellisé en 2020)
- MOOC Enseigner à distance (i-site en cours)



SITE DU PUY-EN-VELAY

(Pôle compétence : Enseigner dans les établissements français à l'étranger)

8 rue Jean-Baptiste-Fabre

43011 Le Puy-en-Velay Cedex

Tél. : +33 (0)4 71 09 90 50

- Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation» 1^{er} degré
- Diplôme d'université «Enseigner dans un établissement français à l'étranger» à distance
- Formation continue diplômante, qualifiante et certifiante
- MOOC Enseigner dans le réseau des établissements français à l'étranger
- Campus connecté (labellisé en 2020)



2.1.3 Stratégie de développement du Numérique Educatif

Le précédent mandat a été clairement tourné vers le développement du numérique éducatif. Ce choix politique s'est traduit notamment par l'ouverture d'une parcours intitulé « Ingénierie Pédagogique et Numérique » dans le Master Sciences de l'Éducation porté par l'INSPÉ. Ce Master a pour but de former des étudiants sur la double compétence à la fois numérique et ingénierie pédagogique pour répondre aux besoins d'une formation initiale et continue qui se développe de plus en plus à distance et en hybride, dans le champ de l'éducation nationale, mais aussi dans les entreprises, les collectivités territoriales, etc. Ce choix politique s'est également traduit par le recrutement d'un professeur des universités spécialisé en didactique du numérique. Pour accompagner cette nouvelle formation, mais aussi le développement de pratiques pédagogiques intégrant dans leurs conceptions le numérique éducatif, un personnel BIATSS de l'INSPÉ ayant suivi une formation idoine a vu ses missions réorientées vers une mission de développement et d'évaluation des formations multimodales. Le précédent mandat a permis la création du premier MOOC porté par l'UCA sur la thématique de l'enseignement dans les établissements français à l'étranger. Un MOOC antérieur, axé sur l'Education aux Médias à l'ère numérique, porté par l'ENS Cachan, et auquel nous avons contribué, avait initié le développement des compétences en ingénierie des MOOC des formateurs numériques de l'INSPÉ. La création d'un MOOC est actuellement en cours à Aurillac sur une formation à l'usage de la littérature de jeunesse dans les écoles éloignées en réseau. L'INSPÉ a également co-porté avec le pôle IPPA, et les IUT sur les sites distants, la création de deux studios d'enregistrement : un sur le site de Chamalières et un autre sur le site de Moulins. Ainsi l'INSPÉ Clermont Auvergne se positionne comme une composante pilote au sein de l'université concernant le numérique éducatif, en développant des formations, en recrutant et en formant des personnels compétents et en investissant sur le matériel idoine. Au cours du précédent mandat l'INSPÉ Clermont Auvergne a été pilote pour la mise en place de la nouvelle certification PIX.

La crise sanitaire a amené l'INSPÉ à développer ou accélérer une nouvelle politique de formation à distance à destination des étudiants du MEEF, notamment, en intégrant l'objectif « *Former & accompagner à distance* » dans le tronc commun du MEEF 2nd degré, qui sera suivi d'une déclinaison 1er degré. Cette nouvelle entrée vise à accompagner les futurs enseignants et CPE, d'une part, dans l'analyse des scénarios d'enseignement à distance qui ont vu le jour sur la période du confinement, et d'autre part, lors de la transposition des pratiques d'enseignement en présentiel, vers des scénarios d'enseignement à distance. Cet accompagnement mobilise des critères d'analyse des scénarios EAD existants et des méthodes de conception de scénarios EAD issus de la recherche en sciences de l'éducation et éclairés par les retours d'expériences des enseignants qui ont mis en œuvre des modalités EAD durant le confinement. Cet outillage méthodologique sert les gestes professionnels des CPE autant que ceux des enseignants, les CPE étant amenés à analyser les scénarios d'EAD au regard de leurs missions éducatives afin de préparer des scénarios d'interaction à distance avec les élèves et l'ensemble des acteurs du système éducatif qui sont leurs interlocuteurs dans leurs propres missions éducatives. En dehors du contexte sanitaire qui préside à la mise en place, dans l'urgence, de ces éléments de formation, il nous apparaît que l'accroissement des compétences et expériences de nos personnels durant cet épisode de crise a permis des mutations individuelles et collectives massives et durables de nos pratiques, mutations rendues possibles parce que accompagnées par des techniciens et des enseignants-chercheurs ainsi que par des formateurs experts « éclairés » en accompagnement.

2.1.4 Stratégie de coopération à l'international

L'INSPÉ Clermont-Auvergne a acquis depuis de nombreuses années une réelle expertise relative aux relations internationales en construisant un réseau de partenaires, en passant de nombreux accords interuniversitaires structurants, en mettant en œuvre des programmes d'échanges dynamiques avec différents partenaires étrangers. Ces accords s'inscrivent dans le cadre de la politique des relations internationales de l'université Clermont-Auvergne et permettent de promouvoir la dimension européenne, francophone et internationale des activités de formation et de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation des enseignants et des formateurs.

L'INSPÉ Clermont-Auvergne a également orienté son expertise vers la formation des enseignants des établissements français à l'étranger. Ce réseau d'établissements est le plus dense au monde et permet à la France d'assurer son rayonnement, son attractivité et son influence ; la puissance éducative de la France passe notamment par ce réseau. Le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger souhaité par l'Etat français vient affirmer et renforcer les besoins et les attentes en termes de formation des enseignants. C'est également en lien avec les opérateurs de l'enseignement français à l'étranger (AEFE, MLF, AFLEC) et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) que ce développement s'opère.

La mise en place de la licence « Sciences de l'Éducation » va également permettre de développer davantage les mobilités, entrantes et sortantes, dans le cadre du programme Erasmus. Placées en deuxième année de licence, ces mobilités s'inscrivent dans une politique d'ouverture à l'international nécessaire et exigeante.

A. Mobilité étudiante dans le cadre du master MEEF

Les échanges d'étudiants s'appuient sur un réseau consolidé et spécialisé de partenaires dans le domaine de l'enseignement. Les stages que les étudiants de l'INSPÉ Clermont-Auvergne (principalement des étudiants de M2-B) effectuent à l'étranger sont intégrés dans les cursus de formation de ces derniers, ils sont préparés en amont et exploités ensuite. Ces modules d'accompagnement des stages ont essentiellement pour objectifs de sensibiliser les étudiants aux fondements culturels des systèmes éducatifs et de les aider à prendre conscience des déterminismes culturels qui influenceront leur pratique professionnelle. Ainsi, les étudiants qui suivent ces modules se voient proposer une approche et une démarche comparatiste des systèmes éducatifs étrangers, de leurs méthodes d'enseignement et de leurs pratiques pédagogiques :

- découverte des systèmes éducatifs étrangers (européens et non européens) ;
- étude comparée des différentes formes d'enseignement à tous les échelons de la scolarité ;
- étude des différentes techniques pédagogiques et de leurs enjeux dans la transmission des savoirs ;
- élaboration d'un projet à l'international dans ses dimensions éducatives, culturelles et éventuellement solidaires ;
- initiation dans certains cas à l'enseignement du français langue étrangère.

Le parcours des étudiants inscrits dans un projet au niveau des relations internationales est évalué et crédité en ECTS.

Pour la mise en place de ces stages, l'INPE s'appuie sur les conventions bilatérales, des conventions Erasmus ou des conventions de stage :

- **Convention bilatérale.**
 - • Belgique : Haute École de Bruxelles (signée en 2016)
 - • Émirats Arabes Unis : Association Franco Libanaise pour l'Éducation et la Culture (signée en 2019)
 - • Province du Québec : Université du Québec à Chicoutimi (signée en 2014)
 - • Singapour : Lycée Français (signée en 2019)
 - • Uruguay : Lycée Français Jules-Supervielle (signée en 2019)

- **Convention Erasmus**
 - • Belgique : HELMO Liège (renouvellement 2015)
 - • Espagne : Université de Cordoba (signée en 2015)
 - • Espagne : Université de Saragosse (signée en 2015)

- **Convention de stage**
 - • Allemagne : cité scolaire SLZB
 - • Cambodge : lycée français René Descartes
 - • Colombie : Lycée Français Internationale de Manille
 - • États Unis : Kent Gardens Elementary School, Sligo Creek Elementary School (Silver Spring), Maryvale, Elementary High School of Herndon, Northwest High School of Germantown
 - • États-Unis : University of South Carolina, Columbia
 - • Jordanie : Lycée Français d'Amman
 - • Province du Manitoba : Université Saint Boniface (Winnipeg)
 - • Sénégal : école "Harmonie"
 - • Tunisie : Ecole Internationale de Carthage, Ecole de Nabeul

Les mobilités sortantes concernent une cinquantaine d'étudiants inscrits en MEEF par an pour des stages d'une durée de quatre semaines.

D'autres projets ont également permis à nos étudiants de travailler avec des étudiants et/ou des universités étrangères dans le cadre de leur parcours. Citons par exemple le partenariat avec l'Argentine (Tucuman) et le travail autour du mémoire de master effectué en croisant les approches des deux pays et le travail commun réalisé par les étudiants de ces deux pays.

Une structuration de l'accueil des étudiants dans le cadre de Campus France est également mise en place. Il s'agit à la fois de repérer nos formations susceptibles d'intéresser les étudiants étrangers et de pouvoir de façon complémentaire cibler les pays ou les zones qui pourraient être intéressées par nos thématiques de formations ainsi que nos champs d'expertise.

B. Formation dans le cadre de l'Enseignement Français à l'Étranger

Les formations dans le cadre de l'EFE s'articulent autour d'un diplôme d'université, un parcours dans le master MEEF 1^{er} degré, la préparation et la délivrance du CAPEFE et la proposition d'un MOOC.

Diplôme d'université « enseigner dans un établissement français à l'étranger » (DU EEFE)

Il s'agit de proposer aux enseignants recrutés dans les établissements français à l'étranger non titulaires (statut de « recruté local ») une formation d'adaptation à l'emploi mise en œuvre sous la forme d'un Diplôme Universitaire (DU) orienté vers l'enseignement du premier et second degré. Ce diplôme développe des contenus propres aux gestes professionnels des enseignants, aux données didactiques et pédagogiques des disciplines scolaires, à l'intégration du numérique dans l'enseignement et à une approche inclusive de la difficulté scolaire. Cette formation est proposée à distance.

Le DU « *Enseigner dans un établissement français de l'étranger* » a été validé par la CFVU de l'Université Blaise Pascal du 27 juin 2016 et par le Conseil d'Administration du 8 juillet 2016. Il s'agissait alors de proposer une formation pour les professeurs des écoles.

En mai 2018, le DU EEFE s'enrichit de deux nouveaux parcours (validation CFVU UCA 15 mai 2018 ; validation CA 18 mai 2018) : « *Enseigner les mathématiques en collège/lycée* » et « *Enseigner le français en collège/lycée* ». Il s'agit là du seul diplôme proposé par les universités, en France, sur ces champs de compétences.

A la rentrée 2020, deux nouveaux parcours sont proposés : « *Enseigner l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique en collège/lycée* » et « *Enseigner les sciences en collège/lycée* ».

A noter également qu'une unité d'enseignement spécifique à la préparation au CAPEFE est proposée dès la rentrée 2020.

Le DU EEFE regroupe chaque année entre 100 et 120 étudiants issus d'une quarantaine de pays différents. Le DU est également développé à travers trois conventions : convention avec l'Institut de Formation du Liban, convention avec le Consulat de France à Jérusalem, convention avec l'Institut Français du Chili. Certains gouvernements étrangers ont accordé une reconnaissance du DU EEFE au sein de leur propre référentiel métiers (exemple du gouvernement émiratis).

Master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », premier degré Parcours : « enseigner en France et à l'étranger » (EEFE)

La création de ce parcours à la rentrée 2020 se fait dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants et de la mise en place de nouvelles maquettes du master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Ce parcours est intégré à la mention MEEF premier degré.

La demande de création de ce parcours est le fruit d'une conjoncture, de la reconnaissance d'une expertise et de la volonté d'une diversification des débouchés de nos formations :

- la mise en place par l'Etat Français d'un plan de développement de l'enseignement français à l'étranger. Ce plan prévoit notamment de doubler les effectifs d'inscrits à l'horizon 2030 au sein des établissements à l'étranger. Pour cela un des axes majeurs de ce plan est la formation et le recrutement d'enseignants titulaires et contractuels par ces établissements. Il est ainsi attendu que des personnes formées à l'enseignement français puissent candidater sur ces postes à l'étranger. La création à la rentrée 2020 d'une nouvelle certification portée par les INSPÉ, le « certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger » (CAPEFE) invite également à intégrer la préparation de cette certification dans le cadre du master MEEF et plus spécifiquement dans ce parcours EEFE ;

- une expertise acquise par l'INSPÉ Clermont-Auvergne dans le domaine de la formation des enseignants se destinant à enseigner dans un contexte étranger. Cette expertise est reconnue par les ministères français (Education nationale et Affaires étrangères) et également à l'international (reconnaissance de certains gouvernements) ;

- la fluctuation du nombre de postes au concours de recrutement de professeur des écoles constatée chaque année, invite l'INSPÉ Clermont-Auvergne à diversifier les débouchés possibles pour les étudiants titulaires du master MEEF. Les différences importantes du nombre de postes par académie pour ce même concours laissent nécessairement de côté des candidats compétents et formés à enseigner mais non lauréats du concours dans une académie où l'obtention du concours est réputée « difficile ». L'intégration dans le marché de l'emploi des futurs diplômés est une de nos préoccupations majeures : ce parcours de master contribue à construire des issues en ce sens.

Le réseau des établissements français homologués par l'AEFE compte plus de 500 établissements répartis dans plus de 140 pays et scolarisant plus de 370 000 élèves. L'INSPÉ Clermont-Auvergne a développé des partenariats en Asie (Cambodge, Singapour), en Orient - Moyen Orient (Emirat Arabes Unis, Jordanie, Liban), en Afrique du Nord (Tunisie), en Amérique Centrale (Colombie) et en Amérique du Sud (Chili, Uruguay). Ces établissements fournissent aujourd'hui un grand nombre de supports de stage.

Des établissements étrangers proposent également des parcours d'immersion en langue française et sont labellisés « Label FrancEducation » (285 filières, 53 pays, 110 000 élèves). Dans ce cadre, l'INSPÉ Clermont-Auvergne est aujourd'hui partenaire d'écoles aux Etats-Unis (Etat du Maryland, du Minnesota et de Virginie).

Les Instituts Français (au nombre de 96) et les Alliances Françaises (au nombre de 834 répartis dans 182 pays) peuvent également être des partenaires pour la mise en place du parcours.

Ce parcours « enseigner en France et à l'étranger » a des éléments communs au premier parcours "enseigner en France" du MEEF premier degré : le premier enjeu est bien celui d'apprendre à enseigner dans le cadre de la polyvalence du professeur des écoles et de pouvoir analyser son enseignement. Le parcours EEFÉ s'articulera aussi autour d'éléments qui lui sont propres :

- apprendre à enseigner en français dans un contexte étranger ;
- intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante ;
- se préparer à une mobilité à l'étranger ;
- connaître les réseaux français à l'étranger ;
- comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger ;
- maîtriser une ou plusieurs langues étrangères.

Ces contenus sont articulés avec des stages en France et à l'étranger, les travaux de recherche dans le domaine des sciences de l'éducation et de l'apprentissage du langage en contexte étranger, la préparation au concours et au CAPEFE. Un stage long à l'étranger est proposé durant le semestre 3 et sera accompagné de modules de formation à distance. Le semestre 4 permet aux étudiants de finaliser leur préparation au CRPE et au CAPEFE et de passer les épreuves correspondantes.

Certificat d'aptitude à la participation à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE)

Le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger est organisé par les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, accrédités à délivrer le diplôme de master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » au sein d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Sont admis à se présenter au certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger :

- les étudiants inscrits en première ou deuxième année de master, dans l'une des mentions du master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou dans toute autre mention, à tout moment de leur parcours en master ;
- les personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires ;
- les personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public titulaires, notamment les enseignants en poste à l'étranger et ceux ayant déjà exercé dans un établissement d'enseignement français à l'étranger ;
- les personnels enseignants et d'éducation contractuels de l'enseignement français à l'étranger.

Dès l'année 2019 – 2020, l'INSPÉ Clermont-Auvergne est entré, à la demande du Ministère de l'Education nationale, dans la phase expérimentale du dispositif en permettant à des étudiants inscrits en master 2 MEEF de se présenter à la cette certification ainsi qu'à un certain nombre de recrutés locaux de s'y préparer et de présenter la certification.

A la rentrée 2020, le CAPEFE s'ouvre également à la formation continue (convention Rectorat-UCA) avec un groupe de 20 enseignants du premier et du second degré issus de l'ensemble de l'académie.

MOOC EEFE

Le projet de création du MOOC a été soutenu par le dispositif CAP 20-25. Il consistait à développer ce format de formation (massif et gratuit) autour de la thématique de l'EFE. Cette thématique est en effet porteuse au regard du nombre d'établissements présents dans le monde (plus de 500), des besoins en formation clairement identifiés par de nombreux rapports (cour des comptes, rapport parlementaires...) ; il n'existait pas de MOOC proposé autour de cet objet avant le projet porté par l'INSPÉ de l'UCA.

Le projet de création du MOOC EEFE reposait sur l'intervention de personnes extérieures à l'UCA, des « experts » de l'EFE, et des enseignants de l'UCA (composition de doublettes « enseignant chercheur » - « enseignant de terrain »). Pour la majorité des intervenants il s'agissait d'une première expérience de participation à la constitution d'un MOOC et cette expérience a ainsi permis une véritable montée en compétences individuelles collectives.

Le dispositif du MOOC était particulièrement adapté au fait que les personnes intéressées par cette thématique sont nombreuses mais extrêmement disséminés géographiquement. Il a permis à ceux qui le souhaitaient d'obtenir une attestation de réussite (350 délivrées au total). Il a regroupé 2353 inscrits issus de 106 pays différents dont 80% avaient pour français la langue maternelle.

C. Ouverture à l'international dans le cadre de la licence SDE

L'ouverture d'une licence « Sciences de l'Éducation » au sein de l'INSPE va encourager nos étudiants à la mobilité et notamment le programme Erasmus. Dans l'ancienne version du master MEEF il était complexe de s'appuyer sur la mobilité longue proposée par Erasmus (une année ou un semestre) ; en effet les étudiants de master 1 étaient mobilisés par la réussite des épreuves des concours de recrutement des professeurs. Les résultats tardifs de ces mêmes concours de recrutement rendaient impossible l'organisation d'une mobilité études et/ou stages au niveau du master 2. Cela se traduisait également par le faible accueil d'étudiants Erasmus en provenance d'universités étrangères partenaires : la place du concours et/ou des stages en responsabilité en master 2 rendaient l'intégration de ces étudiants complexe dans le MEEF.

Avec la licence c'est ainsi une nouvelle ère qui s'ouvre avec un accueil d'étudiants étrangers plus importants et la possibilité pour nos étudiants inscrits sur cette licence de réaliser une partie de leurs semestres dans une université étrangère.

2.1.5 Une attention particulière portée sur les valeurs de la République et l'école inclusive.

2.1.5.1 Les valeurs de la République et leur transmission :

Notre INSPE, par conviction tout autant que par vocation, a placé au cœur de ses préoccupations de faire vivre les valeurs de la République en son sein et de travailler, collectivement aux questions liées à leur transmission.

L'offre de formation que nous développons depuis de nombreuses années peut témoigner de cette préoccupation. S'il va de soi que nous nous attachions à former les futurs enseignants de la République à la question de la transmission de ces valeurs, il nous semble essentiel de ne pas cantonner cette mission à une catégorie particulière d'enseignants ou de personnels. Cette question concerne l'ensemble de nos formations dans l'ensemble de leurs dimensions. Ainsi, la formation à l'inclusion scolaire repose sur la nécessité de mesurer le rôle de l'école dans la construction d'une société plus inclusive et d'en mesurer les conséquences sur l'activité de l'enseignant. Ainsi, la formation au numérique passe nécessairement par la compréhension fine des récentes problématiques éthiques et juridiques que posent ces outils, par la sensibilisation aux questions liées à l'identité numérique, par exemple. Les questions de formation à l'égalité homme-femme, de lutte contre toutes les formes de discrimination demeurent, de même, des préoccupations constantes de nos formateurs. Enfin, la question, actuellement très vive, du modèle laïc défendu par notre République et de la façon dont cette laïcité s'exprime dans les établissements scolaires demeure, tout au long du continuum un objet de travail incessant. Ces questions sont régulièrement abordées avec nos étudiants des masters MEEF mais également dans le cadre de nos UE de préprofessionnalisation à destination des étudiants de Licence et du DU « Enseigner dans les Etablissements Français à l'Étranger » où un module de formation autour de ces questions est proposé pour chacun des cinq parcours, et enfin dans l'UE "Devenir professeur dans le second degré », proposés dans les Master disciplinaires de l'UCA qui n'ont pas de parcours dans le MEEF. La pertinence de la place de l'INSPE dans la formation des enseignants de l'université Clermont Auvergne aux valeurs de la République devra être interrogée au cours du prochain contrat en lien avec la structuration de la nouvelle Université.

Nous avons cependant conscience que le choix que nous faisons de questionner ces objets essentiels tout au long de nos formations peut parfois, de façon paradoxale, en estomper la lisibilité, en particulier sur les masters MEEF. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons, à l'avenir, via des portefeuilles électroniques, proposer à nos étudiants d'explicitier l'évolution de leur formation intellectuelle, la progression de leur parcours et la multiplication de leurs expériences, en particulier dans le cadre de l'alternance, de sorte d'être en mesure de justifier, en fin de formation initiale, d'un niveau de compétence atteint dans le domaine de la transmission des valeurs de la République.

Nous projetons de travailler, dans le cadre du réseau des INSPE, à une harmonisation de ces pratiques de sorte de produire, de façon commune, des attestations de compétences sur cette question.

Il nous a toujours semblé par ailleurs que notre mission, en tant que composante universitaire, était de faire vivre, de façon collective, au quotidien, ces valeurs dans nos sites, cadres de vie et de travail commun entre personnels et usagers. Ainsi, les cérémonies solennelles du 11 novembre sont, de façon régulière l'occasion de réfléchir, collectivement, à la question de l'organisation d'évènements ayant pour objets la formation des esprits citoyens. Des étudiants de M2-B sont régulièrement sollicités sur ces questions. De même, nous organisons ou participons régulièrement avec nos partenaires universitaires ou académiques à l'organisation d'évènements et colloques sur des questions en lien avec les valeurs de la République (par exemple organisation d'un colloque sur « La construction de la mémoire collective à l'Ecole de la République » (novembre 2018), colloque « Handicaps et citoyenneté » (novembre 2018), participation au colloque « Résistances et résiliences » organisé par l'UCA (décembre 2018), opération « Enfants de la paix » (avril 2019), ...). Ces manifestations sont évidemment l'occasion, pour nos étudiants de rencontres et de réflexions précieuses.

Sans doute nous faut-il ajouter que notre public, essentiellement composé d'étudiants des masters MEEF qui, en première année préparent le concours et en seconde année sont fortement sollicités par l'alternance, n'est pas toujours extrêmement mobilisable sur l'ensemble de ces questions. Sans doute, dans l'avenir, avec un M1 détaché de l'échéance du concours, sera-t-il plus aisé de le travailler sur des projets de ce type.

Enfin, les tragiques évènements qui depuis janvier 2015 meurtrissent notre République nous ont amenés, de façon régulière à proposer à nos étudiants des moments de réflexion plus spécifique sur la manière dont l'enseignant, les conseillers principaux d'éducation, dans les classes, dans leur établissement et dans la société peuvent participer à la défense des valeurs de la République. Nous pensons que ces moments douloureux participent de façon puissante à la construction d'une identité professionnelle raisonnée. Ces évènements ont par ailleurs généré des espaces d'expression et d'échanges entre personnels et usagers dont des compte-rendu ont été réalisés lors des conseils d'instituts.

Au-delà des contingences dramatiques, notre souhait est de saisir l'ensemble des occasions pour construire, collectivement, des moments de réflexions et d'actions qui se doivent de structurer la formation des futurs enseignants et CPE de notre République mais aussi la vie de notre établissement. Cela passe par des moments de formation mais également par des initiatives diverses d'étudiants ou de personnels qu'il s'agit d'accompagner au mieux.

2.1.5.2 Les besoins éducatifs particuliers

Permettre à l'Ecole d'être pleinement inclusive est une ambition forte du président de la République qui a fait de la prise en compte des besoins éducatifs particuliers une priorité du quinquennat. La loi n°2019-791 pour une « école de la confiance » consacre son chapitre IV à ce sujet et a prévu des dispositions afin de contribuer à une meilleure prise en compte des besoins des élèves. Ainsi, la mise en place de l'école inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée, au plus près de leurs besoins éducatifs particuliers.

Afin d'atteindre ce but, la formation initiale délivrée par les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) doit permettre aux étudiants inscrits en Master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) de développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une scolarisation inclusive. L'équipe des formateurs de l'INSPÉ Clermont-Auvergne est investie depuis toujours dans cette mission ainsi que dans celle de la formation des enseignants spécialisés. En effet depuis le CAPASH-2CASH et maintenant le CAPPEI, les liens de confiance avec le Rectorat ont toujours favorisé l'INSPÉ et son équipe « Éducation Inclusive » comme l'opérateur privilégié permettant d'accompagner à la certification entre 35 et 38 stagiaires

de la formation continue pour environ 600 heures de formation par an. Cette certification CAPPEI instituée par la circulaire 2017-026 met en œuvre des contenus de formation répondant aux exigences de l'École Inclusive en permettant aux professeurs du premier et du second degré d'en devenir les personnes ressources. Pour accompagner au mieux ce changement d'identité professionnelle, l'INSPÉ de Clermont-Auvergne a développé une modalité de formation sur 2 années. Cette initiative apporte une réponse à des contraintes logistiques rencontrées par les DSDEN éloignées de Clermont-Ferrand. L'expérience, déjà mise en œuvre pour trois promotions d'enseignants engagées dans ce modèle : 2014-2016, 2015-2017, 2016-2018, a montré en outre que la nécessité de réserver les postes supports pendant deux années de stage n'avait pas constitué un obstacle pour les acteurs.

L'équipe de formateurs est aussi mobilisée sur des interventions récurrentes en direction des enseignants des EPLE (67 heures et 291 stagiaires) sur la thématique des Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (EBEP) et des AESH pour 24 heures et 208 stagiaires (chiffres 2019-2020). Cette collaboration historique a été matérialisée en 2019 par la mise à disposition d'un Equivalent Temps Plein (ETP), occupé par deux formateurs à mi-temps, afin de répondre à la nécessité de rendre les équipes plus pluri-catégorielles. Ces enseignants en poste sont venus renforcer l'équipe composée de deux formateurs et deux enseignants-chercheurs déjà présents, le départ d'un enseignant-chercheur lors du précédent mandat ayant été compensé par le recrutement d'un nouvel enseignant-chercheur afin de conserver les moyens humains nécessaires aux enjeux de la formation des enseignants du XXIème siècle.

Par ailleurs, chacune des mentions des masters MEEF, les interventions des formateurs de l'équipe Education Inclusive visent à enseigner :

- une culture commune des fondements de l'École Inclusive par l'acquisition des principaux concepts qui orientent cette politique ;
- les réponses pédagogiques et didactiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves ;
- les pratiques pédagogiques et éducatives dans le but de prendre en compte la diversité des élèves et la gestion de l'hétérogénéité des publics ;

Dans les mentions MEEF premier degré, et MEEF second degré et MEEF Encadrement Educatif ces enseignements sont présents en 1 ère année sous la forme d'apports de connaissances du système et du contexte d'exercice. En deuxième année les approches plus concrètes sont privilégiées.

Dans la mention MEEF 1er degré, une conférence et cinq Travaux Dirigés (TD) « savoirs professionnels et pratiques de l'École Inclusive » sont dispensés par les formateurs de l'équipe inclusive. Ils viennent compléter les éléments de connaissances déjà présents dans l'UE « Pédagogie ».

Dans le tronc commun de la mention MEEF second degré et Encadrement Educatif, « rendre l'école accessible à tous » et « prendre en compte les difficultés à dire, lire et écrire » sont proposés sous la forme d'un CM et d'un TD pour chacun de ces thèmes. Un module optionnel de 12 heures, « adapter ses outils aux besoins éducatifs particuliers des élèves », vient enrichir l'offre de formation au semestre 3 et semestre 4. Cette offre de formation a toujours été choisie par les professeurs stagiaires (une quarantaine par an) depuis maintenant 6 ans. Ces enseignements vont être renforcés dans les prochaines maquettes avec la mise en œuvre du « cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants et fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers »

Un des enjeux majeurs des nouveaux masters MEEF est bien de permettre à tous les futurs enseignants et personnels d'éducation de mieux répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves. L'appui nécessaire sur la recherche, porté par la présence de deux enseignants-chercheurs du laboratoire Acté, est mis en œuvre dans le parcours « *Scolarisation et Besoins Educatifs Particuliers* » du master Sciences de l'Education. Ce master permet chaque année la diplomation d'une vingtaine d'étudiants issus pour la plupart du monde professionnel. Le partenariat avec les DSDEN offre à quelques-uns de ses personnels la possibilité d'accéder à cette formation par le biais de la formation continue. Les travaux de recherche menés dans ce parcours alimentent les connaissances du champ mais aussi toutes les formations initiales et continues de l'INSPÉ ainsi que certaines formations initiales de l'UCA (Certificat de Capacité d'Orthophoniste et Diplôme d'État d'Ergothérapeute par exemple).

2.1.6 Stratégie en Ressources Humaines

La stratégie en termes de ressource humaine de l'INSPÉ est contrainte par la politique RH de l'université qui avait pour objectif lors du mandat précédent de réduire la masse salariale de l'université en gelant un poste sur trois, en appliquant la cascade gelée, ce qui a amené l'INSPÉ à baisser de 3,4% sa masse salariale entre septembre 2017 et septembre 2020.

La politique RH de l'IUFM, puis de l'ESPE, puis de l'INSPÉ a toujours été de garder un équilibre proche des 1/3 d'enseignants-chercheurs, 1/3 de personnels premier et second degré à temps plein et 1/3 de personnels en temps partiel en classe. L'INSPÉ a réalisé un bilan des heures actuellement effectuées par des personnes ayant une classe en charge dans les Master MEEF, mettant à jour un bilan mitigé :

- 29% pour le MEEF 1er degré (mais seulement 12% sont du premier degré),
- 29% pour le MEEF 2nd degré (mais une grande disparité selon les parcours entre 2 et 93%),
- 9% pour le MEEF Encadrement Éducatif (mais le nombre d'étudiants est faible, environ 30 dans ce parcours et nous allons dépasser les 30% suite à un départ à la retraite).

Si l'équilibre global est atteint, la réforme de la formation des enseignants invite l'INSPÉ à infléchir sa politique de recrutement enseignant, en ciblant un recrutement des professeurs des écoles pour enseigner dans le MEEF premier degré, ainsi qu'une meilleure répartition au sein de chaque parcours du MEEF second degré, selon des leviers identifiés dans le dossier de présentation de l'offre de formation transmis en mai 2020 à la DGESIP.

Par ailleurs la spécificité de l'INSPÉ, par rapport aux autres composantes de l'université, est d'avoir un grand nombre d'enseignant-e-s issus du premier et du second degré dans ses effectifs de formateurs. Il est donc nécessaire de les accompagner vers un développement de compétence en lien avec la Recherche. C'est ainsi que l'UCA et l'INSPÉ ont une politique d'accompagnement des personnels temps plein à l'INSPÉ pour se former à et par la Recherche. L'UCA propose une décharge pour effectuer un travail de thèse et l'INSPÉ propose en complément un accompagnement de 500 euros par an pour les enseignants docteurs de l'INSPÉ à temps plein afin de maintenir une activité de recherche (publication et communication dans des colloques, traduction...). Cette politique d'accompagnement des enseignants temps plein permet d'avoir 27% des personnels premier et second degré temps plein qui ont une thèse.

La politique de l'équipe de direction actuelle est de favoriser les échanges de compétence avec les enseignants de terrain. La direction de l'INSPÉ incite fortement les formateurs INSPÉ à intervenir dans les formations continues du rectorat (environ 3000 heures chaque année sur le précédent contrat), considérant que la participation à la formation continue est le meilleur moyen pour ne pas se couper des préoccupations de terrain. Inversement, les personnels du rectorat (principalement PFA et PEMF) sont invités à intervenir dans les MEEF pour apporter l'expertise et l'expérience du terrain en lien avec les recherches en éducation.

2.1.7 Stratégie partenariale intercomposante UCA

La stratégie de partenariat intercomposante vise à établir des projets avec les autres composantes de l'Université Clermont Auvergne. C'est un enjeu stratégique essentiel pour la préprofessionnalisation, la structuration de l'offre de formation de l'INSPÉ dans le contexte de celle de l'UCA, le pilotage pédagogique du dispositif AED, la maison pour la science en Auvergne MPSA, l'IREM, et les IUT sur les sites délocalisés. Le directeur a en charge le partenariat intercomposante qui est en relation directe avec les autres directeurs de composantes notamment à travers l'institut LSHS. Au cours du précédent mandat, la stratégie globale a visé à renforcer les liens avec les autres composantes.

Cette stratégie nous a permis de placer l'INSPÉ comme l'interlocuteur unique pour la mise en stage dans l'éducation nationale des dispositifs de préprofessionnalisation au niveau de l'ensemble de l'université, ce qui facilite l'articulation entre les services académiques et l'université. Au cours du mandat, le nombre d'étudiants choisissant les UE de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement a augmentée de 46%.

La stratégie de renforcement des liens avec les autres composantes de l'université a permis d'aboutir à la création d'un campus universitaire sur le site de Moulins qui regroupe l'INSPÉ et l'IUT, ce qui permet de mutualiser des moyens BIATSS et enseignants, de réduire les coûts de logistique, mais également de donner une meilleure visibilité à l'Université sur le site de Moulins, ce campus s'inscrivant parfaitement dans la politique territoriale de l'université.

Elle a permis aussi de construire une licence « Sciences de l'Education » portée par l'INSPÉ en créant un accord de gré à gré avec une passerelle de droit entre cette licence et la licence « Sciences du Langage » portée par l'UFR « Lettres Culture et Sciences Humaines ». Il sera également proposé aux étudiants qui s'engage dans le portail réadaptation PASS-R une mineure avec la Licence « « Sciences de l'Education » ».

Par ailleurs l'INSPÉ est impliqué dans l'accompagnement pédagogique du dispositif AED en lien étroit avec les services académiques et les UFR. Le choix de mettre tous les postes AED dans la licence de mathématique permet de donner une grande visibilité à ce dispositif et repose sur un lien étroit construit depuis plusieurs années entre l'UFR de mathématique et l'INSPÉ.

Le partenariat intercomposante INSPÉ / UFR UCA a permis de développer pour la nouvelle offre de formation deux UE de préprofessionnalisation en licence "*Découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation (1^{er} degré)*" et "*Découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation(2nd degré)*" à destination de tous les étudiants de toutes les licences de l'UCA, et également une UE "Devenir professeur dans le second degré", UE proposée dans les masters disciplinaires de l'UCA qui n'ont pas de parcours en MEEF (voir perspectives 2.2.2

Les formateurs INSPÉ interviennent régulièrement dans les dispositifs de formation mis en place par la Maison Pour la Science en Auvergne, notamment le dispositif ASTEP créé par « la main à la pâte ».

Enfin, notons que ce partenariat avec les UFR constitue la clef de voûte de la réussite de la construction du Master MEEF second degré, où les parcours sont confiés en coresponsabilité à un enseignant d'une UFR et un enseignant de l'INSPÉ.

2.1.8 Politique avec les partenaires de l'école

L'INSPÉ Clermont-Auvergne a construit sa mission autour de l'enseignement, de l'éducation et de la formation avec l'appui de l'ensemble des forces territoriales. Cette politique partenariale, ce lien étroit avec les associations complémentaires de l'école, les syndicats et les mutuelles, est une dimension incontournable de la politique de l'INSPÉ ; il s'agit notamment de trouver, de permettre la création d'espaces d'information et de formation aux services des étudiants. La mise en place d'ateliers thématiques lors des journées de rentrée de nos étudiants est un incontournable au fil des années. La possible intégration de ces interventions au cœur de nos formations et en lien avec les responsables d'unités d'enseignement est une réalité qui doit être renforcée.

Le développement du public constitué de nos masters MEEF 2B a également permis de construire de nombreuses collaborations sous forme de stages intégrés au master. La préparation, le déroulé et l'exploitation de ces stages ont en effet été l'occasion de tisser des liens forts avec certaines associations et de prendre appui sur leurs compétences identifiées pour la formation de nos étudiants. Chaque année, c'est ainsi plus d'une centaine d'étudiants qui bénéficient de ces stages.

L'ouverture de la licence SDE est une réelle et nouvelle opportunité pour permettre de construire un partenariat encore plus structuré et faisant partie intégrante de la formation de nos étudiants. Elle permettra à nos actions de s'ancrer encore davantage dans les territoires de l'UCA.

L'INSPÉ Clermont-Auvergne s'est ainsi doté d'un chargé de mission partenariat qui a notamment pour mission de construire ce lien et la cohérence des différentes actions.

2.1.9 Stratégie de pilotage de la Recherche, de l'innovation et de la diffusion

L'INSPÉ de l'académie de Clermont est majoritairement adossée au laboratoire Acté, laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation. Ainsi, parmi les 26 enseignant-chercheurs affectés à l'INSPÉ, 17 sont membres du laboratoire Acté, 3 du CELIS (Centre de recherche sur les littératures et la sociopoétique), 2 du LESCORE (Laboratoire d'études sociologiques sur la construction et la reproduction sociale), 1 LMGE, 1 CERDI, 1 LIMOS. Le laboratoire de Recherche Acté s'appuie sur ses propres instances pour définir ses orientations en termes de recherche, et répond régulièrement à des appels d'offre nationaux et internationaux (2 ANR en cours). L'INSPÉ dispose donc d'une équipe d'enseignant-chercheurs qui d'une part se connaissent et ont l'habitude de travailler ensemble et d'autre part sont sensibles aux apports des autres disciplines scientifiques pour éclairer les questions d'enseignement-apprentissage. Ces deux caractéristiques sont un gage d'efficacité (cf. évaluation HCERES) et constitue un atout fort de l'INSPÉ de l'académie de Clermont-Ferrand.

Par ailleurs l'INSPÉ dispose également dans son organisation d'un chargé de mission « Recherche » dont les missions sont principalement l'articulation entre la recherche et la formation, en étant à l'interface des services académiques (notamment la CARDIE), en contribuant au pilotage des recherches-actions menées dans l'académie, en contribuant avec l'équipe de direction à la formation des formateurs non enseignant-chercheurs à la recherche (aide à l'inscription de formateurs dans des Masters, aide pour réaliser des thèses, aides à la publication et à la qualification après la thèse) sur les 4 sites de l'INSPÉ. Les actions menées au cours du précédent mandat par les enseignants chercheurs de l'INSPÉ seront décrites dans la partie « Recherche » de ce dossier d'accréditation.

2.1.10 Politique culturelle

L'INSPÉ joue un rôle important dans le déploiement des actions culturelles au sein de l'université sur l'ensemble des territoires. Ce déploiement des actions culturelles s'effectue à destination des étudiants de l'INSPÉ, à travers un ensemble des manifestations proposées au sein des INSPÉ mais également à destination de l'ensemble des étudiants de l'UCA à travers notamment les ateliers du SUC. D'un point de vue pilotage, un chargé de mission « Culture » permet de coordonner les actions culturelles au sein de l'INSPÉ. Sa mission est de sensibiliser les étudiants mais également les stagiaires et l'ensemble des personnels à l'importance de l'Éducation artistique et culturelle mais aussi de coordonner les manifestations qui permettront dans la vie de l'établissement, sur ses quatre sites, de rendre visibles ces enjeux pour les enseignants et éducateurs.

Annexe 1 : Activités culturelles au sein de l'INSPÉ

2.1.11 Stratégie de développement des ressources propres

Afin de répondre aux contraintes de financement de l'enseignement supérieur public qui demandent aux universités de développer leur part d'autofinancement, l'Université Clermont-Auvergne a mis en place une véritable politique de développement des ressources propres de l'établissement. S'inscrivant dans cette dynamique, l'INSPÉ Clermont-Auvergne s'est organisé pour répondre à ces attentes et permettre ainsi d'assurer une formation de formateur de qualité, de financer certaines actions culturelles, d'acheter du matériel pédagogique, ou encore d'accompagner des projets de formateurs.

Lors du contrat précédent, la Direction de l'INSPÉ a souhaité réorganiser des services administratifs afin de faire monter en compétence certains personnels et de procéder à des recrutements spécifiques dans le domaine de la formation continue. Un service formation a ainsi été mis en place, composé d'une équipe unique, transverse et polyvalente de 10 agents et 2 responsables, experts dans les domaines de la scolarité, des stages, de l'insertion professionnelle, de la formation professionnelle continue et des relations internationales. Le service formation a créé un bureau dédié à l'accompagnement des adultes en reprise d'études, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés, fonctionnaires ou à leur compte, dans les différentes étapes de leur projet et parcours de formation à l'INSPÉ. Cela a permis d'accueillir et d'accompagner de plus en plus de stagiaires de la formation continue sur les différents diplômes et d'ouvrir à l'alternance certaines formations, répondant ainsi également aux différents besoins de formation de ces publics spécifiques. Cette organisation administrative a permis d'accompagner efficacement le déploiement de l'offre de formation et d'engager une démarche active de développement des ressources propres. C'est ainsi que l'INSPÉ a pu doubler ses ressources propres durant le précédent contrat et dégager un solde créditeur à son budget initial 2021.

2.2. Les axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir

Les axes stratégiques présentés ci-dessus s'inscrivent dans la politique stratégique menée lors de la précédente accréditation. Les axes présentés ci-dessus s'ils ne sont pas repris ci-dessous, ne seront pas fondamentalement modifiés. Seules les modifications d'axes stratégiques profondes seront présentées dans ce qui suit.

2.2.1 Stratégie de la politique RH : vers une évolution des équilibres des volumes d'enseignement au sein des MEEF et un renforcement de la formation de formateurs et de tuteurs

L'arrivée de nouveaux professionnels de terrain dans les MEEF pose immédiatement la question de l'apport spécifique de chacune de ces catégories de formateurs (professionnels de terrain correspondant au niveau d'enseignement, les PRAG – PRCE - PE à temps plein à l'INSPÉ, les enseignants-chercheurs. La tentation serait forte de penser que les formateurs de terrain se chargeraient de la dimension professionnelle et que les enseignants-chercheurs se chargeraient de la dimension universitaire de la formation. Cette vision de l'organisation de la formation n'est pas souhaitable car elle laisserait aux seuls étudiants l'articulation entre pratique et recherche, alors même que c'est justement cette articulation entre recherche et pratique qui est la plus longue à construire et qui constitue l'enjeu d'une formation qui n'est pas une simple juxtaposition de la recherche et du professionnel, mais qui vise une réelle articulation entre les deux. Afin d'éviter ce risque de passer à côté de l'objectif d'une pratique d'enseignement éclairée par la recherche, l'INSPÉ Clermont Auvergne considère que l'articulation entre recherche et pratique professionnelle doit être portée par tous les formateurs quelle que soit leur statut. Cet objectif est à la fois ambitieux et nécessaire : ambitieux car il invite l'ensemble des formateurs à se former sur un domaine complexe qui n'est pas nécessairement celui dans lequel il est le plus à l'aise. Les professionnels de terrain doivent s'approprier certains domaines de la recherche pour interroger leur pratique quotidienne, les enseignants-chercheurs doivent identifier les résultats de recherches qui peuvent trouver des applications dans la pratique d'enseignement en contexte. Enfin, cette orientation claire permet de donner un axe stratégique pluriannuel en orientant les profils pour le recrutement, en définissant des objectifs de formation des formateurs, en permettant la création de synergies au sein des équipes disciplinaires pluri-catégorielles et en créant une identité forte du formateur qui intervient dans l'INSPÉ de l'académie. Ce choix stratégique RH permet également de redonner toute leur légitimité aux formateurs premier et second degré à temps plein qui sont spécialistes de cette articulation terrain-recherche, sur des empires bien plus larges que les chercheurs qui sont souvent spécialistes d'une discipline scientifique ou que les professionnels qui sont spécialistes d'un niveau d'enseignement donné. Ce choix est un choix stratégique profond qui impacte fondamentalement la nature de la formation, initiale et continue, délivrée dans l'INSPÉ Clermont-Auvergne pour le prochain contrat.

Le bilan effectué dans le dossier de présentation de l'offre de formation de Mai 2020, fait apparaître que seulement 12% au lieu de 33% des enseignements dans le MEEF premier degré sont effectués par des enseignants ayant une classe dans le niveau correspondant. Suite à ce constat, le COSP a mis en place un groupe de travail comprenant des responsables de l'INSPÉ, de l'université et des services académiques. Il est ressorti de ces réunions que :

- les PEMF devaient être davantage sollicités pour intervenir en Master MEEF premier degré
- il était nécessaire que les PEMF interviennent sur des volumes suffisamment importants pour qu'ils puissent s'insérer dans les équipes de formateurs et afin d'éviter l'émiettement de la formation
- les PEMF intervenants dans les Master MEEF devaient être volontaires
- ces PEMF seraient choisis par une commission conjointe INSPÉ / DSDEN, les deux institutions devant donner leur accord pour que les candidats interviennent en Master MEEF. La responsabilité pédagogique de la constitution des équipes pédagogiques revient au responsable de diplôme, et la redéfinition des missions des PEMF ne peut se faire qu'avec l'accord des DSDEN.
- l'identification des PEMF intervenant dans le Master MEEF premier degré doit être réalisée le plus tôt possible afin que ces derniers puissent bénéficier d'une formation leur permettant d'intégrer les MEEF dans de bonnes conditions.

C'est ainsi que les services des DSDEN ont choisi de « colorer » les services de certains PEMF pour la formation en Master MEEF premier degré à hauteur d'environ 50 HTD. Les PEMF qui interviendront dans le MEEF premier degré dans le Puy-de-Dôme ont été identifiés en fin d'année scolaire 2020, ceux de l'Allier ont été identifiés à la rentrée. Le travail dans les autres départements est en cours. Cette condition nécessaire à la réussite de la mise en place de la réforme sera atteinte suffisamment tôt pour garantir une qualité de vie au travail pour les PEMF ayant choisi d'intervenir en formation initiale.

Concernant le 2nd degré et l'encadrement éducatif, la situation se présente de façon assez différente de celle du MEEF 1^{er} degré mais aussi très différenciée d'une discipline à l'autre. Les PFA disposent d'une plus grande appétence et souplesse pour intervenir en formation initiale que les PEMF mais leur nombre est cependant insuffisant pour espérer qu'ils assurent, même à terme, l'essentiel du tiers de la formation. Leurs interventions, essentielles, ne peuvent être que statistiquement marginales. Le rôle des formateurs à temps partagé ou des intervenants extérieurs sera ici déterminant pour construire les équipes pluri-catégorielles. Le choix de ces intervenants devra se faire en étroite collaboration entre les responsables de parcours et les corps d'Inspection des disciplines concernées.

Si globalement, à l'échelle de l'ensemble des disciplines 29% des enseignements sont déjà assurés par des enseignants ayant une charge de classe dans le niveau correspondant, l'analyse montre une grande variabilité selon les parcours (entre 2 et 93 %). Les services de certains de nos collègues, à temps plein ou à temps partagé sont en voie de redéfinition, en particulier dans le contexte de création de la licence « Sciences de l'Education ». Le détail de cette stratégie qui doit nous permettre de répondre au mieux à l'attente de la constitution des équipes pluri-catégorielles est développé dans le cadre de la présentation de l'offre de formation.

Cette intégration croissante dans les formations des PEMF et PFA doit s'accompagner d'une formation au plus près des équipes pédagogiques au cours de l'année 2020-2021. La première étape consistant à identifier les professionnels est en cours de finalisation. La deuxième étape consiste à identifier les cours dans lesquels vont intervenir les PEMF ou PFA. La troisième étape consiste à mettre en place la formation de ces nouveaux formateurs en fonction des besoins. L'INSPÉ étant garant de la qualité de la formation dispensée, il a décidé de prendre sur ses ressources propres lors de l'année 202-2021 pour assurer la formation de ces nouveaux collègues qui intègrent les équipes pédagogiques. A titre d'exemple, quinze heures ont été attribuées à l'équipe des formateurs de mathématique, afin de permettre la formation des PEMF mais aussi d'accompagner le maillage entre les PEMF et les enseignants du premier et second degré qui interviennent à temps plein à INSPÉ.

La stratégie RH de l'INSPÉ Clermont Auvergne consistera dans ce contexte à coordonner au mieux la réflexion sur la constitution des équipes pluri-catégorielles dans les masters MEEF et la réorganisation des services des formateurs dans les autres diplômes portés par notre composante et en particulier dans la licence « Sciences de l'Education ».

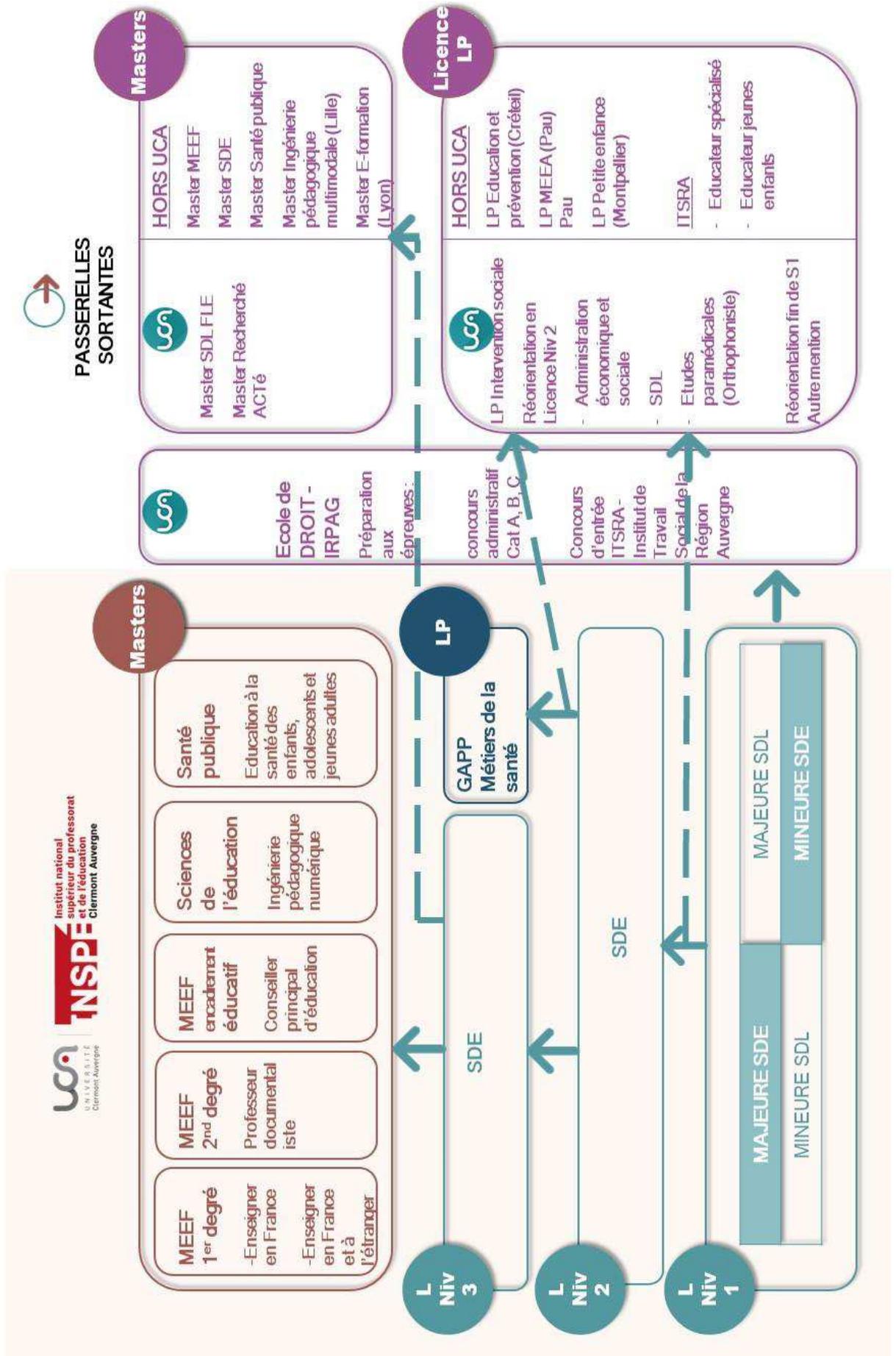
2.2.2 Stratégie de la mise en place de la nouvelle offre de formation : vers une offre de formation attractive, lisible et complète au sein de l'UCA pour les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, en partenariat avec les composantes et avec les services académiques

Un travail d'enquête précis auprès de nos étudiants du master MEEF 1^{er} degré a montré que 80% d'entre eux se seraient inscrits en licence SDE si elle avait existé au moment où ils ont eu à se déterminer. Dans les faits, ils ont intégré, à l'UCA, une Licence qui les spécialise dans un domaine disciplinaire avant, éventuellement d'intégrer un parcours pluridisciplinaire (quand il existe).

Nous avons également déterminé que 8% de nos étudiants du M1 MEEF 1^{er} degré qui ont eu le baccalauréat sur l'académie de Clermont-Ferrand, ont fait le choix de suivre une Licence en Sciences de l'Education sur une autre université avant de revenir en Auvergne s'inscrire en master MEEF.

La création de la licence sciences de l'éducation est l'expression d'une volonté claire de structurer et de rendre plus visible ce parcours Licence-Master vers le CRPE pour un public dont 60 % des étudiants auraient fait le **choix de leur métier avant même d'entamer leurs études supérieures** (Cnesco, 2016).

Licence SCIENCES DE L'EDUCATION Passerelles



De plus, la licence « Sciences de l'Éducation » pourra accueillir le dispositif PASS- réadaptation en partenariat avec l'UFR de médecine.

La licence « Sciences de l'éducation » n'a cependant pas vocation à accueillir tous les étudiants souhaitant entrer en MEEF premier degré. En effet, certains étudiants hésitent longtemps entre le premier et le second degré, d'autres découvrent une vocation plus tard en licence, d'autres encore font le choix d'une Licence autour d'une discipline. Il était donc nécessaire de continuer à proposer des UE de licences de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement pour le premier et le second degré. En 2021-2022, l'INSPÉ mettra en place une nouvelle offre de formation totalement mutualisée pour l'ensemble des composantes de l'UCA qui souhaitent proposer à leurs étudiants ce parcours de préprofessionnalisations sous la forme de deux UE et d'un stage d'observation. Ainsi, les réorientations vers les métiers de l'enseignement seront facilitées au sein de l'UCA. Les objectifs de ces 2 UE de 30 heures à 3 crédits sont construites en prenant pour référence les attendus à l'entrée en Master MEEF.

Annexe 2 : Organisation et contenus des UE de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement

Nous sommes par ailleurs en constante réflexion sur l'opportunité d'ouvrir certains nouveaux parcours dans le master MEEF 2nd degré. Les demandes d'étudiants sont régulières sur plusieurs disciplines (Allemand, Italien, Philosophie, SES, Biotechnologies, ...). Pour d'autres disciplines à petit nombre de postes au concours (par exemple Portugais), nous savons par ailleurs que des étudiants de l'UCA font régulièrement le choix de passer les concours sans formation de type professionnelle spécifique.

Les conditions de l'ouverture d'un parcours exigent tout d'abord que la demande soit constante et soutenue du côté des étudiants, de sorte de pouvoir se conformer aux seuils d'ouverture de l'UCA. Il faut encore que notre établissement ait le potentiel en formateurs pour le mettre en œuvre. Il est enfin nécessaire que nous puissions disposer de berceaux de stages, dans le cadre du M2, en quantité suffisante. Les opportunités d'ouverture de nouveaux parcours sont ainsi limitées. Pour répondre au problème des étudiants clermontois qui souhaitent passer les concours du second degré, alors même que l'INSPÉ n'est pas en mesure d'ouvrir un parcours spécifique, l'INSPÉ a pris l'initiative, originale sur le plan national, de proposer une UE "*Devenir professeur dans le second degré*".

Cette UE mise en place dans la nouvelle offre de formation est à destination des étudiants des masters relevant des disciplines absentes dans l'offre de formation du master MEEF 2nd degré. En partenariat étroit avec les UFR concernées et avec les services académiques pour l'identification des stages et des tuteurs terrain capables de former ces étudiants sur les bases de la didactique disciplinaire, l'INSPÉ propose ainsi aux étudiants de ces Masters disciplinaires une UE de 48 heures (6 ECTS). Cette UE a été créée dans le but de permettre aux étudiants de ces masters qui se destinent à devenir enseignant en lycée ou collège d'acquérir ou de consolider des connaissances concernant les principes et les enjeux du système éducatif. Elle s'appuie utilement sur les acquis des UE de préprofessionnalisation proposées en Licence. Par ailleurs, un stage de 4 semaines en pratique accompagnée sera organisé de gré à gré au fil de l'année en fonction des disponibilités des étudiants et des tuteurs. Ces stages adaptables peuvent être mis en œuvre étant donné le faible nombre d'étudiants impactés dans chaque discipline. Cela nécessite une mutualisation totale de l'UE pour tous les Master disciplinaires souhaitant intégrer le dispositif.

Le dispositif est tourné vers la préparation de l'oral 2 des concours de recrutement, mais permet par ailleurs aux étudiants de disposer d'une formation didactique, pédagogique et disciplinaire pour préparer les concours de l'enseignement. Il complète les formations proposées dans les parcours MEEF, ce qui permet à l'UCA de couvrir un très grand nombre de préparations aux concours de l'enseignement.

Annexe 3 : Contenu de l'UE "*Devenir professeur dans le second degré*"

2.2.3 Politique de Recherche, innovation diffusion : vers une meilleure diffusion des résultats récents des Recherches en Éducation

Les missions assignées au chargé de mission recherche (lien avec les Cardie, coordination de la formation à et par la recherche dans les diplômes portés par l'INSPÉ, lien avec le laboratoire acté, formation continue des personnels de l'INSPÉ en lien avec la recherche) vont être complétées pour le prochain mandat. En effet, la création du CSEN, le PIA3 « pole pilote de formation et de recherche pour l'éducation » impliquant des INSPÉ sont autant de sources primaires de résultats issus de la recherche qui permet de renouveler et d'alimenter les formations des enseignants. Mais pour cela, il est nécessaire de disposer de relais qui permettent de relayer l'information auprès des équipes pédagogiques. Cette nouvelle mission sera confiée à la chargée de mission et remplacera la mission d'accompagnement du dispositif de l'institut Carnot de l'éducation qui s'est achevé au cours du précédent mandat.

De plus, le chargé de mission recherche sera associé au pilotage du projet « Une maison des éducations pour une ville apprenante », projet labélisé *city lab* dans le cadre de l'i-site de l'UCA. Ce projet ambitieux souhaite porter à la connaissance des citoyens de Clermont-Ferrand, les résultats de la recherche en éducation portant sur l'éducation. En effet, chaque citoyen est amené à remplir une fonction éducative sans jamais y être sensibilisé si ce n'est qu'à travers des « croyances », souvent fragiles. Ce projet sera porté par l'INSPÉ, le laboratoire ACTé, et la ville de Clermont-Ferrand dans un premier temps pour la phase expérimentale, Il sera étendu progressivement aux autres composantes et laboratoires de l'université ainsi qu'au rectorat si l'évaluation du dispositif est positive.

Annexe 33 : Maison des Educations pour une ville apprenante

Plusieurs chercheurs de l'INSPÉ membres du laboratoire ACTé sont impliqués dans un programme transverse de l'I-Site CAP 20-25, le programme Learn'in Auvergne (LIA) dont l'objectif est de travailler sur les effets des transformations pédagogiques à l'Université, notamment les dispositifs hybrides (deux thèses et un post-doc financés). Il s'agit de placer l'INSPÉ comme un partenaire de la formation des enseignants-chercheurs de l'Université en évaluant dans des situations quasi-expérimentales.

Deux diplômes sont adossés au laboratoire ACTé mais aussi à une Chaire UNESCO *EducationS et Santé* porté par un Professeur d'Université de l'INSPÉ dont le rayonnement est international dans la mesure où il implique des structures éducatives de différents niveaux et fait l'objet de nombreuses publications internationales qui irriguent l'ensemble de l'Offre de Formation.

2.2.4 Stratégie de développement de la politique territoriale

La stratégie de développement territoriale va s'inscrire dans la continuité des actions précédentes, le renforcement de certaines d'entre elles ainsi que la mise en place de nouveaux projets :

- entretenir et structurer le lien avec les collectivités territoriales. La mise en place d'un COS (conseil d'orientation stratégique) regroupant acteurs universitaires et collectivités territoriales sur chaque site doit permettre la mise en place d'une stratégie de développement partagée. Cette stratégie peut concerner le fonctionnement des structures, l'investissement à consentir et la carte des formations proposées. Le développement de « campus connectés » sur les sites de Moulin et du Puy labélisés en 2020 reste une priorité.

- renforcer l'identité de chaque site INSPÉ à travers des pôles de compétences. Nos trois sites doivent poursuivre le travail de spécialisation ; nous pouvons par exemple penser à la mise en place de semaines thématiques dans le cadre du MEEF 1^{er} degré sur le site d'Aurillac tournées vers les spécificités de l'école rurale ; à la création d'un diplôme d'université autour de la thématique « santé au travail » à Moulins ; à la mise en place d'une plateforme de préparation et de passage des épreuves à distance du CAPEFE sur le site du Puy ;
- développer une vie étudiante sur chacun des sites. La présence sur chacun des trois sites de l'INSPÉ d'acteurs et/ou de référents universitaires dans le domaine du social, de la santé, de la culture et du sport doit être une priorité. La présence régulière d'un service de soin (infirmier, médecin) doit être envisagée dans le cadre du lien IUT INSPÉ et avec le soutien des collectivités territoriales.

Les sites d'Aurillac, de Moulins et du Puy-en-Velay doivent ainsi développer des formations permettant d'attirer des étudiants sur chacun de ces sites mais aussi construire des formations exportables en dehors de ces sites. La question de la formation à distance doit devenir un trait structurant la vie de ces sites.

2.2.5 Stratégie du développement du Numérique : vers un enseignement comodal plus souple et plus adapté à la mise en place du continuum de formation

L'INSPÉ Clermont Auvergne a une très grande expérience de la formation à distance (DU EEF, DAEU), ou bien hybride (Licence professionnelle GAPP, Master « Sciences de l'éducation, MEEF PIF) pour s'adapter aux contraintes professionnelles, géographiques et temporelles de ses publics. La formation présentielle est toujours privilégiée mais, d'autres formes d'enseignement doivent être proposées pour des publics particuliers. Pour les personnes extrêmement éloignées géographiquement (personnes habitant à l'étranger, personnes indisponibles sur les temps d'enseignement présentiels) les formations sont proposées à distance. Pour un public pouvant se libérer de temps en temps, ce sont les formations hybrides qui sont privilégiées. La crise sanitaire a mis à jour un autre public, un public dont la présence peut être aléatoire du fait de la pandémie Covid. Pour s'adapter à ces types de publics variés, c'est le choix de l'enseignement comodal qui a été privilégié et dont le déploiement est en cours d'évaluation. L'enseignement comodal permet de mener en parallèle un enseignement présentiel et un enseignement à distance (synchrone ou asynchrone), ce qui permet de gagner en souplesse et en adaptabilité. Les masters MEEF et la formation continue, jusque-là exclusivement dispensés en présentiel, pourraient ainsi bénéficier d'une mise à distance des enseignements. Les enseignements ainsi dispensés en comodal, peuvent être une solution pour des publics dispersés et peu disponibles (T0, T1, T2), étudiants éloignés pour une période de stage, etc.

Le développement du mode comodal en formation engendre des besoins d'accompagnement des formateurs tant sur le plan de l'assistance technique pour utiliser les équipements informatiques *ad hoc*, que sur celui de la conception de scénarios de formation compatibles avec les spécificités d'interaction pédagogique en comodal. En effet, les premiers travaux de recherche en sciences de l'éducation sur l'enseignement comodal soulignent la nécessité de repenser l'interaction pédagogique afin de ne pas dégrader l'apport des formations en comodal comparativement aux formations en présentiel. Ils soulignent également la nécessité de développer les usages des ressources pédagogiques vidéos pour les intégrer aux scénarios d'enseignement en comodal. Ces nouveaux besoins d'accompagnement définissent les objectifs de formations de formateurs, voire des objectifs de formation des futurs enseignants à développer à l'INSPÉ. En effet, la crise sanitaire engendre également une présence discontinue des élèves en classe et suggère également des pratiques d'enseignement en comodal dans les établissements scolaires pour assurer la continuité de la mission éducative.

La stratégie de développement du numérique en modalité comodale repose sur le développement des compétences professionnelles d'usage des outils numériques de communication synchrone et asynchrone tout autant que de conception des ressources pédagogiques numériques (capsules vidéos) au service de l'enseignement à distance.

Ainsi l'intégration de l'objectif « Former & accompagner à distance » dans le tronc commun du MEEF, initié auprès des étudiants du 2nd degré, a toute légitimité à se décliner dans la maquette de la nouvelle offre de formation du MEEF 1^e degré.

Le développement des pratiques professionnelles E-learning dans le 1^{er} degré est également nourri par la recherche grâce à l'implication des formateurs enseignants-chercheurs de l'INSPÉ. Le projet GTnum1 (2020-22) porté par le laboratoire ACTE adossé à l'INSPÉ, vise à accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques, des postures et des gestes professionnels des enseignants du 1^{er} degré pour enseigner les langues vivantes en modalité hybride. Ce projet intègre trois axes de travail : - la conception des scénarios pédagogiques hybrides, le développement des compétences d'interactions multimodales des enseignant.e.s. s via des classes virtuelles ainsi que des compétences évaluatives médiées par ces classes virtuelles.

La stratégie de développement du numérique éducatif de l'INSPÉ contribue également à satisfaire des besoins de formation continue des enseignants identifiés dans l'académie avec des actions inscrites au PAF visant l'Education aux médias et à l'information (EMI) numérique ainsi que la scénarisation et la production de capsules vidéos.

L'implication des chargés de mission PIX et Numérique de l'INSPÉ dans le GT National Numérique contribue à développer une stratégie de mise en œuvre et d'accompagnement de certification des compétences transversales PIX pour les étudiants de MEEF ainsi qu'une déclinaison des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant pour accompagner la transition du référentiel C212e vers un référentiel métier PIX.

Enfin les formateurs numériques, enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation, animent des ateliers Learn'In Auvergne-ACTE avec un double objectif : (a) accompagner les enseignants, porteurs de projets LIA, dans la conception d'un dispositif d'évaluation de leurs expérimentations pédagogiques et numériques, (b) favoriser la diffusion des résultats de recherche en sciences de l'éducation afin d'éclairer les pratiques pédagogiques sur le site clermontois. Ils animeront en décembre 2020 un atelier LIA-ACTE axé sur la conception et l'usage de la vidéo pour enseigner à l'université.

2.2.6 Stratégie de développement et de coopération à l'international : vers une montée en puissance du CAPEFE, en FI, en FC et auprès des recrutés locaux

La politique de développement des formations à l'international sera élargie à la licence « Sciences de l'Education » et poursuivie en ce qui concerne le CAPEFE et le DU EEFE.

A. Vivre une première expérience à l'international en licence, construire une identité professionnelle dans le cadre du parcours EEFE du MEEF

En licence, la mobilité étudiante portera à la fois sur sa composante « stage » mais également sur sa composante « études ». Les mobilités seront placées durant la deuxième année de licence.

En master MEEF, parcours EEFE, le semestre 3 sera composé de trois mois de stage dans une structure développant un enseignement du français et/ou de l'enseignement en français. Ce stage va permettre aux étudiants inscrits dans le parcours EEFE du MEEF de se construire une identité d'enseignant à l'international (approche internationale d'une problématique, éducation comparée...).

B. Développer une plateforme de formation et de passage des épreuves du CAPEFE

Le CAPEFE sera proposé à tous les publics concernés par cette certification. La formation et le passage des épreuves seront exclusivement développés à distance ce qui rendra possible l'ouverture à tous ces publics et des calendriers de formation modulables et adaptables tout au long de l'année.

C. Les formations

La volonté de l'Etat de mettre en place des Instituts Régionaux de Formation dans toutes les zones du monde doit pouvoir être accompagnée par le monde universitaire. Le DU EEFE continuera à être proposé sous sa forme actuelle. Il pourra également être proposé sous une forme modulaire permettant à chaque IRF de chaque zone de cibler les modules en fonction des besoins de la zone.

L'intégration des recrutés locaux dans le MEEF, parcours EEFE, doit également être possible notamment sur l'année de master 2.

2.2.7 Démarche qualité : vers des indicateurs plus précis

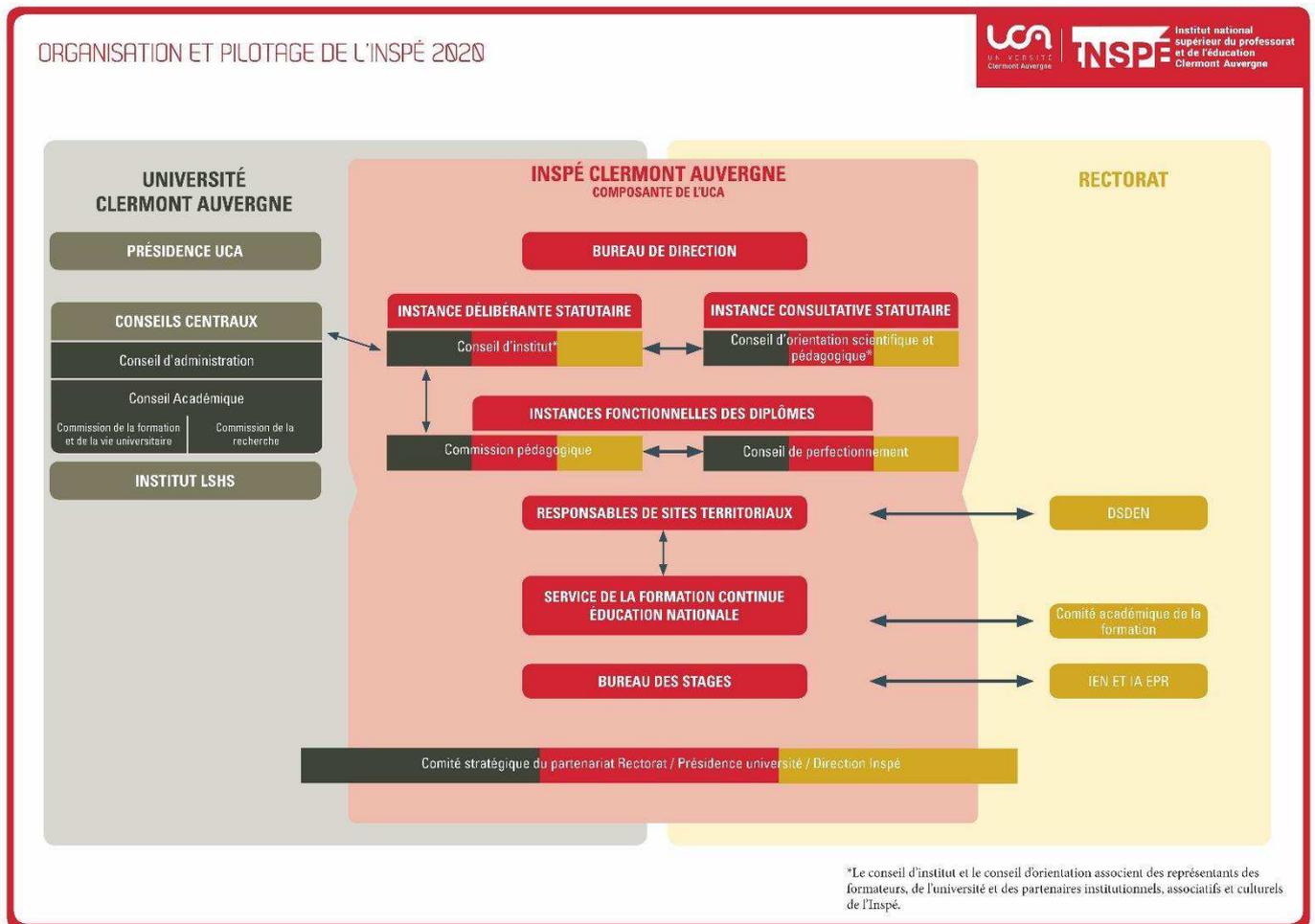
La question de la construction d'indicateurs reflétant la réussite de nos étudiants dans les concours pour lesquels ils postulent est aujourd'hui particulièrement importante. L'enjeu est de se doter d'un indicateur fort et fiable.

Lors du précédent contrat, nous avons initié une collecte systématique des données qui reposait sur la réussite aux différents concours au regard du nombre d'étudiants effectivement inscrits dans nos formations sur l'année donnée. Dans les faits, il s'avère que cette manière de construire l'indicateur n'est pas suffisamment efficace et nous devons sans doute, à l'avenir, procéder de façon différente. En effet, sur plusieurs formations, des étudiants abandonnent ou repoussent le projet de passer le concours à la fin du M1, construisant ainsi des stratégies sur deux années. Cette stratégie est distincte du décrochage ou de l'abandon et n'est pas toujours transparente : il peut arriver qu'un étudiant continue à suivre les cours ou les stages de façon normale mais décide de sursoir momentanément au concours, ne se sentant pas « prêt ». Il peut aussi arriver qu'un étudiant s'inscrive sur plusieurs concours, et compose ou non sur chacun de ces concours (PLP/PLC ; CRPE sur différentes académies). Or, nous ne sommes pas en mesure de recenser étudiant par étudiant leur comportement au moment du concours. Dans le meilleur des cas, nous le faisons sur la base de leurs intentions. Cela signifie que, à l'heure actuelle, les taux de réussite de nos étudiants aux concours sont basés sur le nombre d'inscrits en début d'année et non sur la réalité du nombre d'étudiants qui composent lors des écrits. De plus, dans le premier degré, un grand nombre d'étudiants ne composent pas dans l'académie de Clermont-Ferrand, bien qu'ils s'y soient inscrits en début d'année. Ainsi, nous pensons que le différentiel entre la réussite de nos étudiants aux concours et la réussite de l'ensemble des candidats est sous-évalué au détriment de notre établissement. Nous savons que sur certaines formations (1er degré, Maths-Sciences et surtout Allemand) ce biais est significatif.

Lors du prochain contrat, cette question sera, d'une certaine façon, plus essentielle encore dans la mesure où le concours se positionnera en fin de cycle. L'indicateur permettra alors de juger de la pertinence, au regard de l'objectif du concours, de l'ensemble du dispositif de formation. Concrètement, il nous faut donc construire une procédure permettant d'acquérir des données plus fines, portant sur un recensement précis des étudiants qui composent effectivement sur chacun des concours auquel il se présente.

2.3. Le partenariat mis en place entre l'INSPÉ, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie

2.3.1 Pilotage du partenariat



L'INSPÉ de l'académie de Clermont-Ferrand se situe dans un contexte favorable puisqu'il n'y a qu'une université sur le site de Clermont-Ferrand, ce qui facilite grandement le dialogue INSPÉ / Université / rectorat par rapport à d'autres académies.

Le partenariat INSPÉ / université / rectorat s'exprime à plusieurs niveaux.

Un comité stratégique du partenariat regroupant le Recteur, le secrétaire général, le secrétaire général adjoint, le président d'université, la vice-présidente de la CFVU, le Président du conseil d'institut et le Directeur de l'INSPÉ a été mis en place pour permettre d'échanger sur les enjeux stratégiques de l'INSPÉ. La connaissance des contraintes, des projets, des moyens de chacun des partenaires est indispensable pour envisager des orientations à la fois ambitieuses et réalisables, mobilisant les moyens de chaque partenaire.

Au niveau de l'INSPÉ, le Conseil d'Institut, instance délibérative statutaire de l'INSPÉ, regroupe réglementairement à nouveau les représentants du rectorat, de l'université et de l'INSPÉ.

Le COSP, instance consultative, étudie en amont du Conseil d'Institut les dossiers qui impliquent l'INSPÉ, l'Université et le rectorat. Pour une meilleure efficacité le COSP alterne les réunions en plénière et les réunions de groupes de travail, en particulier en y invitant des « experts » ce qui permet également une meilleure réactivité.

Pour fluidifier les échanges entre le rectorat et l'INSPÉ, un directeur adjoint en charge du “continuum de formation des enseignants et des relations avec le rectorat” a été mis en place. Le rectorat dispose ainsi d'un interlocuteur privilégié au sein de l'équipe de direction.

Au niveau départemental, des relations étroites sont établies entre les DSDEN et l'INSPÉ à travers les responsables de site.

Au niveau des diplômés, les échanges Rectorat-INSPÉ se déroulent également dans le cadre des conseils de perfectionnement qui se réunissent au moins une fois par an. Les représentants du rectorat représentent l'employeur et portent ses attentes au sein de ce conseil. C'est vrai dans les masters MEEF, cela est également le cas dans le master SDE où nombre de nos étudiants sont des personnels de l'Education Nationale dans une démarche de développement professionnel. Dans les masters MEEF, ils sont également invités à participer aux commissions pédagogiques lorsque celles-ci traitent des modifications profondes des diplômés, notamment en période de réforme.

Au niveau administratif concernant la formation continue, un service à l'INSPÉ est totalement dédié à la formation continue du rectorat. Ce service comprend un personnel BIATSS catégorie A et un personnel catégorie C. Ils sont chargés de l'ingénierie pédagogique concernant la formation continue sur l'ensemble de l'académie et sont en relation étroite avec les responsables de site côté INSPÉ, et les services administratifs des services du rectorat et des DSDEN.

Sur le plan administratif, un bureau de stages a été créé afin de centraliser l'ensemble des mises en stages des étudiants de l'université dans l'éducation nationale. Là encore l'enjeu est d'avoir une procédure cohérente, planifiée et adaptée pour les mises en stages. Ainsi, les étudiants de licence de l'UCA qui choisissent les UE de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement, les étudiants de Master MEEF, les étudiants inscrits dans des Master disciplinaires n'ayant pas leur équivalent dans les Master MEEF et qui choisissent l'UE de professionnalisation et de préparation au concours.

Le partenariat INSPÉ / Université / rectorat est formalisé par une convention qui décrit la manière dont l'INSPÉ et le rectorat coopèrent pour permettre un échange équilibré des heures de formateurs entre les deux institutions.

Annexe 4 : Convention INSPÉ Rectorat

2.3.2 Quelques projets partenariaux

Au-delà des relations liées au pilotage de l'INSPÉ, au pilotage des diplômés, aux stages, et la formation continue les relations INSPÉ Rectorat Université, se traduisent également par la mise en place de projets.

Création d'un master à destination des cadres de l'Education nationale

A ce titre, la précédente accréditation, a vu la création d'un parcours de Master intitulé "Territoire et pilotage des systèmes éducatifs" dans le Master MEEF PIF à destination des cadres de l'éducation nationale. Ce diplôme porté par l'INSPÉ est co-construit avec le rectorat et l'UFR LCSH en appui sur IADT (Institut d'Auvergne du Développement des Territoires). L'objectif de la formation est de former les professionnels de l'encadrement dans le milieu de l'enseignement aux enjeux de territorialisation de l'éducation. Dans la société du savoir, les enjeux de qualité et d'équité de l'éducation requièrent la collaboration de tous les acteurs des territoires de vie de l'élève. Les personnels d'encadrement sont à ce titre directement interpellés par la dimension sociale et économique des territoires. En vertu des principes de justice, de responsabilisation et de confiance, tout acte éducatif – tout parcours de réussite – se doit d'être considéré dans un contexte territorial ; autrement dit dans un environnement caractérisé par des ressources, des pratiques, des représentations, une histoire, voire une culture, dont il est nécessaire de s'approprier les opportunités et les contraintes au service de la réussite de chaque élève. Ce parcours accueille chaque année entre 10 et 15 cadres de l'éducation nationale.

« Ecoles Eloignées en Réseau »

L'INSPÉ a porté en partenariat étroit avec le Rectorat de l'Académie de Clermont et le laboratoire ACTé, du projet incubateur « Ecoles Eloignées en Réseau » (57 écoles, 8 collèges, 4231 élèves), qui vise principalement à mettre en réseau des écoles rurales afin d'initier des projets à distance en formant les enseignants à ces méthodes pédagogiques développées déjà au Canada. Ce projet financé trois ans (70 k€) a débuté en 2016.

Formation et encadrement des AED

Depuis deux ans, l'académie a mis en place un dispositif d'AED pré professionnalisation, à hauteur d'environ 20 places par an pour les L2 de l'UFR mathématiques. L'INSPÉ a été impliqué dès le début du dispositif pour déterminer le choix de la discipline qui allait accueillir les AED, et dans la mise en place de l'accompagnement pédagogique et didactique des étudiants par l'INSPÉ. Une étude précise de l'impact de ce dispositif sera nécessaire pour en évaluer l'impact en terme d'entrée en MEEF, de réussite aux concours.

Développement et diversification des dispositifs de FC à destination des personnels enseignants et CPE

L'INSPÉ est très fortement impliqué dans la formation continue du rectorat, puisque chaque année ce sont environ 3000 heures de formation continues qui sont réalisées par des formateurs de l'INSPÉ auprès des personnels de l'académie, dans des domaines variés. A ce titre l'INSPÉ porte la formation au CAPPEI avec l'aide d'un ETP mis à disposition par le rectorat.

L'INSPÉ est également investi dans de nombreux partenariats sur ses différents sites départementaux. L'appui sur l'expertise de ces sites réapparaît souvent dans ces projets :

Site d'Aurillac : depuis septembre 2018, le site d'Aurillac de l'ESPE (puis de l'INSPÉ) est associé à la mise en œuvre de l'école de l'innovation pédagogique de Saint Bonnet de Salers. Cette école à double orientations : sciences et arts est une structure d'accueil d'élèves et d'enseignants du département. Elle a pour visée de proposer à diverses classes du Cantal de s'impliquer dans des projets d'envergure afin de transformer les pratiques enseignantes mais aussi de valoriser le territoire.

- Site du Puy en Velay : à l'occasion des 20 ans du processus de Bologne en 2018, le Rectorat et l'UCA ont organisé un événement sur le site du Puy en Velay. Exposition, conférences et tables rondes ont permis de mettre en perspective les enjeux historiques et les réalités actuelles de ce processus. Une cohérence entre la mobilité lycéenne et étudiante a été perçue ainsi qu'une continuité dans la mobilité des enseignants de l'éducation nationale et des enseignants de l'université.
- Site de Moulins : l'année 2020 a vu le lancement de la manifestation « OrbiMob ». L'ambition collective portée par ce projet, au sein de laquelle l'UCA et le Rectorat sont engagés aux côtés d'autres acteurs majeurs de notre territoire (collectivités, entreprises, associations), est de faire du territoire Clermont Auvergne, le pôle international de référence sur la thématique des mobilités territoriales durables. Le site INSPÉ de Moulins était associé à de nombreuses manifestations autour du patrimoine, de l'éducation à la santé... et de leurs liens avec la mobilité.

3) Présentation de l'offre de formation

3.1. Le déploiement du continuum de formation

L'INSPE est pleinement impliquée dans la construction du continuum de formation sur l'académie de Clermont-Ferrand, en licence, Master, formation continuée et formation continue.

3.1.1 Préprofessionnalisation à destination des étudiants de Licence de l'UCA

3.1.1.1 Descriptif du dispositif précédent

Lors du précédent contrat, dans la continuité de ce qui est proposé depuis de nombreuses années aux étudiants de l'agglomération clermontoise par l'IUFM, l'ESPE puis l'INSPÉ a été pilote ou largement associé aux différents dispositifs de préprofessionnalisation mis en place dans l'établissement.

UE de préprofessionnalisation en L2 et L3 proposées par l'INSPÉ : elles sont ouvertes à des étudiants se destinant au 1^{er} comme au 2nd degré (dont le métier de CPE). Elles sont données dans le second semestre. L'offre en L2 s'insère dans l'UE « projet professionnel » proposée aux étudiants depuis la rentrée 2016.

- UE L2 : « Vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation : appréhender l'univers professionnel » Cette UE est accessible aux étudiants de L2 (dans le cadre des PPE) ou de L3. Elle permet à l'étudiant de s'interroger sur son projet professionnel, de découvrir le système scolaire, de comprendre comment s'exerce le métier (16hTD), et aussi d'avoir une approche sociologique de l'École (8h CM). Le stage, de 18 heures, se fait en école, collège ou lycée (général, technologique ou professionnel) sur l'ensemble de l'académie. Il est centré sur l'observation du milieu éducatif et de ses acteurs.
- UE libre L3 : « Vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation : approche du métier » Elle est destinée aux étudiants de L3 qui ne suivent pas les UE ou modules de préprofessionnalisation dans leur UFR. Les enseignements se distribuent en trois parties : éléments théoriques sur l'éducation (8h CM) ; connaissance du système éducatif (8h TD) ; observation et analyse des gestes professionnels, problématiques éducatives (14h TD). Le stage, de 18 heures, se fait en école, collège ou lycée (général, technologique ou professionnel) sur l'ensemble de l'académie. Il est centré sur l'observation de la classe et des gestes professionnels.

Interventions de l'INSPÉ dans les parcours de préprofessionnalisation des UFR de l'UCA

- Les deux UFR, Lettres, Culture, Sciences Humaines (LCSH) et Langues, Cultures et Communication (LCC), nées de la nouvelle structuration de l'université Clermont-Auvergne (UCA), proposent, en Licence, une mineure Lettres-Sciences non disciplinaire, mise en œuvre avec la collaboration de l'INSPÉ, visant notamment la poursuite d'études en MEEF 1^{er} degré et offerte à toutes les mentions de licence. Elle comporte une UE de préprofessionnalisation (sciences de l'éducation et stage) et des UE pluridisciplinaires qui concernent aussi bien les disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie et SVT) que littéraires (expression française, littérature de jeunesse, histoire, histoire de l'art, géographie) et artistiques (arts visuels). Cette formation peut être complétée par le choix d'un PPE (L2) orienté vers le même projet professionnel.

- Les licences des UFR LCSH et LCC proposent des mineures disciplinaires à visée du professorat des collèges et des lycées. Elles comportent une UE de préprofessionnalisation (sciences de l'éducation et stage) et des UE de renforcement disciplinaire ou bi-disciplinaire. Cette formation peut être complétée par le choix d'un PPE (L2) orientés vers le même projet professionnel, et d'un dispositif dépendant du MEN (EAP, apprentissage). Cette mineure visant la poursuite d'études en MEEF mention 2 est mise en œuvre avec la collaboration de l'INSPÉ.
- L'UFR de Biologie met en place des dispositifs à destination de l'ensemble des étudiants de Licence des UFR scientifiques. Ces dispositifs sont construits en collaboration avec l'INSPÉ.
- En L2, dans la cadre du Projet Personnel et Professionnel, l'UFR Sciences et Technologies organise des conférences sur les métiers de l'éducation ainsi que des rencontres avec des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.
- En L3, la préprofessionnalisation « Enseignement » vise à permettre aux étudiants, s'ils souhaitent s'orienter vers le professorat des écoles ou des collèges et lycées, de préciser leur projet professionnel, de développer leurs connaissances dans le champ éducatif et de découvrir, par un stage (2 semaines), le milieu scolaire (vie de l'établissement, rôle des personnels) et le métier d'enseignant.
- Dans le cadre d'un « PP2 Enseignement », les enseignements (24h) sont assurés au S5 en cours magistraux. Ils s'articulent autour de la connaissance du système éducatif, d'une initiation aux sciences de l'éducation, à la psychologie et à la sociologie ainsi qu'aux didactique des sciences et à la démarche d'investigation
- *Au S6, dans le cadre d'une « UE Libre Stage Enseignement » (18h), les enseignements sont assurés en travaux dirigés. Les étudiants sont répartis en deux groupes (premier et second degré) en fonction de leur établissement de stage. Les contenus des séances portent sur les sciences de l'éducation (analyse de pratiques à travers des vidéos, repérage des gestes professionnels dans la classe. Les techniques d'expression écrite et orale requises aux concours sont également abordées à partir d'extraits de rapports du CRPE et des CAPES scientifiques (6h TD assurées par l'UFR).*
- L'UFR de Psychologie accueille dans sa Licence de psychologie de nombreux étudiants souhaitant s'orienter vers le MEEF 1er degré. Une UE « Education formation » (32h) permet aux étudiants de s'acculturer aux questions d'éducation (sociologie et philosophie de l'éducation / connaissance de l'institution / analyse de pratiques). Cette formation est également proposée aux étudiants suivant cette licence à distance.

3.1.1.2 Perspectives pour le prochain contrat

Dans le cadre du prochain contrat l'INSPÉ Clermont-Auvergne a poursuivi, à la suite des actions de l'IUFM et de l'ESPE, le travail essentiel de construction du continuum de formation en amont de l'entrée en master. Nous sommes sur ce dossier en mesure de nous appuyer sur une expérience et une expertise de deux décennies.

En lien avec les différentes composantes de l'UCA, l'INSPÉ est aujourd'hui en mesure de proposer ou de participer à des formations pré-professionnalisantes à destination de l'ensemble des étudiants des différentes licences de l'établissement.

Depuis la précédente accréditation, grâce à une étroite collaboration avec les différentes UFR concernés, nous avons pu étendre notre offre à l'ensemble des étudiants de Licence se destinant à l'enseignement dans le second degré.

Les enjeux des différents dispositifs de pré-professionnalisation sont multiples :

- Participer à l'orientation progressive des étudiants de Licence et leur permettre de préciser leur projet professionnel.
- Permettre aux étudiants de mieux percevoir, avant que de s'y engager, les exigences d'une formation professionnalisante dans les métiers de l'enseignement.
- Permettre aux étudiants de se construire une première culture professionnelle autour de questions en Sciences de l'Education, que ce soit par le suivi des formations dispensées ou par la fréquentation orientée des établissements scolaires dans le cadre des stages en observation.
- Leur permettre de se préparer à la sélection qui présiderait à l'entrée en master MEEF.

Quant à ce dernier point, la définition des attendus à l'entrée dans les masters MEEF nous permet dorénavant de construire de façon plus cohérente les contenus de formation en amont du continuum. Les contenus de ces éléments proposés aux étudiants de Licence sont donc susceptibles, si nécessaire, de servir de base à des dispositifs de sélection à l'entrée en master MEEF.

Présentation du dispositif de pré-professionnalisation pour l'offre de formation 2021-26 de l'UCA :

Principes : 2 UE sont proposées à l'ensemble des étudiants de licence de l'UCA.

- La première UE (30 heures) sera proposée en L2 et s'adressera à l'ensemble des étudiants de Licence envisageant de se tourner vers les métiers de l'enseignement et de l'Education. Elle se fixe pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les premières connaissances sur les principes et les enjeux du système éducatif. Nous avons souhaité y adjoindre une réflexion sur la nature des savoirs à enseigner en premier et en second degré. Nous souhaitons enfin, dès ce premier contact, sensibiliser les étudiants aux enjeux éthiques et juridiques de l'usage du numérique dans un contexte d'enseignement.
- La seconde UE (30 heures) sera proposée en L3 et structurée autour de deux options (« Professorat des écoles » / « Professorat du second degré ». Elle proposera aux étudiants de réfléchir aux modalités d'analyse de l'activité du professeur et des élèves mais également une initiation aux didactiques (didactiques des mathématiques et du français pour le premier degré / scientifique ou littéraire-SH pour le second degré. Nous faisons également le choix, conformément à la définition des attendus à l'entrée dans les masters MEEF, de porter le travail en direction de la maîtrise de la communication (utiliser le corps et la voix pour communiquer).

Il est entendu que ces UE de préprofessionnalisation ne peuvent à elles seules, construire toutes les compétences attendues à l'entrée dans le master. Dans chaque Licence, les compétences liées à la maîtrise disciplinaire, à la maîtrise de la communication orale et écrite, à la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe, à l'usage des outils numériques ou à la maîtrise d'une langue étrangère seront travaillées et identifiées comme essentielles à la réussite d'études au niveau du master MEEF

Ce dispositif, plus simple que le précédent, moins coûteux sans doute, prendra peut-être un peu moins en compte les spécificités des étudiants de certaines mentions de licence. Il a cependant le mérite de permettre rapidement à des étudiants de différentes filières de se rencontrer autour de problématiques professionnelles et donc de construire, au-delà des cultures disciplinaires propres et des projets professionnels particuliers, une culture de l'éducation et de l'enseignement commune.

Son rôle pourrait par ailleurs s'avérer déterminant dans le cadre des procédures de sélection qui se mettront en place à l'entrée des masters MEEF, notamment dans les mentions 1^{er} degré et Encadrement Educatif mais aussi sur certains parcours en tension du MEEF 2nd degré.

En complément de ce dispositif commun à toutes les licences, et pour ce qui concerne les étudiants qui se destinent à l'enseignement du second degré, la prochaine offre de formation de l'UCA proposera, dans les licences concernées des UE ou modules optionnels dont l'objectif est de construire une première sensibilisation aux procédés didactiques de la discipline.

Annexe 5 : Accéder aux concours de l'Education nationale : le continuum de formation de l'UCA

3.1.2 Dispositif AED

Durant l'année 2017-18, l'UCA a mis en œuvre le dispositif « apprentis professeurs » dont 16 étudiants ont pu bénéficier : 5 issus de la Licence Mathématiques, 5 issus de la licence de Lettres, 5 en Licence d'Anglais et 1 en Licence d'Allemand.

Ces étudiants étaient par ailleurs systématiquement invités à suivre l'UE libre de Licence "Vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation : approche du métier" et ont pu bénéficier d'une forme de tutorat assuré par les collègues en charge des formations de Licence, dans chacune des UFR concernées (au moins une rencontre en chaque début de semestre). Un dispositif de suivi, par groupe et individuel, a également été mis en place à l'ESPE.

Le bilan qui en a été fait collectivement était alors que, au-delà des difficultés à construire le lien entre les établissements et l'Université de sorte de produire une forme d'alternance efficace, ce dispositif, très fragmenté quant à son public, fragilisait les étudiants et en particulier les étudiants déjà les plus fragiles. En effet, les effectifs dans chaque licence concernée étaient tout à fait insuffisants pour créer des groupes spécifiques et permettre une adaptation des emplois du temps. Les étudiants n'ont ainsi pas pu suivre l'intégralité de leurs cours et certains se sont retrouvés en situation délicate.

A la rentrée 2019, l'académie de Clermont-Ferrand a souhaité proposer aux étudiants de Licence de l'UCA qui se destinaient aux métiers de l'enseignement d'intégrer un parcours de préprofessionnalisation. Le choix s'est rapidement porté sur les étudiants de la Licence de Mathématiques, à la fois du fait des forts besoins en recrutement de la part du Ministère mais aussi du dynamisme des équipes de formateurs, à la fois à l'UFR et à l'INSPÉ.

Les établissements ciblés devaient nécessairement être proches des lieux de cours (accessibles rapidement par des étudiants peu mobiles qui devaient pouvoir passer dans la même journée de leur lieu d'études à leur établissement scolaire) et cet élément s'est révélé une contrainte forte. Quant à l'organisation des emplois du temps, le dispositif choisi a consisté à libérer trois demi-journées dans la semaine pour les missions en EPLE. Deux sont effectivement utilisées par les EPLE, pas nécessairement les mêmes. Cela implique pour ces étudiants des plannings particulièrement denses durant les demi-journées où ils se trouvent effectivement sur le campus.

19 étudiants de L2 ont ainsi bénéficié en 2019-20 de ce dispositif dont le bilan, contrasté, peut être présenté de la manière suivante :

Organisation de la formation à l'Université Clermont-Auvergne :

Dans le cadre du diplôme de licence, a été construite une UE de préprofessionnalisation visant à accompagner ces étudiants dans ce dispositif. Elle comprend 16,5 HTD, est assurée par les enseignants de l'équipe de mathématiques de l'INSPÉ, intervenant dans le cadre de la formation initiale en Master MEEF. Ces heures d'enseignement sont réparties sur les semestres 3 et 4 et sont évaluées en S4.

Ces enseignements ont pour objectifs :

- d'accompagner les étudiants dans leur prise de fonction en établissement,
- d'apporter des connaissances sur le système éducatif et les méthodes d'apprentissage,
- d'interroger et développer les premiers gestes professionnels liés au métier d'enseignant du second degré en appui sur des observations faites par les étudiants dans les classes de leur référent en établissement
- de sensibiliser à la didactique des mathématiques par l'analyse de situations d'apprentissage observées dans les classes.

Par ailleurs, chaque étudiant s'est vu attribué un tuteur universitaire dont le rôle a été d'échanger avec le professeur référent au sujet de l'investissement et de la posture de l'étudiant dans l'établissement, de contacter régulièrement l'étudiant afin de le accompagner, le conseiller pour réussir à mener de front ses études en licence et son implication dans le dispositif en établissement. Ces tutorats sont assurés par des enseignants de l'UFR Maths et de l'INSPÉ.

Cette formation a permis d'observer des étudiants parfaitement investis dans le dispositif, construisant peu à peu une posture professionnelle et qui mettent du sens dans la formation proposée. Les évaluations de la formation qui ont pu être mises en place en mai ont permis de constater une forte adhésion aux contenus proposés et une réelle construction de premières compétences en lien avec le métier d'enseignant en termes d'analyse réflexive de gestes professionnels.

Il n'en demeure pas moins que, pour certains étudiants, concilier cet engagement et leurs études s'est parfois révélé délicat. En fin d'année, un étudiant a renoncé à poursuivre ses études et 4 autres sont identifiés comme fragiles au regard des exigences universitaires.

Bilan de l'année 2019-20 quant au dispositif alternant :

Une première réunion des étudiants en cours d'année (février) puis à la rentrée suivante (septembre 2020) ont permis de faire un bilan. Il reste parcellaire en particulier au regard du contexte de fin d'année 2019-2020. Néanmoins, ce bilan ainsi que le travail effectué en avril 2019 avec la DRH du rectorat et les IA-IPR de Mathématiques ont permis d'identifier, pour l'avenir, les pistes suivantes afin d'améliorer l'entrée progressive dans le métier des étudiants engagés dans le parcours de préprofessionnalisation

- Mieux informer les différents acteurs (Université/ chefs d'établissement/ maitres de stage) de leur rôle dans le dispositif, des contraintes que connaissent les étudiants et des missions (nature/durée) qui peuvent effectivement leur être confiées. Mieux définir les liens entre ces acteurs. Un document de cadrage devrait, à cet égard, être construit.
- Proposer, de façon systématique, une formation aux maitres de stage.
- Inclure dans les heures effectuées dans l'établissement de façon systématique des temps de concertation entre l'étudiant et le professeur référent afin que le dispositif soit parfaitement formateur. Ces temps d'échanges gagneraient à être ritualisés, sans doute de façon hebdomadaire.
- Faire en sorte que les étudiants soient, dès la pré-rentrée scolaire en situation de s'emparer de leurs missions dans l'établissement.

Perspectives :

Pour la promotion qui est entrée dans le dispositif en L2 en 2019-20, nous aurions aimé pouvoir proposer des places en L3 à de nouveaux étudiants particulièrement motivés dans la mesure où des étudiants avaient pour diverses raisons, étaient amenés à abandonner en fin de L2. Cela n'a malheureusement pas été possible.

Nous avons fait le choix de poursuivre le recrutement d'étudiants de L2 pour l'année 2020-21. Cela signifie la multiplication des moyens engagés et nous amène à mettre en avant la nécessité de mettre en place, rapidement, des plans de formation qui permettent aux collègues en EPLE de s'engager sereinement dans ces missions délicates.

Dans le cadre des contenus de licence 3^e année, deux Unités d'Enseignement (l'une au semestre 5 et l'autre au semestre 6) seront proposées aux étudiants ayant intégré ce dispositif. La nature des missions en établissement des étudiants évoluant, leur participation à des mises en œuvre partie de séance ou de séances nous a conduit à choisir de nouveaux objectifs concernant les contenus de formation. Il s'agit de poursuivre le développement de compétences professionnelles en interrogeant davantage celles en lien avec les contenus disciplinaires enseignés.

- Au semestre 5, seront conduites des analyses de ressources pour l'enseignement des Mathématiques, des analyses d'erreurs, de productions d'élèves issues des observations des étudiants.
- Au semestre 6, un accompagnement pour la construction de séances sera réalisé, il s'adossera à de premiers apports en didactique des Mathématiques.

Les enseignants de l'équipe de Mathématiques de l'INSPÉ, intervenant dans le Master MEEF mention 2nd degré, prennent en charge ces enseignements afin d'assurer une continuité pédagogique.

Les étudiants de L3 sont suivis par le même tuteur universitaire qu'en L2.

Sur le moyen terme, la question se pose de savoir comment construire au mieux l'expérience de terrain des étudiants tout au long des trois années de préprofessionnalisation. Une inquiétude particulière est pointée concernant le fait que des lycées professionnels servent de berceaux d'accueil. Si cela peut se révéler formateur dans un premier temps, il est probable que, en M1, la question de l'adéquation du type d'établissement avec le projet de l'étudiant (et la formation dans laquelle il est engagé) se posera. Dans la même perspective, il est probable que, dès la rentrée 2021, certains étudiants aujourd'hui dans ce dispositif en L3, souhaiteront entrer en master MEEF 1^{er} degré. Seront-ils alors en situation de poursuivre dans ce dispositif, prévu pour le 2nd degré ?

Pour l'avenir, l'Université a été sollicitée pour étendre ce dispositif à d'autres publics, en particulier se destinant au métier de professeur des écoles. Dans le cadre de la création de la Licence Sciences de l'Education, nous nous montrerons très attentifs aux opportunités qui se présenteraient de permettre à nos étudiants, dès la L2 (rentrée 2022) de rejoindre ce parcours. Les contraintes logistiques, mais aussi quant à la formation, sont importantes mais nous souhaitons être en mesure de pouvoir répondre favorablement.

3.1.3 Ouverture d'une formation à destination des étudiants de masters de l'UCA relevant de disciplines non présentes dans l'offre de formation du MEEF 2nd degré

Nous sommes en constante réflexion sur l'opportunité d'ouvrir certains nouveaux parcours dans le master MEEF 2nd degré. Les demandes sont régulières sur plusieurs disciplines (Allemand, SES, Biotechnologies). Les conditions de l'ouverture d'un parcours exigent tout d'abord que la demande soit constante et soutenue du côté de nos étudiants. Il faut encore que notre établissement ait le potentiel en formateurs pour le mettre en œuvre. Il est enfin nécessaire que nous puissions disposer de berceaux de stages, dans le cadre du M2 en quantité suffisante (a minima 12).

L'UE "Devenir professeur dans le second degré" vise les étudiants des masters relevant des disciplines non prises en compte par l'offre de formation du master MEEF 2nd degré, en particulier les langues à petits flux (Allemand, Italien), la Philosophie mais aussi, le cas échéant, les SES, l'informatique ou les Biotechnologies, par exemple. Elle a été créée dans le but d'aider les étudiants qui se destinent à devenir enseignant en lycée ou collège à acquérir ou consolider des connaissances concernant les principes et les enjeux du système éducatif. Elle s'appuie utilement sur les acquis des UE de préprofessionnalisation proposée en Licence.

Résolument tournée vers la préparation de l'oral 2, cette UE permettra aux étudiants de l'UCA de bénéficier d'un accompagnement adapté palliant ainsi à l'absence de parcours sur certaines disciplines.

Un travail en collaboration avec les services académiques nous permet en outre de proposer à ce public un stage de pratique accompagnée (équivalent 4 semaines).

3.1.4 Intervention des formateurs de l'INSPE dans la formation continue des personnels de l'Education nationale

3.1.4.1 Eléments généraux

L'INSPÉ Clermont-Auvergne, et avant lui l'ESPE et l'IUFM ont toujours fait le choix d'intervenir autant que leurs forces le permettaient, dans la formation des personnels de l'Education Nationale. Ce choix permet effectivement aux personnels de l'Education Nationale de pouvoir bénéficier des compétences universitaires de l'INSPÉ et d'interroger ainsi, en particulier, des éléments théoriques pour les confronter au réalité du terrain. Il permet également aux formateurs de l'INSPÉ de fréquenter très régulièrement les terrains, d'échanger avec les acteurs de l'enseignement et de l'éducation, de percevoir, au plus près, les besoins et d'identifier les évolutions et mutations en cours. Toutes ces données sont essentielles à la construction d'une formation initiale de qualité, c'est-à-dire au plus près des réalités de terrain et de leurs mutations. Ces éléments expliquent que, pour nos formateurs les actions en formation continue, diplômante ou non, sont des éléments très structurants des services. Toutes les équipes sont pleinement concernés par ces missions et développent leurs interventions sur le terrain au mieux des besoins exprimés.

	Total FC (hors FCD)			
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nbre d'actions	208	236	221	166*
Nbre d'heures de formation	3274,5	2659	2751	1627,5
Effectifs	2130	2912	3392	3426

* La diminution des volumes en 2019-20 s'explique bien entendu par l'interruption brutale de l'ensemble des dispositifs de FC à partir de la mi-mars du fait de la crise sanitaire, soit durant un trimestre entier.

PLANS DE FORMATION <i>(hors CAPPEI, 2CA, CAPA SH, AESH et EBP)</i>	2016-17			2017-18			2018-19			2019-20		
	Nbre d'actions	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits	Nbre d'actions	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits	Nbre d'actions	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits	Nbre d'actions	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits
PAF	44	511	836	31	234	646	62	415	715	26	174	727
PDF 03	13	360	144	57	368	813	19	353,5	573	16	106	1054
PDF 15	16	400	129	16	215	117	13	286	125	37	386	261
PDF 43	15	424	100	10	189	207	9	165,5	132	3	48	43
PDF 63	90	912,5	746	84	916	779	82	813	1552	46	342	836
Total	178	2608	1955	198	1921	2562	185	2033	3097	128	1056	2921

L'essentiel de ces actions concerne, on le voit le 1^{er} degré bien que nos formateurs soient disponibles pour les formations du second degré.

De fait, le volume des interventions (*hors CAPPEI, 2CA, CAPA SH, AESH et EBP*) des formateurs de l'INSPÉ se maintient à un niveau élevé, même si l'année 2019-20 a vu une baisse notoire des volumes du fait de l'arrêt brutal des activités de FC à partir de la mi-mars du fait de la crise sanitaire mais également du fait de la diminution des heures de formation assurée par l'INSPÉ dans le cadre de la préparation au CAFFA et au CAFIPEMF.

Dans le premier degré, une partie de ces stages se construit sur des modes longs, de deux ou trois semaines, en lien avec le calendrier de mise en stage massé des étudiants fonctionnaires stagiaires. Nous avons l'espoir de maintenir ce dispositif très efficace pour les stagiaires comme pour les étudiants dans le cadre de la construction du prochain calendrier d'alternance des M2 du MEEF 1^{er} degré (parcours EEF).

3.1.4.2 Formation continuée (T1 à T3)

Les interventions des formateurs de l'INSPÉ dans la formation continuée (T1-T2-T3) demeurent encore réduites, à hauteur des sollicitations dont la composante est l'objet. Dans le second degré, cela peut s'expliquer en particulier par le faible nombre de néo-titulaires accueillis dans l'académie. Dans le 1^{er} degré, nous construisons de façon ponctuelle mais régulière des collaborations avec les différentes DSDEN.

L'enjeu serait cependant considérable. Un développement de la formation continuée nous semble essentiel pour penser de façon plus apaisée le continuum de formation et alléger lorsque c'est possible les deux années de master mais également pour initier, dès l'entrée dans le métier de bonne pratique en termes de développement professionnel.

Les obstacles à la construction d'une formation continuée harmonieuse sont cependant nombreux, notamment si l'on considère que celle-ci devrait se positionner en prenant en compte les choix que les formations de master ne manquent pas d'effectuer dans le cadre d'une formation initiale très marquée par les concours. Un travail de cadrage au niveau national permettra sans doute de mieux harmoniser les priorisations.

Bilan des interventions en formation continuée (2nd degré) :

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nbre d'actions	0	1	2	2
Nbre d'heures de formation	0	6	12	12
Nbre de stagiaires inscrits	0	11	26	40

* Les actions portent sur l'usage du corps et de la voix dans les situations d'enseignement et sur la laïcité.

3.1.4.3 Formation des enseignants tuteurs (2nd degré) et maitres d'accueil (1^{er} et 2nd degré)

Une collaboration constante avec les services académiques nous amènent à développer les actions de formation à destination des enseignants tuteurs et maitres d'accueil.

Pour le premier degré, où le réseau de formateurs est solidement structuré, et où les tuteurs terrain, PEMF, ont des acquis quant à la formation d'enseignants débutants, nous avons pris l'habitude, depuis plusieurs années de proposer, dans chaque département, des formations à destination des nouveaux MAT (maitre d'accueil temporaire en charge de l'accueil des M1 en pratique accompagnée). Ces sessions de formation de 6 heures explicitent les logiques du continuum de formation et les attendus de la mise en pratique accompagnée dans le MEEF 1^{er} degré. Une réflexion est proposée quant à l'activité de conseil au débutant et il est présenté une grille de lecture efficace de l'activité (modèle Bucheton). Ce dispositif permet, dans chaque département de disposer d'un réseau de collègues formés et impliqués. Ces collègues passés par ce type de formation se retrouvent souvent ultérieurement dans les formations préparatoires au CAFIPEMF.

Pour le second degré, cette formation pourrait se développer de sorte de pouvoir créer, sur l'ensemble du territoire de l'académie un réseau dense de collègues qui, dans chaque discipline soient en mesure d'accueillir, conseiller les étudiants tout au long du continuum de l'alternance telle que pensée de la Licence au Master.

Les perspectives pour les prochaines années mettent en évidence des besoins croissants à la fois parce que le continuum de formation s'étire (du stage en observation de Licence à la prise en charge des lauréats de concours stagiaires) et parce que les masters MEEF devenant plus sélectifs, les enjeux sur les dispositifs de préprofessionnalisation vont aller augmentant. Nous souhaitons que les collègues qui accueillent les étudiants de Licence puisse bénéficier d'un temps de formation, même modeste, à la fois quant à l'accueil de l'étudiant en observation mais aussi afin d'acquérir une vision convenable dans l'ensemble du continuum. Cela nous semble particulièrement important lors de la mutation du dispositif de formation et de recrutement des enseignants et CPE.

Par ailleurs, nous prévoyons que les besoins en terme d'encadrement des étudiants du master MEEF vont croître dans les années qui viennent dans la mesure où il y aura bien plus de M2 en responsabilité qu'il n'y avait, dans la période précédente, d'étudiants fonctionnaires stagiaires.

Le travail de formation de ces réseaux de formateurs de terrain apparait ainsi essentiel pour les années à venir. Il se construit depuis deux ans dans un dispositif renouvelé associant corps d'Inspection et enseignants chercheurs de l'INSPÉ. Nous pensons essentiel d'accentuer ce travail dans les années qui viennent. L'enjeu est ici de faire en sorte que l'alternance se construise sur des cultures communes, au mieux maillées, celles des acquis de la recherche universitaire et celle du terrain.

Annexe 6 : Estimation de la progression des besoins en formateurs de terrain dans le cadre de l'évolution de la formation des enseignants (2nd degré) et CPE

3.1.4.4 Formation continue préparant aux certifications

A. CAFFA et CAFIPEMF

Jusqu'en 2018-19, l'IUFM puis l'ESPE de Clermont-Ferrand ont régulièrement piloté, en lien étroit avec les DSDEN et le rectorat, les formations permettant aux enseignants de préparer les certifications.

Ce dispositif qui a évolué au cours des années a semble-t-il donné satisfaction sur le plan pédagogique.

Le coût de ces formations qui entrainait dans la balance des échanges entre l'INSPÉ et le rectorat a cependant rendu ce dispositif difficilement reconductible et nous avons souhaité, au regard de l'importance du déséquilibre de la balance, alors constaté, faire sortir ces formations de nos échanges communs et les facturer comme cela se fait dans d'autres académies. L'INSPÉ a proposé que cette formation se construise dans le cadre du master SDE (parcours « formation de formateurs ») en ciblant deux UE de M1 susceptibles d'être reproduite à cet effet et en construisant un tarif qui prenne en compte le dispositif modulaire. Cette proposition avait l'avantage de permettre aux stagiaires qui le souhaitaient de poursuivre en formation continue diplômante (FCD). Ce dispositif n'a cependant pas été retenu, ni pour le CAFFA, ni pour le CAFIPEMF et, depuis 2019-20, la participation des formateurs de l'INSPÉ aux préparations du CAFFA et du CAFIPEMF a largement diminué.

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. Inscrits
CAFIPEMF	338	87	310,5	65	248,5	66	83	176
CAFIPEMF 63	112	46	162	33	96,5	33	18	154
CAFIPEMF 03	89	14	89	16	41	12	18	7
CAFIPEMF 15	64	16	10	10	66	8	35	11
CAFIPEMF 43	73	11	49,5	6	45	13	12	4
CAFFA	66	49	85,5	33	131	30	12	40

B. CAPASH-2CASH et CAPPEI

Depuis le CAPASH-2CASH et maintenant le CAPPEI, les liens de confiance avec le Rectorat ont toujours favorisé l'INSPÉ et son équipe « Éducation Inclusive » comme l'opérateur privilégié permettant d'accompagner à la certification entre 35 et 38 stagiaires de la formation continue pour environ 600 heures de formation par an. Cette certification CAPPEI instituée par la circulaire 2017-026 met en œuvre des contenus de formation répondant aux exigences de l'École Inclusive en permettant aux professeurs du premier et du second degré d'en devenir les personnes ressources. Pour accompagner au mieux ce changement d'identité professionnelle, l'INSPÉ de Clermont-Auvergne a développé une modalité de formation sur 2 années. Cette initiative apporte une réponse à des contraintes logistiques rencontrées par les DSDEN éloignées de Clermont-Ferrand. L'expérience, déjà mise en œuvre pour trois promotions d'enseignants engagées dans ce modèle : 2014-2016, 2015-2017, 2016-2018, a montré en outre que la nécessité de réserver les postes supports pendant deux années de stage n'avait pas constitué un obstacle pour les acteurs.

EDUCATION INCLUSIVE	2016-2017			2017-2018			2018-2019			2019-2020		
	Nbre d'actions	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits	Nbre d'actions	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits	Nbre d'actions	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits	Nbre d'actions	Nbre d'heures de formation	Nbre de stag. inscrits
EBP Certification AESH) (hors et	5	24	85	5	45	154	5	30	107	13	67,5	291
CAPPEI				14	279,5	81	26	640	87	21	468	70
2 CA	7	187	22	6	162	12						
CAPA SH	17	437	22	10	220,5	7						
AESH	1	19	46	3	31	96	5	48	101	4	36	144
> AESH 63	0	0	0	3	31	96	5	48	101	0	0	0
> AESH 03	1	19	46	0	0	0	0	0	0	2	24	104
> AESH 15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> AESH 43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	12	40
TOTAL EDUCATION INCLUSIVE	30	667	175	38	738	350	36	718	295	38	571,5	505

C. Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Etranger (CAPEFE)

Une convention entre le Rectorat et l'UCA a permis la mise en place d'une formation au CAPEFE dans le cadre du plan de formation académique. En 2020-21, nous formerons 20 enseignants titulaires de l'académie en vue de l'obtention du CAPEFE pour un volume de 50 heures (dont 75% à distance).

3.1.4.5 Formation continue diplômante (FCD)

Ces formations permettent aux professionnels de l'enseignement, sur le terrain, de valoriser des formations par un diplôme, soit dans le cadre d'un master, soit dans le cadre d'un DU.

3.1.4.5.1 Les formations de niveau master

Ces formations sont pensées pour être adaptées au monde professionnel et, en particulier, pour être accessible aux personnels de l'éducation nationale, souhaitant se former dans le cadre d'une diplomation :

- Elles sont accessibles par validation des acquis professionnels (VAP)
- Elles sont proposées en mode hybride, intercalant des moments de formation à distance et des périodes de regroupement à l'INSPÉ, sur le site de Chamalières.

Bien que le dispositif soit jugé très intéressant par nos partenaires, l'engagement dans de telles formations demeure lourd, tant pour le stagiaire que pour les services de l'Education Nationale.

Le MEEF en formation continue diplômante a été mise en place en lien avec le Rectorat et les directions académiques des quatre départements. Il s'agissait de donner la possibilité à des professeurs du premier et du second degré de l'académie de Clermont-Ferrand :

- de suivre des unités d'enseignement aménagées qui constituaient alors un parcours du MEEF ;
- de donner la possibilité à ces enseignants titulaires d'accéder directement au master 2 ;
- de répartir les différentes unités d'enseignement proposées sur un parcours de 2 ou 3 ans ;
- de construire durant ces deux ou trois ans leur travail d'étude et de recherche à soutenir en fin de formation ;
- de suivre une partie de ce temps de formation sur du temps de formation continue (remplacement dans les classes et/ou prise en charge des frais de déplacement) ;
- de régler l'inscription administrative de niveau master une seule fois pour l'ensemble du parcours.

Cette formation au-delà de son aspect diplômant (obtention d'un master) a permis également aux enseignants de réellement prendre de la distance par rapport à leur pratique, de les mettre en perspective au regard des apports de la recherche et de s'engager également dans un travail de recherche en éducation.

Pour le master SDE, la difficulté pour les DSDEN à libérer les collègues sur les temps de cours demeurent pour nous un obstacle au développement de la formation en direction de ce type de public. Les congés de formation sont rares, les aménagements de services par les employeurs limités. Dans la nouvelle offre de formation, des adaptations pour les professionnels de l'EN sont à l'étude, les modalités de formation avec une hybridation renforcée sont à envisager.

Par ailleurs, toujours dans le master SDE, la baisse de réussite en M2 est imputable au mémoire qui se retrouve trop fréquemment différé d'une année, en particulier chez les titulaires de l'Education Nationale, très fortement sollicités par d'autres tâches. L'équipe pédagogique du master envisage de porter une attention accrue à l'accompagnement des étudiants dans l'articulation stage et mémoire et la rédaction de ce dernier. En janvier 2020, des éléments relatifs aux critères de sélection des dossiers de candidature et à la manière de conseiller les étudiants dans leur parcours de formation ont été retenus par l'équipe pédagogique du Master SDE. Il s'agit de s'assurer de l'engagement des candidat(e)s sur un cursus M1 & M2, de conseiller aux candidat(e)s de privilégier un parcours en 2 ans M1 et M2 plutôt qu'une entrée directement en M2

Nombre de titulaires de l'Education Nationale s'engageant dans une formation continue diplômante de niveau master à l'INSPÉ :

Diplôme	Principaux objectifs de la formation	Public FCD visé	Personnels Education Nationale (inscrits M2)			
			2017-18	2018-19	2019-20	2020-21
Master MEEF 1er degré	Approfondissement des compétences en pédagogie et en didactique en lien avec la recherche	Professeur des Ecoles, en particulier de l'Académie	38	47	21	6
Master MEEF 2nd degré		PLC et PLP en particulier de l'Académie	2	--		
Master SDE	Parcours Formation de formateur	Enseignant et formateurs d'enseignants / PFA et PEMF / Corps d'Inspection				
	Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers	Professionnels de l'éducation et de l'enseignement / Professionnels des secteurs médical, médicosocial et éducatif exerçant dans des structures partenaires de l'école	16	15	11	13
	Parcours IPN	Enseignant et formateurs d'enseignants				
MEEF PIF	Territoires et pilotages des systèmes éducatifs	Cadres de l'EN de l'académie de Clermont-Ferrand			9	8

3.1.4.5.2 Les DU

Notre offre de formation diplômante s'adresse également, par l'intermédiaire d'un DU, aux enseignants du premier et du second degré, exerçant dans un établissement français à l'étranger. Ce diplôme développe des contenus propres aux gestes professionnels des enseignants, aux données didactiques et pédagogiques des disciplines scolaires, à l'intégration du numérique dans l'enseignement, à une approche inclusive de la difficulté scolaire et à la question de la laïcité en contexte étranger. Le public cible est avant tout composé de recrutés locaux non titulaires de l'Education Nationale.

Le DU EEFE s'appuie également sur trois conventions de partenariat : Institut de Formation du Liban, Consulat de France à Jérusalem, Institut Français du Chili. C'est un diplôme qui est connu et plébiscité par le ministère de l'éducation nationale et par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il fait également l'objet de validation par certains pays qui accueillent des établissements français.

	Parcours Professeur des écoles		Parcours professeur de mathématiques		Parcours professeur de français		Parcours professeur d'histoire géographie		Parcours professeur de sciences		TOTAL
	Ind	Conv	Ind	Conv	Ind	Conv	Ind	Conv	Ind	Conv	
2017 - 2018	11	24									35
2018 - 2019	43	23	1	0	6	0					73
2019 - 2020	58	19	2	5	9	2					95
2020 - 2021	68	18	9	1	2	0	3	3	8	7	119

* Ind : inscription individuelle

* Conv : inscription avec convention partenaires

3.1.4.6 Perspectives pour le prochain contrat

Nous souhaitons bien évidemment, au regard des compétences de nos formateurs et de l'expérience de nos équipes, continuer à être associés au plus près à l'ensemble des aspects de la formation continue des personnels de l'Education Nationale.

3.1.4.6.1 La formation des lauréats de concours durant leur année de stage demeure un dossier important dont les textes de cadrage sont encore en attente

La question de la construction du bilan de compétences, de la méthode de travail à mettre en œuvre et du calendrier dans lequel ce travail essentiel doit être construit est évidemment première. Il s'agira de construire, en étroite collaboration avec les partenaires académiques des dispositifs qui permettent d'identifier les besoins en formation des différentes catégories de lauréats. Ces besoins sont évidemment susceptibles d'évoluer tout au long de l'année de stage et une façon de faire souple et réactive nous semble ici essentielle.

L'encadrement des T0 est une autre question sur laquelle il nous faudra rapidement avancer. Des tuteurs universitaires seront-ils sollicités...

Les contenus des formations devront également être rapidement définis. Il nous semble que, dans ces dispositifs, nécessairement hors master, un fonctionnement modulaire qui permette à chaque stagiaire de construire sa formation au plus près de ses besoins serait bienvenu. Les différents modules pourraient avantageusement se construire en prenant appui sur le référentiel de compétences à l'entrée dans le métier.

Parmi les dispositifs de travail qui pourraient être retenus, il nous semble que la souplesse des formations à distance serait bienvenue. Il nous semble également que les groupes d'analyse de pratique qui ont déjà largement fait leur preuve dans ce genre de contexte permettrait d'initier des réflexions efficaces dans le cadre d'une prise de fonction raisonnée. Dans un tel dispositif la présence des lauréats déjà titulaires d'un master MEEF, ayant bénéficiés d'une formation en alternance, pourraient jouer un rôle précieux.

3.1.4.6.2 S'engager plus avant dans les logiques de formation continuée

L'enjeu de s'engager plus avant dans les logiques de formation continuée est considérable si l'on considère en particulier qu'une harmonisation des pratiques sur le territoire national (2nd degré) ou de l'académie (1^{er} degré) permettrait en amont, tout au long des quatre semestres du master, de mieux définir les priorités de formation, de construire plus finement les progressions, étalant ainsi le continuum de formation en aval.

3.1.4.6.3 La formation continue des personnels de l'Education nationale

La formation continue des personnels de l'Education nationale constitue d'un point de vue général pour nos équipes un enjeu considérable. En particulier, nos différents dispositifs, de formation certifiante ou diplômante sont en capacité d'accroître les effectifs de stagiaires si les conditions sont effectivement réunies.

L'ensemble de ces développements nécessite de travailler sur des plans de formation pérennes de sorte que ces dispositifs soient intégrés dans les services des formateurs comme des éléments prévisibles et si possible stables.

3.2. Les masters MEEF, au cœur de l'action de l'INSPÉ Clermont-Auvergne

3.2.1 Périmètre

3.2.1.1 Liste des formations présentes dans l'offre de formation actuellement opérationnelle

- **Master MEEF 1^{er} degré**
 - Parcours "Entrée dans le métier"
 - Parcours "Formation Continue Diplômante" (à destination des enseignants titulaires)
- **Master MEEF 2nd degré**
 - Enseigner l'Allemand dans le 2nd degré
 - Enseigner l'Anglais dans le 2nd degré
 - Enseigner l'Économie gestion dans le 2nd degré
 - Enseigner l'Éducation physique et sportive -Intervention éducative dans le 2nd degré
 - Enseigner l'Espagnol dans le 2nddegré
 - Enseigner l'Histoire et Géographie dans le 2nd degré
 - Enseigner les Lettres modernes dans le 2nd degré
 - Enseigner les Lettres classiques dans le 2nd degré
 - Enseigner les Lettres–Histoire–Géographie en LP
 - Enseigner les Mathématiques dans le 2nd degré
 - Enseigner les Mathématiques - Physique - Chimie en LP
 - Enseigner la Physique / Chimie dans le 2nd degré
 - Professeur documentaliste dans le 2nd degré
 - Enseigner les Sciences de l'Ingénieur dans le 2nd degré
 - Enseigner les Sciences de la Vie et de la Terre dans le 2nd degré
 - Enseigner les disciplines rares (M2)
- **Master MEEF Encadrement Éducatif**
 - CPE
- **Master MEEF PIF**
 - Territoires et pilotages des systèmes éducatifs
- **Autres formations portées par l'INSPÉ : « parcours adaptés » et formations complémentaires, incluant la formation continue**
 - DU "Enseigner dans le premier degré": parcours adapté s'adressant aux lauréats du CRPE titulaires d'un master et ne souhaitant pas s'inscrire en MEEF mais également aux lauréats du CRPE dispensés de diplôme dans le cadre de la titularisation et/ou aux lauréats du CRPE non éligibles aux M2.
 - DU "Approfondissements pour enseigner dans le 1er degré" : parcours adapté s'adressant aux lauréats du CRPE déjà titulaires d'un master MEEF.

- DU “Enseigner dans le second degré” (un DU par discipline) : parcours adapté s’adressant aux lauréats d’un concours du second degré, titulaires d’un master et ne souhaitant pas s’inscrire en MEEF, mais également aux lauréats dispensés de diplôme dans le cadre de la titularisation et/ou non éligibles aux M2.
- DU “Approfondissements pour enseigner dans le 2nd degré” : parcours adapté s’adressant aux lauréats d’un concours du second degré et déjà titulaires d’un master MEEF.
- “DU Encadrement éducatif” : parcours adapté s’adressant aux lauréats du concours de recrutement des CPE, titulaires d’un master et ne souhaitant pas s’inscrire en MEEF, mais également aux lauréats dispensés de diplôme dans le cadre de la titularisation et/ou non éligibles aux M2.
- DU “Approfondissements l’Encadrement éducatif” : formation adaptée s’adressant du concours de recrutement des CPE et déjà titulaires d’un master MEEF.

3.2.1.2 Liste des formations pour lesquelles l’INSPÉ demande l’accréditation pour le prochain contrat

- **Master MEEF 1^{er} degré**

- Parcours Enseigner en France
- Parcours Enseigner en France et à l’étranger

Annexe A – Maquettes MEEF premier degré

- **Master MEEF 2nd degré**

- Enseigner l’Anglais dans le 2nd degré
- Enseigner l’Économie gestion dans le 2nd degré
- Enseigner l’Éducation physique et sportive -Intervention éducative dans le 2nd degré
- Enseigner l’Espagnol dans le 2nd degré
- Enseigner l’Histoire et Géographie dans le 2nd degré
- Enseigner l’Informatique dans le 2nd degré
- Enseigner les Lettres modernes dans le 2nd degré
- Enseigner les Lettres classiques dans le 2nd degré
- Enseigner les Lettres –Histoire-Géographie en LP
- Enseigner les Mathématiques dans le 2nd degré
- Enseigner les Mathématiques - Physique - Chimie en LP
- Enseigner la Physique / Chimie dans le 2nd degré
- Professeur documentaliste dans le 2nd degré
- Enseigner les Sciences de l’Ingénieur dans le 2nd degré
- Enseigner les Sciences de la Vie et de la Terre dans le 2nd degré

Annexe B – Maquettes MEEF second degré

- **Master MEEF Encadrement Éducatif**

- CPE

Annexe C – Maquette MEEF encadrement éducatif

- **Master MEEF PIF**

- Territoires et pilotages des systèmes éducatifs

Annexe D – Maquette MEEF pratiques et ingénierie de la formation (PIF)

- **Autres formations : « parcours adaptés » et formations complémentaires, incluant la formation continue**

- DU « Devenir professeur de lycée professionnel – Maths-Physique-Chimie »
- DU « Devenir professeur de lycée professionnel – Lettres-Histoire-Géographie »

Nous souhaitons pouvoir mettre en place ces deux DU pour un public qui souhaite préparer les CAPLP correspondant sans être en mesure de s'inscrire en master MEEF, soit que l'offre de formation proche ne le permette pas, soit que leurs conditions personnelles d'études les y empêchent. En Lettres-HG, nous ne sommes actuellement pas en mesure d'ouvrir le parcours du fait d'un nombre insuffisant d'ETP disponibles pour la mise en stage de M2 à tiers-temps. Nous pensons par ailleurs, en particulier en Maths- Physique-Chimie pouvoir répondre à la demande d'un public en reconversion disposant déjà d'un master ou dispensé de diplôme au regard de son expérience professionnelle, par exemple.

Ces DU seront conçus pour être dispensés à distance pour Lettres-HG et en hybride pour Maths-Physique-Chimie, de sorte que les TP en sciences expérimentales, essentielles, puissent être assurés. Nous pensons ainsi pouvoir nous appuyer sur un public disséminé sur l'académie mais aussi sur l'ensemble du territoire national

Nous pourrions également, à terme, envisager l'ouverture d'un DU « Devenir professeur de lycée professionnel – Lettres-Anglais », largement mutualisés avec le Lettres-HG.

3.2.2 Eléments communs aux master MEEF 1er degré, MEEF 2nd degré et MEEF encadrement éducatif

3.2.2.1 Pilotage et coordination des formations

Le pilotage des masters MEEF est en partie le même que celui des autres diplômes contenus dans l'offre de formation de l'Université Clermont-Auvergne et s'appuie sur les textes votés en CFVU et en CA. Ce pilotage est conduit en lien étroit avec le conseil d'institut (CI) et avec le conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) de l'INSPÉ.

Le COSP a été ainsi régulièrement consulté sur les questions qui touchaient à l'articulation entre la formation et le terrain tout au long du précédent mandat. Son mode de fonctionnement a le plus souvent consisté à définir au mieux, en plénière, les objets de travail, le plus souvent transmis par le Conseil d'Ecole / d'Institut et à identifier les « experts » en mesure de nourrir la réflexion des groupes de travail. Les comptes rendus des groupes de travail ont régulièrement été présentés au Conseil d'Ecole / d'Institut.

Le COSP a été ainsi régulièrement consulté sur les questions qui touchaient à l'articulation entre la formation et le terrain, par exemple :

- Comment valoriser les mémoires de master MEEF dans les établissements pour nourrir le collectif apprenant (2nd degré et CPE) ?

- Comment former au mieux les tuteurs en EPLE non titulaires du CAFFA ?
- Quels principes d'organisation de la formation continuée dans le 1er degré (T1 et T2) ?
- Comment penser l'accompagnement des AED ?

Et, dans le contexte de la réforme de la formation, depuis 2 ans :

- Mise en place de l'alternance dans le nouveau master
- Organisation du M2 de transition (2021-22)
- Organisation des mises en stage des étudiants de master MEEF
- Construction d'un document de cadrage administratif des interventions des PEMF, PFA et intervenants extérieurs dans le cadre de la constitution des équipes pluri-catégorielles

Ces travaux ont toujours été l'occasion d'échanges fructueux entre des personnes et des institutions porteuses de points de vue différents mais complémentaires sur les objets de travail. Ils ont souvent permis d'anticiper les problèmes organisationnels et d'aboutir à des décisions concrètes, comme par exemple pour la mise en place des formations des tuteurs.

Conformément aux règles universitaires, les masters MEEF, comme tous les diplômes de l'UCA, organisent des **conseils de perfectionnement** qui ont pour mission de participer à l'évaluation des formations et d'émettre des suggestions en vue d'éventuels ajustements des dispositifs de formation.

Ces Conseils sont composés de représentants des formateurs et de personnels administratifs (scolarité, bureau des stages), de représentants d'étudiants, mais également de représentants de l'employeur (DSDEN pour le 1er degré, rectorat pour le 2nd degré et l'Encadrement Educatif), des corps d'Inspection et des professionnels intervenants dans la formation (PFA ou PEMF, MAT, tuteurs).

Pour les masters MEEF 2nd degré et Encadrement Educatif le choix a été fait de fusionner les instances de pilotage et, en particulier le conseil de perfectionnement et la commission pédagogique. Par ailleurs, le Conseil est précédé de la tenue, pour chaque parcours (15 +1) de pré-conseils de perfectionnement qui interrogent les différents points de la formation au niveau du parcours et préconisent des évolutions. Ces travaux servent de trame à la tenue du Conseil proprement dit.

Les pré-conseils et conseils de perfectionnement questionnent divers aspects de la formation : depuis la construction du continuum de formation (de la Licence à la formation continuée), les critères de sélection à l'entrée du master ou le suivi des étudiants au sortir de la formation jusqu'à la construction du lien entre les co-tuteurs ou les dispositifs de mise à distance de certains éléments de cours. Les questions de mise en œuvre de la formation et des évaluations sont systématiquement interrogées. Ils sont toujours l'objet d'échanges riches et fructueux permettant de mieux saisir les différents points de vue présents.

En comparaison de la plupart des masters de l'UCA, les masters MEEF se caractérisent par des effectifs d'étudiants importants, une complexité structurelle (une formation déclinée à l'identique sur quatre sites pour le 1er degré / une mention déclinée en 16 parcours pour le second degré). Nous avons donc pour le MEEF 1er degré d'une part et pour les MEEF 2nd degré et Encadrement Educatif d'autre part, fait le choix d'un poste de **directeur des études** confié à un enseignant sur une décharge conséquente, de sorte d'assurer la cohérence de la mise en œuvre des diplômes. Les directions des études assurent la mise en œuvre et la coordination des formations, elles organisent les examens terminaux prévus par les M3C et elles contribuent à l'évaluation des formations et elles constituent une interface privilégiée entre les étudiants, les formateurs et les services administratifs.

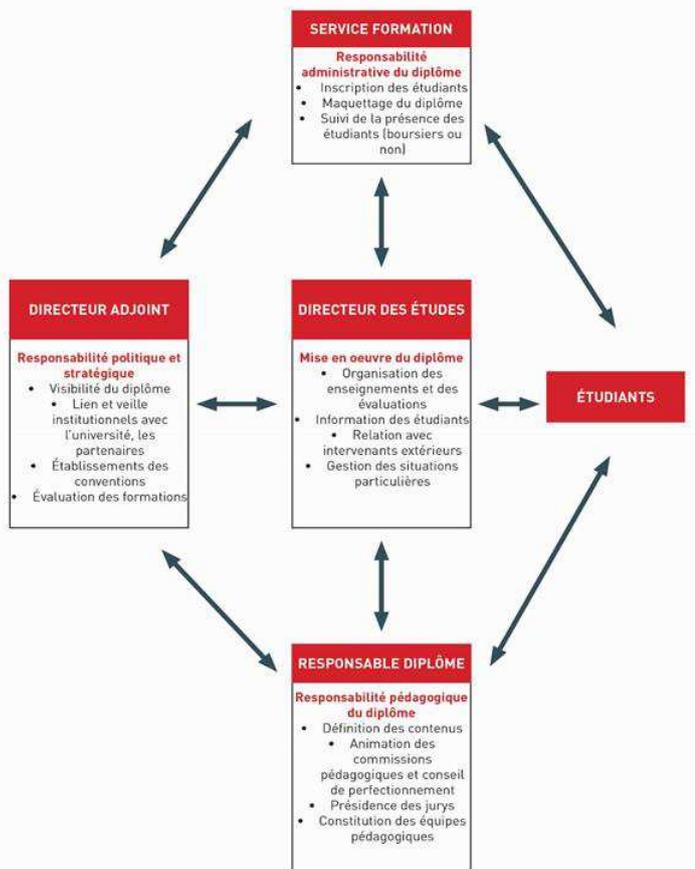
Les **commissions pédagogiques** constituent les organes de pilotage des diplômes.

Elles sont présidées par les responsables de mention pour le 1er degré et co-présidés par les responsables des deux mentions (MEEF 2nd degré et EE). Elles sont composées du ou de la responsable du diplôme, des responsables de chaque unité d'enseignement et du directeur ou de la directrice des études. L'ensemble des intervenant-e-s dans la formation ainsi que des expert-e-s peuvent être invité-e-s. Le Service formation y est systématiquement invités, ainsi que le bureau des stages lorsque l'ordre du jour le nécessite. Tous les formateurs participant aux enseignements du diplôme sont membres de droit (extrait du règlement intérieur de l'ESPE Article 16-1). La commission pédagogique débat et décide des évolutions à apporter au fonctionnement du diplôme. Les commissions pédagogiques se réunissent aussi souvent que nécessaire, six à huit fois par an.

Les membres de la commission pédagogique décident des dispositifs de régulations communs à mettre en œuvre pour que, au quotidien, les formations se tiennent dans les meilleures conditions (calendrier de recrutement des étudiants, d'évaluation...). Elle permet les échanges nécessaires à la régulation à l'harmonisation des pratiques en nommant lorsque c'est nécessaire des groupes de travail en charge de produire des propositions de cadrage. Elle met en place tous les dispositifs d'évaluation qu'elle juge nécessaire et procède aux ajustements réguliers qui, d'une année à l'autre, permettent aux formations de s'adapter à des contraintes extrêmement diverses.

Lors des commissions pédagogiques qui ont eu, depuis le dernier trimestre 2019, à traiter de la construction des nouvelles maquettes de diplôme, les représentants des quatre DSDEN (1^{er} degré) et des membres de la DAIPP du rectorat (2nd degré) ont été systématiquement invités à titre d'experts, à participer aux travaux

Schéma de structuration du pilotage des masters MEEF au sein de l'INSPÉ Clermont-Auvergne.



Annexe 7 : Composition du COSP

Annexes 8 à 10 : Composition des conseils de perfectionnement des masters MEEF 1er degré, 2nd degré et Encadrement Educatif, PIF.

Annexes 11 et 12 : Compte rendu conseil de perfectionnement MEEF 1ER DEGRE 2017-2018 et Compte rendu Pré conseil de perfectionnement Parcours Maths 2019-2020.

Annexes 13 et 14 : Comptes rendus du COSP (2018/2019 – 2020/2021).

3.2.2.2 Mise en œuvre de la démarche qualité

Notre INSPÉ et avant elle l'IUFM et l'ESPE ont placé au cœur de leurs préoccupations les questions touchant à l'évaluation des dispositifs de formation. Au-delà d'une exigence universitaire, il s'agit de se doter de divers outils de pilotage sur différents empan, d'être capable d'en apprécier la fiabilité, de sorte d'être en mesure de comprendre les effets de nos actions et de trouver les moyens de les infléchir lorsque c'est nécessaire.

En dehors du fonctionnement régulier des instances décrites précédemment, nous souhaitons insister sur les points suivants :

A. Le lien constant avec les étudiants

- Les responsables de chacune de nos formations prennent soin, dès le mois de septembre, d'identifier, pour chaque groupe de TD (40 étudiants au maximum, moins dans les formations à plus faible effectif), des représentant-e-s désignés par leurs pairs. Même si nous laissons toute liberté aux étudiant-e-s, il nous semble important que la parité de genre mais aussi les différents types d'étudiants (étudiants en FC, EFS/M2-B) soient représentés dans ces réunions des représentants d'étudiants qui sont provoquées sur chaque site pour le MEEF 1^{er} degré et pour l'ensemble des mentions MEEEF 2nd degré et Encadrement Educatif d'autre part. Ces réunions, menées par les responsables de sites ou de mention ou par la direction des études ont à la fois pour objet d'aider les étudiants à anticiper les diverses échéances et à mieux organiser leur travail, à permettre aux étudiants de faire remonter tout élément qu'ils jugent important quant à la mise en œuvre de la formation et à initier, lorsque c'est utile, de nouvelles pratiques. Elles se tiennent trois ou quatre fois par an.
- Dans le second degré, des réunions par parcours permettent également de faire le point régulièrement quant au rythme de travail. En fin de semestre des évaluations informelles ou formelles des formations sont proposées aux étudiant-e-s. Elles peuvent permettre, en particulier, d'identifier des redondances ou des manques, d'identifier des dispositifs de formation plus ou moins efficaces, de mettre en évidence des réussites ou des dysfonctionnements.
- Le fait de disposer de directions des études permet, dans les faits, aux étudiants d'identifier, hors de leur équipe de formateurs, une personne référente vers laquelle se tourner. Ce référent peut être une ressource et les guider soit vers les services administratifs, soit vers les services sociaux ou de santé de notre université. Ce travail, essentiel et largement invisible, s'avère particulièrement précieux à un moment où notre public connaît des difficultés croissantes sur ces questions comme la crise sanitaire a pu le révéler récemment.
- De façon systématique et conformément aux règles universitaires, nous interrogeons nos étudiants quant à la qualité de l'accueil qu'ils reçoivent lors de leurs stages, que ce soit dans les établissements scolaires ou dans les stages hors Education Nationale. Les alertes sont très peu nombreuses (<2%) rarement de haute intensité, mais toujours traitées avec soin. Par égard pour nos formateurs en établissement, nous avons souhaité, avec l'autorisation des autorités académiques, interroger les MAT, de sorte de recueillir leur ressenti sur le comportement et la montée en compétence des étudiants qu'ils reçoivent.

- Nous faisons par ailleurs le choix, au niveau des responsables de diplôme ou au niveau de la direction de la composante, d'interroger par enquête systématique nos étudiants sur des questions qui nous semble nécessiter un diagnostic précis. Nous avons ainsi construit une enquête sur le ressenti des étudiants par rapport au co-tutorat ou plus récemment quant à leur travail en période de confinement. Cette dernière avait été précédée au moment des inscriptions administratives 2020 d'une enquête précise sur l'équipement informatique et la qualité de connexion dont disposent les étudiants. Ces enquêtes, construite par notre service administratif et transmises aux responsables de formation, contribuent à faire évoluer le pilotage de nos formations.

B. La construction d'indicateurs de réussite

Taux de réussite aux diplômes

Ces taux sont construits à l'issue des secondes sessions. Dans le cas des masters MEEF, ils doivent être observés avec beaucoup d'attention dans la mesure où, derrière les échecs, peuvent se cacher des réalités très différentes.

Les échecs en M1 cachent assez régulièrement des stratégies d'étudiants disposant déjà d'un autre M1 voire d'un autre master et s'étant inscrits au diplôme pour pouvoir préparer les épreuves de concours dans les meilleures conditions. Ces étudiants sont souvent parfaitement assidus tout au long de la formation mais peuvent, au moment des évaluations, faire le choix de ne composer qu'aux examens qui, selon eux, sont les plus préparatoires aux épreuves écrites ou orales de concours.

De même, il peut arriver qu'un étudiant fonctionnaire stagiaire disposant déjà d'un master ne fasse pas de la réussite au diplôme dans lequel il est inscrit (M2 ou parcours adapté) sa priorité). Nous avons souhaité que, a minima, l'UE de mémoire soit non compensable en cas de note inférieure à 6/20 afin d'amener les étudiants à ne pas négliger cette dimension de la formation.

Ces biais repérés, nos responsables de formation observent avec le plus grand soin la situation de chacun des étudiants qui viendrait à échouer sur l'une ou l'autre année.

Taux de réussite aux concours

Ces taux de réussite sont collectés chaque année à l'issue de la proclamation des résultats. Ils nous permettent de mesurer la plus-value de nos formations, en particulier, pour le second degré, en les comparant aux taux de réussite nationaux.

Ces valeurs sont évidemment à considérer avec de nombreuses précautions. Tout d'abord, elles ne tiennent pas compte de la réussite de nos anciens étudiants qui, diplômés du master mais non lauréats d'un concours, décident, une ou plusieurs années plus tard, de candidater à nouveau sur un concours de recrutement.

Il est également à noter que, pour construire nos statistiques, nous prenons en compte l'ensemble de nos étudiants inscrits en début d'année, et ne tenons compte ni des abandons en cours d'année ni des étudiants qui décident soit de ne pas s'inscrire aux concours soit de ne pas s'y présenter (voir partie stratégie 2.2.7). Il peut donc être délicat de comparer ces taux avec les taux nationaux que nous mettons en vis-à-vis, construits en mettant en rapport le nombre de postes et le nombre de candidats ayant composé aux deux écrits.

Ces taux de réussite sont systématiquement comparés au taux de réussite de référence, académique pour le CRPE de Clermont-Ferrand, nationaux pour les concours du second degré en prenant pour base le nombre d'étudiants ayant composé. Un « différentiel de réussite » entre l'ensemble de candidats et les candidats de notre INSPÉ peut ainsi être mis en évidence. Il montre que, dans la plupart des cas, au-delà des effets particuliers créés par les années exceptionnelles, la formation à l'INSPÉ permet d'augmenter significativement voire très significativement les chances de réussite.

Dans le premier degré, où ce calcul n'est fait que pour le CRPE de Clermont-Ferrand, le différentiel est très significatif (140%) une année sur deux.

Dans le second degré, les situations sont comme souvent plus diverses. La moitié des parcours ont ainsi un « différentiel de réussite » supérieur à 125%, ce qui signifie que les étudiants qui suivent la formation augmente d'au moins un quart leur chance de réussite. Le cas de l'Allemand, proposé à distance est à considérer de façon particulière dans la mesure où ce public, souvent de professionnel, fait le choix de préparer le master et le concours sur deux années au moins. Les parcours qui ont le moins bon score sont ceux qui correspondent à des concours dont les candidats se préparent massivement en ESPE-INSPÉ.

Analyse des avis transmis au jury d'EQP (examen de qualification professionnelle) et identification des parcours des étudiants éprouvant les plus grandes difficultés lors de l'année de stage

Ce travail, lui aussi régulièrement entrepris au moment des bilans de fin d'année, nous amène à analyser chaque échec d'étudiant fonctionnaire stagiaire. Il nous semble important en particulier d'identifier si certains parcours d'étudiants ou, dans le second degré, certaines disciplines rencontrent davantage ce genre d'échec. Là encore si les étudiants fonctionnaires stagiaires sont plus souvent en difficulté lorsqu'ils n'ont pas suivi de M1-MEEF avant d'être lauréats, il est difficile d'en déduire une quelconque règle. De même, dans le second degré, certaines disciplines où l'employeur éprouve des difficultés à recruter (Maths / ST2i / Lettres par exemple) concentrent une grande part des échecs à l'issue du stage sans qu'il s'agisse ici de remettre en cause la qualité de la formation.

Nous avons tenté de mettre en place une enquête systématique en cas d'abandon par un étudiant fonctionnaire stagiaire. Nous souhaitons ainsi produire une analyse fine de chaque situation afin de mieux comprendre les processus de décrochage qui mène à ce qui peut être un échec de la formation mais ce qui peut aussi être la conclusion d'une orientation trop vite ou mal pensée. Dans les faits, ces enquêtes se sont révélées difficile à construire, essentiellement parce que les étudiants qui renoncent sont rarement disponibles pour produire, à chaud, une analyse de la situation. Aussi parce que le processus d'abandon est long et souvent complexe et tortueux et s'il peut parfois donner lieu à un accompagnement et à un soutien de la direction des études ou des formateurs, il est également fréquent que les étudiants fonctionnaires stagiaires ne donnent pas de signes tangibles de la situation. Dans les faits le décrochage a lieu dans l'établissement avant que de se concrétiser dans la formation. Un des enjeux du tutorat demeure, à cet égard, de mieux construire une communication sereine sur ce point entre les deux tuteurs et l'enseignant débutant.

Suivi de cohorte

Suivi des cohortes d'étudiants : comme pour toutes les formations de l'établissement, nous disposons d'un suivi de L'Observatoire de des Formations et du Devenir des Étudiants (OFDE) publie les statistiques relatives à l'orientation et aux études. Ces informations sont accessibles sur le site de l'Université : [Enquêtes Masters enseignement - Université Clermont Auvergne \(uca.fr\)](https://uca.fr/enquetes-masters-enseignement).

Nous disposons ainsi d'indicateurs fiables (84% de taux de retour sur l'enquête MEEF 1er degré promotion 2016-17) et de qualité qui nous permettent à la fois d'estimer le niveau d'insertion professionnelle de nos étudiants mais également leur suivi post master, en particulier pour ceux d'entre eux qui n'ont pas réussi au concours à l'issue de leur master.

Ces chiffres nous permettent également de mesurer le taux de réussite aux concours de nos étudiants après avoir terminés le master. Nous savons en effet que certains étudiants ont besoin de plusieurs tentatives pour réussir un concours de recrutement d'enseignant aux exigences fortes. Ce regard permet de constater le haut d'intégration de nos étudiants dans le métier de professeur :

Année de l'enquête	Echantillon MEEF 1 ^{er} degré	Pourcentage de réponse	Pourcentage de réussite au concours à 3 ans	Devenir des diplômés non lauréats
2018	147	82	88	5 d'entre eux sont professeurs des écoles contractuels 1 formateur pour adulte en CDD, 1 conseiller mutualiste en CDD et 1 animateur périscolaire en CDI. 1 sans emploi
2019	198	81	92	4 d'entre eux sont assistants d'éducation. L'un d'entre eux est contractuel en tant que professeur des écoles, dans l'académie de Clermont-Ferrand. Le dernier est maître délégué dans une autre académie

Annexe 15 : Taux de réussite au diplôme - MASTER MEEF 1er degré

Annexe 16 : Taux de réussite aux concours des 3 MEEF

Annexes 17 à 19 : Un exemple de suivi de cohorte MEEF 1^{er} degré, 2nd degré et Encadrement éducatif

3.2.2.3 Principes d'organisation de la formation tout au long des quatre semestres

Lors du contrat précédent les masters MEEF se sont organisés autour de deux éléments qui ont largement contribué à structurer leur identité :

- D'une part, l'année de M1 était très largement pensée dans le cadre de l'organisation, au printemps, des épreuves des concours. Cet élément a induit les choix de progressions des enseignements tout au long des deux premiers semestres. Il oblitérait également une partie de l'année dans la mesure où les enseignements et leurs évaluations devaient être achevés dès le mois d'avril, au mieux en mai.
- Par ailleurs, à l'issue des épreuves de concours, la formation incluait un nombre significatif d'étudiants lauréats mais ne disposant pas nécessairement des acquis du M1. Cette donnée devait être évidemment intégrée à la fois à la manière dont s'organisaient les enseignements mais également, très concrètement, durant les cours, à la manière dont la formation était

proposée aux étudiant-e-s. La formation s'adressait donc, en seconde année à trois types de public dont les attentes et besoins étaient assez distincts : d'une part les M2-A issus du M1, d'autre part les M2-A et DU, non titulaires du M1 et enfin les M2-B.

- Chacune des deux années du master était ainsi fortement colorée par une échéance essentielle (concours en M1, concours ou titularisation au M2) qui engageait fortement la disponibilité des étudiants, en particulier en fin d'année. Il était parfois compliqué de concilier de façon sereine les objectifs d'une formation professionnelle initiale sereine et ceux des échéances plus immédiates et souvent plus préoccupantes.

Annexe 20 : Statistiques 1er degré = M1 / M2-B / EFS ayant validé un M1-MEEF à l'INSPÉ Clermont-Auvergne / Autres EFS

Dans le prochain contrat, suite à la modification du placement du concours, désormais en fin de M2, ces difficultés vont largement disparaître.

Les étudiants se verront proposer un dispositif « normal » de formation assurant une continuité sur l'ensemble des quatre semestres et un continuum plus serein, permettant de penser des progressions, pourra ainsi se mettre en place tout au long des deux années de master.

Les étudiants de M2 seront les étudiants qui ont suivi le M1 MEEF. Il sera donc possible de construire dans une plus grande continuité le travail à l'échelle des deux années.

La totalité de l'année de M1 sera par ailleurs à la disposition de la formation qui voit sa durée, sur le S2, augmenter de 7 à 8 semaines. Nous ne disposons pas des calendriers des futurs concours pour envisager la longueur de l'année de M2 mais nous faisons l'hypothèse que ces épreuves occuperont la même place que celle qu'elles occupaient jusque-là en M1. Ce gain permettra à nos équipes de mieux étaler le travail des étudiants, d'alléger les semaines de cours et de permettre ainsi à nos étudiants de mieux se consacrer à un travail personnel évidemment essentiel à la construction des compétences professionnels. Le travail de lecture, en particulier de travaux de recherche, les dispositifs de coopération entre étudiants ou les temps d'analyse se verront ainsi renforcés.

Il nous semble que ces éléments sont une avancée essentielle pour la construction d'une formation sereine.

Une question que nous ne savons pas, à l'heure actuelle, traiter de façon satisfaisante, est celle qui consiste à savoir comment intégrer au mieux les personnes en reconversion (FC financée) qui souhaiteraient intégrer la formation.

Dans l'hypothèse où ces candidats ne disposent pas des moyens d'entrer en M2 via une VAP, il sera très difficile d'imaginer un engagement des organismes financeurs au niveau de deux années. La seconde année d'étude, même en bénéficiant d'un statut de contractuel à tiers -temps, ne permettra à ce genre de public de faire vivre une famille.

Si celles-ci disposent d'un diplôme universitaire (ou VAP) leur permettant d'entrer en M2, il est difficilement imaginable que l'on puisse leur confier, à l'instar des autres étudiants, une classe en responsabilité à tiers temps. Il faudrait alors concevoir d'autres dispositifs, en pratique accompagnée, dispositifs qui ne semble pas avoir les faveurs des autorités académiques pour l'instant.

Nous sommes pour l'instant dans l'incapacité de concevoir un dispositif qui permette d'accueillir sereinement et efficacement ces publics en reconversion qui nous semblent cependant une vraie chance pour l'école et constituent une partie non négligeable du public cible pour l'état employeur, en particulier sur certaines disciplines (Premier degré, Sciences de l'Ingénieur, PLP Maths-PC par exemple)

3.2.2.4 Langues étrangères dans les maquettes

Conformément à l'arrêté du 24/07/2020, les maquettes des masters MEEF intègrent des enseignements de langues étrangères visant à la maîtrise du niveau B2. Ces UE ne sont pas compensables (3 ECTS au S2 pour le MEEF 1er degré / 3 ECTS au S1 et 3 ECTS au S3 pour les MEEF 2nd degré et Encadrement Éducatif).

Pour le parcours EEFE du master MEEF 1er degré, un niveau B1 sera exigé à l'entrée. Un niveau B2 sera valorisé dans les critères de sélection affichés.

3.2.2.5 Evaluation des compétences acquises par les étudiants sur la transmission des valeurs de la République

Une somme d'objets sont régulièrement et légitimement interrogées dans les formations MEEF sans être pour autant nécessairement apparente de façon très explicite (par exemple comme une UE ou un EC) dans les maquettes, soit parce qu'ils sont inclus dans un ensemble plus vaste, soit parce que ces éléments sont régulièrement convoqués à différents endroits de la formation. Ces questions, très transversales, peuvent concerner, par exemple :

- La formation à la dimension inclusive de l'éducation
- La formation à l'éducation concernant l'égalité femme/homme
- La formation aux enjeux des ODD
- La formation à l'éducation à la laïcité
- La formation à l'éducation aux médias
- La formation à la lutte contre le racisme et les différentes de discrimination...

Dans la réalité des mises en œuvre de nos formations, nous abordons ces questions de façon régulière :

- soit dans le cadre de cours programmés pour l'ensemble des étudiants. Par exemple, dans les MEEF 2nd degré et EE, 1 CM et 1 TD sont consacrés aux questions de genre - divers TD sont consacrés à la question de l'école inclusive dans toutes nos formations mais, par ailleurs, à bien des moments, cette question est abordée au cours d'un moment de formation sans en être la question première),
- soit dans le cadre de conférence proposée aux étudiants. Par exemple, nous avons proposé en 2018 aux étudiants une conférence de rentrée animée par une représentant de la DILCRAH, soit dans le cadre de modules optionnels proposés dans les formations).

Au-delà de la nécessité de permettre à nos étudiants, dans le cadre de la formation initiale, d'accéder à ces éléments de formation et de réflexion essentiels à la construction de leur identité professionnelle, nous souhaitons à présent réfléchir à la façon dont nous pourrions, dans l'avenir, attester de leur montée en compétences sur ces questions sensibles, en particulier lors de leurs activités dans la classe, dans le contexte de l'alternance, tout au long des quatre semestres. Nous nous interrogeons en particulier sur l'intérêt que pourrait avoir l'usage d'un E-Portfolio sur ces questions pour collecter les éléments de prise en compte progressive de ces dimensions par les étudiants, à la fois quant à l'acquisition de la culture nécessaire pour s'emparer de ces questions, la capacité à repérer dans le contexte professionnel les besoins spécifiques, à développer ses pratiques en conséquence en utilisant les outils, les ressources et les modalités les plus pertinentes au regard du public visé.

En coordination avec les autres INSPÉ, un référentiel commun pourrait utilement être mis en place et une attestation du niveau atteint en fin de cycle pourrait être adjointe au diplôme. Ce dispositif, sans doute coûteux en temps pour les formateurs, aurait cependant le grand mérite d'identifier ces questions vives et essentielles comme sujets de préoccupation permanente tout au long de la formation. Il permettrait également aux étudiants de mieux formaliser l'évolution de leur pensée sur ces sujets. Cela pourrait enfin participer à la construction du bilan de compétences à construire à l'entrée de l'année de mise en stage, à l'issue du concours.

3.2.2.6 Moyens administratifs et techniques à l'appui des formations

L'INSPÉ Clermont-Auvergne a une équipe administrative et technique en appui des différentes formations, et notamment des Master MEEF. Plusieurs services sont directement en lien avec les équipes enseignantes et les étudiants.

Le service formation est composé d'une équipe unique, transverse et polyvalente de 10 agents et 2 responsables, experts dans les domaines de la scolarité, des stages, de l'insertion professionnelle, de la formation professionnelle continue et des relations internationales. Le service formation accompagne administrativement l'ensemble des publics apprenants (étudiants, étudiants en situation de handicap, étudiants boursiers, étudiants internationaux, adultes en reprise d'études notamment demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation continue, ainsi que les fonctionnaires stagiaires ...) dans les différentes étapes de leur projet et parcours de formation à l'INSPÉ. Il travaille en relation étroite avec les secrétariats des sites délocalisés (Aurillac, Le-Puy-en-Velay, Moulins) et prend en charge les activités d'appui à la formation et les actes administratifs et de gestion courante associées afin de contribuer à la mise en œuvre et à la promotion de l'offre de formation. Dans le cadre des Masters MEEF, des secrétaires de diplôme sont entièrement dédiées à ces diplômes et gèrent, en étroite collaboration avec la Direction des Etudes, le responsable de diplôme, le service formation et les équipes enseignantes, le déploiement administratif du diplôme tout au long de l'année universitaire.

Un bureau des stages gère, en étroit contact avec les responsables de formation, les DSDEN et les différents corps d'inspection, la mise en stage des étudiants dans les établissements scolaires, tout au long du continuum de formation, c'est-à-dire dès les stages d'observation en Licence puis tout au long des quatre semestres des masters MEEF. Il a en charge la détermination des lieux de stage, les procédures d'affectation (hors mise en responsabilité des EFS), y compris l'édition des conventions et de régulation du suivi. Le suivi administratif des stages a été organisé de sorte que, lors des stages de pratique accompagnée, les étudiants soient systématiquement interrogés tout au long de la période de stage et mis en contact autant que nécessaire avec leur référent pédagogique.

Les stages « hors éducation nationale » prévus pour les M2-B sont également gérés par ce service qui par ailleurs, utilise une application de suivi des stages qui permet de rendre visible et aisé pour le référent la communication avec le stagiaire et avec le maître de stage dans la structure d'accueil mais aussi de compléter, pour chacun des acteurs, les éléments ayant trait à l'évaluation du stage et du stagiaire.

Dans l'avenir, nos prévisions convergent vers un maintien, voire une croissance de cette activité déjà importante : les étudiants de licence de l'UCA qui choisissent les UE de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement, les étudiants de Master MEEF, les étudiants inscrits dans des Master disciplinaires n'ayant pas leur équivalent dans les master MEEF et qui choisissent l'UE de professionnalisation et de préparation au concours s'adresseront au bureau des stages qui gèrera en outre les étudiants de la licence « Sciences de l'Éducation ».

Annexe 21 : Activité du bureau des stages - mise en stage des étudiants de Licence dans le cadre des dispositifs de préprofessionnalisation

Un chargé de mission « Ingénierie de formations multimodales » intervient auprès des équipes pédagogiques des différents diplômes afin de les accompagner dans la conception des scénarii et à la maîtrise des différents outils numériques et pédagogiques. Il intervient par ailleurs auprès des étudiants afin de les accompagner dans leur prise en main des outils numériques.

Le service communication de l'INSPÉ est mobilisé au service des formations pour informer les étudiants de l'académie et répondre à leurs interrogations, dans le cadre de l'organisation des différents salons (InfoSup, Studyrama) ainsi que des portes ouvertes, ainsi qu'en relayant les informations sur les procédures de candidature et en répondant à leurs questions tout au long de l'année via les différents réseaux sociaux.

Le service informatique, composé de 3 agents, s'occupe de la mise à disposition d'ordinateurs pour les enseignants et pour les étudiants en ayant besoin ponctuellement. Pour le site de Chamalières, 5 salles informatiques sont accessibles pendant et en dehors des cours ainsi que 3 salles informatiques spécifiques et équipées de logiciels particuliers qui sont mises à disposition des étudiants (technologie, physique et SVT). Des salles informatiques sont accessibles sur les 3 autres sites de formation. Un studio vidéo est présent sur chacun des sites, permettant ainsi aux enseignants d'enregistrer leurs cours ou des capsules vidéo afin de répondre aux évolutions des formats des formations.

Le service logistique de chacun des sites s'occupe de l'entretien et de la mise à disposition de salles de cours, il est à relever que les bâtiments sont propres et bien tenus sur les quatre sites. Le retour des étudiants est positif et ils soulignent que c'est un confort pour étudier dans de bonnes conditions. Des espaces de restauration confortables et suffisants (sauf pour le site d'Aurillac qui commence à arriver à saturation et qui va connaître prochainement des travaux d'amélioration) sont à la disposition des étudiants, à la fois par le biais d'une restauration collective et par des tables extérieures dans les jardins ou le parc de Chamalières.

L'ensemble de ces services contribue de façon essentielle au bon déroulement de la formation, dans un cadre très clairement identifié par nos partenaires comme confortable, sécurisé et apaisé.

3.2.2.7 Quels dispositifs à destination de nos étudiants qui, ayant validé le master MEEF, ne seront pas lauréats du concours et souhaiteront retenter leur chance ?

Cette question est une question essentielle dans le cadre du prochain calendrier de formation. En effet, dans le dispositif précédent de recrutement, les étudiants passaient le concours en fin de M1 puis, s'ils n'étaient pas lauréats, disposaient de l'année de M2-B pour achever leur master et se préparer une nouvelle fois, s'ils le souhaitaient, au concours. Dans le nouveau dispositif, les étudiants n'auront plus qu'une unique opportunité, dans le cadre de leur master de présenter le concours.

Par ailleurs, nous savons que, en particulier pour plusieurs concours qui s'avèrent statistiquement plus difficiles, il n'est pas inhabituel qu'un candidat échoue une voire deux fois avant que sa tentative soit fructueuse. Cela ne présage d'ailleurs en rien de sa qualité de futur enseignant.

Il faut donc nous attendre à ce que, quelle que soit la qualité de nos formations et de nos étudiants, nous ayons chaque année des étudiants qui valident leur master sans réussir le concours.

Il nous faudra mettre en place des dispositifs qui permettent à nos étudiants de suivre des éléments de formation préparatoires aux concours d'une part et de bénéficier de simulation d'épreuves (écrites et orales) d'autre part. Cela peut s'envisager dans le cadre de DU spécifiques, préparatoires au concours de recrutement.

Dans le second degré et l'encadrement éducatif, où les capacités d'accueil n'atteignent pas le seuil plafond des groupes de TD (40 étudiants) les enseignements pourraient être en partie mutualisés avec le parcours correspondant. Il s'agirait de construire, au mieux des besoins et de la construction

des maquettes, un menu de formation qui permettrait de proposer si nécessaire des contenus de M1 et de M2. Des formes de simulations d'écrits et d'oraux, sans doute avec des dispositifs d'autoévaluation et des formes de correction collective pourraient compléter le dispositif. Ce dernier élément ne doit pas s'avérer trop coûteux dans la mesure où il sera nécessairement autofinancé. Sur certains parcours, où une partie du programme du concours est renouvelée chaque année, le dispositif sera sans doute plus délicat à mettre en place, embarquant un nombre d'heures nécessairement plus conséquent.

La question se pose de façon assez différente dans le premier degré où nous pensons que nos groupes de TD seront saturés sur chacun de nos sites. Il faut alors ici envisager un dispositif déconnecté des cours de master. Il est possible, en fonction des effectifs concernés, que des formes de travail à distance, voire hybrides (sur plusieurs sites) soit envisageables. Cela dépendra des effectifs concernés par ce dispositif qui en tout état de cause ne pourra concerner que des étudiants déjà titulaire d'un master MEEF. On peut d'ailleurs envisager si la formation se fait à distance, toucher un public géographiquement éloigné du territoire de l'UCA.

Ces questions, essentielles dans le cadre de la construction de l'offre de formation, devront trouver des réponses dans le courant de l'année prochaine puisque ces dispositifs d'aide à la préparation des concours devront être proposés dès la rentrée 2022.

3.2.3 Master MEEF 1er degré

Annexes A – Maquettes MEEF premier degré

3.2.3.1 Principes de construction des formations

3.2.3.1.1 Bilan de la formation durant le contrat qui s'achève

A. Année de M1

Le M1 se caractérisait par un travail important en volume consacré à la didactique du français et des mathématiques. Le total des enseignements de ces deux disciplines représentait près de 200 heures de cours. Un travail sur les aspects disciplinaires et didactiques était conduit de manière conjointe, les dimensions de préparation des épreuves écrites prenant une place du plus importante au fur et à mesure que le CRPE se rapprochait (dans le courant du S2).

Concernant la question des autres disciplines scolaires, un choix très fort avait été fait de proposer aux étudiants une rencontre avec l'ensemble d'entre elles (au S1). Cette partie constituait l'UE la plus importante en volume du S1 (150 h). Le second semestre de M1 était consacré à un approfondissement dans un des domaines de la polyvalence (domaine Sciences, domaine Sciences Humaines, domaine Arts) au choix de l'étudiant.

Deux stages de pratique accompagnée structuraient la rencontre avec le terrain pendant l'année de M1. Le travail de préparation et d'exploitation était pris en charge principalement par l'UE Pédagogie et permettait de travailler à la caractérisation des premiers gestes professionnels.

Une initiation à la recherche en Sciences de l'Education débute dès le S1, se poursuit en S2. Ce travail, nécessairement modeste quant aux volumes en jeu, permet cependant de mettre en évidence quelques caractéristiques des recherches dans ce domaine. Cette dimension nous semble essentielle, tant pour identifier l'origine des savoirs proposés tout au long de l'année que pour permettre aux étudiants de se projeter sur les travaux de l'année suivante.

La prise en compte de la préparation aux épreuves écrites du concours se fait à plusieurs niveaux, régulièrement, tout au long des deux premiers semestres du master. Pour la préparation des

épreuves écrites, il s'agit d'un des objectifs des UE de didactiques de français et de mathématiques. Des épreuves au format du concours sont proposées à cet effet aux étudiants dans le cadre de l'évaluation. La préparation des épreuves orales prend sa place dans les UE de Pédagogie (dans le travail sur la connaissance des institutions, du système éducatif et des enfants) et potentiellement dans l'UE de Polyvalence du S2 les étudiants choisissant massivement le champ disciplinaire dont relève leur dossier d'oral 1.

Par ailleurs, un dispositif spécifique de préparation des épreuves orales permet aux étudiants de finaliser cette préparation via la réalisation de simulations, après les épreuves écrites. Ce dispositif est anticipé dès la fin du S1 dans le cadre de la préparation du dossier de l'oral 1.

B. Année de M2

Le travail de l'année de M2 a été conçu dans continuité de celui de M1.

Pour les étudiants ayant réussi le CRPE, la prise en responsabilité de la classe fournit un terrain tout à fait favorable à la confrontation des connaissances développées l'année précédente. Les étudiants n'ayant pas réussi le CRPE se voient proposer un stage de pratique accompagnée dans une classe pour qu'ils puissent eux aussi construire ce vivier d'expériences dans une confrontation au réel.

Le travail sur l'analyse réflexive devient le cœur de l'enseignement. Cette dimension est prise en charge par des dispositifs spécifiques, via la création de groupes d'analyse de pratique dont l'objectif est de permettre tout au long de l'année aux étudiants de développer la capacité à analyser des situations d'enseignement très variées et à produire des réponses acceptables en contexte. Les échanges entre pairs à ces occasions sont particulièrement riches.

Le travail sur le mémoire professionnel se construit à partir d'un dispositif de choix de thématiques travaillées dans des séminaires. L'élaboration de la problématique de recherche fait partie intégrante du travail. Sauf cas particulier, le texte écrit est le résultat d'un travail par binôme. La soutenance orale est, par contre, nécessairement individuelle.

Le travail sur les disciplines scolaires Français et Mathématiques se réoriente sur la question de la mise en œuvre effective en classe. Le faible nombre d'heures de la formation en M2 nous a contraint à opérer des choix forts dans le domaine de la polyvalence, à savoir ne proposer la rencontre qu'avec deux des trois domaines de celle-ci (Domaine des Sciences, Domaine des Sciences Humaines, Domaine des Arts).

Un dispositif de formation au numérique permettait aux étudiants de développer progressivement les compétences dans ce domaine et ainsi de valider une fin d'année la certification C2i2e.

Par ailleurs, à titre d'expérimentation, nous avons mis en place un enseignement portant sur le croisement des regards d'objets de la classe, dont nous espérons qu'il puisse aider les étudiants à construire des liens entre les différents moments de formation. Ce dispositif est modeste (6h en S3 et 6h en S4) mais prometteur tant par les interactions qu'il a permis de construire en amont entre formateurs dans toute la diversité de leurs statuts et spécialités, que par l'intérêt qu'il a suscité auprès des étudiant-e-s.

Le bilan que nous faisons du dispositif actuel nous amène à mettre en évidence plusieurs éléments peu satisfaisants :

- Le principal concerne la question du maillage entre les expériences professionnelles construites par les étudiants et les connaissances développées en amont et en aval de ces expériences. C'est là une difficulté majeure qui touche au rythme de l'alternance mais aussi à la priorisation des objectifs de travail, en particulier au M1, et à la diversité des situations, en particulier au M2.

- Nous éprouvons en effet des difficultés à prendre en compte l'extrême diversité des publics auxquels nous sommes confrontés en M2. Il nous est difficile de concilier la continuité M1-M2 d'une part et de prendre en compte de façon satisfaisante la diversité des parcours des lauréats d'autre part. par ailleurs, l'intégration dans les mêmes groupes d'étudiants dont les finalités ne sont pas les mêmes (M2-A / M2-B) est un point que nous ne traitons pas de manière satisfaisante.
- Nous ne sommes pas non plus satisfaits de la façon dont nous nous emparons de la diversité des polyvalences. De fait, les M2 qui ne sont pas passés par le M1-MEEF ne disposent pas d'éléments de formation concernant l'ensemble des disciplines enseignées à l'école.

3.2.3.1.2 Les principes mis en œuvre sur la nouvelle maquette

Le travail sur la nouvelle maquette a été entamé très tôt. La commission pédagogique du diplôme a démarré dès septembre 2019 un travail de bilan de l'ancienne maquette du Master et de réflexion quant aux principes devant être mis en œuvre lors de la suivante.

Le travail de conception de la nouvelle maquette a régulièrement, dès décembre 2019, intégré des représentants du rectorat et des 4 DSDEN.

Le premier objet dont s'est saisi ce groupe a été de réfléchir à la nature de l'alternance qui allait pouvoir se mettre en œuvre sur le diplôme. Lors de l'exercice précédent, la nature de l'alternance a subi des modifications de nature. Nous sommes passés sur certains sites d'une l'alternance construite autour d'une prise de responsabilité limitée (de type décharge de direction) à une responsabilité beaucoup plus importante (gestion d'une classe entière avec deux étudiants fonctionnaires stagiaires à mi-temps). C'est le cas du Puy de Dôme (site de Chamalières) et plus récemment de l'Allier (site de Moulins). Seuls les sites du Puy et d'Aurillac ont conservé une alternance de même nature sur la durée du contrat.

Cette modification de l'alternance est en particulier la conséquence des variations du nombre de stagiaires affectés dans chaque département qui empêche ou contraint certaines modalités à un instant donné. Les nombreux échanges que nous avons eus avec nos interlocuteurs sur ce sujet nous ont permis de comprendre qu'il était illusoire d'espérer avoir une forme d'alternance analogue sur les 4 sites de formation du Master. Il nous faut par conséquent construire une maquette qui prenne en compte cette variation dans l'espace, mais aussi dans le temps.

Dans l'état actuel d'identification des contraintes de nos partenaires, nous démarrons le contrat avec deux modalités d'alternance distinctes en M2 : une première modalité reposant sur la mise en œuvre de 3 stages massés de 4 semaines en M2 et une seconde modalité construite autour d'un stage filé, complétée par un (ou deux) stage(s) massé(s).

L'accueil massif des formateurs de terrain dans la nouvelle formation a été une préoccupation qui a été intégrée d'emblée à la conception de cette nouvelle maquette.

Nous avons à cet égard une double ambition pour ce nouveau contrat : d'une part diversifier la nature des interventions (faire en sorte que les PEMF interviennent dans l'ensemble des modules disciplinaires, et non plus exclusivement dans les modules de pédagogie générale) et d'autre part faire en sorte qu'ils interviennent seuls. Il nous a semblé à cet égard tout à fait essentiel qu'ils soient étroitement associés aux travaux de conception de la maquette, maquette qu'ils auront à mettre en œuvre.

Principes mis en œuvre sur la nouvelle maquette :

- Une intégration forte des professionnels de terrain : nous souhaitons que les formateurs de terrain puissent intervenir dans des domaines relevant de la pédagogie, mais aussi dans l'ensemble des domaines relevant des disciplines scolaires et dans les dispositifs plus spécifiquement fléchés comme préparatoires au CRPE. Concernant le parcours EEFE les personnels titulaires en poste à l'étranger avec qui l'INSPÉ a des conventions pourront utilement intervenir en formation (en visioconférence ou durant la période de stage)
- Une articulation renforcée entre les cours et les stages : nous souhaitons que le travail d'analyse de la pratique soit au cœur de notre dispositif. La possibilité de nous appuyer sur les formateurs de terrain dès le M1 nous permet d'envisager un maillage plus étroit qui doit permettre aux étudiants de construire des connaissances professionnelles en situation. Cette construction de connaissances professionnelles est articulée autour d'une stratégie globale à l'échelle des deux années, reposant sur des choix explicites de coloration par semestre.
- Une place de la recherche renforcée : la continuité des deux années nous permet d'envisager le travail sur le mémoire sur un temps plus long. Après un premier semestre consacré à une initiation à la recherche, le travail sur le mémoire démarrera dès le second semestre de la formation pour se poursuivre en M2.
- La place des didactiques professionnelles est renforcée par une articulation systématique avec les dimensions de pratiques professionnelles et d'articulation avec le terrain. Dans ce cadre il nous a semblé essentiel de faire en sorte que les questions essentielles de l'usage du numérique dans l'enseignement ou de l'inclusion scolaire soient intégrés à chacun des moments de formation, pour chaque discipline plutôt que d'en faire un objet isolé.
- Une extension du principe des « regards croisés » : ce dispositif a pour objectif de soumettre un même objet, un même moment d'enseignement à une pluralité de regards. Déjà mis en œuvre de manière modeste, et à titre expérimental dans la maquette précédente, nous souhaitons amplifier la place occupée par ce dispositif. Il est en effet plébiscité par les étudiants et par les formateurs comme un lieu d'échanges et de réflexion particulièrement riche. Il est cependant coûteux, exigeant une co-intervention. Ce dispositif sera proposé dès le M1 et selon deux modalités différentes selon l'année de formation : un double regard pédagogie/didactique en M1 et un croisement des regards didactiques en M2.
- Des priorisations nécessaires dans la programmation de la découverte de l'enseignement des disciplines de la polyvalence : au regard de la place faite aux matières fondamentales, nous avons fait le choix de présenter l'enseignement des autres disciplines progressivement tout au long des quatre semestres. Il nous a semblé nécessaire que les étudiants soient rapidement et systématiquement, dès le M1, au contact avec les problématiques de l'EPS et de l'EMC pour aborder sereinement l'alternance en responsabilité dès le début du M2. Les autres disciplines de la polyvalence sont abordées, suivant les promotions et les sites, avec des volumes moindres, sur l'un des quatre semestres. La question du plurilinguisme bénéficiera d'une approche particulière dans le cadre du parcours EEFE.
- La polyvalence et l'interdisciplinarité sont au cœur du métier d'enseignant du premier degré. Pour contribuer à ce développement, nous avons fait le choix de proposer des semaines thématiques dans le cadre de la formation. Ces semaines thématiques se dérouleront avec un emploi du temps banalisé. Elles sont le support à l'étude d'un objet large (par exemples : la structuration du temps tout au long des trois cycles/ la construction de l'espace à l'école primaire, le langage à l'école maternelle, la règle et sa construction...), à la mise en œuvre d'un projet à l'initiative des formateurs et des étudiants. Toutes les catégories de formateurs sont susceptibles d'intervenir dans ce dispositif qui pourra nécessiter la mise en œuvre de dimensions partenariales fortes. Il s'agira là évidemment d'un lieu privilégié pour interroger les « éducations à ... ». Trois semaines thématiques seront proposées au long des quatre semestres et nous serons très vigilants à construire pour chaque promotion et sur chaque

site, une programmation qui permette, au travers d'une succession de thèmes, d'avoir abordé, en fin de master, une diversité de sujets et de questions d'enseignement. Cette attention à un équilibre des thèmes/disciplines abordés prendra également en compte les choix qui seront faits sur les regards croisés. Dans le cadre du parcours EEFE, les semaines thématiques donneront l'occasion de travailler autour des spécificités et des singularités de l'enseignement français à l'étranger.

- Une préparation au CRPE qui se construit tout au long des quatre semestres mais qui prend une place plus importante au S4. Une préparation au CAPEFE sera également organisée pour les étudiants du parcours EEFE.

Présentation de la nouvelle maquette (en cours de validation par les instances universitaires) :

Volumes horaires consacrés aux différents domaines de la formation	
Cadre de référence et fondamentaux	55,75%
Polyvalence et pédagogie	19,75%
Numérique	3,00%
Inclusion et enseignement	2,25%
Interdisciplinarité	11,25%
Initiation à la recherche et exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles	18,00%

Parcours « Enseigner en France » (volume horaire par semestre)

	S1	S2	S3	S4	Total
UE1 - Connaissances générales pour enseigner	62	64	20	26	172
ECTS	9	6	6	3	24
Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement	46	54			100
Enseignement et numérique (C2i2e)	6				6
Pratique professionnelle et stage - Pédagogie	10	10	10	10	40
Préparation au concours - entretien pro			10	16	26
UE2 - Mémoire de recherche à visée professionnelle	14	10	10	10	44
ECTS	3	3	3	12	21
Initiation à la recherche	14				14
Séminaires		10	10	10	30
UE3- Enseigner le français à l'école	36	48	32	36	152
ECTS	6	6	6	3	21
Didactique du français	18	24			42
Pratique professionnelle et stage - Français	18	18	10	10	56
Enseignement et numérique		6			6
Enseignement et école inclusive			6		6
Préparation au concours			16	26	42
UE4 - Enseigner les mathématiques à l'école	42	48	26	36	152
ECTS	6	6	6	3	21
Didactique des maths	18	24			42
Pratique professionnelle et stage - Maths	18	18	10	10	56
Enseignement et numérique	6				6
Enseignement et école inclusive		6			6
Préparation au concours			16	26	42
UE5 - Enseigner les sciences/sciences humaines/arts visuels-musique/Langue / EPS à l'école/ Pédagogie générale	44	46	34	46	170
ECTS	3	3	6	6	18
Didactique	12	10			22
Pratique professionnelle et stage - 1	12	10	12	12	46
Pratique professionnelle et stage - 2	20	20	12	12	64
Enseignement et numérique				6	6
Enseignement et école inclusive		6			6
Préparation au concours			10	16	26
UE6 - Polyvalence, EDD, interdisciplinarité et regards croisés	24	24	12	30	90
ECTS	3	3	3	3	12
Regards croisés dida/péda	6	6			12
Regards croisés dida/dida			12	12	24
Semaine thématique	18	18		18	54
UE7 - Langues		20			20
ECTS		3			3
Total	222	260	134	184	800
Total ECTS	30	30	30	30	120

Parcours « Enseigner en France et à l'Étranger" (volume horaire par semestre)

	S1	S2	S3	S4	Total
UE1 - Connaissances générales pour enseigner	66	70	10	26	172
ECTS	9	6	6	3	24
Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement	46	54			100
Enseignement et numérique (C2i2e)	6				6
Pratique professionnelle et stage - Pédagogie	10	10	10	10	40
Préparation au concours - entretien pro - Prépa CAPEFE	4	6		16	26
UE2 - Mémoire de recherche à visée professionnelle	14	10	10	10	44
ECTS	3	3	3	12	21
Initiation à la recherche	14				14
Séminaires		10	10	10	30
UE3- Enseigner le français à l'école	36	48	32	36	152
ECTS	6	6	6	3	21
Didactique du français	18	24			42
Pratique professionnelle et stage - Français	18	18	10	10	56
Enseignement et numérique		6			6
Enseignement et école inclusive			6		6
Préparation au concours - Prépa CAPEFE			16	26	42
UE4 - Enseigner les mathématiques à l'école	48	52	22	30	152
ECTS	6	6	6	3	21
Didactique des maths	18	24			42
Pratique professionnelle et stage - Maths	18	18	10	10	56
Enseignement et numérique	6				6
Enseignement et école inclusive		6			6
Préparation au concours - Prépa CAPEFE	6	4	12	20	42
UE5 - Enseigner les sciences/sciences humaines/arts visuels-musique/Langue / EPS à l'école/ Pédagogie générale	40	40	40	50	170
ECTS	3	3	6	6	18
Didactique	10	10			20
Pratique professionnelle et stage - 1	10	10	10	24	54
Pratique professionnelle et stage - 2	20	20		10	50
Enseignement et numérique			10		10
Enseignement et école inclusive			10		10
Préparation au concours			10	16	26
UE6 - Interculturalité, projet professionnel et regards croisés	26	34	0	30	90
ECTS	3	3	3	3	12
Regards croisés dida/péda	6	4			10
Regards croisés dida/dida		10		10	20
Echanges interculturels et projet professionnel	20	20		20	60
UE7 - Langues		20			20
ECTS		3			3
Total	230	274	114	182	800
Total ECTS	30	30	30	30	120

3.2.3.2 Principes de l'alternance intégrative

3.2.3.2.1 Bilan du dispositif précédent

L'alternance intégrative a été construite, lors du contrat précédent, en étroite partenariat entre l'INSPÉ et les quatre DSDEN. Nous sommes par ailleurs attentifs à ce que la formation proposée aux étudiants soit analogue dans les quatre départements en dépit des particularités bien comprises de chacune des situations départementales.

Notre volonté a été de faire en sorte de construire un continuum de mise en stage tout au long des quatre semestres du master qui permettent de proposer aux étudiants une construction progressive de leur professionnalité.

Dès le M1, dans le cadre des stages de pratique accompagnée, nous souhaitons proposer aux étudiants mais aussi à nos partenaires maîtres d'accueil, un cadre de travail le plus précis possible. Un grand nombre de nos étudiants ont déjà eu l'occasion, lors des stages de préprofessionnalisation de Licence, d'effectuer des stages en observation dans des écoles. Les objectifs des stages de pratique accompagnée en M1 prennent en compte à la fois les postures à construire dans les relations avec les élèves et les professionnels dans les écoles, la compréhension des liens entre leur organisation et l'apprentissage et l'analyse de l'activité dans la classe. Un message permettant d'explicitier ces objectifs est transmis aux MAT à la veille du stage. Le stage de pratique accompagnée est préparé et exploité dans le cadre des UE 11 (Pédagogie 1) et 21 (pédagogie 2). Il est par ailleurs diversement convoqué dans les différentes UE de didactiques, au S1 et surtout au S2.

Un effort important est fait, dans chaque département, pour former les maîtres d'accueil temporaire à l'accueil des étudiants et à la mise en place de la pratique accompagnée. Nous souhaitons évidemment que ce travail soit poursuivi et actualisé au regard de la nouvelle organisation du master dès 2021.

Conformément aux règles universitaires, les étudiants sont contactés régulièrement lors des stages de pratique accompagnée de M1 afin de s'assurer que leur accueil est conforme à l'attente et nous répondons aux questions transmises par nos étudiants. Celles-ci sont peu nombreuses (4). Toujours conformément aux règles universitaires, les étudiants doivent « évaluer leur stage » et nous avons souhaité, par souci de symétrie et par respect pour nos partenaires dans les écoles que, en retour, les MAT puissent nous transmettre un rapide bilan de ce stage au regard, en particulier, des objectifs définis

Annexe 22 : Descriptif du dispositif d'évaluation des stages par les étudiants

Annexe 23 : Fiche évaluation stagiaire par le MAT

La mise en responsabilité des M2 et DU (parcours adaptés) est de la responsabilité des DSDEN mais les responsables des sites départementaux de l'INSPÉ et la direction des études sont associés au dispositif bien en amont, en particulier via les conseillers pédagogiques en charge de la FI, en particulier pour ce qui est de la construction du calendrier de l'alternance. Les contraintes très différentes d'un département à l'autre et d'une année à l'autre (le nombre de lauréats affectés sur chaque département peut varier de façon significative d'une année sur l'autre) ont conduit à des formes de stage différentes suivant les départements et les années. Une organisation souple et concertée avec chaque DASEN dans un cadre académique permet de prendre en compte les spécificités et nécessités de chaque département tout en garantissant une égalité de traitement et de formation de niveau master à tous les étudiants fonctionnaires stagiaires. Deux formes de mise en responsabilité ont ainsi été retenues pour les stages en responsabilité :

- Un fonctionnaire-stagiaire partage la classe avec un directeur bénéficiant d'une décharge, dans ce cas le stage principal a lieu le plus souvent pendant un jour et demi chaque semaine (modèle Cantal, Haute-Loire et Allier jusqu'en 2018-19);
- Deux fonctionnaires-stagiaires partagent un poste, chacun assurant un demi-poste en se partageant le temps de travail suivant des modalités qui peuvent varier au cours de l'année : partage de la semaine ou bien présence durant des semaines alternées (modèle Puy-de-Dôme et Allier depuis 2019-20)

Par ailleurs, les fonctionnaires-stagiaires bénéficient d'un ou deux autres stages de plusieurs semaines, de préférence dans des cycles d'enseignement différents de celui du stage principal.

Il va de soi que chacun de ces deux types de dispositifs peut présenter des avantages dans le cadre d'une formation fondée sur une alternance intégrative. La mise en responsabilité dans le cadre d'une décharge permet à l'EFS de pouvoir progressivement prendre en charge certaines missions, en particulier dans le cadre des relations avec les parents et divers partenaires. Elle ne lui permet pas toujours cependant de s'emparer de la totalité des dimensions de sa mission ni de la totalité des disciplines. Placés en binôme, les EFS apprennent plus tôt le travail en collaboration et explore rapidement la totalité des dimensions de leur charge.

Si l'alternance est une véritable opportunité pour la formation, la charge d'enseignement en responsabilité est conséquente, lourde dans le cadre d'un master. Il est parfois difficile de construire sereinement une formation qui doit nécessairement aller au-delà de la prise en compte les besoins immédiats du stagiaire (qui sont d'ailleurs très divers d'un stagiaire à l'autre).

Le tutorat des EFS est organisé conjointement par les responsables de sites et la direction des études d'une part et les services des DSDEN d'autre part. Dans chaque département, des moments de travail communs à tous les tuteurs sont organisés une ou deux fois par an et des réunions associant systématiquement les deux co-tuteurs et l'EFS sont systématiquement organisés deux fois par an. Selon les besoins, d'autres réunions se mettent en place, en particulier pour travailler avec les EFS qui apparaissent les plus fragiles et pour qui des dispositifs particuliers peuvent être mis en place.

Une évaluation des dispositifs de co-tutorat a été mise en place. Il est essentiel de placer celle-ci en fin d'année, alors que les évaluations de master et le jury de titularisation sont passés, de manière à pouvoir recueillir des avis nominatifs, car c'est le seul moyen de mettre les avis et suggestions en regard du parcours antérieur et des difficultés spécifiques rencontrées. De plus, il faut être très prudent quant à l'évaluation : certains stagiaires sont très revendicatifs, surtout en début d'année mais d'une part ils ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble des stagiaires et de plus l'avis est souvent bien plus nuancé en fin d'année.

Le positionnement du concours en fin de M1 a par ailleurs pour conséquence d'amener une grande partie des M1 lauréats à changer de site pour poursuivre en M2. Nous sommes par ailleurs attentifs, pour chaque site, à ce que le nombre de M2-B qui y sont inscrits ne génère pas des groupes de TD d'un effectif supérieur à 40. L'équation, complexe est délicate à résoudre avant la publication des

affectations des stagiaires dans la mesure où les étudiants en DU-B n'intègrent pas les groupes de TD des M2. Il nous a été parfois nécessaire de procéder, à la rentrée, à des ajustements qui peuvent entraîner des changements de sites de M2-B que nous avons toujours maintenu sur la base du volontariat. Cette difficulté disparaîtra dans le futur master MEEF où la continuité M1-M2 sera plus solidement assurée.

3.2.3.2 Perspectives sur le nouveau dispositif

Dès le mois de mai 2019, dans le cadre du COSP puis au printemps 2020, à mesure que les textes de cadrage qui paraissaient le permettaient, la Direction de l'INSPÉ, la DRH du rectorat et les DASEN des quatre départements, représentés par les IEN ou les CP en charge de la FI ont travaillé à construire les scénarii de calendriers de mise en stage, tout au long des quatre semestres du master. Il s'agissait à la fois de trouver un dispositif de mise en stage qui permette aux étudiants des quatre sites d'avoir un parcours analogue mais aussi, nécessairement, de prendre en compte l'ensemble des contraintes RH et pédagogique qui sont nombreuses. Les travaux du COSP ont, en particulier, pointé, au regard de l'expérience de ces dernières années, la difficulté à installer un stage filé qui fasse alterner dans la même semaine des temps de formation à l'Université et des temps de responsabilité en école. Ils ont également mis en avant le risque qu'il pourrait y avoir à ce que les étudiants de M2 soient en responsabilité dans la période où ils passent les épreuves du CRPE. Ils souhaitent enfin que l'on fasse en sorte qu'au cours de l'année, les étudiants rencontrent chacun des trois cycles lors de leur mise en stage.

Au printemps 2020, la Direction de l'INSPÉ a été en situation d'échanger avec les services académiques ainsi qu'avec chacun des IEN en charge de la FI dans les quatre départements sur différents scénarii de calendriers de mise en responsabilité, les avantages et les inconvénients qu'ils présentaient. Les inconnus sont évidemment multiples et il est assez périlleux d'imaginer le dispositif qui conviendra le mieux à la formation de ce nouveau public d'étudiants. Celui-ci est en effet, contrairement au précédent, mis en responsabilité sans être passé par le filtre du concours, il est par ailleurs candidat à un concours en même temps qu'il découvre la responsabilité et qu'il achève son master et enfin potentiellement candidat dans une autre académie que celle dans laquelle il étudie et peut-être relativement peu captif. Nous avons, au regard des logiques de formation, mis en évidence les avantages des stages massés. Nous avons également souhaité, en particulier dans le souci de mettre les étudiants en situation d'égalité face au concours, que les stages en responsabilité ne les mobilisent pas après le mois de mars afin qu'ils puissent sereinement préparer les épreuves de concours. Nous avons également exploré la possibilité de faire démarrer la responsabilité dès la fin du S2. Les contraintes RH ont également été présentées et elles sont différentes d'un département à l'autre.

Nous avons également souhaité prendre l'avis des représentants des étudiants sur ces questions qui engagent fortement l'organisation de la vie étudiante, de nombreux étudiants sont salariés.

Il apparaît qu'aucun dispositif ne peut prétendre être, a priori, préférable à tous les autres sur tous les plans.

Suite aux arbitrages rendus, dès l'année 2021-22, deux types de dispositifs cohabiteront, soit :

- Sur les départements de l'Allier, du Cantal et de la Haute Loire, le temps de service du contractuel devant une classe relèvera d'une organisation mixte associant stage filé et stages massés (S3-S4). Les arbitrages ultimes ne sont cependant pas encore rendus.
- Sur le département du Puy de Dôme, l'organisation retenue sera celle de périodes massées (S3-S4).

Il a été par ailleurs convenu la nécessaire harmonisation des dispositifs exigera que, sur un grain plus fin, un travail soit mené avec les 4 DSDEN de sorte que le nombre de jours de stage en responsabilité soit identique, chaque semestre, sur chaque département.

Nous souhaitons par ailleurs, pour les promotions qui viennent, construire un dispositif d'évaluation qui permettent d'identifier la réalité des avantages et inconvénients de chacun des dispositifs qui seront testés.

Il nous faut par ailleurs mettre en place avec nos partenaires des DSDEN le dispositif de suivi du continuum tout au long des quatre semestres du master en construisant les conditions d'un co-tutorat efficace. Il s'agira en particulier de définir une progression dans la maîtrise des postures et l'acquisition des compétences professionnelles dans le cadre d'une formation. Ce dossier est actuellement en construction mais s'appuiera sans doute sur une expérience commune riche et efficace, sur une capacité des formateurs INSPÉ et des PEMF à travailler de concert, en particulier dans les situations où un encadrement spécifique est nécessaire. Il s'agira, face à un public peut-être plus fragile que celui des lauréats de concours, de construire des dispositifs bienveillants et réactifs qui permettent un suivi des compétences acquises progressivement tout au long des quatre semestres.

3.2.3.3 Modalités d'articulation de la formation et la recherche

3.2.3.3.1 Description du dispositif précédent

L'articulation formation/recherche est rendue visible par l'intitulé de l'UE 43-44 : « Stages et mémoire » qui se structure en deux EC : « Analyse de pratique de stage » et « Mémoire d'Initiation à la Recherche » (MIR).

A. Objectifs

Les deux EC de l'UE poursuivent le même objectif : amener les étudiants à mesurer l'influence de l'activité réflexive faite en cours de formation sur leur développement professionnel et développer un sentiment d'acquisition de compétences.

Le MIR va plus spécifiquement co-construire la posture de l'enseignant réflexif et celle du chercheur notamment. Les objectifs spécifiques du MIR sont alors :

- d'initier l'étudiant à la démarche de recherche en particulier afin qu'il soit, par la suite, en mesure de convoquer les travaux de recherche pour nourrir sa réflexion tout au long de son activité d'enseignant ;
- de construire et consolider cette initiation à travers la production d'un mémoire à caractère scientifique basé sur l'identification puis la mise à l'étude d'une question de métier, portant sur des données de terrain envisagées dans une perspective de développement professionnelle.

La posture professionnelle réflexive repose ainsi à la fois sur la maîtrise de « l'état de l'art et des savoirs » (savoirs d'action comme d'intelligibilité) dans la construction de la professionnalité (Perrenoud) et sur l'écriture qui aide à constituer l'expérience.

B. Dispositif

L'articulation formation/recherche repose sur la mise en place d'un dispositif qui :

- programme un parcours régulier et accompagné de découverte et de questionnement de l'état de l'art et des savoirs, parcours impulsé dès le M1. Ce continuum sur les deux années du Master permet de présenter aux étudiants d'abord une vue d'ensemble du champ de la recherche en sciences de l'éducation (M1) puis de les conduire à questionner un domaine ou une thématique spécifique (M2).
- accompagne dans le questionnement, la démarche, l'expérimentation et l'écrit de l'étudiant. Cela passe par un accompagnement qui combine des séminaires collectifs et des temps de suivi individualisé des étudiants. Le dispositif permet ainsi un éclairage général et personnalisé et un va-et-vient constant entre questionnement à partir d'un champ et centration sur une problématique choisie par l'étudiant.
- Assure l'encadrement par un collectif de formateurs (aux statuts différents et complémentaires : EC ou docteur et PEMF) et représentatif des différents champs de la recherche en sciences de l'éducation. Ce collectif s'appuie le plus souvent sur les recherches menées au sein du laboratoire Acté.

Le dispositif (qui distingue les options A et B, voir ci-dessous) permet de palier également certaines difficultés identifiées : celles, par exemple, à trouver des données de terrain (nécessaires autant à la démarche de recherche qu'à l'articulation recherche et construction professionnelle) et celles liées à la diversité des profils/statuts d'étudiants (cas des étudiants n'étant pas passés par le M1 ou cas des étudiants ayant validé un autre master).

- UE 43 (Option A) : c'est l'UE des fonctionnaires stagiaires (M2A et DUA)
- UE 44 (Option B) : c'est l'UE des étudiants passés ou non par le M1 (M2B et DUB)
- Analyse de pratique (GAP) et mémoire (MIR) : ces cours sont communs à tous les étudiants M2A, B et DUA/ DUB.
- Dans les groupes TD et TP les FSE (M2A) et les M2B sont mélangés ainsi que pour les groupes MIR et GAP.
- Ces cours sont "en barrette" sur l'emploi du temps des étudiants pour leur permettre de choisir leur thématique MIR.

3.2.3.3.2 Perspectives dans le cadre de la prochaine maquette

Le Master MEEF 1^{er} degré est pensé plus que jamais comme un lieu de dialogue et de collaboration entre formateurs de différents statuts (enseignants-chercheurs, enseignants-maîtres formateurs, enseignants du secondaire détachés dont de nombreux titulaires d'un doctorat). Ainsi, les recherches en sciences de l'éducation et en didactiques des disciplines innervent l'ensemble de la formation, de manière plus ou moins explicite.

Le diplôme de Master MEEF 1^{er} degré sanctionne deux années d'initiation à la recherche par le biais d'enseignements de haut niveau scientifique et d'un mémoire professionnel. Ces enseignements doivent assurer la rencontre des étudiants avec des questions et démarches de recherche. L'élaboration du mémoire constitue ensuite pour eux l'occasion d'explorer une question de recherche liée à l'exercice du métier, en appui sur des résultats et méthodologies de recherche. Dans la cadre de la maquette rénovée, dès le second semestre de la première année de Master, un directeur de mémoire accompagne les étudiants dans la conception intellectuelle et formelle de cet écrit.

Plus largement, la recherche constitue un éclairage scientifique de toutes les dimensions (didactiques et pédagogiques...) de la formation au métier de professeur des écoles. Si la formation à la recherche occupe donc une place spécifique bien identifiable, il n'en reste pas moins que l'ensemble de la formation est largement adossé à la recherche, en ce qu'elle offre des outils pour penser et investir le métier d'enseignant. Il s'agit en particulier d'accompagner les futurs enseignants à :

- expliciter et mettre à distance les premières évidences "professionnelles";
- acquérir des compétences relatives à l'observation et à l'analyse des situations éducatives, des pratiques professionnelles et des supports pédagogiques et didactiques qu'elles incluent;
- mieux saisir, les logiques, supports et processus susceptibles de contribuer aux apprentissages des élèves (ou au contraire de les entraver) pour mieux appréhender les incidences pédagogiques et didactiques de l'activité enseignante;
- développer des compétences à se former et à innover en accédant à une lecture outillée de publications scientifiques et/ou professionnelles ciblées.

A. Modalités de formation

Dans les deux parcours du Master MEEF 1^{er} degré, les étudiants suivent des enseignements d'initiation à la recherche déclinés en deux temps :

B. Une initiation à la recherche en Éducation au S1

Au premier semestre de Master 1, une unité d'enseignement est dévolue à l'initiation à la recherche.

L'objectif de cette initiation à la recherche est de permettre aux étudiants d'aller à la rencontre de questions et démarches de recherche, de leur donner l'occasion d'explorer de manière plus précise quelques domaines de recherche, de façon à susciter l'émergence d'une curiosité scientifique et pédagogique ainsi que de les initier à la lecture critique d'articles à caractère scientifique (problématisation, démarches de recherche, apport possible dans le cadre d'une réflexion d'ordre professionnel). Cette initiation à la recherche est assurée par des enseignants-chercheurs.

C. Le mémoire d'initiation à la recherche à visée professionnelle à partir du S2

Cette formation des étudiants par et à la recherche se poursuit par le biais d'un travail d'élaboration d'un mémoire de recherche à visée professionnelle, tout au long des semestres 2, 3 et 4. Il s'agit de consolider l'initiation à la recherche à travers la production d'un mémoire à caractère scientifique basé sur l'identification puis la mise à l'étude d'une question de métier, portant sur des données de terrain envisagées dans une perspective de développement professionnel.

Chaque étudiant choisit un domaine de recherche, en sciences de l'éducation ou didactiques d'une discipline, et une thématique parmi celles qui lui sont proposées sur son site d'affectation. Chaque thématique est portée par un enseignant-chercheur (ou un formateur docteur).

L'accompagnement des étudiants dans l'élaboration du mémoire s'effectue par le biais d'un dispositif d'enseignement de type séminaire, s'articulant avec un suivi individualisé par un directeur de mémoire. Accompagnés par un enseignant-chercheur ou docteur, les étudiants, tout au long de ces trois semestres, définissent une problématique, en appui sur une recherche bibliographique, un corpus d'étude, des hypothèses et un plan d'étude, ils mettent en œuvre un recueil des données et développent les analyses associées.

3.2.3.4 Prise en compte des différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF

Dans le cadre du précédent contrat, deux types de parcours adaptés ont été proposés aux lauréats du CRPE:

3.2.3.4.1 DU-A : "Enseigner dans le premier degré"

Ce DU s'adresse aux étudiants disposant d'un master et ne souhaitant pas s'inscrire en master MEEF. Il concerne également les lauréats du CRPE qui ne sont pas en mesure d'intégrer un M2. Cette formation est totalement adossée au master MEEF 1er degré et ne présente comme seule différence avec lui que le fait que le mémoire de master est remplacé par un travail réflexif scientifique, moins conséquent et moins ambitieux.

Le choix a été fait de proposer à ce public l'intégralité de la formation du M2-MEEF dans la mesure où les lauréats du CRPE qui ne sont pas passés par un M1-MEEF montrent de façon systématique de très grands besoins dans tous les domaines ciblés par la maquette. Chacun des éléments de didactique ou de pédagogie proposés dans la maquette du master est ainsi nécessaire à une entrée dans le métier la plus sereine possible. Dans les faits, ce DU proposé au public ciblé, est rarement choisi par les étudiants qui préfèrent s'orienter, lorsqu'ils le peuvent, vers le M2 pour disposer à l'issue de leur formation d'un diplôme à forte reconnaissance. Les étudiants peuvent par ailleurs bien évidemment, s'ils le souhaitent, présenter un dossier de VES non diplômantes, dispositif qui permet, si besoin, de s'adapter au mieux aux situations les plus particulières.

3.2.3.4.2 DU-B : « Approfondissements pour enseigner dans le premier degré »

Ce DU s'adresse aux lauréats de concours qui disposent déjà, au moment de leur année de stage, d'un master MEEF, soit qu'ils ont passé les épreuves du CRPE en étant déjà titulaire (M2-B), soit qu'ils ont bénéficié d'une seconde année de stage suite à un renouvellement et qu'ils aient validé leur master MEEF lors de leur première année de stage.

Ce parcours adapté est construit en étroite collaboration avec les DSDEN. Il est partiellement adossé au master MEEF dans la mesure où les étudiants y suivent les cours d'analyse de pratique. Un accompagnement spécifique leur est proposé pour la construction de leur TRS. Par ailleurs, il leur est demandé de suivre un atelier du SUC et de participer activement à une action innovante avec une ou des écoles. Des dispositifs d'observations de classes leur sont par ailleurs régulièrement proposés sur divers thèmes (classes multi-cours, classe ASH...). Ces dispositifs peuvent être complétés en fonction des besoins des étudiants, en particulier dans le cas des étudiants placés en renouvellement.

Dans le dispositif qui s'annonce, il sera nécessaire de penser la formation des fonctionnaires stagiaires, dans un cadre qui reste à définir réglementairement. Cette formation s'adressera alors à des étudiants lauréats de concours, donc disposant d'un niveau master 2.

3.2.3.5 Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle

3.2.3.5.1 Identification des contraintes

La politique RH de l'IUFM, puis de l'ESPE, puis de l'INSPÉ a toujours été de maintenir autant que possible un équilibre proche des 1/3 d'enseignants-chercheurs, 1/3 de personnels premier et second degré à temps plein et 1/3 de personnels en temps partiel en classe correspondant au niveau d'enseignement. Cette politique, repose sur le principe d'une complémentarité : les enseignants-chercheurs assurent l'articulation Recherche-Formation, les personnels à temps partagés assurent

l'articulation terrain-formation, et les enseignants temps plein, seuls personnels entièrement dédiés à la formation, assurent l'articulation Recherche-Terrain-Formation (27% d'entre eux ont une thèse).

Pour le Master MEEF 1^{er} degré, l'INSPÉ a réalisé un bilan des heures actuellement effectuées par des personnes ayant une classe en charge dans les Master MEEF, mettant à jour un bilan mitigé puisque, si 29% des volumes sont dispensés par des enseignants par ailleurs dans la classe, seuls 12% sont effectivement dispensés par des professeurs des écoles.

Pour répondre à la demande d'atteindre au plus vite un tiers des volumes de formation dispensés par des enseignants du premier degré, il nous faut comprendre l'ensemble des éléments qui peuvent être identifiés comme des contraintes voire des obstacles.

- Le contexte RH de l'Université Clermont-Auvergne nous contraint fortement d'une part à réduire la masse salariale, notamment en diminuant le H/E et en supprimant les co-interventions payée 1HTD/ heure/ formateur, d'autre part en restant très vigilant à ne pas mettre en sous-service certains collègues de l'INSPÉ.
- Au-delà de l'objectif RH pour lui-même, il est absolument indispensable pour assurer la cohésion des équipes et la cohérence de la formation, de limiter le saupoudrage d'intervenants car d'une part les diplômes universitaires s'appuient sur une réglementation complexe et d'autre part, la cohésion et la qualité de la formation nécessitent une implication et une coordination permettant une réelle articulation entre Recherche, Formation et Terrain. La participation aux commissions pédagogiques, conseil de perfectionnement, évaluation, participations au jury d'admission, jury d'examen, évaluation des maquettes etc.) nécessite un engagement minimal que nous estimons à environ 50 heures sur une année (M1 ou M2). Sans cet engagement minimal, l'expérience montre que les collègues ne peuvent pas se sentir impliqués dans la formation. Sans doute aussi ont-ils du mal à se sentir légitimes.
- Enfin, il nous faut noter qu'enseigner à l'université (à mi-temps ou à temps plein) est souvent perçu comme un sacrifice financier et entraîne un ralentissement de l'évolution de carrière, comme plusieurs de nos collègues peuvent en témoigner. Ce choix n'est donc pas très attractif, Dans le premier degré, le choix d'être recruté à mi-temps à l'Université se heurte à d'autres possibles, vers l'encadrement et la formation, plus conformes au développement professionnel encouragés par l'employeur (PEMF, CP, IEN)

3.2.3.5.2 Actions menées, analyse de l'origine des écarts entre les objectifs politiques et les données réelles pour le MEEF premier degré

Pour augmenter de manière significative la participation au MEEF des enseignants du premier degré ayant des charges d'enseignement à la formation, plusieurs initiatives ont été prises par l'équipe de direction de l'INSPÉ, en concertation étroite avec les services académiques. Le faible taux de participation des enseignants du premier degré aux enseignements du MEEF nous amène à conclure que ces actions ne sont pas suffisantes et nous allons ci-dessous tenter d'en explorer les raisons.

Action 1. Depuis le début du mandat de l'équipe actuelle, l'intégralité des postes d'affectés provisoires à mi-temps à destination du MEEF premier degré ont été ouverts aux professeurs des écoles, dont les PEMF qui sont les personnels les plus légitimes pour candidater.

Dans les faits, il s'avère que très peu de PE candidatent. Pour interpréter ce fait, nous nous basons exclusivement sur notre connaissance partagée du terrain. On peut noter l'éloignement géographique, la difficulté à mener de front deux mi-temps sachant que les professeurs des écoles doivent encore garder les missions incompressibles inhérentes à la responsabilité de leur classe (réunions, relation avec les familles, suivi des élèves etc.).

Postes mi-temps université ouverts aux PE et PEMF entre 2016 et 2019	Nombre de candidats	Nombre de candidats PE	Pourcentage de candidats issus du premier degré par rapport au second
30	87	7	8%

Ensuite, les PEMF qui ont candidaté et sont retenus sur une demi-poste ont à choisir entre :

- prendre un vrai mi-temps de PE (avec abandon du 1/2 jour de décharge et de la fonction de maître formateur) couplé avec un mi-temps à l'INSPÉ, ce qui revient à abandonner le poste de PEMF. Un mi-temps INSPÉ couplé à une décharge de PEMF ne laisse que peu de temps (environ une demi-journée) pour l'enseignement devant élèves par les PEMF ;
- reprendre leur poste de PEMF à temps plein ;
- prendre à terme si l'opportunité apparaît, un temps plein à l'INSPÉ.

Action 2. Un mail a été envoyé à tous les PEMF de l'académie d'Auvergne pour les inviter à se manifester pour participer aux enseignements du MEEF, en proposant un accompagnement d'une année

Sur l'académie seulement 3 PEMF ont répondu à cette sollicitation. Il semblerait donc que, du point de vue des PEMF, les interventions des PEMF en master MEEF sont moins attractives que les autres types d'interventions. Les PEMF malgré leur spécialisation ne se sentent peut-être pas suffisamment légitimes pour intervenir en Master, bien qu'un ensemble de dispositifs d'accompagnement (co-intervention) et de formation leur soit proposé pour faciliter leur intégration dans les MEEF. Les difficultés RH de l'Université ne permettent plus de mettre en œuvre les co-intervention payées 1 HTD par personne / heure de cours et donc de concevoir de façon systématique des formes d'accompagnement liées à cette modalité.

Nous observons par ailleurs que si les PE parviennent à investir les UE de pédagogie, ils ne se tournent que rarement vers des postes orientés vers les didactiques des disciplines. Tout se passe comme si la dimension disciplinaire des enseignements de didactiques érodait la représentation que nombre de PE se font de leur légitimité de formateurs. Pour cela, nous pensons que seul un ancrage solide et pérenne au sein des équipes de formateurs peut permettre de construire une solide posture de formateur dans le cadre de la FI. Cela demande un investissement en temps et en énergie qui corrobore notre souhait d'éviter la fragmentation des interventions.

Action 3. La demande a été faite aux services académiques de spécialiser des PEMF qui pourraient intervenir quasi exclusivement en MEEF premier degré, ce qui permet d'augmenter leur disponibilité pour réduire les contraintes d'emploi du temps et éviter le morcellement des formateurs.

Cette demande n'a pas pu être retenue par les services académiques, les PEMF ayant statutairement à accomplir d'autres missions de FI (accueil de stagiaires) mais également es missions de FC.

Pour conclure, pour ce qui concerne l'INSPÉ Clermont Auvergne, la **secondarisation des équipes de formation initiale des professeurs des écoles** est subie et non voulue. Ce problème est régulièrement évoqué dans les conseils d'institut, sans que nous ayons pu collectivement trouver une solution satisfaisante à ce problème.

3.2.3.5.3 Bilan

Suite à cette analyse réalisée au printemps 2020, les discussions avec les services académiques (doyenne des IEN) en Mai 2020 ont permis d'approfondir la piste d'une plus grande participation des PEMF dans le MEEF premier degré et de trouver les moyens de dépasser la limite identifiée dans l'action 2.

Dans ce contexte, les DSDEN des quatre départements de l'académie sont en train de mettre en place un dispositif de coloration des services des PEMF dans le cadre de leur décharge qui pourra permettre à un certain nombre d'entre eux d'intervenir plus massivement dans la formation. Ce dispositif a été mis en place en collaboration avec l'INSPÉ et nos responsables de formation ont participé aux procédures permettant d'identifier les PEMF recrutés dans ce cadre, ce qui nous semble tout à fait nécessaire. Cette solution nous semble aller dans le bon sens dans la mesure où elle évite l'émiettement des équipes pédagogiques et permettra de mettre en place une formation de formateurs motivés.

-	<u>Allier</u>	<u>Cantal</u>	<u>Haute-Loire</u>	<u>Puy-de-Dôme</u>
Nombre de PEMF concernés par le dispositif	9	ND	ND	8
Nombre d'heures par PEMF dédiées à la FI dans le cadre des décharges (équivalent HTD)	51 HTD	ND	ND	48 HTD

Pour rendre l'enrôlement de ces enseignants « par ailleurs dans la classe » efficace, nous sommes en train de mettre en place, avec l'ensemble de nos équipes pédagogiques, des plans de formation de formateurs qui, après avoir mieux cerné les besoins, permettront d'approfondir le lien entre les différentes catégories de formateurs. Il ne s'agit pas de rendre les différents types de formateurs interchangeables mais de mieux construire leur complémentarité au service d'une formation professionnelle universitaire. Cela passe également pour les PEMF par une meilleure compréhension de la culture universitaire, y compris dans ces dimensions administratives. Nous pensons en effet que, pour qu'un formateur soit partie intégrante d'une équipe, il se doit de participer à toutes les dimensions du travail des équipes, depuis la conception des cours jusqu'à l'évaluation des étudiants et des formations.

Un groupe de travail du COSP a travaillé, cet automne à identifier les dimensions administratives de l'intégration de ces PEMF.

L'intégration de PEMF disposant dans le cadre de leur décharge d'une forte coloration « cours en FI » permettra d'augmenter notablement les volumes dispensés par des formateurs « dans la classe » en MEEF 1^{er} degré en 2021. Il doit avantageusement être accentué dans les années à venir et sans doute combiné à la possibilité de recruter des professeurs des écoles à mi-temps afin d'atteindre l'objectif du tiers des volumes de formation dispensés par des enseignants du 1^{er} degré. Un assouplissement du dispositif, s'il permettait d'inclure, dans le tiers « enseignant dans la classe », des enseignants du second degré, nous permettrait de répondre tout à fait à la demande. Dans l'hypothèse inverse, nous pensons qu'atteindre l'objectif nécessiterait le recrutement à mi-temps de 2 ou 3 PE.

Les mutations décrites ci-dessus seront facilitées par l'ouverture d'une Licence Sciences de l'Education à l'INSPÉ. Il est en effet prévu de colorer les services de certains formateurs très présents aujourd'hui sur le master MEEF en les réorientant vers les formations de Licence.

3.2.4 Master MEEF 2nd degré et encadrement éducatif

Annexe B – Maquettes MEEF second degré

Annexe C – Maquette MEEF encadrement éducatif

Les étudiants du Master MEEF second degré sont inscrits administrativement et pédagogiquement à l'INSPÉ. Tous les parcours ayant un diplôme disciplinaire correspondant dans une UFR de l'UCA (Mathématiques, Lettres modernes...) sont co-portés avec les UFR correspondantes. Les parcours n'ayant pas d'UFR correspondant à la discipline (PLP, S2I etc.) sont portés par des formateurs INSPÉ.

3.2.4.1 Résultats des enquêtes menées par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants

Année de l'enquête	Echantillon MEEF 2 nd degré	Pourcentage de réponse	Pourcentage de réussite au concours à 3 ans	Devenir des diplômés non lauréats
2018	163	81	92	
2019	125	82	88	4 sont professeurs contractuels dans l'enseignement public ; 2 ont un CDI dans une structure privée sportive 1 est assistant logistique en contrat intérimaire. Le dernier diplômé est parent au foyer

3.2.4.2 Principes de construction des anciennes formations

Le Master 1 est essentiellement consacré à la préparation aux concours de recrutement (CAPLP, CRCPE, CAPET, CAPES, CAPEPS).

Les compétences disciplinaires construites au cours de la licence (ou d'autres cursus post bac) sont réorganisées et approfondies. Une part significative du travail est consacrée à leur adaptation aux attendus des écrits et des oraux de concours via des simulations. L'encadrement des UE consacrées à ces compétences est essentiellement assuré par des spécialistes des disciplines particulièrement informés des contraintes de l'enseignement et de l'encadrement pédagogique dans le secondaire. Une contribution significative est apportée par des enseignants ayant une formation en didactique pour assurer le lien nécessaire entre les deux aspects. Les compétences didactiques sont donc elles aussi abordées, dans la mesure où elles sont évaluées aux concours. Enfin des compétences professionnelles font l'objet d'un premier travail de construction, à la fois dans la mesure où elles sont utiles dans certains concours, mais aussi pour permettre aux futurs lauréats une prise en charge de classe en responsabilité dès la rentrée.

Les compétences suivantes sont donc prioritaires :

- a : maîtrise des savoirs adaptée à l'exercice professionnel ;
- b : mise des savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel ;
- c : connaissance à un premier niveau de maîtrise les procédés didactiques courants ;
- d : préparation à l'exercice professionnel dans les contextes prévisibles ;

En Master 2, la formation en alternance place les étudiants lauréats du concours face à des responsabilités concrètes. L'appui méthodologique initié en Master 1 se poursuit et s'approfondit.

Des travaux de parcours individualisés mis en ligne permettent une individualisation et une différenciation de la formation, selon les niveaux d'enseignement confiés aux EFS.

Les étudiants apprennent à édifier des séquences d'enseignement à destination des élèves du secondaire conformément aux textes officiels en vigueur. Ces enseignements passent par l'utilisation de différents outils pédagogiques comme le manuel, l'informatique, le tableau numérique, l'audiovisuel, la classe virtuelle et toutes les nouvelles technologies.

Les étudiants sont appelés à travailler collectivement avec leurs pairs et à s'engager dans la constitution de travaux collaboratifs. L'analyse de pratiques engage à la construction de compétences d'auto-analyse régulant et améliorant l'activité professionnelle.

Les étudiants sont confrontés aux résultats récents des recherches en didactique et appelés à les intégrer peu à peu dans leurs pratiques, présentes et futures : la différenciation, la co-intervention, l'enseignement explicite, l'évaluation, les enseignements intégrés, la pédagogie inversée la mémorisation, la cognition.

L'association des tuteurs de terrain aux formateurs consolide les démarches professionnelles et facilitent la progression. Cette association, avec l'appui des IA-IPR, partenaires du rectorat, rend possible la mise en place d'une formation complémentaire, si nécessaire.

Les compétences suivantes sont donc visées :

- **Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation**

- CC1 Faire partager les valeurs de la République
- CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- CC4 Prendre en compte la diversité des élèves
- CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- CC6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- CC7 Maîtriser la langue française à des fins de communication
- CC8 Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- CC9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- CC10 Coopérer au sein d'une équipe
- CC11 Contribuer à l'action de la communauté éducative
- CC12 Coopérer avec les parents d'élèves
- CC13 Coopérer avec les partenaires de l'école
- CC14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- **Compétences communes à tous les professeurs :**

- P1 Maîtriser les savoirs disciplinaires
- P2 Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P4 Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- P5 Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- **Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes :**
 - Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
 - Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
 - Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
 - Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international

A. Tronc commun

Les compétences transversales sont l'objet essentiel du tronc commun. Cette structure organisationnelle est pilotée par une responsable qui en assume à elle seule la charge. Cette organisation vise à faire travailler ensemble, en vue de préparer au nécessaire travail collaboratif en établissement, des publics qui se rencontrent en dehors du cadre de leur formation disciplinaire (hormis dans des UE partiellement ou totalement dévolues à la pluridisciplinarité).

B. Langues étrangères

Les langues étrangères font l'objet de deux UE en M2. Les usages professionnels (DNL) sont présentés.

C. Numérique

L'intégration des TICE est présentée et approfondie dès le M1 dans la mesure où elles sont un outil tellement indispensable à l'enseignement qu'elles constituent un axe d'évaluation dès le concours. Une sensibilisation aux questions éthique et juridique de leur usage est proposée.

En M2 leurs usages dans l'enseignement font l'objet d'un travail spécifique dans le cadre du tronc commun, mais aussi sont approfondis en liaison avec les questions didactiques et pédagogiques dans toutes les UE.

D. Stages

Les lauréats des Concours de Recrutement de professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation bénéficient d'un parcours de formation en alternance. Cette alternance se traduit par un stage en responsabilité à mi-temps sur l'année scolaire. Ils effectuent ce stage en qualité de fonctionnaire stagiaire. Des UE sont associées à ces stages pour permettre les conditions d'une alternance intégrative.

Les lauréats sont affectés à mi-temps en EPLE et répondent à l'obligation réglementaire de service du corps dans lequel ils sont recrutés. Ils sont accueillis dans leur établissement dès la pré-rentrée. Pour permettre une meilleure adaptation à la fonction, des journées de préparation sont organisées fin août par l'INSPÉ en collaboration étroite avec les services du rectorat (DAFOR, collèges des Inspecteurs).

La formation par l'alternance vise la professionnalisation des stagiaires. Ils réinvestissent les connaissances et compétences développées à l'INSPÉ en situation et construisent ainsi au cours des stages une expérience professionnelle, des connaissances propres au métier ainsi qu'une posture d'enseignant ou de CPE. L'analyse critique de cette pratique fait l'objet d'un travail complémentaire au sein du master MEEF, notamment dans le mémoire.

Les stages donnent aussi l'occasion d'initier le stagiaire aux approches multidisciplinaires et au travail en équipe nécessaires à sa bonne pratique professionnelle.

Les stages sont encadrés par différentes catégories de personnels :

- le chef d'établissement accueille le stagiaire, facilite son intégration et participe à la formation du stagiaire;
- les corps d'Inspection suivent le déroulement du stage;
- un accompagnement mixte est conduit par un formateur référent de l'INSPÉ (désigné par le responsable de la formation) et un tuteur EPLE (enseignant ou CPE expérimenté et désigné par ses inspecteurs.trices): le tuteur EPLE accueille et forme le stagiaire dans l'acquisition des compétences professionnelles du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation (BO n° 30 du 25 juillet 2013); le tuteur INSPÉ, participe à la formation du stagiaire en effectuant deux visites sur le lieu de stage en responsabilité. Ces visites sont en particulier l'occasion de remettre la formation en perspective au regard des contextes d'exercice. Ces visites permettent aux co-tuteurs de croiser leurs regards.

En fin de premier trimestre, lorsque les besoins de formation ou les difficultés du stagiaire le nécessitent, un dispositif de formation complémentaire peut-être contractualisé avec lui.

E. M2B

Les étudiants non lauréats des concours nationaux peuvent également envisager une entrée en deuxième année de Master MEEF, M2B, s'ils ont validé leur première année de Master.

Bien que n'étant pas fonctionnaires stagiaires, ils suivent des stages en établissements scolaires (pratique accompagnée). Un stage hors Éducation Nationale (en particulier auprès des partenaires de l'École et de l'Université) complète la formation et leur permet d'identifier de nouveaux regards et parfois de nouvelles perspectives d'orientation dans le milieu des métiers de l'éducation et de la formation. Des stages peuvent leur être proposés à l'international dans le cadre d'une réflexion en éducation comparée.

3.2.4.3 Principes de construction de la nouvelle maquette

Le master MEEF est un master à visée professionnalisante associé à un employeur quasi-unique, le MENJS. Le recrutement et la formation des enseignants sont une priorité de La République Française.

Le rectorat de l'académie prévoit des postes (équivalents temps pleins : ETP) pour constituer des berceaux de stages rémunérés en établissement en fonction de ses besoins. Le nombre de ces berceaux de stages détermine les capacités d'accueil par parcours.

La loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance instaure de nouvelles contraintes pour la formation et le recrutement des enseignants. Les masters M.E.E.F. doivent être restructurés pour prendre en compte la disparition du statut d'Étudiant-Fonctionnaire-Stagiaire (EFS), le nouveau calendrier des concours (inscription en M2 obligatoire), l'accroissement de la participation de personnels enseignant dans une classe de secondaire,

Pour la mise en œuvre du master, l'I.N.S.P.E. s'appuie sur un partenariat fort avec le rectorat de l'académie : mise à disposition de stages pour les étudiants de M1 et de M2 (stage de pratique accompagnée de six semaines en M1, stage en établissement en responsabilité pour un tiers temps, soit un équivalent horaire de 133h, pour 21 crédits), co-tutorat (employeur / Université) pour les étudiants en stage, participation importante de personnels Éducation Nationale.

Pour tous les parcours, 801 heures d'enseignement sont proposées à chaque étudiant (cadre national des master MEEF : « au moins 800 heures d'enseignement »).

La loi *pour une école de la confiance* énonce en outre que « les professeurs doivent pouvoir bénéficier d'une formation de qualité égale, majoritairement consacrée aux savoirs disciplinaires fondamentaux et à la connaissance des valeurs de la République, fondée sur les travaux de la recherche et la connaissance des méthodes pédagogiques les plus efficaces. Le pré-recrutement, rendu possible par ce projet de loi, doit être un levier d'attractivité du métier de professeur pour qu'il demeure ce qu'il a toujours été : une voie de promotion sociale. » Son titre III : AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, Chapitre Ier : Les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Articles 43 à 47) organisent la transformation des ESPE en INSPÉ. La version consolidée au 01 septembre 2020 de l'arrêté du 27 août 2013 fixe le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Il stipule que « Les formations dispensées s'inscrivent dans les cadres disciplinaires et de la recherche constitutifs du diplôme national de master tel que précisé par l'arrêté du 25 avril 2002 susvisé, notamment par l'adossement à la recherche. La formation initiale est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de connaissances et de compétences professionnelles, tant disciplinaires que didactiques et scientifiques, ainsi que celles spécifiquement liées aux contextes d'exercice du métier. »

La Nouvelle Offre de Formation de l'INSPÉ de l'UCA est construite dans le cadre de ces textes.

A. Structure de la maquette

La formation vise à construire les compétences :

- nécessaires pour un recrutement par le MENJS via l'un des concours CAPLP, CAPEPS, CAPET, CAPES, CRCPE ;
- utiles pour assurer la fonction d'enseignant dans le second degré ou de CPE.

Ce master vise à consolider les connaissances disciplinaires propres au(x) discipline(s) spécifique(s) des parcours tout en permettant aux étudiants de se doter d'une formation professionnelle puissante et approfondie, en particulier par la compréhension de l'environnement professionnel (système éducatif, ses valeurs, ses acteurs, ses partenaires, son évolution), par l'acquisition des connaissances et compétences pédagogiques et didactiques nécessaires à la pratique du métier et la convocation des acquis de la recherche (en particulier en sciences de l'éducation) et par le développement de compétences méthodologiques et relationnelles propres au futur enseignant : travail en autonomie, sens de l'organisation et de la projection, synthèse et analyse, expressions écrite et orale, travail en équipe, maîtrise des outils et technologie de la communication pour l'enseignement, en particulier à distance, capacité à animer un groupe.

- En M1, un stage de pratique accompagnée en EPLE (trois semaines sur chacun des deux semestres) contribue à la formation des futurs enseignants en nourrissant leur professionnalisation, tant aux niveaux didactiques que pédagogique, à les préparer à l'alternance de M2 et à préparer au mieux aux épreuves de concours, rendues encore plus professionnelles.
- En M2, les étudiants bénéficient d'une formation en alternance dans le cadre d'un stage à tiers temps en EPLE.

Master Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation Mention second degré

M1 : 474 h		M2 : 327h	
S1 (237 h)		S3 (171h)	
<div style="background-color: #ffff00; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Pratique accompagnée 1 15h – 3 ECTS </div>	<div style="background-color: #add8e6; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Initiation à la recherche et mémoire 1 12h – 3 ECTS </div>	<div style="background-color: #ffff00; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Stage en établissement 1 33h – 9 ECTS </div>	<div style="background-color: #add8e6; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Initiation à la recherche et mémoire 3 9h – 6 ECTS </div>
<div style="background-color: #9370db; padding: 5px; border: 1px solid black; margin: 5px auto; width: 80%;"> LE1 Langues 24h – 3ECTS </div>		<div style="background-color: #9370db; padding: 5px; border: 1px solid black; margin: 5px auto; width: 80%;"> LE2 Langues 24h – 3ECTS </div>	
<div style="background-color: #90ee90; padding: 5px; border: 1px solid black; margin: 5px auto; width: 80%;"> Identité professionnelle 1 (transversale) 24h – 3 ECTS </div>		<div style="background-color: #90ee90; padding: 5px; border: 1px solid black; margin: 5px auto; width: 80%;"> Identité professionnelle 3 (transversale) 24h – 3 ECTS </div>	
<div style="background-color: #ffcc99; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Discipline et didactique 1 81h – 9 ECTS </div>	<div style="background-color: #f08080; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Pratique professionnelle et didactique 1 81h - 9 ECTS </div>	<div style="background-color: #ffcc99; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Discipline et didactique 3 54h – 6 ECTS </div>	<div style="background-color: #f08080; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Pratique professionnelle et didactique 3 27h - 3 ECTS </div>
<div style="background-color: #ffff00; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Pratique accompagnée 15h – 3 ECTS </div>		<div style="background-color: #ffff00; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Stage en établissement 2 18h – 6 ECTS </div>	
<div style="background-color: #add8e6; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Initiation à la recherche et mémoire 2 12h – 3 ECTS </div>		<div style="background-color: #add8e6; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Initiation à la recherche et mémoire 4 9h – 9 ECTS </div>	
<div style="background-color: #9370db; padding: 5px; border: 1px solid black; margin: 5px auto; width: 80%;"> Numérique 24h – 3ECTS </div>		<div style="border: 1px solid black; margin: 5px auto; width: 80%;"> Préparation oraux CAPES hors maquette </div>	
<div style="background-color: #90ee90; padding: 5px; border: 1px solid black; margin: 5px auto; width: 80%;"> Identité professionnelle 2 (transversale) 24h – 3 ECTS </div>		<div style="background-color: #90ee90; padding: 5px; border: 1px solid black; margin: 5px auto; width: 80%;"> Identité professionnelle 4 (et préparation à l'oral professionnel) 48h – 6 ECTS </div>	
<div style="background-color: #ffcc99; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Discipline et didactique 2 81h – 9 ECTS </div>	<div style="background-color: #f08080; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Pratique professionnelle et didactique 2 81h - 9 ECTS </div>	<div style="background-color: #ffcc99; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Discipline et didactique 4 27h – 3 ECTS </div>	<div style="background-color: #f08080; padding: 5px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"> Pratique professionnelle et didactique 4 54h - 6 ECTS </div>

Annexe 24 : Tableau de répartition des UE concernant les compétences professionnelles (MEEF 2nd degré)

B. Construction d'une culture commune et de compétences transversales

Les compétences transversales font l'objet d'une construction dans les UE liées aux stages (PA et ET), mais aussi dans des UE intitulées *Identité professionnelle (IP)*, réparties dans les quatre semestres du Master. Elles permettent la mixité des publics, agrégés suivant une règle d'**hétérogénéité par groupes partageant des objets de formation**.

- Une partie vise tous les publics enseignants dans le second degré, sous la forme de cours en amphi ou de documents multimédia ou de cours enregistrés.
- Une partie associe des étudiants de parcours divers partageant un intérêt : par exemple un thème *gestion des étudiants en stage en entreprise* réunit en deux groupes de TD les cinquante étudiants des parcours à finalité CAPET CAPLP; un thème *voix* réunit les cent cinquante étudiants de la mention dans en huit groupes d'hétérogénéité maximale, etc.

Ce dispositif de structure modulable permet de prévoir dans des volumes limités à des thèmes d'intérêt partagé des étudiants des divers parcours de la mention 2nd degré et de l'Encadrement Educatif.

C. Formation aux usages du numérique

a formation aux usages du numérique fait l'objet d'une construction en parallèle :

- dans une UE dédiée du second semestre de M1 ;
- dans l'ensemble des formations dispensées dans les autres UE.

D'une part les usages du numérique déployés dans les UE disciplinaires ou transversales permettent aux étudiants de se construire des représentations mentales de mise en œuvre dans un cadre pédagogique, mais aussi d'avoir une pratique réflexive accompagnée par les formateurs.

D'autre part une UE dédiée a pour fonction essentielle de construire un ensemble de compétences complet et structuré permettant aux étudiants d'intégrer les usages du numérique dans leur pratique professionnelle dès le début du stage en établissement en M2

Les objectifs visés dans l'UE *Numérique* :

- éveiller l'esprit critique des étudiants quant aux usages du numérique;
- participer à la certification PIX : évaluer ses compétences numériques et celle de ses élèves;
- connaître les questions éthiques et juridiques liées au numérique;
- savoir créer des ressources interactives et les utiliser de façon pertinente;
- savoir choisir et utiliser des outils collaboratifs;
- connaître les limites et les intérêts des outils numériques ; savoir les intégrer à sa pratique;
- savoir sélectionner des ressources fiables dans le cadre de l'exercice de son métier;
- savoir scénariser ses cours en utilisant des outils liés au numérique;
- construire et mettre en œuvre une séance utilisant les TICE.

D. Évaluation du temps de travail personnel de l'étudiant

- 801 Heures de formation ;
- 1 heure de travail personnel associée à chaque heure de formation ; total 801 heures
- 30 heures par semaine pendant 6 semaines en pratique accompagnée ; total 180 heures
- 6 heures d'enseignement en responsabilité dans une classe par semaine pendant 36 semaines ; total 216 heures
- 2 heures de travail personnel associées à chaque heure d'enseignement en responsabilité dans une classe ; total 432 heures
- 4 heures de travail personnel par semaines pendant 50 semaines pour le mémoire ; total 200 heures

Soit: 2.630 heures étudiants pour le master (M1+M2)

E. Répartition en axes de formation

Répartition des volumes :

Les UE sont attribuées à l'un des éléments du cahier des charges ou partagées entre plusieurs axes. Les volumes horaires, crédits et temps de travail personnel sont alors répartis entre ces éléments correspondants.

	Contexte et innovation			Pratique réflexive et recherche			Stratégies d'enseignement et d'apprentissage			Savoirs Fondamentaux		
	He	Cts	h	He	Cts	h	He	Cts	h	He	Cts	h
PA1 PA2	10	2	80	10	2	80	10	2	80			
ET1 ET2	11	1	50	20	7	350	20	7	350			
RM1 RM2 RM3 RM4				42	21	284						
LE1 LE2										48	6	96
Num	24	3	48									
IP1							24	3	48			
IP2 IP3	24	3	48	24	3	48						
IP4										48	6	96
PP1 PP2 PP3 PP4							105	10	210	138	17	276
DD1 DD2 DD3 DD4							81	9	162	162	18	324
Total	69	9	226	96	33	762	240	31	850	396	47	792

He: heures d'enseignement

Cts: crédits

h: de travail (en cours ou personnel)

Abréviations des désignations d'UE : PA pratique accompagnée (PA1 en S1 et PA2 en S2), ET encadrement du stage en établissement (ET1 en S3 et ET2 en S4), RM initiation à la recherche et mémoire (sur 4 semestres, UE partiellement mutualisées), LE langues étrangères (LE1 en S1 et LE2 en S3, UE mutualisées), Num Numérique (en S2, UE mutualisée), IP identité professionnelle (compétences transversales, UE mutualisées, sur 4 semestres), PP pratique professionnelle (sur 4 semestres), DD discipline et didactique (sur 4 semestres),

Tableau : Bilan de la répartition en axes de formation

	Contexte et innovation	Pratique réflexive et recherche	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	Savoirs Fondamentaux	
He : heures d'enseignement	8,61 %	11,99 %	29,96 %	49,44 %	100,00 %
Cts	7,50 %	27,50 %	25,83 %	39,17 %	100,00 %
h	8,59 %	28,97 %	32,32 %	30,11 %	100,00 %

F. Langues étrangères

Les 3 crédits de chaque année sont attribués par une évaluation de la maîtrise de la langue et de la capacité à conduire une pratique professionnelle dans cette langue (enseignement d'une discipline non linguistique en langue étrangère dans la secondaire).

Les UE de langues étrangères LE1 et LE2 sont organisées en lien étroit avec le métier, autour de deux axes :

- Des thématiques transversales sont abordées au S1 dans une approche comparatiste (éducation comparée). Toutes les activités langagières seront travaillées. Exemples de thèmes : les systèmes éducatifs anglo-saxons, la violence en milieu scolaire, le handicap, la lutte contre les discriminations, la laïcité.
- Au S3 seront comparées les didactiques de la discipline en France et dans des pays anglophones (à travers l'étude, en langue étrangère, de documents et de vidéos de séances disciplinaires enseignées dans ces pays). Les étudiants seront éventuellement initiés à la DNL (lexique spécifique à la discipline, simulation de séances). Ce travail se fera en lien avec les stages en établissements **scolaires et** avec la mobilité internationale.

G. Éducation au développement durable

L'éducation au développement durables s'inscrit dans une logique où, en réponse aux attentes des lycéens et des étudiants, une BO de l'éducation nationale^[1] (Septembre 2020) précise la place de l'E3D dans les établissements scolaires, son importance dans le fonctionnement des Universités (Plans DD&RS) et l'insertion obligatoire des ODD dans les programmes de recherche (alinéa 116)^[2].

L'Education au Développement Durable s'inscrira donc dans plusieurs UE :

- dans le cadre de l'**identité professionnelle** en initiation pour tous , dans un module obligatoire de 4h en S1, puis dans le cadre d'un module de 12 heures en S2, puis dans un module 4h en S3.
- dans le cadre des **pratiques professionnelles et didactiques** du S1 au S4 **à la discrétion des disciplines**.
- dans le cadre de la **pratique accompagnée** en lien avec les **tuteurs de terrain** et les **personnels à temps partagé, en lien ou non avec le mémoire professionnel**.
- dans le cadre de l'**initiation à la recherche**, IRM2, 3 et 4 où EDD sera une des thématiques possible pour le mémoire .
- dans le cadre de la **préparation aux oraux 2 IP4** où une partie du module intégrera les questions sur « les éducations à » (4 à 6 heures pour tous).

Annexe 25 : MEEF 2nd degré et EE - Compétences-métier associées à des thématiques de formation EDD

[1]<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

[2]<https://www.senat.fr/leg/pjl19-722-rapport-annexe.pdf>

[3] <https://fecodd.fr/index.php/descriptif-projets/>

H. École inclusive

Conformément au cahier des charges de la formation initiale spécifique concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers pour les étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation est d'une durée de 25 heures sur l'ensemble de la formation. Les contenus, en référence explicite à l'école inclusive, seront ventilés, au sein des UE dédiées à la construction de compétences transversales, de compétences didactiques et de formation aux pratiques professionnelles. Ils peuvent faire l'objet de travaux de recherche dans le cadre du travail d'élaboration de mémoire dans les UE d'initiation à la recherche.

Des modules spécifiques d'approfondissement optionnels peuvent être également proposés en supplément de ces contenus et selon le choix des étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation sous la forme de TP dans le cadre des UE dédiées à la construction de compétences transversales.

Annexe 26 : MEEF 2nd degré et EE - Compétences-métier associées à des thématiques de formation Ecole Inclusive

I. La place de la préparation aux concours

On l'aura compris, les éléments préparatoires aux concours se trouvent potentiellement dans l'ensemble des UE de la formation. Pour certains parcours dont les épreuves de concours peuvent proposer des programmes susceptibles de varier d'une année sur l'autre (Histoire-Géographie par exemple), les contenus de certaines UE (et les intervenants) varieront donc régulièrement au rythme des programmes.

Il appartiendra à chaque parcours de mettre en place, en particulier dans le cadre des M3C, des travaux permettant de préparer progressivement les étudiants aux diverses épreuves de concours, écrites comme orales.

Dans chaque parcours, des heures seront spécifiquement dévolues à des simulations d'épreuves d'admission à destination des étudiants admissibles. Ces heures seront donc fonction du nombre d'admissibles. Nous avons en effet fait le choix de sortir ces heures de la maquette et de les proposer donc hors du contexte d'évaluation du master.

3.2.4.4 Principes de mise en œuvre de l'alternance intégrative

La nature de l'alternance va être fondamentalement bouleversée dans la NOF par la substitution du statut d'étudiant alternant (EA) à celui d'étudiant fonctionnaire stagiaire (EFS) dans une mesure impossible à évaluer à ce jour. Au problème de la construction de compétences professionnelles va s'ajouter celui du maintien de l'engagement des EA dans leur fonction en établissement à l'approche des échéances du concours. Résolu dans le cadre actuel par l'enjeu de la titularisation, le problème de l'engagement va devoir être approché par des méthodes toutes différentes.

3.2.4.4.1 Description du dispositif précédent

L'alternance intégrative a été construite, lors du contrat précédent, en étroite partenariat entre l'INSPÉ et le rectorat de l'académie comme un continuum diachronique et synchronique (tout au long des quatre semestres du master et en lien avec les UE de construction des compétences professionnelles) permettant de proposer aux étudiants une construction progressive de leur professionnalité.

Dès le M1, dans le cadre des stages de pratique accompagnée, nous souhaitons proposer aux étudiants mais aussi à nos partenaires maîtres d'accueil, un cadre de travail le plus précis possible. Un grand nombre de nos étudiants avaient déjà eu l'occasion, lors des stages de préprofessionnalisation de Licence, d'effectuer des stages en observation dans des écoles. Les objectifs des stages de pratique accompagnée en M1 prenaient en compte à la fois les postures à construire dans les relations avec les élèves et les professionnels dans les EPLE, la compréhension des liens entre leur organisation et l'apprentissage et l'analyse de l'activité dans la classe. Un message permettant d'explicitier ces objectifs était transmis aux MAT avant le stage. Le stage de pratique accompagnée était préparé et exploité dans le cadre des UE de tronc commun (pour les compétences et connaissances transversales) et de didactique (pour l'analyse des faits d'enseignement).

Conformément aux règles universitaires, les étudiants étaient contactés régulièrement lors des stages de pratique accompagnée de M1 afin de s'assurer que leur accueil était conforme à l'attente et nous répondions aux questions transmises par nos étudiants. Toujours conformément aux règles universitaires, les étudiants devaient « évaluer leur stage » et nous souhaitons, par souci de symétrie et par respect pour nos partenaires dans les établissements que, en retour, les MAT puissent nous transmettre un rapide bilan de ce stage au regard, en particulier, des objectifs définis.

La mise en stage des M2-A et DU (parcours adaptés) était de la responsabilité du rectorat. La pratique consistait à attribuer aux professeurs fonctionnaires stagiaires une ou plusieurs classes en responsabilité, dans un volume horaire de 9 heures environ ou un demi-service (CPE et professeur documentaliste). Les services de la DRH réalisaient les affectations sur des critères géographiques en prenant en compte des vœux énoncés par les professeurs stagiaires (PSTG) et les besoins des établissements dans un contexte contraint. Les services attribués, dans les limites de règles généralement respectées (pas de classes à examen) et les emplois du temps étaient à la charge des chefs d'établissement.

Le tutorat des EFS était organisé conjointement par les responsables de parcours et les corps d'Inspection. Deux rencontres de tous les tuteurs avec les responsables de parcours et les Inspecteurs des disciplines concernées étaient organisées chaque année (septembre et décembre-janvier). Selon les besoins, d'autres réunions individualisées permettaient aux EFS d'analyser ou de co-construire des modalités d'enseignement et pour ceux qui semblaient les plus fragiles de mettre en place des dispositifs particuliers adaptés aux difficultés.

La prise en compte des PSTG en difficulté se fondait sur un diagnostic réalisé lors de la rencontre des cotuteurs début décembre. Dans certains cas plus délicats, une alerte pouvait être lancée par l'un des tuteurs, le chef d'établissement ou tout autre acteur de la formation, voire par le PSTG lui-même. Ce diagnostic faisait l'objet d'une évaluation par une équipe constituée des tuteurs, des responsables de parcours, du PFA et des Inspecteurs. Il débouchait sur la mise en place d'un dispositif dit de « formation complémentaire » adapté aux difficultés. Ce dispositif était affiné puis contractualisé avec le stagiaire. Les modalités très variées ont été progressivement mises en place et les pratiques mises en commun pour accroître cette fermentation. Par exemple :

FPSTG en collège confronté à des difficultés pour adopter un comportement ferme vis à vis des élèves : observation de classes dans un Lycée Professionnel ;

FPSTG en collège confronté à une inquiétude face à la mise en place d'activités d'investigation en groupe : préparation puis mise en œuvre d'une ou plusieurs séances en collaboration avec un tuteur EPLE ou un tuteur INSPÉ ;

FPSTG en Lycée Professionnel n'ayant pas suivi de M1 MEEF et confronté à une difficulté face à la bivalence : préparation collaborative de séance avec un tuteur INSPÉ spécialiste de la discipline... ;

Une évaluation des dispositifs de co-tutorat a été mise en place. Il était essentiel qu'elle ait lieu en fin d'année, après les évaluations de master et les décisions du jury de titularisation. Les avis et suggestions étaient nominatifs, pour une mise en regard des parcours antérieurs des stagiaires et des difficultés spécifiques rencontrées. L'exploitation de ces évaluations nécessitait cependant une grande sagesse : certains stagiaires très revendicatifs ne sont pas nécessairement représentatifs et la date à laquelle l'évaluation est menée se révèle décisive dans la construction des réponses.

Bilan

Le positionnement du concours en fin de M1, le nombre de lauréats n'ayant pas suivi un M1 MEEF et le nombre d'étudiants ayant un M1 mais non lauréats d'un concours rendait le public des M2 très hétérogène.

L'alternance est sous toute ses formes, une véritable opportunité pour la formation. Cependant la charge d'enseignement en responsabilité est lourde dans le cadre d'un master. Il est parfois difficile de construire sereinement une formation qui doit nécessairement aller au-delà de la prise en compte des besoins immédiats du stagiaire (d'ailleurs très divers). La prise en charge de classe dès le début de l'année entraîne de la part des chefs d'établissement une attente légitime d'un professionnalisme déjà construit dès le début du stage. Cette attente ne peut souvent être satisfaite par les EFS lauréats des concours de recrutement sans une formation préalable en M1 MEEF. Afin de faciliter ce début d'année, les PSTG sont réunis à l'ESPE pendant la semaine précédant la rentrée pour une formation à la prise en main des classes. Cette formation associe les formateurs de l'université, les Inspecteurs et les équipes académiques.

3.2.4.4.2 Description des nouvelles modalités d'alternance

Deux éléments sont donc particulièrement prégnants dans la construction de la NOF: d'une part les étudiants seront en stage en responsabilité sans passer par le filtre du concours et sans le statut de fonctionnaires stagiaires, d'autre part, ils seront dans le même temps candidats à un concours de recrutement des enseignants.

Dès le mois de mai 2019, au fil de la parution des textes de cadrage, d'une part dans le cadre du COSP, la Direction de l'INSPÉ, la DRH du rectorat et d'autre part, dans le cadre des commissions pédagogiques des diplômes, les responsables des parcours et des UE, ont travaillé et travaillent encore à construire les scénarii de mise en stage.

Une des hypothèses était de positionner les stages à tiers temps aux semestres 2 et 3 afin d'éviter, lors du dernier semestre de formation, les tensions dues à la concomitance des échéances du master, de celles du concours et de celles de la charge du stage. Ce choix semble générer d'autres difficultés et n'est plus en discussion puisque les contraintes ont conduit la DRH du rectorat à décider, début septembre 2020, d'une organisation en M2.

Il faudra construire un dispositif d'évaluation permettant d'identifier précisément les avantages et inconvénient de ce dispositif d'alternance pour la formation des enseignants et CPE.

L'alternance intégrative va être construite autour des organisations et autour des personnels.

L'organisation des formations en unités d'enseignement (UE) oblige à l'identification d'objectifs, de modalités de formation et d'évaluation et de crédits. Si cette organisation porte en elle les risques d'une parcellisation, elle permet aussi l'identification d'associations fonctionnelles : les quatre périodes de stages (deux périodes de stages en pratique accompagnée et deux semestres de stage à tiers temps) sont intégrées dans des UE associées à des heures d'enseignement qui seront par nature dévolues à l'organisation et à l'analyse des pratiques, mais aussi à la conceptualisation à partir d'un champ d'expérience. Ces UE seront des lieux privilégiés de collaboration de formateurs de catégories plurielles.

De plus des références à la pratique professionnelle sont explicites dans les autres UE (pratique de la discipline non linguistique dans les UE de langue étrangère, Education au développement durable et Ecole Inclusive dans les UE de construction de l'identité professionnelle, et bien sûr intégration d'analyse de données issues des stages dans les UE d'initiation à la recherche et mémoire, enseignement hybride et usage des TICE dans l'UE numérique, etc....).

Cette continuité devra être objectivée par une modalité d'explicitation des compétences construites (portfolio par exemple).

Il faut par ailleurs mettre en place avec nos partenaires du rectorat le dispositif de suivi du continuum tout au long des quatre semestres du master en construisant les conditions d'un co-tutorat efficace.

La définition fine d'une progression dans la maîtrise des postures et l'acquisition des compétences professionnelles est actuellement en cours de finalisation. Elle cible en particulier les situations où un encadrement spécifique est nécessaire : pour un public peut-être plus fragile que celui des lauréats de concours, les dispositifs bienveillants et réactifs seront nécessairement plus développés et variés.

Enfin il faut donner au co-tutorat en tant qu'organisation globale une place spécifiée.

D'abord dans la description du cadre de la mission. En effet, celle-ci est substantiellement modifiée, non du point de vue de la formation, mais du point de vue de l'évaluation : dans l'actuelle OF, elle est destinée à la fois à l'université et au ministère dans son rôle de recruteur ; dans la NOF, elle sera essentiellement destinée à l'université.

3.2.4.5 Modalités d'articulation de la formation et de la recherche

3.2.4.5.1 Descriptif du dispositif précédent

Dans le cadre des masters MEEF et de la grande diversité des statuts de nos intervenants, le rôle des équipes pédagogiques s'avère essentiel pour faire en sorte que la recherche irrigue effectivement les enseignements. Cette question est absolument essentielle. Elle interroge la réalité de la coordination des interventions des différentes catégories de formateurs, point sur lequel nous sommes vigilants (cf. partie Stratégie / 2.1.5 Stratégie politique RH). Il s'agit de produire une formation où l'articulation entre la recherche en éducation et le terrain peuvent dialoguer.

Dans tous les parcours du Master MEEF second degré, les étudiants suivaient des enseignements d'initiation à la recherche déclinés en deux temps, **Master 1 et Master 2**.

En première année, Master 1, dans certains parcours, une unité d'enseignement dévolue à l'initiation à la recherche permettait une familiarisation progressive avec les modalités, normes et codes de l'activité scientifique de recherche. Les étudiants acquéraient une méthodologie organisationnelle et réflexive : lecture d'articles scientifiques, élaboration d'une question de recherche, construction d'hypothèses, règles bibliographiques, analyses.

En deuxième année, les étudiants étaient amenés à produire un mémoire d'initiation à la recherche. L'élaboration de cet écrit scientifique et didactique se concevait lors des enseignements de préparation à la recherche, au cours desquels les étudiants définissaient leur problématique, leur corpus d'étude, leurs hypothèses, le recueil des données, les analyses associées et un plan d'étude. À ces enseignements collectifs s'ajoutaient des suivis individuels pris en charge par chaque directeur de recherche impliqué dans le parcours. Un cadrage des exigences de ce travail de rédaction du mémoire, mais aussi de sa soutenance a été produit par la commission pédagogique.

Annexe 27 : Consigne cadrage mémoire 2019-2020

Des enseignants-chercheurs d'autres composantes universitaires de l'UCA interviennent dans les formations. Leurs compétences disciplinaires et de recherche complètent les apports des enseignants-chercheurs et docteurs de l'INSPÉ Clermont-Auvergne.

Au regard de la structure du master, du fait que nombre d'étudiants de M2, lauréats du concours, n'avaient pas suivi les enseignements du M1, l'ensemble du dispositif d'initiation aux travaux de recherches reposait cependant sur un calendrier forcément bousculé, dans la mesure où le travail de construction du mémoire était entièrement concentré sur l'année de M2 où la découverte de la responsabilité en classe mobilise une grande part du temps et de l'énergie des étudiants.

3.2.4.5.2 La place de la recherche dans la future offre de formation

La formation est nourrie par la recherche selon deux modalités : la formation à la recherche et la formation par la recherche

La formation par la recherche s'effectue par une initiation à la méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation ou en didactique, développée dans des UE réparties sur les 4 semestres. L'initiation à la recherche et mémoire correspondant à 21 crédits sur les deux années. Le déplacement du concours en fin de Master permet de penser l'organisation sur deux années du master MEEF, et autorise une réelle planification d'une progressivité de la formation par la recherche.

Le tableau ci-dessous reprend cette planification.

IRM 1 12 He, 3 cts	IRM 2 12 He, 3 cts	IRM 3 9 He, 6 cts	IRM 4 9 He, 9 cts
Initiation aux problématiques et démarches de recherche	Construction d'une problématiques et d'une démarche	Analyse, rédaction de mémoire	Soutenance

<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les connaissances de base sur la recherche scientifique (définition, organisation institutionnelle, les acteurs de la recherche, les supports de publication) - Connaître les différentes étapes d'une démarche scientifique - Connaître différentes méthodes de recherche (étude de cas, observation, expérimentation ...) - Identifier différents ancrages théoriques (didactique, sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, neurosciences ...) - Lire et comprendre des travaux de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des questionnements scientifiques en lien avec l'activité professionnelle visée par l'étudiant - Concevoir une démarche scientifique en lien avec un questionnement bien identifié - Mettre en œuvre une méthode de recherche appropriée à un questionnement - Planifier un recueil de données 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et discuter les données recueillies - Rédiger un mémoire de recherche présentant le traitement d'une question professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer, discuter les résultats d'un travail de recherche et apprécier ses limites
--	--	---	--

La formation à la recherche s'effectue par des enseignements s'appuyant sur les résultats des recherches en éducation. A titre d'exemple, nous illustrons nos propos en montrant comment dans le tronc commun et dans un des parcours du MEEF second degré, les résultats des recherches en éducation sont mobilisés au service des enjeux de formation pour la pratique de classe.

Volumes	Champs de recherche mobilisés	Enjeux de formation pour la pratique
Eléments du tronc commun		
60 H	Stereotype, gender stereotype, menace du stéréotype	Identifier les sources de transmission de stereotype, participer à l'équité du système éducatif
	Motivation, self-esteem	Construire de pistes pédagogiques pour remotiver les élèves, travailler leur confiance en soi
	Neurosciences, fonctionnement de la mémoire et de l'attention	Maitriser les 4 piliers de l'apprentissage
	Inégalités scolaires	Comprendre les sources des inégalités pour les réduire.
	Assessment	Comprendre les effets des contextes évaluatifs, évaluation bienveillante positive
	Laïcité, discrimination	Comprendre les processus psychologique et sociologique de la discrimination
	Special educational needs, inclusive education	S'approprier les enjeux de l'éducation inclusive.

		Comprendre et identifier les besoins éducatifs particuliers des élèves. Identifier et agir sur les freins au développement d'une pédagogie inclusive chez les enseignants.
Eléments spécifiques au parcours Physique Chimie		
24 h	Conceptual change	Comprendre l'origine des erreurs des élèves Identifier les situations susceptibles de renforcer les erreurs dans des manuels scolaires
24 h	Inquiry based science education	Identifier les différents types d'investigation Identifier les conditions d'utilisation de ces formes d'enseignement
24h	Pédagogie de projet, Interdisciplinarité, plusidisciplinarité, transdisciplinarité	Comprendre les enjeux et objectifs des autres disciplines scolaires Construire des projets pluridisciplinaires
12h	NOS (Nature of science), épistémologie pour l'enseignement modèle, modélisation.	Comprendre comment le savoir scientifique se construit, pour développer des activités permettant aux élèves de s'initier à la nature de la science.
12h	Histoire des sciences	Comprendre et mobiliser des repères historiques en situation de classe pour comprendre certains concepts et des éléments d'épistémologie

Annexe 28 : Liste des EC de l'INSPÉ

3.2.4.6 Prise en compte des différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF

Dans le cadre du précédent contrat, deux types de parcours adaptés ont été proposés aux lauréats du CAPES, CAPLP, CAPEPS :

DU-A : "Enseigner dans le second degré" ou DU "Encadrement Éducatif dans le second degré" Ces DU (un par discipline) s'adressent aux étudiants disposant d'un master et ne souhaitant pas s'inscrire en master MEEF. Il concerne également les lauréats d'un concours de recrutement de l'Education Nationale qui ne sont pas en situation d'intégrer un M2 au moment de leur stage de titularisation. Cette formation est totalement adossée au master MEEF et adapte la formation des étudiants au plus près de leur cursus universitaire et des compétences déjà acquises. Un travail réflexif scientifique, remplace le mémoire.

DU-B : « Approfondissements pour enseigner dans le second degré » ou DU « Approfondissements pour l'Encadrement Éducatif dans le second degré ». Ces DU s'adressent aux lauréats de concours qui disposent déjà, au moment de leur année de stage, d'un master MEEF, soit qu'ils ont passé les épreuves du concours en étant déjà titulaire (M2-B), soit qu'ils ont bénéficié d'une seconde année de stage suite à un renouvellement et qu'ils aient validé leur master MEEF lors de leur première année de stage. Ce parcours adapté est également largement mutualisé avec certaines UE des parcours des masters MEEF 2nd degré ou Encadrement Educatif et propose par ailleurs, en collaboration avec le rectorat une découverte de certains CARDIE mis en place dans l'académie. Des acteurs de ces projets innovants viennent présenter leur travail. Ces moments sont le plus souvent l'objet d'échanges riches qui contribuent à modifier les représentations que les étudiants fonctionnaires stagiaires se font de la vie et de la dynamique des EPLE. Ces dispositifs peuvent être complétés en fonction des besoins des étudiants, en particulier dans le cas des étudiants placés en renouvellement.

Dans le dispositif qui s'annonce, il sera nécessaire de penser la formation des fonctionnaires stagiaires, dans un cadre qui reste à définir réglementairement. Cette formation s'adressera alors à des étudiants lauréats de concours, donc disposant d'un niveau master 2. Ce point est développé dans la partie « Perspective FC pour le prochain contrat 3.1.4.6 ».

3.2.4.7 Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle

3.2.4.7.1 Etat des lieux

La politique RH de l'IUFM, puis de l'ESPE, puis de l'INSPÉ a toujours été de garder un équilibre proche des 1/3 d'enseignants-chercheurs, 1/3 de personnels premier et second degré à temps plein et 1/3 de personnels en temps partiel en classe correspondant au niveau d'enseignement. Cette politique, repose sur la conviction que ce principe de complémentarité est le plus pertinent pour bâtir des équipes de formateurs efficaces: les enseignants-chercheurs assurent l'articulation entre résultats de la recherche et pratiques en s'appuyant principalement sur la discipline de chaque EC, les personnels à temps partagés assurent l'articulation entre leurs pratiques de classe et les résultats des recherches en éducation, et les enseignants temps plein, seuls personnels entièrement dédiés à la formation, assurent l'articulation entre résultats de la recherche et pratiques de classe en mobilisant plusieurs disciplines de recherche et plusieurs niveaux d'enseignement. A cet égard, sur 33 enseignants issus du second degré et affectés à temps plein, 14 sont titulaires d'un doctorat. Plusieurs sont également investis dans des processus de formation diplômante, ou disposent d'un diplôme de Master avec une forte prégnance sur la recherche en éducation. Le lien Recherche-Terrain par la Formation est ainsi solidement assuré dans les équipes pédagogiques.

Un bilan a été réalisé, pour l'année 2018-19, concernant les heures effectuées par des formateurs ayant une classe en charge dans les Master MEEF :

<i>Situation 2018-2019</i>	Part de la formation dispensée par des EC	Part de la formation dispensée par des formateurs "dans la classe" ou en établissement	Part de la formation dispensée par d'autres formateurs
----------------------------	---	--	--

MASTER MEEF second degré :	39%	29%	32%
parcours allemand	43,1%	43,3%	13,6%
parcours anglais	38,3%	19,4%	42,3%
parcours espagnol	55,2%	4,1%	40,7%
parcours documentation	35,8%	47,8%	16,4%
lettres modernes	64,5%	7,3%	28,2%
lettres-histoire	10,8%	20,3%	68,9%
histoire-géographie	61,0%	7,0%	32,0%
économie-gestion	1,0%	37,6%	61,4%
EPS	35,4%	38,8%	25,8%
mathématiques	58,0%	14,8%	27,2%
mathématiques-sciences	41,6%	29,1%	29,3%
physique-chimie	48,3%	37,3%	14,4%
SVT	45,0%	13,7%	41,3%
sciences de l'ingénieur	6,4%	81,9%	11,8%
parcours disciplines rares	8,9%	41,5%	49,6%
MASTER MEEF encadrement éducatif	16,0%	31,0%	53,0%

L'analyse montre que la grande majorité des heures de cours effectuées par des enseignants par ailleurs dans une classe, sont effectuées par des enseignants affectés provisoirement à mi-temps à l'université.

Les modifications d'équilibre à opérer sur certains parcours se font dans un cadre très contraint du fait de la nécessité de ne pas provoquer de sous-services de collègues affectés à l'INSPÉ.

Il est par ailleurs absolument indispensable, pour assurer la cohésion des équipes et la cohérence de la formation, de limiter le saupoudrage d'intervenants car d'une part les diplômes universitaires s'appuient sur une réglementation complexe et d'autre part, la cohésion et la qualité de la formation nécessitent une implication et une coordination permettant une réelle articulation entre Recherche, Terrain par la formation. La participation aux différentes tâches qui sont celles d'un formateur universitaire (conception collective des formations, mise en œuvre, évaluation des étudiants, participation aux jurys et au conseil de perfectionnement) nécessite un engagement minimal que nous estimons souhaitable de 20 heures pour des PFA et de 40 heures pour des PEMF sur une année (M1 ou M2) (cf. annexe financière de la convention INSPÉ rectorat).

Annexe 4 : Convention INSPÉ Rectorat

3.2.4.7.2 Plusieurs types d'actions permettront de modifier les équilibres là où ils doivent l'être

Il est prévu de réorienter les services des formateurs, suivant leur statut, en fonction des diplômes : il sera ainsi progressivement demandé à certains collègues à temps partiel de se recentrer progressivement sur le master MEEF 2nd degré et à certains collègues affectés à temps plein d'investir davantage les formations portées par l'INSPÉ autres que le MEEF (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires, Licence « Sciences de l'Education », Licence professionnelle « Gestion et accompagnement des projets pédagogiques », Master « Sciences de l'Education »).

Par ailleurs, dès la préparation de la rentrée 2020, il s'agit, à la faveur des recrutements qui se présentent pour chaque parcours, de prendre en compte la contrainte de cet équilibre, comme un élément essentiel des recrutements. Il sera alors possible, suivant les situations, de renouveler des postes à temps partagés, ou, si nécessaire, de transformer des postes à temps complets en postes à temps partagé. Pour chaque recrutement de personnel à temps partagé pour le MEEF second degré, les corps d'Inspections sont mobilisés à chacune des phases du recrutement : au moment de la recherche du vivier et au moment du recrutement. A titre d'illustration, à la rentrée 2020, pour pallier le départ à la retraite d'une formatrice CPE à temps plein, nous avons fait le choix de recruter sur deux demi-postes. L'usage de ce procédé est bien entendu fonction de la pyramide des âges de nos formateurs ou, également, des décisions éventuelles de collègues de faire évoluer leurs activités en d'autres lieux (mutations) ou sous d'autres formes (nomination à des postes d'EC).

Ces recrutements à mi-temps peuvent provoquer pour les collègues de la complexité. Il est en effet notoire qu'exercer sur deux demi-postes, en particulier sur deux missions si distinctes, exige une disponibilité particulière. Nombreux étaient jusque-là les collègues qui, au bout de quelques années, faisaient le choix de nous solliciter pour un poste à temps plein ou, à l'inverse, celui de retourner à temps plein en établissement.

Au-delà de ces deux procédés, partout où cela sera nécessaire, nous ferons appel à des intervenants extérieurs ou à des PFA pour compléter les équipes pédagogiques. Il va de soi qu'à chaque fois que les équipes de formateurs doivent ainsi être modifiées, cela ne peut se concevoir qu'en étroite collaboration entre les responsables des parcours d'une part et les corps d'Inspection d'autre part. Ce choix se fera, chaque fois qu'il sera nécessaire, pour les raisons évoquées plus haut, sur des volumes significatifs afin d'éviter une perte de cohésion des équipes et de cohérence de la formation.

Dans ce cadre, l'appel aux PFA peut se révéler tout à fait pertinent, en particulier lorsque ceux-ci disposent dans leur décharges d'une vaste quotité dédiée à la formation initiale. Elle aura, en particulier, l'avantage de permettre une certaine fluidité dans les relations entre la formation et les enseignants qui, dans les établissements scolaires, accueillent les étudiants à chaque phase du continuum de mise en stage (observation en licence / pratique accompagnée en M1 / responsabilité en M2). Au regard du nombre de PFA dans l'académie, du nombre d'heures de décharge dont ils disposent et de la multiplicité de leurs missions, ce procédé ne peut constituer qu'une partie de la solution :

Discipline	Nombre de PFA en 2020-21 dans l'académie	Total d'heures de décharge (toutes missions confondues)
Anglais	2	2 x 3
CPE	1	3
Economie-gestion / vente	2	2 x 3
EPS	1	3
Espagnol	1	2
Histoire-Géographie	2	2 x 3
Lettres	2	2 x 3
Lettres-HG	1	3
Mathématiques	2	2 x 3

Maths-physique-chimie	1	3
Physique Chimie	1	3
Professeur documentaliste	1	3
SII	2	2 x 3
SVT	2	2 x 3
Autres disciplines hors offre de formation	9	17

L'appel à des intervenants extérieurs doit ainsi également être considéré comme un procédé permettant de rééquilibrer les équipes lorsque c'est nécessaire. Il demeure cependant coûteux pour l'Université puisque ces intervenants sont directement payés par l'établissement (leurs interventions se font en sus de leur service) contrairement aux PFA (et PEMF) dont les interventions en master MEEF entrent dans la balance des échanges avec le rectorat.

3.2.4.7.3 Perspectives

Au regard de l'ensemble de ces données et après avoir pris en compte les situations particulières de chacune des équipes disciplinaires dans chacun des parcours, nous sommes en mesure de nous projeter, dès la rentrée 2021 sur un rééquilibrage très significatif de la composition des équipes de formateurs :

<i>Situation 2018-2019</i>			
Projection 2021-22 ou ultérieure			
	Part des EC	Formateurs "dans la classe"	Autres formateurs
Master MEEF 2nd degré, parcours anglais (2018-19)	38,3%	19,4%	42,3%
Parcours anglais (projection 2021-22)	38,0%	26,3%	35,7%
Master MEEF 2nd degré, parcours espagnol (2018-19)	55,2%	4,1%	40,7%
Parcours espagnol (projection 2021-22)	54,8%	11,6%	33,5%
Master MEEF 2nd degré, parcours documentation (2018-19)	35,8%	47,8%	16,4%
Parcours documentation (projection 2021-22)	35,4%	52,0%	12,7%
Master MEEF 2nd degré, parcours lettres modernes (2018-19)	64,5%	7,3%	28,2%
Parcours lettres modernes (projection 2021-22)	61,6%	15,9%	22,5%
Parcours lettres modernes (projection 2022-23)	56,7%	20,9%	22,5%
Parcours lettres modernes (projection 2023-24)	52,7%	26,8%	20,5%
Master MEEF 2nd degré, parcours lettres-histoire (2018-19)	10,8%	20,3%	68,9%
Ouverture non prévue en 2021-22			
Master MEEF 2nd degré, parcours histoire-géographie (2018-19)	61,0%	7,0%	32,0%
Parcours histoire-géographie (projection 2021-22)	57,5%	19,8%	22,7%
Parcours histoire-géographie (projection 2022-23)	53,0%	27,8%	19,1%
Master MEEF 2nd degré, parcours économie-gestion (2018-19)	1,0%	37,6%	61,4%
Parcours économie-gestion (projection 2021-22)	0,7%	40,7%	58,5%
Master MEEF 2nd degré, parcours EPS (2018-19)	35,4%	38,8%	25,8%
Parcours EPS (projection 2021-22)	35,2%	40,7%	24,1%
Parcours EPS (projection 2022-23)	34,7%	42,7%	22,6%
Master MEEF 2nd degré, parcours mathématiques (2018-19)	58,0%	14,8%	27,2%
Parcours mathématiques (projection 2021-22)	53,1%	22,8%	24,2%

Parcours mathématiques (projection 2022-23)	51,2%	27,4%	21,4%
<i>Parcours mathématiques-physique-chimie (2018-19)</i>	41,6%	29,1%	29,3%
Parcours mathématiques-physique-chimie (projection 2021-22) - Ouverture non prévue en 2021-22	41,1%	33,5%	25,3%
<i>Master MEEF 2nd degré, parcours physique-chimie (2018-19)</i>	48,3%	37,3%	14,4%
Parcours physique-chimie (projection 2021-22)	56,0%	31,6%	12,4%
Parcours physique-chimie (projection 2022-23)	46,7%	43,9%	9,4%
<i>Master MEEF 2nd degré, parcours SVT (2018-19)</i>	45,0%	13,7%	41,3%
Parcours SVT (projection 2021-22)	44,6%	20,3%	35,1%
Parcours SVT (projection 2022-23))	42,0%	25,5%	32,5%
Parcours SVT (projection 2023-24)	42,0%	28,7%	29,3%
<i>Master MEEF 2nd degré, parcours sciences de l'ingénieur (2018-19)</i>	6,4%	81,9%	11,8%
Parcours sciences de l'ingénieur (projection 2021-22)	6,0%	85,6%	8,5%
<i>Master MEEF 2nd degré, parcours disciplines rares (2018-19)</i>	8,9%	41,5%	49,6%
<i>Master MEEF encadrement éducatif (2018-19)</i>	16,0%	31,0%	53,0%
Master MEEF encadrement éducatif (projection 2021-22)	15,6%	75,7%	8,8%

Un comité de pilotage des équipes tri catégorielles est composé des co-responsables de parcours et d'un inspecteur de chaque discipline concernée ; il a la charge de la prospective pour l'identification de formateur qui souhaitent participer au MEEF, PFA, temps partagés, intervenants extérieurs. Cette organisation permet d'impliquer fortement dans le pilotage du diplôme l'ensemble des acteurs de la formation qu'ils soient issus de l'enseignement scolaire ou universitaire.

3.2.5 Master MEEF PIF

Annexe D – Maquette MEEF pratiques et ingénierie de la formation (PIF)

Ce diplôme, premier du genre au niveau national, est pluridisciplinaire. Il vise à concilier la capacité d'ingénierie pédagogique avec des connaissances ancrées portant sur les enjeux de territorialisation en éducation. Il outille les cadres (savoir-faire professionnels, outils méthodologiques, connaissances fondamentales) pour leur montée en compétences, facilitant leur autonomie et contribuant à leurs missions de proximité.

3.2.5.1 Objectifs

L'objectif de la formation est de former les professionnels de l'encadrement dans le milieu de l'enseignement aux enjeux de territorialisation de l'éducation. La formation, fondée sur l'engagement des projets de recherche-action, vise à développer l'expertise des professionnels notamment dans le diagnostic territorial, les stratégies de développement et de gouvernance éducative, la mobilisation des acteurs locaux ou encore dans la réalisation d'une veille sur les apports scientifiques, les réglementations, les outils et méthodes du pilotage et du développement territorial. Le principe de base de la formation est donc de croiser les éléments conceptuels pluridisciplinaires (sciences de l'éducation, sciences de gestion et sciences du territoire) et les outils méthodologiques ou savoir-faire professionnels.

3.2.5.2 Ancrage dans la recherche

La formation est fortement adossée à la recherche (EA ACTé, EA CRCGM et UMR Territoires) et la dimension internationale est également bien présente (partenariat avec le Québec et la Belgique). En matière d'environnement de la formation, il est important de préciser que celle-ci est accueillie au sein de l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (IADT) Groupement d'Intérêt Public qui réunit les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur du site clermontois. Les objectifs sont non seulement de mutualiser les compétences et l'ingénierie pédagogique avec un important investissement dans les outils numériques, mais aussi d'accroître la visibilité et l'attractivité du site dans ce secteur de formation et d'expertise, y compris à destination des cadres étrangers, des élus ou des agents territoriaux français.

3.2.5.3 Organisation

Les quatre semestres comportent plusieurs unités d'enseignement qui représentent un total de 620 heures d'enseignement. Une partie des enseignements (environ 50%) s'effectue en mode distant.

L'ouverture internationale est réalisée à travers l'intervention d'enseignants étrangers, soit par visioconférence, soit lors de leurs visites dans nos équipes (par exemple, interventions de collègues de l'Université de Montréal ou Sherbrooke, de Volos).

3.2.5.4 Effectifs

	Master 1	Master 1 bis	Master 2
2018 – 2019	19		
2019 – 2020	11	5	9
2020 - 2021	9	3	8

3.2.5.5 Perspectives

Une première évolution du public accueilli en formation s'illustre par l'arrivée de chefs d'établissements nouvellement nommés sur leur fonction. Le master est alors considéré comme une continuité de la formation suivie à l'IHE2F et l'opportunité de se voir décerner le grade de master.

La question de la réforme territoriale avec la mise en place des grandes régions invite également à penser le diplôme dans la perspective de cette grande Région avec, de façon conséquente, une mise à distance (ou en co-modal) des contenus de façon plus importante.

Enfin les cadres des collectivités territoriales pourraient également se tourner vers ce parcours ; cela nécessiterait également à penser les contenus et leurs articulations au regard de ce nouveau public.

3.2.6 Fiches formation des mentions de master MEEF et « parcours adaptés »

Décrire au moyen d'une fiche formation (en utilisant le modèle joint) chaque mention de master MEEF pour laquelle l'INSPÉ demande l'accréditation, ainsi que la formation « parcours adaptés ».

3.2.6.1 Master MEEF « premier degré » / formation « parcours adaptés »

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	Deux parcours sont proposés aux étudiants : <ul style="list-style-type: none">- Le parcours « Enseigner en France » (EEF)- Le parcours « Enseigner en France et à l'étranger » (EEFE)
Objectifs professionnels	<p><i>Le master MEEF 1^{er} degré vise à la construction des compétences professionnels en lien avec le métier de professeur des écoles.</i></p> <p><i>Le parcours EEFE est un nouveau parcours. Il doit permettre aux étudiants qui le souhaitent de pouvoir postuler sur les postes en établissements français à l'étranger à l'issue du Master. Il intègre une préparation à la nouvelle certification «certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger» (CAPEFE). Cette formation est dispensée exclusivement sur le site du Puy.</i></p>
Organisation de la formation	<p><i>La formation est structurée autour de stages dans les écoles (6 semaines en M1, 12 semaines en M2) qui doivent permettre aux étudiants d'éprouver les mises en œuvre de séances, de séquences d'enseignement et la prise en charge d'une classe de manière progressive tout au long des deux années de formation.</i></p> <p><i>La formation a fait le choix d'intégrer les dimensions de mises en œuvre effectives à la totalité des UE qui sont proposées (hors UE Mémoire et UE Langues). Toutes les UE comportent donc un EC « Pratique professionnelle et ... ».</i></p> <p><i>La question de la mise en œuvre effective de l'enseignement est au cœur du dispositif de formation. Chaque UE intègre donc des dimensions d'évaluation des connaissances professionnelles, construites en situation par les étudiants. Ce dispositif est organisé tout au long des 4 semestres et doit permettre d'évaluer de manière précise les progrès réalisés.</i></p> <p><i>Une UE relevant du tronc commun permet aux étudiants d'acquérir des connaissances générales pour enseigner : connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement.</i></p> <p><i>Exceptée l'UE de langue de M1, les autres UE sont organisées autour des savoirs disciplinaires à enseigner et donc de leur mise en œuvre dans un support de stage proposé par la formation.</i></p> <p><i>La question de la polyvalence, élément structurant du métier d'enseignant du premier degré, tient une place tout à fait particulière à travers une UE dont l'objet est la question de l'interdisciplinarité et du croisement des regards entre didactique d'une discipline et pédagogie (au M1) et entre différentes didactiques (au M2).</i></p> <p><i>La maquette est aussi construite pour permettre une intégration forte des formateurs de terrain PEMF. La question de la pratique professionnelle effective étant au cœur de chacune des UE, les PEMF ont donc vocation à intervenir dans chacune des UE du Master. A ce titre, ils contribuent à l'évaluation des UE, et donc à l'acquisition des compétences professionnelles en situation.</i></p> <p><i>Les étudiants du parcours EEFE sont en stage à l'étranger au S3. Les cours de ce semestre ont donc lieu à distance pour eux.</i></p>

Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> présentiel <input checked="" type="checkbox"/> enseignements à distance <input type="checkbox"/> hybride <input type="checkbox"/> apprentissage <input type="checkbox"/> formation continue
Formation en langue(s)	La formation en langue est organisée autour de deux UE de nature et d'objectifs assez différents : <ul style="list-style-type: none"> - Une UE de langue en M1, - Un EC de didactique de langue étrangère en M2, au sein de l'UE consacrée aux disciplines scolaires de la polyvalence.
Place du numérique	L'intégration du numérique occupe une place tout à fait centrale dans la formation. Après une formation des étudiants aux nouvelles technologies dès le premier semestre, le travail sur le numérique est intégré aux UE disciplinaires. Cette intégration permet un travail sur l'usage des outils numériques en situation professionnelle.
Volume horaire de la formation	Le volume total de formation du Master est de 800 heures. Pour le parcours "Enseigner en France" (EEF), 482 heures de formation en M1 et 318 heures en M2. Pour le parcours "Enseigner en France et à l'Étranger" (EEFE), 504 heures de formation en M1 et 296 heures en M2.
Lieux de la formation	Parcours EEF : Aurillac, Chamalières, Le Puy et Moulins Par cours EEFE : Le Puy
Place de la recherche	Les recherches en Sciences de l'Education irriguent l'ensemble des éléments de la formation, en particulier à travers les interventions des enseignants chercheurs du laboratoire ACTE mais également par le travail constant produit, au sein de chaque équipe entre EC et autres formateurs. Après un travail d'initiation aux différents aspects de la recherche en Education au premier semestre, les étudiants choisissent des thématiques de recherche dès le S2 de la formation. Se constituent alors des séminaires qui vont être la structure porteuse du travail de mémoire, travail qui s'étale sur les trois semestres restants de la formation. Les thématiques sont centrées sur des questions d'enseignement et contribuent ainsi à la construction des connaissances professionnelles. Les stages (du S2 au S4) peuvent constituer des terrains d'observation et d'expérimentation.
Place des stages et organisation de l'alternance	Les modalités d'organisation de stages sont communes aux deux parcours. En première année, les étudiants effectuent deux stages de 3 semaines dans les écoles dans lesquelles ils commencent par observer classe et pratique enseignante avant de prendre en charge les premiers moments d'une responsabilité accompagnée et encadrée par l'enseignant titulaire de la classe (un au S1 et un au S2). L'objectif de ces premiers stages est de construire les premiers gestes professionnels permettant la prise en responsabilité d'une classe en seconde année. Un des deux stages a lieu en école maternelle, l'autre en école élémentaire. En seconde année, les étudiants du parcours EEF poursuivent leur apprentissage des gestes professionnels dans les lieux de stage locaux pour une durée de 12 semaines. Les modalités d'organisation de ces stages sont spécifiques à chacun des 4 sites sur lesquels la formation est dispensée, permettant ainsi de mieux prendre en compte les spécificités de nos partenaires locaux. Les étudiants du parcours EEFE effectuent leurs 12 semaines de stage au S3 dans un établissement à l'étranger. La nature même du stage rend nécessaire la concentration de celui-ci sur un seul semestre Un tutorat est mis en place dès l'année de M1. Une fois les conditions effectives du stage en responsabilité connues, l'équipe accompagne chaque étudiant dans la construction de ses compétences professionnelles.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des étudiants s'appuie sur un barème qui permet de repérer les premières compétences professionnelles via le suivi et la validation de dispositifs proposés par l'Université (modules de type préprofessionnalisation, stages dans les écoles, UE libres d'enseignement, parcours Enseignement de licence). Ce barème prend aussi en compte l'expérience professionnelle acquise hors enseignement, permettant ainsi l'intégration d'étudiants en reconversion professionnelle. Il est envisagé de proposer un dispositif de re-préparation aux concours pour les étudiants qui n'auraient pas réussi le CRPE à l'issue du M2.

Suivi de l'acquisition de compétences	<i>Le dispositif de formation doit permettre d'identifier les compétences professionnelles construites à l'issue de chaque semestre. L'élaboration d'un portfolio, qui va se compléter au fur et à mesure des semestres doit permettre d'attester de cette construction effective sur certaines de ces compétences.</i>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	<p><i>Les effectifs sont en grande partie déterminés par le nombre de berceaux de stages mis à disposition par l'Education Nationale.</i></p> <p><i>Le taux d'insertion des étudiants est très élevé. En effet, si l'INSPE Clermont Auvergne accueille beaucoup plus d'étudiants qu'il n'y a de places au concours (CRPE) dans l'académie, ceux-ci peuvent passer le CRPE dans toutes les académies de France. Ils sont incités à construire des stratégies qui leur permettent d'obtenir un emploi, à échéance plus ou moins brève.</i></p> <p><i>Les étudiants titulaires du master et non lauréats peuvent ambitionner d'enseigner sous statut de contractuel.</i></p> <p><i>La poursuite vers un doctorat n'est pas impossible. Elle demeure anecdotique.</i></p>

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique	<p><i>L'équipe pédagogique est pluri-catégorielle. Elle est composée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>d'enseignants chercheurs en Sciences de l'Education du laboratoire ACTE et des autres laboratoires de l'Université</i> - <i>de formateurs à temps plein ou à temps partiel de l'INSPE, issus du premier ou du second degré, titulaires pour certains d'entre eux d'un doctorat,</i> - <i>de PEMF, formateurs de terrain certifiés, intégrés aux différentes équipes disciplinaires.</i>
Fonctionnement	<p>Le responsable du diplôme pilote la mention. Un enseignant, directeur des études, assure la gestion opérationnelle de la mention.</p> <p>La commission pédagogique du diplôme est <i>présidée par le responsable de mention assisté par le directeur ou la directrice des études. Elle est composée du ou de la responsable du diplôme, des responsables de chaque unité d'enseignement et du directeur ou de la directrice des études.</i> Cette commission, qui se réunit 8 fois par ans, a pour objectif de réguler le fonctionnement du diplôme et de déterminer les choix stratégiques.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Tous les représentants des étudiants (1 au moins par groupe de TD) en sont membres.</p> <p>Les différents formateurs ont participé à la construction de la maquette, contribuent à l'élaboration des contenus de formation et participent à l'évaluation des UE dans lesquelles ils interviennent.</p> <p>Le responsable de l'UE est choisi parmi les formateurs de cette UE. Il anime les réflexions autour des évolutions de formation et coordonne le travail des formateurs de sorte que la formation dispensée soit analogue sur tous les sites.</p>

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE	-
Internationalisation de la formation	<p><i>Dans le cadre du dispositif ERASMUS, des étudiants étrangers sont régulièrement accueillis pour un semestre ou une année.</i></p> <p><i>Par ailleurs, les étudiants du parcours EEFE effectuent un semestre en stage à l'étranger au S3.</i></p>

3.2.6.2 Master MEEF « second degré »

Présentation de la formation																				
Intitulés des parcours types de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Enseigner l'Anglais dans le 2nd degré • Enseigner l'Économie gestion dans le 2nd degré • Enseigner l'Éducation physique et sportive -Intervention éducative dans le 2nd degré • Enseigner l'Espagnol dans le 2nddegré • Enseigner l'Histoire et Géographie dans le 2nd degré • Enseigner l'Informatique dans le 2nd degré • Enseigner les Lettres modernes dans le 2nd degré • Enseigner les Lettres classiques dans le 2nd degré • Enseigner les Lettres –Histoire-Géographie en LP • Enseigner les Mathématiques dans le 2nd degré • Enseigner les Mathématiques - Physique - Chimie en LP • Enseigner la Physique / Chimie dans le 2nd degré • Professeur documentaliste dans le 2nd degré • Enseigner les Sciences de l'Ingénieur dans le 2nd degré • Enseigner les Sciences de la Vie et de la Terre dans le 2nd degré 																			
Objectifs professionnels	<p>Le public concerné se destine à un métier d'enseignant dans le cadre national et prépare un – voire plusieurs – concours de recrutement. Maîtriser les savoirs disciplinaires pour le concours et les procédés didactiques courant à l'exercice professionnel : savoir les mobiliser et les adapter pour l'enseignement Construire une séquence d'apprentissage conforme aux textes en vigueur pour des classes du secondaires [Collège, lycée général ou technologique, lycée professionnel]. Mettre en œuvre, analyser et mettre en perspective des situations d'apprentissage ou d'évaluation conformes aux textes en vigueur pour des classes du secondaire [Collège, lycée général ou technologique, lycée professionnel]. Élaborer des productions (écrites ou orales) répondant aux exigences des épreuves des concours [CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP,...] et organisées autour d'une réflexion argumentée s'inscrivant dans le référentiel de compétences professionnelles. Organiser et développer une argumentation mettant en évidence des compétences professionnelles. Structurer une démarche de développement professionnel par un travail individuel articulé dans une démarche collective et utilisant la recherche. Connaître l'environnement professionnel (élèves et processus d'apprentissage, institutions, contexte social, diversité des élèves, école inclusive, traitement des inégalités, ...) Maîtriser une langue étrangère</p>																			
Organisation de la formation	<p>Le tableau ci-dessous précise la structure commune à tous les parcours du master :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>S1</th> <th>S2</th> <th>S3</th> <th>S4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>237 He, 30 ECTS</td> <td>237 He, 30 ECTS</td> <td>171 He, 30 ECTS</td> <td>156 He, 30 ECTS</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Stage et mémoire :</td> </tr> <tr> <td>PA1 pratique</td> <td>PA2 pratique</td> <td>ET1 stage en</td> <td>ET2 stage en</td> </tr> </tbody> </table>				S1	S2	S3	S4	237 He, 30 ECTS	237 He, 30 ECTS	171 He, 30 ECTS	156 He, 30 ECTS	Stage et mémoire :				PA1 pratique	PA2 pratique	ET1 stage en	ET2 stage en
S1	S2	S3	S4																	
237 He, 30 ECTS	237 He, 30 ECTS	171 He, 30 ECTS	156 He, 30 ECTS																	
Stage et mémoire :																				
PA1 pratique	PA2 pratique	ET1 stage en	ET2 stage en																	

	accompagnée 1 15 He, 3 ECTS	accompagnée 2 15 He, 3 ECTS	établissement 1 33 He, 9 ECTS	établissement 2 18 He, 6 ECTS
	RM1 recherche et mémoire 1 12 He, 3 ECTS	RM2 recherche et mémoire 2 12 He, 3 ECTS	RM3 recherche et mémoire 3 9 He, 6 ECTS	RM4 recherche et mémoire 4 9 He, 9 ECTS
Compétences professionnelles transversales :				
	LE1 Pratique linguistique 24 He, 3 ECTS	Numérique Certification PIX 24 He, 3 ECTS	LE2 Pratique linguistique et DNL 24 He, 3 ECTS	
	IP 1 Identité professionnelle 1 24 He, 3 ECTS	IP 2 Identité professionnelle 2 24 He, 3 ECTS	IP 3 Identité professionnelle 3 24 He, 3 ECTS	IP 4 Identité professionnelle 4 48 He, 6 ECTS
Compétences professionnelles didactiques et disciplinaires :				
	DD 1 Discipline et didactique 1 81 He, 9 ECTS	DD 2 Discipline et didactique 2 81 He, 9 ECTS	DD 3 Discipline et didactique 3 54 He, 6 ECTS	DD 4 Discipline et didactique 4 27 He, 3 ECTS
	PP 1 Pratique professionnelle 1 81 He, 9 ECTS	PP 2 Pratique professionnelle 2 81 He, 9 ECTS	PP 3 Pratique professionnelle 3 27 He, 3 ECTS	PP 4 Pratique professionnelle 4 54 He, 6 ECTS
<p>Un travail spécifique à la préparation des épreuves, écrites et orales, de ces concours est entrepris en ce sens au sein de chaque parcours.</p> <p>Pour la mise en œuvre du master, l'I.N.S.P.E. s'appuie sur un partenariat fort avec le rectorat de l'académie : mise à disposition de stages pour les étudiants, co-tutorat (employeur / Université) pour les étudiants en stage, participation importante de personnels Éducation Nationale à temps partagés mis à disposition par l'employeur.</p> <p>☞ En M1, un stage de pratique accompagnée en EPLE (trois semaines sur chacun des deux semestres)</p> <p>☞ En M2, les étudiants bénéficient d'une formation en alternance dans le cadre d'un stage à tiers temps.</p> <p>Ce master vise à consolider les connaissances disciplinaires propres au(x) discipline(s) spécifique(s) des parcours tout en permettant aux étudiants de se doter d'une formation professionnelle puissante et approfondie, en particulier par la compréhension de l'environnement professionnel (système éducatif, ses valeurs, ses acteurs, ses partenaires, son évolution), par l'acquisition des connaissances et compétences pédagogiques et didactiques nécessaires à la pratique du métier et la convocation des acquis de la recherche (en particulier en Sciences de l'Éducation) et par le développement de compétences méthodologiques et relationnelles propres au futur enseignant : travail en autonomie, sens de l'organisation et de la projection, synthèse et analyse, expressions écrite et orale, travail en équipe,</p>				

	<p>maîtrise des outils et technologie de la communication pour l'enseignement, en particulier à distance, capacité à animer un groupe.</p> <p>Enseignements transversaux</p> <p>Identité professionnelle Ces UE visent à faire travailler ensemble, en vue de préparer au nécessaire travail collaboratif en établissement, des publics qui se rencontre moins dans le cadre de leur formation disciplinaire (hormis dans des UE partiellement ou totalement dévolues à la pluri-disciplinarité).</p> <p>L'éducation au développement durable L'éducation à l'Ecole inclusive</p>
<p>Modalités d'enseignement</p>	<p><input type="checkbox"/> présentiel <input type="checkbox"/> enseignements à distance <input type="checkbox"/> hybride <input type="checkbox"/> apprentissage <input type="checkbox"/> formation continue</p>
<p>Formation en langue(s)</p>	<p>Les 3 crédits de chaque année sont attribués par une évaluation de la maîtrise de la langue et de la capacité à conduire une pratique professionnelle dans cette langue (enseignement d'une discipline non linguistique en langue étrangère dans la secondaire). Les deux UE sont évaluées en Contrôle Continu :</p> <p>☞ LE1 en S1 : deux activités langagières évaluées entre PO/CO/CE/PE/IO</p> <p>☞ LE1 en S3 : prise de Parole en Continu et présentation d'un projet DNL</p> <p>Les UE de langues étrangères LE1 et LE2 sont organisées en lien étroit avec le métier, autour de deux axes :</p> <p>☞ Des thématiques transversales sont abordées au S1 dans une approche comparatiste (éducation comparée). Les activités de compréhension orale et écrite seront principalement travaillées. Exemples de thèmes : les systèmes éducatifs anglo-saxons, la violence en milieu scolaire, le handicap, la lutte contre les discriminations, la laïcité.</p> <p>☞ Au S3 seront comparées les didactiques de la discipline en France et dans des pays anglophones (à travers l'étude, en langue étrangère, de documents et de vidéos de séances disciplinaires enseignées dans ces pays). Les étudiants seront initiés à la DNL (lexique spécifique à la discipline, simulation de séances).</p> <p>Ce travail se fera en lien avec les stages en établissements scolaires.</p> <p>Les langues étrangères proposées sont espagnol et anglais.</p>
<p>Place du numérique</p>	<p><i>Formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement ; évolution des pratiques pédagogiques.</i></p> <p>La formation au numérique fait l'objet d'une UE spécifique de 24 heures d'enseignement et 3 crédits et d'une pratique et d'une analyse au sein des UE de formation disciplinaire, didactique et professionnelles.</p> <p>Les objectifs de l'UE spécifique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • éveiller l'esprit critique des étudiants quant aux usages du numérique; • participer à la certification PIX : évaluer ses compétences numériques et celle de ses élèves; • connaître les questions éthiques et juridiques liées au numérique; • savoir créer des ressources interactives et les utiliser de façon pertinente; • savoir choisir et utiliser des outils collaboratifs; • connaître les limites et les intérêts des outils numériques ; savoir les intégrer à sa pratique; • savoir sélectionner des ressources fiables dans le cadre de l'exercice de son métier; • savoir scénariser ses cours en utilisant des outils liés au numérique; • construire et mettre en œuvre une séance utilisant les TICE. • savoir mettre en œuvre des enseignement à distance.

Volume horaire de la formation	<i>Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.</i> 801 He par parcours, dont 192 entièrement mutualisées
Lieux de la formation	Les formations du master MEEF « second degré » ont lieu dans les différents sites de l'UCA dans l'agglomération de Clermont-Ferrand.
Place de la recherche	<p><i>Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.</i></p> <p>Le diplôme de Master mention MEEF « second degré » vise à la construction de compétences professionnelles adossées à un haut niveau de maîtrise des savoirs académiques, tant sur le plan des contenus enseignés que sur celui de l'étude des processus sociaux et individuels de construction des connaissances et compétences. Pour cela, la formation associe étroitement les professionnels de l'Éducation Nationale, les formateurs et les chercheurs et enseignants chercheurs dans les domaines des disciplines et des sciences de l'éducation et didactiques des disciplines.</p> <p>Le diplôme sanctionne deux années d'initiation à la recherche par le biais d'enseignements de haut niveau scientifique et d'un mémoire relatif à un sujet de recherche en sciences de l'éducation ou en didactiques des disciplines, adossé aux connaissances universitaires d'ordre disciplinaire. Aux côtés des intervenants du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur, dès le semestre 2 de la première année et lors de la deuxième année de Master, un directeur de mémoire accompagne les étudiants dans la conception intellectuelle et formelle de leur écrit de recherche. Dans tous les parcours du Master MEEF mention « second degré », les étudiants suivent des enseignements d'initiation à la recherche déclinés pendant les deux années de master.</p> <p>En première année, Master 1, une première UE est dévolue à l'initiation à la recherche ; elle permet une familiarisation progressive avec les modalités, normes et codes de l'activité scientifique de recherche. Les étudiants acquièrent une méthodologie organisationnelle et réflexive : lecture d'articles scientifiques, élaboration d'une question de recherche, construction d'hypothèses, règles bibliographiques, analyses. Cette unité d'enseignement peut prévoir une première entrée dans le travail d'écriture du chercheur, par l'élaboration écrite de dossiers, parfois exposés à l'oral. Cette première formation à la recherche a pour objet de permettre aux futurs enseignants de consolider la maîtrise des enjeux scientifiques et méthodes didactiques de leur discipline. Cette initiation à la recherche est assurée par des chercheurs, enseignants-chercheurs. Les TD peuvent être encadrés par des docteurs.</p> <p>Une deuxième UE est consacrée à la réflexion sur la méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et en didactique des disciplines. Elle débouche sur une première construction d'une problématique et d'une démarche, appuyée sur les stages en établissement qui débouchera sur la rédaction d'un mémoire.</p> <p>Les UE « initiation à la recherche et au mémoire » de première année de certains parcours sont mutualisées pour permettre une meilleure prise en compte de l'interdisciplinarité et optimiser les ressources humaines et les coûts.</p>

En deuxième année, les étudiants sont amenés à produire un mémoire d'initiation à la recherche dirigé par un chercheur ou enseignant-chercheur, éventuellement co-encadré par un docteur. L'élaboration de cet écrit scientifique et didactique se conçoit lors des enseignements de préparation à la recherche, au cours desquels les étudiants définissent leur problématique, leur corpus d'étude, leurs hypothèses, le recueil des données, les analyses associées et un plan d'étude. À ces enseignements collectifs s'ajoutent des suivis individuels pris en charge par chaque directeur de recherche impliqué dans le parcours. Cette formation à la recherche a pour objet de permettre aux futurs enseignants de prendre une certaine distance avec leurs pratiques et de s'engager dans une réflexion didactique et scientifique approfondie. Ce travail débouche sur la soutenance du mémoire qui sera organisée assez tôt dans le second semestre pour rendre les étudiants plus disponibles pendant la période des concours de recrutement.

Le tableau ci-dessous reprend la progressivité de la construction de la formation

<p>IRM 1 12 He, 3 cts</p> <p>Initiation aux problématiques et démarches de recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les connaissances de base sur la recherche scientifique (définition, organisation institutionnelle, les acteurs de la recherche, les supports de publication) - Connaître les différentes étapes d'une démarche scientifique - Connaître différentes méthodes de recherche (étude de cas, observation, expérimentation ...) - Identifier différents ancrages théoriques (didactique, sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, neurosciences ...) - Lire et comprendre des travaux de recherche
<p>IRM 2 12 He, 3 cts</p> <p>Construction d'une problématiques et d'une démarche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des questionnements scientifiques en lien avec l'activité professionnelle visée par l'étudiant - Concevoir une démarche scientifique en lien avec un questionnement bien identifié - Mettre en œuvre une méthode de recherche appropriée à un questionnement - Planifier un recueil de données
<p>IRM 3 9 He, 6 cts</p> <p>Analyse, rédaction de mémoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et discuter les données recueillies - Rédiger un mémoire de recherche présentant le traitement d'une question professionnelle
<p>IRM 4 9 He, 9 cts</p> <p>Soutenance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer, discuter les résultats d'un travail de recherche et apprécier ses limites

Place des stages et organisation de l'alternance

Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.

En M1, des stages de pratique accompagnée dans un EPLE (lycée professionnel, lycée d'enseignement technologique, lycée d'enseignement général, collège) sont obligatoires, d'une durée équivalente à trois semaines par semestre. Les stagiaires sont accompagnés par un maître de stage dans l'établissement et par un tuteur universitaire. Ces stages sont associés à une UE par semestre comportant chacune 12 heures étudiants et associées à 6 crédits. Ces stages visent à donner une première représentation du métier, une connaissance approfondie de la structure du système éducatif et des postures d'enseignants assez stables pour permettre aux étudiants d'assumer la responsabilité de classes du secondaire dès la rentrée de M2.

Ces stages sont associés à une UE par semestre comportant chacune 12 heures étudiants pour permettre l'analyse réflexive des pratiques

	<p>d'enseignement. Les stagiaires sont accompagnés par un maître de stage dans l'établissement choisi par la hiérarchie de l'Education Nationale ainsi que par un tuteur universitaire qui assurent la mise en synergie des compétences pratiques et théoriques des formateurs.</p> <p>En M2, des stages dans un EPLE (lycée professionnel, lycée d'enseignement technologique, lycée d'enseignement général, collège) sont obligatoires, d'une durée équivalente à douze semaines, à raison de deux jours par semaine en établissement.</p> <p>Ces stages visent à donner une première initiation au métier, une connaissance experte de la structure du système éducatif et des postures d'enseignants stables pour permettre aux étudiants d'assumer la fonction d'enseignants du secondaire dès la rentrée scolaire suivante.</p> <p>Ces stages sont associés à une UE par semestre comportant respectivement 33 et 18 heures étudiants pour permettre l'analyse réflexive des pratiques d'enseignement collective et individuelle, l'assimilation de méthodes d'enseignement variées, incluant la co-modalité, et la connaissance experte des processus d'apprentissage, en liaison avec les autres UE. Les stagiaires sont accompagnés par un maître de stage dans l'établissement choisi par le rectorat de l'Education Nationale ainsi que par un tuteur universitaire qui assurent la mise en synergie des compétences pratiques et théoriques des formateurs.</p> <p>Le nombre de crédits attribués à l'expérience professionnelle est 21. La répartition en 6 crédits en M1 pour les stages de pratique accompagnée et 15 crédits en M2 correspond à un équilibre entre l'importance des stages en terme de durée et leur difficulté en terme de responsabilité.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<i>Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats EAP, passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).</i>
Suivi de l'acquisition de compétences	<i>Le dispositif de formation doit permettre d'identifier les compétences professionnelles construites à l'issue de chaque semestre. L'élaboration d'un port-folio, qui va se compléter au fur et à mesure des semestres doit permettre d'attester de cette construction effective sur certaines de ces compétences.</i>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	<p><i>Les capacités d'accueil sont largement déterminées par le nombre de berceaux de stages mis à disposition par le rectorat.</i></p> <p><i>Le taux d'insertion des étudiants est fonction de la réussite au concours mais les étudiants titulaires du master et non lauréats peuvent ambitionner d'enseigner sous statut de contractuel.</i></p> <p><i>La poursuite vers un doctorat n'est pas impossible. Elle demeure anecdotique.</i></p>

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle	
Fonctionnement	<p><i>Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.</i></p> <p>Le responsable du diplôme pilote la mention. Un enseignant, directeur des études, assure la gestion opérationnelle de la mention.</p> <p>Chaque parcours de la mention est encadré par une équipe de co-responsables composée d'enseignants ou enseignants chercheurs de la (des) composante(s) concernée(s) par la (les) discipline(s) du parcours et de l'INSPE.</p> <p>Un comité de pilotage des équipes tri catégorielles est composé des co-responsables de parcours et d'un inspecteur de chaque discipline concernée ; il a la charge de la prospective pour le recrutement de personnels à temps partagé, leur formation et leur intégration dans les équipes pédagogiques du parcours.</p> <p>Cette organisation permet d'impliquer fortement dans le pilotage du diplôme l'ensemble des acteurs de la formation qu'ils soient issus de l'enseignement scolaire ou universitaire.</p> <p>La commission pédagogique du diplôme est <i>présidée par le responsable de mention assisté par le directeur ou la directrice des études. Elle est composée du ou de la responsable du diplôme, des responsables de chaque unité d'enseignement et du directeur ou de la directrice des études. L'ensemble des intervenant-e-s dans la formation ainsi que des expert-e-s peuvent être invité-e-s.</i> Elle débat et décide des évolutions à apporter au fonctionnement du diplôme. Les commissions pédagogiques se réunissent aussi souvent que nécessaire et au moins deux fois par an.</p> <p>Dans la constitution de la Nouvelle Offre de Formation, les membres de la DAIPP du rectorat ont été systématiquement invités aux réunions des commissions pédagogiques qui traitaient de la construction de la nouvelle offre de formation. Des délégués des étudiants sont invités aux commissions pédagogiques.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est systématiquement précédé de tenue de pré-conseils (par parcours) qui réunissent les formateurs universitaires, les acteurs du MEN (IA-IPR ou IEN-ET, PFA, tuteurs terrain) et les représentants des étudiants : tous les représentants des étudiants (1 au moins par parcours et par année) en sont membres. Les comptes rendus de ces pré-conseils servent de base aux travaux du conseil de perfectionnement qui produit des avis sur les contenus de formation et les modalités de leur mise en œuvre et plus largement qui contribue à construire l'évaluation du diplôme.</p> <p>Le Conseil de perfectionnement et la commission pédagogique sont communs aux mentions MEEF 2nd degré MEEF et MEEF Encadrement Educatif.</p> <p>Des réunions régulières rassemblent les formateurs d'un même parcours d'une part et ceux qui participent aux différents enseignements concernant plusieurs parcours d'autre part. Ces réunions permettent d'envisager des formes de régulations ou d'évolutions des formations et de coordonner le travail de sorte que la formation dispensée soit conforme aux attentes.</p> <p>Le responsable de l'UE est choisi parmi les formateurs de cette UE. Il anime les réflexions autour des enseignements concernant cette UE et s'assure de la conformité des évaluations proposées au regard des M3C. Les différents formateurs contribuent à l'élaboration des contenus de formation et participent à l'évaluation des UE dans lesquelles ils interviennent.</p>

Partenariats	
Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE	-
Internationalisation de la formation	-

3.2.6.3 Master MEEF « encadrement éducatif »

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	Un seul parcours « Conseiller principal d'éducation »					
	Ce master mène très essentiellement au métier de CPE. A la marge, des étudiants peuvent se réorienter vers des métiers de l'éducation.					
Objectifs professionnels						
Organisation de la formation	Semestre	Bloc de compétences	UE	CM	TD	Crédits
	S1	Analyse réflexive et pratique professionnelle	Pratique accompagnée 1 Professionnalisation : préparation, suivi, exploitation du stage de PA	0	15	3
		Analyse réflexive et pratique professionnelle	Recherche et mémoire 1 : Initiation à la recherche	0	12	3
		Transversalités (Bloc mutualisé avec le MEEF mention 2)	Langue étrangère 1 Pratique d'une langue étrangère pour non spécialiste	0	24	3
		Transversalités	Identité professionnelle 1 Identité professionnelle, connaissance du système éducatif	8	24	3
		Education	Savoirs 1 Savoirs fondamentaux pour l'encadrement éducatif (Système éducatif, sociologie, philosophie, histoire, psychologie etc.)	40	80	12
		Education	Méthodes 1 Méthodologie des épreuves du concours	12	36	6
	S2	Analyse réflexive et pratique professionnelle	Pratique accompagnée 2	0	15	3
		Analyse réflexive et pratique professionnelle	Recherche et mémoire 2 : Construction du projet de mémoire	0	24	3
		Transversalités	Numérique : Outil numériques pour l'enseignement	4	20	3
		Transversalités	Identité professionnelle, éducation au développement durable	8	16	3
		Education	Savoirs 2 (Ethique, pédagogie et apprentissages, etc.)	28	56	9
	Education	Méthodes 2	15	45	9	
	S3	Analyse réflexive et pratique professionnelle	Professionnalisation 1 : préparation, suivi, exploitation du stage en établissement	0	33	9
		Analyse réflexive et pratique professionnelle	Recherche et mémoire 3 : Accompagnement et rédaction du mémoire	0	9	6
Transversalités		Langue étrangère 2 Pratique d'une langue étrangère pour non spécialiste et DNL	0	24	3	

	Transversalités	Identité professionnelle, école inclusive	8	16	3
	Education	Actualité 1 : Actualité des politiques et du système éducatifs (Coopération et partenariat, politique éducative, etc.)	0	30	3
	Education	Méthodes 3	0	48	6
S4	Analyse réflexive et pratique professionnelle	Professionnalisation 2	0	18	6
	Analyse réflexive et pratique professionnelle	Recherche et mémoire 4 : Soutenance	0	9	9
	Transversalités	Identité professionnelle, préparation de l'oral non disciplinaire	6	42	6
	Education	Actualité des politiques et du système éducatifs	10	32	6
	Education	Méthodes 4	0	36	3

Les UE appartenant au bloc de compétences « Transversalités » sont mutualisées avec le master MEEF « Enseigner dans le second degré ».

Modalités d'enseignement

présentiel *enseignements à distance* *hybride*
 apprentissage *formation continue*

Formation en langue(s)

Deux UE de langue (Anglais ou Espagnol) sont prévues au premier et troisième semestre du master, pour total de 48 heures d'enseignement et 6 crédits.

Place du numérique

Une UE consacrée « Outil numériques » pour les professionnels de l'enseignement et de l'éducation est prévue au deuxième semestre. L'outil et le questionnement sur ses usages est par ailleurs présent dans différents moments de formation.

Volume horaire de la formation

M1 : 474h. M2 : 321h.

Lieux de la formation

INSPE Clermont-Auvergne (Chamalières)

Place de la recherche

La formation à la recherche est organisée de manière progressive sur les 4 semestres du master. Elle commence au premier semestre avec une initiation aux outils et méthodes de la recherche en éducation (UE d'initiation à la recherche) et se poursuit dès le semestre suivant par l'élaboration d'une problématique qui donnera lieu à l'élaboration d'un mémoire, qui sera soutenu au quatrième et dernier semestre. En outre, l'actualité de la recherche en éducation (philosophie, histoire, sociologie, psychologie, etc.) est mobilisée dans les UE « Savoirs fondamentaux de l'encadrement éducatif ».

Place des stages et organisation de l'alternance

Le master alterne des séquences d'enseignement et des séquences de formation professionnelle sous la forme de stages en collèges et lycées qui font l'objet de préparation, d'accompagnement et d'analyse réflexive. En M1, les étudiants réalisent un stage de pratique accompagnée en établissement scolaire (trois semaines sur chacun des deux semestres). En M2, ils bénéficient d'une formation en alternance dans le cadre d'un stage équivalent à 12 semaines les mettant en responsabilité. Au cours du quatrième semestre de la formation, les étudiants passent les épreuves d'admissibilité et éventuellement d'admission du CRCPE.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Sont recrutés en M1 des titulaires d'une licence (ou d'un équivalent de licence), quelle que soit la filière, qui souhaitent préparer le concours et être formés à l'exercice du métier de CPE.

Suivi de l'acquisition de compétences Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le master est structuré par blocs de compétences comme l'ensemble des formations de l'UCA.

La capacité d'accueil (16 étudiant-e-s) est déterminée par le nombre de berceaux de stages mis à disposition par le rectorat.

L'insertion professionnelle est fonction de la réussite au concours.

Les étudiants titulaires du master et non lauréats peuvent ambitionner un emploi sous statut de contractuel.

La poursuite en doctorat demeure très marginale.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Le cœur de l'équipe de formateur est constitué un enseignant chercheur, responsable de mention, de deux CPE à temps partagé et d'un enseignant PLC à temps partagé. D'autres formateurs interviennent ponctuellement.

Fonctionnement (cas échéant)

Le responsable du diplôme pilote la mention. Un enseignant, directeur des études, assure la gestion opérationnelle de la mention.

La **commission pédagogique** du diplôme est présidée par le responsable de mention assisté par le directeur ou la directrice des études. Elle est composée du ou de la responsable du diplôme, des responsables de chaque unité d'enseignement et du directeur ou de la directrice des études. L'ensemble des intervenant-e-s dans la formation ainsi que des expert-e-s peuvent être invité-e-s. Elle débat et décide des évolutions à apporter au fonctionnement du diplôme. Les commissions pédagogiques se réunissent aussi souvent que nécessaire et au moins deux fois par an.

Dans la constitution de la Nouvelle Offre de Formation, les membres de la DAIPP du rectorat ont été systématiquement invités aux réunions des commissions pédagogiques qui traitaient de la construction de la nouvelle offre de formation. Des délégués des étudiants sont invités aux commissions pédagogique.

Le **conseil de perfectionnement** se réunit une fois par an. Il est systématiquement précédé de tenue de pré-conseils (par parcours) qui réunissent les formateurs universitaires, les acteurs du MEN (IA-IPR ou IEN-ET, PFA, tuteurs terrain) et les représentants des étudiants : tous les représentants des étudiants (1 au moins par parcours et par année) en sont membres. Les comptes rendus de ces pré-conseils servent de base aux travaux du conseil de perfectionnement qui produit des avis sur les contenus de formation et les modalités de leur mise en œuvre et plus largement qui contribue à construire l'évaluation du diplôme.

Le Conseil de perfectionnement et la commission pédagogique sont communs aux mentions MEEF 2nd degré MEEF et MEEF Encadrement Educatif.

Les formateurs se réunissent à intervalles réguliers pour envisager des évolutions de formation et coordonner le travail de sorte que la formation dispensée soit conforme aux attentes.

Le responsable de l'UE est choisi parmi les formateurs de cette UE. Il anime les réflexions autour des enseignements concernant cette UE et s'assure de la conformité des évaluations proposées au regard des M3C. Les différents formateurs contribuent à l'élaboration des contenus de formation et participent à l'évaluation des UE dans lesquelles ils interviennent

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE Internationalisation de la formation

-

-

3.2.6.4 Master MEEF « pratiques et ingénierie de la formation »

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	Territoires et pilotage des systèmes éducatifs
Objectifs professionnels	<p><i>L'objectif de la formation est de former les professionnels de l'encadrement dans le milieu de l'enseignement aux enjeux de territorialisation de l'éducation. Dans la société du savoir, les enjeux de qualité et d'équité de l'éducation requièrent la collaboration de tous les acteurs des territoires de vie de l'élève. Les personnels d'encadrement sont à ce titre directement interpellés par la dimension sociale et économique des territoires. En vertu des principes de justice, de responsabilisation et de confiance, tout acte éducatif – tout parcours de réussite – se doit d'être considéré dans un contexte territorial ; autrement dit dans un environnement caractérisé par des ressources, des pratiques, des représentations, une histoire, voire une culture, dont il est nécessaire de s'approprier les opportunités et les contraintes au service de la réussite de chaque élève.</i></p> <p><i>La formation, fondée sur l'engagement des projets de recherche-action, visera à développer l'expertise des professionnels notamment dans le diagnostic territorial, les stratégies de développement et de gouvernance éducative, la mobilisation des acteurs locaux ou encore dans la réalisation d'une veille sur les apports scientifiques, les réglementations, les outils et méthodes du pilotage et du développement territorial. Le principe de base de la formation est donc de croiser les éléments conceptuels pluridisciplinaires (sciences de l'éducation, sciences de gestion et sciences du territoire) et les outils méthodologiques ou savoir-faire professionnels.</i></p>
Organisation de la formation	<p><i>Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.</i></p> <p><i>Le parcours est adossé aux enseignements existants dans les master de l'INSPE et de l'UFR LCSH / IADT :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Master « Gestion des Territoires et Développement local »- Master Sciences de l'éducation <p><i>La partie mutualisée représente 60% des enseignements.</i></p>
Modalités d'enseignement	<p><input type="checkbox"/> présentiel <input type="checkbox"/> enseignements à distance <input checked="" type="checkbox"/> hybride</p> <p><input type="checkbox"/> apprentissage <input checked="" type="checkbox"/> formation continue</p>
Formation en langue(s)	100h
Place du numérique	<p><i>Formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement ; évolution des pratiques pédagogiques.</i></p> <p><i>Cet enseignement représente un volume de 30h. Il est également le support des enseignements tel que le travail autour des outils cartographiques.</i></p>
Volume horaire de la formation	<p><i>Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.</i></p> <p>620 h au total M1 : 320 h M2 : 300 h</p>
Lieux de la formation	INSPE Clermont-Auvergne IADT Plateforme moodle

Place de la recherche

Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.

L'adossement à la recherche est réalisé à travers des cours communs, l'accueil des étudiants dans les unités de recherche ou la mise à disposition d'équipements et de techniciens performants (Cartographie Assistée par Ordinateur, Dessin Assisté par Ordinateur, SIG, ...), l'ouverture des séminaires de recherche, l'encadrement des travaux par les membres des équipes. Les objectifs sont donc toujours d'associer recherche aussi bien fondamentale qu'appliquée, permettant aux futurs diplômés de poursuivre leurs études au niveau doctorat

- ACTé, Activité connaissances Transmission Education, EA 4281 de l'UCA, avec notamment ses axes de recherche portant sur « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage » et « Professionnalisation et métier » ;

- UMR Territoires » issue de la fusion au 1er janvier 2017 des UMR METAFORT et EA CERAMAC, avec pour tutelles l'Université Clermont-Auvergne, AgroParisTech, VetAgro Sup, INRA et IRSTEA. Les collectifs pluridisciplinaires (économie, géographie, sciences de gestion, science politique, agronomie) traitant des dynamiques des espaces fragiles, de gouvernance territoriale et politiques publiques seront plus particulièrement mobilisés.

- CRCGM (EA 3849 de l'UCA) avec un investissement plus particulier de l'équipe « Management de la Chaîne de Valeur et Territoire ».

Place des stages et organisation de l'alternance

Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.

Le parcours ne comporte pas de stage spécifique. Il est réservé aux cadres de l'éducation nationale de l'académie.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats EAP, passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).

Commission de recrutement IADT/INSPE/Rectorat
Entretien des candidats

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Un suivi de leur parcours est mis en place notamment quant à la possibilité qui leur est donnée d'effectuer le master en trois années.

Les séminaires recherche-action constituent le fil conducteur de la formation (développement de compétences, réflexion autour d'un objet de travail).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

Les effectifs de ce parcours sont stables avec une dizaine de personnes retenues chaque année.

Il faut noter une hétérogénéité, un brassage de ces derniers (IEN, IA-IPR, Chefs d'établissement, infirmières scolaires, chef de service).

L'année 2020 a été la première année consacrant des titulaires de ce parcours de master.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

	Section CNU	Nombre
PR	70	1
	23	3
	06	1
MCF	70	3
	16	1
	23	8
	04	1
	06	1
Chercheurs	05	3
PRAG - PRCE		1

Fonctionnement

Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.

Responsable de la mention
Conseil de perfectionnement
Commission pédagogique

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE

Internationalisation de la formation

Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.

L'ouverture internationale est réalisée à travers l'intervention d'enseignants étrangers, soit par visioconférence, soit lors de leurs visites dans nos équipes (par exemple, interventions de collègues de l'Université de Montréal ou Sherbrooke, de Volos).

3.3. Le déploiement des activités de recherche, condition essentielle du développement des formations

En tant que composante universitaire à part entière, l'INSPÉ Clermont-Auvergne dédie une place toute particulière à la recherche. Le laboratoire Activité, Connaissance, Transmission, éducation (ACTé - EA 4281) se situe dans les mêmes locaux et sa création est directement liée à l'histoire des formations portées par l'INSPÉ (avant IUFM puis ESPE).

Cette relation particulière se traduit par un grand nombre d'enseignants chercheurs et de docteurs de l'INSPÉ membres titulaires ou membres associés de ce laboratoire. Les formateurs, enseignants-chercheurs et docteurs de la composante INSPÉ Clermont-Auvergne, sont repris dans le tableau en annexe.

Annexe 28 : Liste des EC de l'INSPÉ

De plus, des enseignants-chercheurs en provenance d'autres composantes universitaires de l'UCA interviennent dans les formations. Leurs compétences disciplinaires et de recherche complètent les apports des enseignants-chercheurs et docteurs de l'INSPÉ Clermont-Auvergne.

3.3.1 Liste des laboratoires en appui des formations et modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'INSPÉ

Les enseignants-chercheurs et docteurs intervenants dans les formations de l'INSPÉ sont inscrits majoritairement dans le laboratoire ACTé. Cependant, certains ont une double "affiliation" et d'autres sont membres de laboratoires locaux ou nationaux. La liste ci-dessous reprend les laboratoires concernés.

- Centre de recherche sur les littératures et la sociopoétique (CELIS)
- Centre Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC)
- Institut d'Histoire des Représentations et des Idées sur la Modernité (IHRIM)
- Laboratoire de mathématiques Blaise Pascal (LMBP)
- Institut de Chimie de Clermont-Ferrand, UMR 6296 (ICCF)
- Espaces humaines et Interactions Culturelles (EPIC)
- Laboratoire d'Études Sociologiques Sur la Construction et les Reproductions Sociales (LESCORES)
- Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS)
- Laboratoire Magmas et Volcans (LMV)
- Espaces Humains et Interactions Culturelles (EHIC)
- Société d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences du Langage (SHESL)
- UMR Territoires
- Laboratoire de Physique Chimie (LPC)
- Institut Pascal, UMR 6602 (IP)

- Laboratoire micro-organismes : génome et environnement (LMGE)
- Laboratoire de Réparation du Génome Mitochondrial (RGM)
- Laboratoire de Physique et Physiologie intégratives de l'Arbre en environnement Fluctuant, UMR 547 (PIAF)
- Laboratoire de Recherche sur les Langues (LRL)
- Laboratoire de Psychologie Sociale et COgnitive (LAPSCO)
- Laboratoire de géographie physique et environnementale (GEOLAB)
- Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM)
- Centre d'Études et de Recherches Appliquées au Massif Central, à la moyenne montagne et aux espaces fragiles (CERAMAC)

Un tableau synthétisant des différents enseignants-chercheurs hors INSPÉ et intervenants dans le master MEEF est présentée en annexe 29. Il reprend à la fois les noms, prénoms, structures UCA d'affectation, les formations dans lesquelles ces EC interviennent ainsi que leur laboratoire d'affectation

Annexe 29 : Liste des EC hors INSPÉ

3.3.2 Liste des programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels les enseignants-chercheurs INSPÉ-ACTé sont impliqués

25 projets de recherche impliquant des financements extérieurs ont été portés et conduits par les enseignants-chercheurs de l'INSPÉ Clermont-Auvergne. Les montants ainsi récoltés, soit plus de 1 400 K€, ont permis le financement d'actions dans le domaine éducatif ou de l'éducation à. La liste exhaustive de ces actions est détaillée en annexe.

Annexe 30 : Liste des programmes de recherche financés

Un professeur des universités, formateur à L'INSPÉ, ancien directeur de la composante, a porté un projet de chaire UNESCO ÉducationS & Santé. Sous son impulsion, le lancement a eu lieu le 10 octobre 2018. Une synthèse de cette chaire, de son rayonnement et des partenariats et travaux conduits est présentée dans l'annexe ci-dessous.

Annexe 31 : Chaire UNESCO ÉducationS & Santé

3.3.3 Évolution du potentiel global en enseignants-chercheurs

A. Constats

Au cours des 3 années passées, le nombre de professeurs des universités stagne. Le nombre de maîtres de conférences a diminué de 2 postes, suite à un recrutement interne et au départ d'un enseignant-chercheur vers une autre composante UCA avec son poste.

Avec 5 professeurs des universités et 21 maîtres de conférences pour 96 enseignants, le ratio EC/Formateurs se situe à 27 %. Il est éloigné des autres composantes universitaires (entre 55 % pour les IUT à 98 % pour l'UFR de mathématiques). Le manque d'enseignants-chercheurs se fait ressentir à différents niveaux :

- pour asseoir les contenus des formations sur les questions vives de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation (70ème section CNU), mais également pour être au fait des différents courants de pensée dans les didactiques disciplinaires ;
- pour prendre des responsabilités à la fois dans les formations (responsable de mention, de parcours, d'UE) et dans les différentes missions (culture, numérique, partenariats...) ;
- pour l'encadrement des mémoires des étudiants.

B. Perspectives

Pour améliorer le nombre d'enseignants-chercheurs dans la composante INSPÉ Clermont-Auvergne, il faudrait réitérer les demandes de ce type de postes auprès de la présidence universitaire. Un des argumentaires pourrait résider dans l'évolution que va connaître la formation. En effet, les enseignements vont être assurés à concurrence d'au moins un tiers, par des enseignants du 1er et second degré, à temps partagé, terrain - INSPÉ. Les heures d'enseignement ainsi dégagées permettront de transformer des postes de PE, PRCE et PRAG en postes d'enseignants-chercheurs. Ainsi, la recherche pourra retrouver une place plus conséquente dans les formations, apportant le complément scientifique des formations issues du terrain. De même, les encadrements de mémoire et les prises de responsabilité seront ainsi assurés par des personnes dont ces missions entrent dans leur statut.

Pour information, le recrutement d'un professeur des universités est actuellement en cours en 70ème section. À la rentrée universitaire 2021-2022, il devrait contribuer à impulser une dynamique de recherche dans de nouveaux domaines et/ou contribuer à renforcer les équipes et projets scientifiques actuels.

3.3.4 Pourcentage des personnels de l'INSPÉ impliqués dans une recherche à dimension nationale ou internationale

Types de chercheurs	Projets nationaux	Projets internationaux
Professeurs des universités	80 %	60 %
Maîtres de conférences	52 %	38 %
Docteurs formateurs	35 %	14 %

3.3.5 Sélection de publications ayant un lien avec les MEEF par des enseignants-chercheurs et enseignants INSPE d'ACTÉ

L'intérêt pour l'INSPÉ de s'appuyer sur un laboratoire pluridisciplinaire en sciences de l'éducation est double. Les enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines travaillent régulièrement ensemble et connaissent les approches des autres disciplines, et les recherches qui sont en sciences de l'éducation viennent alimenter les formations de l'INSPÉ dont le domaine est celui de l'enseignement de l'éducation et de la formation. Quelques publications des membres de l'INSPÉ dans les domaines mobilisés au sein des MEEF entre 2016 et 2020 illustre la proximité des thématiques de recherche et des thématiques de formation dispensées à l'INSPÉ. Pour une revue complète voir l'annexe (publications des **enseignants-chercheurs** et *enseignants docteurs* et *enseignants* de l'INSPÉ dans les domaines enseignés dans les MEEF). Cette revue de l'activité des personnels du laboratoire ACTÉ en termes de recherche peut être complétée par celles des personnels de l'INSPÉ qui ne sont pas au laboratoire ACTÉ.

[Annexe 32 : Publication des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ](#)

A. Tronc commun

Bruno A., **Toczek M.-C.**, Darnon C. (2020). Facing the risk of upward mobility: Performance-avoidance goals and social class among high-school students. *Journal of Social Psychology*, 160(4):496-508. DOI: <https://doi.org/10.1080/00224545.2019.1681353>

Daguzon M., Marlot C. (2019). Co-enseignement et ingénierie coopérative : les conditions d'un développement professionnel. *Éducation & Didactique*

Toczek M.-C., Souchal C. (2017). Le pouvoir des contextes évaluatifs. *Evaluer. Journal international de recherche en éducation et formation*, 3(1 & 2):21-35

Guitard-Morel J. (2016). La relation éducative au temps des Lumières : de la normalisation d'une rencontre à sa consommation. *Penser l'éducation*, (N°39):65-79

Maillet, É. (2017). Esquisse d'une théorie politique de l'image proliférante à destination des éducateurs. *Spirale-Revue de recherches en éducation*, (E1), 3-22.

Ambroise C., **Toczek M.-C.**, Brunot S. (2018). Les sciences cognitives au service d'une meilleure compréhension du développement professionnel des enseignants. Une étude centrée sur l'étude de la mémoire autobiographique des enseignants débutants., 30ème Colloque International ADMEE, 10 janvier 2018, Luxembourg (Luxembourg).

Woollven M. (2017). Le cerveau des dyslexiques : Causalité et responsabilité face aux difficultés en lecture, *La biologisation du social : discours et pratiques*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris-Ouest

B. Didactique des mathématiques

Barrier T., **Mathé A.-C.**, Mithalal-Le Doze J. (2016). Formation initiale des enseignants du premier degré en géométrie : quels savoirs ? *Annales de Didactiques et de Sciences Cognitives*, 21:317-342

Geiger V., **Margolinas C.**, Straesser R. (2017). On the challenges of multi-linguism in mathematics education research. *For the Learning of Mathematics*, 2:16-18

Margolinas C. (2017). Différences de points de vue entre les élèves et les professeurs au sujet de situations d'enseignement ? , Les apprentissages en coopération: une didactique est-elle possible? Université d'automne de l'OCCE, Gennevilliers (France).

Margolinas C., Laparra M. (2017). Quand le point de vue des élèves sur les situations scolaires bouleverse les disciplines scolaires, Séminaire national de didactique des mathématiques, 17-18 novembre 2017, Paris (France). *Actes du séminaire national de l'ARDM*, 194-216.

Margolinas C., Wozniak F., Rivière O. (2017). Enumeration: counting difficulties are not always related to numbers, In Phillipson, S, Gervasoni, A, Sullivan, P (dir.), *Engaging families as Children's First Mathematics Educators. International Perspective.*, Singapore, Springer:47-63

Rivière, O. (2017). *Continuité des connaissances d'énumération et conséquences sur les savoirs : mieux comprendre les difficultés des élèves confrontés à des problèmes d'énumération.* thèse, Université Clermont Auvergne

C. Didactique du Français

Roux-Baron I., **Cèbe S., Goigoux R.** (2017). Évaluation des premiers effets d'un enseignement fondé sur l'outil didactique Narramus à l'école maternelle. *Revue Française de Pédagogie*, (201). DOI: <https://doi.org/10.4000/rfp.7284>

Sève P. (2017). Variation, emprunt, emploi au cœur de l'écriture enfantine. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, (173-174). DOI: <https://doi.org/10.4000/pratiques.3372>

Goigoux R. (2016). Apprendre à lire et à écrire au cours préparatoire : enseignements d'une recherche collective. *Revue Française de Pédagogie*, 196:5-6

Goigoux R., Cèbe S., Pironom J. (2016). Les facteurs explicatifs des performances en lecture-compréhension à la fin du cours préparatoire. *Revue Française de Pédagogie*, (196):67-84. DOI: <https://doi.org/10.4000/rfp.5076>

Sève P. (2016). Comment approcher les structures du groupe verbal ? Un exemple de dispositif à l'école élémentaire. *Scolagram -Revue de didactique de la grammaire*

Sardier A. (2016). Effets de la prise en compte de la dimension syntagmatique du lexique sur le développement de la compétence lexicale en début de collège, 5e Congrès Mondial de Linguistique Française, 4-8 juillet 2016, Tours (France). *SHS web of conferences*, 27. DOI: <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162707016>

D. Didactique des sciences et technologie

Koslowski A., **Morge L.**, Specogna A. (2020). Influence de la spécialité des enseignants de Sciences industrielles de l'ingénieur (S2I) sur leur modélisation des chaînes d'énergie. *RDST - Recherches en didactique des sciences et des technologies*, (21):45-74. DOI: <https://doi.org/10.4000/rdst.3018>

Marlot C., Audrin C., **Morge L.** (2019). Normes professionnelles auto-prescrites dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche d'enseignement scientifique en classe en Suisse romande. *Recherches en éducation*, 35:76-91.

Alturkmani M. D., Trouche L., **Morge L.** (2018). Étude des liens entre affinités disciplinaire et didactique, et travail de l'enseignant : le cas d'un enseignant de physique-chimie en France. *RDST - Recherches en didactique des sciences et des technologies*, (17):129-157. DOI: <https://doi.org/10.4000/rdst.1795>

Morge L., Collard E. (2016). Contribution à l'étude de la réduction des difficultés de mise en œuvre d'une investigation : le cas de la colonne de liquides au CE2, *In Presses Universitaires de Rennes (dir.), L'investigation scientifique et technologique: comprendre les difficultés de mise en oeuvre pour mieux les réduire*, Rennes:289-302

E. Education à la santé

Darlington E., **Simar C., Jourdan D.** (2017). Implementation of a health promotion programme: a 10 year retrospective study. *Health Education*, 117(3):252-279. DOI: <https://doi.org/10.1108/HE-09-2016-0038>

Deasy C., Coughlan B., Pironom J., **Jourdan D.**, Mannix Mcnamara P. (2016). Predictors of Health of Pre-Registration Nursing and Midwifery Students: Findings from a Cross Sectional Survey. *Nurse Education Today*, 36:427-433. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.nedt.2015.09.010>

Cury P., Simar C., Pironom J., Jourdan D. (2019). Parcours de formation initiale en éducation à la santé et développement professionnel des enseignants débutants, 5ème Printemps de la Recherche en Éducation, 26-27 mars 2019, Paris (France).

Simar C., Pironom J., Masson J., Nsambu C., Tessier D., Berger D. (2019). French validation of a scale measuring life skills for children aged 9-12 years old, 12th European Public Health Conference, Building bridges for solidarity and public health, 20-23 novembre 2019, Marseille (France).

Zolesio E. (2017). La réception sexuée d'un dispositif d'éducation à la vie affective et sexuelle dans des classes de CM1-CM2, Séminaire d'axe animé par Ingrid Volery, Nancy (France).

F. Numérique éducatif

Sacré M., **Toczek M.-C.**, Policard F., **Serres G.**, Paulet C., Petit S., Neuville E., Lafontaine D. (2020). L'efficacité d'un dispositif d'enseignement hybride en fonction des caractéristiques des étudiants. *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*, 17(2):9-29. DOI: <https://doi.org/10.18162/ritpu-2020-v17n2-03>

Drot-Delange B. (2019). Interactions entre gestion personnelle de l'information et connaissances professionnelles des enseignants. Le cas de l'informatique et sciences du numérique. *Recherches en éducation*, (35):120-135

Satar M., **Wigham C. R.** (2020). Delivering task instructions in multimodal synchronous online language teaching. *ALSIC - Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication*, 23. DOI: <https://doi.org/10.4000/alsic.4571>

Drot-Delange B., Baron G.-L. (2016). L'informatique comme objet d'enseignement à l'école primaire française ? Mise en perspective historique. *Revue Française de Pédagogie*, (195):51-62. DOI: <https://doi.org/10.4000/rfp.5032>

Drot-Delange B., Tort F. (2018). Résolution de défis et pensée informatique, 10èmes rencontres scientifiques de l'ARDIST, 27 mars 2018, Saint-Malo (France).

G. Ecole Inclusive

Masse F., **Thomazet S.** (2019). Coordonnateur d'Ulis école : exercer dans l'école inclusive comme personne ressource. *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives (ISSN : 2609-5211)*, N°86(2):225-240. DOI: <https://doi.org/10.3917/nresi.086.0225>

Jury M., Khamzina K., Ducreux E., Desombre C. (2020). The incompatibility between selection and inclusive education., EARLI SIG15 Virtual conference, 10 août 2020, Londres (Royaume-Uni).

Perrin A.-L., **Jury M.**, Desombre C. (2020). Teacher's Personal Values and their Attitudes Toward Inclusive Education, EARLI SIG15 Virtual conference, 10 août 2020, Londres (Royaume-Uni).

Cèbe S., Chassaniol F. (2017). A chacun son métier., Ecole inclusive : des mots aux actes, 31 mai 2017, Clermont-Ferrand (France).

H. Philosophie pour enfants

Auriac-Slusarczyk E., Maire H., Thebault C., Slusarczyk B. (2018). Improving the quality of philosophical writing: Experimentation on the first philosophical compositions of 12 and 13-year old pupils *Educational Review. Educational Review.* DOI: <https://doi.org/10.1080/00131911.2018.1546166>

Auriac-Slusarczyk E., Saint-Dizier De Almeida V. (2016). Quelles perspectives de recherche sur les ateliers de philosophie en contexte scolaire ? *Recherches en éducation*, (24)

Daniel M.-F., Belghiti K., **Auriac-Slusarczyk E.** (2017). Philosophy for Children and the Incidence of Teachers' Questions on the Mobilization of Dialogical Critical Thinking in Pupils. *Créative Education*, 08(06):870-892. DOI: <https://doi.org/10.4236/ce.2017.86063>

Maire H., **Auriac-Slusarczyk E.**, Pironom J., Slusarczyk B. (2018). La pratique philosophique à partir d'œuvres d'art en collège : effets sur les performances langagières et créatives à l'écrit, 23e Journées Internationales de Psychologie Différentielle, 4-6 juillet 2018, Luxembourg (Luxembourg).

I. Didactique des langues étrangères

Vinagre M., **Wigham C. R.**, Giralt M. (2020). E+VE-SFI: developing spoken interaction in a foreign language, *In* Francesca Helm & Ana Beaven (dir.), *Designing and implementing virtual exchange – a collection of case studies*, Researchpublishing.net <https://doi.org/10.14705/rpnet.2020.45.9782490057726>. DOI: <https://doi.org/10.14705/rpnet.2020.45.1119>

J. Didactique de l'Histoire – Géographie

Noblet, B. (2019). *Modèles et valeurs masculins dans les manuels d'Histoire espagnols (1931-1982)* (Thèse de doctorat, Université Clermont-Auvergne).

Noblet, B. (2020). Manuels scolaires et valeurs familiales: Les pouvoirs du « chef de famille » dans les manuels d'histoire de l'Espagne franquiste (1939-1975). *Carrefours de l'éducation*, 50(2), 165-180.

Morand B., Serres G. (2016). « Entre prouesses et petits arrangements » : des professeurs d'histoire-géographie face au changement de prescription. *Questions Vives*, (26). DOI: <https://doi.org/10.4000/questionsvives.2005>

Morand B., Serres G. (2018). La didactique de l'histoire aux prises avec la logique des acteurs, Quelles références pour les didactiques de l'histoire, de la géographie, de l'éducation à la citoyenneté ? 18 octobre 2017, Bordeaux (France).

Morand B. (2017). Der Kalte Krieg aus der Sicht Frankreichs. Von der Teilung der Welt bis zur Aufgabe der nationalen Meistererzählung in den Geschichtsbüchern der Oberstufe., *In* Flucke, F. Kuhn, B. & Pfeil, U. (dir.), *Der Kalte Krieg im Schulbuch*, Ingberg, Röhrig:267-286

K. Didactique des arts

Estienne N. (2019). Réinventer son chant en éducation musicale : le rôle de la pensée créative de l'enseignant dans sa performance vocale en classe, *In* Tortochot, E., Rezzi, N., & Terrien, P (dir.), *Créer pour éduquer, la place de la transdisciplinarité*, Paris, L'Harmattan:113-128 Conseil pédagogique, formation de formateurs

Moussay S., Blanjoie V., Babut P. (2017). Les conflits vécus par le tuteur ESPE et le tuteur EPLE dans le dispositif du tutorat mixte. *eJRIEPS*

Moussay S. (2017). Développement du pouvoir d'agir des formateurs libanais : contexte, méthode, perspectives, Rencontre Nationale Centre de recherches et de développement pédagogiques et Institut Français, 9 juillet 2017, Beyrouth (Liban).

Moussay S., Blanjoie V. (2020). Le tutorat mixte : tension entre deux logiques comme opportunité d'articulation entre activité et compétence., *In* Sébastien Chaliès et Valérie Lussi Borer, (dir.), *Activité et compétence en tension dans le champ de la formation professionnelle en alternance*, Paris, Octares Editions.pp. 82-92

3.4. Le rôle essentiel des partenaires au sein des MEEF

Composante universitaire d'interface par essence, solidement intégré dans le paysage universitaire du territoire de l'UCA, l'INSPÉ Clermont-Auvergne (et avant lui l'IUFM et l'ESPE), de par ses diverses missions et activités, a tissé de solides liens de partenariats avec des acteurs divers. A ce titre les différents partenariats de l'INSPÉ (UCA, rectorats, UFR, international, associations partenaires de l'école) sont considérés comme des axes stratégiques et ont été développés dans la partie 2 de ce dossier d'accréditation.

Le partenariat avec les composantes de l'université est décrit plus précisément en (2.1.7).

Le partenariat avec le rectorat est décrit plus précisément en (2.3).

Le partenariat international est décrit précisément en (2.1.4) et (2.2.6).

Le partenariat avec les laboratoires de recherche est décrit en (3.3 et 2.1.9).

Le partenariat avec les partenaires de l'école sont décrits en (2.1.8).

Le partenariat avec les collectivités territoriales est décrit en (2.2.3) et (annexe 33).

4) Budget de projet

4.1. Présentation générale du budget de projet de l'INSPÉ Clermont-Auvergne

Le budget de projet de l'INSPÉ Clermont-Auvergne est élaboré selon les recommandations stipulées dans le courrier émanant de la DGESIP du 26 mars 2014. Au fil des années, le budget de projet a évolué pour tenir compte de plusieurs éléments :

- l'évolution des effectifs des étudiants inscrits dans les diplômes portés par l'INSPÉ Clermont-Auvergne
- l'évolution des effectifs des personnels enseignants œuvrant pour les formations et les personnels BIATSS intervenant sur les aspects formation, administration et pour la gestion de l'entretien des structures
- la participation des différents partenaires tels que le Rectorat, la BCU et l'Université Clermont Auvergne.

En janvier 2017, les deux universités présentes sur le territoire auvergnat ont fusionné, aboutissant à la création de la nouvelle université : l'Université Clermont-Auvergne. Cette fusion a allégé la réalisation du budget de projet puisqu'une seule composante universitaire apparaît depuis cette date sur le document.

4.2. Règles de construction du budget de projet

Concrètement, le budget de projet de l'INSPÉ Clermont-Auvergne présente l'ensemble des formations proposées au sein de l'établissement. La clé de répartition choisie et utilisée pour ventiler les différents besoins est le nombre d'heures de travaux dirigés (HTD) que chaque formation consomme. Ainsi, le total HTD sert de dénominateur aux différents besoins répartis par diplôme. En effet, les effectifs étudiants conditionnent le nombre d'heures d'enseignement pour une formation (constitution de groupes selon l'effectif de la formation).

Les diplômes identifiés se décomposent en trois grandes parties auxquelles s'ajoutent deux missions identifiées comme étant incontournables et directement liées aux missions d'enseignement : la recherche et la gouvernance. Les formations sont présentées selon trois orientations :

- formation initiale MEEF
- formation initiale hors MEEF
- formation continue MEN et autres

La partie formation initiale MEEF est elle-même organisée selon les 4 mentions portés par ce master. À ceux-ci s'ajoutent plusieurs diplômes universitaires créés pour répondre aux besoins de formation de lauréats de concours non titulaire d'un niveau master ou déjà détenteurs d'un master MEEF.

La répartition horaire évoquée ci-avant constitue la clé de répartition pour l'ensemble des besoins définis, à savoir :

- la masse salariale enseignante
- la masse salariale de la documentation
- la masse salariale des BIATSS
- les frais de fonctionnement
- les investissements

Le montant des frais de fonctionnement et des investissements provient du budget prévisionnel émis par le service financier de l'INSPÉ.

En parallèle des besoins, des ressources sont identifiées et se déclinent comme suit :

- par le biais de subventions en provenant de collectivités territoriales (Conseil départemental de l'Allier),
- par des demandes de financement liées à des projets spécifiques,
- par des dossiers déposés lors d'appels à projets,
- par des financements reçus pour les actions de formation continue hors Éducation nationale : personnes en reprise d'étude qui sont financées par des organismes ou qui financent personnellement leur formation (principalement diplôme universitaire EEFE et DAEU),
- par des financements reçus dans le cadre de la formation continue du personnel enseignants de l'académie,
- par des partenariats locaux, nationaux et internationaux,
- par d'autres revenus issus d'activités annexes comme des reversements de charge, la location de salles ou de lieux d'hébergement.

Cet ensemble représente la somme des ressources propres, somme qui est en nette augmentation sur les dernières années, grâce à une politique volontariste et dynamique.

La bibliothèque Clermont Université (BCU) contribue également aux formations en mettant à disposition des étudiants à la fois des personnels et des moyens dans les locaux dédiés. Enfin, le rectorat est impliqué aux côtés de l'INSPÉ dans la formation de ses futurs personnels, en mettant à disposition des PEMF et des PFA pour le master MEEF et en dédiant certains de ses personnels.

Pour ces différentes ressources, il est appliqué la même règle de proratisation que celle utilisée pour les besoins.

4.3. Analyse des budgets de projet et évolution

Durant les cinq années, les différents budgets ont été établis selon les règles de calcul évoquées ci-avant. Ils peuvent donner lieu à des tableaux comparatifs permettant de comprendre les évolutions des différentes politiques conduites et des actions menées.

Année	Besoins (en €)				
	Enseignants	Documentation	BIATSS	Fonctionnement	Investissement
2016	5 648 903	420 820	2 477 421	2 125 937	49 400
2017	5 699 049	352 785	2 477 421	2 055 296	10 000
2018	5 865 712	419 625	2 693 111	1 059 000	45 000
2019	5 540 660	419 625	2 597 129	930 000	30 000
2020	5 197 039	434 004	2 330 039	999 700	75 000

Année	Évolution en % des besoins				
	Enseignants	Documentation	BIATSS	Fonctionnement	Investissement
2017	0,89%	-16,17%	0,00%	-3,32%	-79,76%
2018	2,92%	18,95%	8,71%	-48,47%	350,00%
2019	-5,54%	0,00%	-3,56%	-12,18%	-33,33%
2020	-6,20%	3,43%	-10,28%	7,49%	150,00%

L'évolution des besoins présentés dans le budget de projet reflète l'image de la politique conduite au sein de l'Université Clermont Auvergne où l'INSPÉ Clermont-Auvergne est intégrée. En effet, l'université souhaite améliorer son fonds de roulement par une réduction des masses salariales, tant au niveau des enseignants que des personnels BIATSS. Cette politique mise en œuvre à partir de 2018 montre ses effets dès 2019 par une baisse de 5,5 % cette année-là et de 6,2 % du postes Enseignants du budget de projet. Les personnels BIATSS connaissent ce même mouvement avec des réductions de 3,6 % pour 2019 et 10,3 % pour 2020.

Les diminutions de masses salariales ont été permises par différentes actions, à savoir :

- un resserrement des formations : des masters ont été regroupés afin de créer des effets de synergie et de diminuer le nombre d'heures enseignants,
- une amélioration des services enseignants : les enseignants ont été invités à pratiquer un équilibre au sein des équipes disciplinaires afin d'éviter d'importants sur-service pour certains alors que d'autres, disposant de mêmes compétences, ne parvenaient pas à réaliser le service statutairement prévu,
- une externalisation de certaines prestations liées à la logistique telles que des activités de ménage.

Les évolutions des montants liés au fonctionnement proviennent d'un changement dans la manière de ventiler les besoins du fait de l'actualisation des différentes composantes du budget de l'INSPÉ.

Les investissements fluctuent selon les projets qui animent les équipes pédagogiques et la direction. Les évolutions n'en sont donc que le reflet.

Année	Ressources (en €)				
	Ressources propres	UBP puis UCA	UDA	BCU	Rectorat
2016	710 500	7 086 312	102 350	351 450	2 471 869
2017	664 000	7 105 897		419 625	2 471 869
2018	540 500	9 284 375		424 625	2 471 869
2019	302 000	9 097 789		419 625	2 471 869
2020	420 000	8 601 778		434 004	2 471 869

Année	Évolution en % des ressources				
	Ressources propres	UBP puis UCA	UDA	BCU	Rectorat
2017	-6,54%	0,28%		19,40%	0,00%
2018	-18,60%	30,66%		1,19%	0,00%
2019	-44,13%	-2,01%		-1,18%	0,00%
2020	39,07%	-5,45%		3,43%	0,00%

L'évolution en négatif pendant trois années des ressources propres s'explique selon deux raisons. Tout d'abord, les droits d'inscription payés par les étudiants de l'INSPÉ Clermont-Auvergne étaient initialement collectés par l'institut. À la suite de la fusion des deux universités auvergnates, les modalités d'affectation des droits ont évolué. Ces deniers ne sont plus redescendus au niveau des composantes. L'INSPÉ n'en est plus bénéficiaire depuis 2017. L'autre paramètres à relever se situe au niveau des subventions versées par le Conseil départemental. Initialement, ces subventions arrivaient directement dans la ligne budgétaire de l'INSPÉ. Or, l'Université Clermont-Auvergne a créé une fondation, fondation qui, pendant un an, a récupéré ces subventions. Ces différentes variantes de comptabilisation des flux financiers expliquent donc en partie les mouvements des sommes et des pourcentages.

Les ressources versées par l'UCA, en progression jusqu'en 2018 et ensuite en nette diminution, correspondent à la politique de diminution de la baisse salariale mise en place à partir du printemps 2018. Ce montant devrait encore diminuer pour les années à venir.

Année	% des Ressources selon leur origine				
	Ressources propres	UBP puis UCA	UDA	BCU	Rectorat
2016	6,63%	66,09%	0,95%	3,28%	23,05%
2017	6,23%	66,65%		3,94%	23,05%
2018	4,25%	72,98%		3,34%	23,05%
2019	2,46%	74,02%		3,41%	23,05%
2020	3,52%	72,12%		3,64%	23,05%

L'Université Clermont-Auvergne demeure la principale ressource de l'INSPÉ Clermont-Auvergne. Le fait de n'avoir qu'une seule université intégratrice simplifie les démarches et les calculs.

Dans le cadre du budget de projet, les différents partenaires associés montrent leur intention de s'investir dans l'élaboration et la mise en œuvre de la formation des étudiants futurs enseignants. Des données réelles permettent d'assoir ces prévisionnels et intentions.

Tableau des heures effectivement réalisées en formation initiale par les PEMF, les PFA et les MAD:

Heures PEMF-PFA-MAD - 2017 à 2020			
Interventions personnel EN rémunéré par rectorat	2017/2018	2018/2019	2019/2020
PEMF Aurillac		111	50
PEMF Chamalières		163	268
PEMF Le Puy		84	87
PEMF Moulins		130	77
TOTAL PEMF	767	488	482
PFA	347	407	399
MAD		384	384
Total 2nd degré	347	791	783
Participation Rectorat dans les formations	227 755,00 €	264 940,00 €	262 104,00 €
		PRCE/PRAG	PE
Coût moyen année d'un enseignant 384 HTD		80 873,00	77 438,00

La partie suivante reprend les budgets des années 2017 à 2020, ainsi que l'évolution des grandes masses.

4.4. Présentation des budgets réalisés et leur évolution

Les dépenses sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Année	Dépenses - Autorisations engagement			
	Fonctionnement	investissement	Masse salariale	Total
2017	432 667	2 198		434 865
2018	315 859	5 000	26 378	347 237
2019	405 001	126 500	8 961 673	9 493 174
2020	254 470	112 193	9 414 198	9 780 861

Un changement dans l'organisation de la gestion budgétaire permet, depuis l'année 2019, de faire apparaître la masse salariale. Celle-ci évolue notamment en raison de l'effet GVT (glissement vieillesse technicité). Les pyramides des âges fournies en annexe B « Personnels affectés à 100% à l'INSPÉ » montrent des personnels enseignants situés à partir de la tranche 50. Les autres postes de dépenses (fonctionnement et investissement) montrent des variations. Elles sont dues aux changements de règles budgétaires évoqués au paragraphe 4.3. L'année 2020 est en cours et les chiffres ne peuvent être exploités en l'état.

Année	Recettes		
	Budgétées	liquidées	Encaissées
2017	500 000	360 735	314 240
2018	426 000	569 325	461 479
2019	376 700	616 176	610 812
2020	335 907	260 526	312 682

La Direction de l'INSPÉ a organisé les services administratifs et les équipes pédagogiques afin d'accompagner le développement des ressources propres durant le dernier contrat. C'est ainsi que de nouvelles formations ont été mises en œuvre ainsi qu'une communication ciblée, ce qui a permis d'accroître de façon importante les ressources propres (+94% entre 2017 et 2019). L'année 2020 n'est pas encore terminée, même si une légère baisse de ressources propres en raison de la Covid-19 est à prévoir.

5) Indicateurs

5.1. ANNEXE A : Indicateurs RH

5.1.1 Equipe pédagogique pluri-catégorielle

5.1.1.1 Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Données des années universitaires 2018 à 2020 et projection sur les années universitaires 2020 à 2022
Champ de la mesure	Nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par les différentes catégories de formateurs de l'INSPE sur l'ensemble de la formation (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de master)

5.1.1.2 Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	- nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par chaque catégorie de formateurs (EC, enseignants des 1 ^{er} et 2 nd degrés et CPE en temps partagé...) sur l'ensemble de la formation = A - nombre total d'heures d'enseignement étudiant sur l'ensemble de la formation = B
Mode de calcul	- nombre d'heures étudiant dispensées par une catégorie de formateurs (A) / nombre total d'heures d'enseignements étudiant (B) x 100

	Master MEEF 1 ^{er} degré		Master MEEF 2 nd degré*		Master MEEF encadrement éducatif		Master MEEF PIF*	
	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2
Part assurée par des EC	10,8%	14,7%	Min : 1% (parcours « Eco-Gestion ») Max : 64,5% (parcours « Lettres modernes »)	Min : 1% (parcours « Eco-Gestion ») Max : 54% (parcours « Espagnol »)	16%	18%	70%	70%
Part assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire	12,1%	20,3% pour 2021-22	Min : 4,1% (parcours « Espagnol ») Max : 81,9% (parcours « sciences de l'ingénieur »)	Min : 11,6% (parcours « Espagnol ») Max : 84% (parcours « sciences de l'ingénieur »)	6%	57%	0%	0%
Part des autres catégories	71,1%	65%	Min : 14,4% (parcours « Physique-chimie ») Max : 61,4 % (parcours « Eco-Gestion »)	Min : 8,5% (parcours « Physique-chimie ») Max : 58,5 % (parcours « Eco-Gestion »)	78%	25%	30%	30%
TOTAL	100 %	100 %			100 %	100%	100 %	100%

* Indiquer uniquement la part minimum et la part maximum de chaque catégorie en précisant le parcours correspondant.

5.1.1.3 Commentaires

Pour le premier degré, les dispositifs mis en place avec les DSDEN vont permettre d'accroître significativement la place des PEMF dans la formation. Le tiers des volumes de formation sera assuré par un enseignant "dans la classe". Un tiers de ce volume restera à la charge d'enseignants du second degré "dans la classe".

Dans le second degré, les projections semblent globalement tendre vers l'objectif d'au moins un tiers des volumes assurés par les enseignants "dans la classe" même si un parcours (Espagnol) demeure en-deçà de cet objectif, notamment. Il apparaît par ailleurs que l'encadrement par les enseignant chercheur est insuffisant dans trois parcours.

Pour le MEEF Encadrement Educatif, l'équilibre semble conforme.

5.1.1.4 Leviers d'action

Dans le second degré, les leviers d'action pour atteindre ou maintenir les équilibres souhaités sont de divers ordres:

1. Pour chaque parcours, une équipe de pilotage de la dimension tricatégorielle des équipes est constituée. Elle est composée des responsables du parcours et d'un inspecteur de la discipline concernée. Cette équipe a la charge de la prospective, de la formation et du suivi des équipes plurielles.
2. La priorité donnée dans le recrutement de personnels de l'Education Nationale détachés à mi-temps à chaque fois que cela est nécessaire.
3. La nécessité de prévoir des créations de poste d'EC ou de solliciter d'autres composantes susceptibles de pourvoir aux besoins de la formation en EC (ST2i, Eco-Gestion, Professeur documentaliste).
4. Le développement des effectifs des PFA.

5.1.2 Ressources humaines de l'INSPÉ en matière de recherche

5.1.2.1 Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre et ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2019-2020
Champ de la mesure	Personnels de l'INSPE

5.1.2.2 Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre et part des d'enseignants-chercheurs et de docteurs / doctorants parmi les personnels de l'INSPE
Mode de calcul	% : (nb d'EC, docteurs, doctorants de l'INSPE / nb total de personnels enseignants et formateurs de l'INSPE) *100

Enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants de l'INSPE

	PU	MCF HDR	MCF	PRAG – PE – PRCE Docteurs	Doctorants
Nombre	5	6	15	14	1
%	5,20 %	6,25 %	15,62 %	14,58 %	1,04 %

5.1.2.3 Commentaires

L'INSPE Clermont-Auvergne dispose d'un nombre relativement faible d'enseignants chercheurs (cumul PU + MCF HDR + MCF) soit 27 %. Le nombre des docteurs est presque aussi important que celui des MCF non HDR. Cependant, il n'en demeure pas moins que ces enseignants doivent assurer 384 HTD pour avoir un service statutaire complet. La réalisation des travaux de recherche ne peut donc être, chez ces personnels, qu'anecdotique. Les missions de responsabilité qui sont théoriquement dévolues aux enseignants-chercheurs sont trop nombreuses pour reposer que sur les 27 % de ces personnels. Aussi, les autres enseignants comblent ces besoins en contribuant à la prise de responsabilité.

Il conviendrait donc d'accroître le nombre d'EC de la composante INSPÉ Clermont-Auvergne.

5.2. ANNEXE B : Personnels affectés à 100% à l'INSPÉ

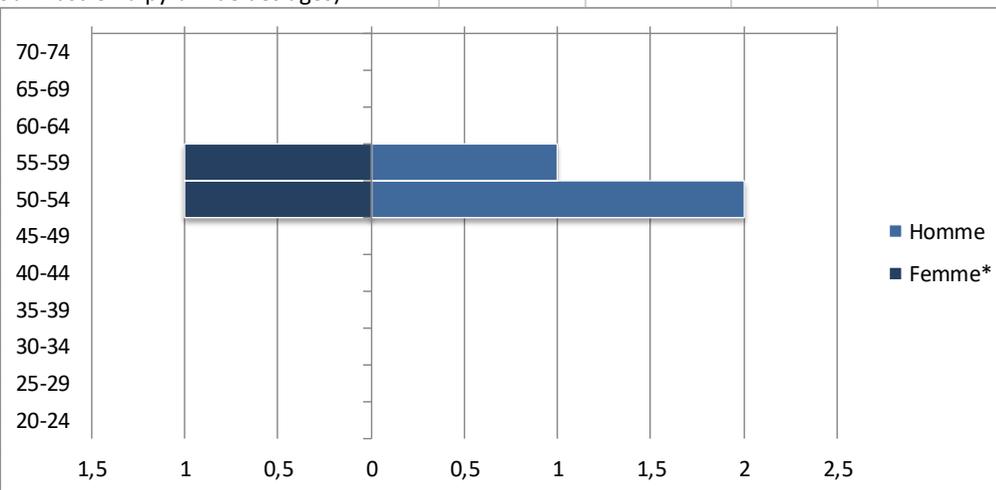
Nombre et type de personnels formateurs affectés à 100% à l'INSPE et évolution par type de catégorie (en personne physique)											
	2018-2019			2019-2020			2020-2021			Evolution en %*	Evolution en nombre de personnels*
	F	H	Total*	F	H	Total*	F	H	Total*		
Professeur d'université	1	4	5	2	4	6	2	3	5	-17%	-1
Maître de conférence	13	10	23	12	9	21	13	8	21	0%	0
Professeur agrégé (PRAG)	6	6	12	6	6	12	6	6	12	0%	0
Professeur certifié (PRCE)	9	7	16	9	7	16	7	7	14	-13%	-2
Professeur de lycée professionnel (PLP)	2	0	2	1	0	1	1	0	1	0%	0
Professeur des écoles (PREC)	4	9	13	4	8	12	5	6	11	-8%	-1
Conseiller principal d'éducation (CPE)	1	0	1	1	0	1	0	0	0	-100%	-1
Autres formateurs : personnel de santé			0			0	1	0	1	#DIV/0!	1
Total*	36	36	72	35	34	69	35	30	65	-6%	-4

* colonnes automatiquement remplies

Pyramides des âges des personnels formateurs affectés à 100% à l'INSPE par sexe et par catégorie sur l'année universitaire 2020-2021

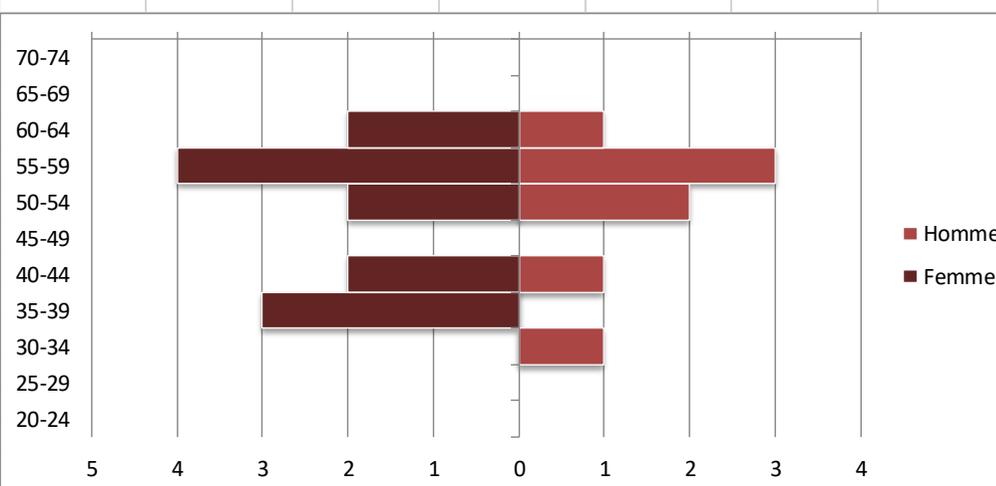
(données fictives pour illustrer la pyramide des âges)

PU			
	Homme	Femme	Femme*
70-74	0	0	0
65-69	0	0	0
60-64	0	0	0
55-59	1	1	-1
50-54	2	1	-1
45-49	0	0	0
40-44	0	0	0
35-39	0	0	0
30-34	0	0	0
25-29	0	0	0
20-24	0	0	0



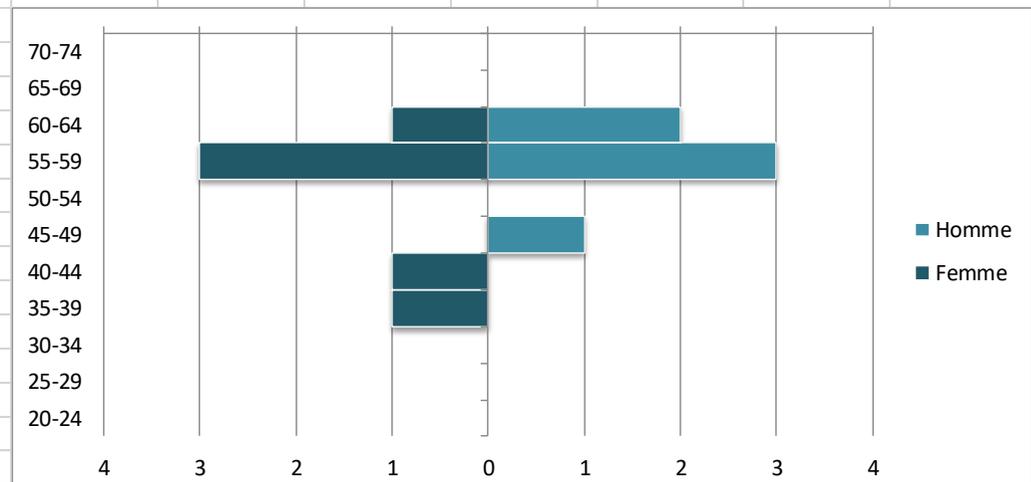
* colonne automatiquement remplie et nécessaire pour la réalisation du graphique

MCF			
	Homme	Femme	Femme
70-74			0
65-69			0
60-64	1	2	-2
55-59	3	4	-4
50-54	2	2	-2
45-49			0
40-44	1	2	-2
35-39		3	-3
30-34	1		0
25-29			0
20-24			0

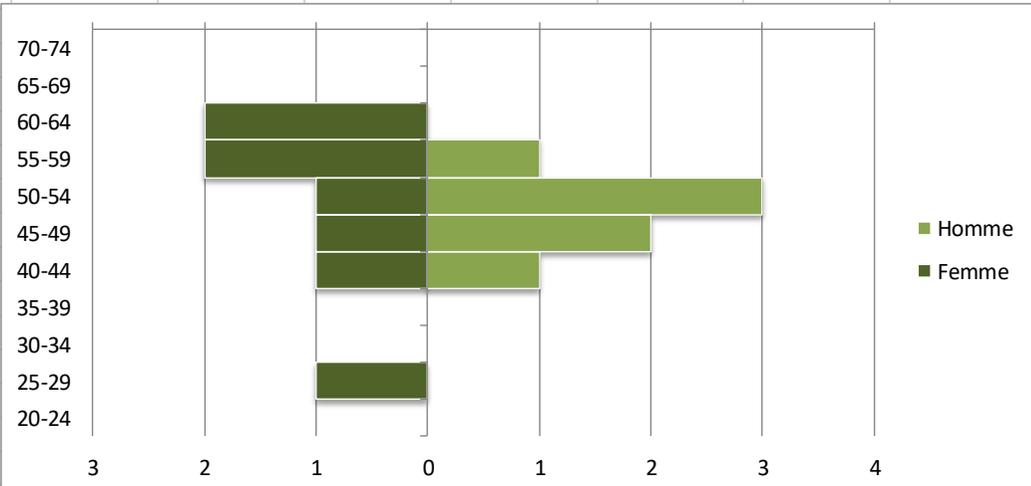


Pyramides des âges des personnels formateurs affectés à 100% à l'INSPE par sexe et par catégorie sur l'année universitaire 2020-2021

PRAG			
	Homme	Femme	Femme
70-74			0
65-69			0
60-64	2	1	-1
55-59	3	3	-3
50-54			0
45-49	1		0
40-44		1	-1
35-39		1	-1
30-34			0
25-29			0
20-24			0



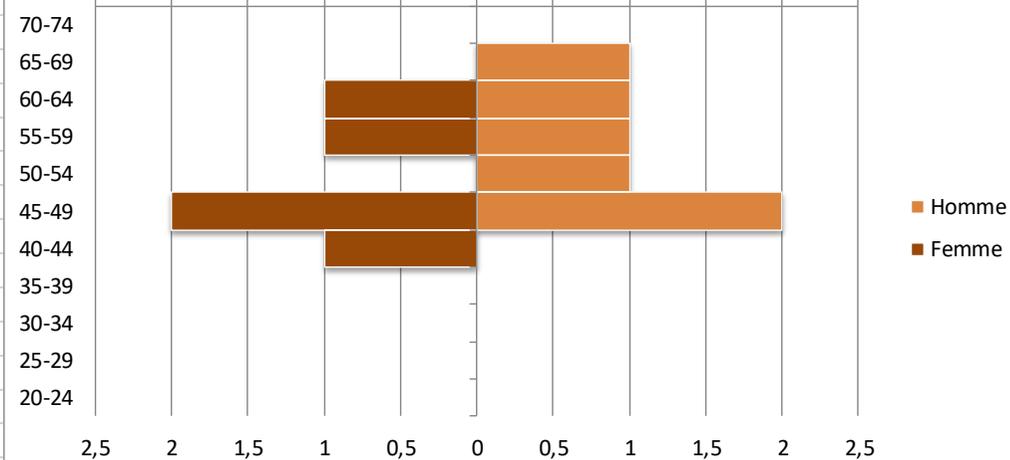
PRCE et PLP			
	Homme	Femme	Femme
70-74			0
65-69			0
60-64		2	-2
55-59	1	2	-2
50-54	3	1	-1
45-49	2	1	-1
40-44	1	1	-1
35-39			0
30-34			0
25-29		1	-1
20-24			0



Pyramides des âges des personnels formateurs affectés à 100% à l'INSPE par sexe et par catégorie sur l'année universitaire 2020-2021

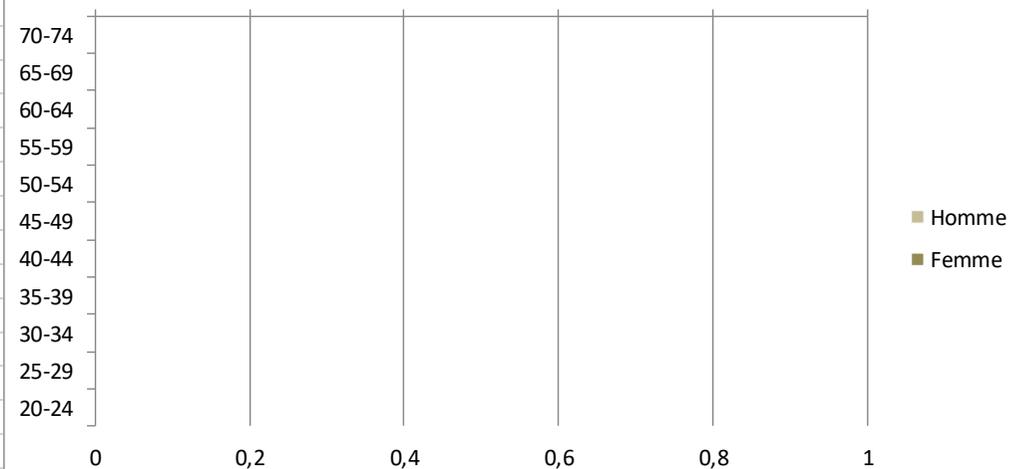
PREC		
	Homme	Femme
70-74		
65-69	1	
60-64	1	1
55-59	1	1
50-54	1	
45-49	2	2
40-44		1
35-39		
30-34		
25-29		
20-24		

Femme
0
0
-1
-1
0
-2
-1
0
0
0
0
0

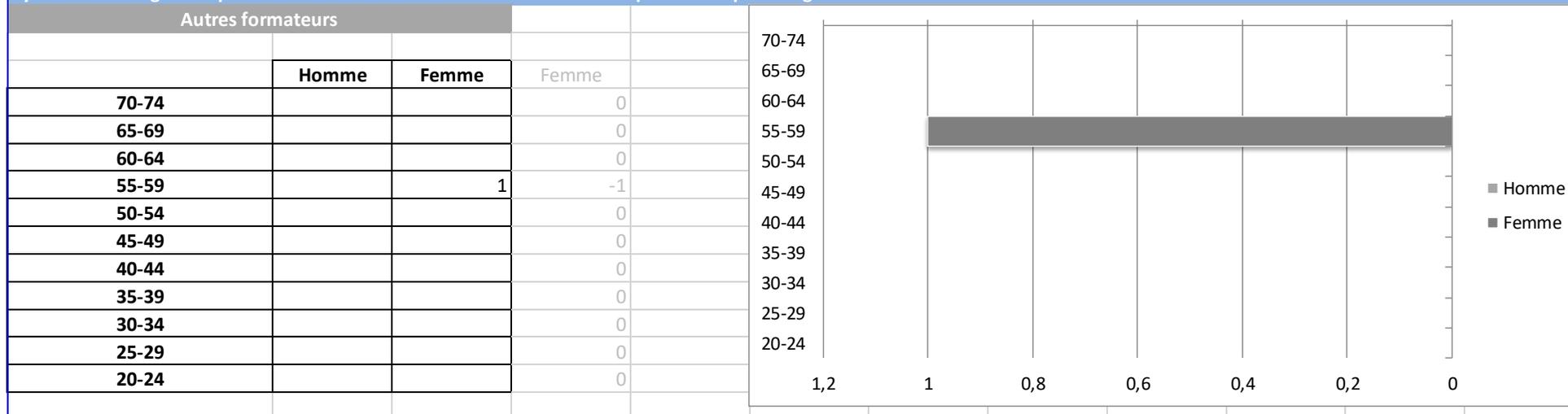


CPE		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64		
55-59		
50-54		
45-49		
40-44		
35-39		
30-34		
25-29		
20-24		

Femme
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0



Pyramides des âges des personnels formateurs affectés à 100% à l'INSPE par sexe et par catégorie sur l'année universitaire 2020-2021



5.3. ANNEXE C : Tableau temps global formateurs MEEF premier degré

Ventilation du temps global de la formation master MEEF premier degré Projection année universitaire 2020-2021					
	Intitulé des enseignements	Nombre d'heures*	% du temps global de la formation	Nombre d'heures* assuré par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire	Part en % assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire
Cadre de référence et enseignement des savoirs fondamentaux	UE11 - Connaissances générales pour enseigner	62	7,75	10	4,63
	UE21 - Connaissances générales pour enseigner	64	8,00	10	4,63
	UE31 - Connaissances générales pour enseigner	20	2,50	10	4,63
	UE41 - Connaissances générales pour enseigner	26	3,25	10	4,63
	UE13- Enseigner le français à l'école	36	4,50	18	8,33
	UE23- Enseigner le français à l'école	48	6,00	18	8,33
	UE33- Enseigner le français à l'école	32	4,00	10	4,63
	UE33- Enseigner le français à l'école	36	4,50	10	4,63
	UE14 - Enseigner les mathématiques à l'école	42	5,25	18	8,33
	UE24 - Enseigner les mathématiques à l'école	48	6,00	18	8,33
	UE34 - Enseigner les mathématiques à l'école	26	3,25	10	4,63
	UE44 - Enseigner les mathématiques à l'école	36	4,50	10	4,63
	Total		476	59,50	152
Polyvalence et pédagogie générale	EPS à l'école/ Pédagogie générale	44	5,50	20	9,26
	UE25 - Enseigner les sciences/sciences humaines/arts visuels-musique/Langue / EPS à l'école/ Pédagogie générale	46	5,75	20	9,26
	UE35 - Enseigner les sciences/sciences humaines/arts visuels-musique/Langue / EPS à l'école/ Pédagogie générale	34	4,25	12	5,56
	UE45 - Enseigner les sciences/sciences humaines/arts visuels-musique/Langue / EPS à l'école/ Pédagogie générale	46	5,75	12	5,56
				0,00	0,00
				0,00	0,00
Total		170	21,25	64	29,63
Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles	UE12 - Mémoire de recherche à visée professionnelle	14	1,75	0	0,00
	UE22 - Mémoire de recherche à visée professionnelle	10	1,25	0	0,00
	UE32 - Mémoire de recherche à visée professionnelle	10	1,25	0	0,00
	UE42 - Mémoire de recherche à visée professionnelle	10	1,25	0	0,00
	UE27- Langues	20	2,50	0	0,00
				0,00	0,00
Total		64	8,00	0	0,00
Contexte propre et innovations pédagogiques	UE16 - Polyvalence, EDD, interdisciplinarité et regards croisés	24	3,00	0	0,00
	UE26 - Polyvalence, EDD, interdisciplinarité et regards croisés	24	3,00	0	0,00
	UE36 - Polyvalence, EDD, interdisciplinarité et regards croisés	12	1,50	0	0,00
	UE46 - Polyvalence, EDD, interdisciplinarité et regards croisés	30	3,75	0	0,00
				0,00	0,00
				0,00	0,00
Total		90	11,25	0	0,00
	Total pour la mention	800	100	216	100,00

* Nombre d'heures d'enseignement étudiant

6) Conclusion

L'INSPÉ de l'Académie de Clermont-Ferrand porte dans son offre de formation les quatre mentions de Master MEEF (Premier degré, Second degré, Encadrement éducatif et Pratiques et Ingénierie de Formation). Ces diplômes constituent les deux tiers des effectifs d'étudiants de la composante. La qualité de la formation dispensée à l'INSPÉ Clermont-Auvergne depuis ces quatre dernières années, permet aux étudiants inscrits en M1 MEEF premier degré et second degré d'augmenter de plus de 30% leur chance d'obtenir un concours. La politique stratégique conduite au cours du précédent mandat a permis, en termes d'offre de formation, de mettre en place des diplômes et des formations dans des domaines spécifiques (éducation à la santé, enseignement à l'étranger, besoins éducatifs particuliers, formation de formateurs, numérique éducatif, développement durable) au sein de l'offre de formation de l'Université (Licence professionnelle, Master Sciences de l'éducation, UE libres, Master Santé publique, Diplôme d'université). Cela a permis d'accroître la compétence des formateurs de l'INSPÉ sur ces domaines spécifiques afin d'améliorer la formation initiale dispensée dans les Master MEEF et la formation continue dispensée auprès des personnels de l'Académie.

Concernant la Recherche, l'INSPÉ est principalement adossé au laboratoire ACTé, laboratoire pluridisciplinaire dans le domaine de l'éducation (Sciences de l'éducation, psychologie, didactique des disciplines, sociologie, Sciences du langage, Éducation à la santé). Cette interdisciplinarité permet de proposer des actions de formation initiale et continue des personnels décloisonnant les disciplines scientifiques, ainsi que d'assurer le développement et la promotion de méthodes pédagogiques innovantes. Elle se décline en trois points principaux : la politique d'articulation de la Recherche aux formations proposées par l'INSPÉ, la politique de recrutement des enseignants-chercheurs (scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, didactique du numérique, des langues étrangères, du français...) et l'engagement de l'INSPÉ dans des projets impliquant la Recherche (e.g. projet incubateur école éloignée en réseau, Institut Carnot de l'Éducation, le projet City Lab CAP 20-25 « *une maison des éducations pour une ville apprenante* »...).

Le service formation est organisé pour permettre plus de transversalité dans les missions des personnels administratifs afin de rehausser l'intérêt et la capacité d'adaptation des agents en diversifiant leurs missions. Deux équipes spécialisées dans la formation continue ont été créées, la première dédiée aux personnels de l'Académie de Clermont-Ferrand et la seconde spécialisée dans la Formation Tout au Long de la Vie, cette dernière permettant de développer de manière significative les ressources propres de l'INSPÉ. Par ailleurs, l'expérience de la certification ISO 9001 durant plusieurs années, a notamment permis aux services de prendre conscience de leur place dans l'ensemble de l'organisation et de créer un bureau élargi dont le but principal est de faciliter l'articulation pédagogique et administratif, rouage essentiel d'un fonctionnement optimal.

Concernant la politique territoriale, des pôles de compétences ont été créés sur chacun des sites visant à développer des synergies et une coloration de chaque site, en lien avec les collectivités territoriales. Ainsi, le site de Moulins est spécialisé dans l'éducation à la santé (collaboration avec la Croix-Rouge, licence professionnelle et parcours de Master santé publique), celui du Puy-en-Velay est tourné vers le domaine de l'enseignement dans les établissements français à l'étranger (Diplôme d'Université « *Enseigner dans un établissement Français à l'Étranger* », CAPEFE), le site d'Aurillac a développé une expertise dans le domaine de l'enseignement en milieu rural (e.g. projet incubateur et MOOC en construction « *école éloignée en réseau* »), quand celui de Chamalières s'est spécialisé dans le domaine de la Recherche (laboratoire ACTé). Cette politique de création de pôles de compétences a permis de construire des dynamiques locales qui viennent alimenter l'ensemble des formations dispensées par l'Institut.

Lors du précédent contrat, il a été mis l'accent sur le numérique éducatif, en créant un parcours « *Ingénierie Pédagogique et Numérique* » dans le Master Sciences de l'Éducation, en portant deux projets de studio de création de vidéos pour l'enseignement à distance, en plaçant l'INSPÉ Clermont-Auvergne comme INSPÉ pilote pour la certification PIX, en développant des diplômes hybrides ou à distance, en recrutant une professeur d'université dans le domaine de la didactique du numérique, en créant un poste de BIATSS dans le domaine du développement des formations multimodales.

Un fort accent a été également mis sur les relations internationales de l'INSPÉ à travers le montage d'un DU « *Enseigner dans un établissement Français à l'Étranger* », la création du parcours « *Enseigner en France et à l'étranger* » dans le Master MEEF Premier degré, et la mise en place de la formation et de la certification du Certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE). Cette dernière est proposée dès 2020 en formation initiale des étudiants en Master MEEF, en formation continue pour les personnels de l'Académie, et pour les recrutés locaux. La création de la licence Sciences de l'Éducation sera ouverte au programme Erasmus.

Une politique partenariale ambitieuse a été déployée durant ces cinq dernières années. En premier lieu, une collaboration étroite avec les services académiques a permis la signature d'une nouvelle convention basée sur un échange équilibré des compétences avec une implication importante de l'INSPE dans la formation continue du rectorat (3 000 heures chaque année), a permis la création du parcours « *Territoire et pilotage des systèmes éducatifs* » dans le Master MEEF PIF à destination des cadres de l'Éducation Nationale de l'Académie, et a permis la réalisation du projet incubateur « *Ecole éloignée en réseau* ». D'autre part, le partenariat avec les UFR et l'Université a permis la mise en place du Master MEEF Second degré, le déploiement d'une offre de préprofessionnalisation en licence, disponible pour toutes les composantes de l'Université, et d'une UE de professionnalisation aux métiers de l'enseignement niveau Master avec un stage. Enfin, avec les partenaires de l'École, nous proposons à tous les étudiants des Master MEEF, des ateliers de rentrée et des manifestations tout au long de l'année.

La politique de ressources humaines mise en œuvre au sein de l'Institut consiste à recruter dans chaque équipe disciplinaire, à part égale, des enseignants-chercheurs, des PRAG-PRCE, et des personnels à temps partagé. Cette dynamique a permis d'atteindre dans chaque mention de Master MEEF environ 29% du temps de formation dispensé par des enseignants ayant une classe. Dans le cadre d'un dialogue étroit avec les services académiques, il a été mis en place une stratégie de coloration des services des PEMF pour que certains d'entre eux puissent majoritairement réaliser leur service de formation dans le Master MEEF Premier degré. Par ailleurs, la participation des personnels de l'INSPÉ à la formation continue des enseignants de l'Académie a été politiquement soutenue par l'équipe de direction, pour d'une part, mettre à disposition des formateurs qui sont en mesure de proposer un enseignement enrichi des recherches en éducation, et d'autre part, pour permettre aux formateurs de l'Institut de saisir les évolutions des préoccupations du terrain ainsi que les modalités d'application des orientations ministérielles.

Concernant la gestion financière de l'Institut, la mobilisation des équipes pédagogiques et administratives a permis l'accroissement des ressources propres, répondant ainsi aux besoins de l'Université Clermont-Auvergne, mais également de donner à l'INSPÉ les moyens d'une politique soutenue de formation des personnels des Master MEEF à et par la recherche (e.g. participation à des colloques), et un soutien financier pour porter des projets pour les étudiants du MEEF (e.g. invitation de conférencier, projets étudiants...). Les ressources propres issues des formations ont été multipliées par quatre lors du précédent contrat, représentant aujourd'hui la moitié du budget de l'INSPÉ.

L'INSPÉ de l'Académie de Clermont-Ferrand est inscrit dans une dynamique très positive, à la pointe sur un grand nombre de sujets : INSPÉ pilote PIX, INSPÉ pilote CAPEFE, création du premier MOOC de l'UCA déposé sur FUN, labellisation Campus connecté, un DU « *Enseigner dans un établissement Français à l'étranger* », la création d'un parcours « *enseigner en France et à l'étranger* » dans le master MEEF premier degré, la multiplication par quatre des ressources propres lors du précédent mandat, un appui sur un laboratoire très actif dans le domaine des recherches en éducation (Chaire UNESCO avec centre collaborateur OMS, 2 ANR en cours, GT Num1).

De nouveaux projets restent à concrétiser durant le prochain contrat : l'ouverture de la licence sciences de l'éducation, l'ouverture du M1 à Aurillac, la mise en place de la réforme, la « Maison des éducations pour une ville apprenante », la voie de l'enseignement comodal doit être explorée pour s'adapter à la diversité des situations des étudiants (formation initiale) et des enseignants (formation continue).

Le projet est celui d'un INSPÉ ouvert à l'international, porteur de projets ambitieux, s'appuyant sur les Recherches en Education et permettant aux enseignants de construire une meilleure intervention éducative, s'inscrivant dans le cadre défini par les orientations ministérielles, et adaptée à contexte sociétal en évolution rapide et permanente.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation
(INSPÉ)**

ANNEXES

INSPÉ de

L'académie de Clermont-Ferrand

Etablissement intégrateur

Université Clermont Auvergne

Etablissement(s) partenaire(s)

**Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de
l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)**

Merci de renvoyer ce dossier à :

accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 Activités culturelles au sein de l'INSPÉ	4
Annexe 2 Organisation et contenus des UE de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement.....	9
Annexe 3 Contenu de l'UE - Devenir professeur dans le second degré.....	10
Annexe 4 Convention INSPÉ RECTORAT	11
Annexe 5 Accéder aux concours de l'Éducation nationale le continuum de formation de l'UCA	24
Annexe 6 Estimation de la progression des besoins en formateurs de terrain dans le cadre de l'évolution de la formation des enseignants (2nd degré) et CPE	25
Annexe 7 Composition du COSP	26
Annexe 8 Composition conseil de perfectionnement MEEF 1ER DEGRE 2019-20 .	27
Annexe 9 Composition du conseil de perfectionnement des MEEF 2 nd Degré et Encadrement Éducatif 2019-20.	30
Annexe 10 Composition du conseil de perfectionnement du MEEF « Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF) » 2019-20.	32
Annexe 11 Compte rendu conseil de perfectionnement du MEEF 1 ^{er} degré 2017-2018.....	33
Annexe 12 Compte rendu du Pré-conseil de perfectionnement du Parcours Maths 2019-2020.	39
Annexe 13 Compte rendu du COSP 2018_2019.....	47
Annexe 14 Compte rendu du COSP 2020_2021	49
Annexe 15 Taux de réussite au diplôme – Master MEEF 1er degré	63
Annexe 16 Taux de réussite aux concours des 3 MEEF	64
Annexe 17 Un exemple de suivi de cohorte MEEF_1er_degré	66
Annexe 18 Un exemple de suivi de cohorte MEEF_2nd_degré	77
Annexe 19 Un exemple de suivi de cohorte MEEF Encadrement éducatif.....	89
Annexe 20 Statistiques M1 - M2-B - EFS ayant validé un M1-MEEF à l'INSPÉ Clermont-Auvergne - Autres EFS	90
Annexe 21 Activité du bureau des stages - mise en stage des étudiants de Licence dans le cadre des dispositifs de préprofessionnalisation	91
Annexe 22 Descriptif du dispositif d'évaluation des stages par les étudiants	92
Annexe 23 Fiche évaluation stagiaire par le MAT	94
Annexe 24 Tableau de répartition des UE concernant les compétences professionnelles (MEEF 2nd degré)	96
Annexe 25 MEEF 2nd degré et EE - Compétences-métier associées à des thématiques de formation EDD.....	99
Annexe 26 MEEF 2nd degré et EE - Compétences-métier associées à des	

thématiques de formation Ecole Inclusive	101
Annexe 27 Consigne cadrage mémoire 2019-2020	103
Annexe 28 Liste des EC de l'INSPÉ	110
Annexe 29 Liste des EC hors INSPÉ	112
Annexe 30 Liste des programmes de recherche financés	114
Annexe 31 Chaire UNESCO ÉducationS & Santé.....	117
Annexe 32 Publication des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ....	120
Annexe 33 Maison des éducations pour une ville apprenante.....	152
Annexe A Maquettes Master MEEF Premier degré	157
Annexe B Maquettes Master MEEF Second degré	167
Annexe C Maquette Master MEEF Encadrement Éducatif	197
Annexe D Maquette Master MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation.....	199

Annexe 1 Activités culturelles au sein de l'INSPÉ

ANNEE	SITE	DOMAINE / THÈME / ACTIVITÉ	DÉTAIL DU PROJET
2016 - 2017	Site de Chamalières	<i>Enseigner le Théâtre « La parole mise en spectacle »</i> Dossier de Josiane MOREL	<ul style="list-style-type: none"> Interventions sur les plages de formation des M2 PLC de Cédric JONCHIERE - Compagnie La Transversale Café-théâtre le 9/11 : présentation du spectacle « Belle du Seigneur » ouvert à tous les étudiants dans le cadre de l'atelier SUC « Art en Milieux scolaires : pratiques et rencontres » Spectacle le 15/11 à la Cour des Trois Coquins
2016 - 2017	Site de Chamalières	<i>Atelier « transmission » Vélo-cité 63 dans le cadre de la Journée d'intégration</i> Dossier de Guillaume SERRES	<ul style="list-style-type: none"> En lien avec les actions « mobilité » du plan de déplacement de l'université Blaise-Pascal
2016 - 2017	Site de Chamalières	<i>« Sur les pas de Valéry Larbaud »</i> Dossier de Isabelle Brun Lacour	<ul style="list-style-type: none"> Office du tourisme de vichy : visite guidée pour ≈ 35 étudiants
	Site de Chamalières	<i>Visite guidée du musée Roger Quilliot en 2017</i>	<ul style="list-style-type: none"> Approches didactiques des œuvres d'art dans le cadre de l'enseignement du français en collège et en lycée
2016 - 2017	Site de Moulins	<i>Présentation de la pièce « Cartographies »</i> Dossier de Marie DURAND-BERNET	
2016 - 2017	Site de Moulins	<i>Conférence de Françoise de Montmollin la Pise sur l'évolution de l'alimentation de la préhistoire à nos jours avec un regard particulier sur le Moyen Age</i> Dossier de Anne-Claude RONGIER et Françoise JANIER	
2016 - 2017	Site de Moulins	<i>Exploiter les ressources culturelles locales</i> Dossier de Dominique RAYNAL	<ul style="list-style-type: none"> Musée Anne de Beaujeu, Musée de l'Illustration Jeunesse et Centre National du Costume de Scène (CNCS)
2016 - 2017	Site de Moulins	<i>Conférence/rencontre de l'illustratrice Béatrice Rodriguez avec l'exposition des illustrations jeunesse de l'artiste</i>	
2016 - 2017	Site de Moulins	<i>Exposition de Ivy Sarrasat et Christophe Bardelet dans le cadre du mois de la photo</i>	
2016 - 2017	Site de Moulins	→ <i>Rencontre avec un artiste et atelier de pratique artistique</i> - Dossier Serge DEJOUX et Dominique RAYNAL	<ul style="list-style-type: none"> Image, Créations plastique et infographique – atelier SUC : 2 demi-journées par mois (50h sur 2016-2017)
2016 - 2017	Site de Moulins	→ <i>Exploiter les ressources culturelles locales</i> Dossier Frédéric MELLET	<ul style="list-style-type: none"> Visite guidée groupe d'une journée du Musée de l'Illustration jeunesse (MIJ)
2016 - 2017	Site de Moulins	→ <i>Rencontre avec un artiste et atelier de pratique artistique</i>	<ul style="list-style-type: none"> Exposition de l'association des « Cahiers des Passerelles » en lien avec la Semaine de la poésie
2016 - 2017	Site d'Aurillac	→ <i>Connaitre et exercer sa voix : intervention d'une chanteuse-auteure et une professeure de yoga</i> Dossier Anne SARDIER	

ANNEE	SITE	DOMAINE / THÈME / ACTIVITÉ	DÉTAIL DU PROJET
2017 - 2018	Site de Chamalières	→ <i>Théâtre, Enseignement et Apprentissages</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions sur les plages de formation des M2 MEEF Lettres modernes et classiques : Cédric JONCHIERE de la Compagnie La Transversale (2h en 2017, 13h en 2018) • Conte et mise en voix « Lire, Comprendre et Interpréter le conte » de la didactique du conte entre maternelle et cycle 3. Intervention de Nicole MENET, conteuse professionnelle (10h)
2017 - 2018		→ <i>Atelier Transmission « Vélo Cité 63 »</i> Dossier de Guillaume Serres	<ul style="list-style-type: none"> • en lien avec la journée d'intégration
2017 - 2018		→ <i>Théâtre, Enseignement et Apprentissages</i> → <i>Exposition / Rencontre avec un artiste</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec la Comédie de Clermont (participations à quatre spectacles et quatre animations) de novembre 2017 à avril 2018. Dossier de Isabelle Brun Lacour et Dominique Raynal <p>Expositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposition photos/peinture : Ivy SARRASSAT, Richard DUBIENIEC, Christophe DARBELET (5 au 31 janvier 2018) • Exposition Odile FIX (du 1^{er} au 30 mars 2018) • Exposition Marie PASSEMARD et Clément LECA plasticiens Du 7 mai au 15 juin 2018
2017 - 2018	Site de Moulins	→ <i>Exploiter les ressources culturelles locales</i> Dossier Dominique Raynal et Serge Dejoux	<ul style="list-style-type: none"> • Album numérique : Mai/juin 2018, rencontre avec un illustrateur • Visite Centre National du Costume de Scène (CNCS) Avril 2018
2017 - 2018		→ <i>Exploiter les ressources culturelles locales</i> Dossier Dominique Raynal	<ul style="list-style-type: none"> • Visite Musée Anne de Beaujeu • Visite Musée Illustration Jeunesse
2017 - 2018		→ <i>Exposition / Rencontre avec un artiste</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Laurent Delaire Du 8 au 31 janvier 2018 : intervention en atelier • Creux de l'Enfer Du 13 novembre au 21 décembre 2017

ANNEE	SITE	DOMAINE / THÈME / ACTIVITÉ	DÉTAIL DU PROJET
2018-2019	Site de Chamalières	<p>→ <i>Exploiter les ressources culturelles locales</i></p> <p>→ <i>Exposition / Rencontre avec un artiste</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Festival du Film documentaire du 3 au 9 décembre en partenariat avec la MAIF ● Centre lyrique Clermont-Auvergne : découverte de l'Opéra théâtre de Clermont-Ferrand Dossiers de Marie Cécile LEVET ● Visite guidée Musée d'art Roger Quilliot : conférencier ville de Clermont-Ferrand et rencontre avec Valérie Brunel, artiste exposée Dossiers de Dominique RAYNAL ● Exposition en nov.déc. de peintures de l'artiste Tellechea : ● Exposition en Janvier de Jean-Pierre Saint-Roch à Chamalières. Interventions prévues de l'artiste ● Ressources culturelles : visite du musée Fontfreyde en avril ● Exposition Graveurs mexicains en Février
2018-2019	Site de Moulins	→ <i>Exposition / Rencontre avec un artiste</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Exposition de Thierry Ballay, illustrateur. Atelier pratique autour de l'exposition oct.-déc. 18 : ● Intervention en décembre d'une illustratrice à l'ESPE + visite du MIJ ● Exposition Graveurs mexicains en janvier
2018-2019	Site du Puy-en-Velay		<ul style="list-style-type: none"> ● mémoire(s) de la 1^{ère} guerre mondiale nov. 18 : conférence de Pierre Mathon à titre gratuit Dossier de Christophe FILLERE

ANNEE	SITE	DOMAINE / THÈME / ACTIVITÉ	DÉTAIL DU PROJET
2019-2020	Site de Chamalières	<p>→ <i>Exploiter les ressources culturelles locales</i></p> <p>→ <i>Exposition / Rencontre avec un artiste</i></p> <p>→ <i>Exploiter les ressources culturelles locales</i></p> <p>→ <i>Exposition / Rencontre avec un artiste</i></p> <p>→ <i>Exposition / Rencontre avec un artiste</i></p> <p>→ <i>Report – contexte sanitaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition Carnets de voyage septembre 2019 • Exposition Thomas Péchadre 18/10 au 15/11/2019 • Festival du Film documentaire du 2 au 8 décembre : chaque année 50 billets proposés aux étudiants • visite guidée Musée Quilliot prévue le 15 avril 2020 Dossier de Isabelle Brun-Lacour • Exposition Al Aboud Kaïs 26/11 au 20/12/2019 • Atelier SUC « Arts en Milieux scolaires » Dossier Lionel Balard • Exposition Thierry Ballay du 06/01 au 07/02/2020 • Exposition Lucien Suel : du 02/03 au 27/03/2020 dans le cadre de la Semaine de la Poésie • Atelier Vélo Cité 63 (avril ou mai 2020) Dossier de Guillaume Serres • Exposition Centre Lyrique : du 31/03 au 20/04/2020 • Exposition Ecole de gravure : du 18/05 au 30/06/2020
2019-2020	Site du Puy-en-Velay	<p>→ <i>Exposition / Rencontre avec un artiste</i></p> <p>→ <i>Report – contexte sanitaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier Marie Mangin : Rencontre auteur littérature jeunesse le <u>17 octobre 2019</u> • Manifestation autour du praxinoscope : de l'image fixe à l'image animée (ateliers de janvier à mars) • DU EEFE (Chili – Palestine) Découverte Patrimoine – janvier/février 2020 • Découverte au Fablab du Pensio : production d'outils pédagogiques dans diverses disciplines Dossier M. Montagnier, X. Nicolas: • Conceptualisation et Fabrication de Marionnettes dans le cadre d'un spectacle Théâtre • Séminaire sur la Laïcité, (septembre 2020)
2019-2020	Site de Moulins	→ <i>Projets</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Musée de L'illustration Jeunesse : Visite deux groupes M1 et M2 (dates non déterminées) • Centre National du Costume de Scène : Visite deux groupes M1 et M2 (dates non déterminées) • Musée Anne de Beaujeu : visite deux groupes M1 et M2 (dates non déterminées) • Exposition d'œuvres des éditions « Les passerelles » : du 02 au 27/03/2020 • Spectacle de marionnettes et rencontre avec la Cie Copeau-Marteau (date non déterminée)

ANNÉE	SITE	Ateliers du Service Université Culture - Formateur INSPÉ Lionel BALARD
2017-2018	Site d'Aurillac	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche artistique « Danse/Théâtre/Arts plastiques/Musique. Interventions d'artistes de l'association « session libre »
2018-2019	Site d'Aurillac	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier d'expression artistique « Dans ma ville » Intervention Vincent Piétri
2019-2020	Site d'Aurillac	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier « Lire la littérature pour la jeunesse » Cahiers travaux pratiques (20 ex) et achats d'albums de littérature jeunesse

Annexe 2 Organisation et contenus des UE de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement

S3 ou S5 : 1 UE, 3 crédits, 30 heures
« les métiers de l'enseignement et de l'éducation »

Public : premier et second degré ensemble
Format : hybride

Contenus	Attendu principalement visé
Principes et enjeux du système éducatif	Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif
Conditions éthiques et juridiques d'usage du numérique dans un contexte d'enseignement	Maîtriser les compétences numériques
Etude longitudinale de savoirs scolaires enseignés en premier et second degré	Appréhender les savoirs à enseigner

S6 : 1 stage 2 semaines
1 UE, 3 crédits 30 heures, 2 options au choix
Option 1 : « Professorat des écoles »
Option 2 : Professorat du second degré »

Contenus	Attendus
Théories de l'éducation	Avoir une première représentation du métier
Analyse de l'activité du professeur et des élèves (stage) Option 1 et option 2	Avoir une première représentation du métier
Utiliser le corps et la voix pour communiquer	Maîtriser sa communication
Initiation à la didactique Op 1: du premier degré en didactique des mathématiques et du Français Op 2: scientifique ou littéraire du second degré	Appréhender les savoirs à enseigner pour enseigner

Annexe 3 Contenu de l'UE - Devenir professeur dans le second degré

	Heures
<i>L'école et les valeurs de la République : une approche critique (CM)</i>	2
<i>TD Devenir fonctionnaire, droits et devoirs</i>	2
<i>Les principes de l'éducation : pourquoi la laïcité ? (CM)</i>	2
<i>TD Laïcité</i>	2
<i>Instruction publique, éducation nationale : vers la fin d'un modèle ? (CM)</i>	2
<i>Psychologie des apprentissages (CM)</i>	2
<i>Motivation (CM)</i>	2
<i>Contexte et évaluation (CM)</i>	2
<i>TD Evaluation et docimologie</i>	2
<i>TD Groupe et discrimination</i>	2
<i>Autorité (CM)</i>	2
<i>TD 1 Autorité</i>	2
<i>TD 2 Autorité</i>	2
<i>Facteurs de réussite (CM)</i>	2
<i>Décrochage (CM)</i>	2
<i>TD Décrochage, rémédiation</i>	2
<i>TD Ecole inclusive</i>	2
<i>TD Ecole/Famille 1</i>	2
<i>TD Ecole/Famille 2</i>	2
<i>TD Ethique professionnelle</i>	2
<i>TD Numérique pour enseigner</i>	8
Total :	48

Par ailleurs, un stage de 4 semaines en pratique accompagnée sera organisé de gré à gré au fil de l'année en fonction des disponibilités des étudiants et des tuteurs.

Annexe 4 Convention INSPÉ RECTORAT



CONVENTION CADRE

POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE NOUVELLE PROFESSIONNALITE

DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Entre les soussignés :

L'**académie de Clermont-Ferrand**, représentée par Madame Marie-Danièle Campion, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, ci-après désignée l'académie,

Et

L'**Université Clermont Auvergne (UCA)**, représentée par Monsieur Mathias Bernard, président de l'UCA, ci-après désignée l'université,

Il a été convenu ce qui suit.

L'objectif de cette présente convention est de développer un partenariat entre les institutions scolaires et universitaires afin d'accroître les relations académiques, culturelles, scientifiques et pédagogiques, de fédérer les actions entre l'enseignement supérieur et la recherche et l'enseignement scolaire et de construire des dispositifs de formation partagée.

La mise en place de la région académique et la création de l'Université Clermont Auvergne constituant un pôle d'enseignement supérieur et de recherche de taille internationale constituent des atouts considérables pour mener une politique dynamique de formation des personnels. L'objectif de mener 60 % d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur dont 25 % d'entre eux au niveau du master, la nécessaire liaison pédagogique entre le secondaire et le supérieur, la consolidation du parcours de l'élève devenu étudiant, la mise en place de la nouvelle formation initiale des enseignants, la volonté de développer la recherche et l'innovation dans l'enseignement scolaire sont les objectifs ambitieux qui servent de cadre à ce partenariat. Cette ambition de faire accéder directement à une formation de même qualité tous les personnels sera portée sur tous les territoires de l'académie, y compris ceux qui seraient éloignés de la métropole. Pour cela, le numérique sera un vecteur indispensable de cette stratégie.

Article 1^{er} : Elaborer une stratégie commune de formation initiale, continue et continuée pour tous les personnels de l'éducation nationale

- L'université et l'académie élaborent une stratégie commune de formation initiale, continuée et continue pour les enseignants, adossée à la recherche tant en sciences de l'éducation que dans les autres disciplines et en s'appuyant sur différents dispositifs et structures tels que l'ESPE, les UFR, le LAPSCO, la MPSA l'IREM.

Convention cadre Académie/UCA



- Des actions de développement de la formation professionnelle des personnels de l'éducation nationale par des formations diplômantes (masters et doctorats) sont mises en place, en particulier pour les formateurs et les personnels d'encadrement.
- L'académie place au cœur de son projet stratégique, la politique de bien-être de l'ensemble des personnels avec la formation comme levier prioritaire.
- Le dispositif de formation relatif à la préparation à l'agrégation interne et externe est poursuivi et renforcé.
- L'association des enseignants et personnels d'encadrement titulaires d'un doctorat aux laboratoires de recherche est favorisée.
- Une démarche d'accompagnement et de formation tout au long de la carrière en intégrant les principes de développement professionnel est confortée.
- Une formation continue certifiante et diplômante est proposée.

Article 2 : Développer la fluidité des parcours Bac-3- Bac + 5

L'académie et l'Université s'engagent :

- A être attentif au projet de chaque élève, en s'appuyant sur le parcours avenir ;
- A encourager une meilleure connaissance réciproque des attendus et des exigences des formations secondaires et supérieures.
- A établir, en lien avec les lycées possédant des CPGE, des conventions afin de favoriser un rapprochement et un partenariat dans les domaines pédagogiques et de la recherche. Ce rapprochement est envisagé d'une part entre les étudiants et d'autre part entre les enseignants et chercheurs.
- Sur la mise en place de parcours universitaires pour des lauréats de BTS en vue d'accéder au niveau Licence et pour certains à un niveau master.
Par un travail commun, l'université et l'académie identifient les licences générales pouvant offrir une poursuite d'étude intéressante pour des étudiants de BTS avec une intégration au niveau L2 ou L3. Les formations de BTS concernées sont également identifiées.
Les équipes pédagogiques de ces formations se rencontrent et mettent en place une stratégie active d'orientation à destination des étudiants des STS concernées. Des moments d'accueil spécifiques pourront ainsi être organisés par l'université pour ces étudiants lors de leur deuxième année de BTS afin de les aider à préciser leur choix d'orientation.
Parallèlement, les liens sont renforcés entre les équipes pédagogiques universitaires et les équipes pédagogiques des STS partout où une articulation pourrait être créée.
L'université et l'académie co-organisent des forums des métiers, des rencontres avec les professionnels par secteurs pour tous les niveaux de formation post bac : du BTS au DUT, à la L pro, au master, au doctorat.

Article 3 : Renforcer la place de la recherche dans le monde éducatif

- Afin que le partenariat du rectorat avec le monde de la recherche devienne plus organique, un emploi de chargé de mission a été créé auprès de madame le recteur. La principale mission est de coordonner les relations entre le rectorat, les corps d'inspection et les équipes de recherche.

- Afin que la synergie souhaitée entre le monde de la recherche et celui de l'enseignement scolaire puisse se développer, il est créé, à la rentrée 2018, un pôle scientifique et pédagogique des sciences cognitives dans les locaux situés rue d'Amboise à Clermont-Ferrand.
- L'ESPE, de par sa spécificité, est une composante de l'Université privilégiée pour mettre au service des enseignants le résultat et la diffusion de leurs recherches.
- Les autres universités et laboratoires de la région académique seront également associés pour participer à cette dynamique.
- Afin d'irriguer et d'enrichir la formation, le vivier de professeurs/chercheurs actif au sein des classes et force de proposition auprès des communautés d'apprentissage professionnelles sera renforcé.
- Les écoles doctorales continuent de sensibiliser, à travers d'actions ciblées telles que l'EDL, les lycéens à la diversité des parcours qui conduisent au doctorat, de les aider à affiner leur projet d'orientation, de générer une plus grande motivation pour les études et de les sensibiliser aux finalités des enseignements et à la nécessaire transdisciplinarité.

Article 4 : Diffuser et valoriser la culture scientifique

- L'université met en place des actions destinées à impliquer des doctorants dans les dispositifs de diffusion de la culture scientifique dans l'enseignement secondaire.
- Il s'agit également de s'appuyer sur les dispositifs existants tels que la Maison Pour la Science en Auvergne, l'IREM (formation continue et diffusion de la culture scientifique) ou la Fête de la Science, par exemple pour amplifier et renforcer les actions de diffusion de la culture scientifique.

Article 5 : Favoriser les expérimentations et innovations pédagogiques

- Le partage des expérimentations pédagogiques menées dans l'enseignement post bac (université, CPGE, STS) est renforcé.
- Des enseignants des CPGE ou STS sont associés à la mise en place des « journées de la pédagogie universitaire ». Ces manifestations sont ouvertes aux cadres de l'académie et aux tuteurs des fonctionnaires stagiaires.
- Les collaborations entre le pôle « Innovation, pédagogie et productions audio-visuelles » du service de formation de l'université et les services académiques en charge du numérique sont renforcées en lien avec l'ESPE.
- La formation par et au numérique constitue un levier incontournable :
 - Multiplication des parcours hybrides de formation
 - Développement des MOOC.

Article 6 : Collaborer sur la thématique de l'inclusion

- L'université et l'académie développent des actions de partenariat relatives à la prise en compte des situations de handicap dans les apprentissages.

- Des enseignants du secondaire et des cadres de l'académie sont associés aux actions du consortium ACCESS, piloté par l'université. Ils peuvent participer aux colloques organisés par ACCESS et apportent leurs contributions.
- Des collaborations dans le domaine de l'autisme sont également envisagées.
- Le travail avec l'ESPE sur les publics à besoins éducatifs particuliers et une société inclusive (DU) est renforcé.

Article 7 : Suivi de la convention

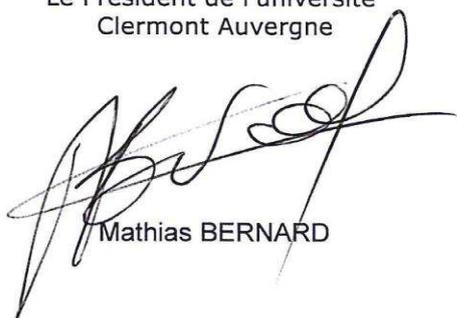
- Cette présente convention constitue le cadre partenarial entre l'académie et l'université pour les trois années à venir. Les conventions à venir entre les deux signataires, durant cette période, s'appuieront sur ce texte conventionnel.
- Il est créé un groupe de pilotage dans le cadre de cette convention cadre. Ce groupe assure le suivi des actions engagées, définit des indicateurs et procède à l'évaluation de ces actions. Il est composé de représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'enseignement scolaire.
- Des représentants de l'université sont associés à la mise en place d'actions prévues dans le projet stratégique académique 2016-2018.

Article 8 : Durée de la convention

Cette convention est conclue pour une durée de trois années scolaires, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019. Le comité de suivi chargé de l'évaluation établira un rapport à l'issue de cette période afin d'envisager les suites pouvant être données. Elle annule et remplace la convention signée entre le rectorat et l'université UBP en janvier 2016.

Fait en deux exemplaires originaux à Clermont-Ferrand, le 2 mai 2017.

Le Président de l'université
Clermont Auvergne



Mathias BERNARD

Le Recteur de l'académie
Clermont-Ferrand



Marie-Danièle CAMPION

Convention cadre Académie/UCA

4

ANNEXE FINANCIERE

à la Convention Cadre du 7 mai 2017

2020 -2021

Préambule

Conformément à la convention cadre du 2 mai 2017 entre l'UCA et le Rectorat, cette annexe entend fixer les modalités du partenariat entre l'INSPÉ et le Rectorat dans le cadre de la formation initiale et continue mise en œuvre par l'INSPÉ. Les modalités de ce partenariat doivent permettre l'équilibre des coûts entre les partenaires selon les modalités d'échanges décrites ci-dessous.

1. Échanges de compétences dans la cadre des formations mises en œuvre à l'INSPÉ

1.1. Modalités de l'échange

Sur la base des années antérieures, il s'agit d'estimer d'une part la masse salariale des heures faites en **formation initiale** dans les diplômes de l'INSPÉ par des personnels de l'académie intervenant dans la formation (PEMF FA, chefs d'établissement, inspecteurs notamment) et, d'autre part la masse salariale des heures de **formation continue** assurées par les personnels de l'INSPÉ.

Des frais d'ingénierie de formation sont systématiquement appliqués pour les heures rémunérées aux intervenants dans le cadre de la formation continue répartis comme suit :

- 7 % au titre de l'ingénierie pédagogique ajoutés sur l'ensemble des heures réalisées quand l'INSPÉ est opérateur de la formation ;
- 5,5 % au titre de l'ingénierie administrative (voir détail point 1.6), pour l'ensemble des actions de FC.

1.2. Identification des formations mises en œuvre et des intervenants

Les responsables de formations font le choix des intervenants qu'ils souhaitent solliciter (en FI, responsables de mentions, parcours, UE pour l'INSPÉ, en FC le Rectorat et les DSDEN).

1.2.1 FORMATION INITIALE

Les formations portées par l'INSPÉ dans lesquelles sont susceptibles d'intervenir les personnels de l'Académie sont les suivantes : Masters MEEF et DU associés, Master Sciences de l'Education, Master santé public, licence professionnelle, licence dont des UE sont en lien avec l'enseignement, préparation au CRPE.

Les personnels de l'académie qui peuvent être sollicités pour les assurer :

- ✓ des personnels qui ont une mission de formation initiale (FA, PEMF, corps d'inspection ...).
 - Dans ce cadre, si les heures sont effectuées auprès des étudiants des 3 mentions de master MEEF (ou DU associés), de la formation de pré-professionnalisation ou de la préparation au concours, les heures effectuées ne sont pas payées et sont comptabilisées dans les modalités de l'échange.
 - Si les heures sont effectuées **en dehors** du master MEEF (ou DU associés), de la formation de pré-professionnalisation ou de la préparation au concours, les heures effectuées seront payées et ne seront pas comptabilisées dans les modalités de l'échange.

- ✓ des personnels enseignants, d'éducation ou d'encadrement qui n'ont pas une mission de formation. Ils sont alors recrutés comme intervenants extérieurs et rémunérés par l'UCA. Les heures effectuées ne sont pas comptabilisées dans les modalités de l'échange, et doivent être effectuées dans le cadre d'une déclaration de cumul d'activité et hors de l'emploi du temps face à élèves.

1.2.2 FORMATION CONTINUE

Le plan de formation continue fait l'objet d'un cahier des charges annuel élaboré par l'Académie. Dans ce cadre, l'INSPÉ est sollicitée en tant qu'opérateur de formation.

Les modalités d'intervention de l'ensemble de ces personnels sont formalisées dans un devis ou un engagement en réponse au cahier des charges transmis soit à l'IA DASEN, soit au Rectorat.

L'INSPÉ peut également être sollicitée en tant que prestataire de service, pour des besoins en compétences spécifiques détenus par ses formateurs. Dans ce cas, le rectorat et/ou l'IA DASEN s'engage à transmettre à l'INSPÉ pour visa de son directeur, la convocation/invitation de l'intervenant sollicité.

Les formations continues qui regroupent les actions des plans de formation PAF et PDF dont les animations pédagogiques, la préparation au CAPPEI, la formation des contractuels, la formation des T1 ainsi que le MEEF PIF (uniquement les heures spécifiques non mutualisées réalisées par l'UCA (230h + 2h/étudiant) sont comptabilisés dans la balance.

Les formations au CAFFA et CAFIPEMF font l'objet d'une facturation particulière (cf tableau page 7). La préparation au CAPEFE fait l'objet d'une convention particulière cadrée nationalement.

Peuvent être sollicités par l'INSPÉ pour assurer la FC :

		Heures comptabilisées dans l'échange	Heures de formation payées par l'INSPÉ UCA
Intervenants INSPÉ	Enseignants-chercheurs et enseignants-formateurs de l'INSPÉ - UCA	OUI	OUI
Intervenants extérieurs à l'INSPÉ	Personnels ayant une mission de formation continue (PFA, PEMF, membres de corps d'inspection)	NON	NON
	Personnels enseignants, d'éducation ou d'encadrement qui n'ont pas de mission de formation	OUI	OUI
	Intervenants extérieurs hors éducation nationale	OUI	OUI

Les heures effectuées en FC par les formateurs de l'INSPE s'élèvent à :

- 2018-2019 : 3005 HDT
- 2019-2020* : 1811,5 HTD (*annulation de formations dans le contexte Covid)

1.3. Intégration des publics divers dans les formations et individualisation des parcours

La nécessité croissante d'individualisation des parcours de formation conduit à l'intégration de publics divers au sein des dispositifs existants.

Différents types de dispositifs de formation à publics mixtes sont concernés :

✓ **Accueil des stagiaires (FSTG)**

Les FSTG sont inclus dans les formations initiales en fonction des disponibilités liées à leur service d'enseignement. Les heures effectuées pour ces stagiaires sont prises en charge par l'UCA. Le coût de la formation n'est pas inscrit dans les modalités d'échange « Rectorat - Université ». Un suivi des heures effectuées permet de valoriser chaque année la contribution de l'INSPÉ à la formation de ces FS qui ne sont pas inscrits comme étudiants à l'Université, mais en tant que stagiaires FC.

Nombre de FSTG intégrés dans les formations initiales et nombre d'heures de formation concernées :

	2019/2020	
	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures
FSTG 2 nd degré	0	0

✓ **Etudiant Fonctionnaire Stagiaire du parcours « disciplines rares »**

L'INSPÉ inscrit les Etudiants Fonctionnaires Stagiaires (EFS) dans le parcours disciplines rares (correspondant à un parcours qui n'est pas disponible à l'INSPÉ Clermont-Auvergne), sauf pour le cas des étudiants inscrits dans une autre INSPÉ. Chaque année un point est fait sur les heures effectuées par les étudiants des disciplines rares dans leurs activités spécifiques liées à leur discipline et ajouté à l'annexe financière afin d'obtenir un indicateur sur cette activité particulière puisque les seuils d'ouverture ne sont pas atteints pour la formation disciplinaire des disciplines rares. Cette activité de formation n'est pas prise en compte dans les modalités de l'échange. Elle est prise en charge par l'UCA.

Total des heures disciplinaires réalisées pour les EFS des disciplines rares inscrits à l'UCA (heures formateurs) :

	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Enseignants INSPÉ/UCA	184,5	243	335,5	124	275
PFA, Inspection		63	101	62	77
Vacataires	36	104		25	18
TOTAL (HTD)	220,5	410	436,5	211	370

Lorsque des étudiants fonctionnaires stagiaires de disciplines rares suivent les formations dans une autre INSPÉ que celle de l'UCA, les EFS sont inscrits dans cette autre INSPÉ qui effectue la totalité des formations ainsi que son évaluation. L'académie se charge de demander au Directeur de cette autre INSPÉ de lui faire remonter son avis pour le jury de titularisation.

✓ **Participation des étudiants en DU approfondissement aux actions de formation du PAF et PDF (EFS 1^{er} et 2nd degré)**

L'UCA prend en charge les heures suivies par les étudiants sur les éléments mutualisés de la formation (tronc commun, travail scientifique réflexif, accompagnement de stage) et les créations de nouveaux groupes liés à l'intégration de ces étudiants. Les heures de FC suivies par les étudiants inscrits en DU sont prises en charge par l'Académie. Ces heures ne donnent pas lieu à évaluation ce qui permet une individualisation du parcours de formation de chaque étudiant sans risquer de compromettre l'égalité de traitement nécessaire à la délivrance du diplôme.

Les coûts associés à ce dispositif n'entrent pas dans le cadre des modalités de l'échange INSPÉ/rectorat.

✓ **Intégration des personnels de l'EN au sein d'actions d'aide au développement professionnel proposées par l'INSPÉ à ses personnels**

Cette intégration relève de la responsabilité de leur employeur qui valide les demandes de participation aux actions de formation proposées par l'INSPÉ. Cette formation, animée par un formateur INSPÉ, entre dans le cadre de l'échange INSPÉ/Académie.

✓ **Cas du Master MEEF PIF, parcours « Territoire et Pilotage des systèmes éducatifs »**

- Les heures des UE mutualisées avec des diplômes existant de l'UCA sont prises en charge par l'UCA s'il n'y a pas de dédoublement de groupe ;
- Le rectorat s'engage à prendre en charge les 75h issues du plan de formation du Rectorat et à en fournir une évaluation compatible avec les règles de l'Université ;
- Les heures réalisées par l'UCA dans le cadre de la mise en place du Master PIF sont comptées dans la balance INSPÉ / Rectorat. Le coût de ce parcours est de 230 HTD de formation + 2HTD par étudiant et 10 HTD pour le pilotage du diplôme ;
- Pour éviter les dédoublements de cours, une commission de recrutement est mise en place en juin afin d'étudier les candidatures et de proposer un entretien à chaque candidat. Les responsables des diplômes impliqués dans la mutualisation estiment le nombre de places restant disponibles pour éviter le dédoublement. Les étudiants du MEEF PIF ne doivent pas générer de dédoublement ;
- Pour l'inscription en M1, les droits de scolarité nationaux (pour information 243€ pour le tarif 2018-2019) sont payés une fois pour deux ans, plus 90€ de CVEC acquittables auprès du CROUS chaque année. S'agissant du M2 et pour toute année supplémentaire, les droits de scolarité sont payés chaque année ;
- Cas d'un étudiant du MEEF PIF non inscrit par le Rectorat. Le Rectorat s'engage à accueillir tout étudiant inscrit dans le MEEF PIF « Territoire et pilotage des systèmes éducatifs » dans le cadre des actions de formation du PAF décrites dans ce diplôme que cet étudiant soit en formation initiale ou en formation continue. Ces cas d'inscription dans le MEEF PIF de personnes n'étant pas personnels de l'Académie de Clermont-Ferrand sont répertoriés chaque année pour rendre compte de cette activité.

1.4. Cas des annulations tardives de stages

En cas d'annulation tardive (15 jours avant le premier jour de formation) d'un stage de formation compris dans l'offre de formation continue de l'INSPÉ, les heures de formation et d'ingénierie sont comptabilisées dans le cadre de l'échange de compétences décrit ci-dessus.

Les heures ne sont en revanche pas déclarées dans les services annuels des formateurs.

Nombre d'annulations tardives de stages et nombre d'heures concernées :

	2019/2020	
	Annulations tardives de stages	Nombre d'heures concernées
1 ^{er} degré (Puy-de-Dôme)	0	0
Total	0	0

1.5 Modalités de calcul des heures de décharge et d'intervention des PEMF et PFA pour intervenir en formation initiale à l'INSPÉ :

✓ **Les volumes d'heures de décharges sont définis comme suit :**

Les PEMF ont une décharge de leur service pour intervenir en Formation équivalente à 63,36 HTD pour l'Allier, le Cantal et le Puy de Dôme et à 48 HTD pour la Haute-Loire. L'accueil d'un stagiaire de l'INSPÉ (en licence ou Master) dans la classe d'un PEMF (Observation ou Pratique accompagnée) est compté

5 heures /binôme de stagiaires par semaine. Ces heures d'accueil dans le milieu professionnel sont comptées dans les heures dues par les PEMF en FI, mais elles ne sont pas comptées dans les modalités de l'échange. Les heures restant dues en FI peuvent être réalisées dans le cadre des diplômes de Formation initiales (listées dans la convention) portées par l'INSPÉ.

Les PFA ont une décharge pour intervenir en FI qui est variable et qui est fixée par le rectorat, après concertation avec l'INSPÉ. La liste des PFA et leur décharge est transmise à l'INSPÉ à l'issue des opérations de mouvement des personnels pour l'année universitaire suivante.

✓ **Les interventions des PEMF et PFA sont comptabilisées comme suit :**

Les interventions devant les étudiants lors de FI (licence ou Master) sont comptées selon les modalités de calculs de l'Université (1 heure devant étudiant est comptée 1,5 HTD pour les CM et 1HTD pour TP et TD). Ces heures sont comptées dans les modalités d'échanges. Les co-interventions des PEMF et PFA sont comptés 1HTD à se répartir entre les co-intervenants.

Les interventions des PEMF et PFA lors de formations continues ne sont pas comptées dans le volume d'heures de FI du PEMF ou PFA, ni dans les modalités de l'échange.

Les heures de préparation et de correction ne sont pas valorisées par des HTD car elles sont déjà comptées dans les heures HTD d'enseignement.

Afin d'éviter une forme de saupoudrage des interventions dans les MEEF et permettre aux formateurs de s'inscrire dans le travail de l'équipe pédagogique (réunions liés aux diplômes, évaluations) des PEMF, PFA sont invités dans la mesure du possible à intervenir dans les masters MEEF au titre de la formation initiale pour une quotité minimale de 20 HTD pour le second degré, et 40 HTD pour le premier degré par année universitaire. Cette durée doit leur permettre une meilleure inclusion dans les différentes tâches du formateur telles que la participation aux réunions de construction et d'amélioration des formations, la contribution aux évaluations. Cet investissement conséquent aidera également à stabiliser les équipes disciplinaires. De plus, afin de faciliter cette entrée dans la mission de formateurs INSPÉ, des actions de formation sont proposées à la fois pour aider ces nouveaux formateurs à s'acculturer à leur mission, mais également pour appréhender l'articulation recherche et travail en situation.

Cette formation est prise en charge sur les ressources propres de l'INSPE après avis du conseil d'institut. Le temps de formation de formateur proposé est corrélé au temps d'intervention prévu en formation initiale. Enfin, les PEMF pourront s'ils le souhaitent dupliquer leurs interventions sur d'autres sites de l'INSPÉ.

Pour rappel, un formateur intervenant à l'INSPÉ peut être amené à réaliser des cours sur le temps d'enseignement de l'université qui ne sont pas nécessairement ceux du calendrier scolaire (cours les mercredis après-midi, pendant la première semaine des vacances de Toussaint et d'hiver).

1.6 Coût d'ingénierie administrative INSPÉ

L'ingénierie de la formation continue à l'INSPÉ nécessite un poste de catégorie A à 100% et un poste de catégorie C à 80%.

Des frais **d'ingénierie administrative** de 5,5% sur l'ensemble des heures effectuées pour la FC par l'INSPÉ / UCA sont appliquées. Ces frais sont à acquitter au même titre que les frais pédagogiques et les frais de structures en fin d'année universitaire.

2. Tarification des actions de formation continue 1^{er} et 2nd degré proposées par l'INSPÉ

Type de frais	Description	Modalités de facturation
Frais pédagogiques	Photocopies, documentation, frais de communication, consommables, accès aux outils numériques, ... Applicable pour toute action de formation continue.	0,20€ de l'heure de formation par stagiaire
Frais de structure	Mise à disposition des locaux et des équipements. S'applique pour tout type de salles mobilisées dans le cadre de la formation.	8,50€ par heure de formation*
Frais de mission des intervenants	Déplacements, nuitées, repas. Dans le cadre des actions de formation continue mises en œuvre, ces frais sont d'abord remboursés à l'intervenant par l'INSPÉ puis facturés par l'INSPÉ au rectorat et aux DSDEN. Cf. également tableau en article 4 concernant les frais de déplacement	Sur la base de la délibération du CA de l'UCA du 2019-04-05 , conditions et modalités de remboursement : > des frais d'hébergement : - Taux maximum de 110 € pour la Métropole du Grand Paris - Taux maximum de 90 € pour les grandes villes (> ou = à 200 000 habitants) - Taux maximum de 70 € pour les autres villes de Provinces dont Clermont-Ferrand. Ce dispositif dérogatoire est limité au montant réel de la facture d'hôtel et s'applique à tous les personnels se déplaçant en mission ou sur invitation pour le compte de l'université. > des frais de déplacement : *Remboursement de l'intervenant sur la base des frais kilométriques en cas d'utilisation du véhicule personnel ou sur présentation des justificatifs originaux pour un déplacement en train. > des frais de restauration : Repas pris en charge à hauteur de 17.50€ (arrêté du 11/10/2019) uniquement sur présentation d'un justificatif.
Frais d'ingénierie pédagogiques	Comptabilisés en heures et intégrés dans la balance. <i>Cf. article 1.1.</i>	7% du volume d'heures rémunérées aux intervenants dans le cadre d'une action
Frais d'ingénierie administratifs	Pourcentage sur l'ensemble des heures FC réalisées par l'INSPÉ. Applicable pour toute action de formation continue. Cf. article 1.6	5,50% du volume d'heures rémunérées aux intervenants dans le cadre d'une action sur la base d'une heure de formation à 180 euros (heure de formation UCA chargée).
Frais de formation certifications (hors CAPPEI et CAPEFE)	Heures de formation dans le cadre du CAFIPEMF, du CAFA	62 euros / heure de formation (tarif basé sur 1,5 vacation Rectorat)

Statut	Modalités de convocation	Prise en charge Frais de déplacement	Référence
Étudiants en alternance (M2) « EFS ou PSTG »	<i>Pas d'Ordre de Mission</i>	<i>IFF ou frais de déplacement (DSDEN/RECTORAT)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Décret 2014-1021 du 8 septembre 2014 - Décret 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié - Arrêté ministériel du 3 juillet 2006 - Arrêté du 20 décembre 2013
Personnels enseignants 1 ^{er} et 2 nd degré d'éducation et d'orientation, titulaires et contractuels de l'Académie « Stagiaires FC » dont « FSTG »	<i>Ordre de mission DSDEN/RECTORAT</i>	<i>frais de déplacement DSDEN/RECTORAT</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Décret 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié - Arrêté ministériel du 3 juillet 2006 - Arrêté du 20 décembre 2013

La facturation s'effectue sur la base d'une période 1 (septembre à décembre) et d'une période 2 (janvier à juin) pour les actions de formation continue du 1^{er} degré ; en fin d'année scolaire et universitaire pour le 2nd degré.

Les formations mixtes (comprenant des stagiaires 1^{er} et 2^d degré, impliquant plusieurs DSDEN) telle que la formation au CAPPEI ou encore les actions liées à un cycle de formation font l'objet d'une facturation par site (Rectorat et DSDEN) au prorata du nombre de stagiaires selon leur département d'origine.

Toute facturation s'accompagne systématiquement d'un état récapitulatif des actions réalisées et des coûts engagés (heures et euros) ainsi que de l'ensemble des documents nécessaires au suivi de l'offre de formation mise en œuvre par l'INSPÉ.

**Concernant les frais de structure, le tarif sera revu chaque année dans le cadre d'une planification pour une convergence à 5 ans sur la base des tarifs UCA.*

3. Mise à disposition de locaux

Pour toute action, hors offre de formation initiale et continue gérée par l'INSPÉ, organisée par le Rectorat ou la DSDEN dans les locaux de l'un des sites de l'INSPÉ, la grille de « tarifs de locations de salles », validée en Conseil d'école puis en Conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne, s'applique. Dans ce cadre, c'est le tarif spécifique « Education nationale » qui est proposé au rectorat. Un devis et une convention d'hébergement doivent être établis.

Les locaux de l'INSPÉ et les personnels techniques de l'université pourront à titre exceptionnel être gracieusement mis à disposition du rectorat après demande du Recteur auprès du Président de l'université.

4. Éléments relatifs aux déplacements

Publics en formation, interventions en formation continue et/ou en formation initiale

Statut	Modalités de convocation	Prise en charge Frais de déplacement	Référence
Enseignants-Formateurs INSPÉ-UCA	Ordre de mission INSPÉ	INSPÉ <i>NB</i> : puis refacturation a posteriori au RECTORAT/DSDEN	- Décret 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié - Arrêtés du 3 juillet 2006 et du 1er novembre 2006 - Statuts de l'Université Clermont Auvergne
Personnels de l'Académie hors PEMF-PFA	Invitation INSPÉ	INSPÉ <i>NB</i> : puis refacturation a posteriori au RECTORAT/DSDEN	
Intervenants extérieurs (hors UCA-INSPÉ, hors personnels de l'Académie)	Invitation INSPÉ	INSPÉ <i>nb</i> : puis refacturation a posteriori au RECTORAT/DSDEN	

Statut	Modalités de convocation	Prise en charge Frais de déplacement	Référence
PEMF	Lettre de mission rédigée par l'employeur	DSDEN avec récapitulatif des interventions fournies par l'INSPÉ	Circulaire n° 2016-148 BO du 18 octobre 2016
PFA	Lettre ou ordre de mission rédigée par l'employeur	RECTORAT avec récapitulatif des interventions fournies par l'INSPÉ	
Affectés provisoires à temps partagé	Lettre ou ordre de mission rédigée par l'employeur	RECTORAT / DSDEN avec récapitulatif des interventions fournies par l'INSPÉ	Circulaire n°2020 – 01 / Décret n°2006-781 en vigueur depuis le 1er mars 2019

Clermont-Ferrand le

Le Recteur d'Académie
Chancelier des Universités

Le président de l'UCA

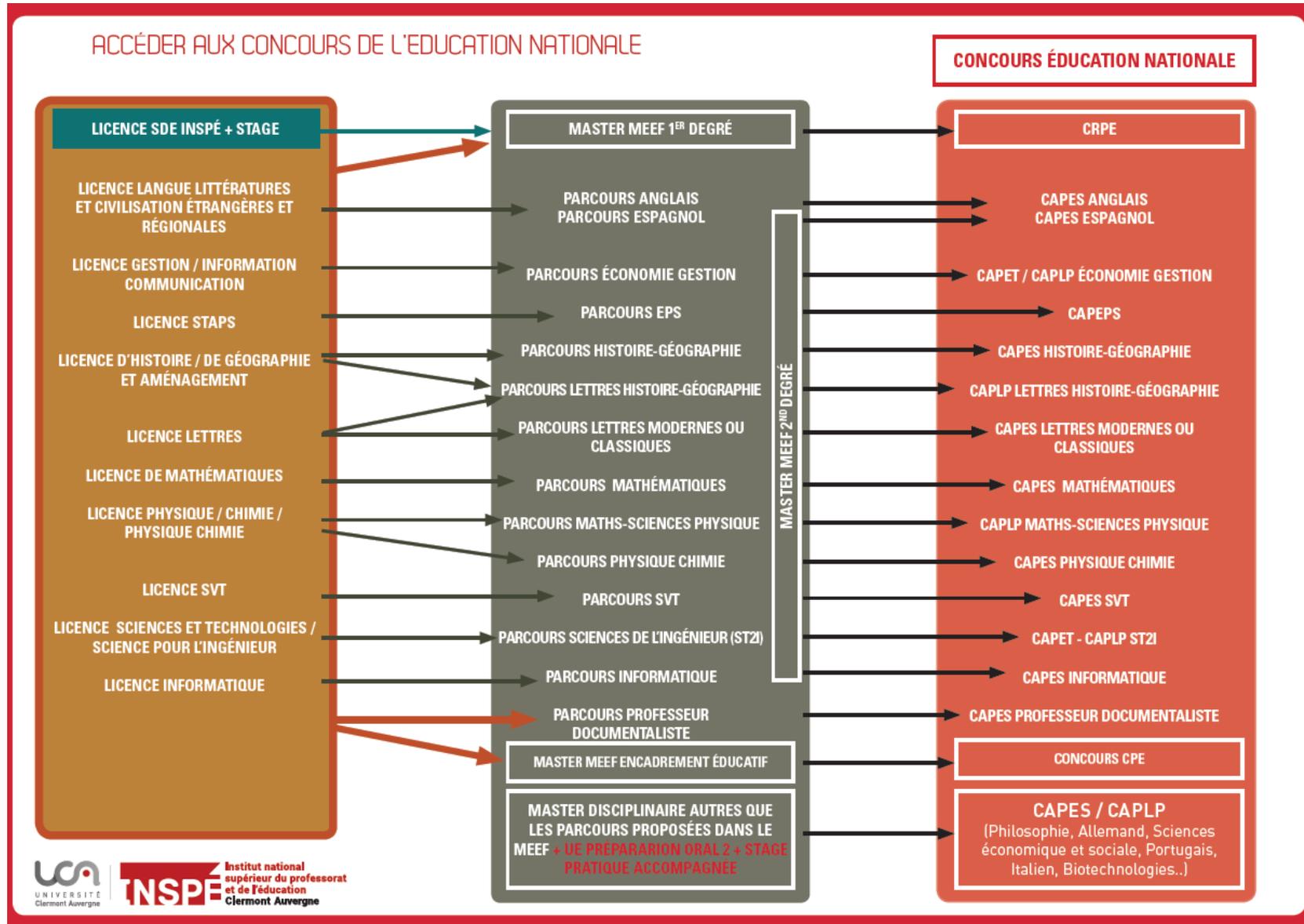
Le Directeur de l'INSPÉ
Clermont Auvergne

Karim BENMILOUD

Mathias BERNARD

Ludovic MORGE

Annexe 5 Accéder aux concours de l'Éducation nationale le continuum de formation de l'UCA



Annexe 6 Estimation de la progression des besoins en formateurs de terrain dans le cadre de l'évolution de la formation des enseignants (2nd degré) et CPE

	Ancien dispositif du MEEF					Nouveau dispositif du MEEF					≠ de besoins en termes d'encadrement pour le MEEF
	Nbre moyen (sur 5 ans) de M1 sur le dispositif	Besoin en maître d'encadrement de stages M1 (1)	Nbre moyen d'EFS sur le dispositif précédent	Besoin en tuteur pour les EFS (2)	Besoin total pour l'encadrement des étudiants de master	Nbre de M1 attendus (3)	Besoin en maître d'encadrement de stages M1 (1)	Nbre de M2 attendus	Besoin en tuteur pour les M2 (4)	Besoin total pour l'encadrement des étudiants de master	
Anglais	26,4	13,2	21,2	21,2	34,4	26	13	26	26	39	4,6
Prof Doc	12,6	6,3	6,2	6,2	12,5	12	6	12	12	18	5,5
Eco-G	13,8	6,9	10,6	10,6	17,5	13,5	6,75	14	13,5	20,25	2,75
EPS	40,6	20,3	15,8	15,8	36,1	34,5	17,25	35	34,5	51,75	15,65
Esp	17,4	8,7	10,4	10,4	19,1	17	8,5	17	17	25,5	6,4
Hist-Géo	28,8	14,4	14,8	14,8	29,2	24	12	24	24	36	6,8
Lettres mod	12,8	6,4	24,2	24,2	30,6	13	6,5	13	13	19,5	-11,1
Maths	19,6	9,8	25,4	25,4	35,2	19	9,5	19	19	28,5	-6,7
MSPC	9,4	4,7	4,2	4,2	8,9	9	4,5	9	9	13,5	4,6
PC	11,4	5,7	8	8	13,7	11	5,5	11	11	16,5	2,8
ST2i	12,8	6,4	15,6	15,6	22	13	6,5	13	13	19,5	-2,5
SVT	22,6	11,3	8,6	8,6	19,9	18	9	18	18	27	7,1
CPE	21,8	10,9	6,6	6,6	17,5	16,5	8,25	17	16,5	24,75	7,25
Total 2nd degré et EE					296,6					339,75	43,15

(1) En M1 les stagiaires sont en stage de pratique accompagnée en binôme

(2) Un tuteur encadre un seul EFS

(3) Nombre de M1 attendus: on prend ici la moins forte des valeurs entre le nombre moyen sur la période précédente et la nouvelle capacité d'accueil

(4) Un tuteur encadre un seul M2

Annexe 7 Composition du COSP



Service des affaires communes

Tél. : 04 73 31 71 78

N/Réf. : SAC/Commissions/COSP/2018 COSP Liste membres_MAJ2020-02-03

MAJ 03/02/2020

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE DE L'INSPÉ CLERMONT-AUVERGNE

(cf. art D721-3 du code de l'Éducation, arrêté rectoral du 18 juillet 2017 et délibération du CA de l'université Clermont-Auvergne du 27 octobre 2017)

20 MEMBRES DESIGNES

10 membres de droit représentant, en nombre égal, l'université Clermont Auvergne et l'INSPÉ :

5 représentants des collègiums :

- Collegium Lettres, Langues, Sciences Humaines et sociales : Danielle Corrado
- Collegium Sciences de la vie, santé, environnement : Bernard Barbarin
- Collegium Droit, Economie, Gestion : Florent Bresson
- Collegium Sciences fondamentales : Hacène Djellout
- Collegium Technologies et Sciences pour l'ingénieur : Françoise Paladian

5 représentants de l'INSPÉ :

- François Curien, formateur pour les publics à besoins éducatifs particuliers
- Roland Goigoux, chargé de mission recherche
- Floriane Jaud, responsable du parcours « documentation du MEEF 2nd degré »
- Nathalie Masseux, co-responsable du parcours « Ingénierie pédagogique et Numérique » du master Sciences de l'éducation
- Carine Simar, responsable du parcours 1 du master « Santé Publique »

10 personnalités extérieures désignées pour moitié par le recteur et pour moitié par le conseil d'institut :

5 membres désignés par le recteur d'académie (arrêté du 18/07/2017) :

- Annie Ballarin, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire
- Marie-Claude Borion, Chargée de mission recherche
- Henri Duran, doyen des IA-IPR
- Hervé Fraile, principal du collège La Charme à Clermont-Ferrand
- Maryline Lutic, IA DASEN du Cantal

5 membres désignés par le conseil d'institut de l'INSPÉ (séance du 15/09/2017) :

- 1 représentant d'un établissement associé de l'UCA : Bruno Astruc, directeur délégué formation mécanique avancée - SIGMA
- 1 représentant d'associations partenaires de l'école (CAPE) : Marion Marcillageon, animatrice de projets pédagogiques - Eclaireuses Eclaireurs de France (désignée par le CAPE) – partie
- 1 représentant du monde de l'entreprise : Eric Getenay, directeur opérationnel - FACE Territoire bourbonnais
- 1 représentant des collectivités territoriales : Cécile Audet, Adjointe au Maire de Clermont-Ferrand chargée de l'éducation, l'enfance et la petite enfance.
- 1 représentant de CANOPE : Carole Laisné, responsable atelier 63 CANOPE

Annexe 8 Composition conseil de perfectionnement MEEF 1ER DEGRE 2019-20



Année universitaire : 2019/2020

Composante : INSPE Clermont Auvergne

Diplôme, mention ou groupe de mentions : Master MEEF 1^{er} degré

Formation proposée à distance : oui non

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

REPRESENTANTS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE, ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS		
NOM	PRENOM	QUALITE
RIVIERE	Olivier	Formateur et responsable du master
DANA	Frédéric	Formateur et directeur adjoint INSPE
LIRIS	Nadia	Formateur et directrice des études du master
COUDERT	Raphael	Formateur et directeur adjoint INSPE
GAMBLIN	Virginie	Responsable du site de Moulins
FAURE	Betty	Responsable du site d'Aurillac
FILLERE	Christophe	Responsable du site du Puy
MAILLET	Evald	Formateur
SEVE	Pierre	Formateur
BRUN LACOUR	Isabelle	Formateur
ESTIENNE	Nathalie	Formateur
CIZERON	Jocelyne	Formateur
DAGUZON	Marc	Formateur
MATHE	Anne Cécile	Formateur
MAINGUY	Loïc	Formateur
LAMROUS	Lila	Formateur

ETUDIANTS EN FORMATION (au moins 2)		
NOM	PRENOM	ANNEE D'ETUDES
COURTINE	Manon	M2 Cantal
DUBUGET	Angeline	M2Cantal
VALENTIN	Marine	M2 Haute Loire
GENDRE	Ludivine	M1 Haute Loire
ANDRE	Camille	M1 Haute Loire
HADJ	Mohand	M1 Puy de dôme
BREL	Vanessa	M1 Puy de dôme
ANGINIEUR	Sten	M1 Puy de dôme
ROUX	Clémence	M1 Puy de dôme
DESSOL	Manon	M1 Puy de dôme

Conformément à la Délibération CAC-CFVU N° 2017-01-31-04

VASSILIEFF	Stéphane	M1 Puy de dôme
GRANGE	Chloé	M1 Puy de dôme
DESFOUGERES	Alexandre	M1 Puy de dôme
LABBE	Audrey	M2 Puy de dôme
COLLARD	Chloé	M2 Puy de dôme
MARI	Clémentine	M2 Puy de dôme
SOQUET	Alaïs	M2 Puy de dôme
COIN	Delphine	M2 Puy de dôme
CHAMPSOLOIX	Muriel	M2 Puy de dôme

REPRESENTANTS DU MONDE SOCIOPROFESSIONNEL <i>(ne faisant pas partie de l'équipe pédagogique ; au moins 1 pour les licences générales, au moins 2 pour toutes les autres formations)</i>		
NOM	PRENOM	QUALITE
BAPTISTE	Luc	Responsable UE libre ESPE
LAMOINE	Laurent	UFR Lettres
BOUCHARD	Philippe	UFR Sciences
COURT	Martine	UFR Psychologie
HAMMACHE	Nasser	UFR STAPS
TINAYRE	Stéphanie	Doyenne des IEN 1 ^{er} Degré
MOMIRON	Dominique	Conseiller technique Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap (ASH)
ROCHE	Elisabeth	IEN académique "maternelle"
CARLUX	Catherine	Inspecteur de l'Education Nationale 1er degré, Circonscription Aurillac III
VIAL	Jérôme	Inspecteur de l'Education Nationale,
ROUQUETTE	Michel	Directeur académique des services de l'Education nationale du Puy de Dôme
VANDARD	Olivier	Directrice académique des services de l'Education nationale de l'ALLIER
LUTIC	Maryline	Directrice académique des services de l'Education nationale du Cantal
SEMERARO	Jean Williams	Directeur académique des services de l'Education nationale de la Haute Loire
GOURNAY	Catherine	Directrice d'école et PEMF
MATHIAUX	Cécile	PEMF
LESAGE	Aurelle	MAT
BAYON	Virginie	MAT
BREUIL	Stéphanie	MAT
GILBERT	Frédéric	CPAIEN
WATTENNE	Isabelle	Association CEMEA
PILLAYRE	Christian	Association PEP

Année universitaire : 2019/2020

PERSONNEL ADMINISTRATIF OU TECHNIQUE EN LIEN AVEC LA FORMATION <i>(au moins 1)</i>		
NOM	PRENOM	QUALITE
TOUZET	Mickael	Responsable service des stages et de l'insertion professionnelle

SI FORMATION PROPOSEE A DISTANCE : REPRESENTANT DU POLE IPPA (Ingénierie Pédagogique et Production Audiovisuelle – Direction de la Formation) <i>(au moins 1)</i>		
NOM	PRENOM	QUALITE

Le Doyen / Directeur de la composante,

Par délégation du Président de l'UCA,
La Vice-Présidente Formations



Ludovic MORGÉ

Françoise PEYRARD

Annexe 9 Composition du conseil de perfectionnement des MEEF 2nd Degré et Encadrement Éducatif 2019-20.



Année universitaire : 2019-2020

Composante : INSPE CLERMONT AUVERGNE

Diplôme, mention ou groupe de mentions : Master mentions « MEEF second degré » et « MEEF Encadrement éducatif »

Formation proposée à distance : oui non

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

REPRESENTANTS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE, ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS		
NOM	PRENOM	QUALITE
DANA	Frédéric	Directeur adjoint de l'ESPE, en charge de la formation des enseignants et CPE
ESBELIN	Alex	Responsable de la mention 2 du master MEEF
WOOLLVEN	Marianne	Responsable de la mention 3 du master MEEF
BRIAT	Catherine	Directrice des études
ROLLAND	Cathy	Responsable du parcours EPS
SERRE	Martine	Responsable du parcours Eco-Gestion
HERZOG	Myriam	Formatrice à temps partiel parcours Anglais
TRUPIER	Etienne	Responsable du parcours Documentation
BRUGERE	Caroline	Formatrice ESPE, en charge du tronc commun
BARBARIN	Bernard	Responsable du parcours SVT
LAMOINE	Laurent	UFR LSH
HAMMACHE	Nasser	UFR STAPS
COURT	Martine	UFR Psychologie
LAMROUS	Lila	Responsable du département de Lettres, membre du Comité de pilotage à l'Egalité hommes-femmes UCA
FRAILE	Hervé	Principal Collège La Charme (Clermont-Ferrand)
BOUSSAHBA	Franck	Principal Collège Lucien Colon (Lapalisse)
CHAMBONNET	Olivier	Professeur de Lettres-Histoire, Lycée Marie Laurencin, tuteur en EPLE (Riom)
BERTON	Marjorie	Professeure de Lettres modernes, Collège Diderot ; tutrice en EPLE (Aigueperse)
LUCAND	Michèle	Professeur d'espagnol, Collège Michel de l'Hospital, tutrice en EPLE (Riom)
PILANDON	Jean-Marc	Professeur de Mathématiques, Collège Jeanne d'Arc, tuteur en EPLE (Clermont-Ferrand)
TAMIN	Cécile	Principale-adjointe, Collège Marie Curie (Désertines)

Conformément à la Délibération CAC-CFVU N° 2017-01-31-04

Année universitaire : 2019-2020

CORNETTE	Marie	Directrice de l'AFEV
LENOIR	Réjane	CRAP Cahiers pédagogiques
COMMEAU	Maud	PFA Anglais
MAILLET	Guillaume	PFA SVT
THELU	David	PFA Maths-Sciences

ETUDIANTS EN FORMATION (au moins 2)		
NOM	PRENOM	ANNEE D'ETUDES
BONIFACE	Jérémy	M2 Physique-Chimie
TOURNAYRE	Thomas	DU Enseigner Histoire-Géographie
PRISCIANTELLI	Claudine	M1 Lettres-Histoire
DELPLANQUE	Alexandre	DU Enseigner Mathématiques
GRAILLOT	Alexandra	M2 Maths-Sciences
LE PENGLAU	Robin	M2 Maths-Sciences
SERGENT	Guillaume	M1 Physique-Chimie
PLISSON	Lucie	M1 Physique-Chimie

REPRESENTANTS DU MONDE SOCIOPROFESSIONNEL (ne faisant pas partie de l'équipe pédagogique ; au moins 1 pour les licences générales, au moins 2 pour toutes les autres formations)		
NOM	PRENOM	QUALITE
AJASSE	Patrick	IEN-ET STI- Doyen du collège des IEN – Enseignement Technique
BALLARIN	Annie	IA-IPR EVS
BRUNOLD	Dominique	IEN Lettres-Histoire-Géographie
CHIFFE	Catherine	IA-IPR d'économie et gestion
ROCHER	Nicolas	IA-IPR d'Histoire-Géographie, doyen des IA-IPR

PERSONNEL ADMINISTRATIF OU TECHNIQUE EN LIEN AVEC LA FORMATION (au moins 1)		
NOM	PRENOM	QUALITE
TOUZET	Mickael	Responsable du bureau des mises en stage à l'ESPE

Le Doyen / Directeur de la composante,



Ludovic MORGE

Par délégation du Président de l'UCA,
La Vice-Présidente Formations

Françoise PEYRARD

Conformément à la Délibération CAC-CFVU N° 2017-01-31-04

Annexe 10 Composition du conseil de perfectionnement du MEEF « Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF) » 2019-20.



Année universitaire : 2019/2020

Composante : INSPE CLERMONT AUVERGNE

Diplôme, mention ou groupe de mentions : MASTER MEEF – MENTION 4 Pratiques et ingénierie de la formation

Formation proposée à distance : oui non

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

REPRESENTANTS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE, ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS		
NOM	PRENOM	QUALITE
COUDERT	RAPHAEL	RESPONSABLE DU DIPLOME
BOUVIER	ALAIN	PROFESSEUR EMERITE
COUTURIER	PIERRE	MCF, UFR LCSH
RIEUTORT	LAURENT	PU, IADT
EYMARD	THIERRY	PRAG, INSPE
SERRES	GUILLAUME	MCF, INSPE

ETUDIANTS EN FORMATION (au moins 2)		
NOM	PRENOM	ANNEE D'ETUDES
ZYGMUNT	YAN	1
AVININ	NATHALIE	1
BRENEUR	LIONEL	2
MOURIER- STOPAR	SANDRINE	2

REPRESENTANTS DU MONDE SOCIOPROFESSIONNEL (ne faisant pas partie de l'équipe pédagogique ; au moins 1 pour les licences générales, au moins 2 pour toutes les autres formations)		
NOM	PRENOM	QUALITE
COURTAUD	EMMANUEL	DIRECTEUR EPLEFPA ROCHEFORT MONTAGNE
MORRACHINI	CHARLES	IA IPR EVS, académie de Clermont-Ferrand

PERSONNEL ADMINISTRATIF OU TECHNIQUE EN LIEN AVEC LA FORMATION (au moins 1)		
NOM	PRENOM	QUALITE
DUMOUTIER	MALENA	RESPONSABLE DU SERVICE DE LA SCOLARITE

Le Doyen / Directeur de la composante,

Ludovic MORGE

Par délégation du Président de l'UCA,
La Vice-Présidente Formations

Françoise PEYRARD

Conformément à la Délibération CAC-CFVU N° 2017-01-31-04

**COMPTE-RENDU
CONSEIL DE
PERFECTIONNEMENT**
Année universitaire 2017 - 2018

**Diplôme Master MEEF 1^{er} degré
Mention Entrée dans le métier**

- Réunion du 20 juin 2018 -

Ce document est :

- un compte-rendu annuel
- un compte-rendu semestriel ×
 - du premier semestre
 - du second semestre
- une synthèse des 2 comptes-rendus semestriels

Cadre réglementaire

- Code de l'Education, notamment l'article L.611-2 modifié par la Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 (article 22)
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master (articles 5, 11 et annexe)
- Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment l'article 30
- Délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 31 janvier 2017 n°2017-01-31_04 portant sur le cadrage des conseils de perfectionnement

Précisions importantes

1) Un conseil de perfectionnement doit être mis en place :

- par mention ou groupe de mentions pour les Licences, Licences Professionnelles et Masters
- pour la PACES
- par cycle (DFG et DFA) pour chacune des 4 filières de santé (Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique)

2) Le compte-rendu relatant les points abordés et les conclusions du conseil de perfectionnement est rédigé par le responsable de formation puis transmis au Doyen/Directeur de la composante. Celui-ci transmet ensuite l'ensemble des comptes-rendus des conseils de perfectionnement au "Pôle Pilotage de la Formation" de la Direction de la Formation : aide-pilotage.df@uca.fr

3) Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par année universitaire.

PRESENCES

Voir feuille d'émargement en PJ

21 présents

POINT 1 : Bilan de l'année: éléments quantitatifs

Les résultats des étudiants au master en 1ere session

En M1 : 232 étudiants se sont présentés aux épreuves et 207 ont été reçus soit 90% de réussite.

En M2 : 192 étudiants se sont présentés aux épreuves et 178 ont été reçus soit 93% de réussite.

Ces résultats sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Des informations concernant le 2eme session ont été rappelées aux membres du conseil :

- C'est la meilleure note entre celle de la 1ere session et celle de la 2eme session qui sera conservée ce qui permet aux étudiants de ne plus prendre de risques lors de cette deuxième session.
- La possibilité dans une UE comportant plusieurs matières et qui n'est pas validée de repasser une matière pour laquelle l'étudiant aurait obtenu la moyenne.

Les résultats des étudiants à l'admissibilité du CRPE

Voir PPT

Présentation :

- En M1,

211 étudiants ont présenté le CRPE.

124 à Clermont Ferrand avec un taux de réussite de 46%.

87 étudiants ont présenté le concours dans d'autres académies avec un taux de réussite nettement supérieur de 63%

Ce qui fait un taux global de réussite de 53% pour les M1 contre 57 % l'an dernier.

- En M2

82 étudiants ont présentés le CRPE.

53 à Clermont Ferrand avec un taux de réussite de 30%.

29 étudiants ont présenté le concours dans d'autres académies avec un taux de réussite nettement supérieur de 60%

Ce qui fait un taux global de réussite de 40% pour les M1 contre 59 % l'an dernier.

Analyse des résultats

Les résultats de nos étudiants à cette épreuve d'admissibilité sont globalement bons mais on peut noter une nettement meilleure réussite en dehors de l'académie Clermont auvergne ce qui n'est pas étonnant du fait de la grande difficulté du concours dans cette académie. (peu de places et de nombreux candidats).

La baisse des résultats des étudiants de M2B peut s'expliquer de deux façons :

- La disparition en M2 de la partie des enseignements consacrés à la réparation du concours
- Le M2B prépare mieux aux oraux qu'aux écrits du fait de son organisation (mélange FSE et M2B qui permet une mise en commun d'expérience de classe et qui alimente les M2B pour construire leur argumentation pour les oraux) et les étudiants perdent leur chance à cette épreuve d'admissibilité car moins bien préparés aux écrits.

Il faut donc mieux informer les étudiants qui veulent s'inscrire en M2B et qui veulent représenter le concours sur cet aspect afin qu'ils puissent faire le choix de s'inscrire en M2B ou pas puisqu'il n'y a aucune obligation. Les informer également que la nouvelle version de la préparation au concours à un module qui correspond tout à fait à la préparation aux épreuves écrites.

Répartition des groupes TD entre les différents sites pour 2018 – 2019

Voir PPT

Pas de changement par rapport à l'an dernier.

Préinscriptions en M1

Voir PPT

- 4 vagues en M1 et 2 vagues en M2
- Un plus grand nombre d'étudiants ont demandé une préinscription à l'ESPE Clermont Auvergne au cours de la première vague d'inscription qui s'est terminée en avril.

312 ont demandé le site de Chamalières contre 227 l'an dernier

61 demandes sur le site de Moulins contre 31 l'an dernier.

Stabilité des demandes pour le site du PUY.

Le site de Chamalières a accepté 208 étudiants et a été fermé aux inscriptions pour les autres vagues ;

Le site de Moulins a ouvert pour la deuxième vague et sera fermé pour les autres. Seul le site du Puy est ouvert pour la 3ème vague.

Valorisation des mémoires de master

Il s'agit d'un dispositif permettant la valorisation des meilleurs mémoires présentés par les M2B dans le cadre de l'UE stage et mémoire.

Ces mémoires sont proposés par les directeurs de mémoires et relus par d'autres formateurs n'appartenant pas au champ disciplinaire. C'est un travail collectif qui permet des échanges entre formateurs et qui construit une culture commune.

Les mémoires ainsi sélectionnés seront

- Déposés sur la base DUMAS (base de données qui permet de stocker les mémoires de master après soutenance.
- Certains seront présentés en public le 4 juillet.

POINT 2 : Bilan de l'année: éléments qualitatifs

De nouveaux dispositifs de réflexion autour du diplôme :

- Des commissions pédagogiques restreintes : qui traiteront, avec les responsables d'UE et des sites, des problèmes de régulation du diplôme en cours de réalisation.
- Des commissions pédagogiques élargies : ouvertes à tous les formateurs (ESPE et terrain) qui se tiendra les mercredis après-midi et qui sera axée sur des réflexions d'ordre plus pédagogique en vue de l'élaboration de la nouvelle maquette.
- Une attente de la DSDEN : la participation des IEN et des Conseillers pédagogiques qui pourraient ainsi avoir une meilleure connaissance de la formation et ainsi adapter leur demande lors de leur visite dans les classes.

Bilan sur les regards croisés mis en place cette année :

Voir PPT

- Bilan et intérêt côté formateur

Il s'agissait d'un dispositif d'échanges de pratiques entre formateurs qui devaient aboutir à la création d'un TD.

Ce dispositif devait permettre de comprendre ce que font les autres formateurs dans leur discipline et d'échanger sur ses pratiques. Les formateurs ESPE ont ainsi pu renforcer leur lien avec le terrain et les PEMF confortent leur lien avec la recherche.

Les groupes quand ils ont pu fonctionner ont été dynamiques et ont tous abouti à la création d'un TD qui a été présenté aux étudiants.

- Retour des étudiants :

Une approche de la réflexivité.

Cela leur a permis d'avoir plusieurs approches d'un même objet. Par contre pour certains cela a été un peu déstabilisant d'avoir des points de vue différents et des échanges sur un même sujet.

- Remarques diverses :

Il existe des groupes de travail départementaux maths, maternelles, histoire/géographie, sciences dans lesquels interviennent des IEN, des CPC ainsi que des PEMF et des formateurs ESPE.

Quelques thèmes à aborder qui vont être très importants dans les années à venir :

- Autorité
- Relation avec les ATSEM
- Relation avec les familles

POINT 3 : Répartition annuelle des conseils de perfectionnement

Pour l'année 2018-2019 il n'y aura qu'un conseil de perfectionnement, en fin d'année car pas de bouleversement dans la maquette.

Prochain conseil de perfectionnement : 19 juin 2019

POINT 4 : Questions diverses

L'école inclusive :

- La DAFOR a effectué une enquête dans le second degré auprès des enseignants afin d'évaluer les besoins. Plus de la moitié des demandes mettent en avant des questions sur les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Pratiquement tous les comités d'hygiène et sécurité font également remonter des besoins sur l'école inclusive.
- Importance d'aborder cette question dès la FI.
- 3 thématiques importantes :
 - La différenciation pédagogique (cf. Cnesco)
 - La pédagogie explicite
 - Pédagogie universelle (canadien).
- 4 leviers :
 - Information sur ces élèves
 - Identification des besoins
 - Pédagogie
- Formation croisée avec une sensibilisation à l'intervention de partenaires (dans la région, l'ARS propose un partenariat dynamique).
- L'équipe ASH de l'ESPE est une équipe qui travaille sur l'école inclusive et donc sur les besoins éducatifs particuliers : les interventions en M2 vont être ajustées et peut être dans les regards croisés.
- Les étudiants font remonter des besoins concrets avec une demande de réponses rapides à leur souci et un accompagnement plus serré sur ces questions.

Régulation du master

- Il est apparu des déséquilibres dans ce qui se fait en français dans le M2 entre les trois groupes à Chamalières.
- Formation au numérique : problème avec le cours de « questions éthiques et juridiques du numérique ».
- Feuille d'émargement sur les bourses.
- Lisibilité des dépôts sur l'ENT pas toujours évidente
- Calendrier de la formation :
 - L'oral de langue était trop près du concours
 - Permettre le choix de la thématique du dossier beaucoup plus tôt afin de pouvoir faire les tests dans les classes donc avancer la PEO.
- Faire une formation en début d'année pour les étudiants en FC et l'utilisation de l'ENT.

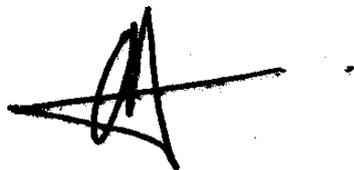
POINT 5 : Les dates à retenir

Voir PPT

- Rentrée M2 :23 août 2018
- Rentrée M1 : 3 septembre 2018
- Prochain conseil de perfectionnement : 19 juin 2019

Fait à Chamalières, le 2 juillet 2018

Signature du responsable de formation

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Annexe 12 Compte rendu du Pré-conseil de perfectionnement du Parcours Maths 2019-2020.

Compte rendu Pré conseil de perfectionnement – Parcours Mathématiques – 2019 2020

Compte-tenu des conditions de travail à l'université liées à la crise sanitaire, l'équipe du parcours Mathématiques ne s'est pas réunie ni en présentiel ni en distanciel.

Les enseignants, étudiants, IA IPR, responsables de parcours ont pu répondre à un bref questionnaire en vue de faire un bilan de cette année de formation.

Les discussions portant sur l'évolution de la future maquette seront entreprises lorsque les différents acteurs pourront se réunir dans des conditions propices.

D) REMARQUES EMANANT des étudiants de MI MEEF et DU « enseigner les Mathématiques » dans le second degré

Il est à noter que seulement deux étudiants ont répondu au questionnaire proposé.

A. Organisation des emplois du temps (répartition demi journées Cezeaux/Chamalières) :

Bonne organisation avec toujours le temps nécessaire pour déjeuner et se déplacer d'un établissement à un autre.

B. Tronc commun :

En présentiel :

- « Matière extrêmement intéressante, une partie psychologie en début d'année très enrichissante autant pour notre futur métier que pour nos expériences personnelles, le second semestre plus axé sur nos futures pratiques également très intéressant. La dynamique CM puis TD est très intéressante pour revoir et appliquer les CM. »
- « Les différents thèmes étaient très intéressants ainsi que les TD où l'on pouvait débattre sur des questions. La visite de l'EPLE en début de formation est aussi très intéressante. »

En distanciel : Il restait seulement le partiel qui a été aménagé d'une façon correcte.

C. Partie disciplinaire :

En présentiel :

- « Remarque peut être un peu futile mais penser à rappeler que tout ce qu'on voit dans les UE est là pour préparer le CAPES, par exemple j'avais des fois un peu de mal à voir les objectifs visés par certains exercices (en UE 15 par exemple). »
- « Pour la préparation aux oraux, je pense qu'il serait intéressant de voir rapidement les notions abordées dans certaines filières (STMG notamment) que nous n'avons jamais rencontrées et qui sont cependant faciles à comprendre mais qui peuvent faire peur lorsqu'on les rencontre dans des dossiers. »
- « La préparation, en faisant des CAPES blancs et de multiples oraux (bien qu'on n'ait pas pu terminer avec le confinement), tout au long des semestres est vraiment un plus dans notre formation, on n'est ainsi pas dans l'inconnu du déroulement des épreuves (gestion du temps ...). »

En distanciel :

- « La majeure partie des UE était finie. Bon aménagement pour les derniers devoirs et bonne adaptation aux nouvelles mesures pour le CAPES. »
- « Un grand merci à tous les professeurs qui continuent de nous aider à préparer le CAPES. »
- « Les visios après les sujets de CAPES sont très utiles pour revenir sur les points qui nous sont pas très clair. Les travaux proposés en distanciel ont été vraiment bien gérés par nos enseignants. »

D. Mise en stage :

Affectation sur les lieux de stage, durée de stage, etc;...

- « Satisfaite de mon affectation et du stage globalement. »
- « J'ai eu l'affectation que je souhaitais, Issoire, et c'était très enrichissant. »

- « L'observation et la création de séquence sont vraiment intéressantes, nous sommes vraiment bien guidés. »
- Préparation des contenus enseignés en stage
- « Aurélie Roux très réactive et dévouée pour nous épauler dans la préparation de notre stage. »
 - « Madame Roux nous prépare bien pour la création des contenus, la diversité de ses documents et ses conseils sont vraiment d'une grande aide. »
- Période de stage :
- « Ce stage a été d'une grande aide dans cette année car il a été une réelle motivation. »
 - « Les deux périodes de stages aident à garder la motivation tout au long de l'année. »

II) REMARQUES EMANANT des étudiants de M2 MEEF et DU « enseigner les Mathématiques » dans le second degré

Concernant le S3 :

En fin de S3, lors d'une réunion des représentants des étudiants et des responsables de parcours, les étudiants ont fait remonter un certain nombre de remarques auxquelles les responsables ont parfois répondu directement (réponse en rouge)

A. Remarques concernant les pratiques de tutorat INSPE :

- **Inégalité du travail demandé dans le cadre des visites par certains tuteurs INSPE. En particulier, un tuteur (PFA intervenant dans le cadre de notre formation) a demandé une quantité de travail importante aux étudiants qu'il a suivi** (Trame d'une séance déconnectée de la séquence observée (5 pages), trame de la séance observée (5 pages), tenue tout au long de l'année d' un cahier "comme pour les élèves" pour chaque niveau. Les responsables de parcours souhaitent qu'un travail de réflexion portant sur les compétences professionnelles nécessaires au métier de formateur soit conduit en collaboration avec les IA IPR afin d'envisager une future intégration plus pertinente des enseignants du second degré dans le cadre de la future maquette.
- **Certains stagiaires en difficulté dans leurs classes disent avoir manqué de soutien au sein de l'INSPE et ont apprécié d'avoir le soutien d'une tierce personne. Après discussion avec les représentants, il semble qu'il s'agisse d'une étudiante en grande difficulté dans un établissement difficile de Clermont-Ferrand. Nous rappelons que l'affectation des étudiants dans les établissements scolaires ne relèvent pas du ressort de l'INSPE, ni même le choix des tuteurs EPLE.** L'étudiante concernée s'est très vite trouvée en difficulté, son tuteur EPLE n'ayant jamais été tuteur n'a reçu aucune formation, ne s'est pas présenté dans les classes de l'étudiante avant un mois. Le tuteur EPLE n'a que très peu accompagné l'étudiante. Le tuteur INSPE a réalisé une visite dès le mois d'octobre pour accompagner l'étudiante, a conduit des réunions de travail avec elle, rencontré le tuteur EPLE, a relu à distance des préparations. Par ailleurs, les responsables de parcours ont, lors de la seconde visite, très vite contacté le corps d'inspection concernant la situation de cette étudiante afin qu'une enseignante PFA visite l'étudiante et afin d'envisager éventuellement d'autres solutions. L'INSPE n'étant en aucun cas responsable des conditions de travail fournies à cette étudiante. Les responsables de parcours de Mathématiques demandent explicitement qu'aucun étudiant du parcours Mathématiques ne soit dorénavant nommé au collège Baudelaire. Nous rappelons que le co-tutorat est évalué à 5,5h TD dans le service des tuteurs INSPE, le temps de tutorat accompli a TRES largement dépassé ce quotal minime du fait d'un manque d'accompagnement sur le terrain. Les responsables de parcours appellent à la plus grande vigilance concernant le choix des tuteurs EPLE.
- **Implication des tuteurs terrain pas toujours idéale :** certains tuteurs terrain ne voulaient pas être tuteurs et donc ne s'investissent pas, des tuteurs terrain parfois pas dans l'établissement ou pas avec les mêmes niveaux

B. Remarques concernant les UE disciplinaires :

- Si les étudiants se montrent globalement satisfaits des contenus des UE liées au stage, ils souhaiteraient que l'aide à la préparation des séquences se fasse de manière concrète. On évoque de nombreux aspects

(automatismes, évaluation, activité, etc.) mais ils souhaiteraient que ces notions soient mises en situation concrète de façon individuelle. La séance au cours de laquelle cela a eu lieu a été trop rapide.

- Les étudiants en DU trouvent les contenus de l'UE 16 Mathématiques et Logiciels scientifiques peu adaptés à leur cursus : trop de graphes, trop compliqué et la partie « pédagogique » peu compréhensible pour des enseignants débutants et peu utile en l'état.

C. Remarques concernant les UE non disciplinaires Langues et Tronc commun

- **Inégalité du point de vue de la quantité de travail attendu** entre stagiaires au sein même d'une discipline (anglais par groupes de niveaux)
- Au cours du Module climat scolaire : les étudiants ont le sentiment d'avoir eu 3 fois la même séance avec des intervenants différents qui disent des choses identiques,
- Inégalité dans les évaluations et les contenus des modules optionnels. Le choix des modules par de nombreux étudiants se fait au regard de l'évaluation du module
- La pertinence de certains cours de Tronc Commun dépend des groupes/enseignants, manque d'uniformisation (écrits professionnels notamment)
- C2i2e : les contenus sont intéressants mais les étudiants se questionnent concernant le but des évaluations de ces nombreuses compétences.

D. Remarques générales concernant le parcours Maths

- Certains établissements dans lesquels les enseignants stagiaires sont affectés sont jugés trop difficiles (REP+) : les stagiaires ne peuvent être évalués de façon objective, surtout quand d'autres sont dans des établissements tranquilles. **L'évaluation dans le cadre du master ne porte pas sur la gestion des classes. Pour preuve, les résultats des étudiants concernés au master sont très satisfaisants. Nous rappelons encore une fois que l'INSPE n'est pas responsable des lieux d'affectation.**
- Les stagiaires dans certaines disciplines comme les Maths ont beaucoup de cours et de travail personnel à fournir pour l'INSPE, alors que dans d'autres disciplines, pas du tout.

Concernant le S4 :

En fin de S4, suite à une dernière séance de TD au mois de mai en classe virtuelle, les étudiants de M2 ont pris le temps de nous faire remonter des remarques par l'intermédiaire de leurs représentants.

A - Remarques concernant les UE disciplinaires

- L'UE pour aider les étudiants au mémoire a été globalement perçue comme très utile, les attentes (notamment au niveau du formalisme du mémoire, ou encore la méthodologie) n'ont pas été tout à fait comprises par certains étudiants
- UE Stage bien appréciée.
- L'UE Histoire et épistémologie également bien appréciée, originale et intéressante. Surtout, ne pas l'enlever de la prochaine maquette !

B - Remarques concernant les UE non disciplinaires Langues, C2i2e et Tronc commun

- Les étudiants de M2 estiment massivement que le Tronc commun de M2 ne devrait pas comporter de cours magistraux, surtout ceux en amphi.
- La quantité de travail dans les modules optionnels est trop inégale d'un module à l'autre (TD voix / évaluations par compétences)
- Lors d'un cours en amphi (tronc commun), des poésies ont été déclamées par des étudiants, en langue espagnole. La grande majorité des stagiaires ne comprenant pas (ou mal) l'espagnol, presque personne dans la promotion de Mathématiques n'a compris l'utilité d'un tel dispositif, qui avait en plus l'inconvénient majeur de couper l'intervention, et ceci à plusieurs reprises.
- C2i2e : Beaucoup de temps passé, d'investissement, de pression pour l'évaluation. Plusieurs choses intéressantes ont été abordées, certes, mais l'évaluation a semblé lourde à gérer (en temps, notamment avec la vidéo à faire) pour une certification qui sera vite obsolète (puisque Pix arrive...)
- Sur toute l'année, beaucoup (trop) d'interdisciplinarité. Il y a eu une UE spécifiquement dessus, très bien, c'est intéressant. Mais il y a également eu des réflexions interdisciplinaires dans beaucoup de TD de tronc commun, modules optionnels, etc. Certains stagiaires en ont presque déjà marre de l'interdisciplinarité, alors qu'ils ne l'ont pas encore mis réellement en pratique dans les classes ! L'UE en elle-même est intéressante mais suffisante. **Les responsables de parcours rappellent que la question d'intégrer des moments en TC sur l'interdisciplinarité a été évoquée dans une commission pédagogique l'année passée. Les responsables avaient fait remarquer qu'il leur semblait nécessaire d'attendre la future maquette car 4 parcours comprennent déjà une UE de 24h au S3 au cours de laquelle les étudiants conçoivent des travaux interdisciplinaires aboutis. Nous regrettons que notre avis n'ait pas été pris en compte pour l'intégration de ces thématiques au tronc commun et appelons à une vigilance pour l'année prochaine. Il serait raisonnable de penser aux parcours Maths, PC, H-G et SII pour éviter de telles redondances.**

C – Période de confinement :

Suite de la formation : Au vu de la quantité de travail qui a pesé sur les stagiaires pendant le mois d'avril, ceux-ci ont été contents que les formateurs disciplinaires en Mathématiques soient compréhensifs et n'imposent pas de travail à rendre en plus des partiels.

Partiels :

- Beaucoup de mails dans les UE de tronc commun pour informer les stagiaires que l'INSPE travaillait à l'organisation de la suite (les 2-3 premières semaines) [c'est normal, il faut que chacun puisse s'organiser, et cela prend du temps] ; puis beaucoup de mails donnant des instructions matière par matière, avec parfois des informations données au compte-gouttes [peut-être aurait-il été préférable d'attendre 2 jours de plus, mais d'avoir un seul mail, clair, précis et exhaustif, par UE].
- Sont exclus de la remarque précédente les mails des responsables du parcours Mathématiques prenant des nouvelles des stagiaires. Cela a été apprécié !
- La plupart des épreuves se sont transformées en rédactions, plus ou moins longues. Tout mis bout à bout, la masse de travail pendant le mois d'avril a été extrêmement pénible pour la majorité des stagiaires, qui devaient également gérer des conditions de travail parfois difficiles avec leurs élèves. Rappelons également que pour la plupart d'entre eux, il ne s'agit que de la première année d'enseignement, donc en plus des conditions de travail difficiles dans le contexte sanitaire (ce qui était le cas pour tout le monde y compris parmi les formateurs INSPE), la préparation des cours est plus longue que pour un enseignant expérimenté. D'autant que les vacances ont été réduites par le fait que certains dossiers, dont le mémoire, devaient être rendus pour la fin des vacances. Ceci dit, la plupart des stagiaires ont parfaitement conscience du délai qui est imposé à l'INSPE, et si ce n'est pas à rendre pendant les vacances, cela rajouterait du travail avant, en avril... Donc pas forcément de changement demandé particulièrement, mais l'information doit être remontée.
Pour résumer, cela a donné aux stagiaires l'impression que tout a été fait dans la précipitation, sans concertation entre formateurs.

III) REMARQUES EMANANT des enseignants du Master

- Pour chacune des UE, présenter un rapide bilan de l'année (aspects positifs à conserver et aspects négatifs à améliorer). Nous invitons chacun d'entre vous à indiquer de façon à ce que nous (responsables de parcours) puissions nous adresser à vous en cas de besoin de précision.

M1 - S1

UE 12 - Didactique des Mathématiques 1

Le groupe d'étudiants s'est montré plutôt dynamique et investi en TD. Comme tous les ans, les contenus de cette UE déstabilisent dans un premier temps les étudiants. Ils prennent sens dès leur retour de la première période de stage. Les contenus de ce premier semestre portent sur la construction des nombres au collège (différents sens des fractions - partage/quotient -, puis construction des décimaux), puis sur l'enseignement de la proportionnalité de l'école au lycée (analyse des différentes procédures possibles des élèves, justification mathématique de ces procédures en appui sur les propriétés des fonctions linéaires). Des apports historiques sur la construction du nombre et sur l'histoire de l'enseignement de la proportionnalité en France éclairent les aspects didactiques. Les étudiants s'approprient les textes officiels (programmes au BO, documents ressource).

L'évaluation a porté sur l'analyse de situations d'apprentissage ou de productions d'élèves en lien avec les thèmes abordés en TD d'un point de vue didactique. Cette évaluation montre que certains étudiants n'ont pas construit le sens des objets mathématiques qu'ils manipulent depuis le lycée (fonction affine associée par exemple à une situation de proportionnalité...). Il ne s'agit pas nécessairement des étudiants que nous considérons comme les plus faibles en Mathématiques.

Lors des partiels, les étudiants sont amenés à produire des analyses de situation, la qualité de graphisme et de l'orthographe de certains étudiants est très inquiétante dans la perspective de devenir enseignant.

UE 13 - Compléments disciplinaires

L'UE s'est plutôt bien déroulée. Son contenu a semblé globalement approprié au niveau et aux besoins des étudiants. Des difficultés importantes subsistent pour un nombre non négligeable d'étudiant.e.s autour des techniques de base de l'analyse (majoration et minoration, calcul littéral, développements limités), et il faudra peut-être dans l'avenir commencer le semestre en faisant des gammes sur des exercices de ce type. L'évaluation comportait une partie consacrée à la participation, et il est indéniable que cela a contribué à inciter les étudiant.e.s à passer au tableau et à intervenir. Cet aspect doit être renforcé surtout concernant de futurs professeurs.

Comme souvent, le niveau était très hétérogène, quelques rares étudiants ayant un bagage mathématique supérieur à celui requis par l'UE. Cela a pu entraîner un absentéisme dommageable.

UE 14 : Analyse, probabilités et statistiques pour l'enseignant

Cette UE est divisée en 2 enseignements assurés par deux intervenants distincts : une partie "analyse" et une autre "probabilités et statistiques". Elle a pour objectif principal de consolider les bases des étudiants sur des notions classiques et de les préparer au mieux notamment à l'écrit du concours.

Concernant la partie analyse, le programme est centré autour de notions suivantes, vues en L1 ou L2, voire au lycée : fonctions continues, fonctions dérivables, formules de Taylor et développements limités, fonctions convexes, équations différentielles linéaires particulières. Bien qu'assez élémentaires, ces notions sont fondamentales et il semble important de maintenir un enseignement qui permet de les revoir ou de les approfondir. Les rappels de cours (succincts) ont été assurés par les étudiants avec l'appui de l'enseignant. Le groupe avait globalement un niveau plus faible cette année que la précédente.

Néanmoins, certains étudiants ont fait preuve de persévérance et ont par conséquent progressé au cours du semestre (puis de l'année).

Concernant les probabilités, on constate comme tous les ans une réelle difficulté pour la plupart des étudiants à s'approprier les concepts de base. Souvent, les difficultés viennent déjà d'un manque de maîtrise de la langue française qui rend compliqué la traduction mathématique d'une phrase décrivant une situation concrète.

UE 16 - Mathématiques discrètes et logiciels scientifiques

Aspects positifs : stabilisation d'une formule pédagogique permettant de traiter les deux parcours M1 et DU (ce qui n'était pas évident au premier abord il y a deux ans). Aussi, moins d'empiètement sur les contenus d'autres UE (e.g. leçons CAPES ou proba), et si jamais alors plutôt en concertation et complémentarité. Bonnes conditions matérielles (salles polyvalentes cours/TD/TP, indispensables pour cette UE, plutôt disponibles).

A modifier/améliorer: repenser le programme au niveau de la théorie de graphes après sa disparition du CAPES; recentrage possible sur l'algorithmique et les logiciels. Calendrier assez serré (le nombre de créneaux n'admettant pas de marge de manœuvre/rattrapage). Possible évolution des MCC vers le contrôle continu intégral à considérer. Envisager/généraliser l'utilisation des machines personnelles.

Bilan de l'année 2019/2020 plutôt normal, mais une année quelque peu moins dynamique que celle de 2018/2019. Un public assez hétérogène au niveau algorithmique et pratique de la programmation.

UE 17 - Méthodologie et problèmes

Rien de très spécifique à noter sur le fonctionnement de cette UE cette année. Elle reste bien sûr un élément fondamental dans la préparation du concours, mais aussi un facteur utile et révélateur sur le niveau des compétences mathématiques et la capacité à les mobiliser. Elle s'avère plus efficace pour les étudiant(e)s qui prennent le temps, après la correction de leur copie et la séance de corrigé en commun, de revenir sur les sujets et d'en profiter pour consolider leurs connaissances et combler d'éventuelles lacunes.

M1-S2 :

UE 22 - Didactique 2

Une bonne moitié de cette UE a été dispensée en présentiel. Les contenus abordés ont porté sur l'enseignement de la géométrie de l'école au lycée :

- différents paradigmes (géométrie perceptive/ géométrie des tracés/géométrie déductive)
- analyse didactique de situations d'apprentissage issues de travaux IREM, expérimentés dans des classes, partant de situations de géométrie dans l'espace pour terminer en géométrie plane. Les étudiants ont d'abord vécus certaines activités. Nombreux sont ceux qui ont montré des difficultés à raisonner dans l'espace. Des apports de connaissances ont été nécessaires avant de pouvoir passer aux apports didactiques concernant l'enseignement de ces connaissances.

Les derniers TD ont porté sur l'enseignement de l'algèbre. Des documents ont été déposés. Je crains qu'ils n'aient été que peu consultés.

UE 24 - stage de pratique accompagnée

Cette année encore, comme la précédente, une enseignante maître de stage a contacté l'INSPE car sans nouvelle de l'étudiant qui devait prendre ses classes trois jours après (Ronan Lafond). Celui-ci n'a répondu à aucun message et s'est rendu une demi-heure avant la classe dans l'établissement.

Cet étudiant n'a pas rendu son rapport de stage et n'est pas venu en TD depuis fin décembre. Ces comportements en M1 depuis deux ou trois ans nous demandent du temps pour tisser des liens avec les maîtres de stage, déjà peu nombreux, et nous met sous tension. Par ailleurs, à chaque fois, ces étudiants ont posé souci en M2. Ces comportements ne sont pas acceptables.

Globalement, quelques étudiantes se sont très investies dans la rédaction de leur rapport de stage. Pour les autres, le travail rendu est plutôt décevant, les étudiants ne se sont pas emparés d'apports théoriques s'appuyant sur des articles de didactique ou a minima montrant une réflexion personnelle en appui à la lecture de documents d'accompagnement. Le rapport s'est alors transformé en une narration trop peu éclairée de réflexion sur les contenus enseignés.

UE 25 - Leçons en Mathématiques

Un semestre marqué par une importante partie des séances réalisée en distanciel. L'exercice de style s'en est trouvé bien sûr infléchi, en étant privé de toute la part qualités orales, capacité de répondre aux questions, réactivité. Le mode de fonctionnement mis en place dans ce contexte, bien que dégradé sur ces points importants, a néanmoins permis de conserver ce qui touche à la réflexion sur le sujet, la présentation signifiante des plans, la distance par rapport aux contenus, la mise en perspectives avec les programmes du secondaire. Là encore, le niveau d'investissement dans la préparation, mais plus encore dans le travail a posteriori sur les innombrables documents élaborés et mis en ligne par les enseignants, est extrêmement hétérogène suivant les étudiant(es). Ce qui d'ailleurs amène à s'interroger sur le "rendement" de ce type de travail à distance, en termes de travail fourni par les enseignants rapporté à l'énergie dont certains des destinataires s'en emparent.

Je reprends ce que dit François sur le dispositif mis en place pour les UE 25 et 26 lors du confinement. Comme point positif, on peut souligner qu'une grande partie des étudiants a joué le jeu en fournissant (lorsqu'ils devaient le faire) des documents soignés et assez complets. Le premier point négatif est que ces mêmes étudiants n'ont pas pu être confrontés au filtre de l'interrogation orale, qui aurait pu dans certains cas moduler l'impression initiale. Le second point négatif est le faible rendement auprès des étudiants non directement concernés par la leçon ou le dossier. Les enseignants ont fait beaucoup d'efforts pour proposer des compléments riches sur chaque dossier ou leçon. Ces compléments ont été très peu regardés. Ils n'ont même parfois pas été regardés par l'étudiant.e responsable de la leçon ou du dossier ! ce phénomène s'est vu accentué lorsque il est devenu officiel qu'il n'y aurait pas d'oraux au concours 2020.

UE 26 - Pratiques de séquence d'enseignement

Mêmes observations que pour l'UE 25.

UE 27 - Méthodologie et problèmes

Mes remarques et observations sont les mêmes que pour l'UE 17. Les derniers problèmes ayant donné lieu à du travail à distance, les différences d'investissement individuel dans le travail post-corrigé sont apparues de façon plus marquées encore.

Concernant le dispositif mis en place au mois de mai/juin pour accompagner les étudiants jusqu'au concours, il est visiblement apprécié d'une grande majorité des étudiants qui jouent le jeu de rendre des copies et apprécient les séances de correction. Peut-être pourrait-on s'en inspirer lors des UE 17 et 27 : le fait de proposer des sujets plus courts que des épreuves de capes est sans doute un plus pertinent pour

mobiliser les étudiants. Evidemment, la préparation au concours nécessite aussi de proposer des épreuves dans les conditions du concours.

M2 - S3 et S4

UE 33 – stage et UE 35 et UE 43 - Articulations entre les pratiques et les savoirs

Le groupe d'étudiants s'est montré cette année très dynamique en TD. Sa constitution est assez différente de celle des années précédentes (avec moins de DU – 4 seulement).

Il semble donc qu'une grande partie a formé un groupe soudé se connaissant depuis le M1. L'intégration de deux DU au groupe semble avoir été plus difficile et nous n'avons pas su les aider dans ce sens certainement.

Les étudiants se sont montrés toujours investis en TD, à l'oral, volontaires pour présenter des séances en analyse de pratique, à l'écoute des autres étudiants, le travail rendu s'est montré globalement sérieux.

UE 34 - Didactique et interdisciplinarité

Si les étudiants se sont assez facilement intégrés aux étudiants d'autres disciplines et se sont montrés globalement intéressés par la conduite des travaux interdisciplinaires, la qualité des dossiers rendus montre une réflexion didactique interdisciplinaire plus pauvres que les années précédentes.

IV) REMARQUES EMANANT des responsables de Parcours

Nous ne pouvons que louer l'engagement de l'ensemble de l'équipe pédagogique lorsqu'il s'est agi d'adapter la pratique à l'enseignement à distance, aux nouvelles modalités du concours et au suivi et conseil à distance des enseignants stagiaires.

Nous avons cherché cette année à sensibiliser les étudiants sur l'importance de l'orthographe et la présentation lors de la rédaction de travaux écrits, en décidant même de compter 10% de la note finale autour de cette compétence. Dans les faits, cette mesure n'a eu que peu d'incidence sur la qualité de la rédaction.

Un point de vigilance semble nécessaire concernant les affectations de stagiaire en établissement REP + ou réputés dans l'académie comme "difficiles". En cas d'affectation de stagiaires dans ce type d'établissement, nous pensons nécessaire que les responsables de parcours soient sondés en fin de M1 concernant le profil de leurs étudiants et que les tuteurs EPLE choisis soient des personnes dont on sait qu'elles seront très présentes auprès du stagiaire et qu'elles pourront lui montrer des pratiques pédagogiques diverses pour conseiller le stagiaire. En cas d'absence de tel tuteur potentiel, il ne nous paraît pas raisonnable d'affecter un stagiaire dans un tel établissement, en témoigne l'année très difficile qu'a du surmonter une de nos stagiaires cette année.

V) REMARQUES EMANANT des IA IPR

Absence de remarque

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NATURE DU CONCOURS

23 mai 2019

Composition du groupe de travail : Annie BALLARIN, Bernard BARBARIN, Danielle CORRADO, Frédéric DANA, Claire MARGOLINAS, Nathalie MASSEUX, Ludovic MORGE, Olivier RIVIERE.

OBJET DE TRAVAIL : La réforme du concours.

- *Comment évaluer des compétences professionnelles dans le cadre d'un concours de recrutement ?*
- *Quelles conséquences pour la formation d'un concours plus ou moins proche des attendus à l'entrée dans le métier.*
- *Avantages et inconvénients d'un concours à options.*

La question des attendus de concours se pose ici dans le contexte d'un positionnement de ce concours en fin de formation initiale. Aussi, si une définition précise des **compétences professionnelles** reste un chantier considérable, le principe selon lequel les attendus de concours doivent s'ancrer solidement dans le cadre des trois axes du référentiel, en construction, présenté dans le document de travail ministériel « Former l'enseignant du XXI^e siècle » :

- *L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.*
- *L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages.*
- *L'enseignant, praticien réfléchi, acteur de son développement professionnel.*

Dans ce contexte, s'il est indispensable d'exiger la maîtrise des **connaissances disciplinaires pour l'enseignement**, et plus largement d'une solide culture générale disciplinaire c'est dans la mesure où elle permet à l'enseignant de penser avec rigueur l'enseignement qu'il dispense, de le mettre en contexte. La bonne maîtrise des méthodes propres à la-les disciplines sera également évaluée.

Le premier axe du référentiel cité pourrait faire l'objet d'une épreuve écrite commune à un grand nombre de concours. Cela aurait l'avantage de transmettre un message fort aux candidats mais aussi de s'assurer d'une équipe cohérente de correcteurs expérimentés et compétents.

Quant au questionnement **sur un concours à options**, il y a (au moins) deux façons de s'emparer de ce principe, dans le cadre d'un recrutement en fin de formation. La première consiste à identifier tout dispositif optionnel dans le concours, qui mettrait en concurrence des candidats sur des types de compétences très différentes (professionnelles vs disciplinaires par exemple) comme un renoncement quant aux attendus des concours. Il est clair que de tels dispositifs diminuerait encore l'attrait d'un master MEEF déjà amoindri par le positionnement du concours en fin de M2. Ils n'engendreraient pas un classement des candidats en fonction de critères liés strictement à l'exercice du métier tel que défini dans le référentiel précité. A l'inverse, de façon plus pragmatique, on peut considérer cette hypothèse comme une façon d'assurer, a minima, aux étudiants des masters MEEF que les compétences qu'ils auront effectivement travaillées tout au long de leur cursus seront effectivement prises en compte par le jury, par l'intermédiaire de ces options.

4 sites de formation

Clermont-Chamalières
Aurillac

Le Puy-en-Velay
Moulins

ESPE Clermont-Auvergne

36, avenue Jean Jaurès C.S. 20001 - 63407 Chamalières Cedex
Tél. : +33 (0)4 73 31 71 50 Fax : +33 (0)4 73 36 56 48

Dans ce cadre nous suggérons qu'une des deux épreuves orales puisse consister en un entretien avec le jury portant sur un dossier construit lors de la formation MEEF. De façon optionnelle, les candidats non issus d'un MEEF pourraient, se voir, à leur demande, confier un dossier élaboré par le jury. Une telle épreuve serait susceptible de convoquer la plupart des compétences du référentiel.

Pour conclure, on mesure que la nature des épreuves de concours déterminera d'une part le niveau de compétences professionnelles atteint par les lauréats et d'autres part l'appétence des étudiants à s'engager dans une formation professionnalisante longue et à l'issue incertaine (MEEF) plutôt que vers d'autres parcours, plus polyvalents. C'est, à terme, le niveau moyen d'acquisition de compétences professionnelles par les enseignants lauréats, en fin de formation initiale, qui est en jeu.

Commentaire du représentant étudiant des usagers

Le concours en fin de M2 est une opportunité pour un concours qui évalue l'ensemble des compétences professionnelles.

Annexe 14 Compte rendu du COSP 2020_2021



CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Groupe E

Compte-rendu de la réunion du **mercredi 4 novembre 2020** de 9 heures à 10 heures 50

Réunion en visioconférence organisée avec Teams

Personnes présentes :

- Françoise Barachet, déléguée académique à la formation des personnels
- Nicolas Rocher, Doyen des IA-IPR
- Stéphanie Tinayre, déléguée académique à l'innovation et à la performance pédagogique
- Catherine Briat, directrice des études master MEEF 2nd degré et encadrement éducatif
- Raphaël Coudert, directeur adjoint chargé du développement international et territorial
- Frédéric Dana, directeur adjoint en charge des formations
- Sylvie Dozolme, directrice adjointe en charge des RH
- Alex Esbelin, responsable du master MEEF 2nd degré
- Anne Ferrandon, responsable des services du personnel de l'INSPE
- Ludovic Morge, Directeur INSPE
- Olivier Rivière, responsable du master MEEF 1^{er} degré

Thématique du groupe de travail : construction d'un document de cadrage administratif des interventions des PEMF, PFA et intervenants extérieurs EN

Points à l'ordre du jour de la réunion :

- Principes de définitions des contenus à enseigner dans le cadre d'un master et des formateurs
- Disponibilités calendaires : mercredi après-midi, congés universitaires / participation aux réunions, évaluations des étudiants et des diplômés....
- Construction de la formation des formateurs « dans la classe »

Premier point abordé, **l'intervention des personnels de l'Éducation nationale** en poste en établissement, face aux élèves dans les formations master MEEF.

Ludovic Morge (LM) apporte une précision sur la quotité des 33 % prévus dans la loi de l'école de la confiance. Lors d'échanges entre Mark Sherringham et le réseau des INSPE, il a été précisé qu'un assouplissement serait prévu afin que, dans les formations MEEF 1^{er} degré puisse être comptabilisé dans la part des enseignants de terrain, 1/3 de personnes issus d'EPL 2nd degré.

Les personnes susceptibles d'intervenir dans les formations sont en premier les PEMF et les PFA qui disposent de temps de décharge pour accomplir, parmi leurs missions, une activité d'enseignement dans les formations MEEF. À ces personnes se rajoutent celles détentrices du CAFFA, les personnes qui sont en

temps partagé entre leur classe et l'INSPÉ, des enseignants autres qui présentent des appétences et des compétences pour remplir une mission de formateur.

LM indique que, dans l'idéal, il faudrait que les PFA ou les autres personnes destinées à intervenir dans les MEEF puissent le faire à concurrence d'au moins 40 à 50 HTD afin qu'il s'agisse d'un investissement non seulement dans les enseignements, mais dans tous les autres aspects. Pour cela, il précise qu'il serait bon que ces formateurs puissent participer à la construction de l'offre de formation, aux différentes réunions pédagogiques, aux évaluations... comme les autres formateurs.

Frédéric Dana (FD) souligne la nécessité d'avoir des équipes suffisamment resserrées pour pouvoir travailler avec des interlocuteurs qui aient une vue d'ensemble de la formation.

Nicolas Rocher (NR) précise que le nombre de PFA par discipline est limité. Les missions que doivent accomplir ces personnes sont déjà conséquentes. Il lui semble difficile de pouvoir les destiner à un temps aussi conséquent dans la formation initiale au détriment de leurs autres tâches. Il précise qu'il va réaliser un travail en interne auprès de ses collègues IA-IPR et IA-IEN ET-EG afin de connaître plus précisément le nombre de PFA par discipline et la quotité qu'ils pourraient effectuer au titre de la formation initiale. À titre personnel, il préférerait que ses PFA interviennent chacune à concurrence de 20 HTD plutôt qu'une seule pour 40 HTD. Actuellement, dans la discipline Histoire-Géographie, elles sont deux qui interviennent pour 12 HTD chacune et dans des domaines complémentaires, ce qui accroît la richesse de leurs interventions.

Anne Ferrandon (AF) rappelle les règles de calcul pour l'intervention des enseignants terrain dans les formations du supérieur par rapport à une décharge heure semaine en établissement :

- Pour un professeur certifié : 384/18 soit 21, 33 HTD pour une année universitaire
- Pour un professeur agrégé : 384 /15 soit 25,60 HTD pour une année universitaire

FD précise que les PFA ne sont pas les seuls enseignants terrain pouvant légitimement intervenir dans les Masters MEEF. L'INSPÉ Clermont-Auvergne dispose de 26 personnes affectées provisoires à mi-temps et dont l'autre mi-temps se fait face aux élèves. Il souhaiterait une montée en puissance de ce type de partage d'activité afin que la formation soit plus cohérente et l'investissement puisse être plus pérenne. De plus, FD remarque que si des enseignants terrain hors CFA interviennent dans les masters MEEF, ces personnes titulaires d'un CAFFA ou non ne rentrent pas dans la balance Rectorat/INSPÉ

LM ajoute que Mark Sherringham évoque également la possibilité d'une rotation des personnels terrain tous les 4 ans.

Stéphanie Tinayre (ST) pense qu'il ne faut pas limiter les interventions du terrain sur une ou deux personnes. Leur départ pour quelques raisons que ce soit pourrait compromettre l'équilibre déjà difficile à atteindre. Elle envisage plutôt un essaimage qui permettrait d'intégrer d'autres personnes. Pour cela, elle émet la possibilité de co-intervention de PEMF, sans que cela ait un impact dans la balance financière rectorat/INSPÉ.

NR revient sur la problématique du choix des intervenants. Il n'y a pas de consignes réelles, pas de mots d'ordre. Il s'agit de personnes en activité d'enseignant face aux élèves. Il conviendrait de ne pas « mettre tous ses œufs dans le même panier ». Un enseignant que le corps d'inspection a trouvé légitime à un moment parce qu'il a telle ou telle classe, a conduit telle activité, pourrait perdre sa légitimité dans le temps. Il n'est donc pas concevable qu'il puisse rester formateur *ad vitam æternam*.

LM approuve cela et indique que ce sera à l'équipe pluricatégorielle d'être vigilante sur la pertinence de ses membres. Il est donc préférable de ne pas donner de durée sur les missions de formateurs.

ST revient sur la quotité annoncée en début de réunion de 1/3 de formateurs du Master MEEF 1^{er} degré issus du 2nd. Elle évoque des difficultés de lisibilité de leurs interventions dans le 1^{er} degré.

LM précise que c'est déjà le cas notamment sur les sites délocalisés de l'INSPÉ Clermont-Auvergne. À titre d'exemple, le site du Puy dispose d'un enseignant 2nd degré en physique-chimie pour le master MEEF 1^{er} degré. Il souligne la difficulté de recruter des enseignants du 1^{er} degré. Durant les 5 années écoulées, lors des campagnes de recrutement, seuls 8 % des postes ont été pourvus par des enseignants du 1^{er} degré. Les PEMF auraient du mal à se sentir légitimes dans le rôle de formateur à $\frac{1}{2}$ temps ou à plein temps.

Deuxième point abordé, les **contraintes calendaires** qu'impose d'être formateur dans le supérieur, à savoir, travailler pendant les vacances scolaires qui ne sont pas les vacances universitaires (cas de la première semaine des vacances d'automne et de vacances d'hiver qui ne sont pas des semaines de césure), enseigner les mercredis après-midi...

NR indique que ces contraintes ne sont pas un problème. Les enseignants qui sont amenés à intervenir dans le supérieur considèrent que cela fait partie des contraintes d'enseignement et les acceptent facilement.

FD précise qu'il rappelle ces contraintes lorsqu'il accueille des PFA dans les formations et qu'il continuera ainsi.

LM souhaite que ces contraintes figurent dans la convention.

Le troisième point qui concerne la **formation des formateurs « terrain »** à cette mission.

LM rappelle que les masters MEEF doivent laisser, comme tout master, une place importante à la recherche. Il ne faudrait pas que cette recherche ne soit présente que par les enseignants-chercheurs de l'INSPÉ et des autres composantes, mais que les enseignants « terrain » qui deviennent formateurs prennent toute leur place dans cette dimension. Il ne souhaite pas qu'il y ait de clivage d'un côté la classe, de l'autre la recherche. Aussi, pour aider les collègues terrain dans cette dimension, des actions de formation vont être conduites, financées sur les fonds propres de l'INSPÉ Clermont-Auvergne. L'équipe de mathématiques a déjà travaillé à ce sujet et prévoit une quinzaine d'heures de formation.

Olivier Rivière (OR) indique que les actions de formation ne sont pas uniquement en direction des mathématiques. Le contenu est plus large. Si l'équipe de mathématiques a commencé cette réflexion et a élaboré les contenus, d'autres équipes comme les lettres ont également avancé sur ce sujet. D'autres encore devraient suivre comme l'histoire-géographie.

Françoise Barachet (FB) rappelle qu'il faut également que la recherche se préoccupe de ce qui se passe sur le terrain.

LM confirme cela en indiquant qu'il faut que recherche et terrain travaillent ensemble.

NR se félicite de cette proposition de formation, mais il trouve l'investissement de 15 heures conséquent pour des personnes qui pourraient intervenir guère plus longtemps en formation face aux étudiants.

OR précise que les futurs formateurs ne sont pas obligés de suivre l'intégralité de la formation. Ils peuvent se limiter à quelques heures, selon leurs besoins.

FB souligne qu'il faudra rediscuter sur la possibilité d'émettre des OM pour les enseignants désireux de suivre ces formations à l'INSPÉ. Elle souhaite retravailler cela avant de s'engager sur quoi que ce soit. En général, il n'y a pas d'OM pour ce type de formation continue.

Dernier point : **duplication des formations conduites** par les formateurs « terrain »

LM évoque le travail que devront réaliser les nouveaux formateurs « terrain » lors de la création de leurs interventions. Aussi, une duplication pourrait être envisagée pour le 1^{er} degré sur les différents sites de l'INSPÉ.

ST convient que ce serait effectivement plus confortable et plus incitatif. Cependant, elle pense que c'est un élément à travailler. Elle envisage des jumelages entre sites, permettant, par exemple deux par deux, des actions croisées d'intervention. Reste à déterminer qui établira les OM et qui paiera les frais de déplacement. Elle précise que ce point est à clarifier précisément.

LM acquiesce et indique qu'il faudra porter également cet élément dans la convention.

Un texte reprenant les grandes lignes de ce travail de réflexion sera diffusé et amendé. À terme et après échange, il devrait figure dans l'annexe financière de la convention Rectorat de Clermont-Ferrand / INSPÉ Clermont Auvergne.

Texte de référence sur les missions des formateurs des premier et second degrés : circulaire n° 2016-148 du 18-10-2016 parue au BO n°38 du 20 octobre 2016.

COSP – GROUPE A
Réunion du 22/10/2020

Présents : Laurent CHEMINAL / Yves LEON/ Stéphanie TINAYRE / Frédéric GILBERT/ Dominique CHARBY / Isabelle DUMONT / Jean DOUCHET / Ludovic MORGE / Raphaël COUDERT / Olivier RIVIERE / Frédéric DANA

Organisation de la mise en stage des étudiants du master **MEEF 1^{er} degré**

MISE EN CONTEXTE DE LA REUNION

- *Les maquettes sont en train d'être finalisées et vont être transmises à la direction de la formation de l'UCA et validées par les diverses instances universitaires (Conseil Institut, CFVU, CA).*
- *Parallèlement l'INSPE doit transmettre, pour le 20/11 les capacités d'accueil des masters MEEF pour parution sur PortailMaster*

Trois questions importantes pour la structuration de la formation sont à l'ordre du jour :

1. Nature et calendrier des stages de M2 dans chacun des départements :

Si pour le Puy-de-Dôme la nature de mise en stage des M2, dès l'année prochaine est fixé (3 stages massés de 4 semaines), pour les autres départements la décision est à venir.

- Le Cantal souhaite réfléchir à un dispositif massé.
- L'Allier souhaite proposer un stage filé qui s'achève à la fin de la période 4 associé à du massé (2 x 3 semaines).

L'INSPE rappelle les contraintes qui doivent être prises en compte pour assurer une structure analogue de formation (un même diplôme et maquette unique sur les 4 sites)

- L'équilibre entre les deux semestres du M2 : 8 semaines de stage jusqu'à Noël puis l'équivalent de 4 semaines jusqu'en juin.
- Eviter de solliciter les étudiants en P4 et en P5 du fait du calendrier du concours

Stéphanie TINAYRE propose que l'INSPE fasse parvenir des scénarios de répartition temporelle de dispositifs filé-massé qui seraient compatibles avec ces contraintes afin de servir de base à une réflexion pour les départements. Ces propositions sont jointes au présent compte-rendu.

2. L'opportunité de proposer des stages de pratique accompagnée dans le cadre de l'année de M2

Interrogations quant à la conformité du dispositif :

L'INSPE a été alerté en Conseil d'Institut puis par mail et par courrier du secrétaire général quant à la conformité du dispositif mis en place lors de la campagne d'admission 2020.

Rappel : un groupe de 40 étudiants en sus des capacités d'accueil prévu a été intégré à la formation sur le site de Chamalières. Il a été précisé à ces quarante étudiants lors de leur admission que, s'ils ne sont pas lauréats du CRPE 2021, il ne leur serait pas nécessairement proposer une alternance en responsabilité lors de l'année de M2. La DSDEN du Puy-de-Dôme a accepté, en amont du recrutement de ces étudiants, de tenir à disposition des stages de pratique accompagnée.

Il est évidemment essentiel que les services du rectorat puissent indiquer à l'INSPE si, de fait, ce dispositif leur apparaît bien conforme aux différents textes.

Opportunité de maintenir un tel dispositif

L'INSPE souhaite que, si la mise en pratique accompagnée des étudiants dans le cadre du M2 se révèle conforme aux textes réglementaires, la poursuite de ce dispositif puisse permettre d'augmenter les capacités d'accueil du diplôme.

S'il était possible de poursuivre ce dispositif et de recruter des étudiants au-delà du nombre de berceaux en responsabilité mis à la disposition de la formation par les DSDEN, de nouvelles opportunités s'offriraient à la formation :

- Possibilité d'ouvrir un groupe supplémentaire, à l'instar de ce qui a été fait en 2020. Cette ouverture pourrait s'envisager sur Moulins ou Chamalières.
- Possibilité de créer un cursus complet (M1-M2) sur le site d'Aurillac en recrutant au-delà des 27 étudiants qui disposeraient d'un contrat 1/3 temps, 13 étudiants supplémentaires qui feraient leur stage de M2 en pratique accompagnée et complèteraient ainsi le groupe à hauteur de 40 étudiants (norme UCA). Dans cette hypothèse, les effectifs sur le site du Puy-en-Velay pourrait cependant demeurer à 40 étudiants (21 étudiants en responsabilité et 19 étudiants en responsabilité).

Rappels et perspectives :

Département	Nb ETP dédiés à la FI	Nb de berceaux (1/3)	Nombre d'étudiants admis en M1 en 2020-21	Scenarii pour 2021-22 dans l'hypothèse d'absence de pratique accompagnée en M2	Scenarii pour 2021-22 dans l'hypothèse de pratique accompagnée en M2 (entre parenthèses le nbre d'étudiants en PA en M2 correspondant)		
					Hyp 1	Hyp 2	Hyp 3
03- ALLIER	16	48	40	40	40	80 (32)	40
15- CANTAL	9	27	-	-			40 (13)
43-HAUTE LOIRE	7	21	40*	40	40	40	40 (19)
63- PUY-DE-DOME	28	84	120**	80	120 (36)	80	80
Total	60	180	200	160	200	200	200

*En 2020-21 le site du Puy-en-Velay accueille en M1 les étudiants qui, l'année suivante seront en responsabilité dans la Haute-Loire mais aussi dans le Cantal.

** En 2020-21 le site de Chamalières accueille en M1 40 étudiants qui, l'année suivante seront en principe (selon résultats au CRPE) en pratique accompagnée dans le Puy-de-Dôme.

NB1 : les effectifs de M1 jusqu'en 2019-20 étaient en moyenne de 265 étudiants (moyenne sur 5 ans)

NB2 : le parcours EEFÉ accueille par ailleurs 25 étudiants

Les enjeux d'une telle décision sont évidemment considérable d'abord pour les étudiants mais aussi d'un point de vue stratégique pour l'UCA et en particulier l'INSPE et pour les territoires de l'académie.

Le maintien l'an prochain d'effectif à hauteur de ceux de cette année permettrait d'éviter qu'un nombre massif d'étudiants, en particulier issus des licences de l'UCA, se voient refuser l'accès à la formation

Jean DOUCHET et Isabelle DUMONT pointent la nécessité de trouver un nombre de MAT suffisant pour accueillir ces étudiant-e-s supplémentaires. Jean DOUCHET souhaite que les étudiant-e-s, dans cette hypothèse, soit accueillie au moins une fois dans l'année par un-e PEMF.

Olivier RIVIERE précise que les étudiants de M2 peuvent être utilement placés en pratique accompagnée en binôme.

Ludovic MORGE rappelle que le master MEEF 1^{er} degré serait en mesure d'accueillir davantage d'étudiants et que ce diplôme présente des taux d'insertion professionnelle, dans et hors l'académie, de très bonne qualité. L'augmentation des effectifs permettrait donc de former davantage d'enseignants.

Identification de questions connexes à ce dossier :

Comment seront traités les cas d'étudiants qui, au regard de leur parcours tout au long de l'année de M1, seraient jugés par les services de la DSDEN trop fragiles pour prendre la classe en responsabilité l'année suivante ?

Comment traitera-t-on les étudiants qui verraient leur contrat s'interrompre en cours d'année suite à une décision de l'employeur ?

Au regard de la rémunération annoncée du stage 1/3 temps, quel dispositif proposera-t-on à des étudiants qui auraient besoin de conserver un emploi mieux rémunéré et qui par conséquent seraient amenés à ne pas saisir l'opportunité du stage en responsabilité ?

Par ailleurs, dans l'hypothèse où les effectifs des entrées en master prévoiraient que, en M2, des étudiants seraient en responsabilité et d'autres en pratique accompagnée, il nous faudra être en mesure d'identifier le calendrier et la procédure qui permettront d'identifier les uns et les autres.

- En entrée de master, dès le M1. Cela exige un fléchage lors des procédures d'admission. Cela signifierait que cette sélection se fait dans le cadre de procédures universitaires.
- A la fin du M1 : la question se posera de déterminer sur quels critères l'employeur fera cette sélection et selon quel calendrier.

Au regard des textes, le contrat et la procédure et de recrutement seront de la responsabilité de l'employeur.

Il faudra cependant que l'université soit en mesure de construire les procédures (dans le cadre des admissions en M1 ou au cours de l'année de M1) et d'informer les étudiants.

Stéphanie Tinayre se propose de contacter les autorités académiques afin que ce dossier puisse être traité très rapidement (transmission des capacités d'accueil pour le 20 novembre). Une réunion entre Monsieur le Recteur, les 4 DASEN et la direction serait idéale.

3. La mise en pratique accompagnée dans le cadre du M1

L'arrêté Master MEEF prévoit 6 semaines de stage de pratique accompagnée en M1.

Olivier RIVIERE précise le cadre qui a été pensé lors de l'élaboration de la maquette :

- 2 stages de 3 semaines – au S1 et au S2
- Il est important que ces deux stages permettent à l'étudiant-e-s de rencontrer l'école maternelle et l'école élémentaire.

•
Il s'est posé secondairement la question de varier les environnements (urbain/rural)

Le nouveau continuum d'alternance doit amener les étudiants à prendre plus rapidement et plus longtemps en charge la classe. On peut rappeler que l'immense majorité des étudiants de M1 ont bénéficié lors de la préprofessionnalisation de licence, de stage en observation. La maquette du master est pensée telle une formation professionnelle en alternance ce qui implique une rapide mise en activité des étudiant-e-s sur le terrain de stage.

Le premier stage peut être pensé comme mixte (observation raisonnée puis, dans sa seconde moitié, prise en charge de la classe). Le second stage devrait être pensé intégralement en pratique accompagnée.

Éléments d'échanges sur le sujet :

Il sera sans doute important de mettre en place des dispositifs d'accompagnement des MAT à la prise en charge de la pratique accompagnée de sorte de ne pas brider la prise de responsabilité des étudiants.

Isabelle DUMONT se demande si on définirait des critères permettant d'orienter les étudiants soit vers la responsabilité soit vers la pratique accompagnée à l'issue du stage 2. En ce cas, il serait important de proposer des lieux de stage « équivalents ».

Réunion du 03/11/2020
COSP – GROUPE B

Présents : Henri DURAN / Nicolas ROCHER / Florence PROST / Marie-Estelle ROUVE-LLORCA /
Marianne WOOLLVEN / Alex ESBELIN / Bernard BARBARIN / Floriane JAUD / Frédéric DANA

"Organisation de la mise en stage des étudiants des masters MEEF 2nd degré et Encadrement Educatif"

Contexte :

Dans le cadre de la construction de la nouvelle formation des enseignants et de la mise en place des nouveaux concours de recrutement, plusieurs points ont été soulevés par le Conseil d'Institut comme devant faire l'objet d'échange approfondis dont l'organisation de l'alternance pour les MEEF 2nd degré et EE.

Nous n'évoquerons, dans le cadre de ce groupe de travail, que la situation qui sera celle des étudiants à partir de la promotion entrant en master en 2021-22, les spécificités des M2 de l'année 2021-22 feront l'objet d'un prochain GT.

1- Identification des différentes situations possibles concernant les étudiants de M2:

Chacun convient du caractère particulièrement délicat à mener de front trois objectifs (master / responsabilité / concours).

La question se pose de savoir, au regard de cette complexité avérée, comment on peut, collectivement, prendre au mieux en compte la complexité de cette situation et tenter d'atténuer les difficultés prévisibles.

Au-delà du parcours standard de l'étudiant en alternance en M2 (contrat tel que prévu sur 12 semaines), il importe d'identifier des situations qui ne manqueront d'advenir et les types de réponse que nous pourrions être amenés à apporter :

- Cas des étudiants dont le contrat serait interrompu en cours d'année : au regard du caractère très professionnalisant du master MEEF, sauf exception, on devra considérer que si un étudiant n'achève pas son contrat, en particulier parce que l'employeur y aurait mis un terme, il faudrait faire en sorte qu'il ne soit pas en mesure de valider son master. Il ne serait pas envisageable de lui proposer un autre type de stage. Par contre cet étudiant, comme le prévoit les règles universitaires, pourra être admis à redoubler son année de M2.

Cela passe par un travail sur les M3C.

- Cas d'étudiants qui ne pourraient pas, d'un point de vue financier, s'engager sur le contrat 1/3 temps. Cela risque de concerner en particulier les publics en reconversion dans toute leur diversité. Cette catégorie d'étudiant-e-s, souvent chargés de famille, ne pourra en effet pas assumer une telle contrainte financière. Aucune réponse ne semble pouvoir être apportée. Il est cependant important que l'INSPE puisse rapidement communiquer avec ce type de public sur cette difficulté qui doit être connue avant l'entrée dans le diplôme.

Il ne semble donc pas possible, pour les masters MEEF 2nd degré et Encadrement Educatif d'imaginer des alternatives au stage rémunéré.

Il est très possible que, dans ce contexte, les étudiants mettent en place des stratégies complexes qui les amènent à travailler dans un premier temps dans le sens du concours pour pouvoir bénéficier, en cas de succès, d'un report de stage et achever leur master.

2- Quelles modalités pour la mise en stage rémunéré ?

Les caractéristiques de ce nouveau public sont pointées :

- Un public sous tension. Les trois objectifs de l'année de M2 vont de fait placer les étudiants en tension, voire développer des dilemmes à ne pas sous-estimer (responsabilité vis-à-vis des élèves vs préparation au concours), en particulier dans la dernière phase de préparation des épreuves de concours (dès le printemps ?).
- Un public plus fragile que celui des EFS : qui se sentira sans doute moins légitime. Ce public en responsabilité sera dorénavant composé de l'ensemble des étudiants ayant validé le M1, sans le « filtre » du concours ni le statut de lauréat qui apportait à l'EFS une certaine légitimité.
- Une partie du public qui pourrait être en situation économiquement plutôt précaire : Il n'est pas inenvisageable que certains de nos étudiants aient à trouver un autre emploi que le contrat EN pour pouvoir subvenir à leurs besoins.

Dans ce contexte plusieurs recommandations sont faites à la fois pour permettre aux étudiants de construire leur première expérience en responsabilité de la façon la plus sereine possible et pour s'assurer que les élèves qui leur sont confiés ne soient pas mis en difficulté.

- S'assurer que les affectations des stagiaires se fassent sur des établissements dans l'agglomération clermontoise, proche des lieux de formation, malgré le fait que d'excellents supports de stage (et tuteurs) peuvent se trouver hors de l'agglomération.
- Ne pas confier aux étudiants de M2 des classes d'examen ou concours, même s'il s'avère que pour certaines disciplines où il y a des épreuves de baccalauréat en 1^{ère} et/ou tale, ce sera très compliqué. Ce serait en effet ajouter une tension supplémentaire sur l'année de l'étudiant et risquer de mettre les élèves et l'établissement dans des situations fâcheuses.

- Faire en sorte que le stage de pratique accompagnée de M1 soit effectivement centré sur la pratique accompagnée. Cela permettra de mieux préparer les étudiants à une prise de fonction qui ne sera pas progressive. Jusque-là les façons de faire étaient très diverses d'un maître de stage à l'autre et, globalement, la pratique accompagnée n'était pas suffisamment tôt mise en place dans le cours du stage. Il s'agit alors d'inviter les maîtres de stage à s'engager résolument dans ce dispositif tout au long des six semaines prévues. Cela passera sans doute par la prise en compte de besoins d'accompagnement des maîtres de stage.
- Enfin, afin d'aider les étudiants à se préparer au mieux à leur prise de fonction, il nous semble important que les étudiants soient avertis tôt de leur affectation et des classes qu'ils auront en responsabilité (2nd degré). Le calendrier idéal devrait permettre, dès la fin du S2, d'intégrer cette information, de sorte que les étudiants disposent du temps nécessaire pour se préparer, avec leurs formateurs.

Sur les aspects techniques de la contractualisation et de la mise en stage, les représentants du rectorat dans le GT ne sont pas, à cette heure, en mesure de préciser comment les procédures se construiront.

Il s'agit cependant de savoir de quelle façon les étudiants seront affectés (à quel moment les étudiants de M1 seront-ils contactés par le rectorat ? Tous les étudiants sont-ils assurés de disposer d'un stage ? Procédera-t-on à une saisie de vœux d'affectation ?). Ces questions sont évidemment importantes pour l'organisation de la formation, en particulier au S2. Elles sont par ailleurs déjà l'objet d'interrogations d'étudiants actuellement en licence qui sollicitent les responsables de formation.

Les dispositifs d'information des étudiants (salons virtuels cette année, informations lors des journées d'immersion, information sur site, JPO) se préparent dès la fin de l'année civile précédente et les procédures d'admission des étudiants se mettent via

3- Organisation du co-tutorat

Au-delà des questions essentielles qui touchent à la préparation à la prise de responsabilité, il nous faut travailler collectivement, y compris avec les chefs d'établissement, à de nouvelles formes d'encadrement de la responsabilité.

Le cadre de la mission évolue. En effet, celle-ci est substantiellement modifiée, non du point de vue de la formation, mais du point de vue de l'évaluation: dans l'actuelle offre de formation, elle est destinée à la fois à l'université et au ministère dans son rôle de recruteur; dans la nouvelle offre de formation, elle sera essentiellement destinée à l'université, la fonction des cadres du rectorat étant essentiellement tournée vers la vérification que les attentes légitime des élèves et de leurs parents sont satisfaites

Dans le dispositif qui va naître, il semble nécessaire de penser l'accompagnement des étudiants tout au long des quatre semestres, à l'instar de ce qui peut se faire sur d'autres masters.

Une question essentielle est celle de la nécessité de rendre explicite la progressivité des attentes quant à l'acquisition des compétences professionnelles. Il sera important d'assumer collectivement une priorisation des attentes tout au long des quatre semestres de la formation. Ce travail doit être fait au niveau des mentions et au niveau des parcours.

Les besoins en formateurs de terrain (maitre de stage et tuteurs) vont très certainement augmenter de façon importante, dès l'année prochaine. Il s'agit de mettre en place un plan ambitieux de formation qui, en particulier, prenne en compte les besoins des formateurs en EPLE en convoquant les compétences universitaires. Des dispositifs de qualité, co-construits par l'INSPE et le rectorat, ont été proposés au PAF dans notre académie sur ce sujet depuis plusieurs années. Il s'agit d'étendre ces dispositifs à l'ensemble des intervenants de terrain tout au long du continuum de formation. Il s'agit également de susciter davantage d'échanges entre les regards de terrain et les regards universitaires. Des outils nouveaux doivent être pensés, sans doute en prenant acte d'une meilleure continuité de la formation tout au long des quatre semestres du master.

Le besoin de construire un guide des stages en EPLE à destination des différents acteurs de la formation.

Un groupe de travail, composé de membres de corps d'inspection, de chefs d'établissement et de formateurs devra rédiger un guide des stages en EPLE à destination des différents acteurs de la formation. Ce travail initié sur la formule précédente des masters MEEF, permettra à chacun des intervenants, à chaque étape du continuum de mise en stage (de la Licence au M2), de mieux percevoir les enjeux et les attentes quant à la formation. Il est raisonnable de penser que ce guide devra être achevé au printemps pour pouvoir efficacement communiquer avec l'ensemble des partenaires dès avant la rentrée.

4- Réflexions concernant l'organisation du calendrier de mise en stage.

Stage rémunéré M2 :

Il a été pris acte de la décision du rectorat de construire la mise en responsabilité des étudiants de M2 sur un mode purement filé.

Le GT mesure les risques d'absentéisme des étudiants au moment où ils seront sollicités par la préparation des épreuves de concours.

Il semble nécessaire d'anticiper le calendrier hebdomadaire de mise en stage :

- Harmoniser les jours de présence en EPLE / les jours de formation entre les parcours pour construire les dispositifs de formation mutualisés.
- Eviter de fragmenter l'alternance pour permettre aux étudiants de se poser dans l'une et l'autre des postures (étudiant-contractuel) qui leur sont demandées.

- Une mise en responsabilité en EPLE sur deux journées consécutives n'est pas envisageable pour des raisons de cohérence d'enseignement.
- Dédier trois des cinq jours de la semaine au stage n'est pas envisageable. Il n'est pas certain qu'il soit possible d'en dédier 2,5, mais Alex Esbelin souhaite le vérifier. Trois jours par semaine consacrés à la formation serait l'objectif optimum pour permettre à la formation de se déployer dans de bonnes conditions, avec des volumes horaires quotidiens raisonnables qui permettent de travailler en BU. Ce sera également nécessaire pour créer les marges de manœuvre dans les emplois du temps qui permettront aux formateurs « *par ailleurs dans la classe* » d'intervenir dans la formation.

Stage de pratique accompagnée M1 :

- L'arrêté Master MEEF prévoit 6 semaines de stage de pratique accompagnée en M1. C'est deux de plus qu'actuellement.
- Il y a consensus pour proposer que ce temps de pratique accompagné soit divisé en deux sessions de trois semaines, au S1 et au S2. Le placement de ces stages sur le calendrier devra être précisé par la suite.

Des cas particuliers qui n'ont pas pu être l'objet d'échanges, faute de temps et qui devront être réinterrogés rapidement :

- Encadrement éducatif / CPE (et professeur documentaliste ?) : la mise en responsabilité à 1/3 temps des CPE demandera sans doute des ajustements particuliers.
- Faut-il penser un dispositif particulier pour l'EPS ?

Annexe 15 Taux de réussite au diplôme – Master MEEF 1er degré

		<i>Taux de réussite au diplôme (ou à l'année)</i>				<i>en %</i>
		Aurillac	Chamalières	Le Puy	Moulins	TOTAL
2017-18	M1	×	95	87	87	90
	M2-B	73	97	97	94	90.25
	EFS	100	100	100	100	100
2018-19	M1	×	91	81	96	90
	M2-B	80	92	97	94	90.75
	EFS	100	100	100	100	100
2019-20	M1	×	95	84	88	95
	M2-B	100	98.6	96	100	98.6
	EFS	100	100	96	100	100

Annexe 16 Taux de réussite aux concours des 3 MEEF

REUSSITE AU CRPE (toutes les académies)

		Par site				TOTAL INSPE
		Aurillac	Chamalières	Le Puy	Moulins	
2017	M1	×	36%	42%	44%	38%
	M2-B	×	19%	43%	38%	28%
2018	M1	×	33%	30%	20%	31.5%
	M2-B	×	22%	5%	9%	23%
2019	M1	×	33.5%	27.4%	27%	31.2%
	M2-B	33%	34%	11%	50%	30.5%
2020	M1	×	38.6%	23.3%	37.5%	33.5%
	M2-B	16.6%	32.4%	11%	26%	25.6%

Résultats au CRPE de l'académie de Clermont-Ferrand (tous les sites)

		Nb d'étudiants de l'INSPE inscrits	Nb d'étudiants de l'INSPE admis	taux de réussite	Pour comparaison, taux de réussite de l'ensemble des candidats ayant composé sur l'académie de Clermont-Ferrand	Différentiel de réussite (INSPE / tous les candidats)
2017	M1	96	37	38,50%	24%	160%
	M2-B					
	Total					
2018	M1	124	39	31,50%	21%	127%
	M2-B	53	8	15%		
	Total	<u>177</u>	<u>47</u>	<u>27%</u>		
2019	M1	151	38	25%	23%	115%
	M2-B	44	13	29.5%		
	Total	<u>195</u>	<u>51</u>	<u>26%</u>		
2020	M1	156	53	34%	20%	146%
	M2-B	83	17	20.5%		
	Total	<u>239</u>	<u>70</u>	<u>29%</u>		

Résultats aux concours du second degré

		Allemand	Anglais	Eco-Gestion	EPS-IE	Espagnol	Hist-Géo	Lettres classiques	Lettres Histoire	Lettres modernes	Mathématiques	Maths-Sciences	Physique-Chimie	Prof doc	SVT	Sc de l'ingénieur	CPE (mention 3)
Concours 2017	Nbre d'étudiants inscrits à l'ESPE	18	16	20	88	23	38	3	11	17	19	14	14	14	31	8	23
	Taux de réussite ESPE	11%	69%	30%	15%	48%	32%	33%	73%	65%	74%	50%	57%	29%	32%	100%	
	<i>Taux de réussite national (admis / candidats ayant composé)</i>	36%	33%	18%	21%	28%	23%	60%	30%	58%	47%	35%	32%	28%	26%	34%	10%
Concours 2018	Nbre d'étudiants inscrits à l'ESPE	21	29	14	40	19	29	0	6	17	24	9	9	10	21	23	22
	Taux de réussite ESPE	19%	41%	64%	19%	79%	38%		67%	88%	92%	22%	89%			70%	ND
	<i>Taux de réussite national (admis / candidats ayant composé)</i>	47%	37%	15%	15%	24%	19%	58%	25%	56%	47%	33%	26%	21%	20%	44%	9,02%
Concours 2019	Nbre d'étudiants inscrits à l'ESPE	9	37	12	74	27	44		8	12	19	9	9	20	32	21	35
	Taux de réussite ESPE	56%	54%	42%	23%	26%	25%		25%	50%	74%	44%	33%	20%	38%	86%	11%
	<i>Taux de réussite national (admis / candidats ayant composé)</i>	51%	34%	15%	15%	20%	19%	58%	17%	47%	46%	40%	23%	21%	16%	41%	9%
Concours 2020	Nbre d'étudiants inscrits à l'ESPE	9	39	20	76	26	46		15	16	20	10	17	22	36	7	43
	Taux de réussite INSPE	33%	46%	45%	18%	19%	29%		13%	44%	80%	20%	59%	9%	61%	57%	
	<i>Taux de réussite national (admis / candidats ayant composé)</i>	25%	35%	16%	15%	24%	22%	72%	17%	51%	54%	43%	38%	22%	18%	45%	10%
	<i>Taux de réussite moyen Etudiants INSPE Clermont (4 ans sauf lacune)</i>	23,7%	44,2%	39,0%	16,5%	38,5%	28,6%		38,4%	62,3%	74,2%	34,7%	57,4%	15,5%	30,9%	62,1%	
	Moyenne des taux de réussite nationaux sur 4 ans	39,8%	34,6%	16,0%	16,6%	24,4%	20,8%	62,4%	22,5%	52,9%	48,4%	37,4%	29,9%	22,9%	20,2%	40,8%	9,7%
	Différentiel de réussite (INSPE / tous les candidats)	0,5958	1,27668	2,43856	0,9919	1,57967	1,37257	0	1,70599	1,17872	1,53301	0,9268	1,91769	0,6786	1,53536	1,5208	0

Annexe 17 Un exemple de suivi de cohorte MEEF_1er_degré



Promotion 2016-2017
Situation à 30 mois du diplôme

Master MEEF

Mention : MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE
L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)
PREMIER DEGRÉ

Les situations des diplômés sont présentées dans deux parties distinctes, selon leurs profils :

- les personnes n'ayant jamais interrompu leurs études ou pendant moins de 2 ans, qui vont entrer sur le marché du travail et dont l'objectif principal est de trouver un emploi en relation avec la formation suivie,
- les personnes qui reprennent des études après une interruption de plus de 2 ans. Elles ont généralement plus de 30 ans, leurs profils et objectifs sont hétérogènes.

Nombre de diplômés enquêtés : **193**

Nombre de répondants : **163**

Taux de réponse : **84%**

Sommaire

- 1 - Profil de la population
- 2 - Situation des diplômés n'ayant pas interrompu leurs études, ou pendant moins de 2 ans
- 3 - Situation des diplômés ayant interrompu leurs études pendant deux ans ou plus

1-Profil de la population

► L'ensemble des diplômés

Site des études	Nb	% cit.
Aurillac	15	8%
Chamalières	109	56%
Le Puy-en-Velay	28	15%
Moulins	41	21%
Total	193	100%

Sexe	Nb	% cit.
Homme	24	12%
Femme	169	88%
Total	193	100%

Âge		
Moyenne = 29 ans Ecart-type = 8		
Min = 21 ans Max = 53 ans		
	Nb	% cit.
Moins de 24 ans	67	35%
De 24 ans à 29 ans	65	34%
De 30 ans à 44 ans	51	26%
45 ans et plus	10	5%
Total	193	100%

► Les diplômés répondants

Site des études	Nb	% cit.
Aurillac	15	9%
Chamalières	89	55%
Le Puy-en-Velay	26	16%
Moulins	33	20%
Total	163	100%

Sexe	Nb	% cit.
Homme	23	14%
Femme	140	86%
Total	163	100%

Âge		
Moyenne = 29 ans Ecart-type = 8		
	Nb	% cit.
Moins de 24 ans	57	35%
De 24 ans à 29 ans	53	33%
De 30 ans à 44 ans	45	28%
45 ans et plus	8	5%
Total	163	100%

Interruption des études entre le bac et l'obtention du diplôme en 2017:

	Nb	% cit.
Aucune interruption des études	85	52%
Interruption de moins de 2 ans	16	10%
Interruption de 2 ans ou plus	62	38%
Total	163	

NOTE : l'interruption ou non des études a été déterminée par questionnaire. Les diplômés ayant interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus ont répondu à un questionnaire portant sur leur situation avant leur formation en master MEEF et après.

2- Diplômés n'ayant pas interrompu leurs études, ou pendant moins de deux ans

- Parmi les 163 diplômés ayant répondu à l'enquête, 161 diplômés n'ont pas interrompu leurs études entre l'obtention du bac et l'obtention du master en 2017, ou bien les ont interrompus pendant moins de 2 ans.

	Nb	
Personnel enseignant, d'éducation et d'orientation fonctionnaire ou contractuel	86	51%
Fonctionnaire stagiaire DANS L'ENSEIGNEMENT	2	1%
Salarité du privé ou élève fonctionnaire stagiaire HORS ENSEIGNEMENT	7	4%
Total	95	

2.1. Diplômes obtenus avant le master

Taux de réponse : 94%

Dernier diplôme obtenu avant le M2 MEEF :

	Nb	
Licence générale	86	56%
Un autre Master ou équivalent Bac +5	9	9%
Licence professionnelle	5	5%
BTS	6	6%
DUT	6	6%
Autre diplôme	5	5%

- 9 diplômés ont obtenu un autre diplôme de niveau bac+5 avant le master MEEF.

Taux de réponse : 99%

Licences générales obtenues avant :

Diplôme	Mention	Total par mention		Total par discipline		%
		n	%	n	%	
M1	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLER)	3	11%			11%
	Lettres Modernes	3	9%			9%
	ART	3	9%	3	11%	11%
	Études Comparées et Internationales (ECI)	1	3%			3%
	Langues Étrangères Appliquées (LEA)	1	3%			3%
M2	Droit	3	9%			9%
	Administration économique et sociale (AES)	4	9%	4	11%	11%
	économie	1	3%			3%
M3	Psychologie	8	19%			19%
	histoire	3	9%			9%
	Sciences de l'Éducation	4	11%			11%
	Sciences du langage	3	9%			9%
	Géographie	1	3%	1	4%	4%
	histoire de l'art et archéologie	3	9%			9%
	information et communication	1	3%			3%
	Philosophie	1	3%			3%
	Sciences de l'éducation	1	3%			3%
M4	Sciences de la vie	10	11%			11%
	biotechnologie	1	3%	1	4%	4%
	Physique	1	3%			3%
	Sciences, technologie, santé	1	3%			3%
STAPS	STAPS	6	7%	6	7%	7%
TOTAL		86	100%	86	100%	

Taux de réponse : 97%

- 65% des diplômés ayant obtenu une licence générale avant leur master MEEF ont déclaré avoir suivi des enseignements spécifiques aux métiers de l'enseignement (modules, UE, stages, etc.).

2.2. Concours : présentation et réussite

Réussite au concours :

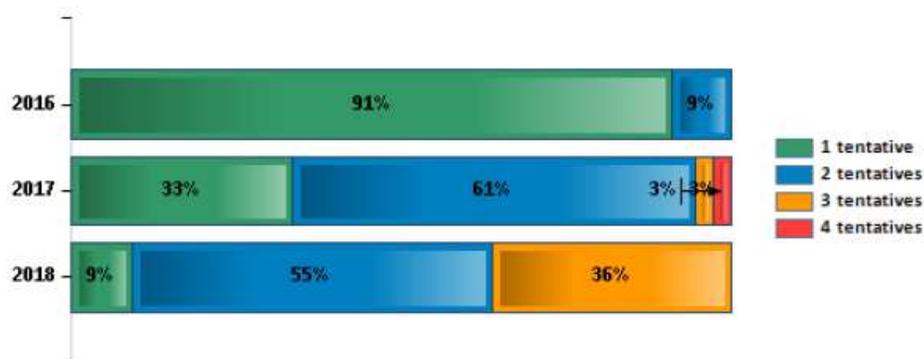
- ▶ 98 diplômés sur 101 du master MEEF 1er degré se sont présentés au CRPE, avant ou à l'issue de leur formation.
- ▶ 80 diplômés ont réussi le CRPE aux sessions 2016, 2017 ou 2018 à l'issue d'une ou plusieurs tentatives, soit un taux de réussite global de 90%.
- ▶ Parmi les diplômés ayant réussi le CRPE :
 - 75 diplômés ayant réussi le CRPE sont professeurs des écoles en tant que fonctionnaires titulaires
 - 2 diplômés sont salariés du privé
 - 1 diplômé est en études
 - 1 diplômé est fonctionnaire stagiaire
 - 1 diplômé a un futur emploi de professeur des écoles après le 01/12/2019

2.3. Diplômés reçus au concours du CRPE

- ▶ Les analyses suivantes ne concernent que les 80 diplômés admis au concours CRPE aux sessions 2016, 2017 ou 2018.

Nombre de tentatives au concours du CRPE, par session entre 2016 et 2018 :

Parmi les 33 diplômés admis au concours CRPE en 2016, 91% ont réussi leur concours à la 1ère tentative.



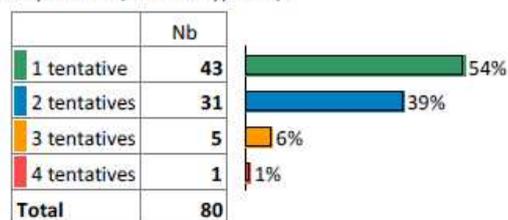
Nombre de diplômés 2016-2017 admis CRPE par année d'obtention du concours en fonction du nombre de tentatives au concours

	1 tentative	2 tentatives	3 tentatives	4 tentatives	Total
2016	30	3	0	0	33
2017	12	22	1	1	36
2018	1	6	4	0	11
Total	43	31	5	1	80

Taux de réponse : 100%

Répartition des admis au concours CRPE, en fonction du nombre de tentatives :

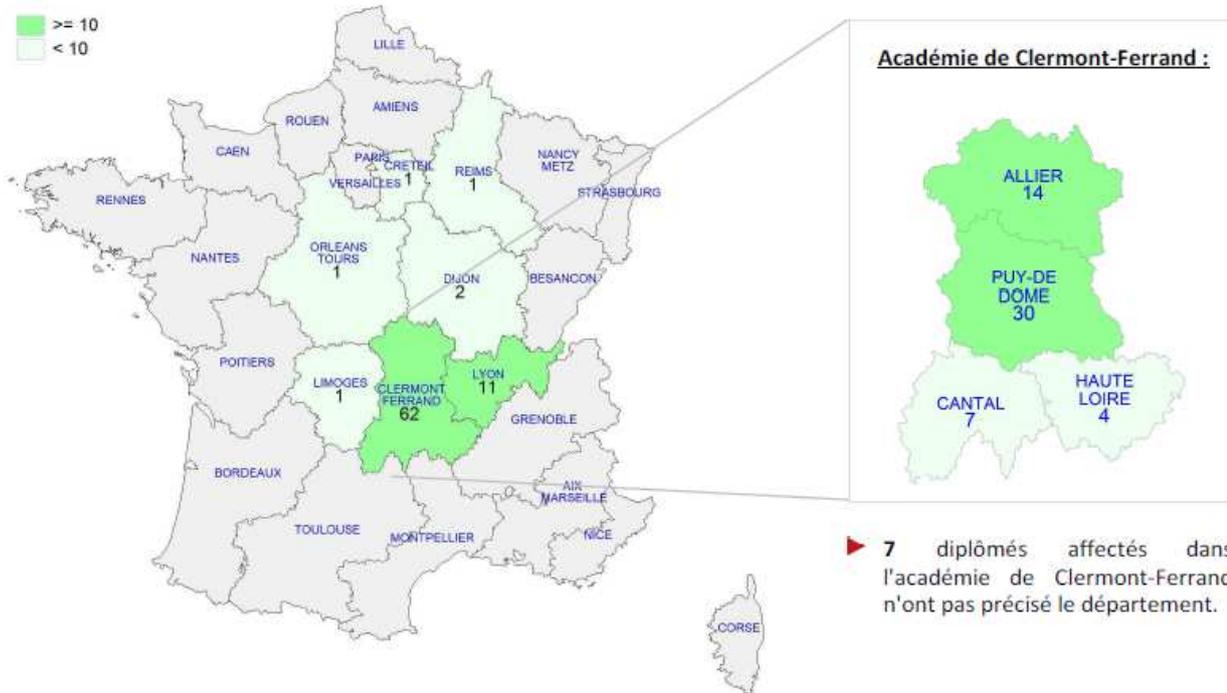
Moyenne = 1,6 Ecart-type = 0,7



54 % des admis au concours CRPE ont réussi leur concours à la première tentative et 39 % à la deuxième tentative.

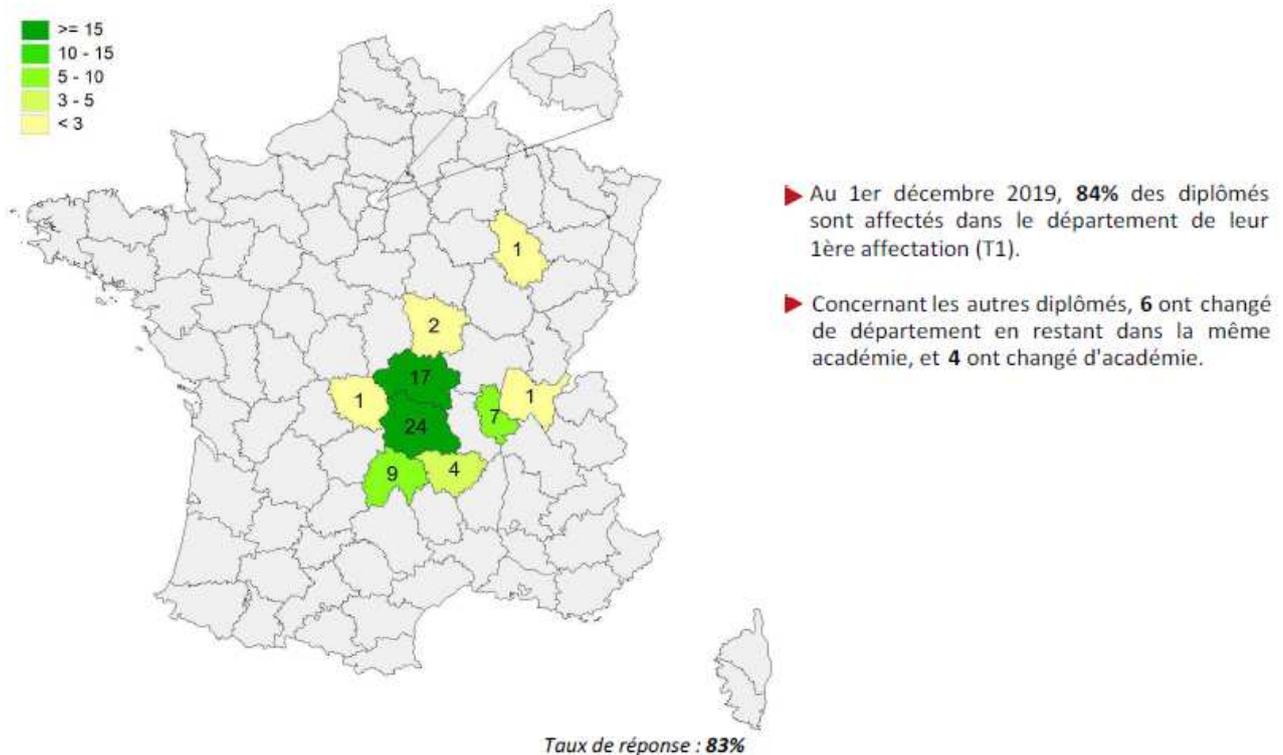
Taux de réponse : 100%

Académie d'affectation pour la 1ère année de titularisation (T1) :



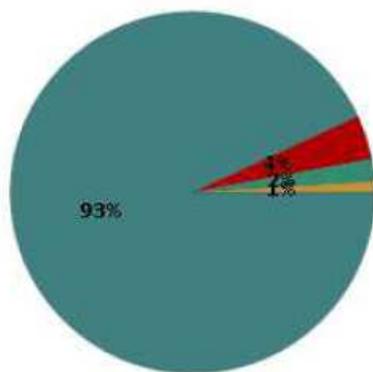
Taux de réponse : 99%

Lieux d'affectation au 1er décembre 2019 :



Taux de réponse : 83%

2.4. Situation principale des diplômés au 1er décembre 2019



	Nb
En emploi avec le diplôme	94
En recherche d'emploi	4
En études	2
Autres situations	1
Total	101

Taux de réponse : 100%

2.4.1 Situation principale des diplômés admis CRPE occupant un poste de professeur au 1er décembre 2019

Affectation au 1er décembre 2019 : établissements et classes

- Les analyses suivantes ne concernent que les **75** diplômés occupant la fonction de professeur des écoles, **ayant été admis au CRPE**. Ces diplômés exercent majoritairement dans 1 établissement (74%) et dans des niveaux de classe mixte Maternelle et Élémentaire (41%).

Nombre d'établissements d'affectation :

Moyenne = 1 Ecart-type = 0,8

	Nb	
1 établissement	48	74%
2 établissements	8	12%
3 établissements	7	11%
4 établissements	2	3%
Total	65	

Taux de réponse : 87%

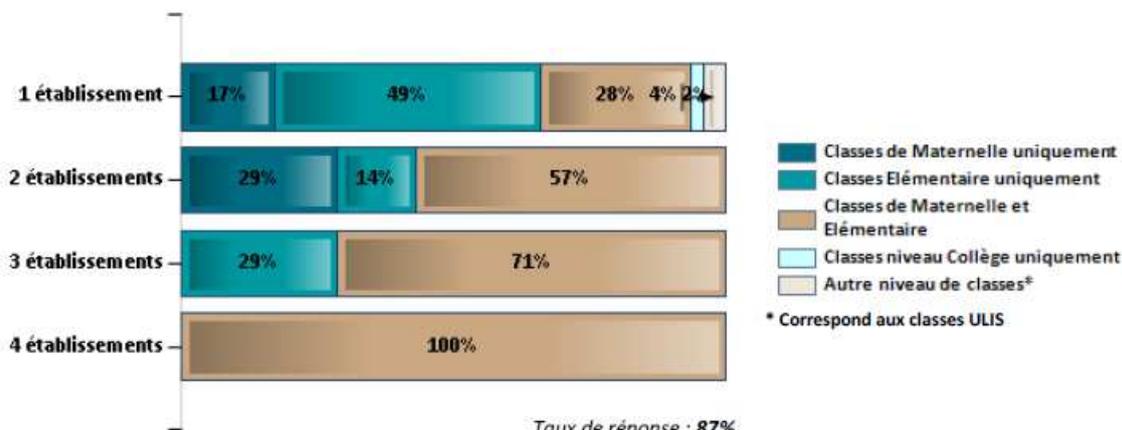
Niveau de classes affectées :

	Nb	
Classes de Maternelle uniquement	10	15%
Classes Élémentaire uniquement	26	38%
Classes de Maternelle et Élémentaire	28	41%
Classes niveau Collège uniquement	1	1%
Autre niveau de classes	3	4%
Total	68	

Taux de réponse : 91%

Répartition des diplômés selon les niveaux de classes affectés en fonction du nombre d'établissements affectés :

- 17% des diplômés étant affecté à 1 seul établissement, s'occupent de classes de niveau Maternelle uniquement.

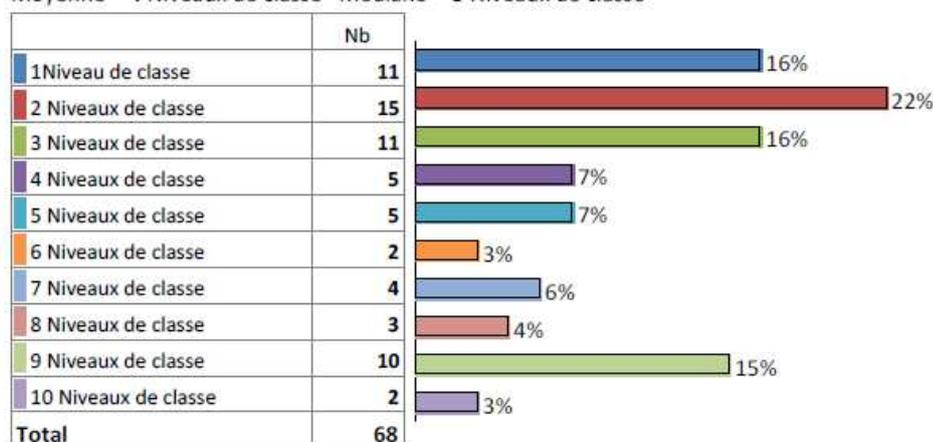


Taux de réponse : 87%

Nombre de niveaux de classes affectés :

- ▶ Le nombre moyen de niveaux de classes affectés est de **4** par professeur. **11** diplômés s'occupent d'un seul niveau de classe soit **16 %** et **10** de 9 niveaux de classes différents, soit **15 %**.

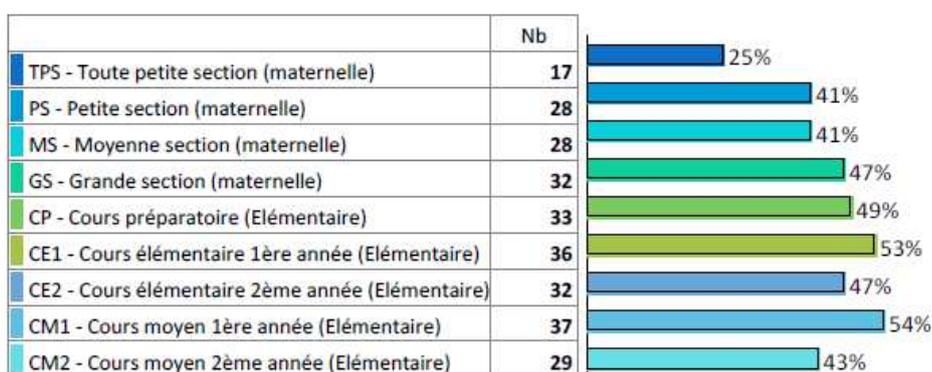
Moyenne = 4 Niveaux de classe Médiane = 3 Niveaux de classe



Taux de réponse : **91%**

Niveau de classes affectées, tous établissements confondus :

- ▶ Le niveau de classe le plus représenté est le "CM1 - Cours moyen 1ère année (Elémentaire)".



NOTE : Les effectifs exprimés dans le tableau ci-contre s'entendent tous établissements confondus. Un diplômé à qui ont été affectés les mêmes niveaux de classes dans plusieurs établissements ne sera comptabilisé qu'une seule fois. Les pourcentages s'expriment sur le total des répondants (exemple : 53% des répondants enseignent dans au moins une classe comportant des élèves de CE1).

Taux de réponse : **91%**

Attributions particulières des professeurs des écoles

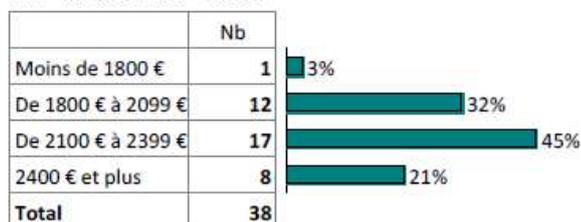
- ▶ **10** diplômés occupent un poste de "Direction d'établissement".

	Nb
Direction d'établissement	10
Enseignement spécialisé dans le cadre de dispositifs spécifiques (CLIS, ULIS, etc.)	8
Professeur principal(e)	1
Autre(s)	1

Salaires brut mensuel, primes incluses des professeurs des écoles (en euros)

► 94 % des diplômés exercent à temps plein.

Moyenne = 2202 € Médiane = 2206 €
Min = 1521 € Max = 2596 €



Taux de réponse : 51%

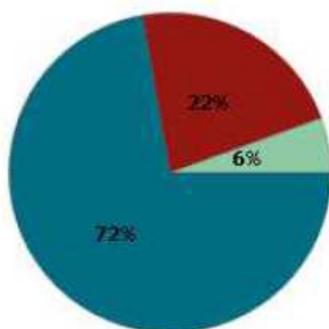
- Les salaires sont publiés primes incluses.
- Les différences de salaires observées sont dues en particulier à l'ancienneté (l'échelon), étant donné que les répondants exercent depuis 1, 2 ou 3 ans, et à la perception de primes. Celles-ci sont diverses et difficilement identifiables. On peut citer néanmoins la fonction de direction, la localisation et la classification des établissements, les affectations multiples qui reviennent souvent.

2.4.2 Situation principale des diplômés admis CRPE n'occupant pas un poste de professeur au 1er décembre 2019

- 5 diplômés ont été admis au concours CRPE mais n'occupent pas un poste de professeur des écoles. Parmi eux, 3 étaient en emploi, 1 était en études et 1 était dans une autre situation.
- Les 3 diplômés **en emploi** occupent l'un des postes suivants : Adjoint en gestion administrative ; Animateur de loisirs ; Elève fonctionnaire stagiaire.
- Le diplômé **en études** prépare le diplôme suivant : Pratiques et ingénierie de la formation.
- Le diplômé dans une autre situation occupera un poste de professeur des écoles après le 01/12/2019.

2.4.3 Situation principale des diplômés non admis au concours CRPE au 1er décembre 2019

► 18 diplômés n'ont pas été admis au concours du CRPE, en l'ayant tous tenté en moyenne 3 fois.



	Nb
En emploi	13
En recherche d'emploi	4
En études	1
Total	18

► Parmi eux, 13 sont en emploi aux postes suivants :

Et 4 sont en recherche d'emploi et recherchent les postes suivants :

	Nb
Professeur des écoles	3
Adjoint d'animation	1
AED Assistant d'éducation	1
Conseillère pédagogique CPC	1
Coordinatrice dans une association	1
Enseignant spécialisé ULIS-collège	1
Formateur dans un centre de formation en alternance	1
Maître auxiliaire	1
Manager en restauration	1
Professeur remplaçant collègue	1
Total	12

Taux de réponse : 92%

	Nb
Enseignant en primaire ou un emploi en informatique	1
Enseignant remplaçant	1
Reconversion professionnelle	1
Total	3

Taux de réponse : 75%

► Le diplômé en études prépare le diplôme suivant : Assistant de manager.

2.4.4 Situation principale des diplômés, n'ayant pas présenté le concours CRPE, au 1er décembre 2019

3 diplômés n'ont pas présenté le concours CRPE en 2016, 2017 ou 2018.

Ils sont tous les 3 en emploi et occupent un poste de Professeur des écoles.

4

3. Diplômés ayant interrompu leurs études pendant deux ans ou plus

Parmi les **163** diplômés ayant répondu à l'enquête, **62** ont suivi la formation après avoir interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus.

3.1. Situation des diplômés lors de leur inscription au master MEEF

	Nb	
En emploi en tant que personnel enseignant, d'éducation et d'orientation (fonctionnaire ou contractuel)	27	45%
En emploi dans la fonction publique (hors enseignement, éducation, orientation)	3	5%
En emploi dans le secteur privé (hors enseignement, éducation, orientation)	10	17%
En études	4	7%
En recherche d'emploi	9	15%
Dans une autre situation	7	12%
Total	60	

Taux de réponse : 97%

► Au total, 67% des diplômés étaient déjà en emploi avant leur formation de master.

3.2. Profils, motivations et devenir des diplômés suivant leur situation avant la formation

Personnel enseignant, d'éducation et d'orientation

► Parmi les 27 diplômés occupant auparavant un emploi en tant que personnel enseignant, d'éducation et d'orientation, on dénombre :

	Nb
Professeur des écoles	14
Professeur des écoles et une autre fonction (directeur, adjoint, maître formateur...)	7
Enseignant remplaçant	2
Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)	1
Assistant d'Education	1
Enseignant spécialisé handicap	1
Total	26

Taux de réponse : 96%

Motivations pour l'obtention du diplôme :

	Nb	
Actualisation des acquis professionnels	17	63%
Adaptation aux évolutions du poste	12	44%
Obtention d'un diplôme de niveau bac+5	12	44%
Reconversion professionnelle	3	11%
Autre(s)	3	11%

► Un diplômé ayant donné plusieurs motivations apparaît autant de fois dans le tableau ci-contre.

► L'autre motivation évoquée est par intérêt personnel.

Taux de réponse : 100%

Situation au 1er décembre 2019 :

► Tous les diplômés auparavant en emploi en tant que personnel enseignant, d'éducation et d'orientation ne déclarent pas d'évolution professionnelle consécutive à l'obtention du master.

► Parmi les 27 diplômés, 2 ont été reçus au concours CRPE entre 2016 et 2017.

Diplômés en emploi hors enseignement

Profil avant l'obtention du diplôme:

► 13 diplômés occupaient un emploi hors enseignement avant l'obtention de leur master, ils ont tous précisé leur emploi :

	Nb
Animateur périscolaire et extrascolaire	1
Archéologue	1
Attaché territorial	1
Auditeur financier	1
Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire	1
Chargée de production et communication (spectacle)	1
Chef de projet informatique	1
Conseiller commercial	1
Ingénieur	1
Ingénieur process	1
Relaxation esthétique	1
Responsable d'agence d'intérim	1
Technicien Ressources Humaines	1
Total	13

Type de contrat des postes occupés avant le diplôme:

	Nb	
CDI	8	62%
CDD	4	31%
Auto-entrepreneur, indépendant	1	8%
Total	13	

Motivations pour l'obtention du diplôme :

	Nb	
Reconversion professionnelle	13	100%
Retrouver un emploi	1	8%
Préparation de l'agrégation	1	8%
Obtention d'un diplôme de niveau bac+5	1	8%

► Un diplômé ayant donné plusieurs motivations apparaît autant de fois dans le tableau ci-contre.

Taux de réponse : 100%

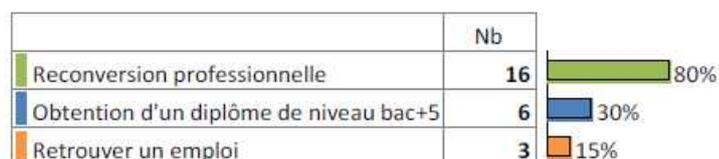
Situation au 1er décembre 2019 :

- Parmi les 13 diplômés, 10 ont été reçus au concours CRPE entre 2016 et 2017.
- Parmi les reçus au concours CRPE, 10 occupent un poste de Professeur des écoles au 1er décembre 2019.
- Les autres diplômés occupent des postes de: Professeur des écoles.

Diplômés en études, recherche d'emploi et autres situations

- ▶ 20 diplômés n'occupaient pas d'emploi lors de leur inscription au master MEEF. Parmi eux, 9 étaient en recherche d'emploi, 4 étaient en études et 7 étaient dans une autre situation.

Motivations pour l'obtention du diplôme :



- ▶ 1 diplômé ayant donné plusieurs motivations apparaît autant de fois dans le tableau ci-contre.

Taux de réponse : 100%

Situation au 1er décembre 2019 :

- ▶ Parmi les 20 diplômés, 14 ont été reçus au concours CRPE entre 2016 et 2017.
- ▶ Parmi les reçus au concours CRPE, 13 occupent un poste de Professeur des écoles et 1 occupe un poste de Fonctionnaire stagiaire au 1er décembre 2019.
- ▶ Parmi les 6 autres diplômés, 5 occupent des postes de: Professeur des écoles ; Coordinatrice dans une association ; Enseignant spécialisé ULIS-collège ; guide-conférencier.

3.3. Bilan

- ▶ Parmi les 33 diplômés ayant interrompu leurs études pendant plus de 2 ans, et n'étant pas titulaire de l'enseignement public avant l'inscription en master, 24 ont été reçus au concours CRPE entre 2016 et 2017 dont 23 occupent un poste de Professeur des écoles.

Références de la population

Nationalité	Inscrits		Diplômés		Enquêtés
	FI *	FC **	FI*	FC**	
Française	149	95	145	47	192
Etrangère	1	0	1	0	1
Total	150	95	182	16	193

* Formation initiale
** Formation continue

Annexe 18 Un exemple de suivi de cohorte MEEF_2nd_degré



Promotion 2016-2017
Situation à 30 mois du diplôme

Master MEEF

Mention : MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE
L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)
SECOND DEGRÉ

Les situations des diplômés sont présentées dans deux parties distinctes, selon leurs profils :

- les personnes n'ayant jamais interrompu leurs études ou pendant moins de 2 ans, qui vont entrer sur le marché du travail et dont l'objectif principal est de trouver un emploi en relation avec la formation suivie,
- les personnes qui reprennent des études après une interruption de plus de 2 ans. Elles ont généralement plus de 30 ans, leurs profils et objectifs sont hétérogènes.

Nombre de diplômés enquêtés : **126**

Nombre de répondants : **110**

Taux de réponse : **87%**

Sommaire

- 1 - Profil de la population
- 2 - Situation des diplômés n'ayant pas interrompu leurs études, ou pendant moins de 2 ans
- 3 - Situation des diplômés ayant interrompu leurs études pendant deux ans ou plus

1-Profil de la population

► L'ensemble des diplômés

	Sexe	
	Nb	% cit.
Homme	59	47%
Femme	67	53%
Total	126	100%

Âge
Moyenne = 26 ans Ecart-type = 6
Min = 21 ans Max = 54 ans

	Nb	% cit.
Moins de 24 ans	45	36%
De 24 ans à 29 ans	60	48%
De 30 ans à 44 ans	18	14%
45 ans et plus	3	2%
Total	126	100%

► Les diplômés répondants

	Sexe	
	Nb	% cit.
Homme	51	46%
Femme	59	54%
Total	110	100%

Âge
Moyenne = 27 ans Ecart-type = 6

	Nb	% cit.
Moins de 24 ans	39	35%
De 24 ans à 29 ans	50	45%
De 30 ans à 44 ans	18	16%
45 ans et plus	3	3%
Total	110	100%

Interruption des études entre le bac et l'obtention du diplôme en 2017:

	Nb
Aucune interruption des études	75
Interruption de moins de 2 ans	15
Interruption de 2 ans ou plus	20
Total	110



NOTE : l'interruption ou non des études a été déterminée par questionnaire. Les diplômés ayant interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus ont répondu à un questionnaire portant sur leur situation avant leur formation en master MEEF et après.

2- Diplômés n'ayant pas interrompu leurs études, ou pendant moins de deux ans

Parmi les **110** diplômés ayant répondu à l'enquête, **90** diplômés n'ont pas interrompu leurs études entre l'obtention du bac et l'obtention du master en 2017, ou bien les ont interrompues pendant moins de 2 ans.

2.1. Parcours suivis en M2 MEEF

	Hommes	Femmes	Total	
Education physique et sportive	17	5	22	24%
Physique - Chimie	7	3	10	11%
Anglais	1	8	9	10%
Disciplines rares	3	5	8	9%
Mathématiques	2	5	7	8%
Professeur documentaliste	1	6	7	8%
Sciences de la vie et de la Terre	3	4	7	8%
Histoire et géographie	2	4	6	7%
Lettres-histoire-géographie	2	2	4	4%
Espagnol	0	3	3	3%
Economie - gestion	0	2	2	2%
Lettres modernes	0	2	2	2%
Sciences industrielles de l'ingénieur - technologie	1	1	2	2%
Maths-sciences physiques et chimiques	1	0	1	1%
Total	40	50	90	

Taux de réponse : 100%

2.2. Diplômes obtenus avant le master

Dernier diplôme obtenu avant le M2 MEEF :

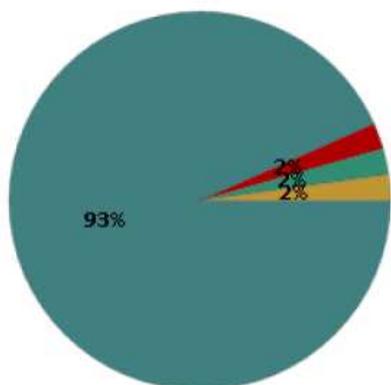
	Nb	
Licence générale	84	94%
Un autre Master ou équivalent Bac +5	6	7%
Licence professionnelle	2	2%
BTS	5	6%
DUT	3	3%
Autre diplôme	2	2%

► 84 diplômés ont obtenu une licence générale avant le master MEEF et 6 ont obtenu un autre diplôme de niveau bac+5.

Taux de réponse : 99%

► 55% des diplômés ayant obtenu une licence générale avant leur master MEEF ont déclaré avoir suivi des enseignements spécifiques aux métiers de l'enseignement (modules, UE, stages, etc.).

2.3. Situation principale des diplômés au 1er décembre 2019



	Nb
En emploi avec le diplôme	84
En recherche d'emploi	2
En études	2
Autres situations	2
Total	90

Taux de réponse : 100%

Situation détaillée des diplômés en emploi au 1er décembre 2019 :

	Nb	Pourcentage
Personnel enseignant, d'éducation et d'orientation fonctionnaire ou contractuel	77	92%
Fonctionnaire stagiaire DANS L'ENSEIGNEMENT	1	1%
Salarié du privé ou élève fonctionnaire stagiaire HORS ENSEIGNEMENT	6	7%
Total	84	

Taux de réponse : 100%

2.4. Concours : présentation et réussite

Réussite aux concours :

- ▶ **88** diplômés sur 90 du master MEEF 2nd degré se sont présentés à au moins un concours de l'enseignement, avant ou à l'issue de leur formation.
- ▶ Au total, **74** diplômés ont été reçus à au moins un concours de l'enseignement, avant, pendant ou après leur année de master 2 MEEF, taux de réussite global de **84 %**.

Réussite, en fonction du nombre de tentatives :

Note de lecture du tableau ci-dessous, pour l'exemple du CAPES:

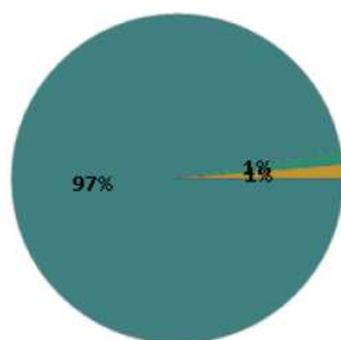
89% des diplômés ayant tenté le CAPES ont réussi le concours, soit 58 diplômés. Parmi les 58 diplômés admis au CAPES, 42 ont tenté le concours une fois, 15 l'ont tenté 2 fois, 1 l'a tenté 4 fois.

		1 tentative	2 tentatives	3 tentatives	4 tentatives	5 tentatives	6 tentatives	TOTAL	
		Effectif	%						
CAPES	Admis	42	15	-	1	-	-	58	89%
	Non admis	4	1	1	0	-	1	7	11%
CAPEPS	Admis	-	5	1	-	-	-	6	46%
	Non admis	1	2	3	-	1	-	7	54%
CAPET / CAPLP	Admis	14	-	-	-	-	-	14	82%
	Non admis	3	-	-	-	-	-	3	18%
Agrégation	Admis	4	-	-	-	-	-	4	80%
	Non admis	-	-	1	-	-	-	1	20%

- ▶ En moyenne, les diplômés ont tenté 1,3 fois le concours pour obtenir le CAPES, 2,2 fois pour le CAPEPS et 1 fois pour le CAPLP et le CAPET.
- ▶ Parmi les 7 diplômés non reçus au CAPES, 6 ont obtenu le CAPLP à la première tentative et le diplômé restant n'a pas tenté d'autres concours. Aucun des 7 diplômés non reçus au CAPEPS n'a passé d'autres concours de l'enseignement.

2.5. Diplômés reçus à un concours de l'enseignement du second degré

- ▶ **74** diplômés ont été reçus à au moins un concours de l'enseignement dans le second degré (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP et/ou agrégation).



	Nb
En emploi avec le diplôme	72
En études	1
Autres situations	1
Total	74

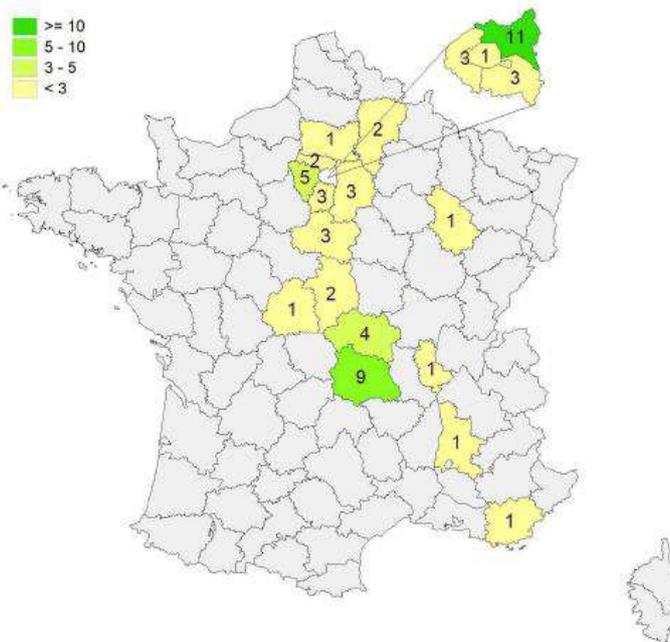
Taux de réponse : 100%

- ▶ Au 1er décembre 2019, parmi les **72** diplômés en emploi, **70** occupent un emploi de professeur certifié ou agrégé et les **2** autres diplômés occupent l'un des postes suivants : Formatrice CFA ; Professeur fonctionnaire stagiaire.
- ▶ Parmi les **2** diplômés restants, **1** est en études en Master 2 risques et environnements et **1** est dans une autre situation, il prépare le concours CAPES en autoformation.

Affectation pour la 1ère année de titularisation (T1) :

(parmi les 74 diplômés reçus à au moins un concours, y compris ceux n'ayant pas précisé leur emploi ou travaillant dans le secteur privé)

CAPEB

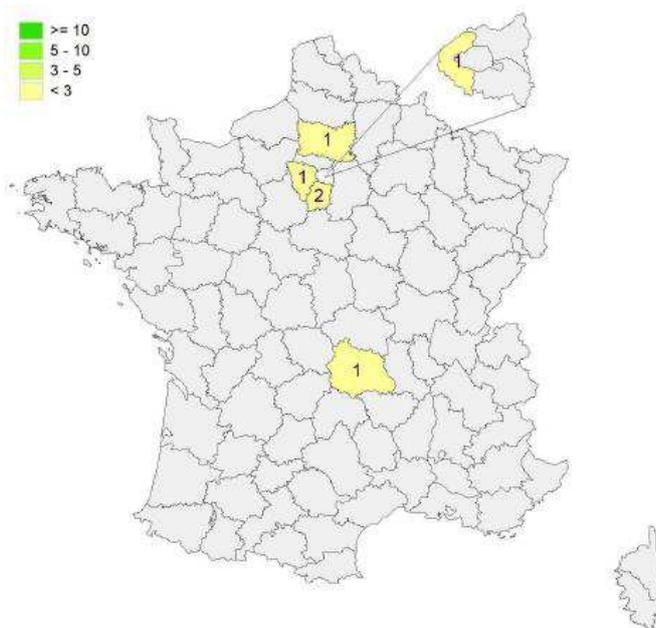


Académie :

	Nb	% cit.
Créteil	17	29%
Versailles	13	22%
Clermont-Ferrand	13	22%
Orléans-Tours	6	10%
Amiens	3	5%
Autre académie	1	2%
Nice	1	2%
Grenoble	1	2%
Paris	1	2%
Reims	1	2%
Lyon	1	2%
Total	58	100%

Taux de réponse : 100%

CAPEPS



Académie :

	Nb	% cit.
Versailles	4	67%
Amiens	1	17%
Clermont-Ferrand	1	17%
Total	6	100%

Taux de réponse : 100%

Affectation au 1er décembre 2019 : établissements et classes

► Les 70 diplômés occupant un emploi comme professeur dans le second degré sont inclus dans les analyses qui suivent.

Nombre d'établissements d'affectation :

Global :

La majorité des diplômés ont un seul établissement d'affectation (79 %).

Moyenne = 1,3

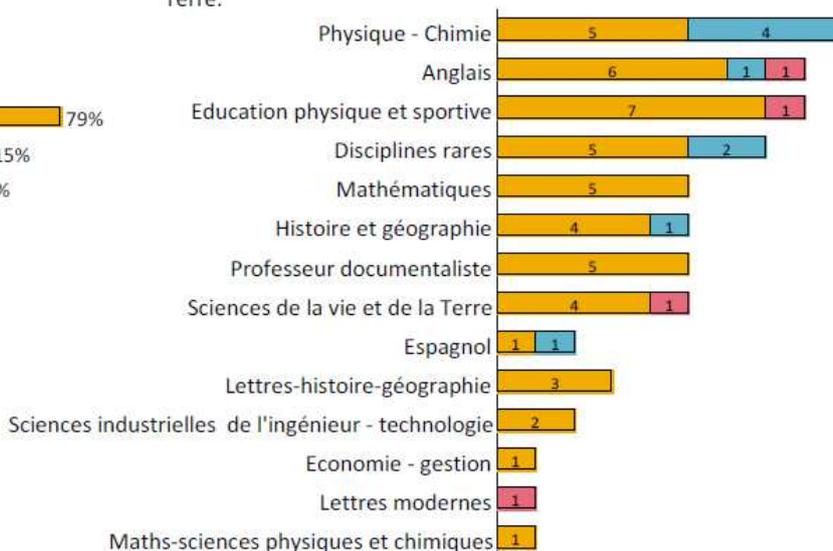
Min = 1 Max = 3

	Nb	% cit.
1 établissement	49	79%
2 établissements	9	15%
3 établissements	4	6%
Total	62	100%

Taux de réponse : 89%

Par discipline :

Le plus grand nombre d'établissements affectés est de 3 établissements. Les parcours concernés sont : Anglais ; Education physique et sportive ; Lettres modernes ; Sciences de la vie et de la Terre.



Taux de réponse : 89%

Niveaux de classes affectés :

Niveau de classe	Nb	% cit.
6ème (Collège)	33	52%
5ème (Collège)	31	49%
4ème (Collège)	31	49%
3ème (Collège)	39	62%
1ère année de CAP (LP)	3	5%
2ème année de CAP (LP)	3	5%
2nd (Lycée G, T ou P)	18	29%
1ère (Lycée G, T ou P)	20	32%
Terminale (Lycée G, T ou P)	14	22%
Autre(s)	5	8%
1ère année de BTS	2	3%
2ème année de BTS	2	3%

Taux de réponse : 90%

► Le niveau de classe le plus représenté est le niveau "3ème (Collège)".

► Le nombre de niveaux de classes affectés à un enseignant varie de 2 à 6 niveaux. En moyenne, un enseignant s'occupe de 3 niveaux de classe.

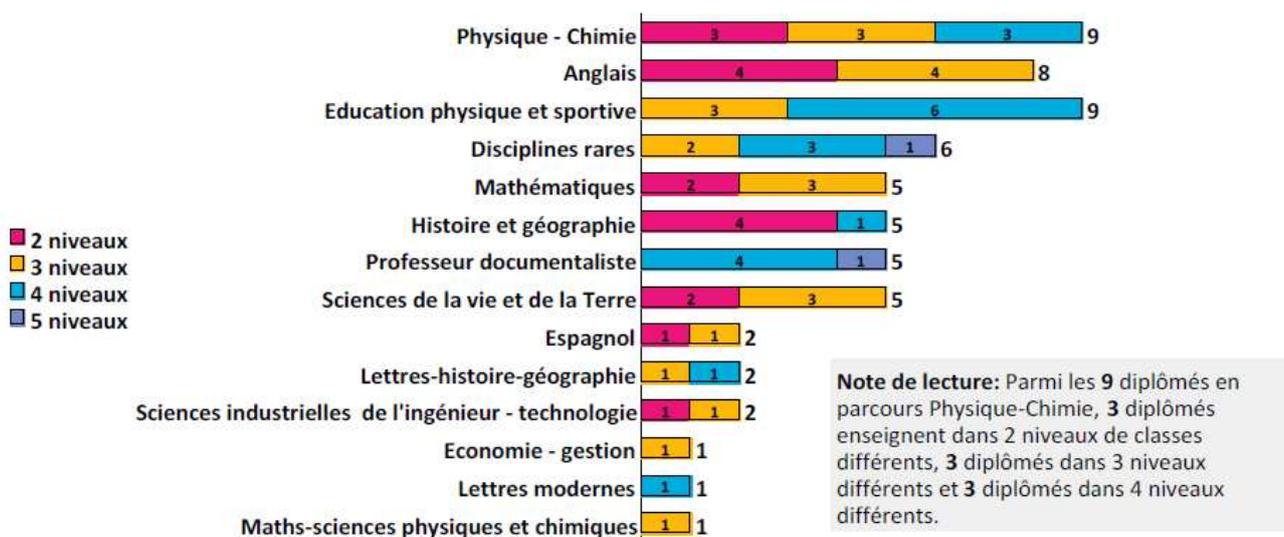
NOTE : Les effectifs exprimés dans le tableau ci-contre s'entendent tous établissements confondus. Un diplômé à qui ont été affectés les mêmes niveaux de classes dans plusieurs établissements ne sera comptabilisé qu'une seule fois.

Les pourcentages s'expriment sur le total des répondants (exemple : 49% des répondants enseignent dans au moins une classe comportant des élèves de 5ème).

- 79% des diplômés enseignent dans au moins un niveau de classe de Collège et 35% dans au moins un niveau de lycée.
- 65% des diplômés n'enseignent qu'au niveau collège ;
- 21 % n'enseignent qu'au niveau lycée;
- 14% enseignent au collège et au lycée.

Nombre de niveaux enseignés, par parcours :

Le plus grand nombre de niveaux de classes affectés est de 5. Il concerne les parcours Professeur documentaliste et Disciplines rares.



Taux de réponse : 90%

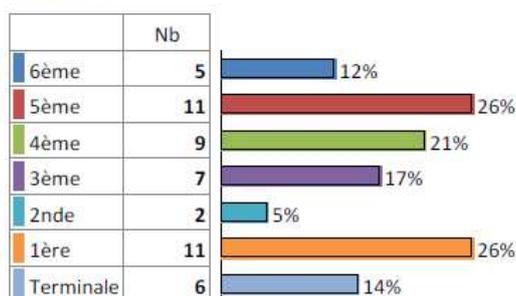
Attributions particulières

- 51 diplômés actuellement professeurs titulaires dans le secondaire, déclarent avoir des attributions particulières, en plus de l'enseignement.

	Nb	% obs.
Professeur principal(e)	42	82%
Mise en place ou participation à des projets innovants	12	24%
Intervention(s) en formation continue pour le rectorat	1	2%
Enseignement dans le supérieur (ESPE, BTS, CPGE, université, etc.)	2	4%
Enseignement spécialisé dans le cadre de dispositifs spécifiques (CLIS, ULIS, etc.)	1	2%
Autre(s)	11	22%

- 42 diplômés occupent la fonction de professeur principal pour les niveaux de classe ci-dessous:

Niveaux de classe pour la fonction de professeur principal :



Taux de réponse : 100%

- Les 11 diplômés ayant déclaré une autre attribution particulière, citent une des attributions ci-dessous:

	Nb
Coordinateur de sa discipline	4
Référent culture	3
Référent informatique	1
Référent numérique	1
Responsable du décrochage scolaire	1

Taux de réponse : 91%

Salaires brut mensuel, primes incluses (en euros)

	Nb	
Moins de 1900 €	1	2%
De 1900 € à 2199 €	7	16%
De 2200 € à 2499 €	14	32%
De 2500 € à 2799 €	16	36%
De 2800 € à 3099 €	3	7%
De 3100 € à 3399 €	2	5%
3400 € et plus	1	2%
Total	44	

Taux de réponse : 63%

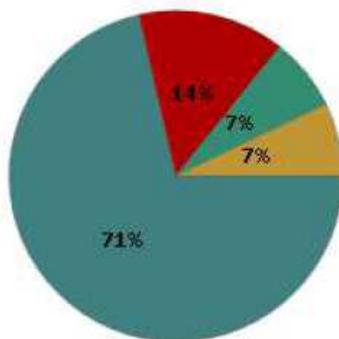
		Femme	Homme	Total
salaire brut mensuel primes incluses	Moyenne	2510 €	2437 €	2476 €
	Min	1947 €	1650 €	1650 €
	Max	3474 €	3342 €	3474 €
	Médiane	2466 €	2436 €	2466 €

- ▶ Les salaires sont publiés primes incluses, sur la base d'un temps plein.
- ▶ Les montants des salaires sont sujets à de nombreux paramètres : l'ancienneté, le statut du diplômé (certifié ou agrégé), les primes (de professeur principal notamment), le lieu d'affectation, etc. d'où les différences observées.

2.6. Diplômés non reçus à un concours de l'enseignement du second degré

- ▶ 14 diplômés n'ont été admis à aucun concours de l'enseignement secondaire, en dépit de plusieurs tentatives.

Situation principale des diplômés au 1er décembre 2019



	Nb
En emploi avec le diplôme	10
En recherche d'emploi	2
En études	1
Autres situations	1
Total	14

Taux de réponse : 100%

- ▶ Parmi eux, 10 diplômés sont **en emploi**, aux postes suivants:

	Nb
Professeur	3
Professeur certifié	2
Adjoint de direction	1
Gendarme mobile	1
Professeur contractuel	1
Responsable sportif et administratif	1
Surveillant de bassin	1
Total	10

Taux de réponse : 100%

- ▶ 1 diplômé est **en études** et prépare le diplôme suivant : Conseiller en naturopathie et 1 diplômé est **dans une autre situation**, il est en Visa vacances-travail.
- ▶ Parmi les 2 diplômés **en recherche d'emploi**, 1 recherche un poste de Coach sportif ou un emploi dans le domaine du sport et l'autre n'a pas donné de précision.

2.7. Diplômés n'ayant pas présenté de concours de l'enseignement du second degré

Les 2 diplômés n'ayant pas présenté de concours de l'enseignement, avant ou à l'issue de leur formation sont en emploi, comme professeurs contractuels.

3- Diplômés ayant interrompu leurs études pendant deux ans ou plus

Parmi les **110** diplômés ayant répondu à l'enquête, **20** ont suivi la formation après avoir interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus.

3.1. Situation des diplômés lors de leur inscription au master MEEF

	Nb	
En emploi en tant que personnel enseignant, d'éducation et d'orientation (fonctionnaire ou contractuel)	6	35%
En emploi dans la fonction publique (hors enseignement, éducation, orientation)	0	0%
En emploi dans le secteur privé (hors enseignement, éducation, orientation)	3	18%
En études	6	35%
En recherche d'emploi	1	6%
Dans une autre situation	1	6%
Total	17	

Taux de réponse : **85%**

► Au total, 53% des diplômés étaient déjà en emploi avant leur formation de master.

3.2. Profils, motivations et devenir des diplômés suivant leur situation avant la formation

Personnel enseignant, d'éducation et d'orientation

► Parmi les **6** diplômés occupant **un emploi de personnel enseignant avant le master**, ils occupaient l'un des postes suivants:

	Nb	Type de contrat :	Nb
Professeur contractuel	4	Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire)	2
Professeur de sport	1	CDI	1
Professeur remplaçant	1	CDD (y compris contractuel de la fonction publique)	3
Total	6	Total	6

Taux de réponse : **100%**

Motivations pour l'obtention du diplôme :

	Nb
Reconversion professionnelle	3
Obtention d'un diplôme de niveau bac+5	2
Retrouver un emploi	1
Préparation de l'agrégation	1
Actualisation des acquis professionnels	1

► Un diplômé ayant donné plusieurs motivations apparaît autant de fois dans le tableau ci-contre.

Taux de réponse : **100%**

Situation au 1er décembre 2019 :

Parmi les **6** diplômés occupant **un emploi de personnel enseignant avant le master**:

- **1** diplômé déclare ne pas avoir eu d'évolution professionnelle consécutive à l'obtention du master.
- **5** ont été reçus à un concours de l'enseignement (2 au CAPES, 1 au CAPEPS et 2 au CAPLP) et sont tous enseignants du second degré fonctionnaire au 1er décembre 2019. Le diplômé non reçu à un concours est professeur dans un établissement privé sous contrat.

Diplômés en emploi hors enseignement

- ▶ Parmi les **3** diplômés occupant un **emploi hors enseignement avant l'obtention de leur master**, ils occupaient l'un des postes suivants:

		Type de contrat :	
	Nb		Nb
Auteur free-lance	1	Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, autoentrepreneur	1
Conducteur de travaux	1	CDI	1
Réceptionniste en hôtellerie	1	CDI de chantier, CDI de mission	1
Total	3	Total	3

Taux de réponse : **100%**

Motivations pour l'obtention du diplôme :

	Nb
Reconversion professionnelle	3
Obtention d'un diplôme de niveau bac+5	1

- ▶ Un diplômé ayant donné plusieurs motivations apparaît autant de fois dans le tableau ci-contre.

Taux de réponse : **100%**

Situation au 1er décembre 2019 :

- ▶ Tous les diplômés auparavant en emploi déclarent ne pas avoir eu d'évolution professionnelle consécutive à l'obtention du master.
- ▶ Parmi les **3** diplômés, **2** ont été reçus à un concours de l'enseignement (1 au CAPES et 1 au CAPET) et sont tous enseignants du second degré fonctionnaire au 1er décembre 2019. Le diplômé non reçu est professeur contractuel.

Diplômés en études, recherche d'emploi et autres situations

- ▶ **8** diplômés n'occupaient pas d'emploi lors de leur inscription au master MEEF. Parmi eux, **1** était en recherche d'emploi, **6** étaient en études et **1** était dans une autre situation.

Motivations pour l'obtention du diplôme :

	Nb
Reconversion professionnelle	4
Obtention d'un diplôme de niveau bac+5	3
Retrouver un emploi	2
Préparation de l'agrégation	1

- ▶ 1 diplômé ayant donné plusieurs motivations apparaît autant de fois dans le tableau ci-contre.

Taux de réponse : **100%**

Situation au 1er décembre 2019 :

- ▶ Parmi les **8** diplômés, **6** se sont présentés à au moins un concours de l'enseignement et **4** ont été reçus.
- ▶ Parmi les **4** diplômés reçus, **3** occupent un poste d'enseignant fonctionnaire au 1er décembre 2019 et **1** recherche un emploi dans l'enseignement dans le Puy-de-Dôme.
- ▶ Les **2** diplômés non reçus sont en recherche d'emploi au 1er décembre 2019 et sont intéressés par des postes de comptable ; enseignant ou enseignant spécialisé pour les élèves en situation de handicap dans le Puy-de-Dôme.
- ▶ Les **2** diplômés restants, ne s'étant pas présentés à un concours, occupent l'un des postes suivants au 1er décembre 2019: Chargé de projet informatique ; Professeur

Références de la population

Nationalité	Inscrits		Diplômés		Enquêtés
	FI *	FC **	FI*	FC**	
Française	121	20	113	9	122
Etrangère	3	1	3	1	4
Total	124	21	116	10	126

* Formation initiale
** Formation continue

4

Annexe 19 Un exemple de suivi de cohorte MEEF Encadrement éducatif



Promotion 2016-2017
Situation à 30 mois du diplôme

Master enseignement

Mention : MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION (MEEF)
ENCADREMENT ÉDUCATIF

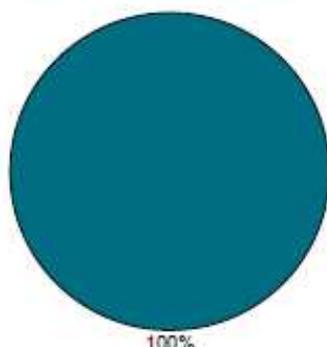
Parcours : Conseiller principal d'éducation

Nombre de diplômés enquêtés : 4

Nombre de répondants : 4

Taux de réponse : **100%**

Situation des diplômés au 1er décembre 2019



	Femme	Homme	Total
En emploi avec le diplôme	3	1	4
En emploi avec un diplôme supérieur	0	0	0
En recherche d'emploi	0	0	0
En études	0	0	0
Autres situations	0	0	0
Total	3	1	4

* n'ayant pas obtenu de diplôme de niveau supérieur ou master

** ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur ou master avant ou après l'obtention de celui-ci.

- Tous les diplômés sont en emploi au 1er décembre 2019 au poste de conseiller principal d'éducation (CPE), en ayant obtenu le concours en 2016 ou 2017.

CHIFFRES CLÉS

Population globale		Diplômés en emploi avec le master					
Taux d'insertion professionnelle ⁽¹⁾	Taux de poursuite d'études ⁽²⁾	Statut d'emploi			Autres chiffres clés		
		% cadres ⁽³⁾	% techniciens - agents de maîtrise ⁽⁴⁾	% employés ⁽⁵⁾	Durée médiane ⁽⁶⁾ d'accès au 1er emploi	Taux d'emploi stable ⁽⁷⁾	Salaires brut médian ⁽⁸⁾
4 / 4	0 / 4	4 / 4	0 / 4	0 / 4	-	4 / 4	-

(1) Nombre de diplômés en emploi / (Nombre de diplômés en emploi + Nombre de diplômés en recherche d'emploi)

(2) Nombre de diplômés en études / Nombre de répondants

(3) Ingénieurs, cadres, professions libérales, professions intellectuelles supérieures, auto-entrepreneurs, personnels de catégorie A de la fonction publique

(4) Techniciens, agents de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP, personnels de catégorie B de la fonction publique

(5) Employés de bureau, de commerce, personnels de service, personnels de catégorie C de la fonction publique, manoeuvres, ouvriers

(6) Médiane = valeur telle que 50% des répondants sont au-dessus et 50% des répondants sont en-dessous

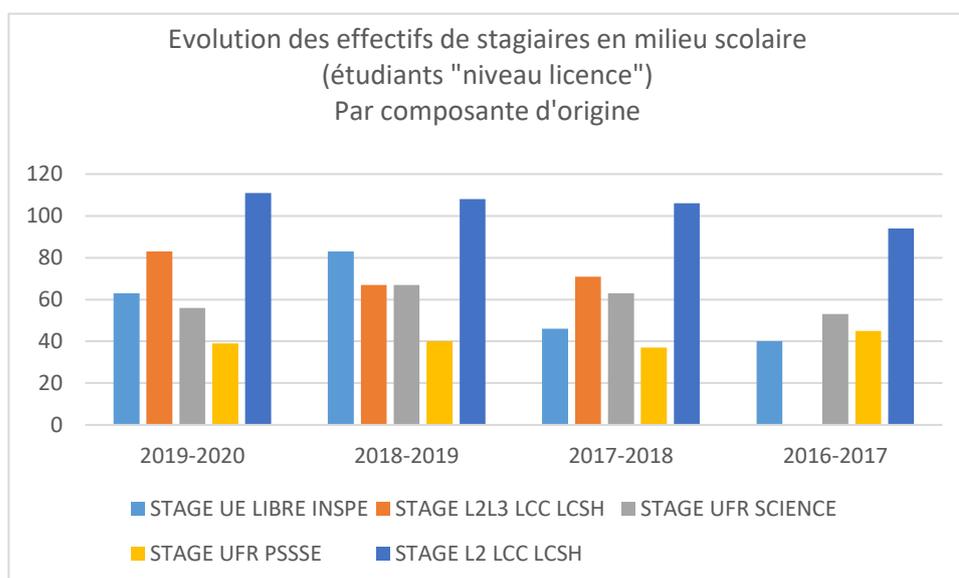
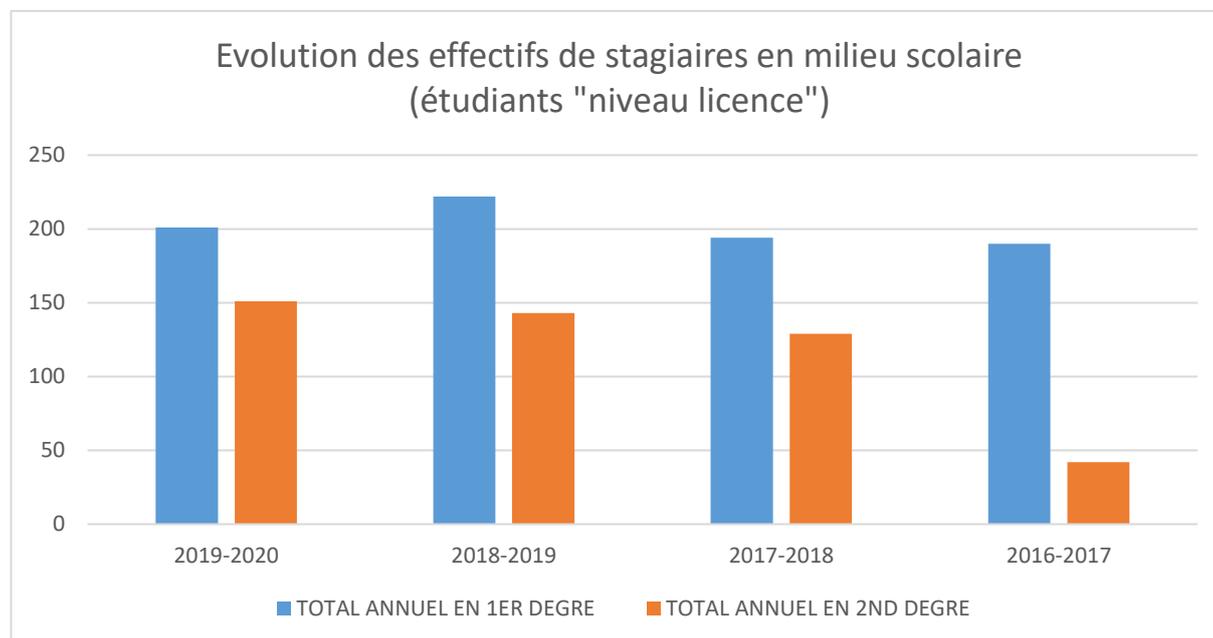
(7) Emplois stables : CDI, fonctionnaire, chef d'entreprise, profession libérale. Emplois instables : CDD, vacataire, intérimaire, emplois aidés

Annexe 20 Statistiques M1 - M2-B - EFS ayant validé un M1-MEEF à l'INSPÉ Clermont-Auvergne - Autres EFS

		SUIVI DU NOMBRE d'ETUDIANTS					
		Master MEEF 1er degré et parcours adaptés					
		Aurillac	Chamalières	Le Puy	Moulins	TOTAL	En % des EFS
2017-18	M1	x	147	58	29	234	
	M2-B	4	57	21	14	96	
	EFS issus d'un M1-MEEF	7	19	7	24	57	53%
	EFS sans M1-MEEF + DUA	7	18	2 + 6	16 + 2	43 + 8	47%
2018-19	M1	x	151	61	41	253	
	M2-B	4	58	23	14	99	
	EFS issus d'un M1-MEEF	5	17	7	12	41	x 48%
	EFS sans M1-MEEF + DUA	2 + 2	19 + 4	3 + 2	10 + 2	34 + 10	52%
2019-20	M1	x	141	67	27	235	
	M2-B	7	69	28	24	128	
	EFS issus d'un M1-MEEF	4	23	4	13	44	54%
	EFS sans M1-MEEF + DUA	4 + 1	18 + 5	1 + 1	6 + 2	29 + 9	46%
2020-21	M1	x	115	47	35	197	
	M2-B	3	24	32	14	73	
	EFS issus d'un M1-MEEF	0	31	6	11	48	46%
	EFS sans M1-MEEF + DUA	6 + 1	25 + 9	2 + 2	12	45 + 12	54%

		SUIVI DU NOMBRE d'ETUDIANTS				
		Master MEEF 2nd degré / EE et parcours adaptés				
		2020-21				
	M1	M2-B	EFS issus d'un M1-MEEF	EFS issus d'un M1-MEEF (%)	EFS sans M1-MEEF	EFS sans M1-MEEF (%)
Anglais	21	8	15	60%	10	40%
Professeur doc	12	8	2	100%	0	0%
Eco-Gestion	11	4	5	63%	3	38%
EPS	20	42	15	100%	0	0%
Espagnol	14	7	4	67%	2	33%
Histoire-Géographie	15	19	7	58%	5	42%
Lettres classiques	3	0	0	0%	1	100%
Lettres-Histoire-Géographie PLP		8	3	75%	1	25%
Lettres modernes	12	3	8	62%	5	38%
Maths	25	1	15	75%	5	25%
MSPC	4	2	4	100%	0	0%
Physique-Chimie	13	0	6	100%	0	0%
ST2i	8	1	5	71%	2	29%
SVT	13	10	5	100%	0	0%
CPE	12	15	4	80%	1	20%

Annexe 21 Activité du bureau des stages - mise en stage des étudiants de Licence dans le cadre des dispositifs de préprofessionnalisation



Annexe 22 Descriptif du dispositif d'évaluation des stages par les étudiants

ENCADRER ET SUIVRE LE DEROULEMENT DU STAGE

Message adresse de la part de M. XX XX – responsable du parcours XXXX

Etudiant	Maître de stage
M. XXXXXX	M. XXXXXX
Tél :	Etablissement :
Mail :	Ville :
Code étudiant :	Tél :
Formation :	Mail :

Bilan périodique (début de stage – 3 jours après le démarrage)

- 1- Décrivez vos missions principales (donnez 2 ou 3 exemples des missions que vous avez effectuées depuis le début du stage).
- 2- Quels sont les moyens dont vous disposez (outils, matériels, temps...) pour réaliser vos missions ?
- 3- Comment votre maitre de stage vous accompagne-t-il dans votre stage ? (*Disponibilité, débriefing, RDV, échange de mails...*)
 - Votre maitre de stage vous a-t-il déjà fait visiter les lieux ? un peu, bcp, etc...
 - A-t-il pu vous présenter aux différents membres de la communauté scolaire ? un peu, bcp, etc...
 - Avez-vous eu la possibilité d'échanger avec lui sur ce que vous avez vu dans la classe : un peu, bcp, etc...
- 4- Rencontrez-vous des problèmes particuliers en ce début de stage ? (*Manque d'encadrement, relation avec les collègues et/ou votre co-stagiaire, charge de travail, environnement de travail,...*)
 Oui, précisez Non
Diriez-vous que vos conditions de stage sont très satisfaisantes, etc...
Si pas très satisfaisante : ouvrir fenêtre....
- 5- Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce début de stage ?
- 6- Souhaitez-vous être contacté par votre responsable de parcours pour échanger sur le début de votre stage ?
 Oui Non

RAPPEL : votre responsable de parcours reste disponible pour vous et votre maître de stage pour tout complément d'information.

Bilan périodique (Fin de stage – 2 derniers jours)

1- Vos missions (ou vos responsabilités) ont-elles évolué depuis le début de votre stage ?

Oui

Non

Si oui, quelles sont-elles ?

2- Donnez des exemples concrets de la réalisation de ces missions

3- Citez une de vos réalisations dont vous êtes fier/ère

4- Comment avez-vous procédé pour mener à bien cette mission ?

5- Quels ont été vos défis pendant votre stage ? *Indiquez par exemple des points qui vous semblaient difficiles voire impossible à aborder lorsqu'ils vous ont été demandés*

6- Comment avez-vous réussi à les surmonter ? Ou avec le recul, comment auriez-vous pu le surmonter ?

7- Comment votre stage confirme-t-il ou infirme-t-il votre projet professionnel ?

Comment évaluez-vous votre capacité à : (1 plus mauvaise note – 5 meilleure note)

1

2

3

4

5

Travailler en
équipe

Travailler en
autonomie

Être flexible

Organiser

votre travail

dans les

délais

Prendre des

initiatives

8- Souhaitez-vous être contacté par votre responsable de parcours pour échanger sur le déroulement de votre stage ?

Oui

Non

Annexe 23 Fiche évaluation stagiaire par le MAT

FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE PAR LE MAÎTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE ou LE PROFESSEUR DES ÉCOLES MAÎTRE FORMATEUR

2018 - 2019

Cette fiche est destinée à évaluer le travail et le comportement du stagiaire que vous avez accueilli au sein de votre établissement. Elle doit être complétée par le maître d'accueil temporaire (ou tuteur du stagiaire) avant le XX/XX/XXX

L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL	LE STAGIAIRE	L'ESPE CLERMONT AUVERGNE
Nom et Prénom du MAT : Téléphone : Mail :	Nom et Prénom : Formation suivie : Code étudiant :	Nom et prénom de l'enseignant référent : Mail : Téléphone :
Préciser si cette fiche est remplie : <input type="checkbox"/> En présence du stagiaire <input type="checkbox"/> Hors présence du stagiaire		

CRITERES D'APPRECIATION		NIVEAUX D'APPRECIATION (cocher la case correspondante)				
		Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant	Non concerné
1- Compétences	Mobilisation des connaissances					
	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique					
	Méthodes et organisation					
	Travailler en autonomie, gérer son temps, planifier, anticiper					
	Capacité d'adaptation et de réactivité					
2- Réalisation de la mission	Objectifs de la mission					
	Concevoir des situations d'apprentissage en accord avec les textes officiels					
	Mettre en œuvre face aux élèves des situations d'apprentissage					
	Gérer la vie de classe					
	Utiliser et mobiliser des outils de communication					
	Gérer la trace écrite des élèves					
	Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves					
	Communication					
	Communication écrite et multimédia : rédiger des documents écrits de qualité (fond, forme, orthographe), élaborer différents types de communication et de supports					
	Communication orale : s'exprimer en public, argumenter, s'adapter à des publics différents					
3- Comportement en milieu professionnel	Intégration professionnelle et travail en équipe					
	S'intégrer dans l'équipe éducative, développer des collaborations avec la communauté éducative (en particulier avec son binôme).					
	Savoir écouter					
	Attitude et comportement au sein de la structure					
	Investissement, motivation, dynamisme					
	Ouverture d'esprit, curiosité					
	Respect du règlement intérieur et de la confidentialité					
	Assiduité, ponctualité					
	Savoir-être, courtoisie, se conformer à la culture de l'établissement					

APPRECIATION GLOBALE DU STAGIAIRE :

- Dépasse les attentes
- Correspond bien aux attentes
- Ne correspond que partiellement aux attentes
- Ne correspond pas du tout aux attentes

Observations complémentaires

Points forts :

Points faibles :

Points d'amélioration :

Annexe 24 Tableau de répartition des UE concernant les compétences professionnelles (MEEF 2nd degré)

Source: Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle / REFERENTIEL DE FORMATION-MASTER MEEF-PROFESSEUR DES LYCEES ET COLLEGES / Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse-Juillet 2019

			S1	S2	S3	S4
a- Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	<u>Cadre de référence et fondements éthiques du métier</u>	La connaissance du contexte institutionnel: compréhension des finalités, des principes et des valeurs qui fondent le service public d'éducation nationale et dont celui-ci est porteur.	Niveau efficient, IP1 : transversale PA1			Niveau confirmé, IP4 : transversale
		La compréhension de l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives à l'école à la lumière des enjeux et questionnements liés aux évaluations internationales et nationales.	Niveau efficient, IP1 : transversale PA1			Niveau confirmé, IP4 : transversale
		L'appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture; connaissance des lois et des règles encadrant la sécurité des biens et des personnes.		Niveau confirmé, IP2 : transversale PA2		
		La capacité à inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission	Niveau efficient, IP1 : transversale PA1			Niveau confirmé, IP4 : transversale
	<u>Usage responsable d'internet</u>	S'approprier les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans le cadre professionnel; distinguer identités numériques professionnelle et personnelle		Niveau efficient, Num PA2		Niveau confirmé, IP4 : transversale
		Participer à l'initiation des élèves à un usage responsable d'internet et des outils numériques		Niveau confirmé, Num PA2		
	<u>Communication respectueuse et efficace avec les élèves, les familles, les acteurs de la communauté éducative.</u>	Correction et qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales; justesse de la prononciation et du ton, débit d'élocution)		Niveau efficient, PA2	Niveau confirmé, ET1	
		Langage adapté, sens de l'écoute et respect, bienveillance avec les élèves	PA1	Niveau efficient, PA2	Niveau confirmé, ET1	
		Usage d'une langue étrangère (B2) en situation professionnelle.			Niveau efficient, ET1	Niveau confirmé, ET2
		Communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée.	PA1	Niveau efficient, PA2	ET1	Niveau confirmé, ET2
		Installation d'une relation de confiance en développant une posture fondée sur l'écoute et le respect	PA1	Niveau efficient, PA2	ET1	Niveau confirmé, ET2
		Capacité à s'approprier les bases d'un échange fructueux: moments, méthodes, outils, points de vigilance, gestion des situations potentiellement conflictuelles.	PA1	Niveau efficient, PA2	ET1	Niveau confirmé, ET2
		Démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.	PA1	Niveau efficient, PA2	ET1	Niveau confirmé, ET2, transversale IP3
	<u>Coopération au sein d'une communauté</u>	Comprendre l'environnement dans lequel s'inscrit l'établissement, identifier ses principaux acteurs.	PA1	Niveau efficient, PA2	ET1	Niveau confirmé, ET2
		Participer aux actions d'information et de bilan organisées à destination des parents	PA1	Niveau efficient, PA2	ET1	Niveau confirmé, ET2
		Contribuer à la réalisation des objectifs éducatifs de l'établissement contenus dans le projet d'établissement avec les acteurs de la communauté scolaire et les partenaires institutionnels, économiques et associatifs au service de la réussite du parcours des élèves et de l'accompagnement de leur orientation.	PA1	Niveau efficient, PA2	ET1	Niveau confirmé, ET2
		S'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif.	PA1	Niveau efficient, PA2,	ET1, RM2 RM3	Niveau confirmé, ET2
		Participer à l'élaboration d'une décision commune ou d'un projet et à sa mise en œuvre.			Niveau efficient, ET1	Niveau confirmé, ET2
		Vivre une expérience de communauté de pratiques professionnelles avec des pairs, en présence ou à distance	PA1	Niveau efficient, PA2	ET1	Niveau confirmé, ET2

b. Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages

<p><u>À partir de la connaissance des programmes d'enseignement (ou référentiels de spécialités) et du socle commun de connaissance, de compétences et de culture</u></p>	concevoir un enseignement prenant en compte les instructions officielles, les démarches didactiques afférentes et les objectifs d'apprentissage en fonction du niveau des élèves;	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP2	Niveau confirmé, ET2, PP3
	analyser sa problématique et argumenter ses choix	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP2	Niveau confirmé, ET2, PP3
	concevoir une programmation à l'année et analyser des types de progression au regard des objectifs visés en termes de connaissances et de compétences développées chez les élèves.	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP2	Niveau confirmé, ET2, PP3
	au développement social, psychologique et affectif de l'adolescent; sociabilités juvéniles; cultures adolescentes.	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP2	Niveau confirmé, ET2, PP3
	aux processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (mémoire, attention, motivation, régulation, feedback, métacognition...) –et le rôle des facteurs affectifs et du contexte dans l'apprentissage.	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP2	Niveau confirmé, ET2, PP3
	Aux apports théoriques et didactiques : savoirs / capacités / savoir-faire / compétences.	PA1, PP1, IP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, IP2, DD2	ET1, PP2, DD3	IP3, PP3, DD4
	A la prise en compte du fonctionnement cognitif d'un élève et à l'hétérogénéité des élèves dans l'apprentissage.	PA1, PP1, IP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, IP2, DD2	ET1, PP2, DD3	IP3, PP3, DD4
	Aider à devenir élève: stimuler et entretenir la curiosité et le désir de savoir,	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP2	Niveau confirmé, ET2, PP3
	Apprendre à apprendre : mobiliser des stratégies d'apprentissage adéquates; renforcer les facteurs qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime d'eux-mêmes des élèves	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP2	Niveau confirmé, ET2, PP3
	A la transmission des connaissances, croyances / savoirs. La formation de l'esprit critique: critères de scientificité, la formation de l'esprit scientifique, les obstacles.	PA1, PP1, IP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, IP2, DD2	ET1, PP2, DD3	IP3, PP3, DD4
<p><u>Efficacité des stratégies d'enseignement-apprentissage</u> <u>Former à la mise en relation entre les formes d'action de l'enseignant, l'engagement des élèves dans les apprentissages et les acquisitions</u></p>	Mettre en œuvre les programmes et les instructions officielles afférentes à sa (ses) discipline(s) au collège et au lycée : concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle, en cohérence avec le socle commun, les programmes et les référentiels de spécialité.	PA1, PP1, IP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, IP2, DD2	Niveau confirmé, ET1, PP2, DD3	ET2, IP3, PP3, DD4
	Identifier les principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe : s'approprier les approches didactiques et les démarches pédagogiques relatives à sa (ses) discipline(s)	PA1, PP1, IP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, IP2, DD2	ET1, PP2, DD3	IP3, PP3, DD4
	Concevoir une séquence, une séance et les étapes permettant la structuration des apprentissages: choix de situations d'apprentissage adaptées à la diversité des élèves, favorisant l'engagement, la responsabilité, l'autonomie, le travail individuel et la coopération; méthodes favorisant l'ancrage et la conceptualisation des connaissances en vue de leur transfert	PA1, PP1, IP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, IP2, DD2	ET1, PP2, DD3	IP3, PP3, DD4
	Analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité (dont les manuels scolaires)	PA1, PP1, IP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, IP2, DD2	ET1, PP2, DD3	IP3, PP3, DD4
	Gérer et aménager des espaces de travail	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP2	Niveau confirmé, ET2, PP3
	Construire et utiliser des grilles d'observation et d'évaluation.	PA1, PP1, IP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, IP2, DD2	ET1, PP2, DD3	IP3, ET2, PP4
	S'initier à l'épistémologie et à la didactique de l'interdisciplinarité ou de la bivalence dans la voie professionnelle;	PA1, PP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, DD2	ET1, PP2, DD3	Niveau confirmé, ET2, PP4
	Construire un projet mobilisant deux ou plusieurs disciplines au service des objectifs inscrits dans les programmes en intégrant des savoirs et des compétences disciplinaires et transversales;	PA1, PP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, DD2	ET1, PP2, DD3	Niveau confirmé, ET2, PP4
	expérimenter la co-intervention en situation devant élèves	PA1, PP1, DD1	Niveau efficient, PA2, PP2, DD2	ET1, PP3, DD3	Niveau confirmé, ET2, PP4, DD4
	<p><u>Accompagnement du parcours des élèves</u></p>	Connaître les principes et les modalités d'orientation des élèves et les parcours scolaires; Prendre part aux conseils et aux actions d'animation permettant aux élèves de mieux se connaître, de construire leur projet de formation et leur orientation	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP3, DD3
S'approprier les principes et modalités d'une scolarisation inclusive des élèves à besoins éducatifs particuliers dont le handicap et en particulier être capable de collaborer avec les partenaires de l'Ecole Inclusive (AESH, enseignant référent, coordinateurs d'ULIS, personnels du médico-social ...)		PA1, IP1, PP1	Niveau efficient, PA2, IP2, PP2	ET1, PP3, IP3	Niveau confirmé, ET2, PP4
<p><u>Autorité et gestion de classe</u></p>	Démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, IP2, PP2	ET1, PP3, IP3	Niveau confirmé, ET2, PP4

c. Le professeur praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	<u>Pratique réflexive et recherche</u>	Acquisition des cadres de l'analyse de pratique	PA1, PP1	Niveau efficient, PA2, PP2	ET1, PP2	Niveau confirmé, ET2, PP4	
		Outillage et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatives	RM1	Niveau efficient, RM2			
		Analyse de pratiques innovantes documentées par la recherche		RM2	Niveau efficient, RM3		RM4
		Implication dans une recherche-action en relation avec des chercheurs		RM2	Niveau efficient, RM3		RM4
		Expérience d'une communauté de pratique professionnelle		RM2	Niveau efficient, RM3		RM4
	<u>Culture de l'apprentissage tout au long de la vie, notamment grâce aux outils numériques et à la mobilité</u>	Explorer et exploiter les ressources de formation de son environnement;		Niveau efficient, Num, PA2	Niveau confirmé, ET1		
		expérimenter des dispositifs, hybridés ou non, qui favorisent l'auto-positionnement, la personnalisation, la différenciation, la réflexivité, la coopération, l'accompagnement, l'évaluation		Niveau efficient, Num, PA2,	Niveau confirmé, ET1, IP3		
		se forger une culture numérique professionnelle (maîtrise des outils, veille documentaire, environnement personnel d'apprentissage).		Niveau efficient, Num, PA2,	Niveau confirmé, ET1, IP3		
		Expérience de travail en réseau, de mobilité et tirer parti des opportunités de mobilité européenne et internationale, notamment via les programmes et les plateformes dédiées, pour développer une ouverture interculturelle et une approche comparatiste des systèmes éducatifs.	LE1	Niveau efficient, Num,	Niveau confirmé, LE1, ET1		

Annexe 25 MEEF 2nd degré et EE - Compétences-métier associées à des thématiques de formation EDD

Éducation au développement durable

L'éducation au développement durable s'inscrit dans une logique où, en réponse aux attentes des lycéens et des étudiants, une BO de l'éducation nationale¹ (Septembre 2020) précise la place de l'E3D dans les établissements scolaires, son importance dans le fonctionnement des Universités (Plans DD&RS) et l'insertion obligatoire des ODD dans les programmes de recherche (alinéa 116)².

Les objectifs de cette éducation au développement durable sont de :

- Répondre en termes éducatifs à la demande sociale ascendante sur les questions de transition écologique, Objectifs du Développement Durable et d'injonctions descendantes par les ministères.
- Croiser les disciplines pour répondre à la complexité des problématiques de DD.
- Croiser les pratiques de terrain, les résultats de recherche et des approches innovantes de la formation (intégration du numérique, articulation entre formation distancielle et présentielle, pédagogie de programme et de projet, synchrone et asynchrone, pédagogies actives et inversées).
- Mobiliser les résultats de recherche pour passer d'un enseignement de à des éducations à et construire les compétences les compétences du XXI -ème siècle pour vivre dans le monde demain.
- Construire des parcours de formation en lien avec les praticiens de terrain ou les étudiants soient acteurs.
- Croiser de façon cohérente les objectifs de licence avec ceux des masters MEEF 1^{er} et 2^{ème} degré , M1 et M2 pour construire une cohérence verticale des parcours de formation intégrée dans le fonctionnement global de l'Université, des projets nationaux et internationaux (Projet Formation Éducation Compétences et Objectifs du Développement Durable³).

Compétences-métier associées à des thématiques de formation (Compétences-métier déjà catégorisées en « unité de sens »)		
CC1. Faire partager les valeurs de la République	<p>Connaissance et compréhension des enjeux et valeurs du développement durable (principes d'intégrité, d'équité, de cohérence, réflexivité, intégration et solidarité) qui sont des valeurs partagées de notre république.</p> <p>* Cadre international des 17 ODD et des engagements de la France sur la transition écologique (COP climat et biodiversité, engagements sur la transition...)</p>	IP1
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	<p>Approches disciplinaires et interdisciplinaires dans le cadre des différents domaines de l'enseignement. (BO Septembre 2020)</p> <p>Dispositifs E3D dans les établissement scolaires, parcours citoyens ...</p> <p>Plans DD&RS dans les Universités.</p>	IP1 IP2

¹ <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

² <https://www.senat.fr/leg/pjl19-722-rapport-annexe.pdf>

³ <https://fecodd.fr/index.php/descriptif-projets/>

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	Prise en compte de la diversité des représentations sociales des élèves sur les questions de DD. Leviers et obstacles aux changements. Compréhension des processus d'apprentissage, de décision et d'engagement y compris dans les dimensions critiques.	IP2 RM2
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	Construction d'un parcours de formation et d'orientation des élèves dans le cadre d'un projet. Approfondissement possible dans le cadre du mémoire professionnel.	IP2 RM2 RM3 RM4
CC6 Agir en éducateur	Éduquer à sur ces questions vives nécessite pour l'éducateur un positionnement professionnel spécifique.	PA2 RM1 PP2 PP3 IP4
CC10. Coopérer au sein d'une équipe	Partenariat et collaboration avec les équipes pluridisciplinaires : dans le cadre des enseignements disciplinaires et interdisciplinaires (programmes) Coopérer et collaborer au sein de la communauté éducative dans le cadre des projets de classe Coopérer et collaborer avec l'ensemble des partenaires dans le cadre des projets E3D	IP2 IP3 PP1 PP2
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative		IP2 PA1 PA2
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves		ET1 ET2 IP4
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école		R1 R2 IRM
CC14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	Choisir une problématique de mémoire en lien avec le DD conduit à se développer par le va et vient pratiques recherches (compétences individuelles et collectives du Guide DD&RS)	R1 R2 IRM
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	Pratiques d'intégration des savoirs disciplinaires dans les éducations à. En lien avec les thématiques des ODD. Pratiques de co construction pluridisciplinaires des compétences Mettre en œuvre des situations d'enseignement	DD1 à DD3 IP2 IP3 PA1 PA2 ET1 DD1 DD3
P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	* Analyser les tâches scolaires et les contenus d'enseignement * Identifier les besoins des élèves pour construire les réponses didactiques et pédagogiques	
P4 Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	Contribution des éducation à au fonctionnement des groupes et à la socialisation des personnes.	IP2 RM2
P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	Observation et évaluation des élèves Mettre en œuvre des modalités d'évaluation accessibles et adaptées qui valorisent les compétences des élèves	IP2 IP3 PA1 PA2 PP1 PP2 PP3 RM

Annexe 26 MEEF 2nd degré et EE - Compétences-métier associées à des thématiques de formation Ecole Inclusive

Compétences-métier associées à des thématiques de formation (Compétences-métier déjà catégorisées en « unité de sens »)		
CC1. Faire partager les valeurs de la République	Ecole inclusive : histoire et enjeux * Notions propres à l'école inclusive : (besoins / accessibilisation / accessibilité / difficultés ou troubles / norme ou pathologies) * Cadre international de l'école inclusive : (ex : Unesco – horizon 2030), comparaisons internationales, principe d'éducabilité...	IP1 IP3
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	Dispositifs, outils et modalités de scolarisation * Dispositifs inclusifs et adaptés (ex : Ulis/Segpa/UPE2A/RASED...) * Outils : le livret de parcours inclusif, les plans, projets, programmes (ex : PPRE, PAP, PPS, PAI ...) * Etablissements et services médico-sociaux ou sanitaires, professionnels libéraux	IP3 ET1
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	Diversité des élèves En complément des enseignements de culture commune relatifs aux processus fondamentaux de l'apprentissage, appréhender les répercussions sur les apprentissages des différents troubles et difficultés	IP2 IP3 DD1 DD3
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	Parcours de formation et d'orientation des élèves à besoins éducatifs particuliers	IP3 DD3
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	Explicitation des enjeux et pratiques de l'école Inclusive adapter sa communication orale et écrite dans un principe d'accessibilité universelle	IP1
CC10. Coopérer au sein d'une équipe	Partenariat et collaboration Faire vivre la co éducation en tenant compte de l'expérience des familles Coopérer et collaborer au sein d'une équipe pluri professionnelle (Notion d'espace « d'inter-métier ») Coopérer et collaborer avec l'ensemble des partenaires	IP IP2 IP3 PA1 PA2
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative		
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves		
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école		
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	Pratiques d'enseignement de l'école inclusive : principe d'accessibilité didactique et pédagogique, de pédagogie	IP1 IP2 IP3

<p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p>	<p>universelle pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement * Analyser les tâches scolaires et les contenus d'enseignement * Identifier les besoins des élèves pour construire les réponses didactiques et pédagogiques</p>	<p>PA1 PA2 ET1 DD1 DD3</p>
<p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>	<p>Observation et évaluation des élèves Mettre en œuvre des modalités d'évaluation accessibles et adaptées qui valorisent les compétences des élèves</p>	<p>IP1 IP2 IP3 PA1 PA2 ET1 DD1 DD3</p>

Éléments de progressivité

Éléments du cahier des charges

A: L'acquisition d'une culture commune des fondements de l'école inclusive ; La compréhension des principaux concepts qui orientent la politique relative à une éducation inclusive ;

B: Le développement de la capacité à observer, analyser et élaborer des réponses pédagogiques et didactiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves ; Le développement des pratiques pédagogiques dans le but de prendre en compte la diversité des élèves et la gestion de l'hétérogénéité des publics ;

C: La référence aux objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans la prise en compte les besoins éducatifs de tous les élèves

D: La référence aux objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans la prise en compte les besoins éducatifs de tous les élèves

E: La connaissance des différents dispositifs et modalités d'accompagnement possibles La connaissance des différents partenaires concourant à la scolarisation inclusive, au projet de l'élève et aux modalités de travail partenarial ;

F: Le développement de pratiques permettant la participation effective de tous les élèves à l'ensemble des activités d'enseignement et de vie scolaire ;

G: L'appropriation des ressources et outils, notamment numériques qui favorisent les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers.

MASTER MEEF Mention 2 : Enseignement du second degré

Consignes cadre pour la rédaction du mémoire professionnel

La maquette du Master « MEEF » prévoit la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel à la fin du dernier semestre de formation. Ce mémoire évalué dans le cadre de l'UE « stage et mémoire » représente une part non négligeable des crédits à valider pour l'obtention de ce diplôme universitaire de niveau bac + 5.

Le mémoire consiste en un travail original et personnel de réflexion et de synthèse, qui prend appui sur une problématique que l'étudiant se propose d'explorer. La problématique sera choisie en lien avec les compétences de l'enseignant dans les domaines pédagogique ou éducatif.

Le mémoire comprend un état des connaissances sur le sujet choisi réalisé à partir d'une étude bibliographique initiale, un recueil de données par une méthode appropriée en vue de répondre à la problématique, et une analyse des données en regard de la bibliographie qui vous permet d'apporter un éclairage personnel du sujet. Le mémoire professionnel n'est en aucun cas un rapport du stage en responsabilité, ni une simple synthèse bibliographique sur un sujet en relation avec l'enseignement.

Directeur du mémoire

Le directeur du mémoire est votre interlocuteur privilégié et une personne-ressource. Il pourra vous aider à : préciser votre problématique, orienter votre recherche bibliographique... En aucun cas il n'est le rédacteur du mémoire, le correcteur orthographique et syntaxique de vos écrits, ni le concepteur des diapositives supports de votre présentation orale. **La prise de contact est à l'initiative de l'étudiant** et doit se faire aussi précocement que possible (dès le 1^{er} semestre) et **avant tout recueil de données**.

Recueil de données :

Le recueil de données (par exemple enregistrement de séance, recueil de productions d'élèves en vue d'une analyse...) dans la classe de l'étudiant ou dans une autre classe doit faire l'objet d'un avenant à la convention entre l'ESPE et le rectorat. Cet avenant est disponible sur l'ENT espace formateur mention 2 et CPE du MEEF.

Propositions aux responsables de parcours en vue d'une harmonisation pour la rédaction du mémoire professionnel

Forme du mémoire

ATTENTION : tout mémoire qui ne sera pas présenté selon les critères ci-dessous sera pénalisé.

La longueur totale du mémoire est, à titre indicatif de **25 pages** environ + annexe (la taille des mémoires peut être adaptée selon les parcours), avec un **texte recto-verso numéroté** et dactylographié selon les critères ci-dessous :

Format: **A4**; Police : **Times New Roman**; Taille des caractères: **12**; Interligne: **1,5 ligne**;

Marges droite, gauche, haute, basse: **1,5 cm**

La **qualité de l'expression française** (vocabulaire, orthographe, syntaxe...) sera évaluée. Les **règles de présentation** des documents doivent être respectées : numérotation et titre des graphiques, des cartes, des figures, des tableaux, pagination, listes des annexes, titres des annexes et renvois dans le texte ...

Indications sur la structure du mémoire

Page de garde	
Résumé	
Liste des abréviations (si nécessaire)	non incluses dans les 25 pages
Sommaire	
Problématique	
Synthèse bibliographique	
Méthodologie du recueil et de l'analyse des données	25 pages
Résultats	
Discussion	
Conclusion	
Liste des références bibliographiques	non incluse dans les 25 pages
Annexes	

➤ **Page de garde** : (voir modèle en annexe)

Titre qui recouvre le travail effectué, nom de l'étudiant, nom du responsable de stage, Elle n'est pas paginée.

➤ **Résumé** : 200 mots maximum. Il présentera la problématique, la méthode, les résultats et les éléments de discussion. Ce n'est pas une introduction. Il sera rédigé au mode impersonnel. Il sera accompagné de 8 mots clés maximum. Cette page n'est pas paginée.

➤ **Liste des abréviations** (si nécessaire) utilisées dans le mémoire avec leur signification. Elle n'est pas paginée.

➤ « **Sommaire** » : une page qui présente le plan du mémoire en renvoyant aux numéros des pages des différentes parties. Cette page n'est pas paginée.

➤ **Thème** : (longueur conseillée 1 à 2 pages). Cette partie décrit les grandes lignes du thème abordé et l'intérêt de ce thème en lien avec les finalités pédagogiques (côté élève) et les pratiques professionnelles (côté enseignant).

➤ **Synthèse bibliographique** : (longueur conseillée : 8 à 10 pages de texte). Cette partie pose le cadre conceptuel du travail présenté. Un point actualisé des connaissances sur le sujet est attendu.

Une étude précise des données bibliographiques est nécessaire ; cette étude suppose la lecture attentive et critique des articles de revues spécialisées ou de vulgarisation et de chapitres d'ouvrages traitant de la thématique abordée. Il est conseillé de commencer cette lecture très tôt dans l'année sans attendre le second semestre. L'appropriation des données de la bibliographie est une étape essentielle à ce travail de recherche qui devra nécessairement être situé dans le champ de connaissances ; elle permet d'enrichir le niveau de culture de l'étudiant sur le thème qu'il a choisi. Enfin le travail bibliographique est aussi une source d'idées d'études ou de ressources pratiques pour réaliser le recueil des données.

Localement les sources bibliographiques se trouvent à la BCU (BU Sciences, Lettres, ESPE) ou bien peuvent être consultées en ligne : <http://bciu.univ-bpclermont.fr/ressources-numeriques/accueil>.

Enfin, il est possible de commander gratuitement une copie papier des articles issus de revues référencées dans d'autres bibliothèques universitaires en utilisant les services du PEB (Prêt entre Bibliothèques) : <http://bciu.univ-bpclermont.fr/services/PEB/accueil>

Tous les concepts, théories, méthodes, données chiffrées, ... empruntés aux auteurs des publications doivent impérativement être assortis d'une référence bibliographique citée dans le texte. Le nom de tous les auteurs sera indiqué s'ils sont moins de trois. Les publications pour lesquelles le nombre d'auteurs dépasse trois, il sera indiqué le nom du 1^{er} auteur suivi de *et al.*

➤ **Problématique** : une à deux pages, qui décrit de manière synthétique le contexte du travail et les objectifs poursuivis. Elle s'inscrit dans le thème décrit précédemment et s'appuie sur la revue de littérature.

➤ **Méthodologie du recueil et de l'analyse des données** (longueur conseillée : 2 à 3 pages de texte).

Cette partie comprend une présentation précise de la stratégie choisie par rapport à la problématique.

Les protocoles de recueil de données (enquête, entretiens, passation de tests, expérimentations, recueil d'activités) seront décrits avec précision. De manière à ne pas alourdir la rédaction de cette partie, certains détails méthodologiques ou documents de travail pourront être fournis en « Annexes ».

Si un traitement statistique des données s'avère nécessaire, le choix de celui-ci et le principe du test seront explicités.

➤ **Résultats** (longueur conseillée : 8 à 10 pages de texte)

Les résultats obtenus à l'issue de l'étape de recueil des données, seront présentés en respectant un bon équilibre entre le texte et les figures et tableaux avec leurs légendes.

Un lecteur qui ne disposerait que du texte doit comprendre l'essentiel du travail. A l'inverse, les illustrations doivent constituer de petites unités indépendantes permettant au lecteur de comprendre ce qui a été fait en l'absence du texte. Pour cela, chaque illustration doit avoir un titre, accompagné d'une brève légende rappelant les conditions dans lesquelles ont été effectuées les mesures. Les abréviations doivent être expliquées, les unités de mesure précisées.

Pour chaque protocole, une conclusion partielle, reprenant les résultats principaux, est rédigée. Cette conclusion doit s'appuyer de manière rigoureuse sur le travail effectué en incluant éventuellement la validité statistique des résultats obtenus. Elle apporte des éléments de réponse à la question posée dans la problématique.

➤ **Discussion** (longueur conseillée : 4 à 6 pages).

Cette partie consiste en une discussion critique argumentée des résultats obtenus au regard des apports de la bibliographie. La discussion critique peut porter sur des aspects méthodologiques des protocoles mis en œuvre ou des données recueillies : validité des données, limites des techniques ou des protocoles, biais expérimentaux, ... Des suggestions d'améliorations des protocoles comme des stratégies alternatives peuvent être proposées.

La discussion critique porte ensuite sur le fond. Une comparaison des résultats obtenus avec les données de la bibliographie est impérative. Il est nécessaire de dégager ce qu'apportent ces résultats par rapport à l'état des connaissances.

➤ **Conclusion** (longueur conseillée : 1 page maximum)

La discussion se termine par une brève conclusion dans laquelle les principaux apports du travail de mémoire seront énoncés par rapport à la problématique posée par le sujet.

➤ **Liste des références bibliographiques**

Références complètes de tous les articles, ouvrages, chapitres d'ouvrage, sites internet, cités dans le texte, classées par ordre alphabétique d'auteurs et présentées de la manière suivante :

Article:

Böhm, S., D. Frishman and H.W. Mewes 1997. Variations of the C₂H₂ zinc finger motif in the yeast genome and classification of yeast zinc finger proteins. Nucl. Acids Res. 25:2464-2469.

Ouvrage : liste des auteurs, année de parution, titre, nom de l'éditeur, les pages auxquelles il est fait référence.

Le nombre de pages de cette partie n'est pas compté parmi les pages autorisées et par conséquent n'est pas limité. Attention à ne citer que les articles, ouvrages ou parties d'ouvrage réellement lus !

➤ **Annexes** : détails méthodologiques, documents de travail, copies d'élèves, questionnaires, ...

Ne pas abuser des annexes qui pourraient alourdir inutilement le mémoire.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné (e) _____ ,
étudiant (e) en _____ ,
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document
publiés sur toutes formes de support, y compris internet, constitue une violation des droits d'auteur
ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai
utilisées pour écrire ce rapport ou ce mémoire.

Date :

Signature

Annexe 28 Liste des EC de l'INSPÉ

Nom	Prénom	Laboratoire rattachement	de	Équipe disciplinaire	Qualité
AGUER	Jean-Pierre	LMGE		PHYSIQUE CHIMIE	PR
DROT DELANGE	Béatrice	ACTé		NUMERIQUE	PR
JOURDAN	Didier	ACTé		SANTE	PR
MORGE	Ludovic	ACTé		PHYSIQUE CHIMIE	PR
TOCZEK-CAPELLE	Marie-Christine	ACTé		PHILO PSYCHO SCIENCES DE L'EDUC	PR
AURIAC- SLUSARCZYK	Emmanuèle	ACTé		PHILO PSYCHO SCIENCES DE L'EDUC	MCF - HDR
BREMAUD	Philippe	{0}		PHYSIQUE CHIMIE	MCF
CEBE	Sylvie	ACTé		EDUCATION INCLUSIVE	MCF
CORDEROT	Didier	C.E.L.I.S.		LANGUES - ESPAGNOL	MCF
DAGUZON	Marc	ACTé		PHILO PSYCHO SCIENCES DE L'EDUC	MCF
DIEMER	Arnaud	CERDI		ECONOMIE GESTION	MCF - HDR
ESBELIN	Henri	LIMOS		MATHEMATIQUES	MCF
JURY	Mickaël	ACTé		EDUCATION INCLUSIVE	MCF
LAMROUS	Lila	C.E.L.I.S.		LETTRES	MCF
MARGOLINAS	Claire	ACTé		MATHEMATIQUES	MCF - HDR
MASSEUX	Nathalie	ACTé		NUMERIQUE	MCF
MATHE	Anne-Cécile	ACTé		MATHEMATIQUES	MCF
MORAND	Brigitte	ACTé		HISTOIRE- GEOGRAPHIE	MCF
MOUSSAY BAUDIN	Sylvie	ACTé		EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	MCF - HDR
POYET	Thierry	C.E.L.I.S.		LETTRES	MCF - HDR
SERRES	Guillaume	ACTé		PHILO PSYCHO SCIENCES DE L'EDUC	MCF
SIMAR	Carine	ACTé		SANTE	MCF
WIGHAM	Ciara	ACTé		LANGUES - ANGLAIS	MCF
WOOLLVEN	Marianne	LESCORES		VIE SCOLAIRE	MCF

YOUNES	Nathalie	ACTé	PHILO SCIENCES DE L'EDUC SANTE	PSYCHO DE	MCF - HDR
ZOLESIO	Emmanuelle	LESCORES			MCF
BALARD	Lionel		DISCIPLINES ARTISTIQUES		Docteur
BAPTISTE	Luc	ACTé	PHILO SCIENCES DE L'EDUC	PSYCHO DE	Docteur
BRUN-LACOUR	Isabelle	ACTé	LETTRES		Docteur
CURY	Philippe	ACTé	SANTE		Docteur
DOZOLME	Sylvie	ACTé	ECONOMIE GESTION		Docteur
ESTIENNE	Nathalie	ACTé	DISCIPLINES ARTISTIQUES		Docteur
LIRIS	Nadia		PHILO SCIENCES DE L'EDUC	PSYCHO DE	Docteur
MAILLET	Evald	ACTé	PHILO SCIENCES DE L'EDUC	PSYCHO DE	Docteur
MERCIER	Clotilde	ACTé	PHYSIQUE	CHIMIE	Docteur
MOREL	Josiane	Célis	LETTRES		Docteur
MULNET	Didier	ACTé	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE		Docteur
NOBLET	Bertrand	CHEC	HISTOIRE- GEOGRAPHIE		Docteur
RIVIERE	Olivier	ACTé	MATHEMATIQUES		Docteur
VALIERE	Eric	EPIC	PHILO SCIENCES DE L'EDUC	PSYCHO DE	Docteur

Annexe 29 Liste des EC hors INSPÉ

Nom Prénom	Struct affectation / agrément Niv 2	Grade	Master MEEF d'intervention	Laboratoire de recherche
ANKER Richard	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Anglais	CELIS
ANTOINE Philippe	UFR LCSH	PRF UNI CE	MEEF Second degré parc. Lettres modernes	CELIS
BARBARIN Bernard	OPGC	MCF HC	MEEF Second degré parc Sciences de la vie et de la terr	LMV
BARNABE Aurelie	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Anglais	LRL
BAYART Frederic	UFR Mathématiques	PRF UNI CE	MEEF Second degré parc. Mathématiques	LMBP
BILLEREY Nicolas	UFR Mathématiques	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Mathématiques	LMBP
BLASCO Mylene	UFR LCSH	PRF UNI 2C	MEEF Second degré parc. Lettres Modernes	LRL
BOLTON Marie	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Anglais	CHEC
BORDESSOULE Eric	UFR LCSH	MCF HC	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	CERAMAC
BOURDIN Philippe	UFR LCSH	PRF UNI CE	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	CHEC
BRAGANTINI MAILLARD Nathalie	UFR LCSH	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Lettres Modernes	CELIS
BRIOT Danielle	OPGC	MCF HC	MEEF Second degré parc Sciences de la vie et de la terr	LMV
CADET Remi	UFR Biologie	MCF HC	MEEF Second degré parc Sciences de la vie et de la terr	ACTé
CARRAZ Damien	UFR LCSH	MCF HC	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	CHEC
CHABERT Jerome	UFR Mathématiques	MCF HC	MEEF Second degré parc. Mathématiques	IREM
CHARPIN Marie Françoise	UFR Biologie	MCF HC	MEEF Second degré parc Sciences de la vie et de la terr	LMGE
CHEVRIER BOSSEAU Adeline	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Anglais	CELIS
CISNETTI Federico	UFR Chimie	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	ICCF
CIZERON Marc	UFR S.T.A.P.S.	MCF HC	MEEF Second degré parc. Education physique et sportiv	ACTé
CLERC Florence	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Espagnol	CELIS
COGNARD Françoise	UFR LCSH	MCF HC	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	GEOLAB
CORRADO Danielle	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Espagnol	CELIS
COURT Martine	UFR Psychologie	MCF HC	MEEF Encad. éducatif parc. Conseiller principal d'éduca	LAPSCO
COUTURIER Pierre	UFR LCSH	MCF CL NORM	MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation (PIF)	LESCORES
DECOT Jeremy	UFR LCSH	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	CHEC
DEL DUCA Patrick	UFR LCC	PRF UNI 2C	MEEF Second degré parc. Allemand	IHRIM
DELHEM Romain	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Anglais	LRL
DEQUIDT Alain	UFR Chimie	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	ICCF
DUMAS Francois	UFR Mathématiques	PRF UNI CE	MEEF Second degré parc. Mathématiques	LMBP
FLAURAUD Vincent	UFR LCSH	MCF HC	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	CHEC
FOURNIER Patrick	UFR LCSH	MCF HC	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	CHEC
GAL PETITFAUX Nathalie	UFR S.T.A.P.S.	MCF HC	MEEF Second degré parc. Education physique et sportiv	ACTé
GALTIER Fabrice	UFR LCSH	PRF UNI 2C	MEEF Second degré parc. Lettres Modernes	CELIS
GARBAYE Linda	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Anglais	CHEC
GARDY Frederique	EUPI	MCF HC	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	LPC
GASQUET Axel	UFR LCC	PRF UNI 2C	MEEF Second degré parc. Espagnol	IHRIM

Nom Prénom	Struct affectation / agrément Niv 2	Grade	Master MEEF d'intervention	Laboratoire de recherche
GELLY Christophe	UFR LCC	PRF UNI 1C	MEEF Second degré parc. Anglais	CELIS
GODI TKATCHOUK Patricia	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Anglais	CELIS
GOMEZ Anne Sophie	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Allemand	CELIS
GREGOIRE Michael	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Espagnol	LRL
GROSCLAUDE Jerome	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Anglais	EHIC
HERBETTE Stephane	UFR Biologie	MCF HC	MEEF Second degré parc. Sciences de la vie et de la ter	PIAF
HEURTEAUX Yanick	UFR Mathématiques	PRF UNI CE	MEEF Second degré parc. Mathématiques	LMBP
HIDALGO BACHS Bernadette	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Espagnol	CELIS
HINCKER Louis	UFR LCSH	PRF UNI 2C	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	CHEC
ISRAELI Yael	UFR Chimie	MCF HC	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	ICCF
JULIEN Jean Louis	UFR Biologie	PRF UNI CE	MEEF Second degré parc Sciences de la vie et de la terr	CHEC
KILTY Raphaelae	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Anglais	EHIC
LACHAUME Philippe	UFR Biologie	MCF HC	MEEF Second degré parc Sciences de la vie et de la terr	RGM
LAMB Padraic	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Anglais	IHRIM
LAMBRE Thierry	UFR Mathématiques	PRF UNI CE	MEEF Second degré parc. Mathématiques	LMBP
LATOURE Delphine	UFR Biologie	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Sciences de la vie et de la ter	LMGE
LAURENT Françoise	UFR LCSH	PRF UNI CE	MEEF Second degré parc. Lettres Modernes	CELIS
LAVERGNE Lucie	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Espagnol	CELIS
LEFEVRE Regis	EUPI	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	LPC
LEMAIRE Marielle	UFR Chimie	PRF UNI 1C	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	ICCF
LESNE JAFFRO Emmanuele	UFR LCSH	MCF HC	MEEF Second degré parc. Lettres Modernes	IHRIM
LOISEL Gaelle	UFR LCSH	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Lettres Modernes	CELIS
LOMPECH Michel	UFR LCSH	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	UMR Territoires
LOPEZ Xavier	EUPI	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	LPC
MARTIN Francois	UFR Mathématiques	MCF HC	MEEF Second degré parc. Mathématiques	LPC
MENECIER Sebastien	EUPI	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	IP
OLIVIER Nicolas	OPGC	MCF HC	MEEF Second degré parc Sciences de la vie et de la terr	LMV
PATEL Sandhya	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Anglais	IHRIM
PLATELLE Fanny	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Allemand	CELIS
PONSARD Nathalie	UFR LCSH	MCF HC	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	CHEC
RAMILLIEN Valerie	EUPI	MCF HC	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	LPC
RICARD Daniel	UFR LCSH	PRF UNI 1C	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	UMR Territoires
RIEUTORT Laurent	UFR LCSH	PRF UNI 1C	MEEF Second degré parc. Histoire et géographie	UMR Territoires
ROLLAND Cathy	UFR S.T.A.P.S.	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Education physique et sportif	ACTé
ROUHETTE Anne	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Anglais	CELIS
SPITZL DUPIC Friederike	UFR LCC	PRF UNI 1C	MEEF Second degré parc. Allemand	CHEC / SHESL
STOS Andrzej	UFR Mathématiques	MCF HC	MEEF Second degré parc. Mathématiques	LMBP
URDICIAN Stephanie	UFR LCC	MCF HC	MEEF Second degré parc. Espagnol	CELIS
VIET Nora	UFR LCSH	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Lettres Modernes	IHRIM
VINCENT MUNNIA Nathalie	UFR LCSH	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Lettres Modernes	CELIS
WHITTON Timothy	UFR LCC	PRF UNI 1C	MEEF Second degré parc. Anglais	EHIC
WIND Priscilla	UFR LCC	MCF CL NORM	MEEF Second degré parc. Allemand	CELIS
ZAMBON Daniel	UFR Chimie	PRF UNI CE	MEEF Second degré parc. Physique/chimie	LMV

Annexe 30 Liste des programmes de recherche financés

Intitulé contrat	Responsable	Partenaire(s)	Date début	Date fin	Montant
L'AMAP de Murat, porteuse d'un projet éducatif et solidaire autour de l'alimentation durable et vecteur de cohésion sociale sur le territoire de Murat.	Arnaud Diemer	Conseil Régional d'Auvergne	27/01/14	26/03/15	31 900 €
Ecoles Eloignées en Réseau (EER)	Béatrice Drot-Delange	Rectorat de Clermont-Ferrand	01/01/18	31/12/19	74 000 €
REssources Numériques : Offres, Intermédiations, Réseaux en IUT (RENOIR).	Béatrice Drot-Delange	Agence Nationale de la Recherche (ANR)	01/10/18	28/02/22	123 120 €
« Politiques territoriales de la petite enfance – implantation des services et prise en compte des inégalités sociales de santé (POTERRI).	Carine Simar	École des Hautes Études en Santé Publique	01/09/18	01/03/20	59 730 €
Processus de transformation des savoirs dans la perspective de leur transmission dans le cadre de la création du Lycée Innovant ambition NumériquE.	Claire Margolinas	Rectorat de Clermont-Ferrand Le Lycée Innovant Ambition NumériquE (LIANE) – Micro Lycée – Lycée Virlogeux	01/09/17	01/09/19	1 750 €
Les interactions entre maintien de l'élevage et développement des territoires : pratiques individuelles et leviers d'action collective.	Emmanuèle Auriac-Slusarczyk	Conseil Régional d'Auvergne	04/07/11	04/07/15	14 650 €
PAEDI thèse 3 ans Gabriela Fiema.	Emmanuèle Auriac-Slusarczyk	Conseil Régional d'Auvergne	01/10/11	30/09/14	90 000 €
« Collège Philo Écrit (PR01-COPHILEC).	Emmanuèle Auriac-Slusarczyk	École Normale Supérieure de Lyon	01/09/16 06/03/17	30/09/17 30/01/19	8 000 € 29 000 €
« Dispositifs d'Etudes Cliniques sur les Corpus Santé (DECLICS) ».	Emmanuèle Auriac-Slusarczyk	Région Auvergne Rhône-Alpes	01/01/17	31/12/20	216 930 €
L'éducation à la sexualité entre école et famille.	Emmanuelle Zolesio	CNRS	25/03/14	24/03/15	4 000 €
« PE et PLC : ensemble sur le chemin de la réussite (PR30).	Guillaume Serres / Fabien Coutarel	École Normale Supérieure de Lyon	23/06/17	30/01/19	8 000 €
INégalités sociales et Education : rôle du Genre et du Statut social des élèves (INEGS).	Marie-Christine Toczek-Capelle	Conseil Régional d'Auvergne	01/10/16	30/09/19	7 207 €
« Autisme – session 4 »	Mickaël Jury	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM)	01/12/18	30/11/21	132 499 €
Améliorer l'efficacité pédagogique de Quizzbox Campus.	Nathalie Younès	Conseil Régional d'Auvergne	27/01/14	26/09/15	34 300 €

Intitulé contrat	Responsable	Partenaire(s)	Date début	Date fin	Montant
Impacts et perspectives du MOOC « se former pour enseigner dans le supérieur ».	Nathalie Younès	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	01/11/17	31/03/19	25 000 €
Évaluer l'influence des pratiques d'enseignement sur les premiers apprentissages du Lire-Écrire	Roland Goigoux	Direction générale des enseignements scolaires (MENESR) & École Normale Supérieure de Lyon – Institut Français de l'Éducation	01/09/13	01/12/15	250 000 €
« Apprendre à raconter ».	Roland Goigoux / Sylvie Cèbe	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche	29/11/16	29/11/19	10 000 €
Le travail coopératif des professionnels du secteur médico-social.	Serge Thomazet	FGPEP et T21 France. Financement pour une recherche. Gestion du financement par T21 France.	01/10/14	31/03/15	25 000 €
Contrat de collaboration de recherche	Serge Thomazet	La Fédération Nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et des personnes fragiles (FEGAPEI)	10/06/16	09/06/19	35 000 €
DIVISE- Ecole Inclusive	Mickaël Jury	ANR	18/01/21	17/07/23	105 997 €
GT NUM Evolution des pratiques enseignantes / numérique Enseignement des langues	Nathalie Younès et Chiara Wigham	Ministère de l'éducation Nationale et de la Jeunesse			
Projet RAVEL (Ressources pour l'Apprentissage en classe Virtuel et l'Enseignement des Langues)	Chiara Wigham	Direction du numérique pour l'éducation	01/09/20	31/08/22	50 000 €
CoDyFLE (Conversational Dynamics in multimodal computer-mediated communication for Foreign Language Education)	Marco Cappellini Chiara Wigham	ANR	01/05/19	30/04/21	29 916 €
An examination of experienced online language teachers' multimodal instruction-giving practices	Muge Satar Chiara Wigham	Newcastle University Faculty of Humanities and Social Sciences Research Fund	2018		5 000 €

Intitulé contrat	Responsable	Partenaire(s)	Date début	Date fin	Montant
Projet VEDERE (Virtual Exchange for Digital Education Readiness), Erasmus + Call 2020	Margarita Vinagre Chiara Wigham	UCA	En cours de soumission		31 738 €

Annexe 31 Chaire UNESCO ÉducationS & Santé

Missions de la Chaire UNESCO ÉducationS & Santé

Elles s'inscrivent dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et s'organisent autour des quatre piliers suivants :

- **Construire une communauté globale**

La Chaire favorise la collaboration à l'échelle mondiale en créant une communauté globale, qui rassemble l'ensemble des acteurs impliqués (universités, organisations publiques et privées, professionnels, citoyens engagés).

- **Produire des connaissances**

La Chaire contribue à la production et au transfert de connaissances orientées vers l'action, pour soutenir l'évolution des pratiques et des politiques.

- **Développer les compétences**

La Chaire UNESCO concourt à la formation et au développement des compétences de l'ensemble des acteurs, afin de renforcer et professionnaliser le secteur de la promotion de la santé, de la prévention et de l'éducation à la santé.

- **Partager des connaissances**

La Chaire UNESCO est un espace de partage des connaissances, de communication et d'information.

Principales activités en 2018

- Organisation des réunions de lancement de la Chaire Réunion de lancement les 26 et 27 février 2018 au Siège de l'UNESCO à Paris
- Mise en place des différents organes de gestion et élaboration des procédures et des documents fondateurs pour la gouvernance et la gestion de la Chaire
- Formalisation et mise en place du partenariat avec la MGEN et le Groupe VYV
- Mise en place des procédures administratives et financières de la Chaire UNESCO au sein de la FESP MGEN et de la Fondation UCA-Développement de la communauté et des partenariats de la Chaire (cf. infra).
- Constitution d'un comité scientifique et éthique pour superviser et ajuster les activités de recherche et de formation de la chaire UNESCO

Plan de travail de la chaire UNESCO

Le plan de travail de la Chaire s'organise autour des cinq activités suivantes :

1. Cartographier les équipes de recherche impliquées dans le champ de la santé des enfants et des jeunes
2. Développer un nouveau cadre de recherche (épistémologie et éthique) pour une recherche d'excellence dans le domaine de l'éducation à la santé.
3. Renforcer les données probantes, avec le développement de deux projets de recherche-intervention, centrés d'une part sur le processus d'implémentation et de l'autre sur les indicateurs et déterminants de santé en fonction du contexte culturel, en portant un accent particulier sur les communautés vulnérables.
4. Créer un cours ouvert en ligne multilingue (MOOC) en promotion de la santé des enfants à l'échelon local pour les professionnels de l'éducation, du secteur social ou sanitaire.
5. Produire et diffuser des fiches de synthèse multilingues basées sur les données scientifiques et les pratiques intersectorielles les plus efficaces. Il s'agit ici de rendre accessible les données de la recherche aux acteurs et décideurs.

Le développement international de la Chaire

Projet d'élaboration d'un cadre mondial de référence pour les Écoles Promotrices de santé

Le projet touchera plus de 2,3 milliards d'enfants d'âge scolaire et contribuera à l'objectif du 13e Programme Général de travail de l'OMS, visant à "améliorer l'état de santé d'un milliard de personnes " d'ici 2023. Un cadre de référence est construit et vise :

- à soutenir les écoles dans l'élaboration de leur politique de santé
- à contribuer à consolider les politiques régionales et nationales via des données validées

Pour ce travail, un large groupe d'experts a été constitué, dans le but de garantir la plus grande représentation des différents contextes socio-culturels. Plus de 400 personnes ont été invitées à se joindre au groupe international d'experts. À ce jour, 214 experts représentant près de 112 pays ont confirmé leur participation.

La constitution d'un réseau autour de la chaire UNESCO

À l'heure actuelle, la chaire dispose de plus de 650 contacts dans plus de 100 pays. Cette communauté ne cesse de se développer. Plusieurs accords de partenariat officiels ont déjà été signés en France et à l'étranger et de nombreux autres sont en cours.

Pays	Actions
Liban	<p>Liens avec l'Université Saint Joseph (USJ) et l'Institut de Santé Publique (dirigé par Mme Asmar) de Beyrouth</p> <p>Objectif : mettre en œuvre son expertise, sa dynamique de recherche et la force de son réseau international au service de la région et des acteurs locaux</p>
Cameroun	<p>Convention de partenariat avec l'Université de Yaoundé et l'Institut de formation et de recherche démographique (IFORD)</p> <p>Objectif : former localement des cadres supérieurs en santé publique, capables d'impulser de nouvelles dynamiques en santé, ancrées dans les réalités locales</p>
Haïti	<p>Convention avec l'Université du Bas-Artibonite à Saint-Marc</p> <p>Objectifs : développer des activités d'enseignement, séminariales, conférencières et de partage de savoirs dans le cadre des activités scientifiques de la Chaire. Un Master Sciences humaines et Santé est en cours de création</p>
Algérie	<p>Plusieurs universités et centres de recherche de la région d'Oran et d'Alger (Université Ahmed Ben Bella Oran 1, Centre de recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) -Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2, Université Alger 3) en partenariat avec la chaire UNESCO</p> <p>Objectif : communiquer sur les travaux de recherche menés et inciter les chercheurs à accroître leur participation dans la chaire</p>
Tunisie	<p>Présence d'une représentante de la chaire : Sameh Hrairi (Professeur à l'Université virtuelle de Tunis)</p> <p>Objectifs : création d'un Master Éducation et Santé est en cours de création à l'Institut Supérieur de l'Éducation et de la Formation Continue de Tunis et poursuite des colloques internationaux à Tunis</p>
Sénégal	<p>Présence d'une représentante de la chaire : Fatou Diagne</p> <p>Objectif : création d'une licence professionnelle Intervention en promotion de la santé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.</p>
Côte d'Ivoire	<p>Présence d'un représentant de la chaire : Mathias Kei</p> <p>Objectifs : structurer les actions de la Chaire en Côte d'Ivoire et création d'une convention de partenariat entre la Chaire et l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan</p>
Québec	<p>Présence d'une représentante de la chaire : Carole Faucher</p> <p>Objectifs : soutien apporté aux équipes locales dans leur projet de créer une Chaire UNESCO ÉducationS & Santé au sein de l'Université de Montréal. Avec le dispositif Réussir, co-création de supports et leur adaptation au contexte calédonien</p>
Japon	<p>Création d'une Chaire UNESCO Education et Santé au sein de l'Université d'Osaka</p> <p>Objectif : partenariat entre la Chaire UNESCO française et l'Université d'Osaka</p>

- Suisse Collaboration avec Antonio Iannaccone, membre du groupe de recherche épistémologique
Objectif : convention avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) de Genève
- Portugal Coopération étroite avec Graça S. Carvalho, Professeur à l'Institut d'Education de l'Université de Minho, et Luis Antonio Nunès
Objectif : développer les activités de la chaire au Portugal

Annexe 32 Publication des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ

Publication des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ

Publication des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ et du laboratoire ACTé

Articles de revues à comité de lecture

2020

Bruno A., Toczec M.-C., Darnon C. (2020). Facing the risk of upward mobility: Performance-avoidance goals and social class among high-school students. *Journal of Social Psychology*, 160(4):496-508. DOI: <https://doi.org/10.1080/00224545.2019.1681353>

Cèbe S. (2020). Apprendre à raconter à l'école maternelle. *The Conversation*

Cèbe S. (2020). Pas de métacognition sans cognition et sans contenus pour les élèves d'école maternelle. *Cahiers Pédagogiques*

Darlington E., Mannix Mc Namara P., Jourdan D. (2020). Enhancing the efficacy of health promotion interventions: a focus on the context. *Public Health in Practice*, :100002. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.puhip.2020.100002>

Henrion-Latché J., Auriac-Slusarczyk E. (2020). Corpus Étude sémantico-pragmatique du discours au profit d'un décryptage du parcours psychologique suivi d'adolescents fragilisés. Proposition d'une démarche de codage de discours. *Corpus*, Corpus complexe(20)

Koslowski A., Morge L., Specogna A. (2020). Influence de la spécialité des enseignants de Sciences industrielles de l'ingénieur (S2I) sur leur modélisation des chaînes d'énergie. *RDST - Recherches en didactique des sciences et des technologies*, (21):45-74. DOI: <https://doi.org/10.4000/rdst.3018>

Margolinas C. (2020). Enseigner les nombres rationnels au cycle 3 ? Une proposition didactique. *Grand N*, 106:5-30

Noblet, B. (2020). Manuels scolaires et valeurs familiales : Les pouvoirs du «chef de famille» dans les manuels d'histoire de l'Espagne franquiste (1939-1975). *Carrefours de l'éducation*, 50(2), 165-180.

Sacré M., Lafontaine D., Toczec M.-C. (2020). Liens entre les composantes des dispositifs d'enseignement hybride et les performances des étudiants de l'enseignement supérieur : une revue systématique. *Mesure et Evaluation en Education*, 42(3)

Sacré M., Toczec M.-C., Policard F., Serres G., Paulet C., Petit S., Neuville E., Lafontaine D. (2020). L'efficacité d'un dispositif d'enseignement hybride en fonction des caractéristiques des étudiants. *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*, 17(2):9-29. DOI: <https://doi.org/10.18162/ritpu-2020-v17n2-03>

Satar M., Wigham C. R. (2020). Delivering task instructions in multimodal synchronous online language teaching. *ALSIC - Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication*, 23. DOI: <https://doi.org/10.4000/alsic.4571>

2019

Ambroise C., Pironom J., Brunot S., Toczec M.-C. (2019). Validation d'une échelle de mesure du sentiment d'efficacité personnelle spécifique au domaine de l'enseignement en France. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, (48/1):51-101. DOI: <https://doi.org/10.4000/osp.10637>

Auriac-Slusarczyk E. (2019). Introduction. Les discours entre soignants et patients. *Études contemporaines en SHS. Éducation, Santé, Sociétés*

Bruno A., Toczec M.-C., Céline D. (2019). Facing the Risk of Upward Mobility: Performance-Avoidance Goals and the Social Class Achievement Gap among High-School Students. *THE JOURNAL OF SOCIAL PSYCHOLOGY*

Bruno A., Jury M., Toczec M.-C., Darnon C. (2019). Are performance-avoidance goals always deleterious for academic achievement in college? The moderating role of social class. *Social Psychology of Education*, 22(3):539-555

Daguzon M., Marlot C. (2019). Co-enseignement et ingénierie coopérative : les conditions d'un développement professionnel. *Éducation & Didactique*

Drot-Delange B. (2019). Interactions entre gestion personnelle de l'information et connaissances professionnelles des enseignants. Le cas de l'informatique et sciences du numérique. *Recherches en éducation*, (35):120-135

Drot-Delange B., Pellet J.-P., Delmas-Rigoutsos Y., Bruillard É. (2019). Pensée informatique : points de vue contrastés : Rubrique de la Revue STICEF. *STICEF (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation)*, 26(1)

Maire H., Auriac-Slusarczyk E., Pironom J. (2019). Faire écrire des élèves dans une visée philosophique : scénario pédagogique et regard du psychologue. *Studia Universitatis Babeş-Bolyai Philosophia*, 64(3):91-117. DOI: <https://doi.org/10.24193/subbphil.2019.3.05>

Margolinas C., Laparra M. (2019). Comment se manifeste le continuum oralité/littérature ? *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 183-184 <https://journals.openedition.org/pratiques/7513>. DOI: <https://doi.org/10.4000/pratiques.7513>

Marlot C., Audrin C., Morge L. (2019). Normes professionnelles auto-prescrites dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche d'enseignement scientifique en classe en Suisse romande. *Recherches en éducation*, 35:76-91.

Masse F., Thomazet S. (2019). Coordonnateur d'Ulis école : exercer dans l'école inclusive comme personne ressource. *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives (ISSN : 2609-5211)*, N°86(2):225-240. DOI: <https://doi.org/10.3917/nresi.086.0225>

Moussay S., Escalié G., Chalies S. (2019). Faire de la recherche fondamentale de terrain dans les établissements scolaires : orientations épistémologiques et implications méthodologiques. *@ctivités*

Pelletier L., Thomazet S. (2019). Vers une société inclusive : : diversités de formations et de pratiques innovantes. Présentation du dossier. *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives (ISSN : 2609-5211)*, 85:5-10

Sardier A. (2019). Promoting lexical learning in isolated schools : Distant lexical discussions in cycle 3 (9-11 years). *ALSIC - Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication*. DOI: <https://doi.org/10.4000/alsic.3710>

Thomazet S. (2019). Building an inclusive School : Challenges and levers to make an at-hand school for all students. *Language, Culture and Society*, 2(2):1-7

Thomazet S., Mérini C. (2019). Vers une société inclusive : des liens nécessaires entre formation, pratique et recherche. *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives (ISSN : 2609-5211)*, 85:9-26. DOI: <https://doi.org/10.3917/nresi.085.0103>

2018

Alturkmani M. D., Trouche L., Morge L. (2018). Étude des liens entre affinités disciplinaire et didactique, et travail de l'enseignant : le cas d'un enseignant de physique-chimie en France. *RDST - Recherches en didactique des sciences et des technologies*, (17):129-157. DOI: <https://doi.org/10.4000/rdst.1795>

Auriac-Slusarczyk E., Maire H., Thebault C., Slusarczyk B. (2018). Improving the quality of philosophical writing: Experimentation on the first philosophical compositions of 12 and 13-year old pupils Educational Review. *Educational Review*. DOI: <https://doi.org/10.1080/00131911.2018.1546166>

Auriac-Slusarczyk E., Slusarczyk B., Thebault C. (2018). Mind Mapping and Philosophy in Junior High School: A Comparative Study of Initial Philosophical Writing in Classes of 8th Grade Pupils Used and Unused to Philosophically Directed Discussion. *Créative Education*, 09(09):1312-1331. DOI: <https://doi.org/10.4236/ce.2018.99098>

Auriac-Slusarczyk E., Thebault C., Slusarczyk B., Daniel M. F., Pironom J. (2018). Premiers écrits philosophiques. Productivité conceptuelle et créativité rédactionnelle du CE2 au CM2. *Bulletin de psychologie*, 71-3(555):671-690

Bélangier J., Frangieh B., Graziani E., Mérini C., Thomazet S. (2018). L'agir ensemble en contexte d'école inclusive : qu'en dit la littérature scientifique récente ? *Revue des sciences de l'éducation*, 44(1):138. DOI: <https://doi.org/10.7202/1054160ar>

Cury P., Pironom J., Jourdan D., Simar C. (2018). Education et santé à l'École : analyse de l'activité enseignante et perspectives en matière de formation initiale et continue. *Administration & éducation*, 1(157):61-66

Cèbe S., Goigoux R. (2018). Lutter contre les inégalités : outiller pour former les enseignants. *Recherche et formation*. DOI: <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.3510>

Darlington E. J., Violon N., Jourdan D. (2018). Implementation of health promotion programmes in schools: an approach to understand the influence of contextual factors on the process? *BMC Public Health*, 18(1). DOI: <https://doi.org/10.1186/s12889-017-5011-3>

Dozolme S. (2018). Memory and scientific work of a reflective nature in the initial training of teachers cross-referencing these objects. *Questions Vives*, (N° 30). DOI: <https://doi.org/10.4000/questionsvives.3449>

Drot-Delange B. (2018). Reconfiguration de l'enseignement de l'informatique à l'école primaire : quelle conscience disciplinaire chez les professeurs des écoles stagiaires ? *Recherches en Didactiques : Les cahiers Théodile*, 1(25):27-40

- Drot-Delange B., Fleury S., Lafourcade P., More M. (2018). Un tour de magie pour introduire la représentation binaire des nombres. *Le Bulletin Vert*, (525-526):17-34
- Geiger V., Margolinas C., Straesser R. (2018). Le défi de la publication en contexte anglophone de didacticiens des mathématiques dont la langue dominante n'est pas l'anglais – version française commentée. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 38(1)
- Goigoux R. (2018). Apprentissage de la lecture : propositions de démarches et d'outils adaptés. *Carrefours de l'éducation*
- Henrion-Latché J., Auriac-Slusarczyk E., Tozzi M. (2018). Exercer une fraternité en acte au lycée professionnel : expérience de philosophie à partir d'un conte ad hoc. *Penser l'éducation*, 42(42)
- Jourdan D., Pironom J., Simar C., Sormunen M. (2018). Health education in schools: factors influencing parents' views of the home–school relationship in France. *International Journal of Health Promotion and Education*, 56(1):32-50. DOI: <https://doi.org/10.1080/14635240.2017.1408419>
- Lindegaard Nordin L., Jourdan D., Simovska V. (2018). (Re)framing school as a setting for promoting health and well-being: a double translation process. *Critical Public Health*, :1-12. DOI: <https://doi.org/10.1080/09581596.2018.1449944>
- Maire H., Auriac-Slusarczyk E., Slusarczyk B., Daniel M.-F., Thebault C. (2018). Does One Stand to Gain by Combining Art with Philosophy? A Study of Fourth-Year College (13/14 Years of Age) Philosophical Writings Produced Within the PreCPhi/Philosophemes Corpus. *Journal of Education and Learning*, 7(4):1-19. DOI: <https://doi.org/10.5539/jel.v7n4p1>
- Moussay S., Aknouche S. (2018). Un espace de dialogue entre les enseignants et les parents autour des traces audio- vidéo de l'activité en classe. *Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'éducation*
- Moussay S., Aknouche S. (2018). Un espace de dialogue entre les enseignants et les parents autour des traces audio-vidéo de l'activité en classe. *Canadian Journal of Education*
- Mérini C., Thomazet S., Bélanger J. (2018). Des traductions réciproques entre les activités de recherche, professionnelles et de gouvernance. *Recherches Qualitatives*, 37(2):105-127. DOI: <https://doi.org/10.7202/1052110ar>
- Pegon-Machat E., Jourdan D., Tubert-Jeannin S. (2018). Inégalités en santé orale : déterminants de l'accès à la prévention et aux soins en France. *Santé Publique*, 30(2). DOI: <https://doi.org/10.3917/spub.182.0243>
- Saint-Dizier De Almeida V., Auriac-Slusarczyk E., Roland-Lévy C., Gunzburger Y. (2018). The Analysis of a Roundtable on Coal Gas Exploitation. *American International Journal of Social Science*, 7(1)
- Saint-Dizier De Almeida V., Auriac-Slusarczyk E., Roland-Levy C., Gunzburger Y. (2018). Étude d'une table-ronde traitant de l'impact de l'exploitation du gaz de charbon sur l'environnement. *Les cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, Numéro117-118(1):47-69. DOI: <https://doi.org/10.3917/cips.117.0047>
- Simar C., Darlington E. J., Bernard S., Berger D. (2018). Promouvoir la santé à l'école : enjeux et perspectives scientifiques. *Revue trimestrielle de l'association française des acteurs de l'éducation*, 1(157):143-150

Souchal C., Toczec M.-C. (2018). Évaluation orientée vers la maîtrise ou évaluation orientée vers la performance ? Des contextes qui régulent les performances des élèves lors d'un apprentissage. *Questions Vives*

Sève P. (2018). Que peuvent entendre des enfants français d'aujourd'hui dans le conte des frères Grimm intitulé le roi grenouille ou Henri-de-Fer ? *Ondina - Ondine*

Thomazet S., Mérini C. (2018). Analyse des asymétries du travail collectif dans un contexte d'école inclusive. *Revue Transverse*, thématique « Interactions et dynamiques des asymétries »:23-40

Thomazet S., Rix-Lièvre G. (2018). Introduction : Interactions et dynamiques des asymétries. *Revue Transverse*, :17-21

Tubert-Jeannin S., Jourdan D. (2018). Renovating dental education: A public health issue. *European Journal of Dental Education*. DOI: <https://doi.org/10.1111/eje.12347>

Younès N., Soulier S., Detroz P. (2018). Utilisation des boîtiers de vote et développement professionnel. *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*

2017

Ambroise C., Toczec M.-C., Brunot S. (2017). Les enseignants débutants : vécu et transformations. *Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE*, (46). DOI: <https://doi.org/10.4000/edso.2656>

Auriac-Slusarczyk E., Fiema G., Pironom J., Belghiti K. (2017). Verbal manifestation of critical thought. Transversal study from age 10 to 18 in France. *World Journal of Education*, 7(6). DOI: <https://doi.org/10.5430/wje.v7n6p38>

Cury P., Simar C., Jourdan D. (2017). Promotion de la santé à l'école et pratiques enseignantes : quels enjeux en formation initiale ? *Éducation, Santé, Sociétés*, 3(2):95-111

Daniel M.-F., Belghiti K., Auriac-Slusarczyk E. (2017). Philosophy for Children and the Incidence of Teachers' Questions on the Mobilization of Dialogical Critical Thinking in Pupils. *Créative Education*, 08(06):870-892. DOI: <https://doi.org/10.4236/ce.2017.86063>

Darlington E., Simar C., Jourdan D. (2017). Implementation of a health promotion programme: a 10 year retrospective study. *Health Education*, 117(3):252-279. DOI: <https://doi.org/10.1108/HE-09-2016-0038>

Geiger V., Margolinas C., Straesser R. (2017). On the challenges of multi-linguism in mathematics education research. *For the Learning of Mathematics*, 2:16-18

Goigoux R. (2017). Associer chercheurs et praticiens à la conception d'outils didactiques ou de dispositifs innovants pour améliorer l'enseignement. *Éducation & Didactique*, 11-3(3):135-142. DOI: <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.232>

Laparra M., Margolinas C. (2017). Simple ou complexe, oui mais pour qui? *Cahiers Pédagogiques*, 541(Les tâches complexes à la loupe):15-17

Marlot C., Toullec-Théry M., Daguzon M. (2017). Processus de co---construction et rôle de l'objet biface en recherche collaborative. *Revue Phronesis*, 6(1-2):21-34. DOI: <https://doi.org/10.7202/1040215ar>

Moussay S., Blanjoie V., Babut P. (2017). Les conflits vécus par le tuteur ESPE et le tuteur EPLE dans le dispositif du tutorat mixte. *eJRIEPS*

Paivandi S., Younès N. (2017). L'EEE et la régulation des pratiques pédagogiques à l'université en France. *Education & Formation*, (E-307-01)

Roux-Baron I., Cèbe S., Goigoux R. (2017). Évaluation des premiers effets d'un enseignement fondé sur l'outil didactique Narramus à l'école maternelle. *Revue Française de Pédagogie*, (201). DOI: <https://doi.org/10.4000/rfp.7284>

Sève P. (2017). Pour faire parler ces lettres que l'on croirait muettes. *Le Français Aujourd'hui*, 198(3). DOI: <https://doi.org/10.3917/lfa.198.0053>

Sève P. (2017). Variation, emprunt, remploi au cœur de l'écriture enfantine. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, (173-174). DOI: <https://doi.org/10.4000/pratiques.3372>

Toczek M.-C., Souchal C. (2017). Le pouvoir des contextes évaluatifs. *Evaluer. Journal international de recherche en éducation et formation*, 3(1 & 2):21-35

Turunen H., Sormunen M., Jourdan D., Von Seelen J., Buijs G. (2017). Health Promoting Schools - a complex approach and a major means to health improvement. *Health Promotion International*, 32(2):177-184. DOI: <https://doi.org/10.1093/heapro/dax001>

Younès N., Paivandi S. (2017). Expérimentation d'un dispositif coopératif d'EEE. *Education & Formation*

2016

Auriac-Slusarczyk E., Saint-Dizier De Almeida V. (2016). Quelles perspectives de recherche sur les ateliers de philosophie en contexte scolaire ? *Recherches en éducation*, (24)

Baron G.-L., Drot-Delange B. (2016). L'éducation à l'informatique à l'école primaire. *1024 : Bulletin de la Société Informatique de France*, 8:73-79

Barrier T., Mathé A.-C., Mithalal-Le Doze J. (2016). Formation initiale des enseignants du premier degré en géométrie : quels savoirs ? *Annales de Didactiques et de Sciences Cognitives*, 21:317-342

Deasy C., Coughlan B., Pironom J., Jourdan D., Mannix Mcnamara P. (2016). Predictors of Health of Pre-Registration Nursing and Midwifery Students: Findings from a Cross Sectional Survey. *Nurse Education Today*, 36:427-433. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.nedt.2015.09.010>

Deasy C., Coughlan B., Pironom J., Jourdan D., Mannix Mcnamara P. (2016). Psychological distress and help seeking amongst higher education students: findings from a mixed method study of undergraduate nursing/midwifery and teacher education students in Ireland. *Irish Educational Studies*, 35(2):175-194. DOI: <https://doi.org/10.1080/03323315.2016.1146157>

Drot-Delange B., Baron G.-L. (2016). L'informatique comme objet d'enseignement à l'école primaire française ? Mise en perspective historique. *Revue Française de Pédagogie*, (195):51-62. DOI: <https://doi.org/10.4000/rfp.5032>

Ganière C., Cizeron M., Cizeron J. (2016). L'intelligibilité de l'organisation motrice au sein du présent de l'agir : études de cas en enseignement de la danse. *eJRIEPS*

- Goigoux R. (2016). Apprendre à lire et à écrire au cours préparatoire : enseignements d'une recherche collective. *Revue Française de Pédagogie*, 196:5-6
- Goigoux R., Cèbe S., Pironom J. (2016). Les facteurs explicatifs des performances en lecture-compréhension à la fin du cours préparatoire. *Revue Française de Pédagogie*, (196):67-84. DOI: <https://doi.org/10.4000/rfp.5076>
- Guitard-Morel J. (2016). La relation éducative au temps des Lumières : de la normalisation d'une rencontre à sa consommation. *Penser l'éducation*, (N°39):65-79
- Jarlegan A., Piquée C., Fontanieu V., Goigoux R. (2016). Efficacité et équité dans l'enseignement de la lecture-écriture au cours préparatoire. *Revue Française de Pédagogie*
- Jourdan D., Simar C., Deasy C., Carvalho G. S., Mannix Mcnamara P. (2016). School health promotion and teacher professional identity. *Health Education*, 116(2):106-122. DOI: <https://doi.org/10.1108/HE-07-2014-0078>
- Jourdan D., Hellesøe Christensen J., Darlington E., Bonde A., Bloch P., Jensen B., Bentsen P. (2016). The involvement of young people in school- and community-based noncommunicable disease prevention interventions: a scoping review of designs and outcomes. *BMC Public Health*, 16:1123. DOI: <https://doi.org/10.1186/s12889-016-3779-1>
- Morand B., Serres G. (2016). « Entre prouesses et petits arrangements » : des professeurs d'histoire-géographie face au changement de prescription. *Questions Vives*, (26). DOI: <https://doi.org/10.4000/questionsvives.2005>
- Moynihan S., Jourdan D., Mannix Mcnamara P. (2016). An examination of Health Promoting Schools in Ireland. *Health Education*, 116(1):16-31. DOI: <https://doi.org/10.1108/HE-03-2014-0045>
- Mérini C., Thomazet S. (2016). Faciliter la coopération entre les différents acteurs de l'école inclusive. *Les cahiers des PEP*, 2:25-31
- Noblet, B. (2016). La primauté du modèle de l'homme grec dans les manuels d'histoire du premier franquisme. Entre permanence des modes de représentation hérités, et construction des fondements culturels de la transition vers la démocratie. *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine. De 1808 au temps présent*, (16).
- Saint-Dizier De Almeida V., Auriac-Slusarczyk E., Colletta J.-M., Specogna A., Simon J.-P., Fiema G., Luxembourger C. (2016). Studying activities that take place in speech interactions: a theoretical and methodological framework. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 29(5):686-713. DOI: <https://doi.org/10.1080/09518398.2016.1145277>
- Sardier A. (2016). Teaching and learning vocabulary: lexical recycling in nursery school. *Repères : Recherches en didactique du français langue maternelle*, (54):207-232
- Sève P. (2016). Comment approcher les structures du groupe verbal ? Un exemple de dispositif à l'école élémentaire. *Scolagram -Revue de didactique de la grammaire*
- Violon N., Jourdan D., Darlington E., Salabot L., Charron A., Pironom J., Simar C. (2016). Analyse des déterminants de l'implantation d'un dispositif de promotion de la santé dans différents contextes scolaires. *Éducation, Santé, Sociétés*, 2(2):17-42

Woollven M. (2016). La comparaison internationale et les données de terrain : des incomparables au cas-limite. *Bulletin de Méthodologie Sociologique / Bulletin of Sociological Methodology*, 130(1)

Younès N., Woollven M. (2016). Entre disciplines. *Éducation & Didactique*, 10(3)

Toutes les communications (sauf grand public)

2020

Auriac-Slusarczyk E., Lebas-Fraczak L., Blasco M., Daniel M.-F., Colletta J.-M., Simon J.-P., Fiema G., Auriel A., Henrion J. (2020). Philosophème, 1er Congrès national du réseau des MSH, Quelles sciences humaines et sociales pour le XXI^e siècle ? 6 mars 2020, Caen (France).. DOI: <https://doi.org/10.4236/ce.2011.23041>

Desombre C., Owczarek M., Delattre M., Delaval M., Jury M. (2020). Rôle du soutien perçu dans les attitudes des enseignant·e·s envers l'inclusion, 13^{ème} CIPSLF, Lisbonne (Portugal).

Jury M., Khamzina K., Ducreux E., Desombre C. (2020). The incompatibility between selection and inclusive education., EARLI SIG15 Virtual conference, 10 août 2020, Londres (Royaume-Uni).

Kebir Y., Delsart A., Arfaoui S., Auriac-Slusarczyk E., Saint-Dizier De Almeida V. (2020). L'apport de la linguistique à l'ergonomie pour enrichir l'analyse de l'activité de consultation de suivi médicale, Actes du 55^{ème} Congrès de la SELF, L'activité et ses frontières. Penser et agir sur les transformations de nos sociétés, 16 septembre 2020, Paris (France).

Khamzina K., Jury M., Ducreux E., Desombre C. (2020). L'incompatibilité entre la fonction de sélection du système éducatif et l'école inclusive, 13^{ème} CIPSLF, Lisbonne (Portugal).

Perrin A.-L., Jury M., Desombre C. (2020). Teacher's Personal Values and their Attitudes Toward Inclusive Education, EARLI SIG15 Virtual conference, 10 août 2020, Londres (Royaume-Uni).

Robert J., Auriac-Slusarczyk E., Younès N. (2020). Projet Mon Pass Pro à l'université Clermont-Auvergne : évaluation d'un dispositif émergent d'accompagnement à l'orientation active des étudiants durant la licence, 32^{ème} colloque international de l'ADMEE Europe - Dispositifs et méthodologies émergents en évaluation, 22 janvier 2020, Casablanca (Maroc)

Robert J., Younès N., Auriac-Slusarczyk E. (2020). Comment accompagner les étudiants vers un projet de réorientation adapté sans contribuer à l'inégalité sociale ?, Egalisup : Égalité des chances ou égalité des réussites dans l'enseignement supérieur ?, 6 mars 2020, Montpellier (France)

Sacré M., Lafontaine D., Toczec M.-C. (2020). Exploring achievement goals and online formative assessment effect on students' performance in a blended-learning course in higher education, Earli SIG 6 and 7 2020, 24-25 août 2020, Tübingen (Allemagne).

Sacré M., Lafontaine D., Toczec M.-C. (2020). How are quiz scores related to students' performance in blended-learning? , 1st Conference on Science and Technology Education, 15-16 octobre 2020, Porto (Portugal).

Sacré M., Lafontaine D., Toczec M.-C. (2020). Identification de facteurs de succès pour les étudiants dans un dispositif hybride, 32^e colloque international de l'Admee-Europe, 22-24 janvier 2020, Casablanca (Maroc).

Serour N., Jury M., Toczec M.-C. (2020). Etude du rôle du statut socio-économique de l'élève en difficulté sur les propositions d'orientation des enseignants, 13ème CIPSLF, Lisbonne (Portugal).

Serour N., Jury M., Toczec M.-C. (2020). School guidance of student with learning difficulties: Role of SES on teachers' school guidance recommendations, EARLI SIG15 Virtual conference, 10 août 2020, Londres (Royaume-Uni).

2019

Blasco M., Cappeau P., Advocat O., Auriac-Slusarczyk E., Delsart A., Drouet G., Fry C., Kebir Y., Richard E., Saint-Dizier De Almeida V. (2019). DECLICS2016 : Un corpus pour recueillir, analyser et améliorer la parole en milieu hospitalier., 10ème Journées internationales de Linguistique de Corpus., Grenoble (France).

Cury P., Simar C., Pironom J., Jourdan D. (2019). Parcours de formation initiale en éducation à la santé et développement professionnel des enseignants débutants, 5ème Printemps de la Recherche en Éducation, 26-27 mars 2019, Paris (France).

Degrugillier G., Desombre C., Brasselet C., Jury M. (2019). The influence of social class stereotype on school guidance among middle school's pupils., 43rd IAEVG International Conference, 12 septembre 2019, Bratislava (Slovaquie).

Drot-Delange B., Duray-Nesme C. (2019). Classes virtuelles dans le dispositif EER : les conditions d'une expérimentation en contexte réel de travail, Ecoles, territoires et numérique : quelles collaborations ? quels apprentissages ? 16 octobre 2019, Clermont-Ferrand (France).

Eche A., Toczec M.-C., Pons F. (2019). Mise en œuvre d'un programme d'enseignement des compétences émotionnelles en classe et ses effets. Communication affichée., Colloque national : Émotion et apprentissages scolaires, 9 mars 2019, TOULOUSE (France).

Guitard-Morel J. (2019). Construire de nouvelles compétences d'apprentissage : Pratiques langagières orales et écoles (éloignées) en réseau, Ecoles, territoires et numérique : quelles collaborations ? quels apprentissages ? 16 octobre 2019, Clermont-Ferrand (France).

Guével M.-R., Cury P., Bissège F., Pironom J., Dollet A., Quidu F., Porcherie M., Gasquet C., Simar C. (2019). How early childhood services address health inequalities and child wellbeing in France, 12th European Public Health Conference, Building bridges for solidarity and public health, 20-23 novembre 2019, Marseille (France).

Jury M., Desombre C. (2019). Le rôle de l'évaluation dans l'inclusion des élèves à Besoins Educatifs Particuliers, Journées thématiques - Psychologie sociale et éducation - ADRIPS, 4 septembre 2019, Grenoble (France).

Jury M., Aelenei C., Chen C., Céline D., Elliot A. J. (2019). Pourquoi les étudiants de bas statut socioéconomique ont un sentiment d'appartenance à la communauté universitaire plus faible que ceux de statut socioéconomique plus élevé ? Le rôle de la reconnaissance d'autrui, Journées thématiques - Psychologie sociale et éducation - ADRIPS, 3 septembre 2019, Grenoble (France).

Maire H., Auriac-Slusarczyk E. (2019). Quelles assises pour le déploiement des pensées ? Analyse des propos d'élèves dans le corpus à(p)prendre, Corpus philo : corpus à(p)prendre, 20 novembre 2019, Grenoble (France).

Perrin A.-L., Desombre C., Jury M. (2019). L'influence des priorités de valeurs personnelles des enseignants sur leurs attitudes à l'égard de l'école inclusive, Journées thématiques - Psychologie sociale et éducation - ADRIPS, 4 septembre 2019, Grenoble (France).

Sacré M., Lafontaine D., Toczek M.-C. (2019). Comprendre les variables qui ont des effets sur les performances des étudiants dans un dispositif de blended-learning, 41e session de l'Admee-Canada, 13-15 novembre 2019, Sherbrooke (Canada).

Sardier A. (2019). Les discussions lexicales à distance au cycle 3 (9-11 ans) : un moyen efficient pour développer ses savoirs lexicaux ? , Ecoles, territoires et numérique : quelles collaborations ? quels apprentissages ? 16 octobre 2019, Clermont-Ferrand (France).

Simar C., Mérini C., Terfous F. (2019). Analyses des dynamiques d'interactions d'un dispositif de recherche intervention en promotion de la santé : processus et déterminants sous-tendant l'implantation du dispositif., 23rd IUHPE World Conference on Health Promotion, 7 avril 2019, Rotorua (Nouvelle Zélande).

Simar C., Pironom J., Masson J., Nsambu C., Tessier D., Berger D. (2019). French validation of a scale measuring life skills for children aged 9-12 years old, 12th European Public Health Conference, Building bridges for solidarity and public health, 20-23 novembre 2019, Marseille (France).

Simar C. (2019). UNESCO chair Global Health & Education - unitwin - OMS / RÉUSSIR ÊTRE BIEN ÊTRE ENSEMBLE (REBEE) NOUVELLE CALÉDONIE : perspectives scientifiques, 23rd IUHPE World Conference on Health Promotion, 7 avril 2019, Rotorua (Nouvelle Zélande).

Simar C., Nsambu C., Pironom J., Berger D., Tessier D., Masson J. (2019). Validation française d'une échelle de mesure des compétences psychosociales pour les jeunes dès 9 ans : compétences émotionnelles, sociales, cognitives, motivation et satisfaction scolaire, 23rd IUHPE World Conference on Health Promotion, 7 - 11 April 2019, Aotearoa New Zealand, 7 avril 2019, Rotorua (Nouvelle Zélande).

Simar C. (2019). "What do we need to support the development of research policies and practices in the field of health promotion?" - French perspective. Session: Chaire unesco - Unitwin « Education and health » Centre collaborateur OMS, 23rd IUHPE World Conference on Health Promotion, 7 avril 2019, Rotorua (Nouvelle Zélande).

Thomazet S. (2019). Construire une école inclusive, défis et leviers, L'université algérienne et les pratiques inclusives, 28 janvier 2019, Béjaia (Algérie).

Thomazet S. (2019). Éducation inclusive : quels défis et innovations en matière d'évaluation ? , Le Droit à une éducation inclusive - Transition conceptuelle, transformation des pratiques et enjeux de l'évaluation, 7-8 janvier 2019, Rabat (Maroc).

Younès N., Faidit C. (2019). Apprendre l'ESA dans le cadre d'une recherche collaborative : Quel processus à l'œuvre ? , 31e colloque de l'ADMEE-Europe, 8 janvier 2019, Lausanne (Suisse).

Younès N., Paivandi S., Pironom J., Drot-Delange B., Gal-Petitfaux N., Masseur N., Moussay S., Simar C. (2019). Utilisateurs et usages du MOOC Se former pour enseigner dans le supérieur –Enquête évaluative en France, 31e colloque annuel de l'ADMEE-Europe « Entre normalisation, contrôle et développement formatif : Évaluations sources de synergies ? », 8-10 janvier 2019, Lausanne (Suisse).

2018

Alturkmani M. D., Trouche L., Morge L. (2018). Impact de l'affinité sur le travail documentaire : cas d'un enseignant ayant une affinité forte pour la chimie, 10ièmes rencontres de l'ARDIST, 27 mars 2018, Saint-Malo (France).

Ambroise C., Toczek M.-C., Brunot S. (2018). Les sciences cognitives au service d'une meilleure compréhension du développement professionnel des enseignants. Une étude centrée sur l'étude de la mémoire autobiographique des enseignants débutants., 30ème Colloque International ADMEE, 10 janvier 2018, Luxembourg (Luxembourg).

Auriac-Slusarczyk E., Delsart A., Saint-Dizier De Almeida V., Zehnder E., Blasco M., Advocat O., Durif F., Lebas-Fraczak L. (2018). Etude pragmatique des discours soignants/soignés en contexte hospitalier., Xe congrès francophone de psychologie de la santé, METZ (France).

Coste A., Simar C., Mangin M. (2018). Regards et analyses croisés des dynamiques d'interactions lors des phases de déploiement d'un dispositif de recherche intervention en matière de CPS, Éducation à la santé et citoyenneté : quelles préventions, quelles solidarités ? 7ème colloque international d'UNIRÉS, 10-11 octobre 2018, Paris (France).

Cury P., Simar C., Pironom J., Jourdan D. (2018). Développement professionnel des enseignants débutants et parcours de formation initiale : processus d'élaboration de tâche comprise en éducation à la santé, 7e Colloque international du RIFEFF : Impact des recherches sur les pratiques et les politiques éducatives, 5-6 juillet 2018, Cergy-Pontoise (France).

Cury P., Simar C., Jourdan D. (2018). Élaboration d'une tâche représentée en matière de santé et de citoyenneté des élèves chez des étudiants-futurs enseignants dans les parcours de formation initiale en ESPé, Éducation à la santé et citoyenneté : quelles préventions, quelles solidarités ? 7ème colloque international d'UNIRÉS, 10-11 octobre 2018, Paris (France).

Cèbe S., Roux-Baron I. (2018). Apprendre à raconter, Un éclairage international pour innover et accompagner les expérimentations, 25 mai 2018, Clermont-Ferrand (France).

Cèbe S., Bagilet N. (2018). Associer chercheurs et praticiens à la conception d'outils didactiques : l'exemple de Narramus, 18ème université d'automne du SNU-ipp, 19 octobre 2018, Port-Leucate (France).

Cèbe S., Roux-Baron I. (2018). Comment apprendre à comprendre les textes et à les raconter dès l'école maternelle ? , Colloque des conseillers pédagogiques de la région Sud-Est, 7 février 2018, Istres (France).

Drot-Delange B. (2018). Classes virtuelles à l'école primaire. Configurations d'expérimentation en contexte réel de travail, EPAL - Echanger Pour Apprendre en Ligne, 7-9 juin 2018, Grenoble (France).

Drot-Delange B., Tort F. (2018). Résolution de défis et pensée informatique, 10èmes rencontres scientifiques de l'ARDIST, 27 mars 2018, Saint-Malo (France).

Drot-Delange B. (2018). Écoles éloignées en réseau : analyse d'un dispositif de collaboration instrumentée par le numérique dans l'académie de Clermont-Ferrand (France), 5e colloque international en éducation, CRIFPE, Montréal (Canada).

Guitard-Morel J. (2018). ÉÉR : une communauté d'apprentissage pour favoriser la posture d'auteur, EPAL - Echanger Pour Apprendre en Ligne, 7-9 juin 2018, Grenoble (France).

- Henrion-Latché J., Auriac-Slusarczyk E. (2018). Penser la résilience culturelle à l'école à partir de la discussion philosophique, Congrès Mondial Résilience, Marseille (France).
- Henrion-Latché J., Auriac-Slusarczyk E. (2018). Philosophie & Résilience testées auprès d'adolescents en lycée professionnel, Colloque international SULISOM, Strasbourg (France).
- Maire H., Auriac-Slusarczyk E., Slusarczyk B. (2018). La pratique philosophique à l'oral transforme-t-elle l'écriture spontanée des élèves ? Etude d'écrits au primaire et au collège chez des élèves tout venant vs. philosophant, International Congress of Applied Psychology, 23 juin 2018, Montréal (Canada).
- Maire H., Auriac-Slusarczyk E., Pironom J., Slusarczyk B. (2018). La pratique philosophique à partir d'œuvres d'art en collège : effets sur les performances langagières et créatives à l'écrit, 23e Journées Internationales de Psychologie Différentielle, 4-6 juillet 2018, Luxembourg (Luxembourg).
- Maire H., Auriac-Slusarczyk E., Slusarczyk B., Pironom J., Thebault C. (2018). La pratique philosophique à l'oral transforme-t-elle l'écriture spontanée des élèves ? Etude d'écrits au collège chez des élèves philosophant à partir d'œuvres d'art, 59ème Congrès de la Société Française de Psychologie : Psychologie, Santé et Société : De la théorie aux applications, 5-7 septembre 2018, Reims (France).
- Maire H., Auriac-Slusarczyk E., Slusarczyk B., Pironom J. (2018). La pratique philosophique à l'oral transforme-t-elle l'écriture spontanée des élèves ? Etude d'écrits au collège chez des élèves philosophant à partir d'œuvres d'art, 11e Colloque International RIPSYDEVE : Psychologie du Développement : Environnements, Innovations, 31 mai-1 juin 2018, Lille (France).
- Martinez C., Simar C., Marchand-Maillet S. (2018). Perspectives ergonomique et réaliste de l'implantation internationale d'un dispositif en promotion à la santé dans les écoles par des acteurs mutualistes, Geneva Health Forum, 10-12 avril 2018, Genève (Suisse).
- Masson J., Tessier D., Terfous F., Degbé J., Simar C., Pironom J. (2018). Validation scientifique française d'une échelle de mesure des compétences psychosociales pour les jeunes dès 9 ans : compétences émotionnelles, sociales, cognitives, motivation et satisfaction scolaire Recherche intervention CPS – développement des compétences psychosociales (7-12 ans), Éducation à la santé et citoyenneté : quelles préventions, quelles solidarités ? 7ème colloque international d'UNIRÉS, 10-11 octobre 2018, Paris (France).
- Morand B., Serres G. (2018). La didactique de l'histoire aux prises avec la logique des acteurs, Quelles références pour les didactiques de l'histoire, de la géographie, de l'éducation à la citoyenneté ? 18 octobre 2017, Bordeaux (France).
- Morge L., Marlot C. (2018). Etude de l'adhésion à des normes professionnelles relatives à la démarche d'investigation chez les enseignant-e-s suisses, 10 ièmes rencontres de l'ARDIST, 27 mars 2018, Saint-Malo (France).
- Morge L. (2018). Impact de la formation initiale sur les apprentissages et la qualité des systèmes éducatifs, Cycle de formation organisé par l'INFOD (Institut National de formación de los Docentes), 12 octobre 2018, Buenos Aires (Argentine).
- Morge L. (2018). La formation initiale actuelle des enseignants, ses limites et ses défis, Formation des cadres de l'INFOD (Institut National de formación de los Docentes), Ministère de l'Education Nationale Argentine, 9 octobre 2018, Buenos Aires (Argentine).

Mérini C., Thomazet S. (2018). Une recherche intervention pour découvrir un nouvel espace professionnel : l'intermétiers, Vers une société inclusive : diversités de formations et de pratiques innovantes, 22-24 octobre 2018, Le Tampon (Réunion).

Roux-Baron I., Cèbe S. (2018). Apprendre à comprendre et à raconter pour favoriser le développement du langage oral et écrit, 10e rencontres nationales du GFEN - Pour que la maternelle fasse école, 27 janvier 2018, Paris (France).

Sardier A., Neveu F., Harmegnies B., Hriba L., Prevost S. (2018). Partager sa connaissance du système lexical pour développer ses savoirs lexicaux en fin d'école primaire (9-11 ans), 6e Congrès Mondial de Linguistique Française, Mons (Belgique). *SHS Web Conferences*, 46 07001.. DOI: <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184607001>

Sicard A., Martinot D., Toczec M.-C. (2018). L'école comme un jeu zéro-sum entre filles et garçons : influence d'un contexte scolaire menaçant. L'école comme un jeu zéro-sum entre filles et garçons : influence d'un contexte scolaire menaçant, Congrès International de Psychologie Sociale en Langue Française, 12ème CIPSLF, 4 juillet 2018, Louvain-la-Neuve (Belgique).

Simar C. (2018). Parcours éducatif et de santé : efficacité et évaluations des actions de promotion de la santé chez les jeunes, Université d'été de Besançon, 4 juillet 2018, Besançon (France).

Simar C. (2018). Promotion de la santé à l'Ecole : Quels enjeux à l'heure actuelle ? Perspectives scientifiques, "Prévention des comportements à risque et développement des compétences psychosociales" - Colloque RESPAD, 13 novembre 2018, Nice (France).

Thomazet S., Mérini C. (2018). Quand les familles acquièrent du pouvoir d'agir dans le parcours inclusif de leur enfant. Axe 4. Les nouveaux lieux et défis de l'école inclusive, 19eme congrès mondial de l'AMSE-AMCE-WAER : Face à la montée des inégalités, quel rôle pour l'éducation ? Enjeux et politiques, acteurs, pratiques, 3-10 juin 2018, Suceava (Roumanie).

Thomazet S. (2018). Une insertion professionnelle conditionnée par l'insertion sociale, Handicap et citoyenneté, 13-21 novembre 2018, Clermont Ferrand (France).

Younès N., Faidit C. (2018). Entre référentialisation et subjectivation Dynamiques évaluatives dans une recherche collaborative sur les pratiques évaluatives d'enseignants du second degré en France, L'évaluation en éducation et en formation face aux transformations des sociétés contemporaines, 30ème colloque de l'ADMEE-Europe, Luxembourg (Luxembourg).

2017

Ambroise C., Pironom J., Brunot S., Toczec M.-C. (2017). Dynamique des relations entre sentiment d'efficacité personnelle (SEP) et souvenirs des expériences professionnelles chez les enseignants débutants, 1ère journée régionale Éducation et Santé - Motivation : Le sentiment d'efficacité personnelle, un concept au service de l'Éducation et de la Santé, 4 octobre 2017, Saint-Etienne (France).

Ambroise C., Brunot S., Toczec M.-C. (2017). Étude de la dynamique des relations entre le sentiment d'efficacité personnelle et les souvenirs des expériences professionnelles, 4ème Colloque international en éducation, 18-19 mai 2017, Montréal (Canada).

Ambroise C., Toczec M.-C., Brunot S. (2017). Étude de la dynamique des relations entre le sentiment d'efficacité personnelle et les souvenirs des expériences professionnelles. Symposium Tali, F., Marcel, J-F, Desbiens, J-F. Croire en ses capacités d'apprendre et de faire apprendre : perspectives de l'accompagnant et de l'accompagné dans différents contextes d'apprentissage., Colloque International CRIFPE, 19 mai 2017, Montréal (Canada).

Auriac-Slusarczyk E., Slusarczyk B., Thebault C. (2017). Premiers écrits philosophiques en primaire : qualité rédactionnelle, créativité & divergence, S.I.L.E. Symposium international sur la littératie à l'école (I.S.E.L International Symposium for Educational Literacy (ISEL), Ajaccio (France).

Auriac-Slusarczyk E., Blasco M., Roiné P. (2017). Les emplois en « c'est » dans le corpus Philosophèmes : définition ou exemplification ? , Journées de la Linguistique de Corpus JLC, Grenoble (France).

Cury P., Jourdan D., Simar C. (2017). Professionnalisation des enseignants en promotion de la santé : vers une cartographie du développement professionnel en formation initiale, Colloque international francophone : éduquer et former au monde de demain, 11-12 avril 2017, Clermont-Ferrand (France).

Cèbe S., Chassaniol F. (2017). A chacun son métier., Ecole inclusive : des mots aux actes, 31 mai 2017, Clermont-Ferrand (France).

Cèbe S. (2017). Apprendre à comprendre, apprendre à raconter., Enseigner la langue française : nouveaux programmes apports des chercheurs, journée d'étude, Ministère de l'éducation nationale, Paris, La Villette., 9 novembre 2017, Paris (France).

Cèbe S., Roux-Baron I. (2017). Comprendre des textes narratifs à l'école maternelle : des résultats probants, Chercheur.e.s d'école, 6 décembre 2017, Chamalières (France).

Cèbe S., Roux-Baron I. (2017). Enseigner la compréhension à l'école maternelle : Pourquoi ? Comment ? Et avec quels effets !, Je pense donc je suis dès l'école maternelle - 90ème congrès de l'AGEEM, 5 juillet 2017, Albi (France).

Cèbe S., Bagilet N. (2017). La compréhension en lecture chez les tout jeunes enfants : de l'inventaire des compétences requises aux pratiques professionnelles, Langage et petite enfance : comment prévenir les inégalités ? Des passerelles à construire entre les 0/ 3 ans et les 3/6 ans, 28 novembre 2017, Clermont-Ferrand (France).

Darlington E., Mannix Mcnamara P., Jourdan D. (2017). Enhancing the Efficacy of Health Education Interventions: Moving the Spotlight from Implementation Fidelity to Quality of the Implementation Process, Reforming Education and the Imperative of Constant Change: Ambivalent roles of policy and the role of educational research, 22-25 août 2017, Copenhague (Danemark).

Darlington E., Simar C., Jourdan D. (2017). Implementation of a Health Promotion Programme: A 10 Year Retrospective Study, European Congress on Educational Research (ECER 2017). Network 08. Research on Health Education, 22-25 août 2017, Copenhague (Danemark).

Maire H., Auriac-Slusarczyk E. (2017). De l'oral aux écrits philosophiques. Comparaison de classes philosophant vs. tout venant, Séminaire d'automne « Conditions et manifestations de la pensée réflexive dans la Discussion à Visée Philosophique », 28 novembre 2017, Grenoble (France).

- Margolinas C. (2017). Différences de points de vue entre les élèves et les professeurs au sujet de situations d'enseignement ? , Les apprentissages en coopération: une didactique est-elle possible? Université d'automne de l'OCCE, Gennevilliers (France).
- Margolinas C. (2017). Enseigner les mathématiques : quel rapport avec l'écrit ? , Université de Printemps du SNUIPP-FSU Paris, Paris (France).
- Margolinas C., Laparra M. (2017). Quand le point de vue des élèves sur les situations scolaires bouleverse les disciplines scolaires, Séminaire national de didactique des mathématiques, 17-18 novembre 2017, Paris (France). *Actes du séminaire national de l'ARDM*, 194-216.
- Morge L. (2017). To understand the academic journals constraints in order to understand their expectations towards the authors : the case of a french science education journal., XI Encontro Nacional de Pesquisa em Educação em Ciências, 3-6 juillet 2017, Florianopolis (Brésil).
- Moussay S. (2017). Développement du pouvoir d'agir des formateurs libanais : contexte, méthode, perspectives, Rencontre Nationale Centre de recherches et de développement pédagogiques et Institut Français, 9 juillet 2017, Beyrouth (Liban).
- Moussay S. (2017). Quand l'activité questionne les méthodes pédagogiques, Colloque international : 50 ans de recherches en sciences de l'éducation, 21 septembre 2017, Toulouse (France).
- Mérini C., Thomazet S., Bélanger J. (2017). De la fabrique d'un métier à celle de son analyse, ACFAS - Colloque 626 - La fabrique des analyses qualitatives : regards sur les processus de collaboration, 8-12 mai 2017, Montréal (Canada).
- Mérini C., Simar C., Guével M.-R. (2017). Former aux compétences psychosociales dans et hors l'école : quel recours à la notion d'espace dans nos analyses ? , Les évolutions du travail enseignant : espaces et territoires, 15-16 juin 2017, Caen (France).
- Roux-Baron I., Cèbe S., Goigoux R. (2017). Transposer les connaissances produites par la recherche : un outil didactique innovant pour enseigner le vocabulaire auprès d'élèves de milieux populaires à l'école maternelle, 85e Congrès de l'Acfas : Colloque 521 - Didactique du lexique : réflexions théoriques, ressources et pratiques, 8-12 mai 2017, Montréal (Canada).
- Seurat A., Aldon G., Annoot E., Daguet H., Drot-Delange B., Gal-Petitfaux N., Loisy C., Masseur N., Moussay S., Nissen E., Savarieau B., Simar C., Younès N. (2017). Table ronde "Quelles tendances dans les processus de conception de ressources éducatives ?", Premières journées du GiS2IF, 19-20 juin 2017, Paris (France).
- Simar C. (2017). EPS et parcours éducatif de santé : éclairage institutionnel et scientifique du parcours éducatif de santé. Enjeu et genèse du PES, compétences attendues des enseignants, 2nd séminaire parcours éducatif de santé – focus sur l'EPS. Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR), 3-4 mai 2017, Paris Lycée Jean Zay (France).
- Simar C. (2017). L'école doit-elle intégrer, dans ses enseignements, la prévention des conduites addictives ? Illustrations à partir de travaux scientifiques relatifs à l'analyse de l'activité enseignante en éducation à la santé et d'exemples de formations., L'école doit-elle intégrer, dans ses enseignements, la prévention des conduites addictives ? 26 mars 2017, Paris (France).

Simar C. (2017). Promotion de la santé – Éducation à la sexualité : rôles et enjeux pour l'enseignant, Equipes académiques de pilotage en éducation à la sexualité, 31 mai 2017, ESEN Poitiers (France).

Toczek M.-C. (2017). Examiner les effets des situations d'évaluation ... Psychologie sociale et Éducation, Séminaire Recherche de l'unité de recherche GREPS Lyon2, 7 février 2017, Lyon (France).

Toczek M.-C. (2017). Mieux comprendre les situations évaluatives. Conférence invitée, Laboratoire EMA et ESPE Versailles, 29 mars 2017, Paris (France).

Toczek M.-C. (2017). Pour une nouvelle façon d'évaluer, Ce que l'école a réussi, ce qui l'interpelle encore aujourd'hui, 10-12 mars 2017, Paris (France). (Hors-série numérique) 45-48.

Toczek M.-C. (2017). Réussir ou échouer lors d'une évaluation... Conférence invitée, Colloque national CRAP – E&D, 10 mars 2017, Paris (France).

Zolesio E. (2017). La réception sexuée d'un dispositif d'éducation à la vie affective et sexuelle dans des classes de CM1-CM2, Séminaire d'axe animé par Ingrid Volery, Nancy (France).

Zolesio E. (2017). La socialisation professionnelle et sexuée des chirurgiennes, intervention Assises de la recherche en sciences humaines et sociales sur la greffe d'organes (Paris) organisé par Valérie Gateau, Paris (France).

Zolesio E. (2017). Présentation de l'ouvrage *Chirurgiens au féminin ?*, intervention dans le cadre du séminaire « Formation continue des enseignant-e-s de SES » (Paris) animé par Anne Largo et Bénédicte Chevit sur la "Socialisation et socialisation politique", Paris (France).

Zolesio E. (2017). « La réception sexuée d'un dispositif d'éducation à la vie affective et sexuelle dans des classes de CM1-CM2 », Festival International de Sociologie « La fabrication des corps au 21ème siècle : éduquer, soigner, augmenter, identifier », Epinal (France).

2016

Auriac-Slusarczyk E., Blasco M. (2016). Une langue à l'instant T : les ateliers philosophiques à l'école, CLPS - Changements linguistiques et phénomènes sociétaux, 9 mars 2016, Lyon (France).

Auriac-Slusarczyk E., Slusarczyk B., Thebault C. (2016). La constitution d'un corpus d'écrits scolaires utile aux SHS. Premiers écrits philosophiques., Enseignement et apprentissage de l'écriture de la maternelle à l'université et dans les formations tout au long de la vie, 19 octobre 2016, Bordeaux (France).

Christensen J., Bentsen P., Darlington E., Klinker C., Jourdan D. (2016). Children as genuine participants in school and community-based NCD prevention interventions: a review of outcomes, 8th Nordic Health Promotion Research Conference, 21 juin 2016, Jyväskylä (Finlande).

Cury P., Pironom J., Simar C., Jourdan D. (2016). Contribution à la mise en oeuvre des éducations transversales : Analyse des tâches représentées de futurs enseignants et CPE en éducation à la santé, un an après l'évolution du référentiel de compétences (Arrêté du 1er juillet 2013), Éducatives, santé et mutations sociales : nouveaux enjeux, nouveaux défis ? 5ème colloque international d'UNIRÉS, 16-17 octobre 2014, Paris (France). 205-218.

Cèbe S. (2016). Enseigner la compréhension en lecture dès l'école maternelle : des paroles aux actes., Journée nationale de l'innovation, Ministère de l'Éducation nationale., 27 mars 2016, Paris (France).

Cèbe S. (2016). Quelles sont les compétences requises pour comprendre un texte écrit et comment les enseigner à l'école primaire ? , Conférence de consensus CNETSCO, « Lire, comprendre, apprendre : comment soutenir le développement de compétences en lecture », ENS, Lyon., 30 mars 2016, Lyon (France).

Darlington E., Jourdan D., Christensen J., Bonde A., Bentsen P. (2016). Children's participation in school and community-based non communicable diseases prevention: a comprehensive exploratory review of intervention designs, 8th Nordic Health Promotion Research Conference, 21 juin 2016, Jyväskylä (Finlande).

Darlington E., Simar C., Jourdan D. (2016). Implementation of school-based health promotion programmes: using a realistic evaluation framework to determine the key factors involved in successful implementation of complex interventions, 22nd IUHPE World Conference on Health Promotion, 22 mai 2016, Curitiba (Brésil).

Deasy C., Coughlan B., Jourdan D., Pironom J., Mannix Mcnamara P. (2016). Psychological distress and help seeking among higher education students, SPHeRE network 2nd Annual Conference: Population health and health services research in Ireland: current trends and future directions, 29 février 2016, Dublin (Irlande).

Detroz P., Dumont A., Perret C., Paivandi S., Younès N. (2016). Apprentissage et évaluation de l'enseignement par les étudiants : une fertilisation croisée ? , 28ème colloque international de l'ADMÉE-Europe, 13-15 janvier 2016, Lisbonne (Portugal).

Diemer A., Marquat C. (2016). Des « éducations à » à l'éducation au développement durable : un changement en profondeur de l'enseignement ? , Recherches en éducation, recherches sur la professionnalisation : consensus et dissensus, 23 mars 2015, Paris (France). *Actes Printemps de la recherche en ESPE Édition 2015*, 40-57.

Drot-Delange B. (2016). Visualisation interactive de données : les apports d'une étude de cas menée auprès d'étudiants de licence, Quand le Big Data transforme l'éducation la formation et les apprentissages, 19-23 septembre 2016, Poitiers (France).

Frangieh B., Mérini C., Thomazet S. (2016). Construire les conditions de partenariats au service de l'école inclusive, Enseigner et Former Aujourd'hui pour Demain, 30 mai-2 juin 2016, Eskişehir (Turquie).

Frangieh B., Mérini C., Thomazet S. (2016). Coopérer pour construire l'école inclusive, Colloque de l'AREF - A quelles questions cherchons-nous réponse ? 4-7 juillet 2016, Mons (Belgique).

Goigoux R. (2016). La lecture entre apprentissage et enseignement., Controverses de Descartes : L'école entre révélation et élévation, Paris (France).

Goigoux R. (2016). Quelle place pour les données probantes en didactique du Français ? Conférence invitée par le comité scientifique du colloque de l'Association Internationale pour la Recherche en Didactique du Français (AiRDF) - Université du Québec à Montréal, Diffusion et influence des recherches en didactique du Français, 25 août 2016, Montréal (Canada).

Goigoux R. (2016). Quelles sont les pratiques enseignantes qui ont un effet positif sur l'apprentissage initial de la lecture ? , Conférence de consensus CNETSCO Lire, apprendre, comprendre, Lyon (France).

- Jourdan D., Christensen J., Darlington E., Bloch P., Bjarne J., Bentsen P. (2016). The PITCH approach: towards next generation prevention interventions to improve children's health, 8th Nordic Health Promotion Research Conference, 21 juin 2016, Jyväskylä (Finlande).
- Margolinas C. (2016). Attualità della teoria delle situazioni, La matematica et la sua didattica, Castel San Pietro (BO) (Italie).
- Margolinas C. (2016). Il carattere ordinale del numero: un aspetto da valorizzare, La matematica e la sua didattica, Castel San Pietro (BO) (Italie).
- Margolinas C. (2016). La transmission des savoirs et des connaissances, Du mot au concept : transmission, Grenoble (France).
- Marlot C., Morge L. (2016). Existence des normes professionnelles et des règles génériques d'action dans la mise en oeuvre de la démarche d'investigation scientifique : l'apport d'une méthodologie mixte, 9ièmes rencontres de l'ARDIST, 30 mars-1 avril 2016, Lens (France). 332-337.
- Moussay S. (2016). Les usages de la vidéo par une équipe enseignante : de l'outil d'analyse de l'activité à un instrument de formation, Colloque international en Education. Enjeux actuels et futurs de la formation et de la profession enseignante, 2016, Montréal, Canada., 5-6 mai 2016, Montréal (Canada).
- Sardier A. (2016). Effets de la prise en compte de la dimension syntagmatique du lexique sur le développement de la compétence lexicale en début de collège, 5e Congrès Mondial de Linguistique Française, 4-8 juillet 2016, Tours (France). *SHS web of conferences*, 27. DOI: <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162707016>
- Simar C., Edouard H., Jullien M.-H., Pironom J. (2016). Altérité et parcours éducatif en santé. Analyse des interactions de collégiens en matière de santé, 6ème colloque international d'UNIRÉS : Education et santé : quelles altérités ? Recherches, pratiques et formations, 11-12 octobre 2016, Paris (France).
- Simar C. (2016). Analyse des pratiques professionnelles collaboratives le cadre d'un dispositif de recherche – intervention visant le renforcement des Compétences (CPS) auprès des 7-12 ans : quels nœuds décisionnels pour quels enjeux reconnus comme communs ? , Colloque international organisé par la Structure Fédérative. « Observation des Pratiques Éducatives et Enseignantes ; Recherche et Formation » (OPÉEN ; ReForm), 8-10 juin 2016, Nantes (France).
- Simar C. (2016). La relation école-famille, un levier pour la promotion de la santé à l'École ? Perspectives croisées entre le système éducatif français et finlandais., Séminaire de recherche en promotion de la santé de l'EHESP, Rennes, France., 7 juin 2016, Rennes (France).
- Simar C., Sormunen M., Pironom J., Tossavainen K., Jourdan D. (2016). Tackling social and health inequalities in schools: analysis of social and economical determinants on home school collaboration linked to health promotion issues. teachers and parents views from French and Finnish primary schools, 22nd IUHPE World Conference on Health Promotion, Curitiba (Brésil).
- Simar C., Mérini C., Berger D. (2016). Travailler collectivement, un allant de soi ? analyse des dynamiques collectives de travail dans un dispositif de recherche-intervention visant le renforcement des compétences (CPS) auprès des 7-12ans, 22nd IUHPE World Conference on Health Promotion, Curitiba (Brésil).

Slusarczyk B., Thebault C., Auriac-Slusarczyk E. (2016). La qualité rédactionnelle des premiers écrits philosophiques, Enseignement et apprentissage de l'écriture de la maternelle à l'université et dans les formations tout au long de la vie, 19 octobre 2016, Bordeaux (France).

Sormunen M., Pironom J., Simar C., Sormunen J., Jourdan D., Tossavainen K. (2016). Self-assessment as a resource for health education: results of 7-day continuous data collection of 10-11-year old children's health habits, 8th Nordic Health Promotion Research Conference "20 years of Health Promotion Research in the Nordic countries: health, wellbeing and physical activity", 20-22 juin 2016, Jyväskylä (Finlande).

Sormunen M., Simar C., Pironom J., Jourdan D., Tossavainen K. (2016). "It is not easy to maintain healthy behavior every day", 22nd IUHPE World Conference on Health Promotion, 22-26 mai 2016, Curitiba (Brésil).

Sève C., Gal-Petitfaux N. (2016). L'apprentissage des techniques corporelles en EPS, Journées scientifiques Jean Zoro, 1 octobre 2016, Nanterre (France).

Toczek M.-C. (2016). Le pouvoir des contextes évaluatifs. Conférence invitée, Colloque de l'ADMEE-Europe « Evaluations –Apprentissage, Université de Lisbonne, 14 janvier 2016, Lisbonne (Portugal).

Toczek M.-C. (2016). Stéréotypes et discrimination à l'école : quelques pistes de réflexion issues de la psychologie sociale. Conférence invitée, Conférence de consensus « Penser les discriminations à l'école pour les combattre : du déni à la lucidité ? », Université de Créteil, 3 février 2016, Paris (France).

Vacher M., Pizon F., Cury P. (2016). Bien-être et évaluation au collège, 6ème colloque international d'UNIRÉS : Education et santé : quelles altérités ? Recherches, pratiques et formations, 11-12 octobre 2016, Paris (France).

Conférences grand public

2019

Simar C. (2019). Dynamiques collectives de travail : Quels enjeux ? Quels modèles ? Quelles perspectives de travail ? , Projet Ecoles Eloignées en Réseau (EER), 25 janvier 2019, Clermont Ferrand (France).

Simar C. (2019). Que nous dit la recherche ? Perspectives scientifiques Ecoles promotrice de santé et ambassadeurs de santé, Comité de pilotage CAESC Académie de Clermont Ferrand. Ecoles promotrices de santé et ambassadeurs de santé., 3 mai 2019, Clermont Ferrand (France).

Simar C., Pironom J. (2019). Recherche-intervention CPS : Perspectives scientifiques. Principaux résultats, Journée régionale de bilan sur 5 années de Recherche Interventionnelle Promouvoir la santé des enfants par le renforcement des compétences psychosociales : Quels enseignements pour l'intervention ? 6 juin 2019, Lyon (France).

2018

Simar C., Morand J. (2018). Parcours éducatif de santé (PES) et promotion de la santé à l'Ecole (PS) : Quels enjeux pour les enseignants du premier degré ? , Séminaire parcours éducatif et de santé, 16 mars 2018, Cayenne (France).

2017

Simar C. (2017). Analyse de l'activité enseignante en éducation à la santé, Séminaire de recherche – Fait didactique et éducation à, 4 octobre 2017, Nancy (France).

Simar C. (2017). Les enseignants et l'éducation à la santé à l'Ecole, L'école doit-elle intégrer, dans ses enseignements, la prévention des conduites addictives ? 26 mars 2017, Paris (France).

Simar C. (2017). Les enseignants et l'éducation à la santé au prisme de l'EPS. 2nd séminaire parcours éducatif de santé – focus sur l'EPS, Parcours éducatif de santé, Paris (France).

Simar C. (2017). Éducation à la sexualité et parcours éducatif de santé : activité des enseignants, Education à la sexualité, ESEN, Poitiers, France., Poitiers (France).

2016

Moussay S. (2016). Analyse d'un espace de travail et de formation accompagnant les enseignants dans les nouvelles réformes., Colloque international en Education. Enjeux actuels et futurs de la formation et de la profession enseignante, 2016, Montréal, Canada., 5-6 mai 2016, Montréal (Canada).

Zolesio E. (2016). Chirurgiennes, des femmes dans un métier dit "masculin", conférence pour un public de 2 classes d'Hypokhâgne et de Khâgne B/L au lycée Châtelet de Douai, 15 février 2016, Douai (France).

Zolesio E. (2016). Chirurgiennes, des femmes dans un métier dit "masculin", conférence pour un public de 2 classes de Terminale ES au lycée Châtelet de Douai, 15 février 2016, Douai (France).

Ouvrages ou chapitres ou directions d'ouvrages

2020

Cèbe S., Goigoux R. (2020). Narramus - Apprendre à comprendre, apprendre à raconter, Le jour où Loup gris est devenu bleu,

Cèbe S., Goigoux R. (2020). Narramus Apprendre à comprendre, apprendre à raconter - Une petite pie pas si bête,

Cèbe S., Goigoux R. (2020). Narramus Apprendre à comprendre, apprendre à raconter Trois courageux petits gorilles,

Jourdan D., Faucher C., Cury P., Lamarre M.-C., Mebtoul M., Mathelot D., Diagne F., Damus O. (2020). Plurality of knowledge to meet the challenges of tomorrow, In S. Joseph (dir.), *Humanistic Futures of Learning: Perspectives from UNESCO Chairs and UNITWIN Networks*, Paris: France, UNESCO

Moussay S., Blanjoie V. (2020). Le tutorat mixte : tension entre deux logiques comme opportunité d'articulation entre activité et compétence., In Sébastien Chaliès et Valérie Lussi Borer, (dir.), *Activité et compétence en tension dans le champ de la formation professionnelle en alternance*, Paris, Octares Editions, pp. 82-92

Simar C., Mérini C., Guével M.-R. (2020). Le travail en situation d'intermétiers aux confins des territoires : dynamiques des interactions dans le cadre d'un dispositif de promotion de la santé, In PURH Presses Universitaires Rouen et du Havre (dir.), *Aux frontières du travail enseignant. Territoires partagés*, Rouen

Vinagre M., Wigham C. R., Giralt M. (2020). E+VE-SFI: developing spoken interaction in a foreign language, In Francesca Helm & Ana Beaven (dir.), *Designing and implementing virtual exchange – a collection of case studies*, Researchpublishing.net <https://doi.org/10.14705/rpnet.2020.45.9782490057726>. DOI: <https://doi.org/10.14705/rpnet.2020.45.1119>

2019

Auriac-Slusarczyk E., Maire H. (2019). Introduction. Impact de la philosophie pour enfants sous l'impulsion de Matthew Lipman. Revue de littérature actualisée, In Presses universitaires Blaise Pascal (dir.), *Les ateliers de philosophie. Une activité collective en marche*, Clermont Ferrand

Auriac-Slusarczyk E., Blasco M. (dir.) (2019). Les discours des soignants adressés aux patients à l'hôpital. Quelle contribution des sciences humaines, 5(2)

Auriac-Slusarczyk E., Joselyne B., Younès N. (2019). Mise en évidence de tensions morales dans les discussions philosophiques, In Presses universitaires Blaise Pascal (dir.), *Les ateliers de philosophie. Une activité collective en marche*, Clermont Ferrand

Cèbe S., Goigoux R. (2019). Apprendre à comprendre et à raconter Un peu perdu,

Cèbe S., Goigoux R. (2019). Narramus. Apprendre à comprendre, apprendre à raconter Petite taupe ouvre-moi ta porte,

Cèbe S., Roux-Baron I., Goigoux R. (2019). Narramus. Apprendre à comprendre, apprendre à raconter Petite taupe, ouvre-moi ta porte,

Drot-Delange B. (2019). L'éducation au numérique : quels objets pour quels effets ? . In Georges-Louis Baron, Christian Depover (dir.), *Les effets du numérique sur l'éducation. Regards sur une saga contemporaine.*, Presses Universitaires du Septentrion

Estienne N. (2019). Réinventer son chant en éducation musicale : le rôle de la pensée créative de l'enseignant dans sa performance vocale en classe, In Tortochot, E., Rezzi, N., & Terrien, P (dir.), *Créer pour éduquer, la place de la transdisciplinarité*, Paris, L'Harmattan:113-128

Maire H., Auriac-Slusarczyk E. (2019). Les premiers écrits philosophiques en 4ème collège, In Presses universitaires Blaise Pascal (dir.), *Les ateliers de philosophie. Une activité collective en marche.*, Clermont Ferrand

Margolinas C. (2019). Ce que peut apporter l'analyse des implicites et des conversions à la compréhension des difficultés des élèves concernant l'écrit mathématique au début de l'école primaire, In Maurel, Maryse (dir.), *Jean-Philippe Drouhard. De la linguistique à l'épistémographie:79-91*

Moussay S. (2019). Le tutorat mixte comme enjeu de l'alternance intégrative. Quelle expérience du travail d'observation du tuteur ESPE et du tuteur EPLE ? . In Guillaume Escalié, Élisabeth Magendie (dir.), *Alternance intégrative et formation des enseignants*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux:61-73

Paivandi S., Younès N. (2019). A l'épreuve d'enseigner à l'université Du point de vue des enseignants-chercheurs en France, Bruxelles, Peter Lang:346p

Pelletier L., Thomazet S. (dir.) (2019). Vers une société inclusive : diversités de formations et de pratiques innovantes : La nouvelle revue. Éducation et société inclusives, numéro 85, Suresnes, 85

Simon J.-P., Fournel A., Lagrange-Lanaspre S., Colletta J.-M., Auriac-Slusarczyk E. (dir.) (2019). Les ateliers de Philosophie. Une activité collective en marche, Clermont Ferrand

Slusarczyk B., Rey V., Romain C., Auriac-Slusarczyk E. (2019). Philosophie et Compréhension des métaphores: les expressions métaphoriques testées dans les classes du CE2 à la 5e collge dans une visée de recherche appliquée., In Presses de l'Université Blaise Pascal (dir.), *Les ateliers de philosophie. Une activité collective en marche*, Clermont Ferrand

2018

Auriac-Slusarczyk E., Henrion-Latché J. (2018). Résilience et Philosophie : Du courage en éducation., (dir.), Paris

Cèbe S., Goigoux R. (2018). Apprendre à comprendre, apprendre à raconter : La chasse au caribou,

Cèbe S., Goigoux R. (2018). L'enseignement de la lecture et de l'écriture au cours préparatoire est-il vraiment de moindre qualité en éducation prioritaire ? , *L'éducation prioritaire*

Cèbe S., Goigoux R. (2018). Narramus, apprendre à comprendre et à raconter La chasse au caribou,

Cèbe S., Goigoux R. (2018). Narramus, apprendre à comprendre et à raconter La chèvre bicornue,

Cèbe S., Goigoux R., Roux-Baron I. (2018). Narramus, apprendre à comprendre et à raconter Le machin,

Cèbe S. (2018). Quelles sont les compétences requises pour comprendre un texte écrit et comment les enseigner à l'école primaire ? . In O. Dezutter & J.-É. Gombert, (dir.), *Lire, comprendre, apprendre*, Paris, PUF, collection Apprendre.

Drot-Delange B., Tort F. (2018). Concours Castor, ressource pédagogique pour l'enseignement de l'informatique? Étude exploratoire auprès d'enseignants, In Parriaux Gabriel, Pellet Jean-Philippe, Baron Georges-Louis, Bruillard Eric, Komis Vassilis (dir.), *De 0 à 1 ou l'heure de l'informatique à l'école. Actes du colloque Didapro 7 – DidaSTIC*, Peter Lang:199-218

Estienne N. (2018). Chanter sans être "chanteur", ou l'art du chant de l'enseignant d'éducation musicale, In O. Tripier-Mondancin et P. Canguilhem (dir.), *Théorie/Pratique ? Dépasser les clivages dans l'enseignement musical*, Toulouse, PUM :105-122

Goigoux R., Cèbe S. (2018). L'enseignement de la lecture et de l'écriture au cours préparatoire est-il vraiment de moindre qualité en éducation prioritaire ? . In B. Fouquet-Chauprade, A. Soussi (dir.), *Pratiques pédagogiques et éducation prioritaire*, Berne, Peter Lang:153-182

Margolinas C. (2018). How to Teach and Assess Whole Number Arithmetic : A Commentary on Chapter 11, In Bartolini-Bussi, Mariolina, Xu Hua, Sun (dir.), *Building the Foundation: Whole Numbers in the Primary Grades*, Cham, Switzerland, Springer International Publishing AG:287-298. DOI: <https://doi.org/10.1007/978-3-319-63555-2>

Serres G. (2018). Des défis à relever pour une alternance réellement intégrative ? , *L'alternance intégrative pour la formation des enseignants : tensions, enjeux et défis*

Simar C., Mérini C., Berger D. (2018). Analyse des dynamiques des interactions lors des phases de mise en œuvre d'un dispositif académique de recherche - intervention en lien avec les compétences psychosociales : identification et analyse des nœuds décisionnels., In J.F., Marcel; C., Mérini; T., Piot. (dir.), *L'observation des pratiques collaboratives dans les métiers de l'interaction humaine : des pratiques pluri-adressées*, Le Havre, PURH Presses Universitaires Rouen

Sève P. (2018). Par l'autre bout de la lorgnette : Enseigner l'écriture par et dans ses effets aux cycles 2 et 3, *Repenser l'écriture et son évaluation au primaire et au secondaire*

Thomazet S., Rix-Lièvre G. (dir.) (2018). Interactions et dynamiques des asymétries, . Fait référence à: [hal-01826338](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01826338)

2017

Auriac-Slusarczyk E., Blasco M., Fraczak L., Ryan R. (2017). Twenty years of research into the practice of collaborative philosophical inquiry at school. Current perspectives from school to citizenship. In *Adult Learning, Educational Careers and Social Change* (section 3 Perspectives from schools and e-learning), Barbara Merrill, José González-Monteagudo, Adrianna Nizinska, Andrea Galimberti, Miguel A. Ballesteros-Moscós (Eds), Seville : University of Seville / ESREA, EBOOK, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang:157-176

Auriac-Slusarczyk E., Blasco M., Lebas-Fraczak L., Ryan R. (2017). Twenty years of research into the practice of collaborative philosophical inquiry at school: current perspectives, *Adult Learning, Educational Careers and Social Change*

Bélangier J., Thomazet S., Mérini C. (2017). Politiques publiques ayant trait aux besoins particuliers des élèves : quels partages dans l'Agir ensemble ? , *Savoirs au travail : savoirs en partage en éducation et formation*, Dijon, Editions éducatagri:111-130

Cèbe S., Goigoux R. (2017). Apprendre à comprendre, apprendre à raconter : La sieste de Moussa,

Cèbe S., Goigoux R. (2017). Apprendre à comprendre, apprendre à raconter : Les deniers de Compère Lapin,

Cèbe S. (2017). Apprendre à l'école maternelle : quelles pratiques d'enseignement adaptées aux jeunes enfants avec handicap ? ., *Jeunes enfants en situation de handicap*

Cèbe S., Goigoux R. (2017). Narramus : apprendre à comprendre et à raconter La sieste de Moussa,

Cèbe S., Goigoux R. (2017). Narramus : apprendre à comprendre et à raconter Les deniers de Compère Lapin,

Daniel M.-F., Gagnon M., Auriac-Slusarczyk E. (2017). Dialogical critical thinking in kindergarten and elementary school : Studies on the impact of philosophical praxis in pupils, *The routledge International Hanbook of Philosophy for Children*

Drot-Delange B., Tort F., Mano M. (2017). Filles et informatique : qu'en est-il du concours Castor ? . In Julie Henry, Nguyen Aude, Etienne Vandepuut (dir.), *L'informatique et le numérique en classe. Qui, quoi, comment ?*, Presses Universitaires Namur:69-84

Jourdan D. (2017). Ethique, *Dictionnaire critique Des enjeux et concepts des "éducation à"*

Jourdan D. (2017). Parcours éducatif : Conditions d'émergence , définition et caractéristiques, *Dictionnaire critique Des enjeux et concepts des "éducation à"*

Margolinas C., Wozniak F., Rivière O. (2017). Enumeration: counting difficulties are not always related to numbers, In Phillipson, S, Gervasoni, A, Sullivan, P (dir.), *Engaging families as Children's First Mathematics Educators. International Perspective.*, Singapore, Springer:47-63

Morand B. (2017). Der Kalte Krieg aus der Sicht Frankreichs. Von der Teilung der Welt bis zur Aufgabe der nationalen Meistererzählung in den Geschichtsbüchern der Oberstufe., In Flucke, F. Kuhn, B. & Pfeil, U. (dir.), *Der Kalte Krieg im Schulbuch*, Ingberg, Röhrig:267-286

Serres G., Morand B. (2017). La formation des enseignants, *Dictionnaire de l'éducation*

Simar C. (2017). Développement individuel et social : enjeux de l'éducation à la santé au regard de la promotion de la santé, In Breton, E., Jabot, F., Pommier, J., Sherlaw, W. (dir.), *La promotion de la santé : comprendre pour agir dans le monde francophone*, Rennes, Presses de l'EHESP

Simar C., Ducros A., Guével M.-R. (2017). Promouvoir la santé dans le milieu scolaire, In Breton, E., Jabot, F., Pommier, J., Sherlaw, W. (dir.), *La promotion de la santé : comprendre pour agir dans le monde francophone*, Presses de l'EHESP

Sève P. (2017). Subjectivité, mémoire et oubli dans des reformulations différées Contribution à une définition de la notion de classique, *Les formes plurielles des écritures de la réception. Volume 2 : Affects et temporalités.*, Namur, Presses Universitaires de Namur:239-248

Thomazet S. (2017). Handicap et société inclusive, In Faberon F., Urdician S. (dir.), *Droit, culture et handicap*, Aix en Provence., Presses Universitaire d'Aix Marseille:49-54

Thomazet S. (2017). Qu'est-ce qu'une école inclusive ? . In Trisomie 21 France (dir.), *100 idées pour en savoir plus sur les personnes avec trisomie 21. et casser les idées reçues*, Paris, Alta Communication - Tom Pousse:64

Toczek M.-C. (2017). Interactions sociales et Apprentissage, In Agnès Van Zanten (Eds). *Dictionnaire de l'Education.* (pp 533 - 538). Paris : Presses Universitaires de France

Woollven M. (2017). Le cerveau des dyslexiques : Causalité et responsabilité face aux difficultés en lecture, *La biologisation du social : discours et pratiques*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris-Ouest

Woollven M. (2017). « Dyslexia et dyslexie. Retour sur une enquête comparative franco-britannique », In ENS Edition (dir.), *A quoi sert la comparaison internationale en éducation ?*

Zolesio E. (2017). « Stéréotypes professionnels de la chirurgienne et formes de gestion du stigmata au cours de la formation », In De Boeck (dir.), in Buisson-Fenet Hélène (dir.), *Ecole des filles, école des femmes. L'institution scolaire face aux parcours, normes et rôles professionnels sexués.*, Louvain-la-Neuvepp.165-173

2016

Auriac-Slusarczyk E., Saint-Dizier De Almeida V. (dir.) (2016). Numéro spécial sur les "Discussions à Visée Philosophique" de la revue Recherches en Education.,

Goigoux R. (dir.) (2016). Apprendre à lire et à écrire au cours préparatoire : enseignements d'une recherche collective, 196

Goigoux R. (2016). Étude de l'influence des pratiques d'enseignement de la lecture et de l'écriture sur la qualité des premiers apprentissages. (Sous la direction de Roland Goigoux) Paris : MEN-ESR, Lyon : ENS-Lyon. Rapport de recherche remis à madame la directrice générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ouvrage en ligne <http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire>,

Lardon I., Billebault M., Cèbe S. (2016). Enseigner la compréhension de textes narratifs à des élèves scolarisés en ULIS-école : des résultats encourageants.,

Marlot C., Morge L. (2016). Des difficultés de mise en œuvre de l'investigation scientifique en classe à la diversité des démarches d'investigation: un nouveau paradigme, In Presses Universitaires de Rennes (dir.), *L'investigation scientifique et technologique: comprendre les difficultés de mise en oeuvre pour mieux les réduire*:67-78

Marlot C., Morge L. (dir.) (2016). L'investigation scientifique et technologique : Comprendre les difficultés de mise en œuvre pour mieux les réduire., Rennes, Presses Universitaires de Rennes

Martinet C., Cèbe S., Pelgrims G. (2016). Scriptum : Apprendre à écrire : copier et orthographier,

Mathé A.-C. (2016). Des espaces hors classe, In C. Cohen-Azria, M.-P. Chopin et D. Orange-Ravachol (dir.), *Questionner l'espace - Les méthodes de recherche en didactiques (4)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion:255-260

Mathé A.-C., Mounier E. (dir.) (2016). Actes du séminaire national de didactique des mathématiques de l'ARDM - Année 2015, Paris

Morge L. (2016). Adapter les séquences d'investigation à l'enseignant : quelques pistes de recherches, In Presses Universitaires de Rennes (dir.), *L'investigation scientifique et technologique: comprendre les difficultés de mise en oeuvre pour mieux les réduire*:225-230

Morge L., Collard E. (2016). Contribution à l'étude de la réduction des difficultés de mise en œuvre d'une investigation : le cas de la colonne de liquides au CE2, In Presses Universitaires de Rennes (dir.), *L'investigation scientifique et technologique: comprendre les difficultés de mise en oeuvre pour mieux les réduire*, Rennes:289-302

Morge L. (2016). Les difficultés des enseignants à gérer les phases de conclusion au cours d'une investigation, In Presses Universitaires de Rennes (dir.), *L'investigation scientifique et technologique: comprendre les difficultés de mise en oeuvre pour mieux les réduire*:147-160

Saint-Dizier De Almeida V., Auriac-Slusarczyk E. (dir.) (2016). Les ateliers-philo en contexte scolaire,

Serres G., Moussay S. (2016). L'activité des formateurs d'enseignants en tension pour lier travail et formation, In De Boeck (dir.), *Former les enseignants au XXIe siècle. Professionnalité des enseignants et de leurs formateurs.*, 2

Thomazet S., Lavoie G. (2016). Le chantier du langage de l'école inclusive : exploration du lexique des étudiants en enseignement, *In éditions de L'INS HEA en co-édition avec Champ social (dir.), Réinventer l'école ? Politiques, conceptions et pratiques dites inclusives*, Suresnes:57-72

Publication des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ et hors du laboratoire ACTé

Aguer

Articles de revues à comité de lecture

Ruiz, T., Koussoroplis, A. M., Danger, M., Aguer, J. P., Morel-Desrosiers, N., & Bec, A. (2020). U-shaped response Unifies views on temperature dependency of stoichiometric requirements. *Ecology Letters*, 23(5): 860-869.

Crouzet, O., Consentino, L., Pétraud, J. P., Marraud, C., Aguer, J. P., Bureau, S., ... & Berard, A. (2019). Soil photosynthetic microbial communities mediate aggregate stability: influence of cropping systems and herbicide use in an agricultural soil. *Frontiers in Microbiology* : 10, 1319.

Ruiz, T., Bec, A., Danger, M., Koussoroplis, A. M., Aguer, J. P., Morel, J. P., & Morel-Desrosiers, N. (2018). A microcalorimetric approach for investigating stoichiometric constraints on the standard metabolic rate of a small invertebrate. *Ecology letters*, 21(11) : 1714-1722.

Lehours, A. C., Jeune, A. H. L., Aguer, J. P., Céréghino, R., Corbara, B., Kéralval, B., ... & Carrias, J. F. (2016). Unexpectedly high bacteriochlorophyll a concentrations in neotropical tank bromeliads. *Environmental microbiology reports*, 8(5): 689-698.

Communications

Crouzet, O., Consentino, L., Mallet, C., Aguer, J. P., Maron, P. A., & Berard, A. (2017). Unrecognized soil algal and cyanobacterial communities as a model, for herbicide risk assessment in agricultural soils, 1ère conférence internationale d'Ecotoxicologie Microbienne, EcotoxicoMic, 21-24 novembre 2017, Lyon (France)

Didier Corderot

Articles

Corderot, D. (2017). Les enfants de la Guerre d'Espagne ou les parcours sinueux de la mémoire, *Mémoires en jeu*, (3):106-113.

Corderot, D. (2016). Tono y sus «tonerías»(1938). La vanguardia artística al servicio de la propaganda rebelde. *Diablotexto digital*, 1: 56-76.

Ouvrages

Corderot, D. (2020). La Guerra Civil española en el corazón de los tebeos falangistas y carlistas (1936-1939), *In Alary V. et Matly M. (dir.), Narrativa gráfica de la Guerra Civil. Perspectivas globales y particulares*, León, Eolas Ediciones : 115-152

Arnaud Diemer

Article

Bennich, T., Belyazid, S., Stjernquist, I., Diemer, A., Seifollahi-Aghmiuni, S., & Kalantari, Z. (2020). The Bio-Based Economy, 2030 Agenda, And Strong Sustainability—A Regional-Scale Assessment Of Sustainability Goal Interactions. *Journal of Cleaner Production*, 125174.

Pinto, J. T., & Diemer, A. (2020). Supply chain integration strategies and circularity in the European steel industry. *Resources, Conservation and Recycling*, 153, 104517.

Mathias, J. D., Debeljak, M., Deffuant, G., Diemer, A., Dierickx, F., Donges, J. F., ... & Pellaud, F. (2020). Grounding social foundations for integrated assessment models of climate change. *Earth's Future*, 8(7), e2020EF001573.

Diemer, A. (2019). Education for Sustainable Development: a conceptual and methodological approach. *Social Science Learning Education Journal*, 4(11), No-43.

Morales, M. E., & Diemer, A. (2019). Industrial symbiosis dynamics, a strategy to accomplish complex analysis: The Dunkirk case study. *Sustainability*, 11(7), 1971.

Morales, E. M., Diemer, A., Cervantes, G., & Carrillo-González, G. (2019). “By-product synergy” changes in the industrial symbiosis dynamics at the Altamira-Tampico industrial corridor: 20 Years of industrial ecology in Mexico. *Resources, Conservation and Recycling*, 140, 235-245.

Pinto, J., Morales, M. E., Fedoruk, M., Kovaleva, M., & Diemer, A. (2019). Servitization in Support of Sustainable Cities: What Are Steel’s Contributions and Challenges?. *Sustainability*, 11(3), 855.

Bennich, T., Belyazid, S., Kopainsky, B., & Diemer, A. (2018). The bio-based economy: Dynamics governing transition pathways in the Swedish forestry sector. *Sustainability*, 10(4), 976.

Diemer, A., Nedelciu, E., Schellens, M., & Gisladdottir, J. (2018). Challenges for Sustainability in Critical Raw Material Assessments. *International Journal of Management and Sustainability*, 7(3), 156-179.

Khushik, F., & Diemer, A. (2018). Critical analysis of education policies in Pakistan: A sustainable development perspective. *Social Science Learning Education Journal*, 3(09), 01-16.

Berr, E., & Diemer, A. (2016). De l’écodéveloppement au Buen Vivir, ou comment replacer les savoirs locaux au cœur des processus de coopération décentralisée dans les pays du Sud. *Mondes en développement*, (3), 23-38.

Diemer, A. (2016). Les symbioses industrielles: un nouveau champ d’analyse pour l’économie industrielle. *innovations*, (2), 65-94.

Diemer, A., & Morales, M. (2016). L’écologie industrielle et territoriale peut-elle s’affirmer comme un véritable modèle de développement durable pour les pays du Sud? Illustration par le cas de la symbiose industrielle de Tampico au Mexique. *Revue Francophone du développement durable*, 52-71.

Ouvrage

Figuière, C., Boidin, B., & Diemer, A. (2018). *Économie politique du développement durable*. De Boeck Supérieur.

Alex Esbelin

Articles

Esbelin, H. A., & Gutan, M. (2020). Relations in the semigroup of 2×2 upper-triangular matrices. *International Journal of Algebra and Computation*, 30(03), 567-584.

Esbelin, H. A., & Gutan, M. (2019). Solving the membership problem for parabolic Möbius monoids. *Semigroup Forum*, 98(3), 556-570

Esbelin, H. A., & Gutan, M. (2019). On the membership problem for some subgroups of $SL_2(\mathbb{Z})$. *Annales mathématiques du Québec*, 43(2), 233-247.

Belhadeff, R., Esbelin, H. A., & Zerzaihi, T. (2016). Transcendence of Thue–Morse p-Adic Continued Fractions. *Mediterranean Journal of Mathematics*, 13(4), 1429-1434.

Esbelin, H. A., & Malgouyres, R. (2016). Sparse convolution-based digital derivatives, fast estimation for noisy signals and approximation results. *Theoretical Computer Science*, 624, 2-24.

Communications

Esbelin, H. A. (2018, June). Weak arithmetics and applications. In *Handbook of the 6th World Congress and School on Universal Logic* (p. 41).

Lila Lamrous

Communications

Lamrous L. (2019). Le séisme dans le roman francophone du Maghreb : une agentivité de femmes chez Maïssa Bey, *Congrès international des Études françaises et francophones des XX^e et XXI^e siècles « Catastrophes, cataclysmes, s'adapter et survivre »*, 14-16 mars 2019, Oklahoma University (Etats-Unis).

Lamrous L. (2019). Littérature du Maghreb au féminin ; Maïssa bey : une romancière de soi et de l'agentivité de femmes, *Conférence invitée à l'Université de Grenade*, 24 avril 2019, Grenade (Espagne).

Ouvrages

Lamrous L. (2019). Le personnage féminin dans les romans de Maïssa Bey : conquête de soi et de l'altérité, In Serrano M (dir.), *Territoires et frontières francophones au féminin*, Peter Lang

Lamrous L. (2019). La lecture littéraire dans l'enseignement du français au Maroc, In Mbassi Atéba R. (dir.), *L'être littéraire dans le monde francophone*, Editions Khartala

Lamrous L. (2016). Le secret de famille dans les récits d'enfants de harkis : une quête 'harkéologique', In Wacker N. et Bissa Enama P. (dir.), *Le secret de famille*, Clermont-Ferrand, PUBP

Lamrous L., Gormati Y. (dir.) (2016). La Recherche action au service de la formation et de la classe de français, Volume 1 : « Pratiques innovantes de lecture », Rabat, édition Napalm, MENFP

Lamrous L., Gormati Y. (dir.) (2016). La Recherche action au service de la formation et de la classe de français, Volume 2 : « Faire écrire les élèves, c'est possible ! », Rabat, édition Napalm, MENFP

Lamrous L., Gormati Y. (dir.) (2016). La Recherche action au service de la formation et de la classe de français, Volume 3 : « Quel oral dans la classe de français ? », Rabat, édition Napalm, MENFP

Thierry Poyet

Articles

Poyet T. (2019). Louise Colet et *L'Italie des Italiens* : le récit de voyage d'une vieille romantique. *RELIEF 2018 - Revue Électronique de Littérature Française, La France et l'Italie : Échanges culturels / France and Italy: Cultural Exchanges*, 12 (2), p. 38–53. DOI: <http://doi.org/10.18352/relief.1007>

Ouvrages

Poyet T. (2020). De quelques éléments de facticité dans le roman coletien, *In Poyet T. (dir.), Louise Colet ou l'éclectisme littéraire - Une écrivaine parmi les hommes*, Paris, Lettres Modernes Minard, p95-113.

Poyet T. (2020). L'honneur et le courage d'une femme de lettres. Relire la lettre à Adolphe Guérout de 1869, *In Poyet T. (dir.), Louise Colet ou l'éclectisme littéraire - Une écrivaine parmi les hommes*, Paris, Lettres Modernes Minard, p307-324.

Poyet T. (dir.) (2020). Louise Colet ou l'éclectisme littéraire - Une écrivaine parmi les hommes, Paris, Lettres Modernes Minard, 352p.

Poyet T. (2019). Victor Hugo, le meilleur ennemi de la peine de mort ?, Genève, Éditions de l'Hèbe, 90p.

Poyet T. (dir.) (2019). Maxime Du Camp polygraphe, Paris, Lettres Modernes Minard, 367p.

Poyet T. (dir.) (2018). Tableaux d'école, actes du colloque « Images et représentations de l'école dans la littérature des XVIIIe et XIXe siècles », Paris, Éditions Orizons, 325p.

Poyet T. (2017). Pourquoi *L'Éducation sentimentale* de Flaubert ?, Paris, Kimé, 231p.

Poyet T. (2017). *La Gens Flaubert*, Paris, Lettres Modernes Minard, 618p.

Marianne Woollven

Articles

Woollven M. (2019). Enseigner la sociologie dans des formations professionnelles universitaires. Les cas des orthophonistes et des conseillers principaux d'éducation.. *Socio-logos : Revue publiée par l'Association Française de Sociologie*, (), sans pagination

Woollven M. (2018). Décrire et mesurer des difficultés scolaires naturalisées. À propos de la dyslexie en France et au Royaume-Uni. *Politiques de communication*, (), sans pagination

Communications

Woollven M. (2019). Le secret pour préserver les frontières : les orthophonistes face à l'école.. , (), sans pagination , Penser les frontières, passer les frontières, Nantes (France).

Woollven M., Vanhée O., Henri-Panabiere G., Renard F., Lahire B. (2019). Les langages de classe dans la petite enfance. Construction et effets des dispositions langagières d'enfants de grande section de maternelle. , (), sans pagination , Penser les inégalités dans l'enfance, Paris (France).

Woollven M. (2017). « Eléments de sociologie pour orthophonistes et CPE. Quelle 'théorie' pour quels 'terrains' ? ». , (), sans pagination , Journée d'étude « Enseigner la sociologie dans le supérieur : Enquête de pratiques » (LLE, RT4 et RT 46 de l'AFS ; Equipe MEPS du Centre Max Weber), Lyon (France).

Woollven M. (2017). « Entre l'école et l'orthophonie: une rétention des savoirs? ». , (), sans pagination , Journées d'étude Système et médias. Influence des contextes sur le développement des individus (Université Lyon 2), Lyon (France).

Woollven M. (2017). « Professional Secrecy: When Professional Rhetoric and Practice Hinder Partnership », Network: 15. Research Partnerships in Education,. , (), sans pagination , European Conference on Educational Research (European Educational Research Association), Copenhague (Danemark).

Saunier E., Woollven M. (2016). « Le concours de recrutement de conseiller principal d'éducation : un concours sans programme ? ». , (), sans pagination , Journée d'étude du RESUP : La fabrique des programmes d'enseignement dans le supérieur (Triangle, IFE, ENS de Lyon), Lyon (France).

Ouvrages

Albaret J.-M., Arnaud C., Assaiante C., Gonzalez-Monge S., Huron C., Jolly C., Kaiser M.-L., Liotard P., Mazeau M., Tallet J., Vaivre-Douret L., Woollven M. (2019). Trouble développemental de la coordination ou dyspraxie.. , (), sans pagination , Montrouge, EDP Sciences

Court M., Denave S., Frédérique G., Woollven M. (2019). Apprendre l'argent., in *Bernard Lahire (dir.), Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants.*, Paris, Seuil

Piluso C., Woollven M. (2019). Libertad: la vie très précaire d'une petite fille rom , (), In *Bernard Lahire (dir.), Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil

Woollven M., Vanhée O., Henri-Panabiere G., Renard F., Lahire B. (2019). Le langage comme capital, *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil

Woollven M., Vanhée O., Henri-Panabiere G., Renard F., Lahire B. (2019). Lire et parler., in *Bernard Lahire (dir.), Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants.*, Seuil

Emmanuelle Zolesio

Articles

Zolesio E. (2018). Des rires en chirurgie : rires de décompression, vraiment ? *Pratiques : les cahiers de la médecine utopique*, :16-18

Zolesio E. (2018). Socialisations primaires / secondaires : quels enjeux ? *Idées économiques et sociales*

Communications

Zolesio E. (2018). L'éducation à la vie affective et sexuelle au sein d'un dispositif d'éducation à la sexualité en classe de CM1-CM2, Séminaire d'équipe "Dispositions, Pouvoirs, Cultures, Socialisations", Centre Max Weber, ENS de Lyon, 4 juin 2018, Lyon (France).

Ouvrages

Joel L., Vanhée O., Christine M., Zolesio E. (2019). Sous les loisirs, la classe, In Lahire B. (dir.), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil

Luc Baptiste

Ouvrages

Balard, L. (2016). Discussions à visée philosophique à l'école primaire : pour une culture de la verbalisation, In Merrill B. et coll. (dir.), *Adult Learning, Educational Career and Social Change*, Séville, ESREA : 186-192

Isabelle Brun-Lacour

Articles

Brun-Lacour, I. (2018). Nouveaux programmes, nouveaux manuels scolaires: les limites linguistiques du renouvellement didactique dans l'approche de la poésie. *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, (179-180).

Thèse

Lacour Isabelle (2016). *Enseigner la poésie aujourd'hui? Approches théoriques et didactiques à partir d'un corpus de manuels de français de l'enseignement secondaire : enjeux d'éducation et perspectives de formation*. (Thèse de doctorat, sciences du langage, Université Sorbonne-Paris-Cité).

Eric Collard

Article de vulgarisation

Collard E., Menecier S. (2017). Les modules Peltier - Théorie et Applications. *Bulletin de l'Union des Physiciens*, 111(995), 741-758

Collard E., Menecier S. (2017). Les modules Peltier - Théorie et Applications. *Le BUP*, 111(996), 847-859

Thierry Eymard

Ouvrages

Bouvier, A., Boyer, M., Eymard, T., & Rieutort, L. (2018). Heads of Schools: New Education–Territory Interaction Drivers?. In Barthes A., Champollion P., Alpe Y. (dir.) *Evolutions of the Complex Relationship Between Education and Territories - Volume 1*, Wiley : 19-36.

Evald Maillet

Articles

Maillet, E. (2017). Esquisse d'une théorie politique de l'image proliférante à destination des éducateurs. *Spirale-Revue de recherches en éducation*, (E1), 3-22.

Maillet, E. (2016). En quoi la culture des écrans pose-t-elle problème à l'école ? *Diversité*, 183, 140-145

Josiane Guitard Morel

Articles

Guitard-Morel, J. (2020). Du brouillon d'oral au réemploi lexical en CM2: histoire de répliques lexicales. *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, (61).

Guitard-Morel, J. (2020). Une biographie d'Émilie du Châtelet-Mettre les Lumières sur une femme de sciences et littérature. *La Revue des lettres modernes*, 2020, 169-183.

Bourguinat, N., Caldérone, A., Colotte, F., Guitard-Morel, J., Hamon-Lehours, É., Hernández Álvarez, M. V., ... & Sternke, R. (2020). Louise Colet ou l'éclectisme littéraire. 2020–5. Une écrivaine parmi des hommes. *La Revue des lettres modernes*, 2020.

Ouvrages

Guitard-Morel, J. (2020). Félicité de Genlis, gouverneur des enfants d'Orléans, femme de pouvoir. In Francès C. (dir.), *Le Politique et le Féminin. Les femmes de pouvoir dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Paris, Classiques Garnier : 233-249.

Guitard-Morel, J. (2018). La quête de l'ailleurs pour l'édification de soi dans les *Mémoires* de Valentin Jamery-Duval. In Antoine P., Pârlea V. (dir.), *Voyage et intimité*, Paris, Classiques Garnier : 41-57.

Guitard-Morel, J. (2018). Bernardin de Saint-Pierre et le peuple noir. Reconnaissance, appropriation et transposition. In Le Borgne F., Parsis Barubé O, Vuilemin N. (dir.), *Les Savoirs des barbares, des primitifs et des sauvages -Lectures de l'Autre aux xviii^e et xix^e siècles*, Paris, Classiques Garnier : 257-271.

Didier Mulnet

Communications

Mulnet D. (). Créativité et numérique : du MOOC connexionniste aux innovations de rupture en formation. *Colloque international : La créativité des territoires, enjeu des formations durables ?* 5 novembre 2017, Sétif (Algérie)

Bertrand Noblet

Thèse

Noblet, B. (2019). *Modèles et valeurs masculins dans les manuels d'Histoire espagnols (1931-1982)* (Thèse de doctorat, Université Clermont-Auvergne).

Une maison des éducations pour une ville apprenante

*Un projet novateur initié par l'INSPE Clermont
Auvergne et proposé à la ville de Clermont-Ferrand*

*« L'éducation est non seulement un facteur déterminant
pour le succès économique, les emplois et les revenus,
mais elle est aussi un pilier pour d'autres domaines de vie
de la société civile. L'enseignement est la clé du progrès
économique, environnemental et social »*

*Dirk Van Damme, Directeur du CERI,
Direction de l'éducation, OCDE*

*Une ville apprenante est une ville qui se distingue par l'effort en-
trepris par la collectivité publique et tous les partenaires éducatifs
pour développer l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.
L'éducation formelle et informelle ainsi que la formation profes-
sionnelle ou continue sont au centre de cette démarche. En cela,
les villes apprenantes reconnaissent l'éducation et la formation
comme les fondements d'un développement social, économique
et environnemental pérenne.*

www.unesco.delegfrance.org

INSPE Clermont Auvergne
36, avenue Jean Jaurès C.S. 20001
63407 Chamalières Cedex
Tél : +33 (0)4 73 31 71 50
inspe.uca.fr

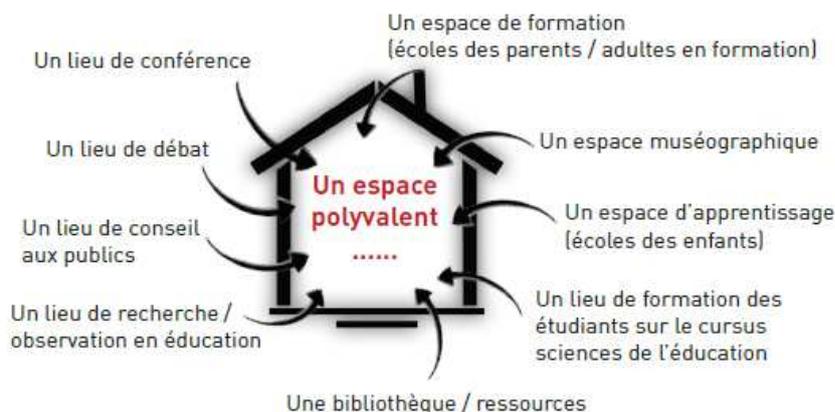
Structure de la Maison des Éducatons

Il est manifeste que **chacun d'entre nous est amené à tout au long de sa vie, à adopter une posture et une responsabilité d'éducateur vis-à-vis de ses enfants, voire de formateur dans son environnement professionnel**. Chacun est également amené à se former ordinairement pour acquérir de nouvelles compétences. Dans une telle société dynamique où les transmissions de connaissances, de compétences et de valeurs sont amenées à jouer un rôle capital, il serait paradoxal de ne pas développer la capacité éducative de l'ensemble de nos concitoyens. Pourtant notre société semble trop souvent faire la part belle aux préjugés, aux croyances mal établis et aux méthodes empiriques. **Les questions de transmission, d'éducation, de formation, y sont encore trop régulièrement traitées de façon dogmatique et les connaissances scientifiques avérées sur ces sujets trop rarement diffusées auprès du grand public.**

Par ailleurs, Clermont-Ferrand, première ville française membre du réseau mondial UNESCO des villes apprenantes, a résolument vocation à devenir pionnière en ce domaine.

Pour toutes ces raisons, **l'Inspé de l'Université Clermont Auvergne fait le choix d'initier le projet novateur de création d'une Maison des Éducatons dans laquelle les recherches en Sciences Humaines et Sociales contribueront à former les citoyens aux questions d'éducation et de transmission si stratégiques pour notre avenir.**

Le projet consiste à mettre à la disposition du public un lieu qui réponde à des questions du quotidien en s'appuyant sur les résultats de la recherche.



Une maison pilotée par un conseil scientifique, animée par des étudiants de l'INSPE et de l'UCA, qui associe de nombreux acteurs du territoire.



Thématiques traitées dans la Maison des Éducatrices

Cet espace aura pour vocation de permettre à chacun de réfléchir sur les méthodes d'éducation et d'enseignement en s'appuyant sur les résultats des recherches en éducation.

Il s'agit de mettre à disposition les résultats de la recherche en éducation, pour que chacun devienne un citoyen éclairé face aux questions d'éducatrices.



Quelques questions d'Éducation dont les enjeux et la diffusion des débats sont essentiels au devenir dans une société apprenante.

Étape 1 : INSPÉ 2020 - 2024

Enjeux Questions à traiter	Thématique	Principales ressources locales	Public visé	Lieu
<p>Quels sont les effets des campagnes sanitaires ?</p> <p>Comment parler de sexualité / drogue / alcool avec ses-dés enfants / avec des adultes ?</p> <p>Qu'est-ce qu'une addiction ? Comment les prévenir et aider à les dépasser ?</p>	Éduquer à la santé	UCA-Inspé UCA-UFR de Médecine et des professions paramédicales Associations (planning familial)	Elèves Parents Educateurs, enseignants Professionnels de la santé Politiques Territoriaux ARS	PMI

Enjeux Questions à traiter	Thématique	Principales ressources locales	Public visé	Lieu
<p>Troubles de l'apprentissage de la lecture.</p> <p>La lecture pour tous les élèves (dyslexie...)</p> <p>Apprendre à lire : quelles sont les compétences requises ?</p> <p>L'enseignement/apprentissage de la lecture : comment accompagner l'enfant à l'école et ailleurs ?</p> <p>Lire ailleurs qu'à l'école : pourquoi ? Comment ? Avec quels effets ?</p> <p>Lire quoi ? Comment ? Et à quel âge ?</p>	Lire et comprendre	UCA-Inspé Inspection académique du Puy de Dôme Professeurs et maîtres formateurs UCA-UFR de psychologie UCA-UFR de Médecine et des professions paramédicales (orthophonistes) DAAC Clermont Auteurs Librairies Cinémas AFEV...	Elèves Parents Enseignants ATSEM Aides maternelles Éducateurs Animateurs Orthophonistes ...	Bibliothèques Clermont Communauté

Étape 2 : INSPÉ et contributions possibles d'autres composantes de l'UCA 2024 - 2028

Enjeux Questions à traiter	Thématique	Principales ressources locales	Public visé
<p>Les écrans à partir de quels âges ?</p> <p>Comment accompagner les enfants devant les écrans ?</p>	Apprivoiser les écrans et grandir	UCA-	Elèves Parents Educateurs, enseignants Professionnels de la santé

Enjeux Questions à traiter	Thématique	Principales ressources locales	Publics visés
<p>Apprendre avec le numérique : à l'école et en dehors</p> <p>Le numérique, objet de savoir ?</p> <p>Peut-on programmer dès le plus jeune âge : mythes et réalités.</p>	Apprendre dans un monde numérique	UCA-Inspé UCA-IREM CANOPE Rectorat-DANE École des sciences	Parents Éducateurs Enseignants Élèves Associations

Étape 3 : Création de la maison des Éducatrices

De nombreux autres thèmes pourront être abordés.

Un projet éducatif ancré dans le tissu universitaire, associatif, social et territorial

Les savoirs scientifiques sur les questions éducatives ne doivent pas rester aux mains de quelques chercheurs ou professionnels mais **doivent être diffusés auprès des parents, des enfants afin que tout citoyen puisse être un éducateur éclairé.**

C'est pourquoi la maison des Éducatrices visera à mettre à la disposition du grand public les résultats des recherches en éducation **afin que chaque citoyen puisse comprendre les processus qui permettent d'éduquer de former et de transmettre.** Elle sera également accessible aux professionnels de l'Éducation qui pourront partager et mettre à jour leurs connaissances.

Les enjeux d'une telle entreprise sont évidemment considérables : il s'agit d'abord de contribuer à construire, dans la société, et en particulier dans le contexte d'une ville apprenante, **une culture de l'éducation tout autant qu'une culture du savoir.**

Nous sommes convaincus que la ville de Clermont-Ferrand, détentrice du label «ville apprenante», possède l'envergure, le public et l'ambition pour porter ce projet novateur qui aura vocation à essaimer sur d'autres territoires en France.

Des laboratoires de recherche de grande qualité, un intérêt vif pour la société de la connaissance, un goût des projets ambitieux, une expérience des grands défis sont autant d'atouts essentiels dont dispose Clermont-Ferrand.

De façon pragmatique, la forme que peut prendre cet espace et les champs d'actions qui seront les siens seront à concevoir collectivement.

Ce projet ne peut en effet se construire qu'en associant étroitement l'ensemble des acteurs politiques, sociétaux, scientifiques, associatifs et économiques de notre territoire. Il n'aura de sens que s'il trouve un large consensus des acteurs autour de lui.

Cela passe, en tout premier lieu, par une volonté forte des autorités municipales de porter ce dossier, avec l'université, dès la phase de conception.

C'est la raison pour laquelle, à travers ce courrier, en accord avec le Président de l'université Clermont Auvergne, **je sollicite la municipalité de Clermont-Ferrand dont le soutien est absolument nécessaire pour que ce projet ambitieux d'émancipation des citoyens puisse voir le jour.**

Ludovic Morge
Directeur de l'Institut national supérieur du
professorat et de l'éducation Clermont Auvergne



Annexe A Maquettes Master MEEF Premier degré

2021: 1M129B VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner en France (Aurillac) - 1ère année									
Code	Libellé	Coef. HETD			HCM	HTD	HTP	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.					
AN ANNEE 1 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE									
	SEM SEMESTRE 1 M1 ENSEIGNER EN FRANCE	30	40	22h	36h	384h	21h	0	254
	CONB CONB 1	30	40	22h	36h	384h	21h	0	254
	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	9	40	16h	16h	46h		0	70
	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LE	7000	40	10h x 1gpes	10h x 1gpes	36h x 1gpes		0	51
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE (C2I2E)	7000	40	6h x 1gpes				0	9
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000	40		10h x 1gpes			0	10
	UE UE2 MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3	40	4h	4h	10h		0	16
	EC INITIATION A LA RECHERCHE	7000	40	4h x 1gpes	4h x 1gpes	10h x 1gpes		0	16
	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6	40		36h			0	36
	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000	40		18h x 1gpes			0	18
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS	7000	40		18h x 1gpes			0	18
	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6	40		36h	6h		0	48
	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000	40		18h x 1gpes			0	18
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000	40		18h x 1gpes			0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000	40			6h x 2gpes		0	12
	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3	40	2h	2h	42h		0	45
	EC DIDACTIQUE	7000	40	2h x 1gpes	2h x 1gpes	10h x 1gpes		0	13
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000	40		12h x 1gpes			0	12
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000	40		20h x 1gpes			0	20
	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3	40		9h	15h		0	39
	EC REGARDS CROISES DIDACTIQU	7000	40			6h x 2gpes		0	12
	EC SEMAINE THEMATIQUE	7000	40		9h x 1gpes	9h x 2gpes		0	27
SEM SEMESTRE 2 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE									
	CONB CONB 2	30	40	14h	14h	205h	41h	0	308
	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6	40	8h	8h	205h	41h	0	308
	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LES	7000	40	8h x 1gpes	8h x 1gpes	46h x 1gpes		0	58
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000	40		10h x 1gpes			0	10
	UE UE2 MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3	40			10h		0	20
	EC SEMINAIRES	7000	40			10h x 2gpes		0	20
	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6	40		42h	6h		0	54
	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000	40		24h x 1gpes			0	24
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - FRANCAIS	7000	40		18h x 1gpes			0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000	40			6h x 2gpes		0	12
	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6	40		48h			0	48
	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000	40		24h x 1gpes			0	24
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000	40		18h x 1gpes			0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000	40		6h x 1gpes			0	6
	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-MU	3	40	6h	6h	40h		0	49
	EC DIDACTIQUE	7000	40	6h x 1gpes	6h x 1gpes	4h x 1gpes		0	13
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000	40		10h x 1gpes			0	10
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000	40		20h x 1gpes			0	20
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000	40		6h x 1gpes			0	6
	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3	40		9h	15h		0	39
	EC REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIQUE	7000	40			6h x 2gpes		0	12
	EC SEMAINE THEMATIQUE	7000	40		9h x 1gpes	9h x 2gpes		0	27
	UE UE7 LANGUES	3	40		10h	10h		0	30
	EC LANGUES	7000	40		10h x 1gpes	10h x 2gpes		0	30
	<i>Total</i>	60	40		36h	384h	62h		562

2021: 1M229B VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner en France (Aurillac) - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			HTD	HTP	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.				
AN ANNEE M2 MEEF EF		60	40		236h	167h	0	570
SEM SEMESTRE 3 M2 MEEF EF		30	40		58h	76h	0	210
CONB CONB 1		30	40		58h	76h	0	210
UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		6	40		10h	10h	0	30
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE		7000		40		10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO		7000		40	10h x 1gpes		0	10
UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		3	40			10h	0	20
EC SEMINAIRES		7000		40		10h x 2gpes	0	20
UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		6	40		22h	10h	0	42
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français		7000		40		10h x 2gpes	0	20
EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE		7000		40	6h x 1gpes		0	6
EC PREPARATION AU CONCOURS		7000		40	16h x 1gpes		0	16
UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		6	40		16h	10h	0	36
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS		7000		40		10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS		7000		40	16h x 1gpes		0	16
UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	40		10h	24h	0	58
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1		7000		40		12h x 2gpes	0	24
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 2		7000		40		12h x 2gpes	0	24
EC PREPARATION AU CONCOURS		7000		40	10h x 1gpes		0	10
UE UE6 POLYVALENCE, EDD, INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	40			12h	0	24
EC REGARDS CROISES DIDA/DIDA		7000		40		12h x 2gpes	0	24
SEM SEMESTRE 4 M2 MEEF EF		30	40		178h	91h	0	360
CONB CONB 2		30	40		178h	91h	0	360
UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		3	40		101h	10h	0	121
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE		7000		40		10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO		7000		40	16h x 1gpes		0	16
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES		7000		40	85h x 1gpes		0	85
UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		12	40			10h	0	20
EC SEMINAIRES		7000		40		10h x 2gpes	0	20
UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		3	40		26h	10h	0	46
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français		7000		40		10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS		7000		40	26h x 1gpes		0	26
UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		3	40		26h	10h	0	46
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS		7000		40		10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS		7000		40	26h x 1gpes		0	26
UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	40		16h	30h	0	76
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1		7000		40		12h x 2gpes	0	24
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 2		7000		40		12h x 2gpes	0	24
EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE		7000		40		6h x 2gpes	0	12
EC PREPARATION AU CONCOURS		7000		40	16h x 1gpes		0	16
UE UE6 POLYVALENCE, EDD, INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	40		9h	21h	0	51
EC REGARDS CROISES DIDA/DIDA		7000		40		12h x 2gpes	0	24
EC SEMAINE THEMATIQUES		7000		40	9h x 1gpes	9h x 2gpes	0	27
		Total	60	40	236h	167h		570

2021: 1M129D VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner en France (Chamalières) - 1ère année

		Coef. HETD		1,5	1	1			
Code	Libellé	CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP	Porté	HETD
3429AN	AN ANNEE 1 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE		60	80	36h	384h	62h	0	1 070
3429A	SEM SEMESTRE 1 M1 ENSEIGNER EN FRANCE		30	80	22h	179h	21h	0	475
	CONB CONB 1		30	80	22h	179h	21h	0	475
3429AU01	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		9	80	16h	46h		0	116
ZMAXM008	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LE	7000		80	10h x 1gpes	36h x 2gpes		0	87
ZMAXM009	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE (C2I2E)	7000		80	6h x 1gpes			0	9
ZMAXM010	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		80		10h x 2gpes		0	20
3429AU02	UE UE2 MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		3	80	4h	10h		0	26
ZMAXM011	EC INITIATION A LA RECHERCHE	7000		80	4h x 1gpes	10h x 2gpes		0	26
3429AU03	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE		6	80		36h		0	72
ZMAXM012	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000		80		18h x 2gpes		0	36
ZMAXM013	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS	7000		80		18h x 2gpes		0	36
3429AU04	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		6	80		36h	6h	0	96
ZMAXM014	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000		80		18h x 2gpes		0	36
ZMAXM015	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000		80		18h x 2gpes		0	36
ZMAXM016	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		80			6h x 4gpes	0	24
3429AU05	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M		3	80	2h	42h		0	87
ZMAXM017	EC DIDACTIQUE	7000		80	2h x 1gpes	10h x 2gpes		0	23
ZMAXM018	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000		80		12h x 2gpes		0	24
ZMAXM019	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000		80		20h x 2gpes		0	40
3430AU06	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	80		9h	15h	0	78
ZMAXM020	EC REGARDS CROISES DIDACTIQU	7000		80			6h x 4gpes	0	24
3429M001	EC SEMAINE THEMATIQUE	7000		80		9h x 2gpes	9h x 4gpes	0	54
3429B	SEM SEMESTRE 2 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE		30	80	14h	205h	41h	0	595
	CONB CONB 2		30	80	14h	205h	41h	0	595
3429BU01	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		6	80	8h	56h		0	124
ZMBXM005	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LES	7000		80	8h x 1gpes	46h x 2gpes		0	104
ZMBXM006	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		80		10h x 2gpes		0	20
3429BU02	UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		3	80			10h	0	40
ZMBXM007	EC SEMINAIRES	7000		80			10h x 4gpes	0	40
3429BU03	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE		6	80		42h	6h	0	108
ZMBXM008	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000		80		24h x 2gpes		0	48
ZMBXM009	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - FRANCAIS	7000		80		18h x 2gpes		0	36
ZMBXM010	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		80			6h x 4gpes	0	24
3429BU04	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		6	80		48h		0	96
ZMBXM011	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000		80		24h x 2gpes		0	48
ZMBXM012	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000		80		18h x 2gpes		0	36
ZMBXM013	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		80		6h x 2gpes		0	12
3429BU05	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-MU		3	80	6h	40h		0	89
ZMBXM014	EC DIDACTIQUE	7000		80	6h x 1gpes	4h x 2gpes		0	17
ZMBXM015	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000		80		10h x 2gpes		0	20
ZMBXM016	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000		80		20h x 2gpes		0	40
3429M002	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		80		6h x 2gpes		0	12
3430BU06	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	80		9h	15h	0	78
ZMBXM017	EC REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIQUE	7000		80			6h x 4gpes	0	24
3429M003	EC SEMAINE THEMATIQUE	7000		80		9h x 2gpes	9h x 4gpes	0	54
3430BU07	UE UE7 LANGUES		3	80		10h	10h	0	60
ZMBXM018	EC LANGUES	7000		80		10h x 2gpes	10h x 4gpes	0	60
	<i>Total</i>		60	80	36h	384h	62h		1070

2021: 1M229D VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner en France (Chamalières) - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HTD	HTP		
3529AN	AN ANNEE M2 MEEF EF		60	80	236h	167h	0	1 140
3529C	SEM SEMESTRE 3 M2 MEEF EF		30	80	58h	76h	0	420
	CONB CONB 1		30	80	58h	76h	0	420
3529CU01	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		6	80	10h	10h	0	60
ZMCXM006	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		80		10h x 4gpes	0	40
3529M002	EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO	7000		80	10h x 2gpes		0	20
3529CU02	UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		3	80		10h	0	40
ZMCXM007	EC SEMINAIRES	7000		80		10h x 4gpes	0	40
3529CU03	UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		6	80	22h	10h	0	84
ZMCXM008	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français	7000		80		10h x 4gpes	0	40
ZMCXM009	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		80	6h x 2gpes		0	12
3529M006	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		80	16h x 2gpes		0	32
3529CU04	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		6	80	16h	10h	0	72
ZMCXM010	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS	7000		80		10h x 4gpes	0	40
3529M008	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		80	16h x 2gpes		0	32
3529CU05	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	80	10h	24h	0	116
ZMCXM011	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1	7000		80		12h x 4gpes	0	48
3529M010	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 2	7000		80		12h x 4gpes	0	48
ZMCXM012	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		80	10h x 2gpes		0	20
3529CU06	UE UE6 POLYVALENCE, EDD, INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	80		12h	0	48
3529M012	EC REGARDS CROISES DIDA/DIDA	7000		80		12h x 4gpes	0	48
3529D	SEM SEMESTRE 4 M2 MEEF EF		30	80	178h	91h	0	720
	CONB CONB 2		30	80	178h	91h	0	720
3529DU01	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		3	80	101h	10h	0	242
ZMDXM003	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		80		10h x 4gpes	0	40
3529M014	EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO	7000		80	16h x 2gpes		0	32
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		80	85h x 2gpes		0	170
3529DU02	UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		12	80		10h	0	40
ZMDXM004	EC SEMINAIRES	7000		80		10h x 4gpes	0	40
3529DU03	UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		3	80	26h	10h	0	92
ZMDXM005	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français	7000		80		10h x 4gpes	0	40
3529M017	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		80	26h x 2gpes		0	52
3529DU04	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		3	80	26h	10h	0	92
ZMDXM006	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS	7000		80		10h x 4gpes	0	40
3529M019	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		80	26h x 2gpes		0	52
3529DU05	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	80	16h	30h	0	152
ZMDXM007	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1	7000		80		12h x 4gpes	0	48
ZMDXM008	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 2	7000		80		12h x 4gpes	0	48
3529M022	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		80		6h x 4gpes	0	24
ZMDXM009	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		80	16h x 2gpes		0	32
3529DU06	UE UE6 POLYVALENCE, EDD, INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	80	9h	21h	0	102
ZMDXM010	EC REGARDS CROISES DIDA/DIDA	7000		80		12h x 4gpes	0	48
3529M025	EC SEMAINE THEMATIQUES	7000		80	9h x 2gpes	9h x 4gpes	0	54
	<i>Total</i>		60	80	236h	167h		1140

2021: 1M129E VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner en France (Le Puy) -1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			HCM	HTD	HTP	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.					
	AN ANNEE 1 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE	60	40		36h	384h	62h	0	562
	SEM SEMESTRE 1 M1 ENSEIGNER EN FRANCE	30	40		22h	179h	21h	0	254
	CONB CONB 1	30	40		22h	179h	21h	0	254
	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	9	40		16h	46h		0	70
	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LE	7000	40		10h x 1gpes	36h x 1gpes		0	51
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE (C2I2E)	7000	40		6h x 1gpes			0	9
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000	40			10h x 1gpes		0	10
	UE UE2 MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3	40		4h	10h		0	16
	EC INITIATION A LA RECHERCHE	7000	40		4h x 1gpes	10h x 1gpes		0	16
	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6	40			36h		0	36
	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000	40			18h x 1gpes		0	18
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS	7000	40			18h x 1gpes		0	18
	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6	40			36h	6h	0	48
	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000	40			18h x 1gpes		0	18
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000	40			18h x 1gpes		0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000	40				6h x 2gpes	0	12
	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3	40		2h	42h		0	45
	EC DIDACTIQUE	7000	40		2h x 1gpes	10h x 1gpes		0	13
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000	40			12h x 1gpes		0	12
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000	40			20h x 1gpes		0	20
	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3	40			9h	15h	0	39
	EC REGARDS CROISES DIDACTIQU	7000	40				6h x 2gpes	0	12
	EC SEMAINE THEMATIQUE	7000	40			9h x 1gpes	9h x 2gpes	0	27
	SEM SEMESTRE 2 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE	30	40		14h	205h	41h	0	308
	CONB CONB 2	30	40		14h	205h	41h	0	308
	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6	40		8h	56h		0	68
	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LES	7000	40		8h x 1gpes	46h x 1gpes		0	58
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000	40			10h x 1gpes		0	10
	UE UE2 MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3	40				10h	0	20
	EC SEMINAIRES	7000	40				10h x 2gpes	0	20
	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6	40			42h	6h	0	54
	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000	40			24h x 1gpes		0	24
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - FRANCAIS	7000	40			18h x 1gpes		0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000	40				6h x 2gpes	0	12
	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6	40			48h		0	48
	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000	40			24h x 1gpes		0	24
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000	40			18h x 1gpes		0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000	40			6h x 1gpes		0	6
	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-MU	3	40		6h	40h		0	49
	EC DIDACTIQUE	7000	40		6h x 1gpes	4h x 1gpes		0	13
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000	40			10h x 1gpes		0	10
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000	40			20h x 1gpes		0	20
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000	40			6h x 1gpes		0	6
	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3	40			9h	15h	0	39
	EC REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIQUE	7000	40				6h x 2gpes	0	12
	EC SEMAINE THEMATIQUE	7000	40			9h x 1gpes	9h x 2gpes	0	27
	UE UE7 LANGUES	3	40			10h	10h	0	30
	EC LANGUES	7000	40			10h x 1gpes	10h x 2gpes	0	30
	Total	60	40		36h	384h	62h		562

2021: 1M229E VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner en France (Le Puy) - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1		Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HTD	HTP		
AN ANNEE M2 MEEF EF		60	40		236h	167h	0	570
SEM SEMESTRE 3 M2 MEEF EF		30	40		58h	76h	0	210
CONB CONB 1		30	40		58h	76h	0	210
UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		6	40		10h	10h	0	30
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		40			10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO	7000		40		10h x 1gpes		0	10
UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		3	40			10h	0	20
EC SEMINAIRES	7000		40			10h x 2gpes	0	20
UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		6	40		22h	10h	0	42
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français	7000		40			10h x 2gpes	0	20
EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		40		6h x 1gpes		0	6
EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40		16h x 1gpes		0	16
UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		6	40		16h	10h	0	36
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS	7000		40			10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40		16h x 1gpes		0	16
UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	40		10h	24h	0	58
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1	7000		40			12h x 2gpes	0	24
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 2	7000		40			12h x 2gpes	0	24
EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40		10h x 1gpes		0	10
UE UE6 POLYVALENCE, EDD, INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	40			12h	0	24
EC REGARDS CROISES DIDA/DIDA	7000		40			12h x 2gpes	0	24
SEM SEMESTRE 4 M2 MEEF EF		30	40		178h	91h	0	360
CONB CONB 2		30	40		178h	91h	0	360
UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		3	40		101h	10h	0	121
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		40			10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO	7000		40		16h x 1gpes		0	16
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		40		85h x 1gpes		0	85
UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		12	40			10h	0	20
EC SEMINAIRES	7000		40			10h x 2gpes	0	20
UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		3	40		26h	10h	0	46
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français	7000		40			10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40		26h x 1gpes		0	26
UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		3	40		26h	10h	0	46
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS	7000		40			10h x 2gpes	0	20
EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40		26h x 1gpes		0	26
UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	40		16h	30h	0	76
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1	7000		40			12h x 2gpes	0	24
EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 2	7000		40			12h x 2gpes	0	24
EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		40			6h x 2gpes	0	12
EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40		16h x 1gpes		0	16
UE UE6 POLYVALENCE, EDD, INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	40		9h	21h	0	51
EC REGARDS CROISES DIDA/DIDA	7000		40			12h x 2gpes	0	24
EC SEMAINE THEMATIQUES	7000		40		9h x 1gpes	9h x 2gpes	0	27
<i>Total</i>			60	40	236h	167h		570

2021: 1M129H VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner en France (Moulins) - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE 1 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE		60	40	36h	384h	62h	0	562
	SEM SEMESTRE 1 M1 ENSEIGNER EN FRANCE		30	40	22h	179h	21h	0	254
	CONB CONB 1		30	40	22h	179h	21h	0	254
	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		9	40	16h	46h		0	70
	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LE	7000		40	10h x 1gpes	36h x 1gpes		0	51
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE (C2I2E)	7000		40	6h x 1gpes			0	9
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		40		10h x 1gpes		0	10
	UE UE2 MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		3	40	4h	10h		0	16
	EC INITIATION A LA RECHERCHE	7000		40	4h x 1gpes	10h x 1gpes		0	16
	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE		6	40		36h		0	36
	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000		40		18h x 1gpes		0	18
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS	7000		40		18h x 1gpes		0	18
	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		6	40		36h	6h	0	48
	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000		40		18h x 1gpes		0	18
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000		40		18h x 1gpes		0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		40			6h x 2gpes	0	12
	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M		3	40	2h	42h		0	45
	EC DIDACTIQUE	7000		40	2h x 1gpes	10h x 1gpes		0	13
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000		40		12h x 1gpes		0	12
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000		40		20h x 1gpes		0	20
	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	40		9h	15h	0	39
	EC REGARDS CROISES DIDACTIQU	7000		40			6h x 2gpes	0	12
	EC SEMAINE THEMATIQUE	7000		40		9h x 1gpes	9h x 2gpes	0	27
	SEM SEMESTRE 2 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE		30	40	14h	205h	41h	0	308
	CONB CONB 2		30	40	14h	205h	41h	0	308
	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		6	40	8h	56h		0	68
	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LES	7000		40	8h x 1gpes	46h x 1gpes		0	58
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		40		10h x 1gpes		0	10
	UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		3	40			10h	0	20
	EC SEMINAIRES	7000		40			10h x 2gpes	0	20
	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE		6	40		42h	6h	0	54
	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000		40		24h x 1gpes		0	24
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - FRANCAIS	7000		40		18h x 1gpes		0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		40			6h x 2gpes	0	12
	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		6	40		48h		0	48
	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000		40		24h x 1gpes		0	24
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000		40		18h x 1gpes		0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		40		6h x 1gpes		0	6
	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-MU		3	40	6h	40h		0	49
	EC DIDACTIQUE	7000		40	6h x 1gpes	4h x 1gpes		0	13
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000		40		10h x 1gpes		0	10
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000		40		20h x 1gpes		0	20
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		40		6h x 1gpes		0	6
	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	40		9h	15h	0	39
	EC REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIQUE	7000		40			6h x 2gpes	0	12
	EC SEMAINE THEMATIQUE	7000		40		9h x 1gpes	9h x 2gpes	0	27
	UE UE7 LANGUES		3	40		10h	10h	0	30
	EC LANGUES	7000		40		10h x 1gpes	10h x 2gpes	0	30
	Total		60	40	36h	384h	62h		562

2021: 1M229H VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner en France (Moulins) - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1		Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HTD	HTP		
AN ANNEE M2 MEEF EF		60	40		236h	167h	0	570
SEM SEMESTRE 3 M2 MEEF EF		30	40		58h	76h	0	210
CONB CONB 1		30	40		58h	76h	0	210
UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		6	40		10h	10h	0	30
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		40		10h x 2gpes	0	20
	EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO	7000		40	10h x 1gpes		0	10
UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		3	40			10h	0	20
	EC SEMINAIRES	7000		40		10h x 2gpes	0	20
UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		6	40		22h	10h	0	42
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français	7000		40		10h x 2gpes	0	20
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		40	6h x 1gpes		0	6
	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40	16h x 1gpes		0	16
UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		6	40		16h	10h	0	36
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS	7000		40		10h x 2gpes	0	20
	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40	16h x 1gpes		0	16
UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	40		10h	24h	0	58
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1	7000		40		12h x 2gpes	0	24
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 2	7000		40		12h x 2gpes	0	24
	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40	10h x 1gpes		0	10
UE UE6 POLYVALENCE, EDD, INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	40			12h	0	24
	EC REGARDS CROISES DIDA/DIDA	7000		40		12h x 2gpes	0	24
SEM SEMESTRE 4 M2 MEEF EF		30	40		178h	91h	0	360
CONB CONB 2		30	40		178h	91h	0	360
UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		3	40		101h	10h	0	121
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		40		10h x 2gpes	0	20
	EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO	7000		40	16h x 1gpes		0	16
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		40	85h x 1gpes		0	85
UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		12	40			10h	0	20
	EC SEMINAIRES	7000		40		10h x 2gpes	0	20
UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		3	40		26h	10h	0	46
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français	7000		40		10h x 2gpes	0	20
	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40	26h x 1gpes		0	26
UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE		3	40		26h	10h	0	46
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS	7000		40		10h x 2gpes	0	20
	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40	26h x 1gpes		0	26
UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	40		16h	30h	0	76
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1	7000		40		12h x 2gpes	0	24
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 2	7000		40		12h x 2gpes	0	24
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		40		6h x 2gpes	0	12
	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		40	16h x 1gpes		0	16
UE UE6 POLYVALENCE, EDD, INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	40		9h	21h	0	51
	EC REGARDS CROISES DIDA/DIDA	7000		40		12h x 2gpes	0	24
	EC SEMAINE THEMATIQUES	7000		40	9h x 1gpes	9h x 2gpes	0	27
	<i>Total</i>		60	40	236h	167h		570

2021: 2M129E VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner en France et à l'étranger (Le Puy) - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE 1 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE	60	25		36h	406h	62h	0	522
	SEM SEMESTRE 1 M1 ENSEIGNER EN FRANCE	30	25		22h	186h	22h	0	241
	CONB CONB 1	30	25		22h	186h	22h	0	241
	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	9	25		16h	50h		0	74
	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LE	7000		25	10h x 1gpes	36h x 1gpes		0	51
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE (C2I2E)	7000		25	6h x 1gpes			0	9
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		25		10h x 1gpes		0	10
2429M001	EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO - PREPA CAPEFE	7000		25		4h x 1gpes		0	4
	UE UE2 MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3	25		4h	10h		0	16
	EC INITIATION A LA RECHERCHE	7000		25	4h x 1gpes	10h x 1gpes		0	16
	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6	25			36h		0	36
	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000		25		18h x 1gpes		0	18
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS	7000		25		18h x 1gpes		0	18
	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6	25			42h	6h	0	48
	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000		25		18h x 1gpes		0	18
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000		25		18h x 1gpes		0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		25			6h x 1gpes	0	6
2429M002	EC PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE	7000		25		6h x 1gpes		0	6
	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3	25		2h	38h		0	41
	EC DIDACTIQUE	7000		25	2h x 1gpes	8h x 1gpes		0	11
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000		25		10h x 1gpes		0	10
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000		25		20h x 1gpes		0	20
	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3	25			10h	16h	0	26
	EC REGARDS CROISES DIDACTIQU	7000		25			6h x 1gpes	0	6
2429M003	EC ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL	7000		25		10h x 1gpes	10h x 1gpes	0	20
	SEM SEMESTRE 2 M1 MEEF ENSEIGNER EN FRANCE	30	25		14h	220h	40h	0	281
	CONB CONB 2	30	25		14h	220h	40h	0	281
	UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6	25		8h	62h		0	74
	EC CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE LES	7000		25	8h x 1gpes	46h x 1gpes		0	58
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		25		10h x 1gpes		0	10
2429M007	EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO - PREPA CAPEFE	7000		25		6h x 1gpes		0	6
	UE UE2 MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3	25				10h	0	10
	EC SEMINAIRES	7000		25			10h x 1gpes	0	10
	UE UE3 ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6	25			42h	6h	0	48
	EC DIDACTIQUE DU FRANCAIS	7000		25		24h x 1gpes		0	24
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - FRANCAIS	7000		25		18h x 1gpes		0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		25			6h x 1gpes	0	6
	UE UE4 ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6	25			52h		0	52
	EC DIDACTIQUE DES MATHS	7000		25		24h x 1gpes		0	24
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS	7000		25		18h x 1gpes		0	18
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		25		6h x 1gpes		0	6
2429M004	EC PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE	7000		25		4h x 1gpes		0	4
	UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-MU	3	25		6h	34h		0	43
	EC DIDACTIQUE	7000		25	6h x 1gpes	4h x 1gpes		0	13
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 1	7000		25		10h x 1gpes		0	10
	EC PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - 2	7000		25		20h x 1gpes		0	20
	UE UE6 POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3	25			20h	14h	0	34
	EC REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIQUE	7000		25			4h x 1gpes	0	4
2429M005	EC REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE	7000		25		10h x 1gpes		0	10
2429M006	EC ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL	7000		25		10h x 1gpes	10h x 1gpes	0	20
	UE UE7 LANGUES	3	25			10h	10h	0	20
	EC LANGUES	7000		25		10h x 1gpes	10h x 1gpes	0	20
	<i>Total</i>	60	25		36h	406h	62h		522

2021: 2M229E VET [421] Master MEEF Premier degré parc. Enseigner France/Etranger (Le Puy) - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1		Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HTD	HTP		
AN ANNEE M2 MEEF EEFE		60	25		197h	154h	0	351
SEM SEMESTRE 3 M2 MEEF EEFE		30	25		44h	60h	0	104
CONB CONB 1		27	25		44h	60h	0	104
UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		6	25			10h	0	10
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO - PREPA CAPEFE	7000		25			0	
UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		3	25			10h	0	10
	EC SEMINAIRES	7000		25		10h x 1gpes	0	10
UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		6	25		22h	10h	0	32
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		25	6h x 1gpes		0	6
	EC PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE	7000		25	16h x 1gpes		0	16
UE UE4 ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES A L'ECOLE		6	25		12h	10h	0	22
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE	7000		25	12h x 1gpes		0	12
UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	25		10h	20h	0	30
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE	7000		25	10h x 1gpes		0	10
	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		25			0	
SEM SEMESTRE 4 M2 MEEF EEFE		30	25		153h	94h	0	247
CONB CONB 2		30	25		153h	94h	0	247
UE UE1 CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER		3	25		71h	10h	0	81
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - PEDAGOGIE	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO - PREPA CAPEFE	7000		25	16h x 1gpes		0	16
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		25	55h x 1gpes		0	55
UE UE2 MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE		12	25			10h	0	10
	EC SEMINAIRES	7000		25		10h x 1gpes	0	10
UE UE3 ENSEIGNER LE Français A L'ECOLE		3	25		26h	10h	0	36
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - Français	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE	7000		25	26h x 1gpes		0	26
UE UE4 ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES A L'ECOLE		3	25		20h	10h	0	30
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - MATHS	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE	7000		25	20h x 1gpes		0	20
UE UE5 ENSEIGNER LES SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, ARTS VISUELS,		6	25		26h	34h	0	60
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 1	7000		25		24h x 1gpes	0	24
	EC PRATIQUE PRO ET STAGE - 2	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		25	26h x 1gpes		0	26
UE UE6 POLYVALENCE, EDD, INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES		3	25		10h	20h	0	30
	EC REGARDS CROISES DIDA/DIDA	7000		25		10h x 1gpes	0	10
	EC ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL	7000		25	10h x 1gpes	10h x 1gpes	0	20
	<i>Total</i>		60	25	197h	154h		351

Annexe B Maquettes Master MEEF Second degré

2021: 1M130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Anglais dans le 2nd degré -1ère année									
Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE MASTER 1 MEEF ANGLAIS	60	36		190h	232h	52h	0	487
	SEM SEMESTRE 1	30	36		93h	128h	16h	0	256
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	36		6h	21h		0	30
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1	3	36			15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		36		15h x 1gpes		0	15
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 1	3	36		6h	6h		0	15
	EC INITIATION AUX PLOBLEMATQUES ET AUX DEMARCHES DE RECHERCHE	7000		36	6h x 1gpes	6h x 1gpes		0	15
	CONB TRANSVERSALITES	3	36		8h	0h	16h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	21	36		79h	107h		0	226
	UE CULTURE DISCIPLINAIRE	9	36		40h	41h		0	101
	EC LANGUE	7000		36	15h x 1gpes	15h x 1gpes		0	38
	EC CULTURE	7000		36	25h x 1gpes	26h x 1gpes		0	64
	UE FONDEMENTS DIDACTIQUES	9	36		39h	42h		0	101
	EC INTRODUCTION A LA DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS	7000		36	18h x 1gpes	18h x 1gpes		0	45
	EC MISE EN OEUVRE DIDACTIQUE	7000		36	21h x 1gpes	24h x 1gpes		0	56
	UE LANGUE ORALE	3	36			24h		0	24
	EC LANGUE ORALE	7000		36		24h x 1gpes		0	24
	SEM SEMESTRE 2	30	36		97h	104h	36h	0	232
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	36		6h	21h		0	30
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2	3	36		0h	15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		36	0h x 1gpes	15h x 1gpes		0	15
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 2	3	36		6h	6h		0	15
	EC CONSTRUCTION D'UNE PROBLEMATIQUE ET D'UNE DEMARCHE DE RECHER	7000		36	6h x 1gpes	6h x 1gpes		0	15
	CONB TRANSVERSALITES	6	36		12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE	3	302		4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	36		79h	83h		0	202
	UE APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE	9	36		40h	41h		0	101
	EC LANGUES	7000		36	15h x 1gpes	15h x 1gpes		0	38
	EC CULTURE	7000		36	25h x 1gpes	26h x 1gpes		0	64
	UE APPROFONDISSEMENT DIDACTIQUE	9	36		39h	42h		0	101
	EC CONCEPTS DIDACTIQUES	7000		36	24h x 1gpes	27h x 1gpes		0	63
	EC PREPARATION AU CONCOURS	7000		36	15h x 1gpes	15h x 1gpes		0	38
	<i>Total</i>		60	36	190h	232h	52h		487

2021: 1M230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Anglais dans le 2nd degré - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE MASTER 2 MEEF ANGLAIS		60	36	99h	218h	58h	0	324
	SEM SEMESTRE 3		30	36	47h	108h	16h	0	167
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	36	3h	39h		0	44
	UE PROFESSIONNALISATION		9	36		33h		0	33
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		36		33h x 1gpes		0	33
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3		6	36	3h	6h		0	11
	EC ANALYSE ET REDACTION DE MEMOIRE	7000		36	3h x 1gpes	6h x 1gpes		0	11
	CONB TRANSVERSALITES		3	36	8h	0h	16h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		12	36	36h	69h		0	123
	UE CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE		6	36	24h	30h		0	66
	EC LANGUE	7000		36	10h x 1gpes	14h x 1gpes		0	29
	EC CULTURE	7000		36	14h x 1gpes	16h x 1gpes		0	37
	UE CONSOLIDATION DIDACTIQUE 1		3	36	12h	15h		0	33
	EC CONSOLIDATION DIDACTIQUE 1	7000		36	12h x 1gpes	15h x 1gpes		0	33
	UE LANGUE DE SPECIALITE	7000	3	36		24h x 1gpes		0	24
	SEM SEMESTRE 4		30	36	52h	110h	42h	0	157
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRAT		15	36	3h	24h		0	29
	UE PROFESSIONNALISATION		6	36		18h		0	18
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		36		18h x 1gpes		0	18
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4		9	36	3h	6h		0	11
	EC SOUTENANCE	7000		36	3h x 1gpes	6h x 1gpes		0	11
	CONB TRANSVERSALITES		6	36	6h	22h	42h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4		6	302	6h	22h	42h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302	6h	0h	42h	N	-
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302		22h		N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	36	43h	64h		0	129
	UE CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE 2		3	36	13h	14h		0	34
	EC CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE 2	7000		36	13h x 1gpes	14h x 1gpes		0	34
	UE CONSOLIDATION DIDACTIQUE 2		6	36	30h	50h		0	95
	EC PREPARATION AUX ECRITS	7000		36	12h x 1gpes	9h x 1gpes		0	27
	EC PREPARATION AUX ORAUX	7000		36	18h x 1gpes	15h x 1gpes		0	42
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		36		26h x 1gpes		0	26
	<i>Total</i>		60	36	99h	218h	58h		323,5

2021: 2M130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Espagnol dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
2430AN	AN ANNEE MASTER 1 MEEF ESPAGNOL		60	19	199,5h	209,5h	52h	0	479
2430A	SEM SEMESTRE 1		30	19	100h	107h	16h	0	245
2430AB01	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	19	6h	21h		0	30
2430AU01	UE UE1 PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1		3	19		15h		0	15
2430M015	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		19		15h x 1gpes		0	15
2430AU02	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1		3	19	6h	6h		0	15
2430M016	EC INITIATION AUX PROBLEMATIQUES ET AUX DEMARCHES DE RECHERCHE	7000		19	6h x 1gpes	6h x 1gpes		0	15
2430AB02	CONB TRANSVERSALITES		3	19	8h	0h	16h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-
3430AB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		21	19	86h	86h		0	215
2430AU03	UE UE3 LANGUE 1		3	19	12,5h	12,5h		0	31
2430M017	EC ETUDE DE LA LANGUE 1	7000		19	12,5h x	12,5h x		0	31
2430AU04	UE UE4 CULTURE 1		6	19	27h	27h		0	68
2430M018	EC CULTURE DISCIPLINAIRE 1	7000		19	27h x 1gpes	27h x 1gpes		0	68
2430AU05	UE UE5 DIDACTIQUE 1		9	19	36h	36h		0	90
2430M019	EC DIDACTIQUE DISCIPLINAIRE 1	7000		19	36h x 1gpes	36h x 1gpes		0	90
2430AU06	UE UE6 SAVOIRS DISCIPLINAIRES APPLIQUES 1		3	19	10,5h	10,5h		0	26
2430M020	EC SAVOIRS DISCIPLINAIRES APPLIQUES 1	7000		19	10,5h x	10,5h x		0	26
2430B	SEM SEMESTRE 2		30	19	99,5h	102,5h	36h	0	234
2430BB01	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	19	6h	21h		0	30
2430BU01	UE UE7 PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2		3	19		15h		0	15
2430M021	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		19		15h x 1gpes		0	15
2430BU02	UE UE8 RECHERCHE ET MEMOIRE 2		3	19	6h	6h		0	15
2430M022	EC CONSTRUCTION D'UNE PROBLEMATIQUE ET D'UNE DEMARCHE DE RECHER	7000		19	6h x 1gpes	6h x 1gpes		0	15
2430BB02	CONB TRANSVERSALITES		6	19	12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE		3	302	4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
2430BB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		18	19	81,5h	81,5h		0	204
2430BU05	UE UE9 LANGUE 2		3	19	12,5h	12,5h		0	31
2430M023	EC ETUDE DE LA LANGUE 2	7000		19	12,5h x	12,5h x		0	31
2430BU06	UE UE10 CULTURE 2		6	19	27h	27h		0	68
2430M024	EC CULTURE DISCIPLINAIRE 2	7000		19	27h x 1gpes	27h x 1gpes		0	68
2430BU07	UE UE11 DIDACTIQUE 2		6	19	31,5h	31,5h		0	79
2430M025	EC DIDACTIQUE DISCIPLINAIRE 2	7000		19	31,5h x	31,5h x		0	79
2430BU08	UE UE12 SAVOIRS APPLIQUES 2		3	19	10,5h	10,5h		0	26
2430M026	EC SAVOIRS DICIPLINAIRES APPLIQUES 2	7000		19	10,5h x	10,5h x		0	26
	<i>Total</i>		60	19	199,5h	209,5h	52h		478,75

2021: 2M230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Espagnol dans le 2nd degré - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE MASTER 2 MEEF ESPAGNOL		60	19	122,5h	200,5h	58h	0	341
	SEM SEMESTRE 3		30	19	67h	92h	16h	0	181
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	19	4,5h	37,5h		0	44
	UE PROFESSIONNALISATION		9	19		33h		0	33
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		19		33h x 1gpes		0	33
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3		6	19	4,5h	4,5h		0	11
	EC ANALYSE ET REDACTION DE MEMOIRE	7000		19	4,5h x 1gpes	4,5h x 1gpes		0	11
	CONB TRANSVERSALITES		3	19	8h	0h	16h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		12	19	54,5h	54,5h		0	136
	UE LANGUE 3		3	19	12,5h	12,5h		0	31
	EC ETUDE DE LA LANGUE 3	7000		19	12,5h x	12,5h x		0	31
	UE CULTURE 3		6	19	27h	27h		0	68
	EC CULTURE DISCIPLINAIRE 3	7000		19	27h x 1gpes	27h x 1gpes		0	68
	UE DIDACTIQUE DISCIPLINAIRE 3		3	19	15h	15h		0	38
	EC DIDACTIQUE DISCIPLINAIRE 3	7000		19	15h x 1gpes	15h x 1gpes		0	38
	SEM SEMESTRE 4		30	19	55,5h	108,5h	42h	0	161
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	19	4,5h	22,5h		0	29
	UE PROFESSIONNALISATION		6	19		18h		0	18
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		19		18h x 1gpes		0	18
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4		9	19	4,5h	4,5h		0	11
	EC SOUTENANCE	7000		19	4,5h x 1gpes	4,5h x 1gpes		0	11
	CONB TRANSVERSALITES		6	19	6h	22h	42h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4		6	302	6h	22h	42h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302	6h	0h	42h	N	-
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302		22h		N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	19	45h	64h		0	132
	UE LANGUE ET CULTURE 4		3	19	15h	15h		0	38
	EC ETUDE LA LANGUE ET CULTURE DISCIPLINAIRE	7000		19	15h x 1gpes	15h x 1gpes		0	38
	UE DIDACTIQUE DISCIPLINAIRE		6	19	30h	49h		0	94
	EC DIDACTIQUE DISCIPLINAIRE 4	7000		19	30h x 1gpes	30h x 1gpes		0	75
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		19		19h x 1gpes		0	19
	<i>Total</i>		60	19	122,5h	200,5h	58h		341,25

2021: 4M130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Lettres modernes dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD		1,5	1	1	Porté	HETD	
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD			HTP
4430AN	AN ANNEE MASTER MEEF LETT MO	60	24		228h	204h	76h	0	503
4430A	SEM SEMESTRE 1	30	24		114h	111h	40h	0	271
4430AB01	CONB ANALYSE RELEXIVE ET PRATI	6	24		4h	23h		0	30
ZMAXU004	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1	3	63			15h		0	30
ZMAXM024	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		63		15h x 2gpes		0	30
	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1	3	101		4h	8h		N	-
	EC INITIATION A LA RECHERCHE : METHODOLOGIE	7000		101	4h	8h		N	-
4430AB02	CONB TRANSVERSALITES	6	24		8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-
4430AB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUE	18	24		102h	88h		0	241
4430AU03	UE UE3 APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE	9	24		60h	46h		0	136
ZMAXM025	EC LITTERATURE FRANCAISE ET GENRES	7000		28	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25
4430M013	EC LATIN POUR LETTRES MODERNES	7000		24	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25
ZMAXM031	EC ETUDES DES OEUVRES ET DISSERTATION	7000		30	24h x 1gpes	10h x 1gpes		0	46
ZMAXM032	EC ARTS ET LITTERATURES	7000		30	6h x 1gpes	6h x 1gpes		0	15
ZMAXM026	EC LANGUE FRANCAISE ET STYLISTIQUE	7000		34	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25
4430AU04	UE UE4 DIDACTIQUE GENERALE	9	30		42h	42h		0	105
ZMAXM028	EC FONDAMENTAUX DE LA DIDACTIQUE DU FRANCAIS ET DES LETTRES	7000		39	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25
ZMAXM029	EC DIDACTIQUE DE LA LITTERATURE	7000		39	18h x 1gpes	18h x 1gpes		0	45
ZMAXM039	EC DIDACTIQUE DES TEXTES DANS LEUR CONTEXTE	7000		30	14h x 1gpes	14h x 1gpes		0	35
4430B	SEM SEMESTRE 2	30	24		114h	93h	36h	0	232
4430BB01	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	24		4h	23h		0	15
4430BU01	UE UE5 PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2	3	30			15h		0	15
4430M014	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DE STAGE	7000		30		15h x 1gpes		0	15
	UE UE6 RECHERCHE ET MEMOIRE 2	3	101		4h	8h		N	-
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE DEMARCHES	7000		101	4h	8h		N	-
4430BB02	CONB TRANSVERSALITES	6	24		12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE	3	302		4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
4430BB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	24		98h	70h		0	217
4430BU02	UE UE7 APPROFONDISSEMENTS METHODOLOGIQUES	9	24		46h	34h		0	103
ZMBXM027	EC ETUDES DES OEUVRES ET DISSERTATION	7000		30	22h x 1gpes	10h x 1gpes		0	43
ZMBXM022	EC PRATIQUE DU COMMENTAIRE DE TEXTES LITTERAIRES (ECRIT/ORAL)	7000		33	14h x 1gpes	14h x 1gpes		0	35
ZMBXM023	EC PRATIQUE DE L'ANALYSE GRAMMATICALE (ECRIT/ORAL)	7000		39	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25
ZMBXU004	UE UE 8 LIRE, DIRE, ECRIRE	9	30		52h	36h		0	114
ZMBXM024	EC DIDACTIQUE ET ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE (COLLEGE ET LYCEE)	7000		39	16h x 1gpes	12h x 1gpes		0	36
ZMBXM028	EC DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ECRITURE ET DE LA LANGUE	7000		39	24h x 1gpes	16h x 1gpes		0	52
ZMBXM026	EC DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ORAL	7000		30	12h x 1gpes	8h x 1gpes		0	26
	<i>Total</i>	60	24		228h	204h	76h		503

2021: 4M230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Lettres modernes dans le 2nd degré - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD	
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP			
	AN ANNEE MASTER 2 MEEF LETTRES MODERNES	60	24		125h	177h	82h	0	322	
	SEM SEMESTRE 3	30	24		69h	75h	40h	0	167	
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	24		5h	37h		0	45	
	UE PROFESSIONNALISATION	9	30			33h		0	33	
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		30		33h x 1gpes		0	33	
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3	6	30		5h	4h		0	12	
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : TRAITEMENT DES MATERIAUX, COMMUNICATI	7000		30	5h x 1gpes	4h x 1gpes		0	12	
	CONB TRANSVERSALITES	6	24		8h	0h	40h	0		
	UE LANGUE ETRANGERE 2	3	247			0h	24h	N	-	
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000		247		0h	24h	N	-	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3	3	302		8h	0h	16h	N	-	
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302	8h	0h	16h	N	-	
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	24		56h	38h		0	122	
	UE CONSOLIDATION ET PRATIQUE	6	24		40h	30h		0	90	
	EC ETUDES DES OEUVRES ET DISSERTATION	7000		30	20h x 1gpes	10h x 1gpes		0	40	
	EC LANGUE FRANCAISE ET STYLISTIQUE	7000		24	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25	
	EC LATIN POUR LES LETTRES MODERNES	7000		24	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25	
	UE APPRENDRE A ENSEIGNER	3	30		16h	8h		0	32	
	EC APPRENDRE A ENSEIGNER LA DISCIPLINE "FRANCAIS"	7000		30	16h x 1gpes	8h x 1gpes		0	32	
	SEM SEMESTRE 4	30	24		56h	102h	42h	0	155	
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	24		5h	22h		0	30	
	UE PROFESSIONNALISATION	6	30			18h		0	18	
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		30		18h x 1gpes		0	18	
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4	9	30		5h	4h		0	12	
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : COMMUNICATION ORALE DE TRAVAUX DE REC	7000		30	5h x 1gpes	4h x 1gpes		0	12	
	CONB TRANSVERSALITES	6	24		6h	22h	42h	0		
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4	6	302		6h	22h	42h	N	-	
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302	6h	0h	42h	N	-	
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302		22h		N	-	
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	24		45h	58h		0	126	
	UE CONSOLIDATION ET PRATIQUE	3	24		17h	9h		0	35	
	EC DISSERTATION ET TEXTES LITTERAIRES	7000		30	12h x 1gpes	4h x 1gpes		0	22	
	EC LANGUE FRANCAISE	7000		24	5h x 1gpes	5h x 1gpes		0	13	
	UE APPRENDRE A ENSEIGNER	6	30		28h	49h		0	91	
	EC APPROFONDISSEMENTS DIDACTIQUES EN RELATION AVEC LA PRATIQUE	7000		30	16h x 1gpes	12h x 1gpes		0	36	
	EC MISE EN PLACE DES OUTILS DIDACTIQUES	7000		30	12h x 1gpes	8h x 1gpes		0	26	
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		30		29h x 1gpes		0	29	
	<i>Total</i>		60	24		125h	177h	82h		321,5

2021: 5M130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Lettres classiques dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			HCM	HTD	HTP	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.					
5430AN	AN ANNEE MASTER MEEF LETTRES CLASSIQUES	60	6		218h	194h	76h	0	60
5430A	SEM SEMESTRE 1	30	6		104h	101h	40h	0	25
5430AB01	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	6		4h	23h		0	
ZMAXU004	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1	3	63			15h		N	-
ZMAXM024	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		63		15h		N	-
	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1	3	101		4h	8h		N	-
	EC INITIATION A LA RECHERCHE : METHODOLOGIE	7000		101	4h	8h		N	-
5430AB02	CONB TRANSVERSALITES	6	6		8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-
5430AB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	6		92h	78h		0	25
5430AU03	UE UE3 APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE	9	6		50h	36h		0	25
5430M009	EC LANGUES ET CULTURES GRECQUES ET LATINES	7000		6	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25
ZMAXM031	EC ETUDES DES OEUVRES ET DISSERTATION	7000		30	24h	10h		N	-
ZMAXM032	EC ARTS ET LITTERATURES	7000		30	6h	6h		N	-
ZMAXM026	EC LANGUE FRANCAISE ET STYLISTIQUE	7000		34	10h	10h		N	-
4430AU04	UE UE4 DIDACTIQUE GENERALE	9	30		42h	42h		N	-
ZMAXM028	EC FONDAMENTAUX DE LA DIDACTIQUE DU FRANCAIS ET DES LETTRES	7000		39	10h	10h		N	-
ZMAXM029	EC DIDACTIQUE DE LA LITTERATURE	7000		39	18h	18h		N	-
ZMAXM039	EC DIDACTIQUE DES TEXTES DANS LEUR CONTEXTE	7000		30	14h	14h		N	-
5430B	SEM SEMESTRE 2		30	6	114h	93h	36h	0	35
5430BB01	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	6	4h	23h		0	
4430BU01	UE UE5 PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2		3	30		15h		N	-
4430M014	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DE STAGE	7000		30		15h		N	-
	UE UE6 RECHERCHE ET MEMOIRE 2		3	101	4h	8h		N	-
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE DEMARCHES	7000		101	4h	8h		N	-
5430BB02	CONB TRANSVERSALITES		6	6	12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE		3	302	4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
5430BB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		18	6	98h	70h		0	35
5430BU03	UE APPROFONDISSEMENTS METHODOLOGIQUES		9	6	46h	34h		0	35
ZMBXM027	EC ETUDES DES OEUVRES ET DISSERTATION	7000		30	22h	10h		N	-
5430M025	EC TRADUIRE ET COMMENTER LES TEXTES GRECS ET LATINS	7000		6	14h x 1gpes	14h x 1gpes		0	35
ZMBXM023	EC PRATIQUE DE L'ANALYSE GRAMMATICALE (ECRIT/ORAL)	7000		39	10h	10h		N	-
ZMBXU004	UE UE 8 LIRE, DIRE, ECRIRE		9	30	52h	36h		N	-
ZMBXM024	EC DIDACTIQUE ET ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE (COLLEGE ET LYCEE)	7000		39	16h	12h		N	-
ZMBXM028	EC DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ECRITURE ET DE LA LANGUE	7000		39	24h	16h		N	-
ZMBXM026	EC DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ORAL	7000		30	12h	8h		N	-
	Total		60	6	218h	194h	76h		60

2021: 5M230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner Lettres classiques dans le 2nd degré - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE MASTER 2 MEEF LETTRES CLASSIQUES	60	6		115h	167h	82h	0	38
	SEM SEMESTRE 3	30	6		59h	65h	40h	0	25
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	6		5h	37h		0	
	UE PROFESSIONNALISATION	9	30			33h		N	-
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		30		33h		N	-
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3	6	30		5h	4h		N	-
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : TRAITEMENT DES MATERIAUX, COMMUNICATI	7000		30	5h	4h		N	-
	CONB TRANSVERSALITES	6	6		8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 2	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	6		46h	28h		0	25
	UE CONSOLIDATION ET PRATIQUE	6	6		30h	20h		0	25
	EC ETUDES DES OEUVRES ET DISSERTATION	7000		30	20h	10h		N	-
	EC LANGUES ET LITTERATURES GRECQUES ET LATINES	7000		6	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25
	UE APPRENDRE A ENSEIGNER	3	30		16h	8h		N	-
	EC APPRENDRE A ENSEIGNER LA DISCIPLINE "FRANCAIS"	7000		30	16h	8h		N	-
	SEM SEMESTRE 4	30	6		56h	102h	42h	0	13
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	6		5h	22h		0	
	UE PROFESSIONNALISATION	6	30			18h		N	-
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		30		18h		N	-
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4	9	30		5h	4h		N	-
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : COMMUNICATION ORALE DE TRAVAUX DE REC	7000		30	5h	4h		N	-
	CONB TRANSVERSALITES	6	6		6h	22h	42h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4	6	302		6h	22h	42h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302	6h	0h	42h	N	-
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302		22h		N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	6		45h	58h		0	13
	UE CONSOLIDATION ET PRATIQUE	3	6		17h	9h		0	13
	EC DISSERTATION ET TEXTES LITTERAIRES	7000		30	12h	4h		N	-
	EC TRADUIRE ET COMMENTER LES TEXTES GRECS ET LATINS	7000		6	5h x 1gpes	5h x 1gpes		0	13
	UE APPRENDRE A ENSEIGNER	6	30		28h	49h		N	-
	EC APPROFONDISSEMENTS DIDACTIQUES EN RELATION AVEC LA PRATIQUE	7000		30	16h	12h		N	-
	EC MISE EN PLACE DES OUTILS DIDACTIQUES	7000		30	12h	8h		N	-
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		30		29h		N	-
	Total	60	6		115h	167h	82h		37,5

2021: 6M130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Histoire et Géographie dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
6430AN	AN ANNEE 1 M1 MEEF HG		60	24	248h	154h	76h	0	481
6430A	SEM SEMESTRE 1		30	24	124h	76h	40h	0	235
6430AB01	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	24	11h	19h		0	21
ZMAXU004	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1		3	63		15h		N	-
ZMAXM024	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		63		15h		N	-
6430AU02	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1		3	24	11h	4h		0	21
6430M016	EC INITIATION A LA RECHERCHE 1 : CONCEPTS, QUESTIONS, METHODES	7000		24	11h x 1gpes	4h x 1gpes		0	21
6430AB02	CONB TRANSVERSALITES		6	24	8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1		3	247		0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-
6430B03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		18	24	105h	57h		0	215
6430AU03	UE UE3 CULTURE 1		9	24	54h	28h		0	109
ZMAXM027	EC HISTOIRE 1	7000		37	27h x 1gpes	14h x 1gpes		0	55
6430M018	EC GEOGRAPHIE 1	7000		28	27h x 1gpes	14h x 1gpes		0	55
6430AU04	UE UE4 DIDACTIQUE 1		9	24	51h	29h		0	106
6430M019	EC ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PROGRAMMES	7000		24		16h x 1gpes		0	16
ZMAXM030	EC CONCEPTS ET OUTILS DIDACTIQUES	7000		33	51h x 1gpes	13h x 1gpes		0	90
6430B	SEM SEMESTRE 2		30	24	124h	78h	36h	0	246
6430BB01	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	24	14h	16h		0	37
630BU01	UE UE5 PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2		3	24	5h	10h		0	18
6430M021	EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		24	5h x 1gpes	10h x 1gpes		0	18
6430BU02	UE UE6 RECHERCHE ET MEMOIRE 2		3	24	9h	6h		0	20
6430M022	EC INITIATION A LA RECHERCHE 2 : CONCEVOIR UNE DEMARCHE SCIENTI	7000		24	9h x 1gpes	6h x 1gpes		0	20
6430BB02	CONB TRANSVERSALITES		6	24	12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE		3	302	4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
6430BB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		18	24	98h	62h		0	209
6430BU03	UE UE7 CULTURE 2		9	24	48h	32h		0	104
ZMBXM029	EC HISTOIRE 2	7000		37	24h x 1gpes	16h x 1gpes		0	52
6430M024	EC GEOGRAPHIE 2	7000		28	24h x 1gpes	16h x 1gpes		0	52
6430BU04	UE UE8 DIDACTIQUE 2		9	24	50h	30h		0	105
ZMBXM025	EC DIDACTIQUE, EPISTEMOLOGIE ET HISTORIOGRAPHIE DES SAVOIRS A E	7000		33		16h x 1gpes		0	16
6430M026	EC EDUCATION A LA CITOYENNETE	7000		24	50h x 1gpes	14h x 1gpes		0	89
	<i>Total</i>		60	24	248h	154h	76h		481

2021: 6M230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner Histoire et Géographie dans le 2nd degré - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
AN ANNEE 2 M2 MEEF HG		60	24		91h	203h	82h	0	297
SEM SEMESTRE 3		30	24		68h	61h	40h	0	151
CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	24		12h	27h		0	45
UE PROFESSIONNALISATION		9	24		12h	21h		0	39
EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		24		12h x 1gpes	21h x 1gpes		0	39
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3		6	24			6h		0	6
EC REDACTION DE MEMOIRE	7000		24			6h x 1gpes		0	6
CONB TRANSVERSALITES		6	24		8h	0h	40h	0	
UE LANGUE ETRANGERE 2		3	247			0h	24h	N	-
EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000		247			0h	24h	N	-
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3		3	302		8h	0h	16h	N	-
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302		8h	0h	16h	N	-
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRE		9	24		48h	34h		0	106
UE CULTURE 3		6	24		28h	26h		0	68
EC HISTOIRE	7000		28		14h x 1gpes	13h x 1gpes		0	34
EC GEOGRAPHIE	7000		28		14h x 1gpes	13h x 1gpes		0	34
UE DIDACTIQUE DISCIPLINAIRE		3	24		20h	8h		0	38
EC PRATIQUES POUR LA CLASSE D'HISTOIRE GEOGRAPHIE	7000		24		20h x 1gpes	8h x 1gpes		0	38
SEM SEMESTRE 4		30	24		23h	142h	42h	0	146
CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	24		10h	14h		0	29
UE PROFESSIONNALISATION		6	24		10h	8h		0	23
EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		24		10h x 1gpes	8h x 1gpes		0	23
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4		9	24		0h	6h		0	6
EC SOUTENANCE	7000		24		0h x 1gpes	6h x 1gpes		0	6
CONB TRANSVERSALITES		6	24		6h	22h	42h	0	
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4		6	302		6h	22h	42h	N	-
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302		6h	0h	42h	N	-
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302			22h		N	-
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	24		7h	106h		0	117
UE CULTURE 4		3	24			28h		0	28
EC HISTOIRE	7000		24			14h x 1gpes		0	14
EC GEOGRAPHIE	7000		24			14h x 1gpes		0	14
UE CONSOLIDATION DIDACTIQUE		6	24		7h	78h		0	89
EC TRANSPOSITION DIDACTIQUE DES SAVOIRS : CONCEVOIR, METTRE EN	7000		24		7h x 1gpes	47h x 1gpes		0	58
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		24			31h x 1gpes		0	31
		Total	60	24	91h	203h	82h		296,5

2021: 7M130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Mathématiques dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
AN ANNEE M1 MEEF MATHS			60	40	98h	300h	76h	0	1 569
SEM SEMESTRE 1			30	40	50h	147h	40h	0	786
CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE			6	40		27h		0	27
UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1			3	40		15h		0	15
EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE		7000		40		15h x 1gpes		0	15
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 1			3	40		12h		0	12
EC INITIATION A LA RECHERCHE : METHODOLOGIE		7000		40		12h x 1gpes		0	12
CONB TRANSVERSALITES			6	40	8h	0h	40h	0	576
UE LANGUE ETRANGERE 1			3	247		0h	24h	0	312
EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE		7000		247		0h x 7gpes	24h x 13gpes	0	312
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1			3	302	8h	0h	16h	0	264
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF		7000		302	8h x 2gpes	0h x 8gpes	16h x 15gpes	0	264
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES			18	40	42h	120h		0	183
UE COMPLEMENTES DISCIPLINAIRES 1			9	40	42h	42h		0	105
EC ANALYSE ET PROBABILITES		7000		40	21h x 1gpes	21h x 1gpes		0	53
EC ALGEBRE ET GEOMETRIE		7000		40	21h x 1gpes	21h x 1gpes		0	53
UE ANALYSE DE PRATIQUES 1			9	40		78h		0	78
EC DES PRATIQUES PRO A LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS MATHEMATIQUE		7000		40		24h x 1gpes		0	24
EC DIDACTIQUE DES MATHEMATIQUES POUR ANALYSER DES RESSOURCES		7000		40		30h x 1gpes		0	30
EC HISTOIRE ET EPISTEMOLOGIE DES MATHEMATIQUES		7000		40		24h x 1gpes		0	24
SEM SEMESTRE 2			30	40	48h	153h	36h	0	783
CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE			6	40		27h		0	27
UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2			3	40		15h		0	15
EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE		7000		40		15h x 1gpes		0	15
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 2			3	40		12h		0	12
EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE DEMARCHES		7000		40		12h x 1gpes		0	12
CONB TRANSVERSALITES			6	40	12h	0h	36h	0	576
UE NUMERIQUE			3	302	4h	0h	20h	0	312
EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT		7000		302	4h x 2gpes	0h x 8gpes	20h x 15gpes	0	312
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2			3	302	8h	0h	16h	0	264
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE		7000		302	8h x 2gpes	0h x 8gpes	16h x 15gpes	0	264
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES			18	40	36h	126h		0	180
UE COMPLEMENTES DISCIPLINAIRES 2			9	40	36h	36h		0	90
EC MATHEMATIQUES EN VUE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE		7000		40	27h x 1gpes	27h x 1gpes		0	68
EC METHODOLOGIE ET PROBLEMES		7000		40	9h x 1gpes	9h x 1gpes		0	23
UE ANALYSE DE PRATIQUES 2			9	40		90h		0	90
EC DES PRATIQUES PRO A LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS MATHEMATIQUE		7000		40		21h x 1gpes		0	21
EC DIDACTIQUE DES MATHEMATIQUES POUR ANALYSER DES RESSOURCES		7000		40		24h x 1gpes		0	24
EC LOGICIELS SCIENTIFIQUES EN VUE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE		7000		40		24h x 1gpes		0	24
EC DIDACTIQUE ET INTERDISCIPLINARITE		7000		40		21h x 1gpes		0	21
			Total	60	40	98h	300h	76h	1569

2021: 7M230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Mathématiques dans le 2nd degré - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
AN ANNEE M2 MEEF MATHS			60	40	50h	243h	82h	0	1 675
SEM SEMESTRE 3			30	40	32h	96h	40h	0	708
CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE			15	40		42h		0	42
UE PROFESSIONNALISATION			9	40		33h		0	33
EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE		7000		40		33h x 1gpes		0	33
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3			6	40		9h		0	9
EC RECHERCHE ET MEMOIRE : TRAITEMENT DES MATERIAUX, COM ECRITE		7000		40		9h x 1gpes		0	9
CONB TRANSVERSALITES			6	40	8h	0h	40h	0	576
UE LANGUE ETRANGERE 2			3	247		0h	24h	0	312
EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL		7000		247		0h x 7gpes	24h x 13gpes	0	312
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3			3	302	8h	0h	16h	0	264
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE		7000		302	8h x 2gpes	0h x 8gpes	16h x 15gpes	0	264
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES			9	40	24h	54h		0	90
UE COMPLEMENTS DISCIPLINAIRES 3			6	40	24h	24h		0	60
EC MATHEMATIQUES EN VUE DE LA PRATIQUE PROFESISONNELLE		7000		40	12h x 1gpes	12h x 1gpes		0	30
EC METHODOLOGIE ET PROBLEMES		7000		40	12h x 1gpes	12h x 1gpes		0	30
UE CONSTRUCTION DE PRATIQUES			3	40		30h		0	30
EC CONSTRUCTION DE PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT ET DIDACTIQUE		7000		40		30h x 1gpes		0	30
SEM SEMESTRE 4			30	40	18h	147h	42h	0	967
CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE			15	40		27h		0	27
UE PROFESSIONNALISATION			6	40		18h		0	18
EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE		7000		40		18h x 1gpes		0	18
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4			9	40		9h		0	9
EC RECHERCHE ET MEMOIRE : COMMUNICATION ORALE DE TRAVAUX DE REC		7000		40		9h x 1gpes		0	9
CONB TRANSVERSALITES			6	40	6h	22h	42h	0	824
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4			6	302	6h	22h	42h	0	824
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE		7000		302	6h x 2gpes	0h x 8gpes	42h x 15gpes	0	648
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES		7000		302		22h x 8gpes		0	176
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES			9	40	12h	98h		0	116
UE METHODOLOGIE ET PROBLEMES			3	40	12h	12h		0	30
EC METHODOLOGIE ET PROBLEMES		7000		40	12h x 1gpes	12h x 1gpes		0	30
UE PLANIFICATION DE SEANCES			6	40		86h		0	86
EC PLANIFICATION DE SEANCES D'ENSEIGNEMENT		7000		40		60h x 1gpes		0	60
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES		7000		40		26h x 1gpes		0	26
			Total	60	40	50h	243h	82h	1675

2021: 8M130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner la Physique / Chimie dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			HCM	HTD	HTP	Porté	HETD	
		CNU	ECTS	Eff.						
8430AN	AN ANNEE 1 M1 MEEF PC		60	16	169h	149h	156h	0	425	
8430A	SEM SEMESTRE 1		30	16	93h	90h	60h	0	224	
8430AB01	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	16	4h	23h		0	15	
8430AU01	UE UE1 PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1		3	16		15h		0	15	
8430M009	EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		16		15h x 1gpes		0	15	
	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1		3	101	4h	8h		N	-	
	EC INITIATION A LA RECHERCHE : METHODOLOGIE	7000		101	4h	8h		N	-	
8430AB02	CONB TRANSVERSALITES		6	16	8h	0h	40h	0		
	UE LANGUE ETRANGERE 1		3	247		0h	24h	N	-	
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1		3	302	8h	0h	16h	N	-	
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-	
8430AB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		18	16	81h	67h	20h	0	209	
8430AU03	UE UE3 SAVOIRS, EXPERIENCES		9	16	38h	26h	20h	0	103	
8430M010	EC SAVOIRS POUR LA PHYSIQUE	7000		16	18h x 1gpes	13h x 1gpes		0	40	
8430M011	EC SAVOIRS POUR LA CHIMIE	7000		16	18h x 1gpes	13h x 1gpes		0	40	
8430M012	EC ACTIVITES EXPERIMENTALES EN PHYSIQUE ET EN CHIMIE	7000		16	2h x 1gpes		20h x 1gpes	0	23	
8430AU04	UE UE4 DIDACTIQUE, PEDAGOGIE		9	16	43h	41h		0	106	
8430M013	EC FONDEMENTS DIDACTIQUES, EPISTEMOLOGIE ET HISTOIRE DES SCIENC	7000		16	20h x 1gpes	10h x 1gpes		0	40	
8430M014	EC ENJEUX PEDAGOGIQUES EN PHYSIQUE ET EN CHIMIE	7000		16	15h x 1gpes	15h x 1gpes		0	38	
8430M015	EC PEDAGOGIE, DIDACTIQUE ET STAGE	7000		16	8h x 1gpes	16h x 1gpes		0	28	
8430B	SEM SEMESTRE 2		30	16	76h	59h	96h	0	201	
8430BB01	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	16	4h	23h		0	15	
8430BU01	UE UE5 PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2		3	16		15h		0	15	
8430M016	EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		16		15h x 1gpes		0	15	
	UE UE6 RECHERCHE ET MEMOIRE 2		3	101	4h	8h		N	-	
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE DEMARCHES	7000		101	4h	8h		N	-	
8430BB02	CONB TRANSVERSALITES		6	16	12h	0h	36h	0		
	UE NUMERIQUE		3	302	4h	0h	20h	N	-	
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2		3	302	8h	0h	16h	N	-	
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-	
8430BB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		18	16	60h	36h	60h	0	186	
8430BU03	UE UE7 SAVOIRS, EXPERIENCES		9	16	20h		60h	0	90	
8430M017	EC SAVOIRS DISCIPLINAIRES APPLIQUES	7000		16	20h x 1gpes			0	30	
8430M018	EC ACTIVITES EXPERIMENTALES DE PHYSIQUE	7000		16			30h x 1gpes	0	30	
8430M019	EC ACTIVITES EXPERIMENTALES DE CHIMIE	7000		16			30h x 1gpes	0	30	
8430BU04	UE UE8 PEDAGOGIE, DIDACTIQUE ET STAGE		9	16	40h	36h		0	96	
8430M020	EC FONDEMENTS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		16	22h x 1gpes	8h x 1gpes		0	41	
8430M021	EC INTERDISCIPLINARITE	7000		16	10h x 1gpes	11h x 1gpes		0	26	
8430M022	EC PEDAGOGIE, DIDACTIQUE ET STAGE	7000		16	8h x 1gpes	17h x 1gpes		0	29	
			Total		60	16	169h	149h	156h	424,5

2021: 8M230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner la Physique / Chimie dans le 2nd degré - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD	
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP			
AN ANNEE 2 M2 MEEF PC		60	16		69h	221h	82h	0	282	
SEM SEMESTRE 3		30	16		48h	84h	40h	0	144	
CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	16			42h		0	42	
UE PROFESSIONNALISATION		9	16			33h		0	33	
EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S		7000		16		33h x 1gpes		0	33	
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3		6	16			9h		0	9	
EC ANALYSE ET REDACTION DE MEMOIRE		7000		16		9h x 1gpes		0	9	
CONB TRANSVERSALITES		6	16		8h	0h	40h	0		
UE LANGUE ETRANGERE 2		3	247			0h	24h	N	-	
EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL		7000		247		0h	24h	N	-	
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3		3	302		8h	0h	16h	N	-	
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE		7000		302	8h	0h	16h	N	-	
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	16		40h	42h		0	102	
UE FONDAMENTAUX		6	16		26h	26h		0	65	
EC FONDAMENTAUX DE PHYSIQUE		7000		16	13h x 1gpes	13h x 1gpes		0	33	
EC FONDAMENTAUX DE CHIMIE		7000		16	13h x 1gpes	13h x 1gpes		0	33	
UE TRANSPOSITION DIDACTIQUE		3	16		14h	16h		0	37	
EC ANALYSE DE DOCUMENTS, TRANSPOSITION DIDACTIQUE POUR LA PHYSI		7000		16	7h x 1gpes	8h x 1gpes		0	19	
EC ANALYSE DE DOCUMENTS, TRANSPOSITION DIDACTIQUE POUR LA CHIMI		7000		16	7h x 1gpes	8h x 1gpes		0	19	
SEM SEMESTRE 4		30	16		21h	137h	42h	0	138	
CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	16			27h		0	27	
UE PROFESSIONNALISATION		6	16			18h		0	18	
EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S		7000		16		18h x 1gpes		0	18	
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4		9	16			9h		0	9	
EC SOUTENANCE		7000		16		9h x 1gpes		0	9	
CONB TRANSVERSALITES		6	16		6h	22h	42h	0		
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4		6	302		6h	22h	42h	N	-	
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE		7000		302	6h	0h	42h	N	-	
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES		7000		302		22h		N	-	
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	16		15h	88h		0	111	
UE SEQUENCES D'ENSEIGNEMENT		3	16		15h	38h		0	61	
EC SEQUENCES D'ENSEIGNEMENT EN PHYSIQUE ET EN CHIMIE		7000		16	15h x 1gpes	15h x 1gpes		0	38	
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES		7000		16		23h x 1gpes		0	23	
UE ACTIVITES EXPERIMENTALES		6	16			50h		0	50	
EC ACTIVITES EXPERIMENTALES EN PHYSIQUE		7000		16		25h x 1gpes		0	25	
EC ACTIVITES EXPERIMENTALES EN CHIMIE		7000		16		25h x 1gpes		0	25	
		Total	60	16		69h	221h	82h		281,5

2021: 9M130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Sciences de la Vie et de la Terre dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			HCM	HTD	HTP	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.					
9430AN	AN ANNEE 1 M1 MEEF SVT	60	18		90h	333h	76h	0	438
9430A	SEM SEMESTRE 1	30	18		38h	172h	40h	0	217
9430AB01	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	18			27h		0	27
9430AU01	UE UE1 PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1	3	18			15h		0	15
9430M011	EC PREPARATION ET SUIVI DU STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE	7000	18			15h x 1gpes		0	15
9430AU02	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1	3	18			12h		0	12
9430M012	EC INITIATION AUX PROBLEMATIQUES ET AUX DEMARCHES DE LA RECHERC	7000	18			12h x 1gpes		0	12
9430AB02	CONB TRANSVERSALITES	6	18		8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000	247			0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000	302		8h	0h	16h	N	-
9430AB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	18		30h	145h		0	190
9430AU03	UE UE3 APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRES 1	9	18		15h	79h		0	102
9430M013	EC APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES DANS LES DIFFERENTS DOMAIN	7000	18		15h x 1gpes	79h x 1gpes		0	102
9430AU04	UE UE4 PRATIQUES PROFESSIONNELLES 1	9	18		15h	66h		0	89
9430M014	EC PROGRAMMES SCOLAIRES	7000	18		6h x 1gpes	21h x 1gpes		0	30
9430M015	EC HISTOIRE DES SCIENCES	7000	18		3h x 1gpes	15h x 1gpes		0	20
9430M016	EC EPISTEMOLOGIE ET DIDACTIQUE	7000	18		6h x 1gpes	15h x 1gpes		0	24
9430M017	EC DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE	7000	18			15h x 1gpes		0	15
9430B	SEM SEMESTRE 2	30	18		52h	161h	36h	0	221
9430BB01	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	18			27h		0	27
9430BU01	UE UE5 PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2	3	18			15h		0	15
9430M018	EC SUIVI ET EXPLOITATION DU STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE	7000	18			15h x 1gpes		0	15
9430BU02	UE UE6 INITIATION A LA RECHERCHE ET MEMOIRE PROFESSIONNEL 2	3	18			12h		0	12
9430M019	EC PROBLEMATIQUE ET DEMARCHES DE RECHERCHE	7000	18			12h x 1gpes		0	12
9430BB02	CONB TRANSVERSALITES	6	18		12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE	3	302		4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000	302		4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000	302		8h	0h	16h	N	-
9430BB03	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	18		40h	134h		0	194
9430BU03	UE UE7 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES 2	9	18		25h	69h		0	107
9430M020	EC APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES DANS LES DIFFERENTS DOMAIN	7000	18		25h x 1gpes	69h x 1gpes		0	107
9430BU04	UE UE8 PRATIQUES PROFESSIONNELLES	9	18		15h	65h		0	88
9430M021	EC ETUDE DES PROGRAMMES	7000	18		3h x 1gpes	14h x 1gpes		0	19
9430M022	EC EPISTEMOLOGIE	7000	18		6h x 1gpes	14h x 1gpes		0	23
9430M023	EC PEDAGOGIE ET DIDACTIQUE	7000	18		3h x 1gpes	10h x 1gpes		0	15
9430M024	EC PREPARATION AUX ECRITS 2	7000	18		3h x 1gpes	27h x 1gpes		0	32
	<i>Total</i>		60	18	90h	333h	76h		438

2021: AM130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Education physique et sportive - Intervention éducative/2nd degré - 1ère an

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD	
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP			
AN ANNEE M1 MEEF EPSAN 1			60	34	122h	99h	251h	0	602	
SEM SEMESTRE 1			30	34	62h	51h	123h	0	298	
CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE			6	34	12h	15h		0	33	
UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1			3	34		15h		0	15	
EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE		7000		34		15h x 1gpes		0	15	
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 1			3	34	12h			0	18	
EC INITIATION A LA RECHERCHE : CONSTRUCTION D'UN OBJET DE RECHE		7000		34	12h x 1gpes			0	18	
CONB TRANSVERSALITES			6	34	8h	0h	40h	0		
UE LANGUE ETRANGERE 1			3	247		0h	24h	N	-	
EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE		7000		247		0h	24h	N	-	
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1			3	302	8h	0h	16h	N	-	
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF		7000		302	8h	0h	16h	N	-	
CONB CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES			18	34	42h	36h	83h	0	265	
UE DISCIPLINE ET PRATIQUE 1			9	34	30h	24h	32h	0	133	
EC REFLEXIONS SOCIO-HISTORIQUES ET EPISTEMOLOGIQUES EPS		7000		34	12h x 1gpes	12h x 1gpes	0h x 2gpes	0	30	
EC REFLEXION PLURIDISCIPLINAIRE SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS		7000		34	18h x 1gpes	12h x 1gpes		0	39	
EC EXPRESSION ECRITE SPECIFIQUE A L'ETUDE HISTORIQUE		7000		34			16h x 2gpes	0	32	
EC EXPRESSION ECRITE SPECIFIQUE A L'ETUDE DE CAS		7000		34			16h x 2gpes	0	32	
UE PRATIQUE PROFESSIONNELLE1			9	34	12h	12h	51h	0	132	
EC REFLEXION ET ANALYSE SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS		7000		34	0h x 1gpes	0h x 1gpes	51h x 2gpes	0	102	
EC ANALYSE DE L'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES APPRENTISSAGES		7000		34	12h x 1gpes	12h x 1gpes		0	30	
SEM SEMESTRE 2			30	34	60h	48h	128h	0	304	
CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE			6	34	12h	15h		0	33	
UE PROFESSIONNALISATION			3	34		15h		0	15	
EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE		7000		34		15h x 1gpes		0	15	
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 2			3	34	12h			0	18	
EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE MATERIAUX		7000		34	12h x 1gpes			0	18	
CONB TRANSVERSALITES			6	34	12h	0h	36h	0		
UE NUMERIQUE			3	302	4h	0h	20h	N	-	
EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT		7000		302	4h	0h	20h	N	-	
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2			3	302	8h	0h	16h	N	-	
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE		7000		302	8h	0h	16h	N	-	
CONB CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES			18	34	36h	33h	92h	0	271	
UE DISCIPLINE ET PRATIQUE 2			9	34	24h	24h	32h	0	124	
EC REFLEXIONS SOCIO-HISTORIQUE ET EPISTEMOLOGIQUE DE L'EPS		7000		34	12h x 1gpes	12h x 1gpes	0h x 2gpes	0	30	
EC REFLEXION PLURIDISCIPLINAIRE SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS		7000		34	12h x 1gpes	12h x 1gpes		0	30	
EC EXPRESSION ECRITE SPECIFIQUE A L'ETUDE HISTORIQUE		7000		34			16h x 2gpes	0	32	
EC EXPRESSION ECRITE SPECIFIQUE A L'ETUDE DE CAS		7000		34			16h x 2gpes	0	32	
UE PRATIQUE PROFESSIONNELLE2			9	34	12h	9h	60h	0	147	
EC REFLEXION ET ANALYSE : PARCOURS DE FORMATION ET ANALYSE ACT		7000		34			60h x 2gpes	0	120	
EC SAVOIRS, CONNAISSANCE ET INTERVENTION		7000		34	12h x 1gpes	9h x 1gpes		0	27	
		Total		60	34	122h	99h	251h		602

2021: BM130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Professeur documentaliste dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			HCM	HTD	HTP	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.					
	AN ANNEE M1 MEEF PROFESSEUR DOCUMENTALISTE	60	12		174h	216h	76h	0	479
	SEM SEMESTRE 1	30	12		102h	111h	40h	0	268
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	12		4h	23h		0	45
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1	3	12			15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000	12			15h x 1gpes		0	15
	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1	3	101		4h	8h		0	30
	EC INITIATION A LA RECHERCHE : METHODOLOGIE	7000	101		4h x 1gpes	8h x 3gpes		0	30
	CONB TRANSVERSALITES	6	12		8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000	247			0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000	302		8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	12		90h	88h		0	223
	UE FONDAMENTAUX	9	12		78h	20h		0	137
	EC DOCUMENTATION/INFORMATION	7000	12		52h x 1gpes	12h x 1gpes		0	90
	EC EPISTEMOLOGIE DE LA DOCUMENTATION	7000	12		20h x 1gpes			0	30
	EC SOCIOLOGIE DES MEDIAS	7000	12		6h x 1gpes	8h x 1gpes		0	17
	UE CONCEPTS ET PRATIQUES	9	12		12h	68h		0	86
	EC MAITRISE DES SAVOIRS ACADEMIQUES	7000	12		6h x 1gpes	34h x 1gpes		0	43
	EC ETUDE DE CAS	7000	12		6h x 1gpes	34h x 1gpes		0	43
	SEM SEMESTRE 2	30	12		72h	105h	36h	0	211
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	12		4h	23h		0	45
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2	3	12			15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000	12			15h x 1gpes		0	15
	UE UE6 RECHERCHE ET MEMOIRE 2	3	101		4h	8h		0	30
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE DEMARCHES	7000	101		4h x 1gpes	8h x 3gpes		0	30
	CONB TRANSVERSALITES	6	12		12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE	3	302		4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000	302		4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000	302		8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	12		56h	82h		0	166
	UE INFORMATION, MEDIAS	9	12		24h	56h		0	92
	EC CULTURE NUMERIQUE	7000	12		6h x 1gpes	10h x 1gpes		0	19
	EC IDENTIFICATION ET GESTION DES RESSOURCES NUMERIQUES	7000	12			16h x 1gpes		0	16
	EC EDUCATION A L'INFORMATION ET AUX MEDIAS	7000	12		6h x 1gpes	10h x 1gpes		0	19
	EC CONCEPTION DE PROJETS PEDAGOGIQUES ET CULTURELS	7000	12		6h x 1gpes	10h x 1gpes		0	19
	EC NOUVELLES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE ET D'EVALUATION	7000	12		6h x 1gpes	10h x 1gpes		0	19
	UE POLITIQUE DOCUMENTAIRE	9	12		32h	26h		0	74
	EC ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	7000	12		14h x 1gpes	14h x 1gpes		0	35
	EC POLITIQUE DOCUMENTAIRE	7000	12		18h x 1gpes	12h x 1gpes		0	39
	<i>Total</i>		60	12	174h	216h	76h		479

2021: BM230D VET [421] Master MEEF Second degré parc.Professeur documentaliste dans le 2nd degré - 2ème année									
Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE M2 MEEF PROFESSEUR DOCUMENTALISTE	60	12		80h	211h	82h	0	288
	SEM SEMESTRE 3	30	12		48h	90h	40h	0	150
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	12			42h		0	42
	UE PROFESSIONNALISATION	9	12			33h		0	33
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		12		33h x 1gpes		0	33
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3	6	12			9h		0	9
	EC ANALYSE ET REDACTION DE MEMOIRE	7000		12		9h x 1gpes		0	9
	CONB TRANSVERSALITES	6	12		8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 2	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	12		40h	48h		0	108
	UE INGENIERIE PEDAGOGIQUE	6	12		28h	32h		0	74
	EC NOTIONS DISCIPLINAIRES ET INFO-DOCUMENTAIRES	7000		12	12h x 1gpes	8h x 1gpes		0	26
	EC MISE EN SITUATION ET ANALYSE DE PRATIQUES	7000		12	16h x 1gpes	24h x 1gpes		0	48
	UE SYSTEME D'INFORMATION	3	12		12h	16h		0	34
	EC INTERDISCIPLINARITE	7000		12	6h x 1gpes	8h x 1gpes		0	17
	EC MEDIATION DOCUMENTAIRE	7000		12	6h x 1gpes	8h x 1gpes		0	17
	SEM SEMESTRE 4	30	12		32h	121h	42h	0	138
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	12			27h		0	27
	UE PROFESSIONNALISATION	6	12			18h		0	18
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		12		18h x 1gpes		0	18
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4	9	12			9h		0	9
	EC SOUTENANCE	7000		12		9h x 1gpes		0	9
	CONB TRANSVERSALITES	6	12		6h	22h	42h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4	6	302		6h	22h	42h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302	6h	0h	42h	N	-
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302		22h		N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	12		26h	72h		0	111
	UE USAGES DU NUMERIQUE	3	12			22h		0	22
	EC VEILLE INFORMATIONNELLE	7000		12		10h x 1gpes		0	10
	EC PARCOURS PEDAGOGIQUES DU NUMERIQUE	7000		12		12h x 1gpes		0	12
	UE ORAL	6	12		26h	50h		0	89
	EC MAITRISE DES SAVOIRS ACADEMIQUES ET DISCIPLINAIRES	7000		12	20h x 1gpes			0	30
	EC LECON	7000		12	6h x 1gpes	34h x 1gpes		0	43
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		12		16h x 1gpes		0	16
	Total	60	12		80h	211h	82h		288

2021: CM130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Economie Gestion dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			HCM	HTD	HTP	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.					
	AN ANNEE 1 M1 MEEF ECO GESTION	60	14		38h	360h	76h	0	444
	SEM SEMESTRE 1 M1 MEEF ECO GESTION	30	14		17h	180h	40h	0	194
	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	14			27h		0	27
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1	3	14			15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		14		15h x 1gpes		0	15
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 1	3	14			12h		0	12
	EC INITIATION AUX PROBLEMATIQUES ET AUX DEMARCHES DE RECHERCHE	7000		14		12h x 1gpes		0	12
	CONB TRANSVERSALITES	6	14		8h		40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	3	302		8h		16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h		16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	14		9h	153h		0	167
	UE BASES SCIENTIFIQUES	9	14		9h	72h		0	86
	EC DROIT ET ECONOMIE	7000		14	3h x 1gpes	24h x 1gpes		0	29
	EC MANAGEMENT	7000		14	3h x 1gpes	24h x 1gpes		0	29
	EC SCIENCES DE GESTION	7000		14	3h x 1gpes	24h x 1gpes		0	29
	UE DIDACTIQUE, EPISTEMOLOGIE	9	14			81h		0	81
	EC ANALYSE DE PRATIQUES	7000		14		42h x 1gpes		0	42
	EC PRATIQUES PROFESSIONNELLES	7000		14		39h x 1gpes		0	39
	SEM SEMESTRE 2 M1 MEEF ECO GESTION	30	14		21h	180h	36h	0	251
	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	14			27h		0	27
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2	3	14			15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		14		15h x 1gpes		0	15
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 2	3	14			12h		0	12
	EC CONSTRUCTION D'UNE PROBLEMATIQUE ET D'UNE DEMARCHE DE RECHER	7000		14		12h x 1gpes		0	12
	CONB TRANSVERSALITES	6	14		12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE	3	302		4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	14		9h	153h		0	224
	UE APPROFONDISSEMENT	9	14		9h	72h		0	143
	EC DROIT ET ECONOMIE	7000		14	3h x 1gpes	24h x 1gpes		0	29
	EC MANAGEMENT	7000		14	3h x 1gpes	24h x 1gpes		0	29
	CHOI OPTION			14	3h	24h		0	86
	EC ORGANISATION, COMMUNICATIION, RESSOURCES HUMAINES	7000		4	3h x 1gpes	24h x 1gpes		0	29
	EC GESTION FINANCES	7000		4	3h x 1gpes	24h x 1gpes		0	29
	EC MARKETING	7000		4	3h x 1gpes	24h x 1gpes		0	29
	UE SEQUENCES PEDAGOGIQUES 1	9	14			81h		0	81
	EC COMPETENCES DE L'ENSEIGNANT	7000		14		36h x 1gpes		0	36
	EC PRATIQUES PROFESSIONNELLES 2	7000		14		45h x 1gpes		0	45
	<i>Total</i>		60	14	38h	360h	76h		444

2021: CM230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Economie gestion dans le 2nd degré - 2ème année										
Code	Libellé	Coef. HETD			HCM	HTD	HTP	Porté	HETD	
		CNU	ECTS	Eff.						
	AN ANNEE 2 M2 MEEF ECO GESTION	60	14		29h	296h	82h	0	297	
	SEM SEMESTRE 3	30	14		23h	144h	40h	0	167	
	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	14			42h		0	42	
	UE PROFESSIONNALISATION	9	14			33h		0	33	
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000	14			33h x 1gpes		0	33	
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3	6	14			9h		0	9	
	EC ANALYSE ET REDACTION DE MEMOIRE	7000	14			9h x 1gpes		0	9	
	CONB TRANSVERSALITES	6	14		8h	0h	40h	0		
	UE LANGUE ETRANGERE 2	3	247			0h	24h	N	-	
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000	247			0h	24h	N	-	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3	3	302		8h	0h	16h	N	-	
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000	302		8h	0h	16h	N	-	
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	14		15h	102h		0	125	
	UE DIDACTIQUE	6	14		15h	75h		0	98	
	EC DROIT ET ECONOMIE	7000	14		3h x 1gpes	15h x 1gpes		0	20	
	EC MANAGEMENT	7000	14		3h x 1gpes	15h x 1gpes		0	20	
	EC ORGANISATION, COMMUNICATION, RESSOURCES HUMAINES	7000	14		3h x 1gpes	15h x 1gpes		0	20	
	EC GESTION FINANCES	7000	14		3h x 1gpes	15h x 1gpes		0	20	
	EC MARKETING	7000	14		3h x 1gpes	15h x 1gpes		0	20	
	UE SEQUENCES PEDAGOGIQUES 2	3	14			27h		0	27	
	EC ANALYSE REFLECTIVE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	7000	14			12h x 1gpes		0	12	
	EC EXPLOITATION D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE	7000	14			15h x 1gpes		0	15	
	SEM SEMESTRE 4	30	14		6h	152h	42h	0	130	
	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	14			27h		0	27	
	UE PROFESSIONNALISATION	6	14			18h		0	18	
	EC PROFESSIONNALISATION, PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU ST	7000	14			18h x 1gpes		0	18	
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4	9	14			9h		0	9	
	EC SOUTENANCE	7000	14			9h x 1gpes		0	9	
	CONB TRANVERSALITES	6	14		6h	22h	42h	0		
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4	6	302		6h	22h	42h	N	-	
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000	302		6h	0h	42h	N	-	
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000	302			22h		N	-	
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	14			103h		0	103	
	UE PRODUCTIONS ECRITES	3	14			27h		0	27	
	EC EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE	7000	14			12h x 1gpes		0	12	
	EC EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUEE	7000	14			15h x 1gpes		0	15	
	UE ORAL DISCIPLINAIRE	6	14			76h		0	76	
	EC MISE EN SITUATION D'ENSEIGNEMENT	7000	14			42h x 1gpes		0	42	
	EC PROJECTION DANS LE METIER D'ENSEIGNANT	7000	14			12h x 1gpes		0	12	
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000	14			22h x 1gpes		0	22	
	Total	60	14		29h	296h	82h		296,5	

2021: DM130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Lettres-Histoire-Géographie en Lycée professionnel - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD		1,5	1	1	Porté	HETD	
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD			HTP
	AN ANNEE 1 M1 MEEF LHG		60	9	232h	195h	76h	0	15
	SEM SEMESTRE 1		30	9	128h	88h	40h	0	
	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	9	4h	23h		0	
ZMAXU004	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1		3	63		15h		N	-
ZMAXM024	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		63		15h		N	-
	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1		3	101	4h	8h		N	-
	EC INITIATION A LA RECHERCHE : METHODOLOGIE	7000		101	4h	8h		N	-
	CONB CONNAISSANCES TRANSVERSALES		6	9	8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1		3	247		0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		18	9	116h	65h		0	
	UE APPROFONDISSEMENT DES SAVOIRS		9	9	37h	24h		0	
ZMAXM027	EC HISTOIRE 1	7000		37	27h	14h		N	-
	CHOI CHOIX			9	10h	10h		0	
ZMAXM025	EC LITTERATURE FRANCAISE : FORMES ET GENRES	7000		28	10h	10h		N	-
ZMAXM026	EC LANGUE FRANCAISE ET STYLISTIQUE	7000		34	10h	10h		N	-
	UE DIDACTIQUE GENERALE		9	9	79h	41h		0	
ZMAXM028	EC FONDAMENTAUX DE LA DIDACTIQUE DU FRANCAIS ET DES LETTRES	7000		39	10h	10h		N	-
ZMAXM029	EC DIDACTIQUE DE LA LITTERATURE	7000		39	18h	18h		N	-
ZMAXM030	EC CONCEPTS ET OUTILS DIDACTIQUES	7000		33	51h	13h		N	-
	SEM SEMESTRE 2		30	9	104h	107h	36h	0	15
	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	9	4h	23h		0	15
	UE PROFESSIONNALISATION		3	9		15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		9		15h x 1gpes		0	15
	UE UE6 RECHERCHE ET MEMOIRE 2		3	101	4h	8h		N	-
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE DEMARCHES	7000		101	4h	8h		N	-
	CONB CONNAISSANCES TRANSVERSALES		6	9	12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE		3	302	4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		18	9	88h	84h		0	
	UE APPROFONDISSEMENT		9	9	48h	40h		0	
ZMBXM029	EC HISTOIRE 2	7000		37	24h	16h		N	-
ZMBXM022	EC PRATIQUE DU COMMENTAIRE DE TEXTES LITTERAIRES (ECRIT/ORAL)	7000		33	14h	14h		N	-
ZMBXM023	EC PRATIQUE DE L'ANALYSE GRAMMATICALE (ECRIT/ORAL)	7000		39	10h	10h		N	-
	UE LIRE, DIRE ET ECRIRE		9	9	40h	44h		0	
ZMBXM024	EC DIDACTIQUE ET ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE (COLLEGE ET LYCEE)	7000		39	16h	12h		N	-
ZMBXM025	EC DIDACTIQUE, EPISTEMOLOGIE ET HISTORIOGRAPHIE DES SAVOIRS A E	7000		33		16h		N	-
ZMBXM028	EC DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ECRITURE ET DE LA LANGUE	7000		39	24h	16h		N	-
	Total		60	9	232h	195h	76h		15

2021: DM230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Lettres - Histoire-Géographie en Lycée Professionnel - 2ème année									
Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
AN ANNEE M2 LETTRES-HISTOIRE		60	9		14h	253h	82h	0	231
SEM SEMESTRE 3		30	9		8h	126h	40h	0	126
CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	9			42h		0	42
UE PROFESSIONNALISATION		9	9			33h		0	33
EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		9			33h x 1gpes		0	33
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 2		6	9			9h		0	9
EC RECHERCHE ET MEMOIRE : TRAITEMENT DES MATERIAUX ET DES RESUL	7000		9			9h x 1gpes		0	9
CONB CONNAISSANCES TRANSVERSALES		6	9		8h	0h	40h	0	
UE LANGUE ETRANGERE 2		3	247			0h	24h	N	-
EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000		247			0h	24h	N	-
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3		3	302		8h	0h	16h	N	-
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302		8h	0h	16h	N	-
CONB CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	9			84h		0	84
UE CONSOLIDATION ET PRATIQUE 1		6	9			60h		0	60
EC PREPARATION A L'EPREUVE ECRITE DE LETTRES	7000		9			30h x 1gpes		0	30
EC PREPARATION A L'EPREUVE ECRITE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE	7000		9			30h x 1gpes		0	30
UE DIDACTIQUES		3	9			24h		0	24
EC OUTILS POUR LA CONSTRUCTION DIDACTIQUE BIVALENTE	7000		9			24h x 1gpes		0	24
SEM SEMESTRE 4		30	9		6h	127h	42h	0	105
CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	9			27h		0	27
UE PROFESSIONNALISATION		6	9			18h		0	18
EC PROFESSIONNALISATION : ENCADREMENT DU STAGE EN ETABLISSEMENT	7000		9			18h x 1gpes		0	18
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4		9	9			9h		0	9
EC RECHERCHE ET MEMOIRE : SOUTENANCE	7000		9			9h x 1gpes		0	9
CONB CONNAISSANCES TRANSVERSALES		6	9		6h	22h	42h	0	
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4		6	302		6h	22h	42h	N	-
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302		6h	0h	42h	N	-
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302			22h		N	-
CONB CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	9		0h	78h		0	78
UE CONSOLIDATION ET PRATIQUE 2		3	9			30h		0	30
EC PREPARATION A L'EPREUVE ECRITE DE LETTRES	7000		9			15h x 1gpes		0	15
EC PREPARATION A L'EPREUVE ECRITE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE	7000		9			15h x 1gpes		0	15
UE ENSEIGNEMENT ET BIVALENCE		6	9		0h	48h		0	48
EC APPROFONDISSEMENTS DIDACTIQUES DE LA BIVALENCE	7000		9		0h x 1gpes	28h x 1gpes		0	28
EC OUTILS DE LA BIVALENCE POUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE	7000		9		0h x 1gpes	20h x 1gpes		0	20
		Total	60	9	14h	253h	82h		231

2021: FM130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Maths-Sciences en Lycée professionnel - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
AN ANNEE M1 MEEF MATHS-SCIENCES		60	9		28h	376h	76h	0	360
SEM SEMESTRE 1		30	9		12h	188h	40h	0	180
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	9		4h	23h		0	15
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE	3	9			15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		9		15h x 1gpes		0	15
	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1	3	101		4h	8h		N	-
	EC INITIATION A LA RECHERCHE : METHODOLOGIE	7000		101	4h	8h		N	-
	CONB TRANSVERSALITES	6	9		8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	9			165h		0	165
	UE FONDEMENTS SCIENTIFIQUES	9	9			81h		0	81
	EC FONDEMENTS SCIENTIFIQUES	7000		9		81h x 1gpes		0	81
	UE ETUDES DES SAVOIRS ENSEIGNES	9	9			84h		0	84
	EC ETUDES DES SAVOIRS ENSEIGNES, EPISTEMOLOGIE ET HISTOIRE	7000		9		84h x 1gpes		0	84
SEM SEMESTRE 2		30	9		16h	188h	36h	0	180
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	9		4h	23h		0	15
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2	3	9			15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		9		15h x 1gpes		0	15
	UE UE6 RECHERCHE ET MEMOIRE 2	3	101		4h	8h		N	-
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE DEMARCHES	7000		101	4h	8h		N	-
	CONB TRANSVERSALITES	6	9		12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE	3	302		4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	9			165h		0	165
	UE APPROFONDISSEMENT	9	9			81h		0	81
	EC APPROFONDISSEMENT SCIENTIFIQUE	7000		9		81h x 1gpes		0	81
	UE SAVOIRS ENSEIGNES	9	9			84h		0	84
	EC ETUDE DES SAVOIRS ENSEIGNES, BIVALENCE	7000		9		84h x 1gpes		0	84
	<i>Total</i>	60	9		28h	376h	76h		360

2021: FM230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Maths-Sciences en Lycée professionnel - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE M2 MEEF MATHS-SCIENCES		60	9	14h	247h	82h	0	225
	SEM SEMESTRE 3		30	9	8h	126h	40h	0	126
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	9		42h		0	42
	UE PROFESSIONNALISATION		9	9		33h		0	33
	EC PROFESSIONNALISATION :PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		9		33h x 1gpes		0	33
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3		6	9		9h		0	9
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : TRAITEMENT DES MATERIAUX, COMMUNICATI	7000		9		9h x 1gpes		0	9
	CONB TRANSVERSALITES		6	9	8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 2		3	247		0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	9		84h		0	84
	UE MAITRISE SCIENTIFIQUE		6	9		54h		0	54
	EC MAITRISE SCIENTIFIQUE	7000		9		54h x 1gpes		0	54
	UE DIDACTIQUES		3	9		30h		0	30
	EC DIDACTIQUES, PREPARATION DES ORAUX DISCIPLINAIRES	7000		9		30h x 1gpes		0	30
	SEM SEMESTRE 4		30	9	6h	121h	42h	0	99
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	9		27h		0	27
	UE PROFESSIONNALISATION		6	9		18h		0	18
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		9		18h x 1gpes		0	18
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4		9	9		9h		0	9
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : COMMUNICATION ORALE DES TRAVAUX DE RE	7000		9		9h x 1gpes		0	9
	CONB TRANSVERSALITES		6	9	6h	22h	42h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4		6	302	6h	22h	42h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302	6h	0h	42h	N	-
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302		22h		N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	9		72h		0	72
	UE EXPERTISE SCIENTIFIQUE		3	9		24h		0	24
	EC EXPERTISE SCIENTIFIQUE	7000		9		24h x 1gpes		0	24
	UE DIDACTIQUES		6	9		48h		0	48
	EC DIDACTIQUES, PREPARATION DES ORAUX DISCIPLINAIRES	7000		9		48h x 1gpes		0	48
	<i>Total</i>		60	9	14h	247h	82h		225

2021: GM130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Sciences de l'Ingénieur dans le 2nd degré - 1ère année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.					
	AN ANNEE M1 MEEF SCIENCES DE L'INGENIEUR	60	16		28h	406h	76h	0	390
	SEM SEMESTRE 1	30	16		12h	203h	40h	0	195
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	16		4h	23h		0	15
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1	3	16			15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		16		15h x 1gpes		0	15
	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1	3	101		4h	8h		N	-
	EC INITIATION A LA RECHERCHE : METHODOLOGIE	7000		101	4h	8h		N	-
	CONB TRANSVERSALITES	6	16		8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	16			180h		0	180
	UE MISE A NIVEAU	9	16			90h		0	90
	EC MISE A NIVEAU DES SAVOIRS DES SCIENCES DE L'INGENIEUR	7000		16		90h x 1gpes		0	90
	UE APPROFONDISSEMENT	9	16			90h		0	90
	EC APPROFONDISSEMENT DES SCIENCES DE L'INGENIEUR	7000		16		90h x 1gpes		0	90
	SEM SEMESTRE 2	30	16		16h	203h	36h	0	195
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	16		4h	23h		0	15
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE	3	16			15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		16		15h x 1gpes		0	15
	UE UE6 RECHERCHE ET MEMOIRE 2	3	101		4h	8h		N	-
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE DEMARCHES	7000		101	4h	8h		N	-
	CONB TRANVERSALITES	6	16		12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE	3	302		4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	16			180h		0	180
	UE APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE	9	16			90h		0	90
	EC APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE	7000		16		90h x 1gpes		0	90
	UE DIDACTIQUE	9	16			90h		0	90
	EC DIDACTIQUE DES SCIENCES DE L'INGENIEUR	7000		16		90h x 1gpes		0	90
	<i>Total</i>	60	16		28h	406h	76h		390

2021: GM230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner les Sciences de l'Ingénieur dans le 2nd degré - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE M2 MEEF SCIENCES DE L'INGENIEUR	60	16		14h	234h	82h	0	212
	SEM SEMESTRE 3	30	16		8h	111h	40h	0	111
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	16			42h		0	42
	UE PROFESSIONNALISATION	9	16			33h		0	33
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		16		33h x 1gpes		0	33
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3	6	16			9h		0	9
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : TRAITEMENT DES MATERIAUX, COMMUNICATI	7000		16		9h x 1gpes		0	9
	CONB TRANSVERSALITES	6	16		8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 2	3	247			0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3	3	302		8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	16			69h		0	69
	UE DOSSIER TECHNIQUE	6	16			42h		0	42
	EC ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE POUR LA CONSTRUCTION DU DOSSIER TECH	7000		16		42h x 1gpes		0	42
	UE INTERDISCIPLINARITE	3	16			27h		0	27
	EC DIDACTIQUE ET INTERDISCIPLINARITE	7000		16		27h x 1gpes		0	27
	SEM SEMESTRE 4	30	16		6h	123h	42h	0	101
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15	16			27h		0	27
	UE PROFESSIONNALISATION	6	16			18h		0	18
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		16		18h x 1gpes		0	18
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4	9	16			9h		0	9
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : COMMUNICATION ORALE DES TRAVAUX DE RE	7000		16		9h x 1gpes		0	9
	CONB TRANSVERSALITES	6	16		6h	22h	42h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4	6	302		6h	22h	42h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302	6h	0h	42h	N	-
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302		22h		N	-
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	9	16			74h		0	74
	UE ORAL ET DOSSIER TECHNIQUE	3	16			38h		0	38
	EC PREPARATION A L'EPREUVE ORAL DE SOUTENANCE DU DOSSIER TECHNI	7000		16		21h x 1gpes		0	21
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		16		17h x 1gpes		0	17
	UE PREPARATION AUX TP	6	16			36h		0	36
	EC PREPARATION AUX EPREUVES DE TP	7000		16		36h x 1gpes		0	36
	<i>Total</i>	60	16		14h	234h	82h		212

2021: JM130D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Informatique dans le 2nd degré - 1ère année										
		Coef. HETD			1,5	1	1			
Code	Libellé	CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP	Porté	HETD	
	AN ANNEE 1 M1 MEEF INFORMATI	60	9		28h	370h	76h	0	354	
	SEM SEMESTRE 1	30	9		12h	185h	40h	0	177	
	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	9		4h	23h		0	15	
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1	3	9			15h		0	15	
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		9		15h x 1gpes		0	15	
	UE UE2 RECHERCHE ET MEMOIRE 1	3	101		4h	8h		N	-	
	EC INITIATION A LA RECHERCHE : METHODOLOGIE	7000		101	4h	8h		N	-	
	CONB TRANSVERSALITES	6	9		8h	0h	40h	0	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1	3	247			0h	24h	N	-	
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	3	302		8h	0h	16h	N	-	
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-	
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	9			162h		0	162	
	UE APPORTS DISCIPLINAIRES	9	9			84h		0	84	
	EC REPRESENTATIONS DE DONNEES	7000		9		24h x 1gpes		0	24	
	EC PROGRAMMATION	7000		9		18h x 1gpes		0	18	
	EC LANGAGES DE DESCRIPTION	7000		9		18h x 1gpes		0	18	
	EC ARCHITECTURES MATERIELLES ET ROBOTIQUE	7000		9		24h x 1gpes		0	24	
	UE COMPLEMENTS	9	9			78h		0	78	
	EC DIDACTIQUE DE L'INFORMATIQUE	7000		9		30h x 1gpes		0	30	
	EC HISTOIRE DE L'INFORMATIQUE ET QUESTIONS SOCIALES	7000		9		12h x 1gpes		0	12	
	EC INTRODUCTION AUX BASES DE DONNEES	7000		9		12h x 1gpes		0	12	
	EC ALGORITHMIQUE	7000		9		24h x 1gpes		0	24	
	SEM SEMESTRE 2	30	9		16h	185h	36h	0	177	
	CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE	6	9		4h	23h		0	15	
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2	3	9			15h		0	15	
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		9		15h x 1gpes		0	15	
	UE UE6 RECHERCHE ET MEMOIRE 2	3	101		4h	8h		N	-	
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE : CONSTRUCTION DE DEMARCHES	7000		101	4h	8h		N	-	
	CONB TRANSVERSALITES	6	9		12h	0h	36h	0	0	
	UE NUMERIQUE	3	302		4h	0h	20h	N	-	
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2	3	302		8h	0h	16h	N	-	
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-	
	CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	18	9			162h		0	162	
	UE APPORTS DISCIPLINAIRES	9	9			84h		0	84	
	EC PROGRAMMATION	7000		9		18h x 1gpes		0	18	
	EC PROGRAMMATION WEB	7000		9		18h x 1gpes		0	18	
	EC SYSTEMES D'EXPLOITATION ET RESEAUX	7000		9		24h x 1gpes		0	24	
	EC SECURITE	7000		9		24h x 1gpes		0	24	
	UE COMPLEMENTS	9	9			78h		0	78	
	EC ANALYSE DE DOCUMENTS D'ENSEIGNEMENT ET COMPLEMENTS DIDACTIQU	7000		9		30h x 1gpes		0	30	
	EC BASES DE DONNEES	7000		9		24h x 1gpes		0	24	
	EC ALGORITHMIQUE	7000		9		24h x 1gpes		0	24	
	Total	60	9		28h	370h	76h		354	

2021: JM230D VET [421] Master MEEF Second degré parc. Enseigner l'Informatique dans le 2nd degré - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
AN ANNEE 2 M2 MEEF INFORMATI		60	9		14h	253h	82h	0	231
SEM SEMESTRE 3		30	9		8h	123h	40h	0	123
CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	9			42h		0	42
UE PROFESSIONNALISATION		9	9			33h		0	33
EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		9			33h x 1gpes		0	33
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3		6	9			9h		0	9
EC RECHERCHE ET MEMOIRE : TRAITEMENT DES MATERIAUX, COMMUNICATI	7000		9			9h x 1gpes		0	9
CONB TRANSVERSALITES		6	9		8h	0h	40h	0	
UE LANGUE ETRANGERE 2		3	247			0h	24h	N	-
EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000		247			0h	24h	N	-
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3		3	302		8h	0h	16h	N	-
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302		8h	0h	16h	N	-
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	9			81h		0	81
UE APPORTS DISCIPLINAIRES		6	9			54h		0	54
EC PROGRAMMATION AVANCEE	7000		9			24h x 1gpes		0	24
EC MATHÉMATIQUES DE L'INFORMATIQUE	7000		9			30h x 1gpes		0	30
UE ANALYSE DE DOCUMENTS		3	9			27h		0	27
EC ANALYSE DE DOCUMENTS D'ENSEIGNEMENT ET COMPLEMENTS DIDACTIQU	7000		9			27h x 1gpes		0	27
SEM SEMESTRE 4		30	9		6h	130h	42h	0	108
CONB ANALYSE REFLECTIVE ET PRA		15	9			27h		0	27
UE PROFESSIONNALISATION		6	9			18h		0	18
EC PROFESSIONNALISATION : PREPARATION, SUIVI, EXPLOITATION DU S	7000		9			18h x 1gpes		0	18
UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4		9	9			9h		0	9
EC RECHERCHE ET MEMOIRE : COMMUNICATION ORALE DE TRAVAUX DE REC	7000		9			9h x 1gpes		0	9
CONB TRANSVERSALITES		6	9		6h	22h	42h	0	
UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4		6	302		6h	22h	42h	N	-
EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302		6h	0h	42h	N	-
EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302			22h		N	-
CONB COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES		9	9			81h		0	81
UE APPORTS DISCIPLINAIRES		3	9			27h		0	27
EC ARCHITECTURE MATERIELLE	7000		9			15h x 1gpes		0	15
EC INFORMATIQUE ET QUESTIONS SOCIALES	7000		9			12h x 1gpes		0	12
UE COMPLEMENTS		6	9			54h		0	54
EC DIDACTIQUE	7000		9			18h x 1gpes		0	18
EC ELABORATION ET EXPOSE DE SYNTHESES DISCIPLINAIRES	7000		9			36h x 1gpes		0	36
		Total	60	9	14h	253h	82h		231

Annexe C Maquette Master MEEF Encadrement Éducatif

2021: 1M131D VET [421] Master MEEF Encadrement éducatif parc. Conseiller Principal d'Education - 1ère année									
Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE M1 MEEF ENCADREMENT EDUCATIF		60	16	115h	283h	76h	0	426
	SEM SEMESTRE 1		30	16	60h	143h	40h	0	221
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	16		27h		0	27
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 1		3	16		15h		0	15
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		16		15h x 1gpes		0	15
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 1		3	16		12h		0	12
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE 1	7000		16		12h x 1gpes		0	12
	CONB TRANSVERSALITES		6	16	8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 1		3	247		0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 1		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB EDUCATION		18	16	52h	116h		0	194
	UE SAVOIRS 1		12	16	40h	80h		0	140
	EC SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR L'ENCADREMENT EDUCATIF	7000		16	40h x 1gpes	80h x 1gpes		0	140
	UE METHODES 1		6	16	12h	36h		0	54
	EC METHODES 1	7000		16	12h x 1gpes	36h x 1gpes		0	54
	SEM SEMESTRE 2		30	16	55h	140h	36h	0	205
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		6	16		39h		0	39
	UE PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2		3	16		15h		0	15
	EC PRATIQUE ACCOMPAGNEE 2	7000		16		15h x 1gpes		0	15
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 2		3	16		24h		0	24
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE 2	7000		16		24h x 1gpes		0	24
	CONB TRANSVERSALITES		6	16	12h	0h	36h	0	
	UE NUMERIQUE		3	302	4h	0h	20h	N	-
	EC OUTILS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT	7000		302	4h	0h	20h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 2		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB EDUCATION		18	16	43h	101h		0	166
	UE SAVOIRS 2		9	16	28h	56h		0	98
	EC SAVOIRS 2	7000		16	28h x 1gpes	56h x 1gpes		0	98
	UE METHODES 2		9	16	15h	45h		0	68
	EC METHODES 2	7000		16	15h x 1gpes	45h x 1gpes		0	68
	<i>Total</i>		60	16	115h	283h	76h		425,5

2021: 1M231D VET [421] Master MEEF Encadrement éducatif parc. Conseiller Principal Education - 2ème année

Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
	AN ANNEE M2 MEEF ENCADREMENT EDUCATIF		60	16	24h	253h	82h	0	246
	SEM SEMESTRE 3		30	16	8h	120h	40h	0	120
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRAT		15	16		42h		0	42
	UE PROFESSIONNALISATION		9	16		33h		0	33
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		16		33h x 1gpes		0	33
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 3		6	16		9h		0	9
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE 3	7000		16		9h x 1gpes		0	9
	CONB TRANSVERSALITES		6	16	8h	0h	40h	0	
	UE LANGUE ETRANGERE 2		3	247		0h	24h	N	-
	EC PRATIQUE D'UNE LANGUE ETRANGERE POUR NON SPECIALISTE ET DNL	7000		247		0h	24h	N	-
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 3		3	302	8h	0h	16h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, ECOLE INCLUSIVE	7000		302	8h	0h	16h	N	-
	CONB EDUCATION		9	16		78h		0	78
	UE ACTUALITE 1		3	16		30h		0	30
	EC ACTUALITE DES POLITIQUES ET DU SYSTEME EDUCATIFS	7000		16		30h x 1gpes		0	30
	UE METHODES 3		6	16		48h		0	48
	EC METHODES 3	7000		16		48h x 1gpes		0	48
	SEM SEMESTRE 4		30	16	16h	133h	42h	0	126
	CONB ANALYSE REFLEXIVE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE		15	16		27h		0	27
	UE PROFESSIONNALISATION		6	16		18h		0	18
	EC PROFESSIONNALISATION : PREPA, SUIVI, EXPLOITATION DU STAGE	7000		16		18h x 1gpes		0	18
	UE RECHERCHE ET MEMOIRE 4		9	16		9h		0	9
	EC RECHERCHE ET MEMOIRE 4	7000		16		9h x 1gpes		0	9
	CONB TRANSVERSALITES		6	16	6h	22h	42h	0	
	UE IDENTITE PROFESSIONNELLE 4		6	302	6h	22h	42h	N	-
	EC IDENTITE PROFESSIONNELLE, PREPA ORAL NON DISCIPLINAIRE	7000		302	6h	0h	42h	N	-
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		302		22h		N	-
	CONB EDUCATION		9	16	10h	84h		0	99
	UE ACTUALITE 2		6	16	10h	32h		0	47
	EC ACTUALITE DES POLITIQUES ET DU SYSTEME EDUCATIFS	7000		16	10h x 1gpes	32h x 1gpes		0	47
	UE METHODES 4		3	16		52h		0	52
	EC METHODES 4	7000		16		36h x 1gpes		0	36
	EC PREPARATION AUX EPREUVES ORALES POUR CANDIDATS ADMISSIBLES	7000		16		16h x 1gpes		0	16
	<i>Total</i>		60	16	24h	253h	82h		246

Annexe D Maquette Master MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation

2021: 1M158D VET [421] Master MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation parc. Territoires et pilotages des systèmes éducatifs - 1ère année									
Code	Libellé	Coef. HETD			1,5	1	1	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.	HCM	HTD	HTP		
1458AN	AN ANNEE M1 PIF		60	20	110h	147h	30h	0	257
1458A	SEM SEMESTRE 1 M1 PIF		30	20	56h	114h	30h	0	173
	CONB CONB 1		30	20	56h	114h	30h	0	173
Z413AU02	UE UE 2 Diagnostic et projet de territoires		3	80	15h	10h		N	-
	EC Diag et projet de terr	2300		100	15h			N	-
	EC Diag et projet de terr	2300		80		10h		N	-
1458AU02	UE UE2 OUTILS CARTOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES		3	20	10h	10h		0	25
1458M002	EC OUTILS CARTOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES	7000		20	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25
1458AU03	UE UE3 METHODES DE LA RECHERCHE		3	20	6h	16h		0	25
1458M003	EC METHODES DE LA RECHERCHE	7000		20	6h x 1gpes	16h x 1gpes		0	25
1458AU04	UE UE4 LANGUE ET COMMUNICATION		3	20		25h		0	25
1458M004	EC LANGUE ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7000		20		25h x 1gpes		0	25
1458AU05	UE UE5 CONCEPTS CLES POUR ANALYSE ACTIVITE PRO ET PARTAGE D'EXP		3	20	15h	13h		0	13
ZMAXM004	EC EC1 CONCEPTS CLES	7000		70	15h			N	-
	EC EC2 PARTAGE D'EXPERIENCE	7000		20		13h x 1gpes		0	13
1458AU06	UE UE6 LE MODELE DE PILOTAGE : APPROCHE INTERNATIONALE		6	20		30h		0	30
1458M006	EC LE MODELE DE PILOTAGE : APPROCHE INTERNATIONALE	7000		20		30h x 1gpes		0	30
1458AU07	UE UE7 PARTENARIAT ET TERRITOIRES, L'EPLÉ DS SON TERRITOIRE		3	20	10h	10h		0	25
1458M007	EC PARTENARIAT ET TERRITOIRES, L'EPLÉ DS SON TERRITOIRE	7000		20	10h x 1gpes	10h x 1gpes		0	25
1458AU08	UE UE8 PROJET DE RECHERCHE-ACTION / SEMINAIRE AUTOUR DU MEMOIRE		6	20			30h	0	30
1458M008	EC PROJET DE RECHERCHE-ACTION/SEMINAIRE AUTOUR DU MEMOIRE	7000		20			30h x 1gpes	0	30
1458B	SEM SEMESTRE 2 M1 PIF		30	20	54h	33h		0	84
	CONB CONB 2		30	20	54h	33h		0	84
Z413BU02	UE 3 Développement rural et gestion des espaces périurbains	2300	3	40	12h	12h		N	-
1458BU02	UE UE2 FORMER, ACCOMPAGNER, ENCADRER		3	20	16,5h			0	25
1458M010	EC FORMER, ACCOMPAGNER, ENCADRER	7000		20	16,5h x			0	25
1458BU03	UE UE3 APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DU MANAGEMENT		3	20	9h	11h		0	25
1458M011	EC APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DU MANAGEMENT	7000		20	9h x 1gpes	11h x 1gpes		0	25
1458BU04	UE UE4 PARTENARIAT ET TERRITOIRE, LES ATTENTES INSTITUTIONNELLE		3	20	16,5h			0	25
1458M013	EC PARTENARIAT ET TERRITOIRES, LES ATTENTES INSTITUTIONNELLES	7000		20	16,5h x			0	25
1458BU05	UE UE5 TER/APPROFONDISSEMENT D'UNE PROBLEMATIQUE RA		18	20		10h		0	10
1458M012	EC TER/APPROFONDISSEMENT D'UNE PROBLEMATIQUE EN RA	7000		20		10h x 1gpes		0	10
	<i>Total</i>		60	20	110h	147h	30h		257

2021: 1M258D VET [421] Master MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation parc. Territoires et pilotages des systèmes éducatifs - 2ème année									
Code	Libellé	Coef. HETD			HCM	HTD	HTP	Porté	HETD
		CNU	ECTS	Eff.					
1558AN	AN ANNEE M2 PIF		60	20	27h	197h	25h	0	195
1558A	SEM SEMESTRE 3 M2 PIF		30	20	15h	115h	25h	0	125
	CONB CONB 1		30	20	15h	115h	25h	0	125
1558AU01	UE UE1 SEMINAIRE FORMATION A LA RECHERCHE		3	20		25h		0	25
1558M001	EC SEMINAIRE FORMATION A LA RECHERCHE	7000		20		25h x 1gpes		0	25
	UE 8 Projets tuteurés		3	45	15h	15h		N	-
	EC Projet tuteuré	2300		65	15h			N	-
	EC Projet tuteuré	2300		45		15h		N	-
1558AU03	UE UE3 LANGUE VIVANTE		3	20		25h		0	25
1558M003	EC LANGUE VIVANTE	7000		20		25h x 1gpes		0	25
1558AU04	UE UE4 AGIR POUR UNE SOCIETE INCLUSIVE / LES TERRITOIRES APPREN		3	20		25h		0	25
1558M004	EC AGIR POUR UNE SOCIETE INCLUSIVE / LES TERRITOIRES APPRENANTS	7000		20		25h x 1gpes		0	25
1558AU05	UE UE5 APPRENDRE ENSEIGNER FORMER PILOTER		3	20		25h		0	25
1558M005	EC APPRENDRE ENSEIGNER FORMER PILOTER	7000		20		25h x 1gpes		0	25
1558AU06	UE UE6 PROJET DE RECHERCHE ACTION		15	20			25h	0	25
1558M006	EC PROJET DE RECHERCHE ACTION	7000		20			25h x 1gpes	0	25
1558B	SEM SEMESTRE 4 M2 PIF		30	20	12h	82h		0	70
	CONB CONB 2		30	20	12h	82h		0	70
Z513DU01	UE 1 Démarches participatives et outils de L'animation territ.	2300	3	46	12h	12h		N	-
1558BU02	UE UE2 ANALYSER LE TRAVAIL		6	20		25h		0	25
1558M008	EC ANALYSER LE TRAVAIL	7000		20		25h x 1gpes		0	25
1558BU03	UE UE3 AGIR DANS UNE SOCIETE NUMERIQUE		3	20		25h		0	25
1558M009	EC AGIR DANS SOCIETE NUMERIQUE	7000		20		25h x 1gpes		0	25
1558BU04	UE UE4 MEMOIRE		18	20		20h		0	20
1558M010	EC MEMOIRE	7000		20		20h x 1gpes		0	20
	Total		60	20	27h	197h	25h		195